





PURCHASED FOR THE  
*UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY*  
FROM THE  
*CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT*  
FOR  
**LINGUISTICS**

HANDBOUND  
AT THE



UNIVERSITY OF  
TORONTO PRESS



Digitized by the Internet Archive  
in 2010







I  
8347

REVUE CELTIQUE

# REVUE CELTIQUE

REVUE CELTIQUE  
REVUE DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, D'ARTS ET DE SCIENCES  
PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ CELTIQUE DE FRANCE  
FONDÉE EN 1845

REVUE CELTIQUE



Registered with the registration of the depositary





La Celt  
R

# REVUE CELTIQUE

FONDÉE  
PAR  
H. GAIDOZ  
1870-1885

CONTINUÉE PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE  
1886-1910

DIRIGÉE PAR  
J. LOTH

Professeur au Collège de France  
Membre de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE

G. DOTTIN

E. ERNAULT

J. VENDRYES

Doyen de la Faculté des  
Lettres de Rennes

Professeur honoraire à la Faculté  
des Lettres de Poitiers

Professeur à la Faculté  
des Lettres de Paris

ET DE PLUSIEURS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

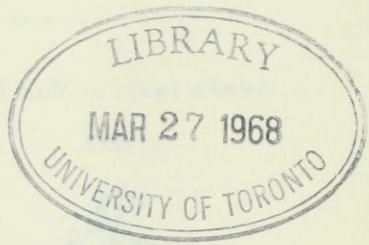
---

ANNÉE 1927. — VOL. XLIV

1927



REVUE GÉOLOGIQUE



Printed in Germany  
Lessing-Druckerei, Wiesbaden

# L'ÉCRITURE

A

## L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE CHEZ LES CELTES

---

### LE RÔLE DU BOULEAU

#### CHEZ LES IRLANDAIS ET LES GALLOIS

Un fait que les découvertes de l'archéologie ont mis hors de doute, c'est que chez les peuples de l'antiquité qui ont possédé une écriture nationale, le système alphabétique s'est constitué peu à peu et qu'il est composé de signes en usage à des époques diverses, qui se sont multipliés et fixés le long des siècles. Il y en a qui remontent à l'époque paléolithique. C'est le cas pour bon nombre de signes des alphabets linéaires d'Égypte (Flinders Petrie, *The formation of the Alphabet*, 1912).

L'abbé Breuil (*Roches gravées de la péninsule ibérique*, Anthrop., 1921, p. 22) est aussi d'avis que l'écriture ibérique semble s'être formée sur place d'éléments pictographiques d'une haute antiquité; la plupart des caractères des alphabets analogues de la Méditerranée sont dérivés d'éléments comparables à ceux des peintures et gravures rupestres de l'Espagne préhistorique.

L'alphabet mystérieux des tablettes d'argile de Glazel compte environ une centaine de signes. Le Dr Morlet en a relevé une douzaine d'identiques sur os et bois de renne de l'époque magdalénienne<sup>1</sup>.

Le signe de la page 10, fig. 5, 39 (*ibid.*) rappelle le signe

1. Dr Morlet, *L'Alphabet néolithique de Glazel*, p. 14, f. 8.

*Revue Celtique*, XLIV.

gravé sur bois de renne de Lorthet (Déchelette *Manuel* I, p. 235, f. 95, 6); au début du néolithique, on peut relever sur les gravures du Mas d'Azil, des signes semblables à certains signes de Glazel. Les petites croix reproduites, p. 396, par Piette (*Étude d'ethnologie préhistorique*, Anthropol., 1896, p. 385) figurent aussi sur un des harpons en bois de cervidé de Glazel; sur les tablettes paraît un caractère identique à celui du Mas d'Azil, fig. 78, p. 417. Les caractères des figures 79, p. 418; 85, p. 419; 86, p. 420 se retrouvent également sur les tablettes. Il est clair qu'à l'époque paléolithique, et peut-être aussi au début du néolithique, ces signes pouvaient avoir diverses valeurs et n'avoir pas en tout cas de valeur alphabétique.

Comment se fait-il que ces signes se soient multipliés dans le cours des siècles chez certains peuples et aient fini par constituer une véritable écriture, tandis que chez d'autres ces signes ne se soient pas développés et soient restés à l'état embryonnaire? Ces derniers, ce sont tous les peuples indo-européens, à moins que les Glozéliens ne constituent une lumineuse exception: le fait qu'ils ont eu une écriture serait plutôt une présomption qu'ils ne sont pas indo-européens.

Chez les Celtes le même problème se pose et il semble que chez eux on puisse lui trouver une solution.

Nul doute que chez les Celtes, comme ailleurs, il n'ait existé à l'époque préhistorique, un certain nombre de signes ayant une valeur conventionnelle. Si l'archéologie monumentale ne peut comme pour l'Égypte, la Crète, l'Ibérie, Glazel, entrer en ligne de compte, la tradition, cette autre archéologie conservée dans les documents écrits les plus anciens, au moins dans leur inspiration, peut être interrogée avec fruit.

En étudiant de près les textes épiques irlandais, on peut distinguer, dans l'usage de ce qu'on a appelé *ogham* (moyen-irl. *ogum*), deux époques principales: la plus récente, celle pendant laquelle l'écriture dite *oghamique*, dont l'origine n'a rien d'archaïque d'ailleurs, était à la portée de tout le monde; c'est l'époque des inscriptions *oghamiques* dont aucune ne paraît antérieure au v<sup>e</sup> siècle de notre ère; une autre plus ancienne pendant laquelle existait un ensemble de signes conventionnels,

accessibles aux seuls initiés et possédant une vertu magique.

J'ai réuni, pour l'illustration de ces deux phases de la civilisation irlandaise, un certain nombre d'exemples tirés de la littérature de l'ancienne Irlande dans mon travail : *Le sort et l'écriture chez les Anciens Celtes*. Journal des Savants, 1911, p. 404 et suiv. Je me contenterai d'en rappeler deux.

Dans le Táin, Cúchulinn, voulant laisser un message pour l'armée ennemie de la reine Medb, coupe une branche de chêne, mais en ayant soin de ne se servir que d'un pied, d'une main, d'un œil, puis courbant la branche en anneau, il grave dessus un *ogham* et la laisse solidement fixée sur le haut d'un pilier de pierre. L'armée ennemie arrive. Le roi Ailill *ne lit pas* l'ogham, mais le passe à Fergus qui lui le lit et l'interprète. Il est clair qu'à cette époque l'écriture, ou ce qu'on voudra appeler ainsi, est entourée de conditions qui confinent à la magie.

Rien n'est plus caractéristique que l'aventure du héros irlandais Corc s'enfuyant à la cour du roi Feradach en Écosse; n'étant pas bien fixé sur l'accueil qu'il recevrait, il se cache dans un bois près de la demeure du roi. Le poète du roi qui l'a connu en Irlande le reconnaît. Il remarque un *ogham* sur le bouclier, sans doute en bois, du prince, et lui demande : « Qui t'a trompé avec cet *ogham*?, car ce n'est pas de bon augure, ce qu'il indique pour toi. » — « Que contient-il donc, dit le prince ? » — « Ce qu'il contient est ceci : si de jour tu arrives à la cour du roi Feradach, tu auras la tête coupée avant la nuit; si c'est de nuit, tu auras la tête coupée avant le jour. » Douglas Hyde fait à ce sujet l'intéressante remarque qu'on ne peut manquer d'être frappé de la ressemblance de de cet épisode avec celui de Proetos et de Bellérophon, chez Homère (*Iliade*, VI, 168).

Les Irlandais, à l'époque où remontent ces textes, en étaient, en ce qui concerne l'écriture, au même point que les Grecs de *Iliade*, ce qui est d'autant plus frappant que les Troyens, les Crétois, sans parler des Égyptiens, possédaient depuis bien des siècles une véritable écriture.

1. Dr Morlet, *L'Alphabet néolithique de Glosel*, p. 14, f. 8.

L'écriture embryonnaire en question était sur bois. Il en était de même chez les Germains, les Latins, les Grecs, les Indous. L'allemand *buch*, vieux-norrois *bok*, livre, a la même origine que le mot qui signifie *bêtre* (all. *buche*, hêtre; danois *bøg*, vieux-saxon *bók*, tablette à écrire). Le latin *liber* a le sens propre d'écorce d'arbre; le grec *βίβλος*, celui d'écorce de papyrus; le sanskrit *bhurja-* est l'écorce de bouleau sur laquelle on écrit.

Les Goidels et les Brittons avaient naturellement adopté avec l'époque latine, le mot *littera*, en irl. *litir*, en gallois *llyther*, en v. norrois *liber*, vannetais *liber*; mais le terme indigène a été conservé dans les deux groupes, avant l'époque latine, *uidu-*, bois; irl. *uid*, bois; moyen *fid*. La ligne médiane autour de laquelle se groupaient, en Irlande, les caractères, s'appelait *flesc* = \**uliscā*, baguette; à l'époque pleinement oghamique, *fid* a désigné les voyelles: *for-fid* (grand bois), les diphtongues<sup>1</sup>.

Il n'est pas douteux qu'il n'en ait été de même chez les Brittons. Il y en a un témoignage dans le mot gallois *cywyd*, qui est arrivé à désigner un genre particulier de poème, mais qui désigne proprement deux vers ou bras de vers rimant dans des conditions particulières. *cywyd* = *com-uidu-*, mot à mot bois, lettres s'harmonisant; ce mot est identique au moyen-irl. *cub(a)id*, moderne *cubhaidh*<sup>2</sup>: *cubaid* représente un plus ancien *com-fid* qui existe d'ailleurs en moyen-irlandais dans le sens d'instruments de musique en bois et représente une sorte de *réfection* étymologique. Le sens ancien du gallois *cywyd* se montre bien dans l'expression: *canu heb gywydd*, chanter sans mesure, sans y mettre l'accord.

La désignation des lettres par des noms d'arbre chez les Irlandais a une importance qu'on n'a pas assez remarquée. Dans le morceau si curieux connu sous le nom d'*Acallamh na senó-*

1. Cf. Thurneysen, *Handbuch des Altirischen*, p. 211, 457. Il y a dans ce mot passage en irl. à la déclinaison en *i-*, ce qui est régulier pour les adjectifs en *o-*, *ā-* composés avec une particule non-fléchie; variable, pour les thèmes en *u-*.

2. Pedersen (*L'origine des runes*, p. 95), fait remarquer, d'après Marstrander, que les sections de l'alphabet oghamique et de l'alphabet runique, sont appelées uniformément *familles*, irl. *aicme*, v. norrois *att*.

*rach*, l'entretien des deux sages, dont la composition paraît remonter au x<sup>e</sup> siècle, le chef des poètes irlandais Ferchertne jurant que son jeune rival Nédé s'est assis indûment dans la chaire qui lui appartenait jure *dar ninu*; dans une version plus moderne, il jure: *dar mo littre*, par mes lettres. *Ninu* est l'accusatif pluriel de *nin*, frêne. *Nin* est assez souvent employé dans le sens de lettre, ce qui peut faire supposer, qu'à une certaine époque, le bois employé le plus souvent pour des signes d'écriture était le frêne; on ne peut s'empêcher de penser au vers de Fortunat (VII 18, 19):

*Barbara fraxineis pingatur runa tabellis.*

Les arbres, chez tous les peuples, ont été considérés comme des êtres animés<sup>1</sup>; ils parlent, ils se comprennent, se font comprendre, ils ont un caractère magique. Il y en a chez les Celtes un exemple véritablement saisissant.

Il a existé chez tous les Celtes insulaires, un jeu national analogue au jeu d'échecs. Le mot qui le désigne, en irlandais, moyen, est *fid-chell*; en gallois *gwyd-bwyll*. Il a le sens clair d'intelligence du bois et remonterait à un vieux celtique *uidu-qweillā* (\**uidu-qweislā*). Les personnages du jeu étaient pour les Celtes doués d'intelligence. Ils ont même, dans un roman gallois du XII<sup>e</sup> siècle, le roman de Peredur (le Perceval français), le don de la parole. Peredur, en arrivant au château des Merveilles, trouve la porte ouverte et aperçoit un jeu de *gwyd-bwyll*. Les deux troupes de cavaliers jouaient l'une contre l'autre. Peredur se met de la partie, mais celle des troupes à laquelle il donnait son aide perdait et l'autre jetait un cri absolument comme l'eussent fait des hommes. Peredur se fâcha, il saisit les cavaliers et jeta l'échiquier dans le lac<sup>2</sup>.

Si l'écriture linéaire dite *oghamique* est fondée incontestablement sur l'alphabet latin et si son invention ne remonte pas au delà du II-III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>3</sup>, le mot qui la désigne,

1. Cf. Mannhardt, *Wald und Feldkultus*, p. 10; Joret, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, I, p. VI

2. J. Loth, *Mabinogion*, 2<sup>e</sup> éd. 11, p. 114-115.

3. Sur certaines particularités communes à l'*ogham* et à l'écriture runique, cf. Holger Pedersen, *L'origine de l'écriture runique*, p. 95-96. Copenhague,

en irlandais-moyen *ogum*, moderne *ogham*, a dû s'appliquer vraisemblablement à l'ensemble de signes secrets, à caractère magique, constituant une sorte d'écriture embryonnaire dont je viens de parler. Son sens est malheureusement inconnu, mais il est en rapport avec le nom du dieu irlandais *Ogme*, *Ogma*, auquel était attribuée l'invention de l'écriture. Malgré des différences de phonétique incontestables, il paraît impossible de séparer *Ogme* du nom du dieu de l'éloquence chez les Gaulois, *Ogmios*.

Un fait particulièrement important, si on compare les deux systèmes d'écriture *oghamique* et *runique*, qui ne peut être l'effet du hasard, c'est que la lettre qui commence la série des signes en *ogham* est *b* et que cette lettre dans les deux groupes celtique et germanique est désignée par le mot signifiant *bouleau* : irlandais-moyen (\**betuīā*), moderne *beithe*, *beith* f., gallois *bedw*, masc. au sens collectif, mais féminin dans le sens de bois, bosquet de bouleau, vieux bret. *beduu*; cornique moyen, singulatif *bedewen*; breton *bezo*; vieux-britt. \**betuo-*, *betuā-*.

\*  
\*\*

Si son rôle est identique dans l'écriture à celui du mot germanique, en revanche son sens ne s'éclaire que par les propriétés qui lui sont attribuées dans les textes celtiques insulaires, lesquelles concordent d'une façon frappante avec l'étymologie du bouleau dans les langues germaniques. Sous ses formes variées (all. *birke*, anglais *birch*, vieux-norrois *bjork* f. (de \**birkō*), le mot germanique a le sens d'*arbre brillant*. Le dérivé germanique \**berhta-* brillant, éclatant, qui a donné le v.-norr. *bjartr*, ags. *beorht* (bright) est identique au gallois *berth*, beau = \**berkto-*<sup>2</sup>.

1925. Sur l'écriture runique, cf. un remarquable travail du regretté Maurice Cahen : *Origine et développement de l'écriture runique*. *Mémoires Soc. ling. de Paris*, 1923, p. 1-45.

1. *Ogum* supposerait \**Ogā-muo-*, et *Ogme-* \**Ogā-imio-* (\**Ogās-mo-*, \**Ogā-suiō-*).

2. Le mot est représenté dans des noms propres composés bretons. Il subsiste dans le vannetais *berh*, prospérité (cf. gallois *berthog*, riche). Il est représenté aussi dans l'irl. moyen *bert*, f. haut fait, exploit : les sens sont variés.



Il semble bien, quelle que soit son origine, que l'irlandais-moyen *bethe* ait eu un sens à peu près identique. Dans le *Táin Bó Cúalgne*, cinquante boucles de cheveux blonds clairs allant d'une oreille à l'autre, sont comparées au peigne (*Kamuu*), employé métaphoriquement du *bouleau* ou à des aiguilles *d'or clair* (brillant) *sous les rayons du soleil*. Les comparaisons de ce genre ne sont pas rares (Windisch, *Táin B. C.*)

On ne saurait invoquer contre ce sens le passage où Pline (*H. N.*, XVI, 75) prétend que *betula* a été ainsi nommé parce que les Gaulois extrayaient du bouleau par le feu la substance que les Latins désignent par *bitu-meu*. Il faudrait retourner la phrase de Pline et lire que les Gaulois emploient le mot *bitu-meu*, mieux *betumen*, parce qu'ils tirent cette substance du bouleau. Thurneysen fait venir *bitu-* dans *bitu-meu* d'un indo-européen *\*guetu-*, sanskrit *jatu-*, laque, gomme; ags. *cvidu*, résine, allemand *Kitt*. L'*i* latin s'expliquerait pour *e* devant *u*. Le mot, d'après Thurneysen, serait emprunté aux Celtes, le *b*, en latin, ne pouvant remonter à *gy* indo-européen. On peut objecter, comme on l'a fait, que le mot a pu être propre à un dialecte italique comme le sabellien dans lequel *b* peut représenter *gy*. Ce qu'était le *bitu-meu* d'abord, nous ne le savons pas. En sanscrit, *jatu* paraît désigner une substance luisante; si *bitu-meu* est d'origine celtique, *\*guetu-* étant arrivé de bonne heure à *\*betu-*, il est possible que les Gaulois l'aient confondu eux-mêmes avec leur *betu-* bouleau qui peut remonter à un indo-eur. *betu-* ou *bhetu-* aussi bien qu'à *guetu-*: confusion même inévitable si, réellement, ils tiraient le *bitumeu* du bouleau.

Si dans *betuo-*, *betuīā*, bouleau, le *b* sort d'un *gy* indo-européen, il va de soi que la place de la lettre *b* en tête des lettres, ne peut remonter plus loin que la transformation de *gy* en *b*, ce qui déjà nous reporte à l'époque pan-celtique et pré-historique. La place d'honneur du *b* peut ne dater que de l'invention de *ogham*, mais c'est un indice de l'importance de l'arbre que le *b* représentait, quel qu'ait été le signe (je ne dis pas la lettre) qui à l'époque la plus ancienne, par exemple à l'époque où chez les Celtes et Germains on consultait le sort au moyen de caractères gravés sur des morceaux de bois, le représentât.

Chez les Celtes des Iles Britanniques, la façon de consulter le sort est celle que Tacite (*Germania* 10) attribue aux Germains. Consulter le sort chez les Irlandais, c'est lancer le bois : *crann-chur* : *crann*, bois, a même pris seul, parfois, le sens de sort et aussi de destinée. En Cornwall, *teullell prenn* lancer le bois. En breton, sans doute à l'époque chrétienne, *prendenn*, mot à mot *tirer le bois*, a pris le sens de malheur et de méchanceté. Dans le Calendrier de Coligny, *prinni loudin* a aussi vraisemblablement le sens de *lancement du bois*, c'est-à-dire, de consulter le sort <sup>1</sup>.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'expression galloise *blaen-bren* qui, dans un roman du XII<sup>e</sup> siècle, a le sens de *privilege, bonne fortune* et signifie étymologiquement le *bois du sommet, bois qui est en tête* (J. Loth, *Mabin.*, 2<sup>e</sup> éd., p. 426). Il n'est pas trop téméraire de supposer que dans la consultation du sort anciennement, le *signe sur bois*, favorable entre tous, devait représenter le bouleau, chez les Celtes comme chez les Germains. Il est resté dans les traditions celtiques d'autres traces frappantes du rôle proéminent du bouleau.

Un poème de Llywelyn Goch qui florissait vers 1400, adressé au chef Rhys ap Gruffudd ap Ednyved (*Myv. arch. of Wales*, p. 345, col. 2) présente un mot composé dont je ne connais pas d'autre exemple : *bedw-wawd* : *gwawd*, en moyen-gallois, a le sens propre de poème élogieux <sup>2</sup>, louange (cf. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, p. 48). Le poète vante la générosité du chef, en particulier envers les poètes : *Gwynn ei byd beirdd byd, bedw-wawd a ganant* « heureux les bardes du monde : ils chantent un poème de bouleau », c'est-à-dire, vraisemblablement, un poème de bon augure, qui ne peut que leur valoir les libéralités du chef, un poème de premier ordre.

C'est d'une façon analogue que s'expliquerait une expression signalée par J. Evans : *dail bedw!*, feuilles de bouleau, pour exprimer, selon lui, une menace amicale ou la surprise. Le

1. J. Loth, *Le sort et l'écriture chez les Celtes*. Journal des Savants. 1911, p. 404-405.

2. L'abus de l'éloge rémunéré, des poèmes élogieux a fini par donner à *gwawd* le sens de *moquerie*.

sens primitif devait exprimer une joyeuse surprise : quelle chance (j'ai tiré le bon lot)! Ce qui le confirme c'est que chez Iolo Goch, le bouleau, *bedw*, est qualifié de *pren dedwydd*, arbre heureux <sup>1</sup>.

Dans l'Irlande païenne, à une certaine époque, le bouleau était appelé à protéger l'homme après sa mort : on enterrait souvent le cadavre recouvert de vertes branches de bouleau : Todd, dans son *Irish Nennius* (p. 207) rapporte l'histoire suivante extraite d'un manuscrit ancien. Les moines de Clonmacnoise ayant appris qu'un païen venait d'être enterré à leur cimetière, firent ouvrir la tombe et y trouvèrent le cadavre d'un homme barbu et de grande taille, ensanglanté et *enveloppé de branches vertes de bouleau*. Il est clair que le bouleau était destiné à écarter du mort les esprits malfaisants <sup>2</sup>.

La valeur du bouleau, à une époque préhistorique pendant laquelle il n'y avait qu'une écriture embryonnaire magique, est donc évidente, et ce n'est pas, comme l'a supposé Pedersen (*L'origine des runes*, p. 133), par une sorte de ressemblance de son entre le grec *bêta* et leur mot *betu-* que les Celtes ont pu être amenés à donner au *b* le nom du bouleau et à le placer en tête de leur système alphabétique. Il y en a des raisons plus profondes et le rôle du bouleau dans le système oghamique n'est qu'un'écho d'une tradition remontant au plus lointain passé des Celtes.

L'emprunt d'un côté, pour l'ogham, au latin ; pour les runes au latin ou au grec, est loin d'expliquer toutes les particularités de ces deux systèmes alphabétiques : elles ont des racines plus lointaines.

On peut, dans une certaine mesure, expliquer que les Euro-

1. Ashton, *Gweithiau Iolo Goch*, p. 372, 65 ; cf. l'édition de H. Lewis Thos Roberts, *Cywyddau Iolo Goch ag eraill*, p. 96, 65. *Dedwydd* a eu aussi le sens d'habile.

2. Dans le *Book of Taliesin*, dans Kat Godeu, on remarque la curieuse expression, *au deilas blaen bedw* (nous a couverts de feuilles le sommet du bouleau), malheureusement le contexte est obscur (G. Evans, p. 25, v. 18). En Galles à la fête de mai, c'est autour d'un bouleau qu'on se livre à divers jeux et il est déshonorant pour le village où il est planté de se le laisser enlever.

péens de la famille linguistique indo-européenne, possédant comme d'autres peuples de l'Orient, Égyptiens, Assyriens, Cariens, Crétois, une sorte d'écriture embryonnaire, cryptographique, ne soient pas arrivés à une écriture véritable, avant leur contact avec les peuples qui en possédaient une, en invoquant leur éloignement, en admettant que l'habitat primitif des Indo-Européens était en somme, en Europe occidentale, à une distance géographique considérable des peuplades orientales civilisées. Mais, outre que les populations indo-européennes ont prouvé qu'elles ne le cédaient pas en intelligence à ces peuplades orientales, il est inexplicable qu'elles n'aient pas profité plus tôt de leur contact avec elles. Non seulement les Germains, les Celtes n'ont emprunté les écritures des peuples avec lesquels ils ont été en contact qu'à une époque historique tardive, mais les autres Indo-Européens en contact beaucoup plus ancien avec Égyptiens, Troyens, Crétois, n'ont guère fait preuve de plus d'empressement. Les Grecs de l'Iliade, un millier d'années avant J.- C., n'ont pas d'écriture ; les Achéens des forteresses de Tirynthe, de Mycènes, ne paraissent pas avoir d'écriture, lorsque depuis bien des siècles, les Étéo-Crétois en ont une fort développée.

Il semble que l'écriture chez les Indo-Européens ait été l'objet d'un véritable *tabou*. Il y en a un écho chez les Gaulois de César. César nous apprend, en effet, qu'il était interdit de confier à l'écriture l'ensemble des connaissances dont l'enseignement était le monopole des Druides : l'enseignement était purement oral. Pour les actes publics et privés, les Gaulois étaient arrivés à se servir de caractères grecs (*De bello gallico*, VI, cap. XIII-XIV). Il est clair qu'à une époque plus ancienne, il n'était fait usage d'aucune écriture ; que les prêtres ou représentants de la divinité se réservaient les connaissances et l'interprétation de l'ensemble des signes aussi bien que de l'ensemble des formules en usage dans la classe dominante de la tribu ou de la nation. Les signes, plus tard les lettres, eurent une valeur magique redoutable.

Les représentations d'animaux à l'époque préhistorique, avaient, tout le monde le reconnaît, une valeur votive. La schématisation en réduisit un certain nombre à de simples

signes dont quelques-uns sont devenus des lettres. D'autres signes avaient une origine différente. Longtemps ils n'eurent pas de valeur alphabétique. Ce qui paraît s'être passé chez les Celtes, a dû se produire chez les peuples congénères.

La découverte de la civilisation de Glazel a produit dans le monde archéologique un émoi qui est loin d'être calmé, même chez ceux qui ont examiné sur les lieux les collections d'objets qui ont été mis au jour, assisté à des fouilles et étudié sans parti pris les résultats des fouilles au fur et à mesure qu'ils ont été publiés <sup>1</sup>. Ce qu'il y avait de plus déconcertant, c'était l'écriture des tablettes d'argile incontestablement apparentée aux alphabets linéaires d'Égypte, de la Troade, de Tordos, de Crète, d'Ibérie. Nous avons vu que cette écriture a des racines paléolithiques en Gaule même. C'est une présomption que les Glazéliens étaient des autochtones. L'art animalier qui se révèle dans les gravures des galets est clairement un héritage des Magdaléniens <sup>2</sup>.

Si l'art de Glazel est inférieur, cela s'explique facilement par la différence d'existence entre Magdaléniens et Glazéliens. Le climat s'est modifié en attendant qu'il change complètement. Les Glazéliens ne sont plus des troglodytes. Ils vivent en plein air, ils chassent et vivent encore, au début, de chasse ; ils ont le goût, *intéressé*, de la gravure restée votive, mais ils ne disposent plus pour s'y livrer et en acquérir la maîtrise, des

1. Dans l'ensemble, sans aucun doute, la civilisation de Glazel est néolithique et quelques objets sont du néolithique récent. L'abbé Breuil y voit même du proto-énéolithique : c'est une question de latitude. Dans le Morbihan, dans de grandes allées couvertes sous tumulus on est au néolithique pur ; en Ibérie, dans des sépultures semblables, on est à l'énéolithique : seules les *dolmenes sincillos* d'Obermaier sont de l'époque de la pierre pure. Mais les galets avec figures d'animaux gravés, tant par leur faune que par l'art animalier, nous font remonter au néolithique ancien. Sur un galet d'ailleurs, d'après le plus compétent des juges, Aug. Brinkmann, directeur du Musée zoologique de Bergen, figure un renne typique.

Le travail de M. Franchet (*Revue scientifique*, 13 novembre 1926), chimiste distingué, mais sans connaissances archéologiques, qui place Glazel au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, est un tissu d'erreurs. C. Jullian (*Revue des Ét. anc.*, mars 1927, p. 59) en vante la *technique rigoureuse*. Or ce qui y est surtout remarquable, c'est l'*absence complète de technique*.

2. Les Glazéliens sont les *héritiers* des chasseurs de rennes ; les Aziéliens, des *successeurs*.

longs loisirs des cavernes et grottes auxquels les rigueurs du climat condamnaient leurs ancêtres.

Haakon Shetelig (*Préhistoire de la Norvège*. Oslo et Paris, Champion, 1926, p. 41 et suiv.) a établi l'étroite parenté de l'art animalier qui se montre dans un certain nombre de gravures et peintures rupestres de Norvège et de Suède, avec l'art de la Madeleine et est d'avis que l'art scandinave de l'âge de la pierre arctique correspondant à notre néolithique est un héritage de l'art paléolithique occidental. Il s'est écoulé un long temps entre les deux époques, mais ce qui a pu assurer la persistance de cet art en Scandinavie, c'est la persistance de la croyance à caractère religieux de la vertu votive des représentations animales chez un peuple vivant aussi essentiellement de chasse; et ce qui a maintenu l'art scandinave dans ses meilleures productions, à la hauteur de l'art de la Madeleine, c'est que des Scandinaves, sous les exigences d'un climat aussi froid, menaient le même genre d'existence et avaient les mêmes loisirs.

L'apparition de la civilisation de Glazel est une surprise, mais ce n'est pas une énigme. Ce qui en est plutôt une, c'est sa brusque disparition. Glazel n'a pas essaimé et a disparu à la fin du néolithique ou au début de l'énéolithique.

La seule explication que j'en entrevois pour le moment, c'est que la civilisation de Glazel est restée isolée, soit que ses représentants aient été jaloux de leur supériorité et fussent hostiles à toute idée de propagande, soit qu'ils aient été, d'assez bonne heure, entourés d'une population de race ou de croyance différentes, et que leur civilisation ait fini par être étouffée par une civilisation inférieure, mais disposant de plus de sujets et d'une puissance plus grande. Il y a des vestiges de la civilisation mégalithique dans le Bourbonnais. Il est possible que ce soient les porteurs de la civilisation mégalithique, qui eux n'ont jamais possédé d'écriture véritable, qui aient fini par porter le dernier coup à une civilisation qu'ils ne pouvaient comprendre et qu'ils avaient vraisemblablement appris à redouter. Jusqu'ici les fouilles n'ont donné aucune trace sensible de bouleversement ni de violence. Le respect et aussi la frayeur ont dû préserver le sanctuaire glazélien d'atteintes

sacrilèges. Les lettres elles-mêmes, gravées sur de l'argile, devaient leur inspirer un religieux effroi. L'élite glozélienne, si elle n'a pas été supprimée violemment, aura fini par être submergée dans la masse d'envahisseurs de plus en plus nombreux, restés inaccessibles à des influences civilisatrices qui étaient en opposition avec leurs croyances et leurs traditions.

J. LOTH.

THE PARRICIDES  
OF THE  
CHILDREN OF TANTALUS

---

The following story which serves as a kind of remscel as well as a continuation of the saga of the Fall of Troy is here published for the first time from two Mss. (1) The well-known Stowe codex D IV 2 (R. I. A) which was begun in 1300 (vd. Thurneysen, *Ir. Helden und Königsage*, p. 50); and (2) No 12. King's Inns' Library, Dublin. This latter, written at the end of the 15<sup>th</sup> century, is a vellum Ms. of 45 folios in clear handwriting, the contents of which are wholly classical and are as follows:

*Fol 1 r-38r<sup>2</sup>* (146 columns) a version of *Togail Troi* resembling fairly closely that in D IV 2.

*Fol. 38v<sup>1</sup>-41v<sup>1</sup> l. 7* (12 1/4 columns). Incipit don tres Troi .i. Astinactes. This is a tale of the rebuilding of Troy by Astyanax, 23 years after the death of Hector, the later fortunes of Troy and its final destruction under Marius and Sulla by the Consul Fimbria (date 85 BC). The Irish adaptor, not unmindful of Vergils' account of the fate of Astyanax, suggests that it was possibly Hellenus the soothsayer and his sons by Andromache who rebuilt Troy. Part of this story, though not the beginning, is to be found in D IV 2, 76 r<sup>1</sup> (= the 66<sup>th</sup> folio) where it fills 3 columns.

*Fol 41 v<sup>1</sup> l-7-43 v<sup>1</sup> l 13* (8 1/4 columns). Merugud Ulixes meic Lert. This text was not collated by K. Meyer for his edition.

*Fol. 43 v<sup>1</sup> l. 14 to foot of 45 v<sup>1</sup>* (8 1/2 columns) the tale here published, Fingal[a] in the title being more correctly Kin Murders than Parricides.



Last column contains a poem of 8 quatrains entitled *Bruidhnechcha Erenn*, and begins. *Se bruidhni hErenn gan ail robadar a comainsir.*

The scribe of No 12 was Mail[s]echlainn O. Cianáin of Fermanagh whose death from plague is recorded in A. U. at 1520<sup>1</sup>, and the Ms. was begun in the Autumn of 1491 and finished in 1493 as is proved by two scribal entries. The same scribe, whose taste seems to have run to classical tales, also wrote No. 13 *King's Inns*, which is a version of the Irish *Aeneid* closely resembling the B. B. text edited by Calder (I. T. S. VI).

In D IV 2 the story begins at what is now the 66<sup>th</sup> folio verso col. 2 and ends at folio 67 v<sup>2</sup> l. 33. As is known, many of the leaves of this Ms. are bound in wrong order, the 66<sup>th</sup> folio being numbered 76 and the one following it in sequence numbered 59. My text follows D IV 2, the variants being from No. 12 (which I call K), but as part of the foot of the leaves at this part of the Ms. is torn or eaten away I supply the missing or illegible passages from K., enclosing them in square brackets.

As I am working at present on a proposed edition of the *Togail Troi* from unpublished sources I shall not enter here into the question of the sources of the version contained in these two Mss. though many authorities are given in both. I should like to remark in reference to what Dottin says at p. 180 of his learned article « *La Prise de Troie en Irlande* ». (*R. C.*, XLI, 149) that the D IV 2 version contains several verse summaries of events previously narrated in prose, though none of these can be considered noteworthy examples of Irish lyricism.

I have everywhere silently expanded Ms. contractions, only indicating expansion where there was the slightest ambiguity.

MARY E. BYRNE.

1. I owe this reference to Dr. Best.

## TEXT.

FINGHALA CHLAINNE TANNTAIL INNSO <sup>1</sup>

(D IV 2, fol. 66v). 1. Pealoip <sup>2</sup> mac Tantail is do tuc a lesmathair gradh dermhair <sup>3</sup> .i. Moesia ingen Ajax meic Mirmidhoin <sup>4</sup> deirbsiur athar isidhe do Aichil <sup>5</sup> echtach mac Peilocus roop <sup>6</sup> in *ingin* corusdimicnigh comor iarsin condebairt Peloup : dia mbétis mna in talman uili <sup>7</sup> i caemtach <sup>8</sup> m'athar ní étraidhfinn mnai <sup>9</sup> dib ocus ní dhingnind mireir m'athar. Rofergaigh <sup>10</sup> in ben ghusmar ghnathuaibrech agarb <sup>11</sup> ainindech <sup>12</sup> ima hobadh don ghilla. Roscail-si a folt iarsin ocus roreb <sup>13</sup> a haghaidh uili ocus rotuairc <sup>14</sup> a hucht ocus a cichi <sup>15</sup> ocus tainic <sup>16</sup> docum Tanntail ocus roinnis <sup>17</sup> a sarugud do Philoip <sup>18</sup>. Abair sin a righan ar si <sup>19</sup> Tantal c̄ret dogentar ris <sup>20</sup>. Aderim, ar si, a choscairt ocus aighidha <sup>21</sup> beca do denum de <sup>22</sup> ocus a bruith ocus a tabairt dona déibh gan fis doib dia chaithemh co fesam indat dei iat iar fir ar nir lecset <sup>23</sup> cloinn doib. Is airi roraidh <sup>24</sup> si sin. Rogairmedh iarsin na dee <sup>25</sup> docum Tanntail co roidbradh a mac doib. Roberbadh iarsin in mac ocus tucadh dona déibh hé. Tucatar <sup>26</sup> iarsin aicni <sup>27</sup> acetoir <sup>28</sup> corbo duine tucadh <sup>29</sup> ocus nir caithidh <sup>30</sup> ní de acht a slinnein <sup>31</sup> rochaith <sup>32</sup> Cirir .i. bannde <sup>33</sup> na cruthaighechta. Rofergaidhedh na dee <sup>34</sup> iarsin fri Tantal <sup>35</sup> ocus romarbuit <sup>36</sup> a ndis do tshaighnen teinntighi .i. Tantal ocus a ben <sup>37</sup> ocus rohathnuaidhedh Peloup doridhisi ocus tucadh slinden ebernecca ind arson in tslinnein <sup>38</sup> rochaith Cirir.

1. — 1 Fingal Cloinne Tanntail annso sis. — 2 Eloip. — 3 an grad ndermhair. — 4 Mirmedon. — 5 dAichil. — 6 roobsum. — 7 om. — 8 coemthach. — 9 en mhnai. — 10 rofergaighedh. — 11 accarbh. — 12 aininnech. — 13 dorép. — 14 dotuaircc. — 15 cighi. — 16 tanaic. — 17 atfet. — 18 Peloup. — 19 om. — 20 fris. — 21 aidhedha. — 22 dhe. — 23 léicset. — 24 doraidh. — 25 dei. — 26 tucadar na dei. — 27 aithni. — 28 om. — 29 add doibh. — 30 *b with c superscript*. Ms. ni rohithedh.K. — 31 shlinnein. — 32 romeil. — 33 bandeí. — 34 dei. — 35 *aíd* ocus fria mnai. — 36 romarbsait. — 37 .i. Tantal-ben om. — 38 tslinnein.

## TRANSLATION

## THE PARRICIDES OF THE CHILDREN OF TANTALUS

1. Pelops son of Tantalus it is he whom his stepmother loved immoderately. Moesia she was daughter of Ajax the son of Myrmidon and sister to the father of heroic Achilles son of Peleus. And Pelops refused the girl, treating her afterwards with mighty contempt and saying : If all the women on earth were in intimacy <sup>1</sup> with my father I should not unlawfully desire one of them nor would I do aught against the wish of my father. The passionate, proud, fierce, furious woman was angered at being spurned by the youth. Then she dishevelled her hair and tore all her face and smote her breast and bosom and came to Tantalus and told him that violence had been offered to her by Pelops. Say, my queen, said Tantalus, what shall be done to him. I say, spake she, that he should be hacked into little pieces and cooked and served up to the gods to eat unknown to them that we may know if they are in truth gods. Why she said this is that the gods had granted them no offspring <sup>2</sup>. Then the deities were summoned to Tantalus that he might offer up his son to them. The lad was seethed and given to the gods, but they recognised at once that it was a human being that had been given to them, and nothing of him was eaten but his shoulder which Ceres <sup>3</sup> the goddess of Creation consumed. Then the gods were wroth with Tantalus, and both i. e. Tantalus and his wife were slain by a thunderbolt, and Pelops was resuscitated, and an ivory shoulder was put in him in place of the shoulder that Ceres had eaten.

1. i. for *coimthach* in this sense cf. Anecd. I 78, 7 ; T. Tebe l. 1343 and *coemthach* (*co-imthach*) « Bettgenossenschaft » K. M. Arch. III 299.

2 meaning of *lecset* uncertain 3. who was rendered inattentive by grief at the loss of her daughter Proserpine.

2. In Peloip sin<sup>1</sup> dono tuc. sidhe mnai<sup>2</sup> in uair techta .i. Taithis *ingin* Falloir<sup>3</sup> meic Picc<sup>4</sup>. Rucc in ben sin da mac daentairbirt do Peloip<sup>5</sup> .i. Teist agus Aidir a n-anmanna. Rofas olcc a bhuil agus cogad catharrdha eturru araen iartain im<sup>6</sup> ferann a n-athar co rolá ár fer agus slugh aturru<sup>7</sup>. Aráisin dorighnetar<sup>8</sup> sith agus aentaigh<sup>9</sup> as gach ulcc<sup>10</sup> dib sin uili agus a mberte<sup>11</sup> do cloinn do Teist doberedh ar altrom do Aidir<sup>12</sup> agus ba haentadach agus ba dlúth in comunn boi *idir*<sup>13</sup> Eoraip .i. ben Aidir agus Teist. Dochuaidh tra Teist co mnai a bratar .i. co hEorpa<sup>14</sup> agus rohinnsidh do Aidir eisidhe .i. a brathair do dul cóna mnai<sup>15</sup>.

3. O rocuála Aidir sin roghab<sup>1</sup> ferg romhór<sup>2</sup> agus éd dermair<sup>3</sup> agus tucad a aes gradha agus a muintir cuigi agus ised roraigh<sup>4</sup> friu : Rob ail lium-sa ar se turgnum fleidi moiri<sup>5</sup> dom brathair agus a denum amail<sup>6</sup> is dech doronadh fled bainsecdha<sup>7</sup> riam. Roghabsat-som do laim a cuit don fleidh do frithalum agus o rop urlum in fledh<sup>8</sup> docuadhús<sup>9</sup> arcenn Teist agus rosmuainedh comairli ainghidh [uathmar ag Aidir] ina menmain .i. in *cóica* mac rostogaib<sup>10</sup> [dia brathair a marbadh uile] agus a tabairt arson feola cet [radh dia n. athair] dia caithem<sup>11</sup> leisín fleidh agus iar [caitheam na fleidhi agus] na mac do chaithem<sup>12</sup> rofiarfaid [Aidir dia brathair] : Inat buidigh<sup>13</sup> sí [dot shódh. ar se. Atbert] Teist ba buidech. [Masa buidech for Aidir] as iat do *cóica* mac fein, (fol. 67 r 1) aduaghais arna marbad agus arna mbuith duit a cinaigh dula<sup>14</sup> có<sup>15</sup> mnai sea duitse<sup>16</sup>. Is olcc in gnim doronais, bar<sup>17</sup> Teist, do daltadha fein do marbad. Nirbo ferr duitse mo conugudh-sa<sup>18</sup> fam tseitidh, for Aidir, agus rofergaigh

2. — 1 hisin. — 2 *add* a dhingmhála. — 3 Palloir 4 Pic. — 5 do Peloip *om.* — 6 um. — 7 gur roladh ár fer eatorra. — 8 dorighnedh. — 9 *add* eturra. — 10 ar gach núc. — 11 mberthi. — 12 *add* iat. — 13 etir. — 14 Eoraip. — 15 rohinnsid sin do Aidir. *rest om.*

3. — 1 dogabh. — 2 mor. — 3 adhbhal é uime. — 4 adbert. — 5 fleidhe móire. — 6 feibh. — 7 bainsecdha. — 8 urlam hi. — 9 docuas uathuib. — 10 rustogaibh. — 11 co roscaithedh. — 12 do chaithem. *om.* — 13 indat buidech. — 14 do dhola-sa. — 15 cóm(h). — 16 *om.* — 17 ar. — 17 ar. — 18 conuġsa.

2. Pelops himself in due time took a wife i. e. Thetis<sup>1</sup> daughter of Pallor (?) son of Picus, and she bore him two sons at a birth, Thyestes and Atreus being their names. Mighty enmity and civil war grew up between the pair afterwards regarding the land of their father so that between them men and hosts were slaughtered. However they made peace and became reconciled, abandoning<sup>2</sup> every cause of hatred, and the children that were born to Thyestes he would give to be fostered to Atreus, and close and harmonious was the companionship between Aerope the wife of Atreus and Thyestes. Thyestes indeed had intercourse with his brother's wife i.e. with Aerope, and Atreus was told of this i. e. that his brother had gone in unto his wife.

3. When Atreus heard that he was seized with mighty anger and exceeding jealousy, and his retainers and people were brought to him, and he spoke to them thus : I should like, said he, to prepare a great feast for my brother, such a feast as the finest nuptial banquet that has ever been prepared. They undertook to attend to their share of the feast, and when the banquet was ready messengers went for Thyestes, and a wicked and terrible plan was devised by Atreus i. e. to slay all the fifty sons that he was rearing for his brother, and to serve them to their father for the flesh of cattle so that he might eat them as part<sup>1</sup> of the banquet. When the feast was consumed and the children eaten Atreus asked his brother : Art thou satisfied, said he, with thy good cheer. ? Thyestes said that he was satisfied. Well then if thou art, said Atreus, it is thy own fifty sons whom thou hast eaten, they having been slain and cooked for thee in punishment for thy having intercourse with my wife. Evil is the deed thou hast done, said Thyestes, to slay thy own fostersons. No better deed was it for thee to misuse (?) me<sup>2</sup> regarding my wife, said Atreus.

2 1. It was Peleus *not* Pelops whom the nereid Thetis mother of Achilles married. See T. Tr. (LL) l. 870. The wife of Pelops was Hippodamia. — 2 *lit.* out of.

3 1. *lit.* with 2. a guess. The word occurs also T. B. C. 3429 (Windisch) Cuchullain is addressing Ferdiad : *is missi ratgéna dáig is dim sacriith (i. tic) conugud a curad i fiadnassi Ulad... go rop dóib bus díth.* and in PH l. 3847 : *s trit tanic do chonugud fén, a Shattan.* Possibly formed from *cú*, wolf.

Teist fria braiter<sup>19</sup> cenco raibi cumac a dhighthalta lais do cetaib na<sup>20</sup> do curadhaibh int amus sin tuc a braiter<sup>19</sup> fair. Condechaid Teist iarsin do agallaim Apaill dis fis in fuidhbhidh<sup>21</sup> furtacht uadh ocus dia fiarfaige<sup>22</sup> de in digheladh for Aidir in ainigin tuc fair. Adubairt Apaill nach<sup>23</sup> digheladh co bruindi bratha<sup>24</sup> ocus bethad acht muna dighsidh<sup>25</sup> co<sup>26</sup> *ingin* fein .i. Telepia a hainm sidhe ocus co ndighelad in mac rogenfid uaiti sidhe for Aidir int olcc roimir for Teist. Tuc iarsin Teist a *ingin* fein do<sup>27</sup> mnai ocus ruc in ingen iarsin<sup>28</sup> mac dó .i. Eighist mac Teist ocus is eisidhe roghab righi na<sup>29</sup> Greci ocus romarb Peloip .i. athair Aidir.

4. Aidir imorro da mac lais .i. Menelaus ocus Aigmimnon<sup>1</sup>. Tucsat<sup>2</sup> na meic sin da mnai in uair thechta .i. Clemestra ben Aigmimnoin ocus Eleann<sup>3</sup> legdha<sup>4</sup> ben Menelaus da *ingin* Tenair. Eigist mac Teist imorro cedmuinte<sup>5</sup> Elendi legdha<sup>4</sup>. Rohindarbad dono da mac Aidir .i. Aigmimnon ocus Menelaus<sup>5</sup> ocus rogab Eigist Grec. Gabus<sup>6</sup> iarsin Aigmimnon arighis<sup>7</sup> righi na Greci ocus gabus<sup>6</sup> Menelaus<sup>5</sup> righi Mecindi<sup>8</sup> ocus na nAithnensta<sup>9</sup> ocus roaithrighset Eighist ocus robensat a mnai dhe .i. Elenda<sup>10</sup>. Roairgset iarsin ocbaidh na hAisia bici ocus na Troian<sup>11</sup> Inis Ceithirria .i. Alaxander<sup>12</sup> ocus Aenius<sup>13</sup> ocus Antinoir ocus tucsat mnai Menelaus leo .i. Elenda<sup>14</sup> legdha ocus bantracht Innsi Ceithiria ocus romarbsat aitrebtaigh na hindsí uili. Rofas cogad mor<sup>15</sup> idir Grecaib ocus Troiana<sup>16</sup> gur thinoilsit<sup>17</sup> sluaigh<sup>18</sup> na nGrec fa Menelaus<sup>5</sup> ocus fa Aigmimnon fa righ Grec<sup>19</sup> do thoghail Trai for Prim<sup>20</sup> cona macaib. Fachus<sup>21</sup> Aighmimnon a mnai ica<sup>22</sup> thigh i nGrecaibh<sup>23</sup> .i. Clemestra. Isi airic<sup>24</sup> menmun forfuair si .i.

19 brathair. — 20 no. — 21 fuighbedh. — 22 fiarfaigidh — 23 na. — 24 bruinn mbratha. — 25 dhigsedh. — 26 co a. — 27 mar. — 28 in — iarsin om. — 29 om.

4. — 1 Aighmemnon. — 2 tucadar. — 3 Eilleann. — 4 leghda. — 5 Menalaus. — 6 gabhais. — 7 aridhisi. — 8 Mecine. — 9 nAthenensta. — 10 *adil* leghdha. — 11 Troigan. — 12 Alaxandair. — 13 Enias. — 14 Eillenn. — 15 om. — 16 Troig. — 17 rotheclamsat. — 18 *sluag*. — 19 fa — Grec om. — 20 Priaim. — 21 fácbhais. — 22 agá. — 23 isin Greic. — 24 aireg.

Thyestes was wroth with his brother, though he had no power to avenge with troops or warriors the design which his brother had perpetrated on him. Then he went to hold colloquy with Apollo to find out would he help him and to enquire if he (i.e. Thyestes) would revenge on Atreus the outrage he had done him. Apollo said that till the brink of doom he would not avenge it unless he went in unto his own daughter Telepea<sup>3</sup> by name, and that the son that would be born to her [by him] would avenge on Atreus the evil he had wrought on Thyestes. Thyestes then took his own daughter to wife, and the girl later bore him a son i. e. Aegisthus son of Thyestes, and it is he who seized the kingship of Greece and slew Pelops the father of Atreus.

4. Atreus moreover had two sons i.e. Menelaus and Agamemnon. In due time these sons took two wives i.e. Clytemnestra wife of Agamemnon and Ledan<sup>4</sup> Helen<sup>4</sup> wife of Menelaus, two daughters of Tyndareus. Aegisthus, son of Thyestes had been the husband of Ledan Helen. Now the two sons of Atreus Agamemnon and Menelaus were banished, and Aegisthus ruled over Greece. Afterwards Agamemnon again seized the kingship of Greece and Menelaus the kingship of Mycenae and of the Athenians, and they deposed Aegisthus and took his wife Helen from him. Later the warriors of Asia Minor and the Trojans i.e. Alexander, Aeneas and Antinor harried the island of Cythera, and they carried off with them the wife of Menelaus i.e. Ledan Helen and the women of the island of Cythera and they slew all the inhabitants of the island. A great war arose between the Greeks and Trojans, and the hosts of the Greeks assembled under Menelaus and Agamemnon king of Greece to demolish Troy on Priam and his sons. Agamemnon left his wife Clytemnestra in his house in Greece. She bethought her of the following device. She had become violently enamoured of Aegisthus son of Thyestes, and she sent a message to him,

<sup>3</sup> *recte* Pelopea.

<sup>4</sup> 1. *legdha* also spelt in texts D and K *legdha*, *leghdha*, *legda*. *legba* used as an epithet of Helen from her mother Leda. In L.L-143 b 51 in a hypermetric line she is called *ledeta*. See below § 8 n. 2 (trans.)

tuc si grad ndermair do Eighist mac Teist ocus rocuir fis dia shaigidh ocus ised roraidh in tectaire fri hEigist<sup>25</sup> : Tuc ben Aigmimnoin gradh dnuitsi ocus adubairt rit dul dia hindsaigid<sup>26</sup> ocus co faifedh let ocus cosain<sup>27</sup> righi na Greci frit<sup>28</sup> naimdib imailli tria si ocus dono dlighi-siu ben<sup>29</sup> intí<sup>30</sup> isa ben siut uair ruc a derbraiter<sup>31</sup> sut do mnai siu ar eigin<sup>32</sup> ocus rodin-narbsat a righi na Greci. Is fir sin, ar se<sup>33</sup>, ragatsa ar cend mna Aigmimnoin ocus coisenat righi na Greci re<sup>34</sup> macaib Aidir. Tuc Eigist iarsin ben Aigmimnoin leis ocus romarbh a<sup>35</sup> athair<sup>36</sup>. .i. Aidir. Rohinnsigh<sup>37</sup> do Aigmimnon sin ocus ised<sup>38</sup> roraidh<sup>39</sup> nach toirmiscfedh<sup>40</sup> a sluaighedh<sup>41</sup> nocon decsat<sup>42</sup> in cogad for aen leith.

5. Intan imorro roimpo Aigmimnon [on Trai iarn]a togh-ail ocus slogh mor<sup>1</sup> imailli fris [do hinnised] dosum a ben ocus a ferann [do beth ag mac a brathar. Atbert Aigmimnon] rodhlig a nder[na ocus rotuitfedh Eighist inn. Rofháidh] a<sup>2</sup> ben tectaire [co hAigmimnon ocus ised adbeart fris gan tocht] doshaighed Grec [ minab ail leis a bhas co luath acht imdhighed doridhisi co Troigan bhail ar gabh nert no téighed] (fol. 67 r<sup>2</sup>.) isin conair bud<sup>3</sup> ail leis fein. Araisin<sup>4</sup> tainic Aigmimnon isin tir ar atbert gur ferr leis a marbad ina tir bodein inas a indarbad asa atharda dílis<sup>5</sup> Araisin rochuingid<sup>6</sup> Aigmimnon cairrdí tri.lá ocus tri naidhchi for a mnai co rochuireadh<sup>7</sup> a scis de ocus co codlaitis a sloigh ina tir fein a haithli in tiri namut a<sup>8</sup> rabutar. Raghaidh sin daib, ar an righan, acht na tísat asa<sup>9</sup> longaib isin tir ataimne ocus nar shal-tradh<sup>10</sup> ar féir na ar ferann an tiri acht beth isin traig in airét sin, ocus rogabsatsum do laim sin.

25 hEigheist. — 26 da saighidh. — 37 add fein. — 28 friad. — 29 mhnai. — 30 om. — 31 derbrathair. — 32 add lais. — 33 add. ocus. — 34 fri. — 35 om. — 36 athair Aigmimnoin. — 37 rohinnsedh. — 38 om. — 39 adbert. — 40 add sin. — 41 add uime. — 42 no condechaid.

5. — 1 add Grec. — 2 an. — 3 bus. — 4 add tra. — 5 ndilis. — 6 rocuinnigh. — 7 co cuireadh. — 8 ina. — 9 na tisibh as bur. — 10 add bar mbuinn.



and thus spoke the messenger to Aegisthus: The wife of Agamemnon has given you her love and says to you to go to her and that she would lie with you, and do you contest the kingship of Greece with her against your enemies. Moreover you have a right to the wife of him whose wife she is, for his brother took your wife by force and they [both] have banished you from the kingship of Greece. That is true, said he, I shall go to the wife of Agamemnon, and hold the kingship of Greece against the sons of Atreus. Aegisthus then took to himself the wife of Agamemnon and slew the father of Agamemnon i.e. Atreus. That <sup>2</sup> was told to Agamemnon and he said that he would not interfere with his hosting till either side had been defeated in the war.

5. Moreover when Agamemnon was returning from Troy after its destruction, a great host being with him, he was told that his wife and his land were in the possession of his brother's son. Agamemnon said that he had a right to do (?) what he had done, and that Aegisthus would fall for it. His wife sent a messenger to Agamemnon telling him not to come to Greece unless he were desirous of a speedy death, but to depart again to the Trojans where he held sway or to go any other direction he wished. Nevertheless Agamemnon came into the land, for he said that he preferred to die in his own country than to be banished from his fatherland. Yet he asked of his wife a respite of three days and three nights that he might rest himself and that his hosts might enjoy a sleep in their own land after the hostile territory in which they had been. They shall have that, said the queen, provided that they do not come out of their ships <sup>2</sup> into the land in which we are and that [their feet] <sup>3</sup> do not tread on the grass or soil of the country, but that they remain on the strand for that time, which thing they undertook to do.

<sup>2</sup> i.e. the murder of his father.

5. — 1 meaning doubtful. — 2 provided that you do not come out of your ships K. — 3 supplied from *bar mbuinn* of K.

6. O thairnic in cairrdi rofhocair<sup>1</sup> an<sup>2</sup> ben cath for Aigmimnon ocus fora brathair .i.<sup>3</sup> Menalaus no an tir do fhacbail. Dochuatar a comairli an tan sin<sup>4</sup> .i. Aigmimnon ocus Menalaus ocus in tres ben is ailli roboi<sup>5</sup> for bith .i. Ellind legda<sup>6</sup>. A righan, ar siat, tabair comairli cairdemail duinn ar Aigmimnon<sup>7</sup>. Dober ar an rigan<sup>8</sup>, masa<sup>9</sup> cugan doberar ocus nirbo coir a tabairt. Is coir am, ar siat<sup>10</sup>. Isí mu comairli daib, ar si, an tír a tangabar do fagbail<sup>11</sup> ocus gan cath do thabairt don cursa itir uair ní minic doberar<sup>12</sup> da choscar chatha ar ilchine-laib diaigh a ndiaigh, ar si. Cid chena dodhenum<sup>13</sup>, ar siat. Isí mo comairli<sup>14</sup> daib, ar si, dul docum Pirr meic Aichil isin Tesail ocus a guidhi in<sup>15</sup> theacht lib isin cath ocus da tí<sup>16</sup> ní ghebeit<sup>17</sup> in fiallach ut frib<sup>18</sup>. Is maith in comairli doberi duinn a righan, ar Aigmimnon acht cena ní miadh ocus ní maisi liumsa cath do brised ané for<sup>19</sup> in tres rann don domun ocus for gerait(h)ib in talman ocus feimedh catha aniugh<sup>20</sup> do Clemestra ocus do Eigist. Truagh anni bias desin bar<sup>21</sup> Ellinda legda .i. meisi do breith a crichaib ciana coimidhthi<sup>22</sup>, ocus adubairt<sup>23</sup> Aigmimnon ní hedh dodenam<sup>24</sup> acht caitheochmait<sup>25</sup> ocus na tuatha tinoilti ut ocus bermait buaigh ocus coscor uaithib don cur sa<sup>26</sup>.

7. Rotinoilset iarsin leth for<sup>1</sup> leith ocus rocataighset co ferrda ocus co feochair fichdha<sup>2</sup> co rochuimnigh cach dib a anfholaigh<sup>3</sup> da cheile a cein ocus a focus co torcair slogh dirime<sup>4</sup> difregra<sup>5</sup> eturro. Antan robo deine doib a<sup>6</sup> cor in chatha rofergaid cach re ceile dib comór<sup>7</sup>. Rocomraic Aig-

6. — 1 rofluagair. — 2 a. — 3 fora brathair .i. *om.* — 4 an tan sin *om.* — 5 bai. — 6 Eilleun .i. — 7 ar A. *om.* — 8 ar sí é. — 9 más. — 10 bar iat sum. — 11 dfagbail. — 12 berair. — 13 doghenam. — 14 ised is coir. — 15 um. — 16 *add se libh.* — 17 ghebhat. — 18 rib. — 19 ar. — 20 aniubh. — 21 ar. — 22 comhaidhe. — 23 adbert. — 24 doghenam ar se. — 25 caitheoch *with long stroke over h.* D. caitheochmait. K. — 26 ocus bermait. — sa *om.*

7. — 1 ar. — 2 ferdha fichdha. — 3 anfholaigh. — 4 dirimh. — 5 *om.* — 6 ag. — 7 rofergaid. — mór. *om.*

6. When the respite was over the woman challenged Agamemnon and his brother Menelaus either to give battle or to leave the country. They held council that time, that is, Agamemnon and Menelaus and one of the three <sup>1</sup> fairest women on earth i.e. Ledan Helen. Queen, said they, give us friendly counsel regarding (?) Agamemnon. I will, said she, if it is [first] given (?) to me, and it were not right [for me] to give it. Verily it is right, said they. This then is my advice to you, she said, to leave the country into which you have come and not to give battle at all now, for it is not often that two victories are won in succession over many races. What then shall we do? they said. This is my advice to you, spake she, to go to Pyrrhus son of Achilles in Thessaly and beg of him, to come with you to the battle, and if he comes, yonder troupes will not withstand you. Good is the counsel you give us, queen, said Agamemnon, and yet I deem it neither honorable nor seemly that yesterday I should have won a battle over one of the three divisions of the world and over the warriors of the whole earth, and that to-day I should refuse to give battle to Clytemnestra and Aegisthus. Pitiful will be the issue of it, said Ledan Helen, i.e. that I shall be carried off to distant, strange lands. Not so shall we do <sup>2</sup>, said Agamemnon, but we and yonder assembled tribes shall fight and we shall win victory and spoil from them now.

7. They then mustered their forces on each side and fought manfully fiercely and wrathfully, each remembering his enmity new and of old <sup>1</sup> to the other, so that a countless, limitless host fell between them. When they were in the fiercest of the fray each became greatly enraged with the other. Agamemnon and Aegisthus met in the very centre of the battle, and each of them gave a fierce, furious, ruthless attack on the other, and each of them smote his opponent with mighty, avenging, murderous blows. While they were thus engaged a royal

6. — the other two being Hermione her daughter and Polyxena daughter of Priam, the betrothed of Achilles. — <sup>2</sup> i.e. permit to be done? Helen here plays the rôle of Cassandra, accompanying Agamemnon from Troy and giving him wise prophetic advice that is not heeded.

7. — <sup>1</sup> *lit.* far and near.

mimnon ocus Aigist<sup>8</sup> for larmedon in chatha ocus tuc cach dib amus fichda feochair aingid amnus<sup>9</sup> for araile ocus rotuairc cach dib a cheile do brathbuilledhaibh dighlacha dímhora. Amail batar<sup>10</sup> amlaid sin doriacht righmilid do Grecaib cuca ocus isé tainic ann .i. Teocurus<sup>11</sup> mac Tailimoin<sup>12</sup> ocus ba do muinntir Eigist dósidhe ocus is do cobuir docuaidh<sup>13</sup> ocus ba hi Eisiona ingen Laimidhoin matair an ghilla sin ocus ní raibí maraen re Grecaib ac toghail Trae<sup>14</sup> oir<sup>15</sup> nir leig a maither<sup>16</sup> dó dul do trascrad fora derbraither ocus for macaib a derbrathar<sup>17</sup>. Roan abus ocus o roan<sup>18</sup> roghab Eigist righi Grec tuc ferann Tailimoin<sup>12</sup> ocus Ajax meic Tailimoin<sup>12</sup> ἄν Teocurus ar beth do aen<sup>19</sup> laim fris a cend Aigmimnoin. O thuc Teocurus imorro aichne<sup>20</sup> for Aigmimnon [ised roraith : ní] ragha as at bethaidh<sup>21</sup> ocus digel [atsa sluaiged na Troi fort ocus is cuma adubairt sin ocus luidh idir da] (fol. 67 v 1) rig na nGrec isin comruc co tuc fuirmedh don ghai<sup>22</sup> mor boi ina laim ar amus Aigmimnoin co roroinn in sciath sectfillti ar incaib in airdrig co ruc urraind tresan luirig trebraid tredualraig don leith anall. Ba garb in ghuin sin ocus ba guin dighla ocus bais<sup>23</sup> dontí ara tucad hi ocus rodhlig antí tuc<sup>24</sup> a tabairt diamadh maith leis dighail a braitrech ocus roben<sup>25</sup> a chend dá mhede<sup>26</sup> ocus dochuatar fon cath iarsin<sup>27</sup> a ndis. Rogabsat<sup>28</sup> or slaighi<sup>29</sup> na slogh co ndorcair ár mor leo.

8. Dorala Menelus<sup>1</sup> cuca ocus foirind<sup>2</sup> mor<sup>3</sup> dia muintir imaille fris ocus rofobair<sup>4</sup> cách dib a ceile ocus tucsatsom goin gacha fir a Menelus<sup>1</sup> ocus tuc Menelaus<sup>1</sup> sleg<sup>5</sup> gaca fir dibsuim ocus roscuirset<sup>6</sup> a muintir oraile<sup>7</sup> iat iarsin. O rofairigh<sup>8</sup> tra Menelus<sup>1</sup> eisleis air fein ocus in righ do tuitim<sup>9</sup> roélo asin cath ocus cet oglach dia muintir imailli fris ocus

8 Eighist. — 9 add ettróthar. — 10 dobadur. — 11 Teochurus. — 12 Taillemoin. — 13 dothainic. — 14 na Troi. — 15 uair. — 16 mhathair. — 17 brathar. — 18 om. — 19 daen. — 20 aithni. — 21 add ar sé. — 22 ghae. — 23 bháis. — 24 antí ara tucad. hi. — 25 dobhen. — 26 mhéidhe. — 27 asa aithle. — 28 ocus dogabsat. — 29 slaidhe.

8. — 1 Menalaus. — 2 foreann. — 3 om. — 4 roobair. — 5 goin. — 6 ruscuiredar. — 7 o cheli. — 8 roairigh. — 9 toitim.

champion of the Greeks came to them, and he who came was Teucer son of Telamon, one of Aegisthus' people, and it is to help him he went, and Hesione daughter of Laomedon was the mother of that youth. He did not accompany the Greeks to the destruction of Troy, for his mother did not allow him to go to overthrow her brother and her brother's sons<sup>2</sup>. So he remained at home, and when<sup>3</sup> Aegisthus seized the kingship of Greece he gave the land of Telamon and of Ajax son of Telamon to Teucer so that he would co-operate with him against Agamemnon. When Teucer recognised Agamemnon he spake thus: Thou shalt not escape alive and I shall avenge on thee the hosting of Troy. And whilst he was saying that he went into the fight between the two kings of Greece, and he gave a thrust of the great spear that was in his hand at Agamemnon, so that he split the sevenfold shield in front of the High King and brought the point of the spear through the triple . . . <sup>4</sup> triple-looped corslet out on the other side. Rough was that wound, and it was a wound of vengeance and death to him to whom it was given, and he who gave it was bound to give it if he wished to avenge his brothers<sup>5</sup>, and he cut Agamemnon's head from his neck<sup>6</sup>, and both of them<sup>7</sup> then went into the battle. They began slaying the hosts so that many fell slaughtered by them.

8. Menelaus chanced to approach them and a great troupe of his people with him, and each of them attacked the other, and they inflicted each man of them a wound on Menelaus, and Menelaus thrust a spear into each of them, and finally their people separated them. When Menelaus noticed that no one was heeding him and that the king had fallen he slipped out of the battle with a hundred warriors of his people, and

2 i.e. Priam and his sons. — 3 *omit* roan as in K. — 4. meaning of *trebraid* not fixed; variously translated "tripleringed", "triple-braided", "three-ply"; probably contains *tre-* "three, triple", but cf. *na t[h]ig t[h]rebraid Arch. III 306 § 11. i talmain trebruid. Z.C.P. VIII 231.* — 5 Ajax the elder alone of his brothers had fallen at Troy. — 6 *mède* the lower part of neck at its junction with the trunk, *muinél* being upper part. — 7 i.e. Aegisthus and Teucer?

rosiacht cona <sup>10</sup> luing airm a raibi Ellenn *legba* ingen Tenair <sup>11</sup>. Cidhtracht bail <sup>12</sup> a rabutar lucht in trichat long ni terna <sup>13</sup> dib ina bethaigh acht Menelus <sup>1</sup> ina <sup>14</sup> aenur co lucht a luingi ocus rosiacht Menelus <sup>15</sup> iarsin co columnaib Prótin ocus dorighni sigh ocus caencomruc re righ in tiri .i. Forann ocus roboi <sup>16</sup> ann condecaid cum bais <sup>17</sup> do ghaib cró ocus troim-éslainti iar foirinn. Tuc Poiréth <sup>18</sup> mac Rinnail iarsin Ellinn *legda* dia hainneoin ocus roboi <sup>19</sup> tri hoidhthi <sup>20</sup> oca ocus atbath do recht iarna sarugud do ghalar aen-oidhthi <sup>21</sup> iar maidm a cridhi <sup>22</sup> ina cliab <sup>23</sup> do cumaidh a caemlennain .i. Alaxandair mac Priaim.

9. Aigimimnon tra forfacaib. sidhe mac maith .i. hOirist mac Aigimimnoin ocus Clemestra a máthair ocus o romarbad a athair dochuaidh ar techidh <sup>1</sup> a mathar co a derbsiáir roboi <sup>2</sup> a sleib Tuirc .i. bansacart do Deain .i. Déána eisidhe <sup>3</sup> ocus ingen do Aigimimnon hí ocus do <sup>4</sup> Clemestra <sup>5</sup>. Rohinnlaicedh uaithi-sein he co Tairs co righ na Foceta ara comairce arná <sup>6</sup> marbad a mathair fein he ocus roghab <sup>7</sup> sein cuigi é ocus dorinne <sup>8</sup> comunn ocus caratrad eturru ocus a mac fein <sup>9</sup> conidh edh atberdis cach robtar <sup>10</sup> derbraithri diblinaib ocus roboi annsin <sup>11</sup> co cenn *noi mblíadan*. Rotinoil Oirist na Foceta iarsin ocus dochuaidh do dhighail a athar for a mathair ocus for Eigist for a fer. Secht catha imorro roboi mac Aigimimnoin ocus a *noi* roboi Eigist ocus a <sup>12</sup> righan. Rochathaighset co hacarb iarsin do *leith* for *leith* <sup>13</sup> ocus dorochair <sup>14</sup> Eigist annsin <sup>15</sup> contuitim ocus rig <sup>16</sup> na Focheta ocus a mac .i. Peiris mac rig na Focheta <sup>17</sup> ocus ní térna <sup>18</sup> duine maínech do Grecaibh ocus

10 có a. — 11 ingen T. *om.* — 12 cidh fhuil ann tra acht an bhail. — 13 ternó. — 14 a. — 15 dosiacht iarum Menalaus. — 16 dobhai. — 17 co fuair bas. — 18 Poreth. — 19 báí. — 20 hoidhchi. — 21 oidhchi. — 22 croidhe. — 23 ina cliab *om.*

9 — 1 teithedh. — 2 báí. — 3 Dhean isidhe : .i. Déána *om.* — 4 *om.* — 5 *add* a matair. — 6 nach. — 7 dogab. — 8 dorinnedh. — 9 *for* ocus a mac fein *read* ocus dorinne mac righ na Foceta ocus Oirist comann. K. — 10 bat. — 11 bai ann. — 12 an. — 13 *leith uncontracted*. — 14 dorochair. — 15 *om.* — 16 rí. — 17 ocus a mac... Focheta. *om.* — 18 ternó.

he reached his ship<sup>1</sup>, the place where Ledan Helen the daughter of Tyndareus was. However where there had been the crews of thirty ships there did not escape alive any but Menelaus alone and the crew of his one ship, and Menelaus afterwards reached the Proteian columns<sup>2</sup> and made peace and entered into friendly relations with the king of that country i.e. Pharo and remained there till he died of violent pains<sup>3</sup> and severe illness according to some. Pirithous son of Rinnail(?)<sup>4</sup> then took Ledan Helen to wife against her will, and she was three nights with him when she died of a paroxysm of grief<sup>5</sup> being laid low by a single night's illness when her heart brake in her breast through grief for her fair lover Alexander son of Priam.

9. Agamemnon left a worthy son i.e. Orestes son of Agamemnon and Clytemnestra was his mother. When his father was slain he fled from his mother to his sister who was in Mount Taurica<sup>1</sup> as a priestess of Diana, and she was a daughter of Agamemnon and Clytemnestra. He was conveyed from her to Taurus<sup>2</sup> king of the Phocians and put under his protection lest his own mother should slay him, and the king received him and formed companionship and friendship between him and his own son, so that all used to say they were brothers, and he remained there for nine years. Orestes then mustered the people of Phocis and went to avenge his father on his mother and on Aegisthus her husband. Seven

8. — 1 co a K. — 2 i.e. the borders of Egypt, the Protei columnae of Vergil. — 3 *gai* or *gaethe chró* (lit. "bloody darts") used of darting, shooting pains. cf. *conar fhacadur galur nā eslainte nā gai chró ina chois*. Acall. 4223. — 4 If, which is doubtful, 'Poireth is Pirithous this refers to an earlier episode in Helen's life. However when Pirithous, who was a son of Ixion, and Theseus determined to marry goddesses it was Theseus not Pirithous who abducted Helen. cf. Gilla in Choimded hua Cormaics poem: *Cét éligud. sa (om. sa) Téis maic Peil/colluid Elend ledeta léir/dasall úad Paris mac Priaim/ is na Gemini tria gliaid*. L.L. 143 b 50. cf also Vera Historia (Lucian) chap. xxvi where before Rhadamanthus in the Other World Theseus and Menelaus both claim Helen as their wife. — 5 *recht* used for a violent outburst of grief as well as anger.

9. — 1 Taurica where Iphigenia was priestess is a peninsula; probably confused here with Mount Taurus. — 2 Strophius, a brother of Agamemnon, was the king of Phocis who befriended Orestes.

do Fochetaib do neoch roboi<sup>19</sup> isin cath ina bethaidh ass acht Oirist mac Aigminnoin agus Teocurus mac Tailimoin dono romarb rígh<sup>16</sup> na Focheta Peiris<sup>20</sup> agus Oirist romarb Eigist rígh<sup>21</sup> Grec agus [romarbh] Oirist dono a mathair fein iarsin<sup>22</sup> a ndigail [a athar agus rogab] fein rigi na Greci iarsin<sup>23</sup>.

10. [Rogab tra cuthach agus fualang iarsin] Oirist iar [marbad a mathar agus adubairt an guth ris isin oidhchi] (fol. 67 v 2).. aislingi<sup>1</sup> co fuidhbídh<sup>2</sup> slainti on chuthach dia marbad<sup>4</sup> a siair<sup>3</sup> .i. in banscart boi i Sleib Tuirc agus dia fotraicedh é<sup>4</sup> asa fuil agus co rucadh aracht Deain leis co Grecaib<sup>5</sup> robo<sup>6</sup> shlan dia galar iarsin<sup>7</sup>. Romarbsom<sup>8</sup> a siair<sup>9</sup> agus rofotraic asa<sup>10</sup> fuil agus ruc aracht Deain co Grecaib<sup>11</sup> agus rosgab fein ríghí na<sup>12</sup> Greci<sup>13</sup>. Eirmionai<sup>14</sup> dono ingen Menelus meic Aidir agus do Eillinn legda ben is caime roboi isin domun acht a mathair ronaiscid hi<sup>15</sup> re hOirist mac Aigminnoin resiu<sup>16</sup> domarbad a athair agus o romarb a (h) athair<sup>17</sup> roinnarb a mathair agus brathair a athar é amail roraidsimar<sup>18</sup>. Tuc Pírr mac Aicil<sup>19</sup> Eirmiona iarsin tar sarugud Oirist otconndaire co hanbonn<sup>20</sup> é iar marbad a athar agus iarna innarbad bodein. O roghab Oirist ríghí<sup>21</sup> roboi<sup>22</sup> ac iaraigh a mna for Pírr agus ní thuc Pírr freagra fair acht isbert<sup>23</sup> romuirfedh é fein dia n. imraidedh i<sup>24</sup> co brath. Dochuaidh Oirist iarsin do acallaim sacairt tempaill Apaill co hInis Deil agus tuc seotu<sup>25</sup> agus maine imda do ar Pírr do brath agus

19 bai. — 20 agus Peris. — 21 Eighist .i. rí. — 22 fein iarsin *om.* — 23 *om.*

10. 1 *om.* : *read in text* [in] aislingi. — 2 fuighbhedh. — 3 *add* fein. — 4 hé. — 5 agus co. — Grecaib. *om.* — 6 robudh. — 7 *om.* — 8 *add* iarsin. — 9 shiúr. — 10 rufotraig ina. — 11 agus ruc — Grecaib. *om.* — 12 *om.* — 13 Grec. — 14 Ermiona. — 15 ronaiscedh i. — 16 riasú. — 17 iar marbad a athar. — 18 roraidsenar. — 19 Aicil. — 20 hanbhfaun. — 21 *add* Grec. — 22 bai. — 23 atbert. — 24 *om.* — 25 seoda.



battalions moreover had the son of Agamemnon, and Aegisthus and his queen nine. They fought bitterly on both sides, and Aegisthus and the king of the Phocians and his son i.e. Peiris<sup>3</sup> son of the king of the Phocians fell together<sup>4</sup>, and of those who were in the battle no person of substance of the Greeks or if the Phocians escaped alive except Orestes son of Agamemnon and Teucer son of Telamon who slew the king of Phocis [and] Peiris and Orestes<sup>5</sup> who slew Aegisthus the king of Greece, while Orestes slew too his own mother afterwards in revenge for his father and seized the kingship of Greece.

10. Then madness and frenzy seized Orestes after slaying his mother, and a voice said to him in a vision in the night that he would recover health from his madness, if he slew his sister i.e. the priestess who was in Taurica and bathed in her blood and [told him] that he should carry the image of Diana with him to Greece and that he would be<sup>1</sup> then cured of his malady. He [accordingly] slew his sister and bathed in her blood and carried the image of Diana to Greece and took himself the kingship of Greece. Hermione the daughter of Menelaus son of Atreus and of Ledan Helen, the loveliest woman on earth except her own mother, had been affianced to Orestes before his father was slain, and when his father was slain his mother and his uncle banished him as we have said<sup>2</sup>. Pyrrhus son of Achilles then took Hermione in despite of Orestes, when he saw him powerless, his father being slain and he himself banished. When Orestes took the kingship of Greece he kept demanding his wife from Pyrrhus, but Pyrrhus returned him no answer except to say that he would kill him if he ever mentioned her. Orestes then went to consult with the priest of the temple of Apollo to the isle of Delos<sup>3</sup>, and gave him abundant jewels and riches to betray Pyrrhus. So the priest abandoned<sup>4</sup>

3 *recte* Pylades. — 4 reading of K here correct as Pylades survived the battle. — 5. There is a full stop here in D. An leg. *romarbad* Eigist?

10. — 1 modal past tense. — 2 as we have said before K. — 3 Apollo had a temple here as well as at Delphi. — 4 betrayed K.

dotreic <sup>26</sup> in sacart Pírr do hOirist <sup>27</sup> agus roghab <sup>28</sup> Oirist tempall Apaill for Pírr agus romarbad Pírr ann agus rogonadh Eirmiona agus rohaincedh hí <sup>29</sup> iarna guin ara gradh agus ar daigh a tabarta agus roletair sí <sup>30</sup> fein a crecht corbo marb d'facetoir uair rob ferr lesi <sup>31</sup> a haigedh <sup>32</sup> nas <sup>33</sup> a faicsin do mnaica namait.

11 Roboi <sup>1</sup> hOirist iarsin fri ré cian i righi na Greci no gur gab mac Eighist meic Theighist <sup>2</sup> .i. Aimpitir mac <sup>3</sup> Eigist tech fair agus romarbad Oirist ann co maithib a aesa gradha <sup>4</sup> agus roghab Aimpitir rigi tareisi Oirist <sup>5</sup> agus rothinoilset aes gradha Oirist iarsin agus Teochrus mac Tailimoin co hAimpitir mac Eigist agus romarbsat ina mórdail airechtas <sup>6</sup> agus roghab Teochrus mac Tailimoin righi Greci <sup>7</sup> iarsin conidh <sup>8</sup> indti fuair bass <sup>9</sup>. Conidh <sup>8</sup> iatsin echta agus aigheda Grec iar toghail Troi <sup>10</sup>. Finit.

<sup>26</sup> romairnn. — <sup>27</sup> Oirist. — <sup>28</sup> dogabh. — <sup>29</sup> í. — <sup>30</sup> roleadair sisi. — <sup>31</sup> le — <sup>32</sup>. hoighidh — <sup>33</sup> iras.

11. — 1 bai. — 2 Téis. — 3 Aimpituir mac meic. — 4 co maithib a muintiri. — 5 om. — 6 ina mhoroirechtus féin é. — 7 Grec. — 8 canadh. — 9 ba. — 10 na Troi.

Pyrrhus to Orestes, and Orestes captured the temple of Apollo on Pyrrhus, and Pyrrhus was slain there and Hermione wounded, and her life was spared when she was wounded on account of [Orestes] love for her and that she might be his wife (?), but she lacerated her wound and died from it straightway, for she had liefer her death than to see herself the wife of her enemy<sup>5</sup>.

11. Orestes was for long afterwards in the kingship of Greece until the son of Aegisthus son of Thyestes i.e. Aimpiter<sup>1</sup> son of Aegisthus captured the house over him, and Orestes was slain there with the nobles of his followers. Aimpiter seized the kingship of Greece after Orestes, and later the retainers of Orestes with Teucer son of Telamon assembled against Aimpiter son of Aegisthus and murdered him in his convened assembly and Teucer son of Telamon then took the kingship of Greece and died holding it. So that these are the woeful deeds and tragic deaths of the Greeks after the destruction of Troy.

Finit.

<sup>5</sup> the episode of the betrayal and death of Pyrrhus is told at greater length in the story 'The Third Troy' (see Introd.) where the explanation of his easy capture is given as follows: *uair ni rabhadur airm ag Pirr isin tempall uair nir dual airm fhuiligh[th]i do breith a tempall Apaill .i. tempall coem coisecurtha esein. K. 40 r 2. cf. also from Gilla in Choimded's poem: Ingen Eline re ndruiis ocus ingen Menelaus/Ermionis in gasta grind is impi romarbad Pirr. LL. 143 b 48.*

11. — 1 in T. Tr. (L. L.) l. 623 Aimpiter is said to be a son of Laomedon.

SOME ASPECTS  
OF  
IRISH INFLUENCE ON YORKSHIRE

---

I

An important feature of Scandinavian influence on England, and especially North-Western England, as has been shown by Professor Eilert Ekwall in his important monograph (*Scandinavians and Celts in the North-West of England*, Lund 1918), is that which betrays a strong Irish trait. Professor Ekwall, it should be noted, by the terms of his thesis was mainly concerned with Northern England west of the Pennines, but he deals with a number of Yorkshire examples. In the course of conducting the English Place-Name Society's Survey of Yorkshire, I have found an additional number of interesting examples of this influence which bear out Professor Ekwall's remarks. This material together with that which Professor Ekwall presents is discussed with etymological notes hereafter.

II

The Scandinavian raids on Ireland began in the 8th century and were chiefly carried out by Danes or, as the Irish Chronicles call them, the *Gaill* or foreigners. But in 836 the Four Masters note the arrival of 60 shiploads of Northmen: in the same Annals s.a. 847 distinction is made between the *Dubhgai* « the dark foreigners » (i.e. the Danes) and the *Finnagai* « the fair foreigners » (i.e. the Norwegians). About 850 the Norwegians began to settle and their chief centres were Dublin,

Limerick and Wicklow. The extent of their settlements increased but never seems to have left the coastal district. When this state of affairs was reached the native Irish and the newly arrived Norwegian population naturally exercised mutual influence on their respective civilisations: the Irish adopted a number of Scandinavian words (cf. Marstrander, *Bidrag til det Norske sprogs historie i Ireland*), whilst Scandinavian sculpture and language exhibit considerable traces of Irish influence; the obvious conclusion is that the two peoples lived intimately together for several generations.

Meanwhile, the Danes had been conducting a series of well organised raids on England and under Halfdene they settled in Yorkshire (Anglo-Saxon Chronicle s.a. 876), founding the Scandinavian kingdom of York.

Soon after this were the beginnings of a new Scandinavian invasion; this time of Norwegians who had come from Ireland. According to Ethelwerd, the jarl Siefred is said to have made two descents on Northumbria; he was probably identical with the Siefred whose name appears on the York coins of 893 and thereabouts (cf. Gordon, *Scandinavian Influence on Yorkshire Dialects*, Yorks. Dialect Soc. 1923). It is important to note that the name Siefred from ON *Siggferd* is of West Scandinavian origin (Björkman, *Nordische Personennamen*, p. 117 and note 1). He was in alliance with the Danes who were campaigning against king Alfred and seems to have died fighting. This is the beginning the second great Scandinavian invasion. It was well recognised at the time in the strengthening of the north-western forts against Irish Vikings in 918 (Anglo-Saxon Chronicle MS E, s.a. 923). The following year Ethelfled the Lady of Mercians captured York, and it was perhaps the fall of York to the English that brought to England more Viking assistance from Ireland. For, in the same year « Regnold the king captured York » (*ib.* MS E s.a. 921). This Regnold is known elsewhere as Ragnvald mac Bicloch and in the preceding years he had harried Ireland and the Isle of Man. He was the first of a series of Irish Viking kings of York which lasted for 35 years. He was succeeded by his brother or cousin Sigtryggr who had been expelled from Dublin by

Guthfrid O'Ivar and who is said in England to have slain his brother Niel (*op. cit.*, s. a. 921). Intercourse was now thoroughly established between York and Dublin; in fact the state of affairs at the battle of Brunanburh (*op. cit.*, s. a. 937) shows a very intimate connection. It was at this time that Norwegians bearing a strong Irish colouring came and settled in Yorkshire, and it is to them that we must ascribe any traces of Irish influence on Yorkshire.

One striking feature of Irish influence as dealt with hereafter is that it is usually found in districts settled by Norwegians rather than Danes. This is what is to be expected from stray clues in the Chronicles: the first time that the Scandinavians are distinguished as « Danes » and « Northmen » (i.e. Norwegians) in the Anglo-Saxon Chronicle is in the annal for the year following Regnold's invasion; after the Battle of Brunanburh « the Northmen departed across the sea to Dublin » (Anglo-Saxon Chron., s. a. 937: *Gewitan him þa Norþmen . . . ofer wæter Difelin secan* II., 53 ff); five years later in 942 the Five Boroughs which « formerly belonged to the Danes now submitted in their distress to the Northmen ». The Norwegians seem, therefore, wholly responsible for introducing Irish influence at that period.

### III

Apart from the use of words like ME *kapal* « a horse » (from OIr. *capell*) and possibly *kros* (*cf.* Förster, *Keltisches Wortgut*, p. 28 ff), Irish influence is exhibited in two particular ways. The first is in personal names found either in independent use (A.i) or as elements of place-names (A.ii); the second is the use of Irish types of names such as place-names in which the order of the elements is reversed and place-names containing Irish words like *airgh* (B).<sup>1</sup>

Personal names found in independent use are of doubtful value for estimating localisation of Irish influence, though the names in question would probably be rarely found within a

1. These classes refer to the sections discussed in full below.

century (from the time of introduction to the first recorded instance in Yorkshire) outside the districts where Irish influence was strong. On the other hand place-names definitely localise the centres of Irish influence. Such centres as indicated by place-names are further indicated by independent personal names and by names of a purely Norwegian character. Peculiarly Norwegian elements are fully discussed by Professor Ekwall in his *Place-Names of Lancashire*; one need only summarise his results: *bud* « booth », the assimilated words *brekka* (=Dan. *brink*) « hillslope », *slakki* (=Dan. *slanke*) « a hollow », *foss* (=early ON *fors*) « a waterfall », and *skáli* « a shieling », *gil* « a ravine », and the place-name *Normanby* « farm of the Norwegians » are good tests of Norwegian settlement and in the following survey a number of examples are adduced without further etymological comment (C.)<sup>1</sup>.

## WEST RIDING.

UPPER CALDERDALE. — A. ii. Fixby, Mankinholes. B : Golcar. C : Boothroyd near Dewsbury (1275 *Bouderode*), Breck near Halifax. New Break near Huddersfield (1348 *Newebrek*), Slack near Huddersfield (1379 *Slak*), also in Halifax (several), Scholes near Dewsbury (1228 *Scales*), near Stainland (1308 *Skoles*), near Huddersfield (1274 *Scoles*), Scholecar near Halifax (1593 *Scolecar*).

CRAVEN. — A. i : Colman, Dunecan, Fech, Feg, Glunier, Maban, Macus. A. ii : Stainpapan, Yockenthwaite. B : Batrix, Feizor, Gamelsargh, Hillgrim, Snelsargh, Stainpapan, Stratesargh. C : 1540 *Fontaunce Scale* (on Fountains Fell), Oughtershaw near Yockenthwaite (1241 *Uhtredescal*), Winskill (1414 *Wyndescale*), Gaisgill (1182-5 *Gasegill*), Halton Gill (1535 *Halton Gylls*), 1535 *Fernagil* (in Malham), 1200 *Prestegile* (in Long Preston), Raisgill near Yockenthwaite (1241 *Reisegil*), Surgill near Carleton (1202 *Solresgile*), Raygill in Bowland (DB *Raghil*) Withgill in Mitton (1285 *Wythbekil*), Howgill (1285 *Holegil*).

1. Classes A and B are fully discussed hereafter.

RIPON & NIDDERDALE. — A. i: *Claman, Gillemichel, Macus, Malcolun, Malcolmum*. A. ii: Gill Moor. C: 1198 *Godwinescalez* (in Ripley)

#### NORTH RIDING.

UPPER WENSLEYDALE. — A. i: *Colman, Gilmychel, Ghilpatric, Meriaduc*. A. ii: Melmerby, *Patrick Keld*. C: Fossdale (1280 *Fossedale*), Gammersgill (1388 *Gamyyscale*), Skell Gill (1301 *Skalgayl*), 13th cent. *Scalestedes* (in Wensley), 1388 *Slaypegill*, 13th cent. *Ulegile* (in Wensley), 1176 *Wantegile* (in Castle Bolton), Howgill (1218 *Holegile*), 1218 *Ackegile, Stiwardgile* (in Widdale).

LOWER WENSLEYDALE & CATTERICK. — A. i: *Donwald, Ghille Ghilepatric, Sudan*. A. ii: Patrick Brompton, Gatenby. B. Oran ?, Arrathorne, *Miregrim*. C: DB *Normanebi* (in Hali-keld), 13th cent. *Scaleflath* (Colburn), 13th cent. *Leveracgille* (in *Miregrim*), Thieves Gill (12th cent. *Theuesgill*), 1228 *Helegile*, 13th cent. *Witbegile* (all near Hipswell).

GILLING DISTRICT (NORTH SWALEDALE & UPPER TEESDALE). — A. i: *Brian, Crin, Finegal, Gylemychel*. A. ii: Brettanby, *Fingalgrave*, Melsanby. B: Eryholme. C: 13 *Bouthebanc* (Stapleton), 12th cent. *Brekelandes* (in Jolby), Scales in Easby (1137-47 *Scales*), 1275 *Skaleflat* (in Fremington), Priest Gill (13 *Prestegile*), Faggergill (1280 *Fagardegile*), Easegill (13 *Esgil*), 1285 *Walter Gille*, William Gill (13 *Williamgill*), Scargill (12 *Scakregill*), Wemmergill (1264 *Wymundergil*).

ALLERTONSHIRE DISTRICT. — A. i: *Dughel, Malgrin, Melmidoc, Ghilemichel*. B: Irby, Irton, Sawcock, C. Blowgill, Fowgill.

CLEVELAND. — A. i: *Colman, Magbanet, Patricius*. A. ii: Coldman Hargos, Commondale, *Dunlangbrotos*, Lackenby. B: Airy Hill, Airyholme, *Hillbraith*. C: Normanby (2), 1086 *Brecche* (in Whitby), 1231 *Likkebrekke* (in Coatham), c. 1265-78 *Waterslakgille* (near Whitby), 12 *Scalebec* (in Liverton), 12 *Burnolfscates* (in Guisborough), 12 *Raufscates* (in Kildale), 1250-5 *Scalestedes* (in Guisborough).

RYEDALE & PICKERING MARISHES. — A. i: *Ghilander, Truite*. A. ii: Appleton le Moor, Dowthwaite. B: Airyholme, Irton.



C. Laskill (1170 *Lauescales*), 1335 *Mulfoss* (in Hartoft), 1335 *Hyndeslaksida* (in Thornton Dale), Normanby.

## YORK.

YORK & TADCASTER, — A. i : *Colman, Duuegald, Gillemichel, Gluneorn Glunier, Macus, Meurdoch*. A. ii : *Colmāngate, Galmanlithe, Patrick's Pool*. B : *Divelinstones*. C : *Bootham* (1150-61 *Buthum*).

## EAST RIDING.

The East Riding examples are scattered, mostly in the northern part of the Riding: A. i : *Ghil, Ghilebrid, Malcolmbe, Murdac, Patricius*. A. ii : *Duggleby*. B : *Argam, Arram* (2), *Arras, Aldergs*. C : (Norwegian influence is similarly strongest in the north) : *Scorborough* (DB *Scogerbud*), 13 *Buthdale* (Thoralby), *Lund on the Wold* (1231-5 *Lund subtus Brek*), 12 *Brecca* (in Catton), 1175-86 *Bildebrec, Haibrec* (in Skirpenbeck), 1220-2 *Halleslac, Refholeslac* (in Huggate), 1175 *Grenesdaleslack* (in Willerby), *Fangfoss* (1203 *Fangefos*), *Catfoss* (DB *Catefos*), *Wilberfoss* (1201 *Wilburgjosse*), 13 *Grengylls, Wedyrgyll* (in Thixendale).

The heaviest settlements appear to be in the northern parts of the North Riding. The Wensleydale, Catterick and Gilling districts are probably extensions of similar settlements in Cumberland and Westmoreland. The Craven and Upper Calderdale settlements are extensions from North Lancashire. Nidderdale and York are probably further extensions of the Wensleydale settlement. The Cleveland and East Riding settlements appear, however, to be independent of these, and one cannot overlook the possibility of these districts being settled by men who had come by sea, probably by way of Caithness. The statement in *Kormaks Saga* that Scarborough (YWR) 'was founded by Þorgils Skarði, who had harried in Ireland in the previous year, proves the likelihood of this being the case. Ryedale is an extension from the northern East Riding settlements.

1. V. Gordon's *Introduction to Old Norse* (Oxford 1927), note to 16 34 on page 225.

## IV

The treatment of OIr. sounds in OE and ME loans is a matter of doubt. The state of the orthography of the records from which most of the material is drawn is not altogether reliable. A certain number of points can, however, be made, if we bear in mind the fact that most of the names dealt with were probably borrowed in the 10th century and that in a number of cases they underwent English sound-changes and are subject to Norman orthographic devices.

1) OIr. *ae* became *a* (Malcolombe, Malgrin, etc.) ; *e* (Melmidoc, Melsonby, Melmerby).

2) OIr. *ai* became *ai* as in Gatenby ; the usual development of Ir. *airgh* is ME *erg* with occasional forms like *arg*. The OIr. gen. in *-ain* is preserved as *-ene* in some forms of Brettanby, Gatenby and Lackenby.

3) OIr. *ia* is preserved in Brian, but usually it appears as *e*: Fech, Neel, Feizor, Fixby.

4) OIr. *ui* became *u*, *eu* in Murdac ; the gen. form. *-muire* became *-more* in Melmerby.

5) OIr. *o* becomes *a* in Galmanlithe (?), Lackenby, Stainpapan (cf. OIcel, *Kalman*, *Kamban* from OIr. *Colman*, \**Comban*).

6) OIr. aspirated *b(h)* appears as *v* in Duuegald, Dowthwaite.

7) OIr. *g(h)* appears as *g* in Duuegald, Finegal, Ghille, etc., Coldman Hargos, Yockenthwaite. In the various forms of *erg* it had apparently a palatal quality and eventually became [j].

8) OIr. *ch* (aspirated) appears as *k*, e. g. Lackenby, Mankinholes, Sawcock.

## A. — PERSONAL NAMES.

## I. — NAMES FOUND IN INDEPENDENT USE.

[**Alcom(e)** TRE DB (Earby in Craven, YWR); this name is scarcely Germanic, though its origin is obscure. It enters into

the place-name Alcomden, a place not far from Mankinholes (YWR) *infra*.]

**Brianum** filium Alani 1208 FF (Melsonby near Gilling, YNR): — OIr. *Brian* (FourM, IrS, SanctHib). It is found in ON as *Brján* (*Rev. Celtique* vol. 3, p. 187).

**Claman** TRE DB (Arkendale, YWR): — the etymology of this name is not certain but it seems to be from an OIr. personal name \**Claman*, a diminutive of a personal name connected with Ir. *clam* adj. « having the hitch or mange, wretched »; cf. Ir. *claim* « mange ».

**Colemannus** alive c. 1086 (1157 YCh. no. 354; Knapton near York); **Coleman** 1176 P (Coverham, YNR); **Colman** 13th cent. Kirkst. (YWR); **Coleman** 1252 *Assize Roll* no. 1048, m. 4d (Cleveland, YNR), etc. OIr. *Colman*, gen. *Colmain* (FourM, Donegal, IrS, etc.), a shortened form of earlier *Columban* (cf. **Malcolumbe** *infra*). The OIcel. form of the name was *Kalmán* (*Rev. Celt.* vol. 3, p. 188).

**Crin** TRE DB (Fremington in Swaledale, YNR): — from an OIr. personal name \**Crin*, the base of the OIr. name *Crinan* (FourM, Oeng; cf. Förster, *Keltisches Wortgut*, p. 61); the name is originally from OIr. *crin* 'dry, withered'. Cf. the personal name *Crin* (*Liber Vitae Dunelmensis*, fol. 42 \*bottom).

**Doneuuald** 1086 DB; **Dunewaldus** YCh. 354 (both references to the same man; Clifton on Ure, YNR): — OIr. *Domnball* (FourM), *Domnall* and the Latinised form *Donalldus* (SanctHib), from PrCelt. \**Dunno-valo-s* (Woulfe 180).

[**Dragmel** 959 BCS no. 1052 (Howden, YER): — possibly from an unrecorded OIr. name \**Dragmael*; cf. Ir. *dragan* « warrior » (and **Malcolumbe** *infra*).]

**Duncani**, Willelmi filii 1155 YCh. 76 (Kilnsey in Upper Wharfedale, YWR): this name is identical with the Scottish name *Duncan* from OGael. *Donchad* (MacBain); cf. OIr. *Dunchad* (FourM, IrS, SanctHib) and the OIr. diminutive form *Donncuan* (FourM). In the later additions to the *Liber Vitae Dunelmensis* (facsimile edition, Surtees Soc. vol. 136, fols. 12d, 13d) the name appears as *Dunacan* and *Dunecat*.

**Duuegaldi**, Hugo filius 12th cent. YCh. 217 (York); *Duglel* (error for *Dughel*, cf. DB *Dringlel* by the side of

*Dringhel* TRE DB (Sowerby under Cotcliffe, YNR): — OIr. *Dubhghall* (FourM, etc.); cf. Gaël. *Dughall* (earlier *Dufgal*, MacBain), Ir. *Dugald* (Woulfe, 181). In the later additions to the *Liber Vitae Dunelm*, it appears as *Duuegal* (fol. 13d), and in ON as *Dufgall*. This name was in OIr. originally applied to the « dark foreigners » i.e. the Danes, as distinguished from the Finnghaill ‘the white foreigners » or the Norwegians, cf. *Finegal infra*, and *supra* 34.

**Fech** TRE DB (Giggleswick in Craven, YWR); **Feg** TRE DB (Langcliffe in Craven, YWR): — OIr. *Fec*, *Fiacc*, *Fiacha* (Donegal, FourM, IrS, SanctHib, etc., Woulfe 185). Cf. Feizor and Fixby *infra*.

**Fyn**, Ricardus filius 1155-1165 YCh. 247 (York): — OIr. *Finn* (FourM, IrS, etc.). *Finnr* is common in ON, but it is probably (as here) a loan from the Irish (cf. Woulfe 186). It is highly improbable that this name is from the name *Finn* found in the OE heroic legends; except in one or two doubtful examples in place-names (e.g. OE *to finanmædwum* BCS 246, Finghall, YNR *infra*, and Finningley, Notts., DB *Feninglei*) the name *Finn* is extremely rare (cf. Redin, *Uncompounded Personal Names in Old English*, p. 19); in fact the three place-names quoted can be explained in other ways: Finghall and Finningley are possibly geonymics derived from an OE *fen* « fen, marsh » and denote « dwellers in the marshland » from an OE *\*Feningas* (cf. R. E. Zachrisson, *English Place-Names containing PrGerm. \*vis, \*vask*, 53, 54), whilst OE *to finanmædwum* probably contains OE *fina* « woodpecker ».

**Finegal** TRE DB (Langton on Swale YNR): OIr. *Finghal* (FourM, etc.); cf. MGael. *Fionnghal* (MacBain) and Manx *Fin-gal* (the name of the king of Man 1070-77 — Manx Chron.). The name means « white foreigner » and was used in OIr. originally to denote the Norwegians (cf. *Duuegald supra*).

**Ghile** TRE DB (Maunby near Gilling, YNR); **Ghil** TRE DB (Rillington, YER); **Ghille** TRE DB (Hutton Hang, Patrick Brompton, YNR): — OIr. *gilla* « a servant » found frequently as a theme in OIr. personal names (v. **Ghilander**, etc. *infra*). It was borrowed in ON as *Gilli*: cf. *Gilla* (*Liber Vitae Dunelm*. fol. 42\* d, col. 7 lower) and *Gil* (*ib.* fol. 43, line 18).

**Ghilander** TRE DB (Pickering Lythe, YNR) : — cf. Gael. *Gilleandrais* (MacBain) « servant of St. Andrew ».

**Ghilebrid** TRE DB (Leavening, YER) : — cf. Gael. *Gillebride* (MacBain), Ir. *Giolla brigde* (Woulfe 188) « the servant of St. Bridget » from *gilla* and OIr. *Brigit* (cf. Gael. *Bride*), gen. *Brigte*. Bridget appears in the later additions to the *Liber Vitae Dunelm.* (fol. 42\*) as *Brigida*.

**Ghilemic(h)el** TRE DB (Kewick, YNR) ; **Gylemychel** 12th cent. *Easby*. fol. 57 (Skeeby, YNR) ; **Gilmychel** 12th cent. *Brit. Mus. MS. Cotton Faustina* B. vii. fol. 82 (Wensleydale) ; Laising nepos **Gillemichel** c. 1140-8 YCh. 539 (Catterton near York, YWR) ; Adæ filii **Gillmichel** late 12th cent. (1202) FF (Ripon, YWR) : — OGael. *Gillemicel* (MacBain) « servant of St. Michael ». cf. *Gillemichel* (*Liber Vitae Dunelm.* fol. 53 top).

**Ghilepatric** TRE DB (Castle Bolton and Middleham in Wensleydale, YNR) ; **Ghilepatric** TRE DB (Sowber, YNR) ; **Ghilpatric** 12th cent. *Brit. Mus. MS. Cotton Faustina* B. vii. fol. 73d (Wensleydale, YNR) ; — OIr. *Gillepatric*, *Gillaphadraig* (FourM), Ir. *Giollaphatraicc* « servant of St. Patrick » from *gilla* and **Patrice** *infra*.

**Gluneorn** 1070-1100 Proclamation of Archbishop Thomas of York (printed in *Herrigs Arkiv*) (York) ; **Glunier** TRE DB (Rawdon, Yeadon, YWR) ; **Glunier** TRE DB (Carleton in YWR) ; **Glunier** TRE DB (West Witton in Wensleydale, YNR) ; **Glunier** 1086 DB (York, Middlethorpe near York) : — OIr. *Gluniairn* (FourM), an adaptation of ON *Iárnkné* (vide *Revue Celtique* vol. 39, p. 194-5).

[**Grucan** TRE DB (Camblesforth, YWR) : — This name is not Germanic in origin, but rather Celtic, though its precise origin is uncertain. It is, however, possibly cognate with Old Welsh *Guorcein* (cf. Förster, *Keltisches Wortgut*, p. 111). This personal name is found in the place-name *Caer-Gnorcon* (said to be Warwick) in the Latin version of Nennius ; in the Irish version of Nennius it is called *C. Grugan* (*The Irish version of Nennius*, Irish Archeol. Soc. 1848 p. iii). Is this Irish form *Grugan* the ultimate origin of *Grucan* ?]

**Maban** TRE DB (Bingley, YWR) : — this name may sim-

ply be from Welsh *Mabon* (Mabinogion), as suggested by Förster, (*Keltisches Wortgut*, 73). On the other hand the DB form *Maban* is possibly from an OIr. personal name \**Maban*, a diminutive of *mab*. Ir *mab* now means « a tassel » and diminutive form *mabóg* means « darling »; this is a type of name which is likely to have been frequent in earlier times.

**Macus** TRE DB (Long Preston in Craven, YWR); **Macus** TRE DB (Little Ouseburn near York, YWR); Petro filio **Macus** 1163-c. 1170 YCh. 545 (Nun Appleton near York, YWR): — OIr. *Macus*. Collingwood (*Scandinavian Britain*, pp. 210, 227) apparently identifies the Ir. name *Maccus* with ON *Magnús*, but there is no evidence for supposing that Ir. *Maccus* is an adaptation of ON *Magnús*, any more than for supposing that OIr. *Anlaibh* is adapted from ON *Oláfr* (earlier \**Anlæifr*, cf. the OE form *Anlaf*) on account of their similarity. The probability is that the name *Maccus* is of Celtic origin. It appears as *Maccos* in the Cornish Manumissions of the 9th century, and this is too early for Norse influence; it is also the name of one of the defenders (*Maccus*) at the Battle of Maldon, possibly a loan from British or Irish into OE and surviving only in this single instance. If the name *Magnús* had been borrowed in Irish as early as is supposed its form would rather have been \**Manus* or \**Magnus* (cf. Pokorny, *Old Irish Grammar*, § 109); cf. MGael. *Mauuis*, *Magnus* from ON *Magnús* (MacBain).

The history of the ON personal name *Magnúss* is of interest. It was the name of several Norwegian kings in the 11th century, e.g. *Magnús Berfættr* (king 1093-1103) and *Magnús hinn Góði* (king 1035-47) and there appear to be no earlier references to the name<sup>1</sup>. Consequently there may be a strong element of truth in the Heimskringla account of its origin. *Magnús hinn Góði* was the natural son of king Olaf Haraldsson and at birth it was doubtful whether the child would live. Sigvat the Skald, therefore, rather than arouse king Olaf from his sleep, christened him *Magnús*. Later Olaf asked

1. This and the following reference to the name are due to Professor E. V. Gordon, of Leeds.

Sigvat why he had caused the boy to be called *Magnus*, for « that is no name of ours ». Sigvat replied : « I called him after Karla-Magnus the king, for I knew he was the best man of this world. » (*Olafs Saga Helga* chapter 131). If this is correct, a Scandinavian origin of *Ölr. Maccus* is entirely out of the question and Collingwood is entirely wrong in speaking of Maccus the son of Olaf Cuaran as Magnus (*Scandinavian Britain*, p. 210) who was alive about 953, for the Irish annal has *Maccus filiūs Onlafi*. Further, it is not remarkable that a father with an Irish nickname *Cuaran* (« the brogue ») should have a son with an Irish name.

**Magbanet** TRE DB (Nunthorpe, Newton under Roseberry in Cleveland, YNR) : — « the son of Benedict » from OIr. *mac, mag*; for the second theme cf. Ir. *Maolbeannacta* (Woulfe 193).

**Malcolumbe**, Norman fil. TRE DB (YER); **Malcolun** 1086 DB (Ouseburn near York, YWR) : **Malcolmum** 12th cent. (1202) FF (Ripon, YWR) : — OIr. *Maelcolumban, Maelcoluim* (FourM), Ir. *Maolcolm* (Woulfe 193), Gael. *Malcoloun* (MacBain) « the servant of Columban or Colman ». Cf. OGael. *Melcolm* (the OE form in *Liber Vitae Dunelm.* fol. 12d) and, in the later additions to the same MS, *Columbanus* (fol. 42).

**Malgrin** TRE DB (Harlsey, Ingleby, Arncliffe, Mount Grace, YNR) : — « the servant of \**Grin* ». The personal name \**Grin* is not adduced from in OIr. but it probably existed and was derived from OIr. *grinn* « humorous, witty : exact, thorough ».

**Melmidoc** TRE DB (Welbury, YNR) : — OIr. *Maelmaedbog* (FourM) « the servant of Maedoc » (IrS *passim*).

**Murdac, Murdoc** TRE DB (Owstwick, YER); **Meurdoch** TRE DB (York); **Murdacus** 1160-71 YCh. 1243 (Huggate, YER); Johann. fil. **Meriaduc** 1206 FF (Melmerby near Coverham, YNR); later it was common as a surname in Yorkshire, e. g. Hen. *Murdach* (Archbishop of York), Ricardus *Murdach* 1150-53 YCh. 71 (Ripon, YWR) : — OIr. *Muirredach* (IrS), *Muireadhach* (FourM) MGael. *Muireadhaigh* (MacBain).

**Neel** 1170-1182 YCh. 814 (Bessacer, YWR) : — OIr. *Niáll*

(FourM, IrS, etc.), Gael. *Níall* (MacBain), borrowed in ON as *Njáll* and appearing in the Anglo-Saxon Chronicle as *Niel*.

**Patricius** 12th cent. Guis (Cleveland, YNR) ; **Patricius** c. 1175-1196 YCh. 33 (Birdsall, YER) : — OIr. *Patraicc* (IrS, etc.), borrowed in ON as *Patrekr* and in the compound *Mel-patrekr* (= OIr. *Maelpatric*); cf. *Revue Celtique* vol. 3, p. 188.

**Sudan** TRE DB (Sinderby, YNR) : — OIr. \**Suthan* found as the second theme of the OIr. personal name *Maelsuthan* « the servant of Suthan »; probably \**Suthene* found as a late addition to the *Liber Vitae Dunelm.* (fol. 44d, col. 7 upper) is an independent example of this OIr. name (cf. Ekwall. *Scandinavians and Celts in the North West of England*, s. n.).

**Truite**, Robert 12th cent. Riev (Pickering Marishes, YNR) : — OIr. \**Troit*, not adduced in independent use in OIr., but possibly connected with Ir. *troid* « quarrel », as suggested by Ekwall (*op. cit.* 19).

## II. — NAMES FOUND AS ELEMENTS OF PLACE-NAMES.

**Appleton le Moor** near Lastingham (YNR)

*Apeltuna* 1086 DB

*Duueld' Apelton'* 1301 LS, 1327 Banco

*Dueldappleton* 1328 Banco

The first element *Duueld'* is a feudal appellation in Patrick Brompton *infra*. Its origin is probably OIr. *Dubhghall* (v. **Duuegaldi** *supra*) or possibly Ir. *Dubhaltac* (Woulfe 181), one variant of which is *Duald*.

**Brettanby** near Gilling (YNR)

*Bretanebi*, -by 12th cent. *Easby*. 5d, 1219 *Assize Roll*. m. 8d, 1260 *Easby*. 160d.

*Bretebny* 1228 Register of Archbishop Gray (Surtees Soc.)

« Brettan's farm » from ON *býr* and the OIr. personal name **Brettan** (Förster, *Keltisches Wortgut*, 215), *Brethan* (Ardm.), *Brittan* (Gorm).

**Coldman Hargos** in Commondale parish (YNR)

*Colemanergas* 1119, 1129 Guis



*Collemanbergas* 1170-1190 YCh. 659, c. 1199 Guis

*Colemanberghes* 1239 Guis

« Colman's shielings » from the OIr. personal name *Colman* (v. *Colemannus supra*), possibly the name of the same man as in *Commondale infra*. For the second element ON *erg v. infra*.

**Colmangate** (a lost place between York and Tadcaster, YWR)

*Colemangate* 1160-1175 YCh. 1023

« Colman's road » from the OIr. personal name *Colman* (v. *Colemannus supra*) and ON *gata*.

**Commondale** near Guisborough (YNR)

*Colemandale* 1273 YI

*Colmendall* 1573 FF

*Colmandale als. Comondale* 1583 FF

« Colman's valley » from the OIr. personal name *Colman* (v. *Colemannus supra*) and ON *dalr*.

**Dowthwaite** in Ryedale (YNR)

*Duvanesthwat* c. 1154-1163 Riev

« Duvan's clearing » from ON *þveit* and the OIr. personal name *Dubhan* (Ir *Spasim*, etc), a diminutive of OIr. *dub* « black »; it is found independently as *Duuan* in the Lancashire portion of the Yorkshire DB and in ON as *Dufan* (cf. *Revue Celtique* vol. 3, p. 187).

**Duggleby** near Sledmere (YER)

*Difgelibi* 1086 DB

*Duuëgelby* 1219 *Assize Roll*. m. 7

*Diuelgilby* 1231 *Assize Roll*. m. 1

*Dugilby* 1246 *Bodl. Library MS Fairfax vii*. fol. 19d.

*Deukilby* 1285 KI

*Dugelby* 1316 Vill

« Dubhghall's farm » from the personal name *Dubhghall* (v. *Duuegaldi supra*) and ON *býr*.

**Dunlangbrotes** in Great Broughton in Cleveland (YNR)

*Dunlangabrotes* c. 1200 Riev

« Dunlang's clearings » from the OIr. personal name *Dunlang* (IrS) and ON *broti* « a heap of trees felled in wood » and so « a clearing in a wood ».

**Feizor** in Craven (YWR)

*Feghesargh* 1299 Ekwall (*Scandinavians and Celts*, p. 83)

« Fec's shielings » from the OIr. personal name *Fiach* (v. *Fecc supra*) and ON *erg* (v. *Airy Hill infra*).

**Fingalgrave** in Easby (YNR), a lost place

*Finealgraft* 12th cent. *Easby*. 236

« Fingal's grove » from the OIr. personal name *Finnghall* (v. *Finegal supra*, and OE *grǣf*).

**Fixby** near Huddersfield (YWR)

*Fechesbi* 1086 DB

*Febesby* 1274 WCR, 1316 Vill

*Fekisby* 1293 Dods

« Fec's farm » from the OIr. personal name *Fiach* (v. *Fecc* and *Feizor supra*) and ON *býr*.

**Galmanlithe** in York (a lost place)

*Galmonelid* c. 1170-1184 YCh. 274

*Galmanlith(e)* 13th cent. *Leon*. 127, 145

The first element *Galman*<sup>1</sup> occurs in Olcel. as the name of a settler in Iceland (*Landnámabók*); it probably means « Irishman » (so Vigfusson). The second element is ON *hlíð* « slope ».

**Gatenby** near Pickhill (YNR)

*Ghetenesbi* 1086 DB

*Gaitanebi* 1184 *Brit. Mus. Cotton MS. Faustina B. vii*.

fol. 84d

*Gaitenebi* 1228 Dugdale, *Mon. Angl.* v. 576

*Geytenby* 1270 YI

*Gaytenby* 1285 KI, 1298 YI

*Gaytanby* 1316 Vill

« Gaithan's farmstead » from ON *býr*. The first element is the OIr. personal name **Gaithen** (FourM), the earlier form of which (as indicated by the place-name) was probably \**Gaithan*, gen. \**Gaithain*.

**Gill Moor** in Bishop Thornton near Ripon (YWR)

*Gillismor(e)* 1216-1221 *Reg Alb.* iii. 10d, 1217-1220 *ib.*

i. 73d

« Gilli's moor » from the personal name *Gilla* (v. **Ghile supra**) and OE or ON *mōr* « an expanse of waste-land ».

1. Professor E. V. Gordon suggests that *Galman* may be from *Colman* (cf. Olcel. *Kalman*).

**Lackenby** near Middlesborough (YNR)*Lachenebi* 1086 DB*Lagenebi* 1181 P*Lackenbi*, -by 12th cent. Guis, 1202 FF, 1230, 1234, 1280 Guis, 1295 YI, etc.*Lackeneby* 1208 FF*Lachaneby* 1231 *Assize Roll*. m. 7d*Lakenebi* 1297 YI

« Lachan's farm » from ON *býr*. The first element is probably the OIr. personal name **Lochan** (Donegal, IrS, SanctHib, FourM), a diminutive in *-an* from OIr. *loch* « black » (cf. Welsh *lluig* « livid »). On the treatment of the vowel in the place-name *v. supra* p.40.

**Mankinholes** near Halifax (YWR)*Mánkanholes* 1275 WCR*Manekaneholes* 1277 WCR*Mancanholes*, *Mancaneholemore* 1308 WCR

« Mancan's hollows » from the OIr. personal name **Mancan** (IrS. or *Manchan* (FourM) and OE or ON *hól*

**Melmerby** near Coverham (YNR)*Melmorbi* 1086 DB*Melmor(e)by* 12th cent. *Brit. Mus. Add. MS.* 37770 ol. 217, 1218 *Assize Roll*. m. 2d. 1285 KI

« Melmor's farm » from the OIr. personal name **Maélmuire** (FourM) « the servant of Maire » (i.e. Mary); cf. Ir. *Maolmuire* (Woulfe 193), Gael. *Maélmoire* (MacBain). The same name enters into Melmerby (Cumberland, olim *Melmorby*) and it appears in ON as *Melmor* and in the *Liber Vitae Dunelm.* (fol. 43, line 4) as *Melmura*. Melmerby near Ripon is, however, of different origin; it appears in early sources as *Malmerbi* (1086 DB, 1243 Ch, etc.) and means « sandy farmstead » from ON *malmr*, gen. *malmar* « sandy ground »; it is paralleled by the Swedish place-name *Malmby* (Hellquist, *Svenska Ortn. på -by*, p. 10).

**Melsonby** near Gilling (YNR)*Malsenebi* 1086 DB*Melsanebi* 1154-69 Marrick. 227, 1208 FF, 13th cent. *Easby*. 34d, 1310 Ch.

*Melsenbi* 12th cent. *Brit. Mus. MS Cotton Tiber. C. xii.*  
fol. 317, 12th cent. *Easby.* 54d.

The first element is probably a shortened form of the OIr. personal name *Maelsuthan* which appears in OE as *Mælsuþan*, the name of a moneyer of Eadgar and Eadward II (Searle) and as *Mæglsoþen* in BCS. 951. ON *Mylsan* (E. H. Lind, *Norsk-Isländska Personbinamn från Medeltiden*) is just possibly a form of the same name. Cf. further Ekwall, *Scandinavians and Celts*, p. 54 note 1, and v. **Sudan** *supra*).

**Patrick Brompton** near Catterick (YNR)

*Bruntone* 1886 DB

*Pateryke Brumpton temp. Henry II Mary H.* 6d

*Patri(c)k Brompion* 1285 KI.

The personal name *Patrick* is here used to denote a feudal tenure; from OIr. *Patraicc* (v. **Patricius** *supra*).

**Patrick Keld** a lost place in Spennythorne (YNR)

*Paterik-keld* 13th cent. Marrick. 113

« Patrick's spring » from the OIr. personal name *Patraicc* (v. **Patricius** *supra*) and ON *kelda*.

**Patrick's Pool** in York

*Patricpole* 1190-1210 *Leon.* 172

« Patrick's pool » from the OIr. personal name *Patraicc* (v. **Patricius** *supra*) and OE *pōl* « a pool ».

**Stainpapan** in Craven (YWR), a lost place

*Stainpapan* 13th cent. Furness Cartulary (Chetham Soc.)

« Papan's stone » from ON *steinn*; the second element is probably an OIr. personal name \***Popan** (Ekwall) based on OIr. *papa* « a teacher »; on its appearance as *Papan* in this place-name v. *supra* p. 40. The place-name is an example of Irish reversal of elements (v. Arrathorne *infra*).

**Yockenthwaite** in Upper Wharfedale (YWR)

*Yoghannesthweit* 1241 Percy

From ON *þveit* and a Scandinavian adaptation of OIr. **Eogan** (IrS, SantcHib, *passim*), *Eoghan* (Donegal, FourM, etc.).

## B. — PLACE-NAMES SHOWING IRISH INFLUENCE.

**Airy Hill** in Whitby (YNR)*Ergum* 1090-1096 YCh. 855, 1145-1148 Whitby*Hergum* 1155-1165 Whitby.

« (At) the shielings » from ON *erg*, dat. plur. *ergum*. This word occurs frequently in Yorkshire place-names and indicates a settlement of Norwegians who had come from Ireland. Its ultimate origin is Ir. *airgh* « a place for summer pastures in the mountains » ; cf. Gael. *airigh* « a hill pasture ». The word is unknown outside Scandinavian Britain, for in Old Scandinavian literature it is found only in two passages in the Orkneyinga Saga relating to Caithness (first pointed out by Craigie in *Zeitschrift für Celtische Phil.* vol. i, and later with a full discussion by Mr. C. J. Battersby in Moorman's *West Riding Place-names*). These two passages give the clue to the meaning of ON *erg* : in the first it is equated with ON *setr* « a hut on a mountain pasture » (*til audnaselia nókkurra, þeira er heita Asgrimsærgin*, Orkn. Saga CIII) ; in the second passage, preserved only in a late Danish translation, it is glossed by *setr* « a mountain pasture » (*erg, det kalle vi setter*). v. further Ekwall's important monograph (*Scandinavians and Celts*) where this element is fully discussed with a large amount of illustrative material. The word enters also into several place-names discussed below.

**Airyholme** in Great Ayton in Cleveland (YNR)*Ergum* 1086 DB*Ergum* 1282 YIv. Airy Hill *supra*.**Airyholme** in Ryedale (YNR)*Ergum* 1138 Dugdale, *Mon. Angl.* v. 350*Ergum* 1218 FFv. Airy Hill *supra*.**Aldergs** (possibly identical with Arglam) in Holme on Spaldingmoor (YER)*Alderges* 1200 FF, 1285 KI« The old shielings » from OE, ON *ald* and *erg* (v. Airyholme *supra*).

**Argam** near Bridlington (YER)*Ergone* 1086 DB*Ergum* early 13th cent. Percy, 1285 KI*Ergom* 1316 Vill, 1376 Percy*v.* Airy Hill *supra*.**Arram** near Hornsea (YER)*Argun* 1086 DB*Ergum* 1205 ChR, 1285 KI, 1316 Vill*Ergom* 1293 QW*v.* Airy Hill *supra*.**Arram** near Leckonfield (YER)*Ergum* 1195-1212 YCh. 1211*Herghum* c. 1250, c. 1260 Percy*v.* Airy Hill *supra*.**Arras** near Market Weighton (YER)*Erges* 1086 DB, 1316 Vill, 1358 Percy« The shielings » from the nom. plural of *erg* (*v.* Airy Hill *supra*).<sup>2</sup>**Arrathorne** near Catterick (YNR)*Ergthorn* 13th cent. Marrison. 117*Erchethorn* 1259 Assize Roll*Ergethorn* 1278 Baildon*Ergethorn* 1285 KI*Arathorne* 1581 FF

« Shieling near the thorn-tree » from ON *erg* (*v.* Airy Hill *supra*) and ON *þorn*. This name in addition to containing the element *erg* probably exhibits another kind of Irish influence; it is probably an example of the reversal of the order of the elements of a place-name, whereby the common element is first, followed by a second and defining element, according to the general type of Celtic nomenclature; this type of name, as Ekwall (*op. cit.*) shows, was adopted by the Norwegians in Ireland as proved by such names as Stillorgan, Co. Dublin (earlier *Stathlorgan*) from ON *staðr* « a place » and the OIr. personal name *Lorcan*, and Holmpatrick (Isle of Man) from ON *holmr* « island » and the OIr. personal name *Patraicc*. There are several examples of this type in Yorkshire which contain a Scandinavian element and are most certainly to be ascribed to Irish influence (through a Norwegian channel).

**Batrix** in Bowland (YWR, in Craven)

*Bathirarghes* 1343 Moorman (*West Riding Place-Names*)  
 « Bothuar's shielings » from the ON personal name *Bøðvarr*  
 (Lind, *Norsk-Isländska Persondoðnamn*) found in Battersby  
 (YNR, earlier *Badresbi* DB) and ON *erg* (v. Airy Hill *supra*).

**Coldman Hargos** in Cleeland (YNR)

v. *supra* p. 46.

**Divelinstones** a lost place in York

*Dyuelinstaynes* 1256-1258 *Reg Alb.* ii. 34.

This name is of interest as it contains *Dyflinn*, the OWScand name for Dublin. The second element is ON *steinn* « stone ».

**Eryholme** on Tees (YNR)

*Argun* 1086 DB

*Argum* 1179 P

*Ergum* 12th cent. *Easby*. 250

*Ergun* 1285 KI

*Erghum* 1311 Ch

*Eryom* 1285 KI, 1327 Banco, 1404 YI

v. Airy Hill *supra*.

**Feizor** near Settle in Craven (YWR)

v. *supra* p. 47.

[**Finghall** in Wensleydale (YNR)]

*Fingala* 1086 DB

*Fingala* temp. Henry II *MaryH.* 6d, 1308 Ch

*Fynyngale* 1157 *Brit. Mus. MS Cotton Faustina B.* vii.

fol. 83

*Fynynghale* 1184 *ib.* fol 84d

*Fyninghal* 1236 Calendar of Patent Rolls

Bugge suggested that Finghall was identical with the Irish place-name *Fingall*, and he was followed by Ekwall (*Scands. and Celts*, p. 87 and *Introduction to the Survey of English place-names* p. 34). Obviously in the light of the spellings quoted above this explanation cannot be accepted. The name goes back rather to an OE \**Feninga-halh* « the nook of land belonging to the marsh-dwellers » (as suggested s. v. **Fyn** *supra*). The change of *Fining-* to *Fing-* is paralleled by the change of OE *cyning* « king » to *cing*.]

**Gamelsargh** a lost place in Bowland (YWR)

*Gamellesarges* 1232 Kirkst.

« Gamel's shielings » from the ON personal name *Gamall* (Lind, *op. cit.*) and ON *erg* (*v.* Airy Hill *supra*).

**Golcar** near Huddersfield (YNR)

*Gudlagesarc, -argo* 1086 DB

*Gouthlackarres* 1286 YI

*Gouthlacharwes* 1306 WCR

*Golcar* 1535 FF.

« Guthlaug's shielings » from the ON personal name *Gudlaugr* and ON *erg* (*v.* Airy Hill *supra*).

**Hillbraith** a lost place in Ormesby (YNR)

*Hillebraith* 12th cent. Guis

*Hyllebrayth* 13th cent. Guis.

« Breith's hill » from OE, ON *hyll* « a hill » and ON personal name *Breidr* (Lind, *op. cit.*). This is an example of Irish reversal of elements (*v.* Arrathorne *supra*).

**Hillgrim** in Settle in Craven (YWR)

*Hillegrime* 13th cent Percy.

« Grim's pool » from the ON personal name *Grimr* (Lind, *op. cit.*) and ON *hylr* « pool » (*v.* Arrathorne *supra* for the reversal of elements).

**Irby** in Allertonshire (YNR)

*Irebi* 1086 DB, 1088 *Liber Vitae Dunelm.* fol. 51

*Yrebi, -by* 1199 ChR, 1202 FF. 1206-10 Fees

*Ireby* 1236 Ch, 1508 Guis

**Irton** near Scarborough (YNR)

*Iretun(e)* 1086 DB, 1177 P

*Irton(a)* c. 1223 Whithy, 1263 Percy, 1285 KI, 1346 FF.

**Irton** a lost place in Yearsley (YNR)

*Iretone* 1086 DB.

These three names Irton, Irby and the lost *Irton* are of interest here as they contain the ON by-name *Iri* « an Irishman ». used especially of a Norwegian who had been in Ireland. The common elements are OE or ON *tún* and ON *býr* « a farmstead ».

**Miregrim** a lost place near Arrathorne (YNR)

*Myregrim* 13th cent. Marrick. 114.

« Grim's marsh » from ON *mýrr* and the ON personal



name. *Grimr*. This is another instance of Irish reversal of the order of elements (*v. Arrathorne supra*).

**Oran** in Catterick (YNR)

*Archorouen* 12th cent. Dugdale, *Mon. Angl.* iii. 603

*Archorhouen* 13th cent, *Easby*. 197

This is a peculiarly difficult name and the only suggestion that occurs is that the first element is ON *erg* (*v. Airy Hill supra*) and that the name is an example of Irish reversal of elements (*v. Arrathorne supra*); in which case the second element *-orouen* is a personal name, though its exact form and origin are obscure.

**Sawcock** in Allertonshire (YNR)

*Salecokc* 1190-1200 YCh. 721

*Salkok* 1243 Fees, 1508 Guis

*Salcock* 1301 LS

« Cock's 'hail » from ON *salr* and a personal name *Cock*. The origin of this personal name *Cock* is uncertain; it might well be of common Germanic origin from OE *cocc* « a cock (bird) »: on the other hand, as this is an Irish type of place-name with reversal of elements (*v. Arrathorne supra*) it may be an OIr. personal name *Cocha* or *Cocca* (Gorm) cognate with the OIr. woman's name *Coch* (IrS), the Old British name *Coccos* (Förster, *Keltisches Wortgut*, 105) and Welsh *coch* « red ».

**Snelsargh** in Bentham in Craven (YWR)

*Snellesberg* 1260 Ekwall (*op. cit.* 83)

« Snell's shieling » from the ON personal name *Snjál* (Lind, *op. cit.*) and ON *erg* (*v. Airy Hill supra*).

**Stainpapan** in Settle in Craven (YWR), a lost place

*v. supra* p. 50. An instance of Irish reversal of elements (*v. Arrathorne supra*).

**Stratesargh** a lost place in Craven (YWR)

*Stratesergum* 1086 DB

From ON *erg* « a shieling ». The first element is obscure, but it is a possibly a personal name.

## I. — LIST OF ABBREVIATIONS.

Ardm = *Liber Ardmachanus*, ed. J. Gwynn, Dublin 1913; *Assize Roll* = Yorkshire Assize Rolls in the Public Record Office, London (no 1090 ff)

Baildon = W. P. Baildon, *Monastic Notes* (Yorks. Archeol. Soc. vol. 17);

Banco = *De Banco Rolls* (Public Record Office Lists and indexes no 32);

BCS = Birch's *Cartularium Saxonicum* (3 vols.), London

Ch = *Calendar of Charter Rolls* (PRO, London); ChR = *Rotuli Chartarum* (Record Commission); Cur = *Curia Regis Rotls* (PRO, London).

DB = *Domesday Book*; Dods = *Dodsworth's Yorkshire Notes* (Yorkshire Archeol. Journal, *passim*).

*Easby* = *Easby Cartulary* Brit. Mus. MS Egerton 2827

Fees = *Book of Fees* (PRO, London, 1923-4); FF = *Yorkshire Feet of Fines* (Surtees Soc. vol. 94 and Yorks. Archeol. Soc. Record Series *passim*);

FourM = *Annals of the Four Masters* ed. J. Donovan, Dublin 1851

Gael = Gaelic; Gorm = *Felire Hui Gormain* ed. W. Stokes (Henry Bradshaw Soc.), London 1895; Guis = *Guisborough Cartulary* (Surtees Soc. vols. 86, 89)

Ir = Irish; IrS = *Lives of Irish Saints* ed. Plummer, Oxford 1910

KI = *Kirby's Inquest* (Surtees Soc. vol. 49); Kirkst = *Coucher Book of Kirkstall Abbey* (Thoresby Soc.) Leeds 1904

Leon = *Cartulary of St. Leonard's York*, Brit. Mus. MS Cotton Nero D. iii); LS = *Yorkshire Lay Subsidy* (Yorks. Archeol. Soc. vol. 21).

MacBain = *MacBain's Gaelic Dictionary*; MaryH = *Cartulary of St. Mary's York*, Brit. Mus. MS Harl. 236; Marrick = *Marrick Cartulary* (Collectanea Topogr. et Genealog. no 820, V, London 1838); MGael = Middle Gaelic

OE = Old English (Anglo-Saxon); OGael = Old Gaelic; OIcel = Old Icelandic; OIr = Old Irish; ON = Old Norse (Old Scandinavian); OWSand = Old West Scandinavian

P = Pipe Roll Society Publications (London); Percy = *Percy Cartulary* (Surtees Soc. vol. 117); PrCelt = Primitive Celtic

QW = *Placita de quo Warranto* (Record Commission) London 1818

RegAlb = *Magnum Registrum Album* (Dean and Chapter of York); Riev = *Rievaulx Cartulary* (Surtees Soc. vol. 83)

SanctHib = *Vitae Sanctorum Hiberniae* ed. Plummer, Oxford 1922; TRE = in the time of Edward the Confessor (the DB abbreviation) Vill = *Nomina Villarum* (Surtees Soc. vol. 49).

WCR = *Wakefield Court Rolls* (Yorks. Archeol. Soc. vols. 29, 36, 57); Whitby = *Whitby Cartulary* (Surtees Soc. vols. 69, 72).

YCh = Farrer, *Early Yorkshire Charters*, 3 vols. Edinburgh; YER = East Riding of Yorkshire; YI = *Yorkshire Inquisitions post mortem* (Yorks. Archeol. Soc. *passim*); YNR = North Riding of Yorkshire; YWR = West Riding of Yorkshire.

1. Abbreviations in italics denote MS sources,

II. — INDEX OF PERSONAL- AND PLACE-NAMES<sup>1</sup>.

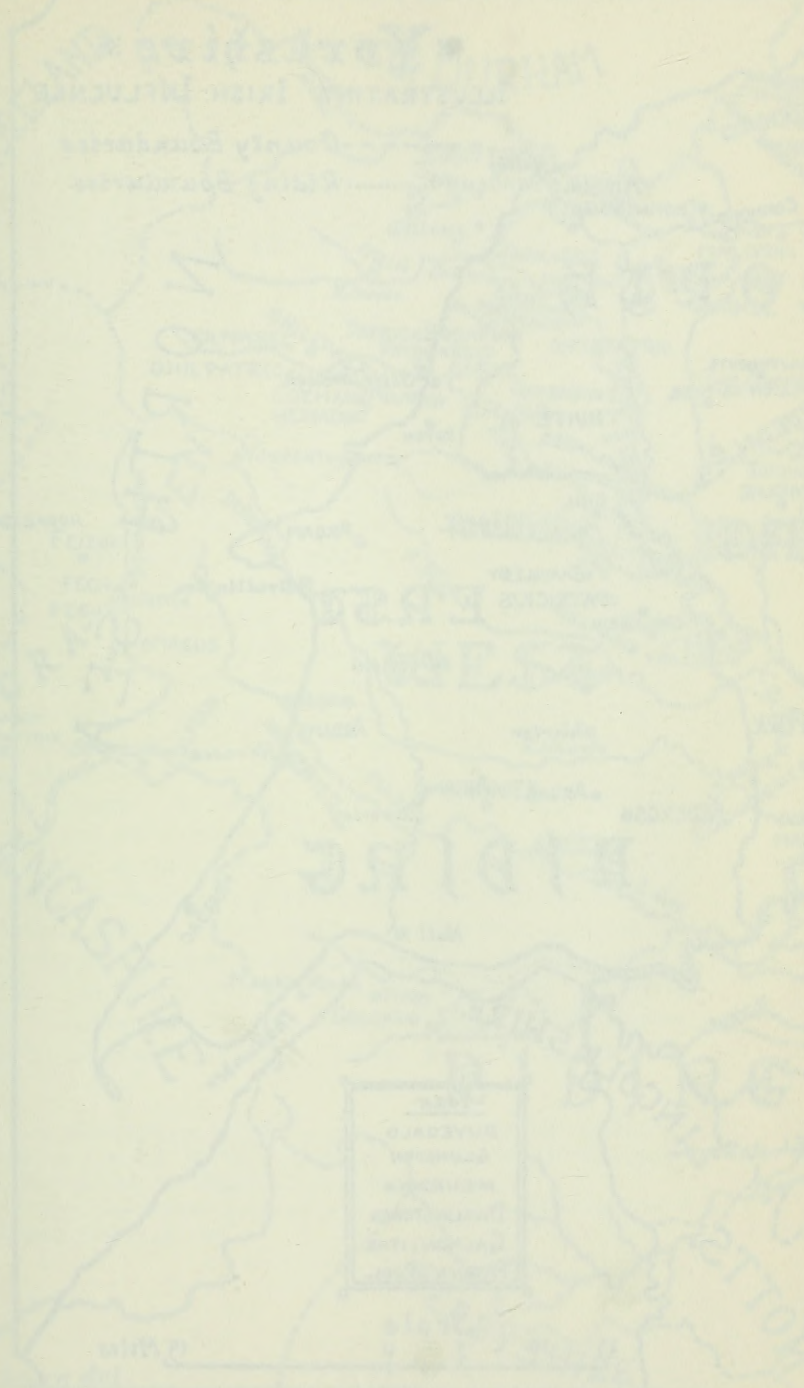
- Airy Hill 38, 51, 52, 53, 55.  
 Airyholme (2) 38, 51.  
 Alcomden 41.  
*Alcome* 40.  
 \*Aldergs 39, 51.  
 Appleton le Moor 38, 46.  
 Argam 39, 52.  
 Arram (2) 39, 52.  
 Arras 39, 52.  
 Arrathorne 38, 52, 54, 55.  
 Batrix 37, 53.  
 Battersby 53.  
*Breidr* ON 54.  
*Brettan* OIr. 46.  
 Brettanby 38, 40, 46.  
 Brian 38, 40, 41.  
*Claman* 38, 41.  
*Coccos* Brit. 55.  
*Cocha* OIr. 55.  
 Coldman Hargos 38, 40, 46, 53.  
*Coleuan* 37, 38, 39, 41, 47, 48 n.  
 \*Colmangate 39, 47.  
 Commondale 38, 47.  
*Crin* 38, 41.  
 \*Divelinstones 39, 53.  
*Doneuuald* 38, 41.  
 Dowthwaite 38, 40, 47.  
*Dragmel* 41.  
 Duggleby 39, 47.  
*Dughel* 38, 41.  
 Duncan 37, 41.  
*Dunlang* 47.  
 \*Dunlangbrotes 38, 47.  
*Duvan* 47.  
*Duuegald* 39, 40, 41, 46, 47.  
*Eogan* OIr. 50.  
 Eryholme 38, 53.  
*Fech* 37, 40, 42, 48.  
 Feizor 37, 40, 47, 53.  
*Fyn* 42, 53.  
 \*to *finanmædwum* OE 42.  
*Fingal* 38, 40, 42, 48.  
 \*Fingalgrave 38, 48.  
 Fingall (Ir) 53.  
 Finghall 42, 53.  
 Funningley Notts 42.  
 Fixby 37, 40, 48.  
*Gailhen* OIr. 48.  
*Galuan* OIcel. 40, 48, 48 n.  
 \*Galmanlithe 39, 40, 48.  
*Gamall* ON 54.  
 \*Gamalsargh 37, 53.  
 Gatenby 38, 40, 48.  
*Ghil* 38, 39, 40, 42, 48.  
*Ghilander* 38, 43.  
*Ghilebrid* 39, 43.  
*Ghilemichel* 38, 39, 43.  
*Ghilepatric* 38, 43.  
 Gill Moor 38, 48.  
*Gluneorn* 39, 43.  
*Glunier* 37, 39, 43.  
 Golcar 37, 54.  
*Grimr* ON 54, 55.  
 \*Grin OIr. 45.  
*Grucan* 43.  
*Gudlaugr* ON 54.  
 \*Hillbraith 38, 54.  
 \*Hillgrim 37, 54.  
 Holmpatrick I. of M. 52.  
 Irby 38, 54.  
 Irton 38, 54.  
 \*Irton 38, 54.  
 Lackenby 38, 40, 49.  
*Lochan* OIr. 49.  
*Maban* 37, 43.  
*Mabon* Welsh 44.

1. The index simply includes names and place-names found in Yorkshire. In a few other cases (where an Ir. personal name is found only in a place-name) other personal names are included. Place-names which have no modern prototype are indicated thus\* ; personal names are printed in *italics*.

- Macus* 37, 39, 44.  
*Maelmuire* OIr. 49.  
*Maelsuthan* 50.  
*Magnús* ON 44.  
*Magbanet* 38, 45.  
*Malcolombe* 38, 39, 40, 41, 41'  
*Malgrin* 38, 40, 45.  
*Mal'mby* Swed. 49.  
*Manchan* OIr. 49.  
*Mankinholes* 37, 40, 49.  
*Maolbeannacta* Ir. 45.  
*Melmerby* 38, 40, 49.  
*Melmidoc* 38, 40, 45.  
*Melpatrekr* ON 46.  
*Melsonby* 38, 40, 49.  
*\*Miregrim* 38, 54.  
*Murdac* 38, 39, 40, 45.  
*Neel* 40, 45.  
*Oran* 38, 55.  
*Patric* 38, 39, 46, 50.  
*Patrick Brompton* 38, 50.  
*\*Patrick Keld* 38, 50.  
*Patrick's Pool* 39, 50.  
*\*Popan* OIr. 50.  
     *awcock* 38, 40, 55.  
*\*Snelsargh* 37, 55.  
*Snjáll* ON 55.  
*\*Stainpapan* 37, 40, 50, 55.  
*Stillorgan Irel.* 52.  
*\*Stratesargh* 37, 55.  
*Sudan* 38, 46, 50.  
*\*Troit* OIr. 46.  
*Truite* 38, 46.  
*Yockenthwaite* 37, 40, 50.

Saltley College (Birmingham)

A. H. SMITH.

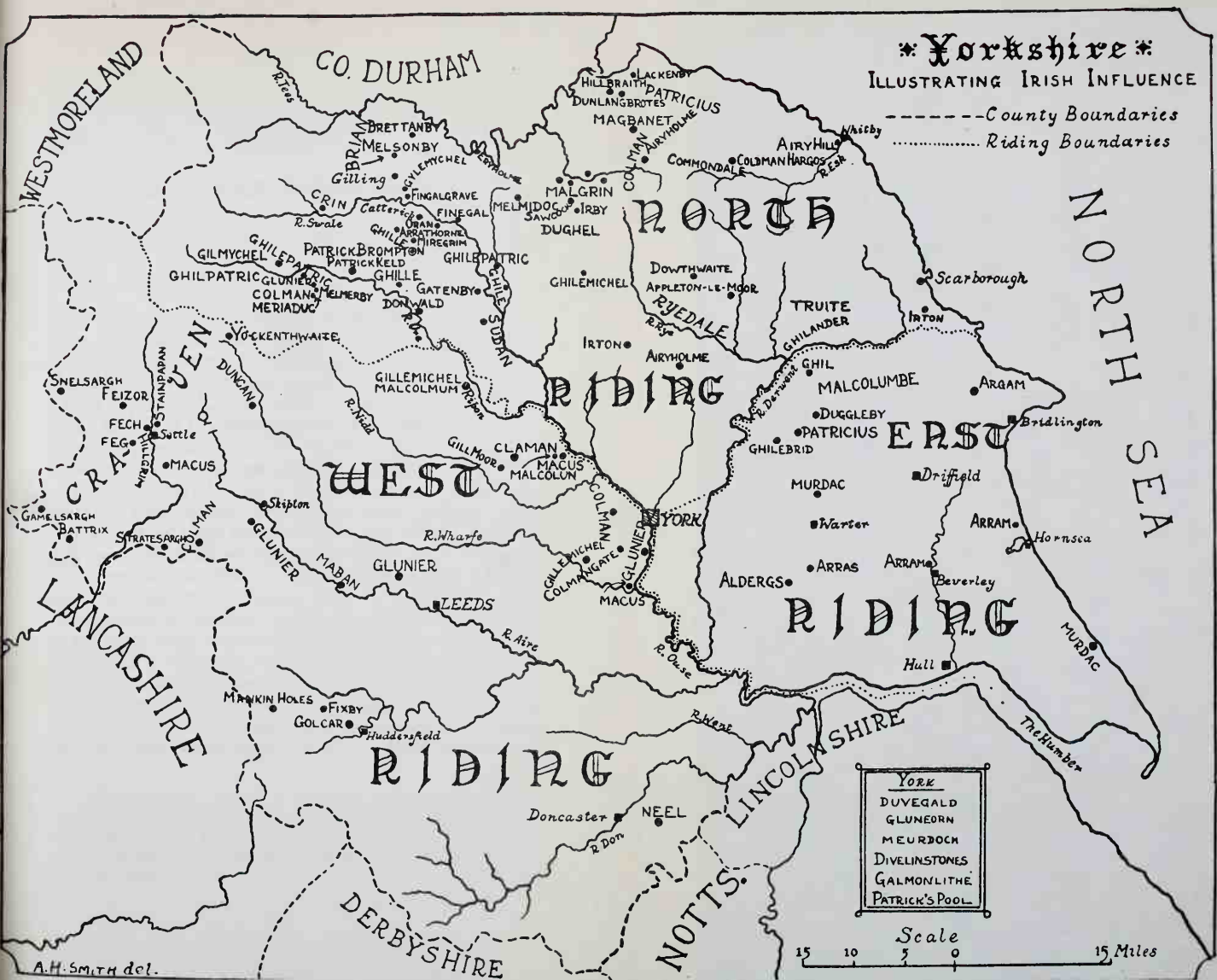


LEGEND  
 BOUNDARY  
 COUNTY  
 DISTRICT  
 TERRITORY  
 STATE

U.S. — Federal water and irrigation projects in the year 1910. The map shows with a light tint the Federal water and irrigation projects in the year 1910.

**\* Yorkshire \***  
**ILLUSTRATING IRISH INFLUENCE**

----- County Boundaries  
 ..... Riding Boundaries



|                |
|----------------|
| YORK           |
| DUVEGALD       |
| GLUNEORN       |
| MEURDOCH       |
| DIVELINSTONES  |
| GALMONLITHE    |
| PATRICK'S POOL |

Scale  
 15 10 5 0 15 Miles

N.-B. — Personal names are represented by capital letters of the same size, place-names with a larger initial letter. Names in *italics* are not concerned in the text.

## THE BATTLE OF LEITIR RUIDE

---

In her edition of the *Battle of Leitir Ruide*<sup>1</sup> Margaret C. Dobs mentions a version of this story, contained in a manuscript of the Advocates' Library Edinburg, V fo. 1 b (Kilbride Collection no. 1). This text, which will be indicated in the present paper as Ed., is the oldest one preserved<sup>2</sup>, so that it might be held of importance for the study of the story. Miss Dobs justly remarks that the recension given by Ed. is incomplete, the opening paragraphs are missing down to the concluding words of § 10 (*le neach dib' comnam*). Besides, a portion of § 8 is illegible, and in other cases it is often impossible to decipher single letters or even words. When, however, it is asserted that Ed. and the Stowe Ms. (C. 1. 2. fo. 19 b), which contains the version edited by Miss Dobs, offer the same text, the only difference lying in the more archaic appearance of the language in Ed., this statement is contrary to the facts. From it one would infer, that Ed. would be the original of St. In reality, however, the relation between the two versions is more complicated. In fact, the differences are all of a minor character, but in most cases it is in St., not in Ed., that the best readings present themselves. For certain Ed. has a few verbal forms, which are more archaic than

1. See *Revue Celtique*, XXXIX, p. 1 sqq. *Leitir Ruide* seems a better form of the name than *L. Ruibhe*. The ms. 23. K. 37 has *Ruighi* throughout, and Ed. has *Ruide*. Cf. Hogan, *Onomasticon Gadelicum*, s. v.

2. Cf. D. Mackinnon, *A descriptive Catalogue of Gaelic Manuscripts in the Advocates' Library*, p. 129.

those of St., but on the whole, the language of St. is purer than that of Ed. At the same time St. is by far a more careful transcript than Ed., where misspellings and even larger mistakes and scribal errors abound. Thus a comparison of the two texts proves that both St. and Ed. spring from a common original, which on the whole, though not always, is better preserved in St. There is no reason, why this common original should not be regarded as the archetype. Nothing in the language of either story points to the Old Irish period. *Cath Leitrech Ruide*, as we know it, has no claim to a high antiquity.

From what has been said it follows that for an understanding of the story a sufficient acquaintedness with the text provided by Ed. is indispensable. However, it did not seem necessary to publish the whole version of Ed. A collation of the manuscript shows that St. and Ed. are very closely akin to one another. There is not one variant that would justify a separate edition of Ed. Wherever the two mss. differ in a more striking manner, there is always a manifest error on one side. Thus I confine myself to giving a list of variants from Ed. Variants of no importance whatever, such as *or* or *bar* for *ol*, *cé* for *cia*, *lais* for *leis*, *gh* for *dh* or vice versa, *gur* for *cor*, *na* for *nach*, etc., have been omitted. In such cases either manuscript has the older form in its turn. The numbers indicate the pages and lines of Miss Dobs' edition in the *Revue Celtique*; the division of paragraphs has been retained also.

A peremptory perusal of the list of variants will show that it is very often impossible to make out, which version is the more reliable representative of the archetype. What strikes is that in these instances neither of them presents an Old Irish form. So Ed. has *co ndorchair* for *cor crochad* in St. (p. 12, l. 4), *rainigset* for *ro imidset* (p. 12, l. 8), *doleiged* for *dorucad* (p. 12, l. 10), *doclos* for *adclos* (p. 12, l. 27) *co h-ochair* for *co h-oir* (p. 12, l. 34) *dosaiged* for *dosaithset* (p. 12, l. 34), etc. Especially in the numerous personal names and place-names that do not occur elsewhere<sup>1</sup>, it is impossible to make out where we have to look for the best tradition.

1. See the notes to Miss Dobs' edition, p. 22 sqq.



A characteristic of Ed., which tends to show that, in fact, St. is more of a literal transcript of the archetype than Ed., is its inclination to embellish the text and its style, although never at a large scale. When St. has *docuireadh d'aghallaimh rig Eirend iad* (p. 10, l. 28), Ed. writes *docuired na techta sin da agallaim on righ*. For *do innisidar a n-atasca* in St. (p. 12, l. 11) we find in Ed. *do indsedar na techta a n-aithesg doib*, and for *tri lá o'niúg* in St. (p. 12, l. 20), Ed. has *tri la 7 tri n-oiche onso*. On p. 14, l. 22 St. has *an triar oile 7 doronsat comrac fichmar*, white Ed. says *an triar oile dona deghlaechuibh sin 7 do* (rest illegible). But none of the additions are of a more hasardous character.

In certain cases Ed. has a better reading than St., although I would not regard them as absolute proofs that the version of St. could not possibly be the original of Ed. Thus, for example, Ed. has *Ith* (St. *Ilhe*, p. 10, l. 16), *rád* (St. *ragha*, p. 10, l. 23), *fri* (St. *ri*, pass.), *sgéla* (St. *sgele*, p. 12, l. 11), *Eochaid mac Indadmair* (St. *Eochaid Innadhmar*, p. 14, l. 3-4; cf. p. 18, l. 24, where St. has the right form), *fon cath* (St. *fon cathaib*, p. 16, l. 8, unless this a mistake of the editor), *rig* (St. *riga*, p. 18, l. 4).

But in other instances Ed. clearly preserves older and better readings than St., so that the independence of Ed. on the St. version is firmly established. So Ed. has *idbert* (St. *adubairt*, p. 10, l. 19), *Eiri d'fabail do Fachtna Fathach* (St. *Ere d'faghbaíl*, p. 10, l. 23), *maid* (St. *muigh*, p. 12, l. 3), *tisdais* (St. *ticeadhdis* [for *tiefadis* ?], p. 14, l. 29), *tri mic Duilb* (St. *tri Duib*, p. 16, l. 16), *Fergus mac Fergusa mic Lede* (St. *Fergus mac Leide*, p. 16, l. 28), *tri mic rig iarthair nGenaind* (St. *tri righ iartair coicid Genaind*, p. 16, l. 29), *co tabacht a cend de* (St. *cor digh cind*, p. 18, l. 11), *formata* (St. *forniata*, p. 18, l. 27), *faifed* (St. *faighfedh*, p. 20, l. 21), *aroile* (St. *a ceile aroile*, p. 20, l. 33-34).

In the majority of cases, however, the readings of St. are superior to those of Ed. Here I may select a few striking examples; the reader will easily collect a good number of others from the complete list of variants. St. has *Magh n-Itha* (Ed. *Mag nIth*, p. 10, l. 15), *rohughrad* (Ed. *robiurad*,

p. 10, l. 16), *rogabsat* (Ed. *rogabastar*, p. 10, l. 18), *Druim na n-Druagh* (Ed. *Duma na nDruad*, p. 10, l. 19<sup>1</sup>), *laiter* (Ed. *laitri*, p. 10, l. 22), *Beann Boirci* (Ed. *Benn Boinne*, p. 12, l. 18), *cá lin sluaigh* (Ed. *cá sluaigh*, p. 12, l. 29), *mic Induilb mic Duib* (Ed. *mic Induilb Duib*, p. 12, l. 31), *a sgiath* (Ed. *a sgeithe*, p. 12, l. 35), *laith* (= *láich*, Ed. *laiti*, p. 14, l. 2), *o dochuala* (Ed. *odchualaig*, p. 14, l. 31), *gail* (Ed. *gal*, p. 16, l. 13), *cath na nUlad* (Ed. *cath na n-allmurach*, p. 16, l. 15), *dorchadar* (Ed. *adorchuir siad*, p. 16, l. 18), *a triur* (Ed. *na triur*, p. 16, l. 18), *gus leomain* (Ed. *guin leomain*, p. 16, l. 20), *leis* (Ed. *leir*, p. 16, l. 21), *treaghdagh* (Ed. *tregda*, p. 16, l. 23), *mic righ Laighen* (Ed. *mic Laigen*, p. 16, l. 26), *feigh figh* (= *fidh*, Ed. *faeth fid*, p. 16, l. 11), *dorucad* (Ed. *rorugad*, p. 18, l. 23), *Luigne* (Ed. *Luigdach*, p. 18, l. 24, p. cf. 14, l. 5), *Aengus mac Leide* (Ed. *Fergus mac Ferlede*, p. 20, l. 1, cf. p. 18, l. 5), *Ros* (Ed. *Rosa*, p. 20, l. 2), *Laighlind* (Ed. *Luaighne*, p. 20, l. 7), *coicid* (Ed. *leider*, p. 20, l. 8), *Fiacha* (Ed. *Fachna*, p. 20, l. 8, cf. p. 16, l. 28), *do Fearaibh Bolg a quo Sen-Erna* (Ed. *na Sen-Erna*, p. 20, l. 11), *doronad coicid for Eirind aca* (Ed. *doroinned coigedaigh Erenn leo*, p. 20, l. 17), *cor fearr do righi Concúbar* (Ed. *gur ferr Concubar do righ*, p. 20, l. 29).

In Ed. there are a few bad omissions besides, which stamp it on the whole as a text inferior to St. On p. 10, l. 17 the words *7 ro loimloisceadh* of St. are missing. On p. 12, l. 24-27 the re-occurring of the word *longport* in l. 27, which had already been used in l. 24-25, caused the leaving out of the whole phrase between. The same thing happened p. 20, l. 23-25, where the second *dorat* was mistaken for the first, so that the phrase, containing the condition of Ness for complying with Fergus' lowe-proposal, was altogether lost. Still worse it is in the passage p. 14, l. 32 — p. 16, l. 6. From *docuir* (p. 14, l. 34) and *rocoirig* (p. 14, l. 33) Ed. has forged the monstrosity *docuirig*, and at the same time the phrase headed by this word was put before *is ann sin rotochadh* (p. 14, l. 32), so that no

1. *Druim na nDruad* is in Connacht, *Duma na nDruad* near Tara in Meath, cf. Hogan, *Onom. Gad.*, p. 367, 374.

trace of the natural order remains. Then there is a number of inaccuracies and omissions in the list of names and the genealogy which ensue. Only in one respect Ed. is preferable to St. in this passage. On p. 16, l. 2 Ed. has *im Ceide*, what is doubtless the right reading for *mac Ceidin* of St. But the editor herself seems to hesitate about this *mac*, which she provides with a note of interrogation. Thus the ms. might have *um*, what would make the two mss. agree in this respect.

So far I hope to have shown that Ed. and St. go back to the same archetype. Generally speaking St. preserves the better text, but in a limited number of cases the readings of Ed. are more original. A study of the complete list of variants as given below can only confirm this conclusion.

Utrecht.

A. G. VAN HAMEL.

VARIANTS FROM ED. COMPARED WITH ST.

[Fo. I b].

§ 5. P. 10, l. 13. aigi, Ed. aigi fein.

§ 6. P. 10, l. 14 agus do eirgidar Ulaid, Ed. D'eirgedar Ulaid  
ansin.

l. 14. asa longport, Ed. asin longfort.

l. 15. Magh nItha, Ed. Mag nIth.

l. 16. Ithe, Ed. hIth.

l. 16. Parrtalon, Ed. Parrthaloin.

l. 16. ro hughrad. Ed. rohiurad.

l. 17. 7 ro loimloisceadh, Ed. *deest*.

l. 18. is and rogabsat, Ed. is ansin rogabastar.

l. 19. a Druim na nDruagh. Ed. ar Dumá na nDruad.

l. 19. adubairt, Ed. 7 idbert.

l. 21. or Cathbaidh drai, Ed. air Cathbad.

l. 22. laiter, Ed. laivri.

l. 23. da ragha, Ed. da rad.

l. 23. Ere d'faghbail, Ed. Eiri d'faghbail do Fachtna *Fathach*.

l. 24. damsa, Ed. do.

l. 25. Dondgus 7 Diangus, Ed. Diangus 7 Dondgus.

l. 26. druithe, Ed. druighe.

l. 28. do cuireadh, Ed. do cuiread na techta sin.

l. 28. d'agallim rig Eirend, Ed. da agallaim on righ.

l. 29. iad, Ed. *deest*.

l. 29. riú, Ed. friu. *Sic pass. (fris, etc.).*

- l. 29. ca airm, Ed. ca h-airas.  
 l. 30. Leitir Saileach, Ed. Leitir hOilech. *Sic pass.*  
 l. 30. eirgid, Ed. eirgid si.  
     P. 12, l. 2. Labraid, Ed. Labraid Loingsech.  
 l. 3. muigh, Ed. maid.  
 l. 4. cor crochadh, Ed. condorchair.  
 l. 6. mBalgruidh, Ed. mBolgrach.  
     § 7. P. 12, l. 8. ro imidsit, Ed. rainigsat.  
 l. 8. a mbai, Ed. a mbaa.  
 l. 10. do rucadh, Ed. doleiged.  
 l. 11. sgele, Ed. sgela.  
 l. 11. do innisid a n-atasca, Ed. doindsedar na techta a n-aithesg doibh.  
 l. 14. druithi, Ed. druaign. *From here ms. illegible and torn till Tuama*  
 (l. 17).  
 l. 17. Tuamathen, Ed. Tuama Geined.  
 l. 18. Beann Oigle, Ed. Bend Eabuic Oigle.  
 l. 18. Beann Boirci, Ed. Bend Boinne.  
 l. 20. tri lá o'niúg, Ed. tri la 7 tri n-oiche onso.  
 l. 21. lin mo, Ed. *illegible*.  
 l. 22. aith-eirgidar, Ed. aitheirigh.  
     § 8. P. 12, l. 24 Feidlig, Ed. *vero*.  
 l. 25-27. 7 do fuagair... 7 longport, Ed. *deest*.  
 l. 27. adclos, Ed. doclos.  
 l. 28. fuigfinn, Ed. fuigbed.  
 l. 28. lucht fisraigi, Ed. in lucht fisraighi.  
 l. 28-29. coa airm, Ed. co harm.  
 l. 29. clanna mic Roigin Ruaigh, Ed. clanna Find mic Rogein Ruaig.  
 l. 29. do fis, Ed. da fis.  
 l. 29. ca lin sluaigh, Ed. ca sluaigh.  
 l. 30. siat .i., Ed. *deest*.  
 l. 30. Ros, Ed. Rosa.  
 l. 31. Imcadha, Ed. Imchadh.  
 l. 31. m. Induilb m. Duib m. Fomair, Ed. m. Induilb Duib m. Fogha-  
 mair.  
 l. 32. o oirimlib, Ed. o forimlib.  
 l. 33. a com-anmanna sa, Ed. a comanmanda soin isin.  
 l. 34. co hoir, Ed. co h-ochair.  
 l. 35. do saithsit, Ed. dosaiged.  
 l. 35. a sgiath, Ed. a sgeithe.  
 l. 37. Conall, Ed. Conall Anglonnach.  
     P. 14, l. 1 Crimtaid Coscradidh, Ed. Crithmuin Cosgraich.  
 l. 2. laith, Ed. laithi.  
 l. 2 ar, Ed. uair.  
 l. 2 Crimtaid, Ed. Crithman.  
 l. 3-4. Eochaid Innadhmar, Ed. Eochaid mac Indadmair.  
 l. 4. oir, Ed. uair.

- l. 5. *Lugaid mac Luigne Luaimne*, Ed. *Luigech Luaigne*.  
 l. 6. *Lugaid*, Ed. *Lugech*.  
 l. 7. *Crimtan[d]*, Ed. *Crithman*.  
 l. 7. *Luigdech*, Ed. *Luigig*.  
 § 9. P. 14, l. 10. *ata*, Ed. *atait*.  
 l. 11. m. *Urgalaigh m. Fiachach*, Ed. m. *Uargalaig m. Uaraltaig m. Fiathach*.  
 l. 13-14. m. *Pir... m. Maghruaidh*, Ed. m. *Pir m. Senge [?] m. Magruaigh*.  
 l. 14. m. *Taiden o fuilit*, Ed. *illegible*.  
 l. 15-22. m. *Lagha... mbadar*, Ed. *illegible, fo. partly torn*.  
 l. 22. *an triar oile 7 do ronsat Comrac fichmar*, Ed. *an triar oile dona deghlaechuib sin, do. Rest illegible*.  
 l. 23. *do Connachtaib*, Ed. *only partly legible*.  
 l. 23. *an fail*, Ed. *bail*.  
 l. 24. *ata*, Ed. *atait*.  
 l. 24-25. .i. *carn Eachach... Corrinne*, Ed. .i. *Eochaid 7 Aed 7 Eolorg 7... [illegible] tha sin. Ata Carnn Eachach 7 Carnn Aeda 7 Carnn Eolorg isin aoninaid*.  
 l. 26. *meanma*, Ed. *illegible*.  
 § 10. P. 14, l. 27. *inna marach*, Ed. *airna mairech*.  
 l. 27. *7 tancadar*, Ed. *deest*.  
 l. 29. *ticeadhdis*, Ed. *tisdais*.  
 l. 29-30. *ro raigh*, Ed. *doraid*.  
 l. 31. *o do chuala*, Ed. *od chualaig*.  
 l. 31-32. *dobronach he*, Ed. *dobronach e fa gan cairde catha d'agbail*.  
 l. 32. P. 10, l. 6. *is ann sin ro tocbadh... m. Daire Domnannaigh*.  
 Ed. *Docuirig in dara cuing don cath air Eochaid. As annsin rotogbad meirgeda rig Eirenn 7 airdriga Ulad d'innsaige Eachach 7 roeirig Eachaid Feidlech 7 Conall mac Eachach Feidlig 7 Domnandaigh 7 Clanna Umoir 7 Tuatha Taigden 7 Corco Chuirnn Meda Siuil im Ceide mac Ergnaid mic Eithir mic Briga mic Aeda Finn mic Daire Domnandaigh mic Ilair Echaig mic Sigda mic Roin Roglair, 7 Corco Chuirnd Meada Siuil um Conchuirnd mac Miduirnd mic Cuirc Chuirnd mic Daire Domnandaig*.  
 § 11. P. 16, l. 8. *fon cathaib [?]*, Ed. *fon cath*.  
 l. 10. *amal ata*, Ed. *amal ata isin rund so*.  
 l. 13. *gail*, Ed. *gal*.  
 l. 15. *fo cath na nUlad*, Ed. *fon cath na n-allmurach*.  
 l. 16. *tri [mic] Duif[1]b*, Ed. *tri mic Duilb*.  
 l. 17. *Fomoir m. Airgeadh-mair*, Ed. *Foamair mic mic [sic] Airgedmair*.  
 l. 18. *dorchadar*, Ed. *adorchuir siad*.  
 l. 18. *a triur*, Ed. *na triur*.  
 l. 18. *Fear Cinde*, Ed. *Fer Cing*.  
 l. 18-19. *Fear Flachta*, Ed. *Fer Tenna*.  
 l. 20. *gus*, Ed. *guin*.  
 l. 21. *adorchadar*, Ed. *adorchuridar*.

- l. 21. leis, Ed. leir.  
 l. 23. *treaghdagh*, Ed. *tregda*.  
 l. 23-24. a cath Laigen, Ed. fon *cath* Laignach.  
 l. 24. *tarrladar*, Ed. *tarrla*.  
 l. 25. *doibh*, Ed. *doib isin cath*.  
 l. 25. *Laighnind*, Ed. *Laighune*.  
 l. 25. *Laemach*, Ed. *Lamach*.  
 l. 26. *righ*, Ed. *deest*.  
 l. 26. *Ruibhe*, Ed. *Ruide*.  
 l. 28. *Fergus mac Leide*, Ed. *Fergus mac Fergusa mic Lede*.  
 l. 29. *Tri righ iartair coicid Genaind*, Ed. *tri maic rig iarthair nGenaind*.  
 l. 29. *Ruighi*, Ed. *Ruig*.  
 l. 31-32. *co ndorchair ceathrar dib comtoitim*, Ed. *do[r]chradar comtuitim na cetrar*.  
 l. 33-34. m. *Leide*, Ed. *deest*.  
 l. 35. *dorchair*, Ed. *dodorchuir*.  
     § 12. P. 18, l. 1. *Innt(husa)*, Ed. *illegible*.  
 l. 1-2. *A mac do marbad 7*, Ed. *illegible*.  
 l. 2-3. *a tri caoga*, Ed. *illegible*.  
 l. 3-4. *a cathaib . . . coimed*, Ed. *illegible*.  
 l. 4 *riga*, Ed. *rig*.  
     [Fo. II a].  
 l. 5. *Uisleand 7*, Ed. *illegible*.  
 l. 5. *7 Aengus . . . Furbaide*, Ed. *illegible*.  
 l. 6. *Foltsnaitheach*, Ed. *Foltnachtaig*.  
 l. 6. *tri . . . Flaithim*, Ed. *illegible*.  
 l. 7. *7 tri . . . franc*, Ed. *illegible*.  
 l. 8. *Eochaid lin*, Ed. *illegible*.  
 l. 11. *feigh-figh*, Ed. *faeth fid [?]*.  
 l. 11. *cor digh cind*, Ed. *co tabacht a cend de*.  
 l. 14. *taet le*, Ed. *illegible*.  
 l. 14. *gnim*, Ed. *illegible*.  
 l. 16. *is a mur*, Ed. *illegible*.  
     § 13. P. 18, l. 18 *do[f]oggradar*, Ed. *dofograd*.  
 l. 20. *rofogair*, Ed. *dofogair*.  
 l. 21. *lan-dichra 7*, Ed. *illegible*.  
 l. 22. *dainna Eirend*, Ed. *illegible*.  
 l. 23. *do rucad*, Ed. *rorugad*.  
 l. 24. *Luigne*, Ed. *Luigdach*.  
 l. 27. *co*, Ed. *deest*.  
 l. 27. *forniata*, Ed. *formata*.  
 l. 30. *ansin*, Ed. *an tan so*.  
     § 14. P. 18, l. 31, *Ruibhe*, Ed. *Ruide*.  
     P. 20, l, 1. *Aengus mac Leide*, Ed. *Fergus mac Ferlede*.  
 l. 1-2. *Foltsnaitheach*, Ed. *Foltnaighthech*.  
 l. 2. *Ros*, Ed. *Rosa*.

- l. 3. Fear Cingi, Ed. *Fer Cing*.
  - l. 3. Fear Tlachtda, Ed. *Fer Tenna*.
  - l. 3. da mac, Ed. *da fer .i. mac*.
  - l. 7. 7 Laighlind, Ed. *Luaighnne*.
  - l. 8. coicid, Ed. *leider*.
  - l. 8. Fiacha, Ed. *Fachtna*.
  - l. 9. 7 Aed, Ed. *deest*.
  - l. 10. an cath, Ed. *illegible*.
  - l. 10. Bolg a quo Sen-Erna, Ed. *na Sen-Erna*.
  - l. 13. do eirgidar an Gamannrach, Ed. *illegible*.
  - l. 14-15. 7 Tuatha Taitean... Catraide, Ed. *illegible*.  
[Fo. II b].
  - l. 17. doronadh, Ed. *doroinned*.
  - l. 17. coicid for Eirind aca, Ed. *coigedaigh Erenn leo*.  
§ 15. P. 20, l. 18 VII, Ed. V.
  - l. 21. faighfedh, Ed. *faifed*.
  - l. 21. fhaghad, Ed. *fagbad*.
  - l. 21. aiscid, Ed. *aisgi*.
  - l. 22. indgar, Ed. *ingar hi*.
  - l. 23. di, Ed. *sin di*.
  - l. 23-25. 7 dorat... 7 dorat, Ed. *deest*.
  - l. 26. rigi Concubair, Ed. *Conchubair frisín re sín*.
  - l. 26. ba mor, Ed. *ba mor daño*.
  - l. 28. don fir. Ed. *don tí*.
  - l. 29. 7 cor fearr do righi Concubar, Ed. 7 adbertsat gur ferr Concubar  
do righ.
  - l. 30. dorinne, Ed. *doronad*.
  - l. 30. mor-cogadh, Ed. *cogad mor*.
  - l. 30. fira, Ed. *for*.
  - l. 32. cuit, Ed. *codoch*.
  - l. 33. ceathra d'inginaibh righ Eirend, Ed. *cehra n-ingine Eathach*.
  - l. 33-34. a ceile aroile, Ed. *aroile*.
  - l. 34. Meadb 7 Clotra 7 Eitne 7 Mumain, Ed. *Meadb 7 Mumain 7 Clo-  
chrand 7 Eithne*.
  - l. 35. Finit, Ed. *Conad he Cath Leitreach Ruide conuige sín. Finit*.
-

A PROPOS. DE DEUX ALLUSIONS  
CHEZ  
DAFYDD AB GWILYM

---

I

BALCHNOE

Dans un de ses *cywyddau* les plus connus, Dafydd ab Gwilym analyse l'impression profonde faite sur lui par une belle que la veille il avait vu écouter dans le chœur de la cathédrale de Bangor, consacrée à saint Deiniol, un « psaume de Balchnoe » :

Yn gwrando ar salm Balchnoe  
Ynghôr Deiniol Bangor doe.

(*DG.* 22, 5-6; *Deth.* 22, 5-6)<sup>1</sup>

Qui était Balchnoe?

Les anciens commentateurs ont affirmé que c'est un nom propre, porté par un compositeur de musique religieuse, et cette assertion gratuite se trouve encore reproduite chez Stern, il est vrai d'une façon qui laisse percer ses doutes<sup>2</sup>.

M. Ifor Williams a vu le premier que ces vers contenaient une allusion à l'orgue installé peu de temps auparavant dans cette église, auquel Gruffydd compare malicieusement son rival Dafydd ab Gwilym, qui, lui aussi, aurait été seule-

1. Abréviations :

*DG.* *Barddoniaeth Dafydd ab Gwilym*, p. p. Owen Jones et William Owen, 1789. *Deth.* *Detholion o Gywyddau Dafydd ab Gwilym*, p. p. Ifor Williams 1921. *IGE.* *Cywyddau Iolo Goch ac eraill*, p. p. Henry Lewis, Thomas Roberts, Ifor Williams, 1925.

2. *ZfcP.*, vol. VII, p. 158-159.



ment apprécié tant que sa *rhieingerdd* avait le charme de la nouveauté (DG. 122, 35-40). L'explication cependant qu'il propose de ce nom est moins plausible. *Balchnoe* contiendrait le mot *noe*, écuelle, vase; ce serait donc un vase ou plutôt un coffre magnifique<sup>1</sup>.

M. Parry-Williams au contraire le considère comme un nom propre et se demande si *noe* n'a pas quelque chose à faire avec Noé<sup>2</sup>.

Or, les vers suivants d'un poème de Iolo Goch récemment publié permettent de constater que cette conjecture était bien fondée :

Cest feindeml aml o gamlyw,  
O alch Noe olychwin yw. (IGE. 28, 17-18)

« Un réceptacle comme une petite église, avec plus d'un gouvernail courbé, une sorte d'*Arche de Noé* assez sale. »

Appliquée comme ici à un navire, *alch Noe* ne pourrait avoir d'autre sens que celui qui est indiqué. Comme l'alternance des liquides est un fait bien connu, aussi en celtique<sup>3</sup>, l'existence d'une forme *alch* à côté d'*arch* n'a rien d'étonnant. Mais il ne semble pas trop audacieux de conclure de ce passage que dans le vers de Dafydd ab Gwilym il faut lire également *alch Noe*, et que c'est le surnom donné au fameux orgue de Bangor. La *cynganedd* en effet ne s'oppose pas à ce qu'on supprime le *b* initial de *balch*; pourtant il vaut peut-être mieux le conserver, puisqu'il paraît se trouver écrit dans tous les MSS. collationnés par M. Williams. On comprend d'ailleurs que l'étymologie populaire, personnifiant l'instrument, a fini par faire de l'arche de Noé, le fier Noé.

Reste encore à expliquer quelles raisons les Gallois pouvaient avoir eues pour baptiser ainsi leur orgue. Il semble que la grande diversité de tons qu'on peut tirer de cet instrument les a frappés vivement. Aussi ils ne tardèrent pas à y reconnaître les voix de plusieurs animaux. Dafydd ab Gwilym

1. *Deth.*, p. 130.

2. *Bulletin of the Board of Celtic Studies*, vol. I, p. 110.

3. Voir Pedersen, *Keltische Grammatik*, t. I, p. 144.

compare à la musique de l'orgue le chant du coucou, du rossignol et de la grive :

A'r gog rhag f'enaïd a gân  
Ar irgoed fal yr organ. (DG. 32, 45-46; Deth. 19, 45-46)

Eos...  
Meistres organau Meistran. (DG. 114, 43)

Main y cân, prif accen prudd  
Men a threbl, mwyn ei thrabludd. (DG. 84, 9-10)

Pob llaes diwael, yn ael nant,  
A gân ef (sc. y ceiliog bronfraith) o'i gu nwyfiant;  
Pob caniad mad mydr angerdd,  
Pob caingc o'r organ, pob cerdd.  
(DG. 219, 21-24; Deth. 35, 21-24)

Un auteur anonyme, cité par Stern d'après E. Jones, appelle le coq *organ y nos*<sup>1</sup>. Cette même comparaison se trouve aussi chez Chaucer, dans le *Nonnes Preestes Tale*; où il est dit de Channtecleer :

His vois was merier than the mery organ.  
(*Canterbury Tales*, vs. 4091)

Gruffydd Gryg au contraire compare cette musique aux rugissements d'un lion (*rhuo'n y cor*, DG. 122, 36), et ce jugement trahit déjà son opinion défavorable de cet instrument. On sait en effet que les artistes gallois, légitimement fiers de leur préexcellence dans la musique et dans la poésie savante, étaient très conservateurs et montraient beaucoup de réserve à l'égard des nouveautés venues de l'étranger. Dafydd ab Gwilym ne fait pas non plus un accueil très enthousiaste à un autre instrument d'origine étrangère, la *telyn ledr* (DG, n° 139). Gruffyd raconte que les paroissiens devaient mettre la main dans la poche pour faire les frais de cette acquisition; cette circonstance n'était pas de nature à les prévenir en sa faveur. Un instrument qui semblait imiter les voix de tous

1. *ZfcP.*, vol. VII, p. 205, n. 2. Cf. Peniarth ms. 137 (xvi<sup>e</sup> siècle), p. 216 (*Report*, vol. I, p. 865).

les animaux les avait probablement tout d'abord amusés, mais cette musique si différente de celle qui leur était familière ne put pas tarder à les irriter. C'est alors qu'ils s'avisèrent qu'elle ne devait pas être très distincte de la cacophonie produite jadis par la plus ancienne des ménageries.

## II

## LE CHEVALIER ENTRE LA PORTE ET LA HERSE

Un des arguments sur lesquels M. Loth a basé son opinion, maintenant généralement accréditée, que la source *immédiate* des trois romans d'aventure des Mabinogion était française, est l'expression *llestyr o vaen* dans *Iarlles y Ffynnaŵn*, là où Chrétien a *chappelle*. Les deux auteurs ont interprété différemment le mot *chapele* de leur source commune, qui a les sens de « lieu secret, » « prison » et « vase »<sup>1</sup>. Je crois pouvoir apporter un fait nouveau de même nature, qui prouve qu'il y a eu au Pays de Galles une version française du même récit, différente du roman de Chrétien.

Il est curieux de constater que tous ceux qui se sont occupés de Dafydd ab Gwilym, même Stern, ne semblent pas avoir saisi une allusion à ce roman, pourtant assez claire, dans le *cywydd DG*, n° 152 :

Caru merch ni's cai'r marchog  
A fu rhwng y porth a'r ôg.

(vs. 5-6)

« Aimer une demoiselle supérieure même à celle qui fut conquise jadis par le chevalier qui a été pris entre la porte et l'ôg. »

Dafydd parle ici sans aucun doute de la situation périlleuse dans laquelle se trouvait Owain quand les hommes du seigneur qu'il avait mortellement blessé avaient fermé la porte devant lui et laissé tomber la *porte colant* sur son cheval. L'intérêt des vers cités se trouve cependant surtout dans le dernier mot.

Tous les dictionnaires que j'ai consultés traduisent *ôg*

1. J. Loth, *Les Mabinogion*<sup>2</sup>, t. I, p. 53-56.

par *harrow*, et il paraît que le mot n'a jamais eu d'autre sens. Évidemment il désigne ici l'instrument appelé *porte colant* par Chrétien (*vs.* 923), *slegetor*, par Hartmann (*vs.* 1080), *dor dyrchauat* dans le Livre Blanc (*éd.* Evans, *col.* 236), et qui s'appelle *portcullis* en anglais, et de là *porthwilis* en gallois moderne. Les Gallois avaient appris l'art de construire des châteaux des Normands et il se comprend qu'ils n'avaient pas de mot autochtone pour désigner cet instrument, qui cependant au XIV<sup>e</sup> siècle ne leur était plus inconnu. Il semble peu probable que Dafydd se soit inspiré de *Iarlles y Ffynnaawn* et que, cherchant un synonyme pour *dor dyrchauat*, expression rebelle à la rime, il se soit avisé spontanément de comparer à un « harrow » cette porte assez tranchante pour pouvoir couper en deux un cheval. S'il s'est servi du mot *ôg*, c'est parce qu'il l'a trouvé dans sa source.

Or, comme l'expression *llestyr o vaen*, ce mot bizarre s'explique quand on le traduit en français: *herse* a le double sens de *harrow* et de *portcullis*. Ce mot se trouvait donc probablement dans une version française du roman qui était connue au Pays de Galles. Il est malaisé de décider si Dafydd ab Gwilym lui-même a fait cette erreur ou s'il a reproduit un contresens dans sa source, orale ou écrite. La seconde supposition semble mériter la préférence.

### III

#### GEOL

En revanche il y a dans la précieuse introduction de M. Loth un autre argument que les textes ne semblent pas confirmer. C'est la conclusion tirée de la forme *geol* dans l'*Historia Peredur* (*Livre Blanc*, *col.* 172). D'après M. Loth cette graphie ne peut représenter qu'une prononciation *gueol* (avec *g* comme dans *gant*). Comme la forme française la plus ancienne serait *jaiole*, et qu'une forme orale avec *ġ* (*g* comme dans *gent*) aurait été écrite en gallois *ieol* ou *jeol*, *geol* ne pourrait être qu'un emprunt livresque<sup>1</sup>.

1. *Op. laud.*, p. 55.

Assurément la première lettre du mot avait pour le scribe la valeur de *g*.

Ce n'est pas cependant la graphie qui nous le prouve d'une façon absolument certaine: il y a quelques mots d'origine française dans lesquels *ġ* n'est écrit ni *i*, ni *j*, ni *si* ou *s*, mais *g* devant une voyelle antérieure, *gi* devant une voyelle postérieure. Voici les exemples peu nombreux que j'ai pu réunir.

*Giwan*, Joane (*Bruts*, éd. Rhys Evans, p. 368). L'épouse de Llywelyn ab Iorwerth qui porte ce nom est appelée à la page suivante *Siwan*, ce qui atteste une prononciation avec *ġ*, ou plutôt avec *s*.

*Angiw*, Anjou (*Ibid.*, *passim*). M. Parry-Williams cite une forme *Aensio*<sup>1</sup>. Il est remarquable que dans ces deux cas les formes écrites françaises n'ont pu suggérer au scribe cette graphie *gi*.

*bwrgais*, bourgeois (*Hanes Gruffydd ab Cynan*, p. p. Arthur Jones, p. 134); *Bruts* p. 363, 366, 378; *Chwedleu seith Doethon Rufein*, p. p. Henry Lewis, p. 46, 80,

On trouve plus souvent *bwrdais*; *g* et *d* représentent des réductions différentes de l'ancienne prononciation française *dġ*.

Il est plus difficile de déterminer comment on a prononcé anciennement au Pays de Galles les noms *Geralt*, *Gilbert*, *Gilis* (*Bruts*, *passim*), d'autant plus que les formes latinisées ont pu favoriser une prononciation avec *g*.

En cornique on trouve également les graphies *g* devant une voyelle antérieure, *gy* devant une voyelle postérieure, pour *ġ*: *geyler*, *cregyans*<sup>3</sup>. On peut rapprocher ce premier mot de la forme galloise *geol*. En moyen breton la graphie *g* pour *ġ* devant une voyelle antérieure est encore plus fréquente: *messenger*, *yingynn* < *engin*, *lig* < *lige*, etc.<sup>4</sup>.

1. *The English Element in Welsh*, p. 236.

2. *Ibid.*, p. 155, 237.

3. Henry Lewis, *Llawlyfr Cernyweg Canol*, vocabulaire.

4. *Id.*, *Llawlyfr Llydaweg Canol*, vocabulaire

Remarquons que dans les noms et les mots gallois d'origine française, *ś* et *ġ*, qui sont confondus, sont écrits le plus souvent *s* devant une voyelle antérieure, *si* devant une voyelle postérieure: *Rosser*, *sibed*, *Sudas*, *Siám*,

Il y a cependant un fait d'une autre nature, non mentionné par M. Loth, qui nous renseigne sur la prononciation du *g* dans *geol* : c'est qu'il tombe sous l'effet des lois de la lénition. On trouve la forme *eol* chez Iolo Goch dans la pièce que nous avons citée déjà, et même déjà chez Gwalchmai, dont la poésie est antérieure aux mss. connus des Mabino-gion :

Carchardy a'r cwrw chwerw dost,  
A'r eol ddu a'r wâl ddig. (IGE. 28, 4-5)  
Pan orch eol cad cedawl wran.  
'Y Gogynfeirdd, éd. Anwyl, p. 34 b)

Il y a encore plusieurs exemples de ce mot. Gruffydd ab Cynan a été prisonnier *yg geol gaer*, « dans la prison de Chester » (*Hanes*, p. 132). Dafydd ab Gwilym fait allusion à la sévérité de la *geol* de Carnavon :

Ni bu yng Nghaer-yn-Arfon  
Geol waeth no'r heol hon.  
(DC 53, 27-28 ; Deth. 7, 31-32)

Voir aussi *Buchedd S. Katrin*, dans Rees, *Cambro-British Saints*, p. 215.

Loin d'être donc une forme isolée, *geol* paraît avoir été un mot assez familier aux auteurs gallois, et d'ailleurs sa pronon-

*Sioasym*. *Rosser* est la seule forme qu'on rencontre dans les *Bruts* ; ce n'est que plus tard que *si* s'introduit aussi devant *e* : *Rosier*, *Sieron*, *Sieffri*.

Quelle est l'origine de cet emploi d'un *i* irrationnel ? Quant à *si* à côté de *s*, on est tenté d'y voir l'influence de l'orthographe irlandaise : *sé*, *si* — *Seán*, *seól*, *siúd*. Seulement il paraît que ces lettres n'ont pas une valeur purement graphique en gallois : d'après M. Parry-Williams on prononce en effet *si* dans quelques parties de Nord-Galles (*RC.*, vol. XXXV, p. 338). Mais peut-être y a-t-il eu réaction de la graphie sur la prononciation.

La graphie *g* est sans doute d'origine française, mais l'orthographe de cette langue n'explique pas non plus d'une façon satisfaisante l'emploi d'un *i* irrationnel devant les voyelles postérieures. Dans la langue actuelle on trouve un *e* dans cette position, il est vrai, mais cette lettre est le plus souvent étymologique (*gugeure*, *geôle*), ou due à l'analogie (*mungeant*), et là où elle de l'est pas (*Geoffroy*, *geai*), elle d'un emploi relativement récent. Au XIII<sup>e</sup> siècle on écrivait alors *j*.

Inutile d'observer que l'analogie frappante avec l'orthographe italienne doit être fortuite.

ciation correspond exactement à celle d'une forme française le \**caveôla*. Les éditeurs de Iolo le dérivent d'une forme anglaise avec *g*, *gayol*, mais il est bien plus probable qu'un mot qui est entré déjà au XII<sup>e</sup> siècle dans la langue est emprunté directement au français. Mais dans cette langue-ci il y a eu, à côté des formes avec *ġ*, un certain nombre de formes assez anciennes avec *g*: *gaole*, *gaolle* et aussi *gueole*. Il paraît que ces dernières formes ont été connues les premières dans la Grande-Bretagne, et que *geol* et la forme anglaise *gayol* en dérivent. Plus tard les formes avec *ġ* y sont introduites également, d'où vient le mot anglais *jail*, écrit le plus souvent encore *gaol*. C'est du dérivé *jailer* (*gaoler*) que viennent le mot cornique *geyler* et la forme galloise *sieler*, qu'on trouve également chez Dafydd ab Gwilym (DG. 11, 14). La forme *geol* de l'*Historia Peredur* ne permet par conséquent aucune conclusion sur la source de ce roman.

TH. M. CHOTZEN.

---

ORIGINE  
DU  
NOM DE L'ILE MOLÈNES

---

Molènes se prononce *Molènes* avec *e* final plus ou moins réduit (en Cornouaille : *molenæs* ) ; on explique couramment ce nom par *moel-enes* « île chauve ». *Moel* se prononce *moal*, mais il n'est pas impossible qu'à l'époque qui ne doit pas être encore très lointaine, où on prononçait *moel*, l'accent principal étant sur le second terme on soit arrivé à *mol-enes*. En bas-vannetais (Lignol), on prononce *pplat* pour *poellat*, dans le sens de « bon sens, réflexion ».

Quand il s'agit des habitants de l'île, ce n'est plus *mol* qui est en usage, mais *moul*. D'après le témoignage de mon ami J. Cuillandre, actuellement professeur au lycée de Brest, natif de Molènes, on dit : *paotred moul*, *merêched moul*, « les gars de Moul ; les filles de Moul ». A Ouessant, au lieu de Molènes, on entend parfois *enex Moul*. *Moulig* est un Molénais ; *Mouligen*, une Molénaise. On avait pensé à un sobriquet, quelque chose comme *moullec* « mulet » (poisson de mer), ce qui n'expliquerait pas *moul*. De plus, J. Cuillandre est sûr qu'il n'y a qu'une seule *l* dans *moul* (*mül*) : à Molènes, la différence entre *l* simple et *ll* étymologique est très tranchée.

En réalité *mol-enes* est pour un vieux-breton *\*mül-ènes* (*\*mül-inissi*). L'évolution de *ü* bref en *o* en premier terme de composition, le second étant accentué, est régulière : au IX<sup>e</sup> s. *Cun-glas*, mais déjà *Con-glas* (Gildas, *\*Cuno-glasso*), gallois moyen *Cyn-las* ; *Cun-mail* *Con-mail* (Plou-gonvel ; gall. *Cyn-fael*) ; *Weten-cunan*, mais *Conan* ; *Dumno-uuallon*, *Dum(-)uuallon* en 846 : *Don-uuallon* en 1105 : *Dum(n)uuall*,



846; *Donuual* 1066-1082; *Hu-dreth* 860; *Ho-cunan*, et encore *Hu-cunnan* en 909 : en 1029-1037 *Ho-gonanus*. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus que *Conan*. *Frouit*, ruisseau d'eau vive, seul, ou en second terme, se maintient, mais en premier terme, en 845-860 on a déjà *Frot-eginoc*; en 1336 *Frot-questell*, mais en second terme, on a encore aujourd'hui *frouit* : *Gal-vrouit* Rumengol Au IX<sup>e</sup> siècle, on a *lub*, étang; en 1337 : en *Loch-Ezeou*.<sup>1</sup>

*Moul* sort de \**Mülu-*; irl. *mul*, tasconique; *mulas*, petite colline; cf. *mullach*, sommet, tête. J. Cuillandre m'écrit que Molènes affecte la forme d'un mamelon qui a un point culminant d'une trentaine de mètres au centre de l'île et qui de tous côtés s'abaisse vers la mer. Cf. norvégien *mule*, v. norr. *müli*, masse rocheuse arrondie, haute et large (Falk-Torp, *Norw-dän. Et. W.*, à *mule*). Pour la forme arrondie et saillante, cf. irl. *mul*. dans *mul-dorn*, poing fermé; *mülo-* entre probablement dans la composition de noms gaulois comme *Vepo-mulus*, *Victimulus* etc.

J. LOTH.

1. Il en a été de même en Galles pour *cuno-*; avant d'arriver à *cön-*, *cyn-* il a passé par *con-* : 612 (Ann. Cambriae), *Conthigirn*, gall. moy. *Cyndeyrn*; *Concenn* (VIII<sup>e</sup> s. : pilier d'Eglise) : au IX<sup>e</sup> s. *Cincenn*. Dans le Book of Llandaf, les textes les plus archaïques ont *Con-* (parfois *cun-*) et les autres *cin-*, comme je l'ai indiqué dans mon travail sur la vie la plus ancienne de saint Samson.

LES  
PREMIERS CELTES EN ESPAGNE<sup>o</sup>

---

I

Il est admis que les Celtes ont commencé à arriver en Espagne au plus tard à la fin de l'époque de Hallstatt, avec la civilisation que les fouilles des tumulus pyrénéens et des cimetières de la Castille ont fait connaître <sup>1</sup>. Au temps d'Hérodote, c'est-à-dire au début du v<sup>e</sup> siècle, ils étaient arrivés sur l'Atlantique au Nord du Cap Saint-Vincent, qui se trouvait chez les Kynetes <sup>2</sup>, lesquels étaient des Ligures <sup>3</sup>. Mais quand ont-ils commencé à arriver ? Je ne parle pas de l'âge du bronze <sup>4</sup>, ni des hypothèses fort aventureuses de M. Siret <sup>5</sup>,

o. Ce travail a été présenté à l'Institut Français d'Anthropologie, séance du 15 mars 1922, *Anthropologie*, t. XXXII, 1922, p. 279.

1. P. Bosch Gimpera, *Los Celtas y la Civilización Céltica en la península ibérica* (*Boletín de la Sociedad española de excursiones*, XXIX, 1921, IV), 1921. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 663 sqq. ; p. 682 sqq.

2. Hérodote, II, 93 : « L'Ister part du pays des Celtes et de la ville de Pyréné ; il coule à travers l'Europe qu'il coupe par le milieu ; or les Celtes sont en dehors des colonnes d'Hercule et limitrophes des Kynesioi, qui sont à l'Occident le dernier des peuples de l'Europe ».

3. Schulten, *Numantia*, p. 91.

4. Si les épées de bronze à soie plate épousant la forme de la poignée sont le signe de l'extension des Celtes (Harold Peake, *The bronze age and the Celtic World*, *passim*), ils doivent être venus jusqu'en Espagne, où les épées de ce type sont nombreuses et où l'on vient d'en trouver une quantité considérable à Huelva : J. Albelda, *Bronzes de Huelva*, dans *Revue Archéologique*, 1923, II, p. 222.

5. L. Siret, *Questions de chronologie ibérique*, I, p. 78 sqq.

mais de dates plus rapprochées. Or, nous avons une donnée à laquelle on n'a pas encore porté toute l'attention voulue.

Hérodote raconte au livre I chapitre 163 <sup>1</sup> que les Phocéens furent les premiers à naviguer sur les côtes d'Espagne. Ils y furent remarquablement accueillis par le roi de Tartessos, nommé Arganthonios, qui les prit en telle amitié qu'il les engagea à venir s'établir chez lui et leur donna de l'argent pour construire les remparts de Phocée. Ἐδίδου δὲ ἀρειδέως, et il donna généreusement, car les remparts de Phocée étaient longs.

Qu'était *Arganthonios* ? Tartessos a été l'Eldorado de l'antiquité grecque, surtout pour les mines d'argent <sup>2</sup>. Arganthonios était le roi de l'Argent <sup>3</sup>. Mais il n'avait pas été baptisé par les Grecs. Argent se dit en grec ἄργυρος. Si le nom d'Arganthonios était ibérique comme le nom même de Tartessos, nous aurions un argument, et de quelle valeur, pour classer les Ibères parmi les Indo-Européens <sup>4</sup>. On a dit que le nom était ligure <sup>5</sup>. Je crois qu'il est celtique <sup>6</sup> et qu'il donne la date cherchée.

## II

Le nom de l'argent est un mot panindo-européen : *rajatá-* en sanskrit, *arzata* en avestique, ἄργυρος en grec. Mais il se présente en latin et en celtique seulement avec la désinence

1. Hérodote, I, 163 : « Étant venus à Tartesse, les Phocéens firent amitié avec le roi des Tartessiens, dont le nom était Arganthonios, qui régna à Tartesse 80 ans et vécut en tout 120 ans. Les Phocéens lui devinrent si chers que d'abord il les engagea à quitter l'Ionie et à s'établir sur ses terres là où ils voudraient et ne les ayant pas persuadés et apprenant combien le Mède grandissait dans leurs environs, il leur donna de l'argent pour entourer de murs leur ville. Et il leur donna largement, car le pourtour du mur est d'un grand nombre de stades et il est fait de grandes pierres bien assemblées ». Schulten, *o. l.*, p. 93.

2. Schulten, *Hispania*, p. 69 sqq.

3. La coïncidence doit faire préférer, dans l'analyse du mot, le sens final d'argent, au sens général d'éclat qui appartient à la racine.

4. E. Philipon, *Les Ibères*, p. 57, 65, 173.

5. Schulten, *Numantia*, p. 61.

6. Cf. Wackernagel, dans Schulten, *o. l.*, p. 61, note 8.

-nto-, vocalisée : *anto* en celtique seul : gaulois \**arganto-n* ; irlandais, *argat*, gallois, *ariant* <sup>1</sup>. Que l'on suppose une forme analogue en ligure, je n'y fais en principe aucune objection. Le ligure était une langue indo-européenne ; la chose est acquise <sup>2</sup>. Il avait de grandes affinités avec le latin et le celtique, surtout peut-être par ce qu'il leur a laissé.

Mais le ligure avait un autre mot pour désigner l'argent.

C'était le concurrent du mot qui a fourni *ἄργυρος* et *argentum*, celui qui a donné le nom de l'argent aux langues germaniques et balto-slaves <sup>3</sup>.

Au Sud du pays de Tartessos, Avienus, qui écrivait au IV<sup>e</sup> siècle des traités en vers de géographie et d'astronomie avec de fort bons matériaux, signale dans son *Ora Maritima*, aux vers 432-433, un mons *Silurus*.

v. 147            Qua sese at undis regio dicta subtrahit  
                    Silurus alto mons tumet cacumine.

C'est surtout la Sierra Nevada. Le mot a été orthographié par Pline Silorius ou Solorius <sup>4</sup>. Admettons qu'il ait subi des accidents. Avienus procédait d'un périple marseillais de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, dont l'auteur paraît avoir connu ces parages *de visu* <sup>5</sup>.

En pendant à ce *mons Silurus*, il y avait un et même plus d'un *mons Argentarius*. Il y en avait un qui dominait la vallée du Guadalquivir, soit vers son embouchure, soit dans toute son étendue.

At mons paludem incumbit *Argentarius* <sup>6</sup>.

1. A. Walde, *Lateinisches Etymologisches Wörterbuch*, s. v. *Argentum*.  
Mc Bain, *Etymological Gaelic Dictionary*, s. v. *airgiod*.

2. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, p. 9 sqq. ; E. Philippon, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, p. 126 sqq. ; Max Niedermann, *Essais d'étymologie et de critique verbale latine*, p. 17 sqq.

3. All. *Silber* ; got. *silubr*, etc. ; russe, *serebró* ; vx slov. *sirebro* ; lit. *sida-bras* ; lett. *sidrab* ; prussien, *siraplis*. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, s. v. *Silber*.

4. Pline, *H. N.*, IV, 6.

5. A. Schulten et P. Bosch, *Fontes Hispaniae antiquae*, I, *Avieni Ora maritima*, p. 1 sqq.

6. Avienus, *Ora maritima*, 291. Cf. 504. Sans parler des *Silures*, Schulten, *Numantia*, p. 68 sqq.

Selon Strabon III, 148, l'ἀργυροῦν ἕρος était dans la région de Castulon ; là se trouvaient les sources du *Bétis* et de l'*Anas* <sup>1</sup>. C'était la base de la Sierra Morena.

A la suite du *mons Silurus*, le long de la côte, se dressait au Sud de Lorca un *mons Argentarius Ilurconensis*, où des mines d'argent étaient exploitées sous l'empire <sup>2</sup>.

*Argentarius* est la traduction latine du grec ἀργυροῦς que portait le périple initial. Ce mot était lui-même la traduction, soit d'un terme indigène, soit d'un terme usité par d'autres navigateurs, qui pouvaient avoir été les initiateurs des Grecs dans cette région. Or, des Ligures paraissent y avoir été établis, car ils ont laissé la trace de leur présence dans la toponymie. Le fleuve *Tartessus*, c'est-à-dire, le Bétis ou le Guadalquivir, traversait au temps du Périple un *Ligustinus Lacus* <sup>3</sup>.

Il y aurait eu dans les environs une ville nommée Λιγυστινή <sup>4</sup>. Les Ligures venaient d'être chassés du centre de la péninsule <sup>5</sup>. On a tenté de les effacer de la carte historique de l'Espagne <sup>6</sup>. La netteté des informations d'Avienus l'interdit, à mon avis ; elles sont d'ailleurs confirmées par la présence, dans la toponymie ancienne de la péninsule, des éléments caractéristiques de la toponymie ligure <sup>7</sup>. Je suis persuadé que les montagnes qui se font face portent le même nom en deux langues dont l'une serait le ligure. Mais en voici peut-être la preuve.

Il y a d'autres pays ligures qui présentent de larges restes de la toponymie ancienne. Telles sont les Alpes.

1. Strabon, III, 148, D'Arbois de Jubainville, *o. l.*, t. II, p. 210.

2. *Revue Archéologique*, 1907, I, p. 58.

3. Avienus, *Ora maritima* 62 : *sed insulam | Tartessus amnis ex Ligustino lacu | per aperta fusus undique adlapsu ligat.*

4. Steph. Λιγυστινή, Πόλις Λιγύων τῆς δουτικῆς Ἰβηρίας ἐγγύς καὶ τῆς Ταρτασοῦ πλησίον ; Pline III, 25.

5. Avienus, *Ora maritima*, 154, 196.

6. E. Philpon, *Les Ibères*, p. 58 ; Id., *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, *passim*. M. Philpon, qui dépossède les Ligures au profit des Ibères, a fait des Ibères qui sont des demi-Ligures et dont le langage ressemblerait de très près au ligure.

7. D'Arbois de Jubainville, *o. l.*, p. 99 sqq. (noms en -asco, -osco), p. 117 sqq. Schulten, *Numantia*, p. 61 sqq.

*Revue Celtique*, XLIV.

Or, dans l'Engadine, au Nord de l'Inn, à peu près à la hauteur de la frontière autrichienne se trouve un *Piz Silvretta*, avec un glacier *Silvretta*. C'est un nom qui paraît bien clair <sup>1</sup>. Mais quelle est son origine ? Est-ce l'allemand *Silber* ? J'en doute.

D'abord, je n'ai pas d'exemples, dans la région, de l'adoucissement du *b* en *v* au passage de l'allemand au romanche ou à l'italien <sup>2</sup>.

D'autre part, bien que les Allemands se soient glissés dans les Grisons <sup>3</sup>, la toponymie des environs en immense majorité n'est pas allemande. En voici des échantillons : *Guarda*, *Tarasp*, *Susasca*, rivière de *Süs*, *Saletta*, *Ardy*, *Pischa*, *Davos*, *Kesch*, *Sulzanna*, *Brail*, *Albula*. Je ne connais pas l'histoire de ce coin de Suisse au moyen âge, mais il me semble évident à l'aspect de la toponymie que l'arrivée des Allemands y est récente. C'est un pays romanche.

Je suis donc persuadé que *Silvretta* vient d'une langue autre que l'allemand et qui aurait pris son nom de l'argent au même fonds que le germanique. Cette langue ne peut être que celle des tribus qui ont habité le pays sans interruption depuis l'âge du bronze, c'est-à-dire des Rètes. Leurs descendants d'ailleurs n'ont pas gardé ce nom de l'argent, qu'ils ont refait sur le type latin : *argent* (basse Engadine et Tyrol), *argienn* (dialecte de Disentis et de Trons), *arint* (Frioul) <sup>4</sup>.

1. On pourrait sans doute essayer de le faire remonter au latin *Silva*, mais il faudrait dans ce cas expliquer l'*r* du radical ; ce n'est pas sans difficulté. Le sens supposé convient évidemment aux lieux et cette convenance est confirmée par le nom de *Piz Argient*, au fond du glacier de Morteratsch, sur la frontière d'Italie : Th. Parmentier, *Vocabulaire Rhétoroman*, *Afas*, Bordeaux 1896, p. 40 du tirage à part.

2. Cf. Th. Parmentier, *Vocabulaire Rhétoroman*, *Afas*. Bordeaux, 1896, p. 25 (du tirage à part). Th. Gartner, *Die rätoromanischen Mundarten* (dans Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, I), p. 618.

3. Germanismes dans le romanche : Th. Parmentier, *l. l.*, p. 21 sqq. Th. Gartner, *o. l.*

4. Certains dialectes rhétiques ont employé des équivalents allemands pour exprimer des idées associées en français et en italien au nom de l'argent : Ex. P. Flaminio da Sale, *Fundamenti principali della lingua retica di Sopraselva a di Sorsel*, Disentis, 1729 : *Argentino (colore)* = *blan*, *blö*.

Mais les Rètes étaient des Ligures <sup>1</sup>. Deux des petits peuples dont la réunion les constitue portaient l'un, les *Trumplini* <sup>2</sup>, du val Trompia, à l'ouest du Lac de Garde le même nom qu'un peuple ligure des Alpes Maritimes, les *Triumpilini*; l'autre, les *Stoeni*, des environs de Stenico, au Nord du lac de Garde, le nom même de Ligures; c'étaient les *Ligures Stoeni* <sup>3</sup>. La toponymie ancienne et moderne du pays comprend les éléments ligures les plus caractéristiques, dont un nombre considérable de noms en *-asc*, *-osc*, *-usc* <sup>4</sup>. Les Alpes ont été peuplées par les constructeurs de palafittes qui ont quitté, à la fin de l'âge du bronze ou au commencement de l'époque de Hallstatt, les rives des lacs alpestres, devenues alors inhabitables par suite d'un changement de climat sur lequel l'attention des préhistoriens est maintenant bien éveillée <sup>5</sup>. Or, c'est dans l'aire des palafittes que l'on a pu situer pour la première fois sur la carte archéologique le domaine des Grands Ligures <sup>6</sup>.

*Silvretta* peut donc être d'origine ligure et représente un vieux nom de l'argent. Je ne me charge pas d'expliquer pourquoi le *b* de la racine serait devenu *v* <sup>7</sup>. Je dois me contenter de le constater et de supposer que l'évolution de la labiale s'est poursuivie jusqu'à l'*u* voyelle dans *Silurus*. Il vaut la peine d'observer que cette vieille langue démolie, qu'est le ligure, dont le domaine a été en majeure partie envahi par le celtique et l'italique, mais a dû confiner avec celui du ger-

1. Philippon, *Peuples primitifs...*, p. 134.<sup>1</sup>

2. M. Besnier, *Lexique de géographie ancienne*, s. v. *Trumpli*.

3. *Ibid.* s. v. *Stoeni*.

4. Philippon, *l. l.*, p. 136. Voir plus haut : *Susasca*, *Kesch*, *Pischa*, *Albula* et ajouter : *Morteratsch*.

5. Sernander, *Die Schwedischen Torfmoore als Zeugen postglazialer Klimaschwankungen (Veränderungen des Klimas seit dem Maximum der letzten Eiszeit)*, Stockholm, 1910; Tschumi, *Urgeschichte der Schweiz*, p. 101 (hypothèses de Gams et de Nordhagen).

6. D'Arbois de Jubainville, *o. l.*, II, p. 71. Déchelette, *o. l.*, t. II, p. 6.

7. On peut penser à l'alternance *m-v-b* dans *Bormo*, *Borvo*, *Bourbon*, mais surtout aux mots *Durius*, *Duria*, Douro, Doire, rivières de pays ligures (D'Arbois de Jubainville, *l. l.*, II, p. 146) équivalant probablement au gaulois *-dubra-*, *-dubro-*, irl. *dobor*, gall. *dwfr*, bret. *dour* (Dotin, *l. l.*, 253); les uns ont donné Douro ou Doire, les autres Douvre.

manique, a en commun avec celui-ci des éléments de vocabulaire européen qui manquent à ceux-là. Ayant contribué sans doute fortement à la formation du celtique et de l'italique, elle n'est peut-être pas tout à fait étrangère à celle du germanique <sup>1</sup>.

### III

Si le nom d'Arganthonios n'était pas liguré, il était celtique. Le celtique avait des suffixes *-on-os* et *-on-i-os* <sup>2</sup>.

Il avait un suffixe *-nt-* et des mots en *-anto-*. Mais deux difficultés se présentent.

1° Le  $\theta$  du suffixe  $\nu\theta$ .

L'inscription celtique du casque A de Negau va peut-être m'aider à sortir de celle-ci <sup>3</sup>. M. Marstrander y lit un mot *tubni*, qui serait orthographié *dubni* dans un gaulois plus récent. Le *t* initial n'est ni le *t* du casque B : †, ni à proprement parler un  $\theta$  :  $\Theta$ . C'est une lettre nouvelle :  $\mathfrak{g}$ . M. Marstrander suggère <sup>4</sup> qu'elle pourrait dériver d'un *t* ayant la forme : X. Mais il admet que cette dernière lettre dérive du  $\Theta$ , de même que le *g* et le *b* de l'inscription sont exprimés par le  $\Phi$  et par le  $\uparrow$  ( $\chi$ ). La nouvelle lettre n'est-elle pas faite pour indiquer une nuance d'aspiration, de même que l'emploi des lettres aspirées pour noter des occlusives simples indique qu'elles étaient dans une certaine mesure d'un ordre différent ? Ces inscriptions... « attestent que les lois de mutation consonantique étaient déjà en plein développement chez les Celtes des Alpes au second siècle avant notre ère ; elles prouveraient en outre que les mutations du gaulois et du brittonique ont le même point de départ que celles de l'irlandais, c'est-à-dire que les sourdes *t*, *k* sont passées partout à  $\phi$ ,  $\chi$  avant de devenir *d*, *g*

1. Cf. A. Meillet, *Les Dialectes Indo-Européens*, nouveau tirage, p. 5.

2. Dottin, *La langue gauloise*, pp. 39 (Tarbelsonios), 49, 110, 111, (*Matriconius*, *Ateponius*).

3. C. J. S. Marstrander, *Les Inscriptions des casques de Negau*, *Symbolae Osloenses*, III, 1925.

4. C. J. S. Marstrander, *l. l.*, p. 53 et note 2.



en brittonique. »<sup>1</sup> M. Marstrander a daté ces inscriptions du III<sup>e</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle, mais j'espère pouvoir montrer bientôt dans cette revue qu'il faut les faire remonter jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, date des casques sur lesquels elles ont été gravées. A cette date qui est celle d'*Arganthonios*, la prononciation du *t* celtique oscillait dans les environs du *θ*, au moins<sup>2</sup> à l'initiale. Mais au surplus on ne saurait s'étonner qu'un mot celtique, entendu en Espagne par des navigateurs, peut-être déformé par des bouches étrangères et avant qu'il n'y eût en grec une tradition d'orthographe pour les mots de cette langue, présente un *θ* là où les mots de même radical présentent régulièrement un *t*<sup>3</sup>.

2° En Bithynie, sur les bords de la Propontide, s'élevait un mont Ἀργανθώνειον, qui séparait le pays d'Astakos du golfe de Kios<sup>4</sup>. C'était là qu'était mort Hylas. Son éponyme Ἀργανθώνη était l'épouse de Rhesos<sup>5</sup>. A vrai dire, le mot n'est mentionné que par des auteurs dont le plus ancien est Apollonius de Rhodes (I, 1176). La date d'Apollonius de Rhodes interdit à peine d'y voir un terme galate<sup>6</sup>. Le mot peut être tout autre chose que le nom d'Arganthonios. Le plus simple est d'y voir un mot thrace et de supposer que les Thraces, dont la langue a quelques points communs avec les langues de l'Europe occidentale<sup>7</sup>, ont donné au nom de l'argent une forme parallèle à celle du celtique<sup>7</sup>.

1. J. Vendryes, *Revue Celtique*, 1925, XLII, p. 199.

2. *Arganto*, nom féminin, *Boletín de la real Academia de la Historia*, 1916, LXVIII, p. 413, Riba de Saelices (prov. de Guadalajara); *Argantia*, rivière des Asturies; *Argentiolum*, ville du même pays : Cf. W. Sieglin, *Atlas antiquus*, tab. 28.

3. Apollonius de Rhodes, I, 1176; Strabon, XII, 564; *Etym. Magnum*, s. v. *Antoninus Liberalis*, 26 : τὰ σφυρὰ τῆς Ἀγανθώνης.

4. Steph. Byz. s. v. Cf. Pauly Wissowa, s. v.

5. Apollonius de Rhodes est né vers 276. Les Galates ont envahi l'Asie Mineure en 278.

6. Cf. Δίνδρον : irl. *dind*; vx isl. *tindr*; all. *Zinne*.

7. M. Philippon y voit un terme tartesse ou ibère et une preuve que Tartesses et Ibères sont venus d'Asie Mineure : Philippon, *Les Ibères*, p. 57, 65.

## IV

Ou bien le nom d'Arganthonios a été donné par des Celtes fréquentant ces parages au roi de l'argent tartessien et reçu d'eux par les navigateurs phocéens <sup>1</sup>. Ou bien un Celte, gardant son nom celtique, a été, authentiquement, *de jure* roi des Tartesses et nous devrions à Hérodote un détail curieux de plus.

Mais comment un Celte aurait-il pu être roi des Tartesses ?

Par mariage, en épousant une princesse tartessienne, de même que des Anglo-Saxons et des Goidels sont devenus en Grande-Bretagne rois des Pictes en épousant des princesses pictes <sup>2</sup>. Je ne m'avance pas jusqu'à dire que la succession en ligne féminine ait été régulière chez les Ibères ou les Tartesses ; en tout cas ce système de succession a fonctionné chez eux <sup>3</sup>. Puisqu'Arganthonios est un personnage à demi légendaire, il est loisible d'ajouter à sa légende comme rallonge un mariage de contes de fées.

Mais il fallait aussi qu'il y eût à cette époque des Celtes dans le pays de Tartesse ou dans les environs. Or, il y en avait. D'une part, les Cempsî dont on a fait des Celtes <sup>4</sup>, s'étaient avancés jusqu'à l'île de *Cartare* <sup>5</sup>, dans les environs de Cadix, et paraissent avoir déjà battu en retraite au temps où fut écrit le périple que suivait Avienus. Ils ne s'étaient pas éloignés beaucoup, puisque Pline fait avancer les Celtes bien au delà de l'Anas à peu près jusqu'à la rive droite du Betis <sup>6</sup>.

1. La clarté du texte d'Hérodote ne laisse pas de place à cette hypothèse.

2. H. Zimmer, *Das Mutterrecht der Pikten*, in *Zeitschrift der Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte*, XV, 1894, 209 sqq.

3. Cf. Salluste, *Histoires*, II, 91 (Il s'agit des Celtibères). Strabon, III, 165 (Cantabres). Alice C. Cook, *The aborigines of the Canary Islands*, *American Anthropologist*, 1900, 480.

4. P. Bosch Gimpera, *Los Celtas...*, p. 5. Schulten, *Numantia*, p. 62 sqq.

5. Avienus, 255..... *Cartare post insula est || eamque pridem, influxa et est satis fides, || tenuere Cempsî : proximorum postea || pulsî duello...*

6. Pline III, 111.

D'un autre côté, un archéologue anglais, établi à Carmona, M. Bonsor, a fouillé et publié en 1909 une série de tumulus et de cimetières à incinération sur les collines des Alocres, dans le coude du Guadalquivir <sup>1</sup>, où il avait trouvé, entre autres choses, des fibules de la Certosa à ressort bi-latéral et à queue retroussée, de type plus ancien que celles des Pyrénées et de la Castille <sup>2</sup>. Ce sont les premières sépultures celtiques qui aient été découvertes <sup>3</sup> ou signalées en Espagne. Différant de toute l'archéologie de la région où on les a fouillées, elles ont été reconnues et attribuées du premier coup. Si leur existence confirme l'interprétation que je propose du nom d'Arganthonios, celle-ci consolidera sans doute leur attribution. Le petit groupe des Celtes qui était établi là s'était mis à l'unisson des Tartessiens. M. Bonsor a trouvé dans leurs sépultures des ivoires puniques, des bronzes italiens, les témoignages en un mot de quelques raffinements nouveaux pour des Celtes.

Mais venons aux dates. Le périple marseillais fut écrit dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle. La démonstration qu'en ont donnée MM. Schulten et Bosch Gimpera paraît fort satisfaisante <sup>4</sup>. On peut aisément supposer que la marche des Cempsis sur Cartare avait eu lieu une cinquantaine d'années plus tôt. D'autre part, Arganthonios était mort lorsque les Phocéens vinrent fonder Alalia, en Corse, en 564 <sup>5</sup>. Or, il avait dès le temps d'Hérodote une réputation d'extraordinaire longévité. Μακροβιώτερος Ἀργανθώνιου, plus vieux

1. G. Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis*, Extrait de la *Revue Archéologique*, t. XXXV, 1899. M. Bonsor parle bien des Celtes, mais il prend pour les Celtes les Enéolithiques de la région fabricants de céramique incrustée.

2. G. Bonsor, *o. l.*, p. 82 (Cruz del Negro) ; p. 26 (tumulus de l'Acebuchal). Cf. le vase 58, p. 109.

3. J. Déchelette les reconnaît incontestablement telles, voir *Essai sur la Chronologie préhistorique de la péninsule ibérique*, extrait de la *Revue Archéologique*, 1908, II, p. 50 sqq.

4. A. Schulten et P. Bosch, *Avieni Ora Maritima*, p. 9. Le périple aurait été écrit vers 580, entre la bataille d'Alalia (538) et le traité de 509 entre Rome et Carthage qui ferma aux Marseillais la navigation de l'Ouest.

5. Hérodote, I, 165.

qu'Arganthonios, était une expression proverbiale <sup>1</sup>. On lui donne jusqu'à trois cents ans d'existence. Hérodote se contente de quatre-vingts ans de règne et de cent vingt ans de vie <sup>2</sup>. Ces quatre-vingts ans de règne mettraient au minimum l'arrivée des Celtes au Sud de l'Espagne vers 650, c'est-à-dire au milieu du VII<sup>e</sup> siècle ! Les cimetières fouillés par le marquis de Cerralbo en Castille, qui représentent la masse principale de l'occupation celtique en Espagne, ne remontent certainement pas jusque là. Mais M. Bonsor a trouvé dans les tombes des Alcores des fibules italiques de la série serpentine, sans bouton au butoir <sup>3</sup>, qui appartiennent à ce que Montelius a dénommé « période proto-étrusque II » et remontent au VIII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>. Il est inutile de démontrer la sécurité de la chronologie archéologique, fondée sur des fouilles minutieuses et sur un nombre croissant de concordances, qui a été établie pour la protohistoire italienne. On peut donc considérer comme établi que les Celtes sont arrivés au Sud de l'Espagne dès le VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Depuis les découvertes du marquis de Cerralbo les archéologues catalans ont fouillé dans la région côtière des cimetières plus anciens, malheureusement pauvres, sauf en céramique, qu'ils reportent à la première moitié de l'époque de Hallstatt et qu'ils ont d'abord, mais non sans hésitation, attribués aux Celtes <sup>5</sup>. Ceux-ci, venus du Languedoc, se seraient glissés par

1. Themist. or. II, 98 a. Phlegon de Tralles, 4. *Μαζρόβοι*, 4.

2. Hérodote, I, 169; Pline *N. H.*, VII, 156. Anacréon fragm. 8 (150 ans). Silius Italicus III, 396-98 (300 ans).

3. G. Bonsor, p. 81 (Cruz del Negro).

4. O. Montelius, *Die älteren Kulturperioden in Orient und Europa*, I, p. 51, 166 (Dépôt de San Francesco, Bologne); 168 (tombeau du fonds Benacci, Bologne). Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, t. II, p. 592-595. Les bracelets à petits boutons terminaux de la Cruz Negro (G. Bonsor, p. 81, 5 et 82, 8) sont au moins de la même date : cf. Musée de Saint-Germain n° 68859 (Bois de Paranzot, près d'Ivory, Jura). Enfin M. G. Bonsor a découvert dans les tumulus de la Cañada de Ruiz Sanchez une oenochoë de bronze du type des oenochoës de la tombe Regulini-Galassi de Cervetri qui se placent entre 700 et 600 (Déchelette, *o. l.*, p. 56).

5. Espolla, Tarrasa, Sabadella. La Punta del Pi : P. Bosch-Gimpera, J. Colominas Roca. *Le Necropoli di Can Missert, Terrasa. Anuari de l'Insti-*

petits partis le long de la côte catalane, auraient exercé leur influence dans la province d'Almeria, où l'on a fouillé des cimetières à incinération, qu'on n'attribue certes pas aux Celtes, mais qui ne diffèrent guère de ceux des Alcores <sup>1</sup>. Je crois qu'il faut accepter l'hypothèse première des savants catalans. Elle explique l'arrivée à une date ancienne des Celtes de la côte dans le pays de Tartesse. D'un autre côté, les caractères des objets trouvés dans les Tumulus pyrénéens s'expliquent mieux si l'on suppose que la civilisation des Celtes s'est différenciée en Espagne longtemps avant qu'ils fussent érigés. Peut-être un rapprochement de mots imprévu donnera du nom d'Arganthonios une autre clef que celle que je viens de présenter. L'hypothèse chronologique à laquelle j'ai rattaché l'interprétation de son nom me paraît avoir chance de durer.

† H. HUBERT <sup>2</sup>.

*tut d'Estudis Catalans*, VI, 1920; P. Bosch, *Prehistòria Catalana*, p. 175 sqq.; id. *Ensayo de una reconstrucción de la Etnología prehistórica de la Península Ibérica*, p. 54; *Las Celtas...*, p. 14; Pericot, *La prehistòria de la península Ibérica*, p. 14; Schulten, *Hispania*, p. 179. M. Bosch Gimpera a d'abord pensé que les sépultures représentaient des avant-gardes celtiques; depuis il pense aux indigènes du Languedoc qui auraient subi l'influence des Celtes; il est revenu à sa première hypothèse dans *Els Celtes i les Cultures de la primera etat del ferro a Catalunya*, *Butlletí de la Associació Catalana d'Antropologia...*, III, 1925, 207-214.

1. L. Siret, *Villaricos y Herrerías*, *passim*. Sanders, *The Weapon of the Iberian*, *Archaeologia*, 1913, LXIV, *passim*. J. Déchelette, *o. l.*, p. 54, 59, 65.

2. [Notre cher collaborateur et ami H. Hubert nous a été brusquement enlevé le 25 mai 1927. On a retrouvé dans ses papiers l'épreuve corrigée du présent article et le manuscrit d'un bulletin des publications archéologiques destiné à notre Revue. Nous consacrerons ultérieurement un nécrologe à sa mémoire. — N. d. l. R.]

## A PROPOS DU VERBE « CROIRE »

ET DE

## LA « CROYANCE »

---

Parmi les concordances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique, celle de skr. *çrād dadhāmi*, lat. *crēdō*, v.-irl. *cretim*, est une des plus anciennement reconnues et des plus frappantes (cf. *M.S.L.*, XX, 266). Mais l'étymologie proposée jadis par J. Darmesteter (*Études iraniennes*, II, 120), suivant laquelle le premier élément de *çrād dadhāmi* serait le nom du « cœur », ne saurait être retenue. Si séduisante qu'elle paraisse au premier abord, elle ne résiste pas à un examen sérieux ; pour le sens comme pour la forme, elle se heurte à des impossibilités, qui ont été signalées notamment par M. Ernout (*Mél. d'indianisme offerts à M. Sylvain Lévi*, p. 85) et par M. Meillet (*M.S.L.*, XVIII, 60 et XXII, 215).

L'adhésion presque unanime des linguistes à l'étymologie de J. Darmesteter les a dispensés de chercher ailleurs à quoi rattacher les mots en question. Pourtant, le celtique possède un mot dont le rapprochement éclaire singulièrement le sens ancien de *çrād dadhāmi*, *crēdō*, *cretim*. C'est un mot bien connu, souvent cité déjà, qui se présente en irlandais sous la forme *cretar*, *cretair*, en gallois sous la forme *creir* (plus tard *crair*). Il convient d'en examiner de très près à la fois le sens et la forme.

En irlandais comme en gallois, le mot désigne couramment les reliques des saints, et par extension le meuble qui les contient, l'autel dans lequel elles sont renfermées. Comme on prêtait serment sur les reliques (cf. *Rev. Celt.*, XL, 499)<sup>1</sup>, la

1. En irlandais, de *minn* « reliques » a été tiré un verbe *minnaim* « je

locution galloise *arfoll creiriau* m. à m. « saisir, embrasser les reliques » s'emploie pour « prêter serment » (Ifor Williams, *B.B.C.S.*, I, 226 et s.). Même le composé gallois *cyngbreir* n'a que le sens de « serment » (*Ystoria de Carolo Magno*, p. 18, l. 34, éd. Th. Powel) et conséquemment de « trêve » (*Mab. R.B.*, 160, 30). Déjà *creir* tout court paraît désigner le serment dans un passage du Red Book (Skene II, 236.3) : *torredawd geir a chreireu* « on rompra parole et serments ». Pour des exemples des mots irl. *cretair*, gall. *creir* au sens de « reliques », il suffit de renvoyer aux *Contributions* de K. Meyer et au *Geiriadur* de Silvan Evans. Mais ce sens n'est pas le seul, ni en tout cas le plus ancien. Les mots en question, avant d'être affectés à l'usage du christianisme, occupaient certainement une place dans le vocabulaire païen.

Même au sens chrétien, l'irlandais *cretair* ne désigne pas que les reliques. Il s'applique en général à tout objet béni, auquel la bénédiction confère une vertu de sauvegarde ou de protection. Edmund Hogan (*The Latin Lives of the saints*, p. 48, n. 9) traduit *cretra* par « blessed things used for curing diseases » et dans le glossaire du même ouvrage (p. 121) par « aquam benedictam [et mel benedictum] quae ad morborum sanitatem seruabantur ». En effet, une vie ancienne de saint Benén raconte un miracle accompli par le saint : au moyen de *cretra*, qu'il avait été chercher auprès de saint Patrice, il ressuscita une morte. Le dernier éditeur de cette vie, le P. Grosjean dans les *Acta Sanctorum* (Nou. t. IV, p. 158 et p. 171 ; cf. ci-dessous, p. 232), pense, contrairement à l'opinion de Wh. Stokes (*Trip. Life*, I, 232, 3), qu'il s'agit d'eau bénite. C'était déjà l'interprétation de Colgan et de Michel O'Clery, reprise de nos jours par Edmund Hogan (*Latin Lives*, p. 58). Elle est rendue évidente par un passage de la vie de saint Patrice (Stokes, *Trip. Life*, I, 14, 17 et Hogan, *Latin Lives*, p. 48, 13) : on y lit que le saint, ayant rempli d'eau un vase, bénit cette eau, qui se changea en miel, et qu'il eut ainsi de quoi guérir toutes les maladies. Une phrase, intro-

prête serment » (Ct. Standish O'Grady, *Silva Gadelica*, II, 556, note à la page 87, l. 11, et C. Plummer, *V.S.H.*, I, cxxix, n. 2).

duite sans doute après coup dans le texte, ajoute : *roboi do cretraib dó* « cela fut de ses *cretra* »<sup>1</sup>.

Un épisode de la vie de saint Molaise confirme encore cette interprétation. Le saint, ayant donné à boire à une femme stérile de l'eau bénite par lui, annonça qu'elle enfanterait un fils, saint Finnchad, dont le surnom serait *mac na cretra* (*Silva Gadelica*, I, p. 23, 39); l'épisode est reproduit dans la vie latine (C. Plummer, *V. S. H.*, II, p. 135, § XIX), mais en termes plus brefs, et l'équivalent des mots *mac na cretra* ne s'y retrouve pas.

Le *Félire* d'Oengus, qui présente plusieurs exemples de *cretar* (*cretra*), témoigne du sens très général que ce mot avait jadis. Dans un passage (*Prol.* 113), les mots *ní bu chretair* sont appliqués au sépulcre de Néron opposé au tombeau de saint Pierre. Wh. Stokes traduit à tort : « he was not godly », comme s'il s'agissait de Néron lui-même. Le sens est : « Il (le sépulcre de Néron) n'était pas pourvu de vertu » ; pour la forme du mot, v. plus loin.

Le même *Félire* fournit le premier exemple d'une locution, souvent employée dans la suite et dont le sens n'a pas toujours été bien compris. C'est *comman 7 cretar*, juxtaposition du mot *cretar* et de l'emprunt latin *comman* qui désigne l'eucharistie. On lit dans l'Épilogue du *Félire*, v. 189, *is cretar is communn* dans une série d'épithètes louangeuses accordées au Martyrologe. Parmi ces épithètes figurent : *is didnad do*

1. Le pouvoir qu'avait saint Patrice de donner aux eaux en les bénissant une vertu particulière est mentionné ailleurs encore. Un des manuscrits de l'*Acallamb na senorach* contient le quatrain suivant (l. 6773 et s., variante) :

*in t-usque fácaim abus,  
ar Patraic gan amurus,  
bid crechtra do cach i cli,  
in topur an ainglidi.*

Il faut certainement corriger le troisième vers en *bid cretra do cach uli* et traduire :

« L'eau que je laisse ici,  
dit Patrice sans péché,  
sera un *cretra* pour tous,  
cette source pure, angélique ».



*chredlaib* « c'est une consolation pour les croyants » (v. 191), *is écnairc do marbaib* « c'est une intercession pour les morts » (v. 192), *is lúrech im chrabud fri aslaige demnae* « c'est une cuirasse autour de la foi contre les tentations des démons » (v. 197-198). Le rapprochement de ce mot *lúrech* est instructif : *cretar* dans ce passage désigne en somme un instrument ou un gage de protection. La locution *comman 7 cretar* se retrouve ailleurs, notamment dans le texte de l'*Imram Snedgusa* publié par Wh. Stokes d'après le Yellow Book of Lecan (*Rev. Celt.*, IX, 20, l. 9) : *ba connai 7 ba cretra in fuil sin*, m. à m. « ce sang était eucharistique (sanctifié) et pourvu de vertu (bénit) ». Stokes traduit à tort : « Communion and Creature was this blood », prenant *cretair* pour un emprunt au latin *creatura*<sup>1</sup>. Dans le conte pieux de la pécheresse, *Ind ingen colach* (*Rev. Celt.*, VIII, 150, l. 14 et *Silva Gadelica*, I, 413, 34), les mots *comman 7 cretar* ont été mal interprétés par suite d'une mauvaise ponctuation. Le texte est donné ainsi dans les deux éditions : *Is í si dano no dáiled in dáil n-dédenaig cach n-aidche combad chomman ocus cretar ciped dosnecmad ó'n trath co araile. Do théiged ina maelassaib co ngeibed innescra condáiled isna curnu*. Et la traduction de la *Revue Celtique* porte : « C'est elle qui chez son père faisait chaque nuit la dernière distribution. Qu'il arrivât compagnie ou créature quelconque à une heure ou à une autre, elle venait chaussée de souliers sans pointe, prenait le broc de bière et servait chacun dans sa corne à boire ». Il faut évidemment couper ainsi les phrases : . . . *combad chomman ocus cretar. Ciped dosnecmad ó'n trath co araile, do théiged ina maelassaib. . .* et comprendre : « elle faisait la dernière distribution et cette distribution était sanctifiée et bénite. Qui que ce fût qui arrivât à

1. Il est vrai qu'on lit dans le *Sanas Cormaic* (n° 216 éd. K. Meyer) : « *cretair a creatura* ». Mais ce n'est probablement pas le même mot, ou bien la glose est incomplète ou erronée. Quant à la phrase citée ci-dessus de l'*Imram Snedgusa*, c'est apparemment une glose introduite après coup dans le texte, car on ne trouve rien qui y ressemble dans l'autre version de l'*Imram Snedgusa* publiée par M. Thurneysen (*Zwei Versionen der mittelirischen-Legende von Snedgus und Mac Riagla*, Freiburger Programm, 1904, p. 34).

une heure ou à une autre, elle venait chaussée de souliers, etc. ».

Le moyen-gallois *creir* désigne des reliques dans le passage du Black Book (8. 16 Sk. = 22. 4 Ev.): *ni percheiste creirev na lloc na llahev* « tu n'as pas respecté les reliques, ni le monastère, ni les églises ». Mais il a un sens différent, conforme à ce que fait attendre la comparaison de l'irlandais dans maint passage des vieux poèmes: *a' m crair yw mab Mair mawr* « le grand fils de Marie est ma sauvegarde » (*Canu cyntaf Taliesin*, v. 11, dans la *Myf. Arch.*, p. 64 a) ; *Duw mab Meir yw kreir Cristnogyon* « Dieu fils de Marie est la sauvegarde des chrétiens » (*M. A.*, 288 b 55 ; cf. 244 b 9). Et ce sens se rencontre même en dehors de l'usage religieux: *Creir oet y luoet y law* « sa main était une sauvegarde pour les armées », lit-on dans la *Marwnad* de Rhys Gryc par Prydyt bychan (*M. A.*, 262 b 35). Le sens de « talisman » est en somme celui qui conviendrait le mieux au prototype celtique des mots irlandais et gallois.

Sur la forme de ce prototype, diverses hypothèses ont été présentées. M. Thurneysen (*K. Z.*, XXXVII, 96), renvoyant à Rhys (*Rev. Celt.*, VI, 43), admet que le *t* d'irl. *cretair* peut représenter *dd* ou *zd*. M. Pedersen (*Vgl. Gr.*, I, 113) part de *\*kredb-ri-* et compare à la fois *celeber* et *creber*, ce qui n'est guère satisfaisant pour le sens. M. J. Loth a fait remarquer qu'après voyelle non-palatale le groupe *dr* paraît subsister en gallois (*Rev. Celt.*, XXXIII, 369): ainsi dans *cadr* « beau, fort » ; cf. *Belatucadrus*, surnom de Mars, et le breton *caer* (m. bret. *cazr*, v. bret. *eadr*). Mais ici ont pu se confondre deux mots différents, *\*kad-ro-* et *\*kat-ro-* (même racine que *\*kat-u-* « combat »). En fait, la comparaison de l'irlandais *-fítr* et du gallois *gwyr*, issus tous deux de *\*wid-ri*, montre quel est le traitement normal de *-dr-* entre voyelles, du moins quand la première de ces voyelles est palatale. On peut donc sans hésiter poser *\*kred-ro-* comme la forme ancienne du gallois *creir*, auquel se joint en breton armoricain le pluriel *kreirio* « reliques » du trégorois. L'irlandais *cretair* présente une difficulté qui tient sans doute à un changement de flexion, compliqué peut-être d'un changement de genre. Si l'on part

de \**kred-ro-*, la seule forme possible est *cretar*, et telle est sans doute la forme ancienne, qu'on peut supposer avoir été celle d'un thème neutre. Dans l'expression *is cretair*, dont des exemples ont été donnés plus haut, on aurait affaire au génitif singulier, suivant un usage dont il y a bien d'autres exemples (cf. ma *Grammaire*, p. 138). Le génitif de *cretar* devrait être \**cretir*, mais *cretair* peut s'expliquer par l'influence du nominatif, comme *lestair* ou *libuir* de *lestar*, *lebur* (Thurneysen, *Hdb.*, p. 99). C'est sans doute l'emploi du génitif *cretair* comme attribut qui a fait créer une flexion de thème en *-i-*, *cretair*, gén. *cretra*, courante en moyen-irlandais avec le genre féminin<sup>1</sup>.

Le prototype \**kred-ro-* ainsi établi est des plus précieux pour déterminer la formation du verbe « croire » en indo-européen. Il fournit en effet un dérivé fort ancien du mot que le sanskrit conserve sous la forme *çrad*, et, qui plus est, il permet de restituer le sens ancien de ce mot. Il n'est question ici d'aucun organe du corps humain, pris au figuré ou au propre. Il faut voir dans le mot \**kred-* un vieux thème racine désignant la puissance, la vertu mystique enfermée dans un objet. Les ethnographes seuls pourraient traduire ce mot par des termes empruntés aux langues des primitifs. On en trouvera en tout cas des définitions parfaitement claires, avec exemples à l'appui, dans les livres de M. Lévy-Bruhl. La formule saṅskrite *çrād asmāi dhatta* (*Ṛ. V.*, II, 12, 5) veut dire mot à mot « placez en lui la puissance magique », c'est-à-dire « attribuez lui la vertu d'où naîtra pour vous la confiance » et finalement « croyez en lui ». Le *çrad*, c'est la vertu dont une personne, dont un objet est pourvu, c'est ce qui fait qu'on le révère et qu'on a confiance en lui<sup>2</sup>. Et le \**kred-ro-* du

1. Dans le verbe v. irl. *cretim* « je crois » (nom verbal *cretem* « croyance ») et gall. *credu* « croire », la consonne occlusive intérieure remonte à un ancien *-ddh-* (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 113). Il y a d'autre part en irlandais un adjectif *credal* « croyant » (*Fél.* 4 avril; *Rev. Celt.*, XX, 279), qui est un simple emprunt au latin.

2. Dans le passage *Ṛ. V.*, X, 151, 5, les mots *çrāddhe çrād dhāpayehā naḥ* sont interprétés par Oldenberg (*Ṛgveda*, t. II, p. 359) « ô Çraddhā, fais que l'on nous accorde confiance ». C'est le brahmane qui prononce ces

préceltique, c'est l'objet pourvu de \**kred-*, c'est-à-dire le talisman, fétiche ou amulette, qui assure le secours et la protection. Le christianisme a trouvé en Irlande et en Galles ce mot si utile et lui a gardé son sens en l'adaptant à ses fins propres. C'est en latin que les vieilles notions rattachées à ce terme ont été le plus vite et le plus complètement modifiées. L'emploi le plus ancien du verbe latin *crēdere* a du être avec le datif au sens de « donner ou reconnaître une valeur à quelque chose ou à quelqu'un ». C'est un emploi purement profane : *satis crēdō tibi* (Curc. 714), *tibi crēdere certum est* (Aul. 719). Puis, avec un régime, on a dit : *istuc facile nōn crēdō tibi* (Pseud. 1316) ou bien *crēdit iam tibi dē istō* (Men. 617). De là on est passé à l'idée de « confier » ou « remettre », et ensuite dans la langue du droit à celle de « prêter », « faire crédit ». Nous sommes loin de l'idée de la croyance au sens religieux ; il faudra le christianisme pour s'emparer de ce verbe latin comme il a fait plus tard des noms celtiques *cre-tar* et *creir* et donner au *crēdō* une valeur nouvelle, qui durera autant que lui.

J. VENDRYES.

mots, et la confiance dont il parle est celle qui se manifeste par des présents. La traduction habituelle « ô Çraddhā, fais que nous ayons la foi, donne-nous la foi » est trop idéaliste.

---

GALLOIS *YSTYFFWL*  
ET  
BAS-LATIN \**STIPPULUM*

---

Il n'est pas douteux que le mot gallois *ystyffwl* ne soit un emprunt au latin. Il en a d'ailleurs toutes les apparences. Mais il n'a pas été enregistré dans l'excellent livre de M. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*. Comme d'autre part l'original dont *ystyffwl* a été tiré ne figure pas dans les dictionnaires latins, il n'est pas inutile de consacrer quelques lignes à l'histoire de ce mot.

Un premier devoir s'impose : c'est d'en fixer le sens. Dans sa traduction des *Mabinogion*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 63 c. n., M. J. Loth comprend le mot comme désignant un crampon, un anneau, servant notamment à attacher des chevaux. Il s'agit d'un passage du récit de Peredur, où le White Book (col. 129, 22, 26 et 27) porte *ystyffwl* et le Red Book (p. 292, ll. 20, 22 et 23), *ystwffwl*. Le mot y désigne certainement un objet dur, résistant et volumineux planté dans le sol ; car l'auteur du récit mentionne comme une prouesse du héros que celui-ci ait d'un seul coup d'épée brisé l'*ystyffwl* en deux morceaux. Mais rien dans le contexte ne justifie l'idée d'un anneau.

A l'appui de cette idée, M. J. Loth citait un passage d'un poème du Red Book (p. 273. 13 Sk. = 13 b 36 Ev.), qui malheureusement n'est pas clair et dont même le texte n'est pas sûrement établi. C'est dans la dernière strophe d'un poème, dont la fin célèbre la désolation d'un palais, d'une salle, dont le foyer est envahi par les épines, les mauvaises

herbes et les fourmis, depuis que les maîtres ont été tués. La strophe est ainsi donnée dans le Red Book :

*Yr ystyffwl hwnn a'r hwnn draw  
mwy gordyfnassei amdanaw  
elwch llu a llwybyr arnaw.*

Ce qui signifie mot à mot : « Cet ystyffwl-ci et celui-là avait été plus habituel autour de lui gaieté de soldats, et passage sur lui ». On obtiendrait un sens satisfaisant en corrigeant *a* en *no* dans le dernier vers : « que passage sur lui ». L'ystyffwl a été renversé ; on marche dessus aujourd'hui, tandis qu'autrefois des troupes joyeuses circulaient autour. En maintenant le texte, on pourrait toutefois comprendre *a llwybyr arnaw*, comme une phrase indépendante exprimant une constatation : « et maintenant il y a passage, c'est-à-dire on passe, sur lui ». Mais le texte qu'a édité Skene porte : *a llwybyr anaw*. Ce dernier mot désigne l'inspiration musicale et poétique et peut s'appliquer à un ensemble, à une troupe de poètes ou de musiciens. Le sens serait donc : « et passage (allées et venues) de poètes ». Mais ce sens est un peu tiré. D'ailleurs le texte du Red Book, qui est mieux assuré, paraît préférable. Du moment que le poète déplore que l'ystyffwl serve de passage, c'est-à-dire soit renversé, il faut donc qu'il ait été dressé antérieurement. Cela s'accorde avec l'idée d'un pieu, d'un piquet, d'un objet servant de pilier ou de support, beaucoup moins avec l'idée d'un anneau.

Or, deux autres passages justifient pour *ystyffwl* le sens de « pilier, colonne ». C'est d'abord un passage de l'*Elucidarium*, p. 170, où on lit : *yr ystyphyleu a gynneil y byrdeu o ascwrnn moruil ynt* « les ystyffwl qui supportent les tables sont d'os de cétacé ». Il s'agit évidemment de colonnes, de pieds de table. D'autre part, M. J. Loth me signale qu'un dictionnaire moderne, celui de J. Walter, donne à *ystyffwl* le sens de « clapper of a door ». Le sens propre de ce mot est donc celui d'une tige rigide, pouvant servir à soutenir une table ou à barrer une porte.

Le Black Book of Carmarthen (p. 33. 22 Sk. = 69. 16

Ev.) contient un exemple de *ystyffwl* qui confirme cette interprétation. C'est dans une strophe des *Beddeu*, ou les mots *ystifful kedwir cadarn* servent d'épithète à un chef défunt. On traduira : « soutien de vaillants guerriers ». Les métaphores qui assimilent le chef à une colonne, à une clef de voûte, à un moyeu de roue sont fréquentes dans la poésie celtique du moyen âge. C'est en irlandais *cli* (K. Meyer, *Contrib.*, p. 385) : *clii in chrábuid* « pilier de la foi » L. Br. 101 b, etc. Et en gallois, ce sont les mots *naf* « moyeu » et *nen* « voûte » (J. Loth, *A. C. L.*, III, 39) : *asswynaf...naf nawd* « j'implorerai la protection du chef » (B. B. C. 41. 28 Sk. = 79. 10 Ev., cf. R. B. poetr. 1436); *wy maurhidic nen* « mon chef magnanime » (B. B. C. 15. 3 Sk. = 42. 9 Ev.); cf. M. A. 161 a 15, 168 b 39, 203 b 8 d. b., 233 b 16.

C'est toujours à l'idée d'un pilier, d'une colonne au propre ou au figuré, qu'on se trouve ainsi ramené. Pour expliquer *ystyffwl*, il faut partir de \**stippulus* ou \**stippulum* avec *i* bref et double *p*. La forme *ystuffwl*, dont on a cité plus haut des exemples, présente simplement un cas d'harmonie vocalique comme il y en a beaucoup en gallois.

Le latin classique n'a pas de mot \**stippulum*. Il ne connaît qu'un substantif *stipulum* ou *stipula* « tige de blé, chaume, paille », dont les langues romanes ont des dérivés variés (cf. Meyer-Lübke, *Rom. Etym. Wtb.*, p. 623). Mais ce mot latin n'a qu'un seul *p*, et les dérivés romans n'en supposent également qu'un seul. C'est de *stipulum* (*stipula*) que sortent évidemment les dérivés *stipulāri* et *stipulātiō*; mais, malgré des études très documentées de S. Schlossmann (*Rh. Mus.*, LIX, 346-372) et de Huvelin (*A. L. L.*, XV, 285), l'évolution sémantique qui a donné à ces derniers mots leur valeur juridique n'est pas exactement fixée. D'autre part, *stipulum* (*stipula*) paraît bien le diminutif du mot *stīps*, gén. *stīpis*, qui ne s'est maintenu en latin qu'au sens de « pièce de monnaie [probablement constituée à l'origine par une tige de métal], cotisation, don, profit »; *stipendium* en est tiré. L'histoire de cette famille de mots n'est pas claire. Une chose paraît certain : c'est que la même famille comprend aussi le substantif *stīpes* « tronc d'arbre, pieu, piquet » et le verbe *stīpāre*

(cf. Walde, *Lat. Etym. Wtb.*, 2<sup>e</sup> éd., p. 739, où se trouvent mentionnés des rapprochements entre le latin et d'autres langues indo-européennes, notamment germaniques). Il a dû exister en ancien latin un thème *stīp*, d'où *stīps* et *stīpes* ont été tous deux tirés. Le sens fondamental s'en rapportait à l'idée de solidité, de fermeté. En bas latin, *stīpes* a donné un dérivé, qui sous la forme *\*stīppulum*, désignait sans doute une tige rigide, une barre, probablement de métal. Ce mot occupait une place dans le vocabulaire technique de la construction ou de l'ameublement. C'est de lui que le gallois *ystyffwl* aura été emprunté.

J. VENDRYES.

---



## SAINTS LUGLE ET LUGLIEN PATRONS DE MONTDIDIER

---

Dans le savant article que notre éminent collaborateur Dom Louis Gougaud a consacré au culte des saints irlandais sur le continent (*R. Celt.*, t. XXXIX, p. 199 et p. 355), il n'a pas fait mention des saints Lugle et Luglien. Cette omission est peut-être justifiée du point de vue irlandais ; car l'authenticité des deux personnages est en somme des plus discutables. Mais le culte qu'on leur rend à Montdidier est bien réel ; depuis plus de quatre siècles, ils sont les patrons de la petite ville, qu'ils ont sauvée de maint fléau <sup>1</sup>.

Leur vertu a malheureusement été impuissante à briser l'élan de la dernière ruée allemande au cours de l'été 1918. Montdidier se trouvait au centre des opérations de l'armée que commandait von Hutier ; dans le flux et le reflux des combats, elle fut submergée et détruite. Nous ignorons ce qui a pu subsister des deux églises qu'elle possédait et qui étaient encore, comme la ville entière, complètement intactes en 1916. L'une de ces églises, sous le vocable de saint Pierre, était le centre du culte des deux saints, auxquels plusieurs monuments y étaient consacrés. On voyait d'abord, contre les piliers à l'entrée du chœur, deux tableaux représentant en pied à droite saint Lugle, et à gauche saint Luglien. Deux vers formant distique

1. Voir pour la bibliographie, l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens* par l'abbé J. Corblet, Paris, Dumoulin, 1874, t. IV, p. 417-425. A consulter surtout : Abbé L. Dangez, *La vie des saints frères Lugle et Luglien*, Montdidier, 1862, in-12. Victor de Beauvillé, *Histoire de la ville de Montdidier*, Paris, 1875, 3 vol. in-4°.

étaient inscrits au-dessous de chaque image ; ils disaient, pour saint Luglien,

*flammarum celeres precibus compescuit iras*

et pour saint Lugle,

*sicca salutiferis arua refouit aquis.*

Les deux tableaux, œuvre d'un peintre de Paris, nommé La Roche, avaient été offerts à l'église par une dame Fourment vers l'an 1730, et le distique avait été composé par Jacques Fourment, neveu de la donatrice. Il rappelait que l'intercession des deux saints s'était manifestée surtout pour protéger la ville de l'incendie et la campagne environnante de la sécheresse. Une des chapelles de l'église, et qui portait leur nom, renfermait un tableau exécuté en 1775 par le peintre Delaporte, de Montdidier ; il représentait l'efficace intervention des deux saints lors de divers incendies qui ravagèrent la ville. Bien mieux, sur une verrière de Lobin, posée en 1854, on voyait les flammes s'arrêter devant leurs reliques portées processionnellement. Enfin, les bustes de saint Lugle et de saint Luglien ornaient un grand retable en bois, de 6 mètres de haut sur 4 m. 25 de large, installé au mois d'octobre 1867.

C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la dévotion de Montdidier envers ses patrons prit le plus d'extension. Leur nom fut donné sur les fonts du baptême à maint enfant de la ville. Victor de Beauvillé, dans son *Histoire de la ville de Montdidier*, à laquelle sont empruntés les détails qui précèdent, dit en propres termes (tome II, p. 32) : « Depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la dévotion qu'on a pour eux est sans bornes et on peut dire sans s'écarter de la vérité que le peuple de Montdidier a plus de confiance en saint Lugle et en saint Luglien qu'en Dieu lui-même ». Et il rapporte à ce sujet diverses anecdotes piquantes, tirées du *Propagateur Picard* du 1<sup>er</sup> décembre 1861 (*ibid.*, t. II, p. 421-422).

Cet excès de dévotion ne fut pas, semble-t-il, sans inquiéter l'autorité ecclésiastique. En 1853, l'évêque d'Amiens, qui était alors Mgr de Salinis, voulut supprimer leur fête et les raya de

la liste des saints dont le propre diocésain fait mention (*ibid.*, t. II, p. 36-37). Pendant plusieurs années ils disparurent des offices, bien que leur culte fût reconnu par une bulle d'Alexandre VII (1660) et formellement approuvé par un bref de Pie IX (1846). Mais le 7 juillet 1861, le curé de Saint-Pierre put annoncer en chaire qu'en vertu d'un indult du même Pie IX, en date du 25 avril précédent, la fête des SS. Lugle et Luglien serait désormais régulièrement célébrée comme double majeur (cf. *La Vie des saints frères martyrs Lugle et Luglien* par l'abbé Dangez, p. 354-360).

D'après M. de Beauvillé, on peut suivre en partant du début du XVI<sup>e</sup> siècle le développement du culte des deux saints. Avant 1496, leur fête n'était pas chômée à Montdidier et leur culte ne s'étendait pas hors du prieuré de Notre-Dame, où les bénédictins conservaient leurs reliques. Mais à l'instigation de ces religieux, désireux de donner quelque lustre à leur couvent, les habitants de Montdidier, « après s'être bien conseillés et avisés », donnèrent en quelque sorte droit de cité aux deux martyrs (Registres de l'échevinage à la date du 4 septembre 1496). Et la popularité commença pour eux. Une confrérie de drapiers, établie au XVI<sup>e</sup> siècle, se plaça sous leur protection. En 1567, leurs reliques furent déposées dans une tourelle d'angle de la maison du maieur Pierre de Baillon, au coin de la rue des Cuisiniers et de la rue des Capucins, pour être soustraits à la fureur des hérétiques (de Beauvillé, t. III, p. 36). Le 17 juin 1579, l'échevinage publie que leur fête sera « solempnisée » par les habitants, qui assisteront à la procession générale, s'abstiendront de toutes œuvres serviles et fermeront leurs boutiques (*id.*, t. II, 30). Le 19 mai 1628, l'évêque d'Amiens, Lefebvre de Caumartin, ordonne que chaque année le 23 octobre sera consacré à célébrer leur martyre, et le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet, la translation de leurs reliques à Montdidier. Cette translation était jusque là fêtée le 27 juin.

Le récit de la translation est donné pour la première fois par le père Bonaventure Fricourt dans la préface d'une tragédie latine sur les saints Lugle et Luglien, qu'il composa en 1656. Ce récit, rempli de détails et d'épisodes romanesques, se trouve en gros reproduit dans l'ouvrage de l'abbé Dangez, p. 160 et

ss. Il y est dit en substance ceci. Les deux martyrs avaient été enterrés d'abord au château d'Almer, situé près de Théroutan, qui appartenait aux évêques de cette ville ; au x<sup>e</sup> siècle, le coffre qui contenait leurs reliques fut transporté de là à Pail-lart, puis à Montdidier, où on le plaça au Prieuré de Notre-Dame ; cela se passait en l'an 950, sous le gouvernement de Hilduin, comte de Montdidier, qui assista à la cérémonie avec sa femme Helwide. D'où le P. Fricourt tira-t-il ces renseignements ? D'un vieux manuscrit, dit-il lui-même, « quod mihi etiamnum uoluitur in manibus ». Mais il n'en fournit ni l'origine ni la date.

Quoi qu'il en soit, avant d'être des saints picards, Lugle et Luglien auraient été des saints de l'Artois. Et en effet, les historiens de cette province les mentionnent avec honneur. Dans son livre *De Morinis et Morinorum rebus* (Tornaci Neruorum, 1639, 3 vol.), Jacques Malbrancq leur consacre plusieurs chapitres du tome premier. Dans son *Histoire d'Artois jusqu'à Hugues Capet* (1784), Dom Devienne, qui signale d'ailleurs dans sa préface combien Jacques Malbrancq est peu digne de foi, se borne à un résumé de la vie des deux saints (p. 92-93). Enfin Hennebert, chanoine de Saint-Omer, leur fait place dans son *Histoire générale de la province d'Artois* (Lille, 1788, 3 vol.) en utilisant (p. 99-103 du tome II) une vie latine publiée à Arras en 1597 par André Herbi, natif de Bruges et chanoine d'Arras. Cette vie latine a été reproduite dans les *Acta Sanctorum* à la date du 23 octobre (Octob. tom. X, Bruxelles, 1861, p. 117), et l'abbé Dangez l'a réimprimée en appendice à son ouvrage.

On y apprend que Luglius et Luglianus étaient fils d'un roi d'Irlande nommé Dodanus et de sa femme nommée Relanis. Ils avaient une sœur qui s'appelait Lilia. Toute cette famille respirait la plus ardente piété. Luglius était l'aîné ; mais souffrant d'une infirmité des yeux, il entra dans les ordres et laissa le trône à son cadet Luglianus. Celui-ci devint roi à la mort de Dodanus. Au bout de quatre ans de règne, il eut le désir d'aller à Jérusalem et il s'y fit accompagner de son frère. Au retour, Luglius fut choisi comme archevêque et primat d'Irlande. Il encouragea le roi son frère dans les pieuses intentions

qu'il avait d'abandonner le monde pour se consacrer à Dieu. De concert, tous deux quittèrent l'Irlande, en vue d'aller à Rome. Ils traversèrent l'Angleterre ; puis dans la Manche une tempête terrible les contraignit à atterrir à Boulogne. Aussitôt débarqués, ils ramenèrent à la foi les populations incrédules du pays et accomplirent des miracles retentissants. De Boulogne ils se rendirent à Théroouanne ; et c'est près de là qu'en traversant une forêt, ils tombèrent dans un guet-apens que leur tendirent trois brigands redoutables, et ils furent massacrés. Ce martyre aurait eu lieu en l'année 696.

André Herbi aurait tiré ce texte d'un unique manuscrit conservé à Lillers. Et c'est aussi sur l'autorité des archives de Lillers que Jacques Malbrancq appuyait surtout les récits qu'il faisait relativement aux deux saints. L'église de Lillers, bel édifice roman du XII<sup>e</sup> siècle, a remplacé une collégiale plus ancienne. Elle revendique la possession des reliques de Logle et de Luglien ; et le culte des deux saints est fort ancien dans la petite ville. Le poème latin publié récemment par le P. Grosjean (*Anal. Boll.*, t. XLIII, p. 120) et dont la *Revue Celtique* a parlé au tome précédent, p. 268, contient le vers :

*Lileriumque, Lugli nec Lugliane, fugis.*

Mais il n'est pas question de Lillers dans la vie qu'a publiée André Herbi. Les modernes hagiographes, comme par exemple l'abbé Dangez, supposent qu'une partie seulement — la plus considérable — des corps des deux saints fut apportée à Montdidier. Le reste aurait été transporté de Théroouanne à Lillers. Même, à plusieurs reprises au cours des derniers siècles, quelques fragments des précieuses reliques ont été remis au clergé de Lillers par les autorités ecclésiastiques de Montdidier (v. Dangez, p. 203 et ss.), comme s'il s'agissait d'une réparation ou d'une restitution. Il n'est pas douteux qu'entre Lillers et Montdidier une rivalité s'éleva pour la possession des reliques de Logle et Luglien.

Le Révérend D. Gosse, prieur du monastère d'Arouaise, a édité en 1786 une histoire de ce monastère (*Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, à

Lille, chez Danel) ; il y reproduit, p. 535 et ss., une préface latine où est mentionné le martyr des deux saints irlandais. Cette préface est attribuée à un certain Gautier ou Wautier (Gualterus), qui à l'âge de 25 ans fut nommé en 1179 abbé d'Arouaise. Sous le titre *Fundatio monasterii Aroasiae*, la préface de Gautier a été reproduite dans les *Acta Sanctorum* (Januarii t. II, p. 114) à propos de la vie de l'ermitte saint Heldemar, mort en 1097. On y lit la phrase suivante : *Sed (et Gosse) in historia passionum (passionis Gosse) Lugli et Lugliani Hybernensium, quorum corpora apud castrum quod Mons Desiderii dicitur in ecclesia uenerantur, perspicue scriptum legitur quod iidem sancti per has regiones transeuntes per manus impiorum, praedicti uidelicet Berengarii et fratrum suorum Bauonis et Hescelini et eorum complicum fuerint martyrio coronati*. Or il est signalé dans les *Acta Sanctorum* qu'un chroniqueur belge reproduisant cette phrase n'y a pas inséré les mots *quorum corpora... uenerantur* ; c'est peut-être qu'ils ne figuraient pas dans son original, ou bien qu'il estimait que les reliques des deux saints étaient à Lillers et non pas à Montdidier.

Il faut laisser à d'autres le soin de rechercher laquelle de ces deux villes aurait le plus de droit à revendiquer cette possession. Une question préalable se pose d'ailleurs, qui risque de rendre cette recherche inutile. C'est que l'authenticité des deux saints n'est rien moins que prouvée. Si l'on met à part la mention de Lugle et Luglien dans la préface de Gautier d'Arouaise, la Vie qu'a éditée André Herbi est le plus ancien document que l'on possède sur leur compte. C'est en tout cas le plus complet. Or ce document est dépourvu de toute valeur historique. On n'y trouve quelque précision que dans le passage où est raconté le martyr des deux saints : l'endroit était bien connu des habitants de la région et l'auteur pouvait aisément introduire dans son récit quelques détails topiques. Mais tout ce qui est dit de l'Irlande n'est qu'un tissu d'aventures banales qui ne se rapportent à aucun temps ni à aucun lieu. Les noms mêmes ne permettent aucune identification. Ni Dodanus, ni Relanis ne sont des noms connus ; on les chercherait en vain dans la liste des rois d'Irlande et de leurs épouses. Il existe toutefois un nom *Dondán, Donnán*, porté

par plusieurs personnages ecclésiastiques (Plummer, *V.S.H.*, II, 356 et *B.N.E.*, II, 388). Pour Luglius et Luglianus, les points de départ ne manquent pas. Le radical *Lug-* se rencontre dans un grand nombre de noms propres, portés notamment par des saints (Paul Walsh, *Genealogiae Regum et Sanctorum Hiberniae*, Dublin, 1918, p. 163). Il y a un saint *Lugaid* fils d'Oengus et disciple de saint Patrice, dont la fête tombe le 2 novembre (*Vitae Sanctorum* Nou. I, 1887, p. 562). C'est lui qu'on appelle aussi Molua, Lua, Luoch, Laeghaire, Lugil ; il est question de lui dans la Vie de saint Ciaran qu'a éditée M. Macalister (p. 155). Il y a un sanctus *Lugidus*, mêlé à la Vie de saint Coemgen (Plummer, *V.S.H.*, I, p. 239-240), mais celui-là ne quitta jamais l'Irlande. Dans la Vie de saint Ailbe, interviennent deux personnages, nommés *Lugith* et *Sailchenn*, qui accompagnent *Gobban* d'Irlande à Rome et reviennent avec lui en Irlande (id., *ibid.*, I, 60).

Il est probable que *Luglius* et *Luglianus* ont été tirés du nom de *Lugaid* par quelque moine artésien peu familiarisé avec les choses irlandaises. Dans le fatras que contient la Vie des deux frères, un seul détail rappelle l'Irlande ; encore n'a-t-il été compris ni de l'auteur de la Vie, ni de ceux, comme l'abbé Dangez (p. 22), qui l'ont suivi. C'est quand il est dit que *Luglius* dut renoncer au trône par suite d'infirmité (*infirmi-tatem maculae, causam scilicet uitae melioris aggre-diendae, 'in uno oculorum patiens...*). On se rappelle la phrase du *Lebor na hUidre* (50 b 34) : *ni bá hada rí co n-anim hi Temraig*. Selon toute apparence, la Vie éditée par André Herbi est une composition de basse date dont l'auteur avait seulement quelques notions très vagues sur des missionnaires venus jadis d'Irlande en France<sup>1</sup>. Il connaissait sans doute l'histoire de saint *Fursy*<sup>2</sup>

1. Il se réfère une fois (*Vita*, § 4) au témoignage d'un abbé Irlandais : *sicut a quodam sanctissimo abbate Hiberniae nostris ueteranis relatam est*. C'est peut-être de ce témoignage, mal interprété ou déformé par la tradition orale, que toute la légende des saints Logle et Luglien est sortie. Il y eut de tout temps des Irlandais, de passage ou à demeure, dans les monastères du Nord de la France.

2. Sur saint *Fursy*, voir la Vie ancienne en latin éditée par Krusch au tome IV des *Scriptores Rerum Merovingicarum*, p. 423 et la vie en irlandais

mort à Péronne, ville voisine, en 660 (Ann. d'Ulster). Mais les prétendus Irlandais, patrons de Montdidier, ne peuvent en aucun cas être comparés au patron de Péronne, lequel était un Irlandais bien authentique.

J. VENDRYES.

éditée par Wh. Stokes dans la *Rev. Celtique*, t. XXV, p. 385 (cf. *Z. j. Celt. Phil.*, I, 64) ; à consulter : Ludwig Traube, *Perrona Scottorum*, ein Beitrag zur Ueberlieferungsgeschichte und zur Palaeographie des Mittelalters (*Sitzungsberichte der philos.-philol. und hist. Classe der k. bay. Akademie der Wissenschaften*, München, Jahrg. 1900, p. 469-537), en particulier p. 480 et ss. — Sur le culte de saint Fursy à Péronne, voir Paul Decagny, *L'arrondissement de Péronne*, Péronne, Quentin, 1844, et Jules Dournel, *Histoire générale de Péronne*, Quentin, 1879.

---



# THE BLOOD COVENANT AMONG THE CELTS

---

## I

The Welsh historian, Giraldus, visited Ireland in the year 1185 and wrote on the country and its inhabitants a treatise in which he stated that the Irish were accustomed to make solemn treaties or covenants by means of drinking each other's blood shed in quantities for the purpose <sup>1</sup>. To this statement early Irish historians have presented vigorous denials. Geoffrey Keating, in his *History of Ireland*, writes : « My answer to him here (is), that there is not a lay not a letter, of old record or of ancient text, chronicle or annals, supporting him in this lie » <sup>2</sup>. The later ecclesiastical historian, John Lanigan, says in answer to Giraldus : « In the whole of our Irish history and in the accounts given by our old antiquaries, there is not the least allusion to such a horrid practice » <sup>3</sup>. John Lynch is equally pronounced in his denial of Irish blood covenants <sup>4</sup>; and even Matthew Kelly, the nineteenth century editor of Lynch, if somewhat less acrimonious, is none the less positive in his stand. He writes : « There are numerous examples of leagues of amity and of reconciliation effected

1. See Giraldus Cambrensis, *Topographia Hibernica*, edited by James F. Dimock, « Rolls Series », London, 1867, distinctio III, caput xxii.

2. Quoted from Vol. I, p. 19, as translated by David Comyn for the Irish Text Society, London, 1902.

3. Quoted from *An Ecclesiastical History of Ireland*, Dublin, 1829, IV, 285.

4. Cf. *Cambrensis Eversus*, edited by Matthew Kelly, Dublin, 1848, III, 220.

between Irish princes swearing on relics before the altar, &c. ; but the strange ceremonial described here by Giraldus as accompanying such acts is not mentioned by any Irish authorities » <sup>1</sup>. These statements should not, perhaps, be taken too seriously. Giraldus had misrepresented the Irish blood covenant as a practice greatly to the discredit of those participating in it, and the native historians, with the usual loyalty to anything Irish, attempted a defense by emphatic denials without making, we may be sure, any careful examination into the matter.

Those who deny to the Irish any acquaintance with the blood covenant, or blood brotherhood, are, however, in the minority. The more recent students of Celtic literature, when they touch upon the rite at all, agree that it existed among the Irish ; but even here there is no full accord, one group considering the rite native to the Celts, another holding that it was known in Ireland only as a borrowing from the Viking invaders. Prominent among the first group have been Ernst Windisch <sup>2</sup> and Kuno Meyer <sup>3</sup>, while the second group has been led by Heinrich Zimmer <sup>4</sup>, supported by Eugene Mogk <sup>5</sup>, Alexander Bugge <sup>6</sup>, and others <sup>7</sup>. But none of these authorities, however pronounced they have been in their

1. *Op. cit.*, III, 216, 217.

2. See his edition of the *Táin Bó Cúalnge*, Leipzig, 1905, p. 454.

3. Meyer writes (*Revue Celtique*, X, 366) : « That the Irish made treaties by mixing blood there can be no doubt, but it is equally certain that they did not borrow this practice from the Norsemen, as Z. [i. e., Zimmer] wants to make out ».

4. Zimmer advanced the theory in his « Germanen, germanische Lehnwörter und germanische Sagenelemente in der ältesten Überlieferung der irischen Heldensage », an article written in 1887 and published the following year in *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXXII, 196-334. The section dealing with blood brotherhood (pp. 289 ff., especially pp. 305 ff.), has been discussed by the present writer in *Moderne Philology*, XIX, 383 ff.

5. See his *Kellen und Nordgermanen*, Leipzig, 1896, p. 24.

6. Cf. his « Contributions to the history of the Norsemen in Ireland », in *Videnskabselskabets Skrifter*, Christiania, 1900, part II, pp. 17, 18.

7. See, for example, H. Lichtenberger, *Le Poème et la Légende des Nibelungen*, Paris, 1891, p. 453.

views, seems to have made the careful study of the Celtic practice that would naturally precede any conclusion as to its nativity.

Those Celtists who have specialized in early Irish manners and customs, and from whom we should expect a treatment of blood brotherhood, often overlook the rite entirely; and when they do not, they never make an adequate study of it<sup>1</sup>. What is perhaps the fullest discussion of the Celtic blood covenant is found in P. W. Joyce's *Social History of Ancient Ireland*, in which the writer notes the report of Giraldus and of a later traveler among the Celts, and interprets two examples from early Irish literature<sup>2</sup>. The first of these

1. W. G. Wood-Martin (*Traces of the Elder Faiths of Ireland*, London, 1902, I, 295) mentions one example from an early Irish text and suggests that the practice was probably in origin a funeral rite. J. A. MacCulloch (*Religion of the Ancient Celts*, Edinburgh, 1911, p. 240) refers to one example also, and would show a connection between Celtic blood brotherhood and the practice of human sacrifice and blood drinking. A fuller discussion is given by George Henderson (*Survivals in Belief among the Celts*, Glasgow, 1911, pp. 31 ff.), who mentions the blood covenant incidentally in an effort to show that the Celts thought of the blood as containing the soul. The present writer has treated one example of Irish blood brotherhood and listed others in an article entitled « The Nibelungen Saga and the Great Irish Epic », in *Modern Philology*, XIX, 384 and 390 ff. References to the Celtic blood covenant have also been made by the following writers :

Charles Andler, *Quid ad Fabulas Heroicas Germanorum Hiberni Contulerint*, Turonibus, 1897, pp. 80 ff.

H. d'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique*, XIX, 92, 93; XXII, 135.

S. Ciszewski, *Künstliche Verwandtschaft bei den Südslaven*, Cracovie, 1897, p. 93.

Joseph Dunn, *Táin Bó Cúalnge*, London, 1914, p. 266, note.

S. Friedmann, in *Miscellanea di Studi pubblicata pel cinquantenario della R. Accademia Scientifica Letteraria di Milano*, 1913, Vol. I, p. 277.

H. Gaidoz, in *Melusine*, IX, 235.

L. Grinnell, in *Encyclopaedia Britannica*, eleventh edition, IV, 490.

W. M. Hennessy, *Annals of Loch Cé*, London, 1871, I, 481.

B. Mac Carthy, *Annals of Ulster*, Dublin, 1893, II, 356, 357, note.

Alfred Nutt, in *Archaeological Review*, II, 140.

George Petrie, « History and Antiquities of Tara Hill », in *Transactions of the Royal Irish Academy*, XVIII, 121.

Whitley Stokes, in *Revue Celtique*, XIII, 75, note.

2. London, 1903, Vol. II, pp. 510-512.

examples, which makes very clear the details of the Irish practice, Joyce has apparently read only in part; for he asserts (p. 511) that « there is no hint — further than the name — as to the nature of the covenant, or what exactly was done ». He then turns for his information regarding the nature of Irish blood brotherhood to the much less reliable authority of a late traveler, who reports the rite, not as he observed it, but as it had, according to tradition, been practiced long before <sup>1</sup>. On such authority Joyce concludes that « the blood that each person drank consisted of [a] portion of a single drop, mixed with water. So that Giraldus's « drinking each other's blood » must be toned down to this rather mild formality ». On the contrary, the first of the two examples treated by Joyce, when fully read, clearly supports the contention of Giraldus <sup>2</sup>.

Almost overlooked by the specialists in the Celtic field, the Irish rite has naturally fared even worse with those who have made general studies of blood brotherhood. Clay Trumbull <sup>3</sup>, H. L. Strack <sup>4</sup>, and W. Robertson Smith <sup>5</sup>, writers whom E. S. Hartland calls the chief authorities on the subject <sup>6</sup>, make no mention of Celtic blood covenants; and P. J. Hamilton-Grierson, who has written probably the best recent account of blood brotherhood, barely notes on the authority of Giraldus that such a custom existed among the Celts <sup>7</sup>.

1. See M. Martin, *A Description of the Western Islands of Scotland*, Glasgow, 1884, p. 109; and below, pp. 40, 41. Joyce seems to think that Martin describes blood brotherhood « as he found the custom practiced down to his time », the latter part of the seventeenth century; whereas mention is made only of *ancient* leagues of « friendship ». There is no authority, it will be noted, for Joyce's statement that the blood was drunk with water; and the quantity of blood drunk seems to have been a drop by each participant instead of a « portion of a single drop ».

2. The example referred to is treated below on pp. 114 ff.

3. *The Blood Covenant*, Philadelphia, 1893.

4. *Das Blut im Glauben und Aberglauben der Menschheit*, München, 1900.

5. *Kinship and Marriage in Early Arabia*, London, 1903; *Lectures on the Religion of the Semites*, London, 1894.

6. See his *Legend of Perseus*, London, 1894-1896, II, 239, note.

7. « Artificial Brotherhood », in Hastings's *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, II, 857-871. See p. 858 for the reference to Giraldus.

The paucity of information regarding the Celtic blood covenant would seem to justify a further study, such as is here proposed, on the basis of an extensive canvass of early Irish literature <sup>1</sup>. The evidence brought together in this paper is, perhaps, not inconsiderable in view of the fact that it is for a practice, the very existence of which has been denied by prominent Irish historians. No doubt some clear examples of the Celtic blood covenant have been overlooked, and others will almost certainly come to light as the materials of the Irish manuscripts are made accessible.

## II

### EVIDENCE FROM IRISH LITERATURE

#### A. — THE ARMIES OF LEINSTER AND ULSTER.

Probably the fullest description of the Celtic method of forming a blood covenant is found in the *Boroma* <sup>2</sup>, a story of the famous tribute (*boroma*) levied by an Irish king of the second century on the people of Leinster, and of the struggles of the next five centuries incident to the collecting of the tribute. One of the Leinster kings to oppose the *boroma* was Brandub, a ruler of the latter part of the sixth century. Just before the battle with the high king Brandub captured a small group of Ulsterites (Ulaid) from the opposing army.

1. A study of Celtic blood brotherhood resolves itself primarily into a study of early Goidelic, or Irish, literature; for the continental Celts have left no literary monuments, and the literature of the Brythonic Celts is of small volume, has been preserved in a late form, and consequently furnishes little material for the study of the blood covenant.

2. This story is preserved in at least two manuscripts, the twelfth century *Book of Leinster* and the fifteenth century *Book of Lecan*. See <sup>1</sup> d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Inde*, Paris, 1883, p. 46. The story is here summarized and quoted as translated from the *Book of Leinster* by Whitley Stokes, *Revue Celtique*, XIII, 32-124, especially pp. 73-77.

*Revue Celtique*, XLIV.

Thereafter the Ulaid arose, in number seven hundred and seven thousand, both layman and clerics. They came near to Brandub and said :  
 « Why hast thou captured our boys ? »  
 « To take away from me your need (?) of battle », says Brandub.  
 « It shall be taken away from thee forever », says the king of Ulaid,  
 « and a covenant and union shall be made between us with our blood (*ocus dogeitar cró cotaig 7 oentad etraind*)<sup>1</sup>. And this was foretold by the vision of Conchobar son of Fachtna ».

And the king of the Ulaid related the vision and said :

I beheld a strange vision when I was asleep.

Does any one of you in the host know how to expound it ?

I beheld a vat (*dabaich*) of crystal, with splendor of gold.

By me, on the midst of my house, in Bregia, at the Boyne.

A third of the vat (was filled) with the bloods of men, strange assembly !  
 (*Trian na dabcha d'fuilib dóene, ingnad dól*)

There was but one third of new-milk, in its midst,

Another third was noble (?) wine, strange to me !

Men with bowed heads surrounded it, (men who had come) over a  
 [clear sea.

All Leinstermen though they are many, with numbers of deeds,

I have given them my heart's love, and my sense.

Then Conchobar beheld this vision. And thus he saw the Leinstermen and the Ulaid, around the vat (*dabaig*) drinking its contents. « And I know », saith he (the king of the Ulaid), « that this is the covenant that was foretold therein. For this is the blood (*fuil*) that was seen in the vat (*dabaich*) — the blood of the two provinces in meeting. This is the new-milk — the canon of the Lord, which the clerics of the two provinces recite. This is the wine, Christ's Body and His Blood, which clerics offer up. » And he was explaining it in that wise, and he uttered a lay :

Make for us a covenant, let it be a covenant for ever !

With the « trees of wine », with the kings from Liffey.

(May) Brigit (be) preserving it, (and) Maedóc from Dún Inne,

Molling south in his millpond, Abbán, Kevin of Glendalough !

Famous bishop Sinchen, Mo-Cholmóc from the Caba,

And Mo-biu in his great love, Comgall (and) Colman Ela,

O folk of the two provinces, famous in the tales of you,

Let there [be] no agreement more lasting than that which ye make !

The saints of Leinster and of the Ulaid sat down on the brae, and make their covenant never to be broken.

Particularly notable in this story is the Christianization of the old heathen custom ; and it is possibly the presence of the Christian elements that has caused the preservation of the

1. The passage of the text quoted here, and those quoted below, are taken from Stokes, *op. cit.*, pp. 72, 74.

incident in its present fulness. None of the remaining instances of blood brotherhood, it will be observed, have been so thoroughly Christianized; and likewise, none describe with equal definiteness and detail the ceremony connected with the formation of the covenant. But even in the *Boroma* story it is not difficult to detect and isolate the Christian touches: the presence and participation of the clerics, the symbolic explanation of the milk and wine, and probably the very mention of milk and wine, which do not enter into any of the other Celtic blood covenants that I have been able to discover<sup>1</sup>. These elements, when considered in the light of the remaining examples of the Celtic blood bond, would seem to be superimposed upon an original and well developed pagan custom.

The phrase used in the *Boroma* story, *cró cotaig 7 oentad*, is a common Irish expression for « blood brotherhood »<sup>2</sup>. *Cró* (meaning either « bond » or « blood ») is nom. sg.; *cotaig* (« covenant ») and *oentad* (« unity ») are gen. sg. of *cotach* and *oentiu*. Thus the expression is literally: « bond (or blood) of covenant and of unity ». Four times in the story the bond is referred to by the single word *cotach*; and finally it is recorded that the hill on which the covenant was made was called Mountain of the Covenant (*Chotaig*). The *Book of Lecan* version of the story refers twice to the treaty as a *cró cotaig*<sup>3</sup>.

In order to make the exact nature of each example of blood brotherhood as clear as possible, as well as to facilitate a final summary, each case will be outlined, as far as the information will permit, under the following seven headings: (1) the purpose for which (or the circumstances under which) the

1. The mingling of the blood with some other substance, particularly wine, is common enough among other races; and possibly some of the other examples of the Celtic practice, if explained in more detail, would show the same use of the blood. See further discussion below on p. 150. The clerics may be taking a place formerly filled by the druids, but the instances of blood brotherhood among the Celts and among other peoples seem to show that intermediaries, though often present, were not essential to the consummation of the rite.

2. See further discussion below on pp. 124, 138.

3. See Stokes, *op. cit.*, p. 76.

covenant is made ; (2) the intermediary or intermediaries, if any, between the covenanting parties ; (3) those participating in the covenant ; (4) the method of obtaining the blood ; (5) the quantity of blood used ; (6) the use to which the blood is put ; (7) the force or results of the covenant. According to this scheme the blood covenant as recorded in the *Boroma* may be outlined as follows :

PURPOSE : To make peace between two hostile factions.

INTERMEDIARIES : The saints of the two provinces, who « sat down on the brae, and make their covenant never to be broken ».

PARTICIPANTS : The armies of Leinster and Ulster, or, more probably, only parts of the armies, since Brandub seems to have had with him at the time only « six score warriors » and a bishop <sup>1</sup>. It is evident, however, that the participants were acting for the whole armies, and even for the entire provinces of Leinster and Ulster.

BLOOD-HOW OBTAINED : Taken from both of the participating factions — « the blood of the two provinces in meeting ». No details are given as to the method of securing the blood.

BLOOD-QUANTITY : Enough to fill one-third of a vat, and originally, possibly enough to fill the whole vat ; for if the milk and wine are Christian additions, the original ceremony probably called for a vessel full of blood alone. At any rate, the quantity was great, the vat (*dabach*) being a large tub, as is shown by the common use of the word. For instance, we are told that Cuchulainn was cooled by being thrown into a *dabach* <sup>2</sup>. Again we find Cianan asking Cairnech to get into a *dabach* <sup>3</sup>. And according to another story these two saints took a bath together in a *dabach* <sup>4</sup>. It is evident, then, that it would require a large quantity of blood to fill even a third of a *dabach*.

1. See Stokes, *op. cit.*, p. 71.

2. See *Táin Bó Cúalnge*, edited from the *Yellow Book of Lecan*, by John Strachan and J. G. O'Keeffe, Dublin, 1912, p. 28.

3. Whitley Stokes, *Félire Óengusso Céili Dé*, London, 1905, pp. 244, 245.

4. « Betha Coluimb Chille », in *Zeitschrift für Celtische Philologie*, IX, 246, 247.



BLOOD-USE : Placed in one container with equal parts of milk and wine and drunk by the participants. It is interesting to note that the king of Ulster in proposing the covenant says that it « shall be made between us with our blood », omitting all mention of milk and wine except in the vision.

FORCE : It is the strongest of covenants. Nothing is so much stressed as its permanent nature. The king of Ulster begins by saying that it will take away the need of battle « forever ». Later he calls for the making of an everlasting covenant ; and finally he says : « Let there be no agreement more lasting than that which ye make ». Then the saints sit down to make a covenant « never to be broken ». The ceremony is by no means a mere treaty of peace. It does establish peace, an everlasting peace, and it also creates a near relation between the participants, the closeness of which is well expressed by the King of the Ulaid :

All Leinstermen though they are many, with numbers of deeds,  
I have given them my heart's love, and my sense.

#### B. — CUCHULAINN AND FERDIAD.

Another instance of Celtic blood brotherhood is recorded as existing between Cuchulainn and Ferdiad. The episode dealing with the relation between these famous warriors is told in the *Táin Bó Cúalnge*, the longest of the Irish epics, which has been preserved in more or less complete form in at least eighteen manuscripts<sup>1</sup>. The oldest of these manuscripts, the eleventh century *Leabhar na hUidhre* (LÚ), breaks off just before the Ferdiad episode; but fortunately, the story is preserved in both the twelfth century *Book of Leinster* (LL)<sup>2</sup> and

1. See d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un Catalogue*, pp. 214, 215; Ernst Windisch, *Táin Bó Cúalnge*, Leipzig, 1905, pp. LX ff.; R. I. Best, *Bibliography of Irish Philology*, Dublin, 1913, pp. 95, 96.

2. Edited and translated by Windisch, *Táin Bó Cúalnge*; translated by d'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique*, vols. XVIII-XXXI and by Joseph Dunn, *The Ancient Irish Epic Tale Táin Bó Cúalnge*, London, 1914. Both Windisch and Dunn give variants from other manuscripts.

in the fourteenth century *Yellow Book of Lecan* (YBL) <sup>1</sup>, a manuscript which is closely related to LU, and which seems to give a very early form of the *Táin* <sup>2</sup>. The Cuchulainn-Ferdiad incident is too long to be given here in full. I shall summarize the whole, quoting some of the passages that throw special light on the relationship between the two blood brothers. The LL version is taken as the basis; significant variations or additions from other manuscripts are mentioned in the footnotes.

As the story opens Cuchulainn has for a long time been opposing successfully the champions of the army invading Ulster under the leadership of Queen Medb. With the view of securing a warrior of sufficient prowess to overcome Cuchulainn, Medb decides to employ Ferdiad, Cuchulainn's old comrade and fellow pupil under the famous military instructor, Scathach. At first Ferdiad refuses the queen's summons, knowing that she would try to stir him up to fight with his friend. But finally, moved by the threat of being satirized <sup>3</sup>, he goes to Medb and is induced by most royal offers, including the hand of the Princess Finnabair, to undertake the combat with Cuchulainn <sup>4</sup>.

1. The YBL version of the *Táin* has been edited as a supplement to *Eriu*, 1904-1912, by John Strachan and J. G. O'Keeffe and translated by Winifred Faraday, *The Cattle-Raid of Cualnge*, London, 1904.

2. See R. Thurneysen, « Die Überlieferung der *Táin Bó Cúailnge* » in *Zeitschrift für Celtische Philologie*, IX, 418-443.

3. Few things were more genuinely feared by the early Irish than the power of satire. See F. N. Robinson, « Satirists and Enchanters in early Irish Literature », in *Studies in the History of Religions presented to Howell Troy*, New York, 1912, pp. 95-130.

4. It seems probable that in an early form of the story Ferdiad was not won over merely by the hope of material gain. According to the YBL version Ferdiad refuses the gifts, and is induced to undertake the combat only after he has been made to believe that Cuchulainn has spoken slightingly of him. See Faraday, *The Cattle-Raid of Cualnge*, p. 101. Similar refusals are made by Ferdiad, as recorded in manuscripts Egerton 106, Egerton 209, Stowe 984, Additional 18748. See Windisch, *Táin Bó Cualnge*, pp. 453-455. In explanation of his refusal Ferdiad says (Egerton 106, as translated by Dunn, *Táin Bó Cualnge*, pp. 222, 223) :

The same nurses raised us both,  
And with them we learned our art.

As the warriors meet at the ford, the place of the combat, Cuchulainn reproves Ferdiad for coming out to fight with him, recalling their old comradeship :

Thou wast my heart's comrade,  
My clan and my kinsman ;  
Ne'er found I one dearer ;  
Thy loss would be sad !  
.....  
Break not, weetless, oath with me ;  
Break not friendship, break not bond ;  
Break not promise, break not word ;  
Come not nigh me, noble chief !  
.....  
We were heart-companions once ;  
We were comrades in the woods 3.

When it appears that the fight cannot be avoided, Cuchulainn asks Ferdiad to take his choice of weapons. The combat lasts all day. At evening the warriors agree upon a truce, put

Not for fear of battle hard.....  
Would I shun the Blacksmith's Hound,  
But my heart bleeds for is love !

Liefer would I  
Arms should slay me in fierce fight,  
Than the death of heroes Hound,  
Should be food for ravenous birds ?

Again (Stowe 984, as translated by Dunn, *op. cit.*, p. 223):

I will not accept them if it be to do battle or combat with my foster-brother, the man of my alliance and affection (*rem chomhaltu 7 rem fear cadaigh agus cumainn*, the text as edited by Windisch, *op. cit.*, p. 455).

My heart's half, the blameless Hound ;  
Half the brave Hound's heart am I ! ..  
If the Hound of Glen Boig fall !  
No man after him I'll slay,  
Till I o'er the world's brink spring !..  
Should Ath Cro's brave Hound be slain,  
I'll be buried in his grave ;  
May one grave hide me and him !

1. Dunn, *Táin Bó Cúailnge*, p. 241.

2. *Ibid.*, p. 242.

3. *Ibid.*, p. 243.

aside their arms, and embrace each other in token of genuine friendship. Cúchulainn shares his healing medicines with Ferdiad, and Ferdiad, his food with Cúchulainn. On the following morning the fight is resumed, Ferdiad this time asking Cúchulainn to choose the weapons; and the day ends with another truce, affectionate greeting, and friendly exchange of food and medicine. The combat, which had been strenuous and bloody on the first two days, becomes even more intense on the third, and reaches a climax on the fourth. Cúchulainn is hard pressed, but finally, by the use of a wonderful weapon called the Gae Bulga, he gives Ferdiad a mortal wound and falls grief-stricken at the side of his dying friend, saying :

What avails me courage now?  
 I'm oppressed with rage and grief,  
 For the deed that I have done  
 On this body sworded sore <sup>1</sup>!  
 .....  
 When we over yonger dwelt  
 With our Scathach, steadfast, true,  
 This we thought till end of time,  
 That our friendship ne'er would end <sup>2</sup>!  
 To fall by my hand,  
 I own wast not just <sup>3</sup>!

When Cúchulainn sees his Gae Bulga red with Ferdiad's blood, he continues his lament, recalling his military comradeship with Ferdiad and the special occasion on which their famous instructress made them blood brothers, a relationship which explains the very unusual friendship between the two men.

Then our famous nurse made fast  
 Our blood-pact of amity,  
 That our angers should not rise  
 « Mongst the tribes of noble Elg » <sup>4</sup> !

*Da naisc ar mummi go m-blad  
 ar cró cotaig is óntad,*

1. Dunn, *op. cit.*, p. 261.
2. *Ibid.*, p. 263.
3. Dunn, *op. cit.*, p. 264.
4. *Ibid.*, p. 266.

*conna betis ar ferga  
eter fini find-Elga* <sup>2</sup>.

.....  
Woe is me, the friend is fall'n  
Whom I pledged in red blood's draught !

*Uchan dochara in cara  
dara daluis dig n-dergfula.* <sup>2</sup>

Were it there I saw thy death,  
Midst the great Greeks' warrior-bands,  
I'd not live on after thee,  
But together we would die !

The blood covenant existing between Cuchulainn and Ferdiad may be outlined as follows :

PURPOSE : To establish a permanent bond of friendship between persons already friendly, with the idea of making impossible any conflict between them.

That our angers should not rise,  
« Mongst the tribes of noble Elg. »

INTERMEDIARY : Scathach, the military tutoress of the participants.

Then our famous nurse made fast  
Our blood-pact of amity.

PARTICIPANTS : Two men, Cuchulainn and Ferdiad (or a small group of men, according to another story <sup>3</sup> which seems to refer to the covenant).

BLOOD-HOW OBTAINED : No information is given.

BLOOD-QUANTITY : Enough for a drink.

Woe is me, the friend is fall'n  
Whom I pledged in red blood's draught !

Wehe, gefallen ist der Freund,  
dem ich den Trunk des rothen Blutes gereicht habe <sup>4</sup> !

1. *Ibid.*, p. 266.

2. Windisch, *op. cit.*, p. 591.

3. See below on pp. 123 ff.

4. Translation by Windisch, *op. cit.*, p. 590.

BLOOD-USE : Drunk by the participants. Cuchulainn clearly states that he drank the blood, and it is only natural to suppose that the drinking was mutual. The compact is called *ours* (*ar cró cotaig*). *Red blood's draught* would seem to indicate that the blood was not mixed with milk and wine, as in the case of the blood covenant already discussed.

FORCE : The Cuchulainn-Ferdiad episode illustrates especially well the nature of the relation existing between blood brothers. Several features stand forth clearly :

a) The covenant is to last forever. (Cf. the exemple from the *Boromä*.)

This we thought till end of time,  
That our friendship ne'er would end !

b) The violation of the covenant is a great wrong. It is only with the greatest difficulty that Medb induces Ferdiad to undertake the combat. The injustice of the struggle between the blood brothers is stressed throughout the narrative.

Come not nigh me 'gainst all right <sup>1</sup>.  
Therefore, it is not right for thee to come to fight and combat with  
me <sup>2</sup>.

Wrongful 'tis — with hosts of deeds —  
Ferdiad, dear, to fight with thee ! <sup>3</sup>  
To fall by my hand,  
I own was not just.

c) There is genuine affection between the blood brothers, as is clearly shown by the whole trend of the narrative, and by such statements as

Cuchulainn : Thou wast my heart's comrade.  
Ferdiad : Half the brave Hound's heart am I !

d) The blood brothers should die together ; the one should not survive the other.

Cuchulainn : I' d not live on after thee,  
But together we would die !

1. Dunn, *op. cit.*, p. 242.

2. *Ibid.*, p. 243.

3. *Ibid.*, p. 249.

Ferdiad : If Ath Cliath's brave Hound should fall,  
I will drive my slender glaive  
Through my heart, my side, my breast !

e) The blood brothers consider themselves actually of one race and one blood.

Cuchulainn : Thou wast my heart's comrade,  
My clan and my kinsman (*tu m'aicme tu m'fine*)<sup>2</sup>.

Cuchulainn uses these words in reminding Ferdiad of the relations that were established between them at the time when the two men were in training under Scathach. It would seem that the term *kinsman* is used because of the blood brotherhood, and not on account of any actual relation by birth ; for Queen Medb points out specifically that the two heroes were not of the same clan<sup>3</sup>. The blood covenant is, of course, a well recognized method whereby primitive society admits outsiders to membership in the clan<sup>4</sup>.

Another account of the Cuchulainn-Ferdiad covenant is preserved in *Foglaím Chonculainn*, a narrative preserved only in modern manuscripts<sup>5</sup>. In this story we are told that Ferdiad is one of six Irish heroes who remained a year extra with Scathach to take training « side by side » with Cuchulainn. At the end of the year, when Cuchulainn proposes to set out with his fellow pupils for Ireland, Scathach makes a covenant among them :

« Thou shalt not go with them », says she, « until I bind

1. Dunn, *op. cit.*, p. 223.

2. Text edited by Windisch, *op. cit.*, p. 501.

3. See Faraday, *op. cit.*, p. 102 : « Why is it more fitting for him [Cuchulainn] to seek the good of Ulster because his mother was of them, than for you [Ferdiad] to seek the good of the province of Connaught, because you are the son of a king of Connaught ? »

For the view that Cuchulainn and Ferdiad were actually fellow tribesmen, see d'Arbois de Jubainville, in *Revue Celtique*, XXX, 166-169.

4. See Clay Trumbull, *The Blood Covenant*, pp. 313, 314.

5. D'Arbois de Jubainville (*Essai d'un catalogue*, pp. 140, 141) lists eleven manuscripts, all of the eighteenth and nineteenth centuries. Whitley Stokes (*Revue Celtique*, XXIX, 312) refers to one other manuscript of the seventeenth century.

a covenant of honor and friendship between you all (*no go gcenglarsa crò cadat 7 caradraidh eattraihb uile*)<sup>1</sup>, so that the world's men may never put one of you against the other to conflict or combat... » And they gave their hands to each other for the fulfilment of that covenant to the brink of Doom<sup>2</sup>.

The details of this covenant closely parallel those of the covenant already discussed: 1) the purpose is « to establish a permanent bond of friendship between persons already friendly with the idea of making impossible any conflict between them »; 2) the intermediary is Scathach; 3) the participants are Cuchulainn and Ferdiad (and five others); and 4) the permanent nature of the bond is stressed. The fact that blood-drinking is obscured in *Foghlaim Chonculainn* is readily explained by the lateness of the manuscript in which the story is preserved<sup>3</sup>. No one will, I believe, be disposed to doubt that the

1. Text as edited by Whitley Stokes, *Revue Celtique*, XXIX, 138, from Egerton 106, a manuscript written in 1715. The Irish phrase used here suggests the expression used in connection with actual blood brotherhoods:

*Foghlaim Chonculainn* . . . . Eg. 106 *crò cadat 7 caradraidh*.

*Boroma* . . . . LL *crò cotaig 7 óentad* (See above, p. 114).

. . . . Bk. of Lc, *crò cotaig*, (See above, p. 115).

*Táin Bó Cúalnge* . . . . LL *crò cotaig is óentad*. (See above, p. 120)

*Togail Troi* . . . . H.2.17 *crò cotaig 7 óentad* (See below, p. 138).

The readings of some or the other eleven manuscripts of the *Foghlaim Chonculainn* would probably make clearer the meaning of the phrase; but none of the other manuscripts are at the present time accessible to me. Even in the case of the single manuscript edited it is impossible to be sure of the reading; for Stokes records *cadat* in the text (*Revue Celtique*, XXIX, 138) and *cdtdt* in the glossarial index (p. 149). *Cadat* differs in spelling but little from some of the forms taken in late manuscripts by *cotaig*. Cf. Stowe 992: *fear cadaigh*, and Egerton 106: *fear cadaid* (Windisch, *op. cit.*, pp. 455, 453).

2. Translation as given by Whitley Stokes, in *Revue Celtique*, XXIX, 139, 142.

3. Since blood brotherhood is essentially an institution of primitive society, more civilized conditions tend to cover up the use of blood in making compacts. This tendency is clearly shown in the Nibelungen saga. In the earlier form of the saga, the Norse *Elder Edda*, Gunther and Sigfried make a covenant by allowing their blood to flow together; but in the later Middle High German *Nibelungenlied* there is no hint of the use of blood in the covenant made between the two men, handshaking having



covenants in the *Táin Bó Cúalnge* and in *Foghlaim Chonculainn* relate to the same experience in the lives of Cuchulainn and Ferdiad. The covenants are, however, the only connecting links between the two stories. The *Foghlaim Chonculainn* as a whole has its close relation, not to any part of the *Táin*, but to *Tochmarc Emere*, of which it seems to have been originally a fragment<sup>1</sup>. But *Tochmarc Emere* does not mention any covenant between Cuchulainn and Ferdiad. How, then, are we to explain the existence of the covenant in *Foghlaim Chonculainn*? There would seem to be two probabilities: either the covenant represents an incident of the lost original from which both stories are derived; or else, it has been inserted into *Foghlaim Chonculainn* as a borrowing from the *Táin Bó Cúalnge*. If the former is the correct explanation (and it seems as probable as the latter), the value of *Foghlaim Chonculainn* as independent evidence for the Cuchulainn-Ferdiad covenant is evident.

#### C. — CUCHULAINN AND FERBAETH.

Cuchulainn apparently had a friendship bond of some kind with several of the champions who opposed him at the ford<sup>2</sup>. In the case of Ferdiad, as we have seen, the bond was clearly a blood brotherhood; and the same relation very likely explains the other friendships, though the *Táin Bó Cúalnge*

been substituted, as in the case of *Foghlaim Chonculainn*. In later Irish stories covenanting by handshaking is common. See P. W. Joyce, *Old Celtic Romances*, London, 1879, pp. 259, 267, 270; S. O'Grady, *Silva Gadelica*, London, 1892, II, pp. 62, 76, 98, 114, 116, 145, 399; Eugene O'Curry, *Cath Mhuighe Leana*, Dublin, 1855, pp. 54, 55; A. Bugge, *Caithreim Cellachain Caisil*, Christiania, 1905, pp. 4, 61; Whitley Stokes, *Félire Oengusso Céili Dé*, London, 1905, pp. 244, 245; Patrick Stanton, *Beatha Barrae O Corcaig* (manuscript copy in the Harvard University Library), pp. 60, 61, 69. Some of these instances of covenanting, like that in *Foghlaim Chonculainn*, may well be ameliorations of original blood covenants.

1. Such is the opinion of d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue*, p. 140.

2. Heinrich Zimmer (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXXII, 305-312) has argued that Cuchulainn is blood brother to Ferdiad and Ferbaeth, and to several others as well.

does not give conclusive evidence except, perhaps, as regards Ferbaeth. The section of the *Táin* dealing with the Cuchulainn-Ferbaeth episode is preserved in each of the three oldest manuscripts, LU, LL, and YBL, and is substantially the same in all. Queen Medb seeks out Ferbaeth to oppose Cuchulainn because he has been trained by Scathach along with the Ulster hero. Like Ferdiad, Ferbaeth objects to the proposal, saying : « Cuchulainn is my foster-brother, and a man of perpetual covenant with me <sup>1</sup> » (*Comalla 7 fer bithchotaig dam Cuchulaind*) <sup>2</sup>. But he is won over by promises of splendid presents and goes “to renounce his friendship with Cuchulainn”

Cuchulainn appealed to him by his foster-brotherhood, and Scathach, the foster-mother of them both.

« I must », said Ferbaeth. « I have promised it. »

« Take back (?) your bond of friendship then », said Cuchulainn. (*Došella do chotach dídiu, ol Cuchulaind*.)

Cuchulainn went from him in anger. A spear of holly was driven into Cuchulainn's foot in the glen, and appeared up by his knee. He draws it out.

« Go not, O Ferbaeth, till you have seen the find that I have found. »

« Throw it », said Ferbaeth.

Cuchulainn threw the spear after Ferbaeth so that it hit the hollow of his poll, and came out at his mouth in front, so that he fell back into the glen....

Ferbaeth died at once in the glen <sup>4</sup>.

It will be observed that in the Cuchulainn-Ferbaeth episode there is not, as in the case of the two examples already discussed, a definite statement that the blood brothers made a covenant by means of their blood ; but it has been argued that Ferbaeth's reference to Cuchulainn as *fer bithchotaig dam*, « man of perpetual covenant with me », and the symbolical loosing of the covenant when Cuchulainn renounces the bond, wets his spear with his own blood, and throws it at Ferbaeth,

1. Translation as given by Faraday, *op. cit.*, pp. 70, 71.

2. Transcribed from LU Facsimile, p. 73<sup>b</sup>, first line. Cf. the YBL version as edited by Strachan and O'Keeffe, p. 57.

3. Transcribed from LU Facsimile, p. 73<sup>b</sup> 11, 14, 15.

4. Translation as given by Faraday, *op. cit.*, pp. 71, 72.

prove that the men were actually blood brothers<sup>1</sup>. A final outline of the covenant is hardly necessary. The few details given are in accord with the covenant between Cuchulainn and Ferdiad; and since both the *Táin Bó Cúalnge* and *Tochmarc Emere* agree in naming Ferbaeth as one of Cuchulainn's fellow pupils under Scathach, we may assume that the blood brotherhood between Cuchulainn and Ferbaeth was made at the same time as that between Cuchulainn and Ferdiad and agreed in all details with it.

#### D. — CUCHULAINN AND DERBFOGAILL.

The forming of a blood covenant between Cuchulainn and Derbforgaill is recorded in two Old Irish stories, *Tochmarc Emere* and *Aided Lugdach occus Derbforgaille*. *Tochmarc Emere* is preserved in eight manuscripts, five of which are fragmentary<sup>2</sup>. The oldest manuscript containing the story, the eleventh century LU, has lost several pages, including the last half of the Derbforgaill incident. But since the extant portion of the LU version (much the larger part of the story) contains a text identical with that of the complete version in Stowe 992, a manuscript written in 1300, we must suppose that the lost portion of LU is faithfully represented by the Stowe manuscript. According to this version Cuchulainn, while passing through the Isles on his way home from military training with Scathach, rescued the Princess Derbforgaill from three Formori, and was offered the girl in marriage as a reward. « Not so », said Cúchulainn. « But if it please her, let her follow me this day year to Erin; there she will find me<sup>3</sup> ». Cuchulainn continued his journey to Ireland, and at the end of the year went down to the coast to meet Derbforgaill.

1. See Windisch, *op. cit.*, p. 454; and Zimmer, *op. cit.*, XXXII, 310.

2. For a discussion of the *Tochmarc Emere* manuscripts see Kuno Meyer in *Revue Celtique*, XI, 435-443.

3. Translation by Kuno Meyer from Stowe 992, in Eleanor Hull, *The Cuchullin Saga*, London, 1898, p. 82. This is Meyer's revision of his original translation, published in *Archaeological Review*, Vol. I

When they came to the shore of Loch Cuan (Strangford Lough), they beheld two birds on the sea. Cuchulainn put a stone in his sling, and aimed at the birds. The men ran up to them, after having hit one of the birds. When they came up to them, lo ! they saw two women, the most beautiful in the world. They were Dervorgil, the daughter of Ruad, and her handmaid. « Evil is the deed that thou hast done, O Cúchulainn », said she. « It was to meet thee we came, and now thou hast hurt us ». Cuchulainn sucked the stone out of her, with its clot of blood round it (*Suidiss Cuchulaind in cloich esti cona loimb folai imbpe*)<sup>1</sup>. « I cannot wed thee now », said Cúchulainn, « for I have drunk thy blood (*arintibiss tful*)<sup>2</sup>. But I will give thee to my companion here, Lugaid, of the Red Stripes. » And so it was done<sup>3</sup>.

The *Aided Lugdach* is unlike *Tochmarc Emere* in that it makes no mention of the rescue of Derbforgaill, the scene being laid entirely in Ireland. The following translation is from the opening paragraph of the story as preserved in the twelfth century *Book of Leinster*, the oldest of the three manuscripts containing the narrative<sup>3</sup>.

Derbforgaill, daughter of the King of Norway, set her love on Cuchulainn because of the great stories told of him. She and her handmaid set out from the east in the guise of two swans until they came to Loch Cuan, a golden chain between them. One day as Cuchulainn and his foster-brother Lugaid, son of the three Finn Emna, were by the lake, they saw the birds. « Have a cast at the birds », said Lugaid. Cuchulainn threw a stone at them so that it passed between her ribs and remained in her womb. Straightway two human forms were on the strand. « Cruel have you been to me », said the girl, « and it is to you I have come ». « It is true », said Cuchulainn. Thereupon he sucked the stone from the maiden's side so that it came into his mouth with the clot of blood (*loim chró*)<sup>4</sup> that was around

1. Text as edited by Kuno Meyer, in *Zeitschrift für Celtische Philologie*, III, 259. The manuscript reads *suigis* for *suidiss*, and *aratibus* for *arintibiss*.

2. Translation by Meyer, in Hull, *Cuchullin Saga*, p. 82.

3. Carl Marstrander has discussed the manuscripts and given text and translation of the LL version in *Eriu*, V, 201-218. The text of the paragraph quoted here is given on p. 208, the translation on p. 214.

4. *Loim* means « draught », « gulp », or « swallow ». A passage from *Scel Mucci Mic Dathó*, reading *corroimid a loim fola for a beolu*, has been translated in the following ways: « so that a gush of blood broke over his lips » (Kuno Meyer, in *Anecdota Oxoniensia*, Oxford, 1894, VIII, 62); « dass ihm ein Schluck Blut über die Lippen trat » (R. Thurneysen, in *Sagen aus dem alten Irland*, Berlin, 1901, p. 9); « and a gulp of blood was dashed over his lips » (A. H. Leahy, in *Heroic Romances of Ireland*, London, 1905, I, 46).

it. « It was in quest of you that I came ». « Not so, O maiden », said he, « the side I have sucked, I shall not join with. » « You shall give me then to whomsoever you please ». I should like you to go », said he, « to the man who is noblest in Ireland — that is, to Lugaid of the red stripes. » « Let it be so », said she, « provided that I may always see you. » So she went to Lugaid and bore children to him.

The blood covenant or bond between Cuchulainn and Derbforgaill may be outlined as follows :

PURPOSE : None : the forming of the blood bond was due entirely to chance.

INTERMEDIARY : None.

PARTICIPANTS : Cuchulainn and Derbforgaill — a man and a woman.

BLOOD-HOW OBTAINED : Accidentally sucked by one participant from a wound in the body of the other participant.

BLOOD-QUANTITY : A gulp or swallow.

BLOOD-USE : Swallowed by one of the participants.

I have drunk thy blood.

FORCE : The participants cannot marry.

I cannot wed thee now (*Tochmarc Emere*).

Not so.... the side I have sucked, I shall not join with  
(*Aided Lugdach*).

That Cuchulainn felt a peculiar sense of obligation to Derbforgaill is evident from the vigorous way in which he avenged her death, as we are told in the latter part of the *Aided Lugdach occus Derbforgaile*.

Cuchulainn's refusal to marry the woman whose blood he had drunk is not a refinement peculiar to this story, but is instead, as I shall point out later, a feature easily explained by the force of the blood covenant in widely scattered parts of the world. The real significance of the refusal has apparently been misunderstood by most of the scholars who have treated the Cuchulainn-Derbforgaill incident <sup>1</sup>.

1. Cf. John Rhys, *Hibbert Lectures*, London, 1888, p. 465; H. Zimmer, in *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXXII, 217-219; Josef Baudiš, « On *Revue Celtique*, XLIV.

## E. — THE RACES OF TADG AND EOGAN.

Another example of the Irish blood covenant, recorded in *Aided Muirchertaig maic Erca*, occurs as an episode in the life of King Muirchertach (grandson of Eogan), who died in the first half of the sixth century. The following translation of the incident, which is given in full, is from the YBL manuscript<sup>1</sup>.

Touching [Bishop] Cairnech : he came on towards his monastery, and there met him great hosts, namely, the race of Tádg son of Cian, son of Ailill Olomm. And they brought Cairnech with them to make their arrangement and their treaty (*coduig*)<sup>2</sup> with Muirchertach mac Erca ; and when the king was told of this, he came forth from the steading and bade them welcome.

Howbeit, when Muirchertach espied the cleric with them, there came a great blush from him, and he exclaimed : « Why hast thou come to us, thou cleric, after cursing us »<sup>3</sup>.

« I have come », he answered, « to make peace between the race of Tádg son of Cian and the race of Eogan son of Niall. »

Then a treaty is made between them, and Cairnech mingles the blood of both of them in one vessel, and wrote how they had made the treaty then (*Dognithir iarum colach annsin eturru 7 cumaiscid Cairnech a fuil i n-oenleastar diblinib, 7 scribais amail doronsat in codach annsin*)<sup>2</sup>. And Muirchertach said (to Cairnech) :

Go, thou cleric, afar,  
Be not near against our will<sup>4</sup>.

Tochmarc Emere », in *Eriu*, IX, 104; Alexander Bugge, *Vikingerne*, Copenhagen, 1906, p. 129. The real significance of the Cuchulainn-Derbforgaill incident is understood by Henderson, *Survivals in Belief among the Celts*, p. 36.

1. The translation (except for the poetry, as I indicate below) is that given by Whitley Stokes, in *Revue Celtique*, XXIII, 405, 407. The three manuscripts in which the story is preserved are discussed by Stokes, p. 395, and by d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue*, p. 29.

2. Text as edited by Stokes, *op. cit.*, p. 406.

3. The cleric had previously cursed Muirchertach for turning out his rightful wife for the sake of a concubine. See *Revue Celtique*, XXIII, 400-405.

4. Only the first two lines of this poem are edited and translated by Stokes. The text here given, transcribed from the YBL facsimile, Col. 313, I owe to the kindness of Professor F. N. Robinson, who has also aided me in the translation. For our present purposes much of this poem could be omitted; but since it is not, so far as I know, available elsewhere, I give the full text and translation.

Thou hast cursed us surely,  
Since thou hast made our final grave.

*Erig a cleric do chein  
na bi i focus gár n-uimreir.  
Ro escainis [s] ind co becht  
o dorignis ar tiuglecht*

Not on that account came I hither —  
For the increase of cursing —  
But for making a hard treaty  
Between the races of Eogan and Tadg.

*Ni b-aire tánac ille  
do fnulliud na b-escaine  
Acht do denam chodaig gaírg  
idir sil Eogain is Taidg.*

Two Gailenga, two Luigne,  
Saitne, Ciandacht, with harmony ;  
Men of Arda, protection of Delbna,  
Aeda, free Obda.

*Da Gailenga da Luigne  
Saitne Ciandacht co cuibde  
Fir Arda Delbna caemua  
h-Aeda Obda saera.*

Let their blood be mixed surely,  
O mac Erca, with great might,  
In order that I might write in a book  
The treaty of Eogan and Gailenga.

*Cumaiscther a fnil co becht  
a mic Erca co mornert  
Coscribthar ilebar lem  
codach Eogan is Gaileng.*

Whosoever in any region destroys  
The treaty of the races of Eogan and Tadg,  
May severe condemnation be given to him,  
Shortness of life, and hell.

*Cipé nílles in cach aird  
codach sil n-Eogain is Taidg  
Doberthar dó isfbogail tend  
gairdi saegail isfifearnd.*

If anyone (of them) kill the other,  
 Not good shall be the meal ;  
 I shall injure his honor —  
 He shall come, in truth, to nothing.

*Da marba neach a cheli  
 dib niba maith in séri  
 No-dus-saraigeb-sa a cli  
 rachaid co fir ar nejni.*

Let your unity be here,  
 And let your honor be in heaven.  
 With me the memory shall be with honor ;  
 Take about thee and depart.

*Bid hi-seo bar n-oentu ibus  
 is bid é ar nim bar cadus  
 Lim bus c[um]ain co h-einig  
 geib umul ocus érig.*

Then when the treaty (*oentu*) had been made, and when Cairnech had blessed them all, and left shortness of life and hell to him who should knowingly infringe the treaty (*codach*), he quitted them and fared forth to his monastery. Howbeit the king went to his stronghold, and those hosts [the race of Tadhg] with him, to guard him against the Children of Niall<sup>1</sup>.

#### Analysis of the Tadhg-Eogan blood covenant :

PURPOSE: To establish peace between two hostile races ; at least, such is implied by Cairnech's statement : " I have come . . . to make peace between the race of Tadhg son of Cian and the race of Eogan son of Niall. " The story, however, does not make clear that any hostility existed between the clans ; and since the Tadhg tribesmen were taken as a sort of bodyguard by Muirchertach, we may infer that the cove-

1. According to George Petrie (« History and Antiquities of Tara Hill », in *Transactions of the Royal Irish Academy*, XVII, pp. 120, 121) there is a reference to the Muirchertach blood covenant in an old poem apparently quoted by Tighearnach from a very early copy of the *Aided Muirchertaig*. The part of the poem which seems to refer to the covenant is given by Petrie as follows :

The King Mac Erca returns  
 To the side of the Hy-Niall,  
 They seek the blood of men  
 In Magh Brogais, of the country of Cian.



nant was simply the means whereby the king confirmed their loyalty before taking them into his service.

INTERMEDIARY : Bishop Cairnech.

PARTICIPANTS : The races of Tadg and Eogan, or probably only their representatives, Muirchertach apparently acted alone for the Eogan group. In any case, the covenant was binding on all the people of both races.

BLOOD-HOW OBTAINED : Taken from the participants : « . . . blood of both of them. »

BLOOD-QUANTITY : An indefinite amount in one vessel (*oen-leastar*).

BLOOD-USE : Mingled in the same vessel. That the blood was further used in the writing of the treaty, though possible, need not be inferred.

FORCE : The necessity of keeping the treaty inviolate is impressed on the participants by Cairnech, who leaves « shortness of life and hell » to anyone who may break it.

#### F. — COLUMCILLE AND CORMAC.

A blood brotherhood, different in some important respects from any previously discussed, is recorded in a poem of sixteen quatrains, purporting to have been sung between Columcille and Cormac, and bearing by way of title the following statement : *Columcille cecinit dia tudcaid Corbmac cuicce-as a tir* (Columcille cecinit, when Cormac came to him from his own country) <sup>1</sup>. The first five quatrains narrate how Cormac came from his home in Ireland to visit Columcille in Hy, and how a congregation gathered to meet him. Columcille's address, beginning with the sixth quatrain, welcomes Cormac and invites him to remain permanently.

1. The poem is preserved in two manuscripts, one in the Burgundian Library at Brussels and the other in the Bodleian Library, Laud. 615, and is, according to the editor, « of considerable antiquity », if not genuine. See William Reeves, *Life of Saint Columba . . . by Adaman*, Dublin, 1857, pp. 264, 265.

Columcille : Let us therefore form our union (*ar naentaid*),  
 As Christ has ordained in the flesh ;  
 Not to be dissolved till the judgment-day,  
 By us, O Cormac, offspring of Liathan.

Bind upon the thumbs of my hands,  
 O Cormac of many dignities,  
 The coils of our noble union,  
 As long a beautiful-colored Diarmagh shall last.

*Naisc for ordain mo lania  
 A Corbmaic co mett ngrada  
 Corraib ar noenta uallaic  
 Cein bes Diarmaic dathuadach*

Perversely hast thou attacked me,  
 If it be not willed by the King of heaven ;  
 Thou hast taken off from me all my thumb,  
 O good saint, O good man.

Sharply hast thou attacked me, O Momonian,  
 O Cormac, of memorable sense ;  
 Wolves shall eat thy body,  
 For this deed, without any mercy.

Cormac : Though many be the joints of my body,  
 Said Cormac the just, from Corc's Cashel,  
 There shall be a church for every one of them,  
 And they shall be yours, O fair-famed Colum.

Columcille : I well know what will be the result  
 Of cutting me, of mutilating me :  
 Mine honor shall rest with my thumb in my church,  
 As long as pointed Erin shall exist. ' 1

It is not entirely clear at first reading just what ceremony is here described in connection with the forming of the union. Probable explanations are offered by details of the blood covenant as practiced in other countries <sup>2</sup>. For the present we may outline the Columcille-Cormac brotherhood as follows:

PURPOSE : To establish a bond of union between two friends

1. Text and translation as given by Eugene O'Curry, in Reeves, *Life of Saint Columba*, pp. 270-275.

2. For further discussion see below on pp. 148 f.

who propose to work as partners. Columcille, pleased with Cormac, wishes to give him a part in the clerical duties of his community.

INTERMEDIARY : None.

PARTICIPANTS : Two men, Columcille and Cormac.

BLOOD-HOW OBTAINED : By cutting the thumb of Columcille, and presumably the thumb of Cormac at the same time. Cormac does the cutting at the request of Columcille.

BLOOD-QUANTITY : The indefinite quantity that flows as a result of the cutting.

BLOOD-USE : The example does not make plain what, if anything, is done with the blood. It is perfectly clear, however, that the covenant is made by means of the cutting and the blood.

FORCE : The chief feature stressed is the perpetuity of the covenant :

Not to be dissolved till the judgment-day.

As long as beautiful-colored Diarmagh shall last.

As long as pointed Erin shall exist.

#### G. — BRIAN THE RED AND THE SON OF THE EARL OF CLARE.

There is abundant evidence for the existence of a blood covenant between King Brian and the son of the Earl of Clare, two characters prominent in Irish history of the second half of the thirteenth century. The *Annals of Ulster* have the following entry under the year 1277 :

Brian the Red, son of Conchubhar Ua Briain, king of Thomond, was taken prisoner by the son of the Earl of Clare. And they were after putting their blood in one vessel (*Ocus siad ar cur a folá i n-aen soigíteac*) and after making gossiped and after pledging relics and bells to each other. And he was drawn between steeds after his capture <sup>1</sup>.

1. Quoted from the *Annals of Ulster*, as edited and translated by W. M. Hennessy and B. Mac Carthy, Dublin, 1887-1901, II, 355-357. For a description of the fifteenth and sixteenth century manuscripts from which the *Annals* are edited, see Vol. IV, pp. i-vi.

The incident is told more clearly in the *Annals of Loch Cé*:

Brian Ruadh O'Briain, king of Mumha, was apprehended, in treachery, by the son of the Earl of Clare, after they had poured their blood in the same vessel (*iur gcuir a bhfolá an aon sóidech*), and after they had formed gossiped, and after they had exchanged mutual vows by the relics, bells, and croziers of Mumha; and he was afterwards drawn between steeds by the Earl's son<sup>1</sup>.

Still another account is given in the *Annals of Clonmacnois*:

The earle of Clare his sonne tooke Brian Roe o'Brian prisoner very deceitfully after they had sworne to each other all the oaths in Mounster, as bells, relickes of saints and Bachalls to be true to one another for ever, and not endomage each other; alsoe after they became sworne Goships, & for confirmation of this their indissoluble bond of friendship perpetually, they drew part of the blood of each other, which they put in a vessell and mingled it together: after all which protestations the said Brian was taken as aforesaid and bound to a stern steeds & so was tortured to death by the said earles sone<sup>2</sup>.

The Brian-Clare incident is referred to in various other early writings<sup>3</sup>; but the quotations already given are sufficient to indicate the nature of the blood covenant. Although the accounts vary in some respects, they agree as regards the details of the blood bond, showing that it was combined with the practice of swearing on relics, etc., a later form of covenanting that had become common in Ireland by the thir-

1. Quoted from the *Annals of Loch Cé*, as edited and translated by W. M. Hennessy, London, 1871, I, 480-481. These *Annals*, as far as the year 1405, were written by Augustine MacRaidin, who died in the last year of his record, 1405. See Hennessy (Vol. I, p. xi), quoting O'Donovan and Todd.

2. Quoted from Conell Mageoghagan's translation (1627) of the *Annals of Clonmacnois*, as edited by Denis Murphy, Dublin, 1896, p. 251. The passage is also quoted by O'Donovan, *Annals of the Four Masters*, Dublin, 1848-1851, III, 426, 427; and by Thomas Moore, *History of Ireland*, London, 1840, III, 33, note. The latter, by the omission of several words, obscures the reference to the blood covenant.

3. See a letter of the year 1318 from the chiefs to the Pope, quoted in *Transactions of the Royal Irish Academy*, XXXII, 172; and the *Annals of Innisfallen*, referred to by Moore, *History of Ireland*, III, 33.

teenth century <sup>1</sup>. The blood covenant, however, is easily distinguished from the other rite, and is considered independently in the following outline.

PURPOSE : To establish a loyal friendship, apparently between men already on friendly terms.

INTERMEDIARY : None mentioned ; but the fact that relics, etc., were used makes it seem probable that a priest officiated at the ceremony.

PARTICIPANTS : Two men, Brian the Red and the son of the Earl of Clare.

BLOOD-HOW OBTAINED : Drawn from both of the participants ; « . . . they drew part of the blood of the each of them ».

BLOOD-QUANTITY : An indefinite amount in one vessel.

BLOOD-USE : Mingled in the same vessel.

FORCE : A solemn covenant intended to be perpetual. The bond is spoken of as « indissoluble » in one of the annals, and as lasting « for ever » in another.

#### H. — SIX GRECIAN CAPTAINS.

The final example of the blood covenant to be cited from Celtic literature occurs, oddly enough, in *Togail Troi*, « Destruction of Troy », an Irish retelling of *De Excidio Troiae Historia*. M. Dottin has recently pointed out, in a very interesting study of the Irish story <sup>2</sup>, that the translator has enlivened his narrative by a free use of incidents drawn from the old Celtic epics. The blood covenant that appears in *Togail Troi* is such an addition, not even suggested by the source ; and consequently it has the same value, as evidence for the practice of blood brotherhood among the Irish, as a covenant recorded in a native Irish story. The covenant in question

1. For instances of covenanting in church by an oath on relics, see Hennessy's edition of the *Annals of Loch Cé*, I, 158, 159 ; 192, 193 ; O'Grady, *Silva Gadelica*, II, 3 ; *Todd Lecture Series*, XVII, 26, 27 ; Whitley Stokes, *Féilire Óengusso Céili Dé*, London, 1905, pp. 210, 211.

2. See « La Légende de la Prise de Troie en Irlande », in *Revue Celtique*, XLI, 149-180.

was made between the Greek leaders who were assembling their forces to make war against Troy.

When they came unto Agamemnon and were biding in Sparta, their six captains made a confederacy and an alliance and a bond (?) of league and union (*comluga 7 cominsce 7 cró cotaig 7 óentad*)<sup>1</sup>, and they declared that they would do no other business before going with hosts and armies to avenge on the Trojans the great dishonor which they had brought on the Greeks.

THIS episode makes no mention of « blood », unless *cró cotaig* is to be translated « blood of league » instead of « bond(?) of league », as given by Stokes. In a later translation of the *Boroma* Stokes rendered *ocus dogentar cró cotaig 7 óentad etraind* by « and a covenant and union shall be made between us with our blood »<sup>2</sup>; and in his list of rare words he pointed out that *cró cotaig* means literally « a blood of covenant »<sup>3</sup>. Zimmer read the phrase as a compound word, *cróchotaig*, and insisted that it could mean only « blutvertrag, blutbündnis, blutfreundschaft »<sup>4</sup>. Windisch, in his translation of the *Táin Bó Cúalnge*, insisted that *ar cró cotaig is óentad* is to be interpreted « unser Gehäge des Bundes und der Einigkeit »; but

1. Text from H. 2. 17, as edited by Whitley Stokes, *Irische Texte*, Leipzig, 1884, Serie 2, Heft I, p. 19. The translation quoted here is from p. 83. The *Togail Troi* has been written down in a number of manuscripts, four of which are accessible to me, either in an edition or in facsimile: 1) a complete version in LL, 217 a-244 b, which does not add to the Latin source the incident of the blood covenant; 2) a complete version in the *Book of Ballymote*, which likewise does not make the addition; 3) a fragment in LL, 397-408, lacking the part of the story that would contain the incident; and 4) the long fragment from H. 2. 17 (Trinity College, Dublin), which was written by Mael[s]jechlainn, a scribe who « may have lived in the fourteenth or the early part of the fifteenth century ». See Stokes, *op. cit.*, pp. 1, 2.

For a discussion of the *Togail Troi* manuscripts see d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue*, pp. 245, 246; G. Dottin, in *Revue Celtique*, XXXIII, 38.

Compare the incident from *Togail Troi* with *Daretis Phrygii de Excidio Troiae Historia*, as edited by F. Meister, Leipzig, 1873, p. 13.

2. See above, p. 115.

3. See *Revue Celtique*, XIII, 119.

4. In *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, XXXII, 306.

he made it clear at the same time that he understood the phrase to refer to a blood covenant<sup>1</sup>. Dunn translated this same passage from the *Táin* by « our blood-pact of amity ». Both « bond » and « blood » are well established meanings for *cró*; and no matter which of the two meanings is assigned to the Irish word, the phrase *cró cotáig 7 óentad* clearly refers to a blood covenant, and (by analogy with the covenants recorded in the *Boroma* and in the *Táin*, in each of which this identical phrase is used) to one in which the blood is taken from the participants and used as a drink.

Outline of the blood covenant from *Togail Troi* :

PURPOSE : To strengthen an agreement to make war together against a common enemy.

INTERMEDIARY : None.

PARTICIPANTS : Six Grecian captains.

BLOOD-HOW OBTAINED, QUANTITY, USE ; FORCE : No information is given.

To the eight examples of blood covenant from Irish literature that have already been discussed might be added, of course, many instances of covenants not recorded in enough detail to make clear whether the blood of the participants was used in the ceremony<sup>2</sup>. Such doubtful evidence has been excluded, as well as instances of the Irish practice of drinking human blood<sup>3</sup>, except where such drinking seems to establish a bond between two or more living persons.

1. See p. 590.

2. Such instances have been excluded as occur, for example, in *Aided Conculaind* (*Revue Celtique*, III, 183); *Cath Airtig* (*Eriu*, VIII, 181); *Echtra mac Echdach Mugmedoin* (*Eriu*, IV, 106, 107); *Cath Muige Tuired Cunga* (*Eriu*, VIII, 8, 9, 24, 25, 56, 57); *Beatha Lasrach* (*Eriu*, V, 78, 79); *Compert Conchobuir* (*Revue Celtique*, VI, 174, 175, 179); and in many other stories.

3. For a discussion of this practice see MacCulloch, *Religion of the Ancient Celts*, p. 240; Henderson, *Survivals in Belief among the Celts*, pp. 29 ff.

## III

## EVIDENCE FROM OTHER SOURCES

## I. — GIRALDUS CAMBRENSIS.

The most frequently quoted authority for Irish blood brotherhood is the twelfth century Welsh historian, Giraldus, who has given the following report of the Irish practice :

Inter alia multa artis iniquae figmenta, hoc unum habent tanquam praecipitum argumentum. Sub religionis et pacis obtentu ad sacrum aliquem locum conveniunt, cum eo quem oppetere cupiunt. Primo compaternitatis foedera jungunt : deinde ter circa ecclesiam se invicem portant : postmodum ecclesiam intrantes, coram altari reliquiis sanctorum appositis, sacramentis multifarie praestitis, demum missae celebratione, et orationibus sacerdotum, tanquam desponsatione quadam indissolubiler foederantur. Ad ultimum vero, ad majorem amicitiae confirmationem, et quasi negotii consummationem, sanguinem sponte ad hoc fusum uterque alterius bibit. Hoc autem de ritu gentilium adhuc habent, qui sanguine in firmandis foederibus uti solent. O quoties in ipso desponsationis hujus articulo, a viris sanguinum et dolosis tam dolose et inique funditur sanguis, ut alteruter penitus maneat exsanguis ! O quoties eadem hora et incontinenti vel sequitur vel praevenit, vel etiam inaudito more sanguinolentum divortium ipsam interrumpit desponsationem <sup>1</sup>.

In this description, as well as in many other parts of the *Topographia Hibernica*, Giraldus shows his keen dislike for the Irish. There is no doubt that he gives the darkest picture he can of the Irish blood covenant ; but, on the other hand, the examples from the native literature prove that as regards the main features of the practice he is telling the exact truth : the participants drank their blood, shed for the purpose, in making an indissoluble bond. The blood covenant of the time of Giraldus (1185) was naturally intermingled with the oath on

1. See distinctio III, caput XXII, of the *Topographia Hibernica*, edited by James F. Dimock (Rolls Series), London, 1867. Giraldus apparently based his statements on personal observations made during a visit to Ireland in 1185.



relics, agreeing in this respect with the Brian-Clare covenant of the following century. It is evident, however, both from the report of Giraldus and from the *Annals of Clonmacnois* version of the Brian-Clare incident, that the oath-taking and blood-drinking were not to be considered together as one form of covenant, the latter having been added as a final and stronger ratification of the former. The Welshman, it will be noted, recognized the use of the blood as an older form of covenanting derived from the heathen Irish.

The Irish blood covenant described by Giraldus may be outlined as follows :

PURPOSE : To form an alliance of friendship.

INTERMEDIARIES : The priests.

PARTICIPANTS : Two men (or perhaps more).

BLOOD-HOW OBTAINED : Shed by the participants for use in the making of the covenant.

BLOOD-QUANTITY : Enough to serve as a drink for each of the participants.

BLOOD-USE : Drunk by each of the participants.

FORCE : It is proposed as the strongest of covenants, an indissoluble bond. The fact that such covenants are not kept inviolate is taken by Giraldus as the strongest proof of Irish perfidy.

#### J. — MARTIN MARTIN.

Another description of Celtic blood brotherhood has been given by Martin Martin, a native of the Hebrides and an extensive traveler, during the latter part of the seventeenth century, among the islands off the coast of Scotland. Of the Celtic inhabitants of these islands he has written as follows :

Their ancient leagues of friendship were ratified by drinking a drop of each other's blood, which was commonly draw out of the little finger. This was religiously observed as a sacred bond ; and if any person after such an alliance happened to violate the same, he was from that time reputed unworthy of all honest men's conversation <sup>1</sup>.

1. See Martin Martin, *Description of the Western Islands of Scotland*, Glasgow, 1884, p. 109. This work was first published in 1703, and appeared in an enlarged version in 1716. The quotation given here is from the enlarged version.

Martin could not, like Giraldus Cambrensis five centuries before him, write of blood brotherhood as an eye witness. His description was, apparently, based on native tradition, which had somehow preserved the details of a covenant earlier in form than that witnessed by Giraldus in the twelfth century. The blood covenant of the islanders was not mixed with the swearing on relics; in fact, no oath of any kind was required. It should be noted that the evidence given by Martin is entirely independent of any other advanced in this paper: he seemed to know nothing of Celtic blood brotherhood as it was practiced elsewhere.

The covenant described by Martin may be outlined as follows:

PURPOSE: To establish a league of friendship.

INTERMEDIARY: None mentioned.

PARTICIPANTS: Apparently two (or more) persons.

BLOOD-HOW OBTAINED: Usually drawn out of the little finger.

BLOOD-QUANTITY: A drop from each participant.

BLOOD-USE: Each participant drank a drop of the other's blood. Was the blood drunk directly from the finger, or was it first mixed with some other liquid?

FORCE: The covenant was regarded as very sacred, but it was sometimes broken.

The eight examples and the two reports already discussed furnish all the descriptions of Celtic blood brotherhood that the present writer has noted. It may be added that George Henderson has mentioned an instance from the Scotch Highlands, but without giving the details of the covenant<sup>1</sup>; and Otto Hirschfeld has argued that the title *fratres et consanguinei* applied by the Romans to the Aedui, a Celtic tribe of Gaul, is to be explained by a blood covenant which he supposed the two races to have formed — a covenant that would reflect a Celtic custom, since blood brotherhood was not practiced by the Romans<sup>2</sup>. Hirschfeld suggested that the rite was Celto-

1. *Survivals in Belief among the Celts*, p. 35.

2. See his article entitled « Die Haeduer und Arverner unter Römischer Herrschaft », in *Sitzungsberichte der Berlin Akademie der Wissenschaften* (1897), pp. 1104 ff.

Germanic, or had been borrowed by the Aedui from the Germanic tribes, though he was somewhat at a loss to explain the fact that the Germanic practice seems to have applied to individuals only, not to races. He evidently did not know that it was unnecessary to look outside of the Celtic peoples for examples of the blood covenant, either as applied to individuals or as applied to races.

#### IV

#### SUMMARY

The information regarding Celtic blood brotherhood furnished by the eight examples from Irish literature and by the reports of Giraldus Cambrensis and Martin Martin may be summarized as follows (the capital letters referring to the various examples or reports) :

##### PURPOSE :

- 1) To bind into a closer union persons already friendly : B, C, F, G ?, H, I ?, J.
- 2) To establish peace between enemies : A, E ?.
- 3) Accidental, involuntary : D.

##### INTERMEDIARY (OR INTERMEDIARIES) :

- 1) When the covenant is formed by non-participants : A (saints), B and C ? (Scathach), E (Cairnech), G (priest ?), I (priests ?).
- 2) When the covenant is made by the participants themselves : D, F.

No information is given in the cases of H and J.

##### PARTICIPANTS :

- 1) Two men (or a small group or men) : B, C, F, G, H, I, J.
- 2) Two races or tribes : A, E.
- 3) A man and a woman : D.

## BLOOD-HOW OBTAINED :

- 1) Sucked from a wound : D.
- 2) Taken from the thumbs by cutting : F.
- 3) Taken from the little finger : J.

In most cases there is no definite information as to the method of securing the blood, though it is perfectly clear that the blood used is that of the participants.

## BLOOD-QUANTITY :

- 1) Enough to fill one third of a very large vat : A.
- 2) A draught : B, C ?, D, H ?, I.
- 3) An indefinite quantity in one vessel : E, G.
- 4) What flows from cut thumbs : F.
- 5) Two drops : J.

## BLOOD-USE :

- 1) Taken as a drink : A, B, C ?, D, H ?, I, J.

Only in the case of A is the blood certainly mixed with another liquid before it is drunk.

The blood-drinking is certainly mutual in A, I, and J, and probably in B, C, and H. In the case of D only one of the two participants drinks the blood.

- 2) Mingled in one vessel : E, G.
- 3) Allowed to mingle while the wounded thumbs are bound together (?) : F.

## FORCE :

- 1) The blood covenant is a very solemn form of agreement, intended to be perpetual : A, B, C, E, F, G, H ?, I, J ?.
- 2) The blood bond can be broken : B, C, G, I, J.
- 3) Blood brothers are considered actual relatives : B.
- 4) The blood covenant is a bar to marriage : D.

## V

SOME PARALLELS TO CELTIC  
BLOOD COVENANTS\*

The parallels given here, which are representative rather than exhaustive, are intended to show at a glance how close the Celtic practice is to that throughout the world, and to throw some light on the obscurer features of the Celtic rite. In order to economize space the examples will not, ordinarily, be summarized or quoted, but merely referred to as furnishing parallels to the various features of the Celtic blood covenants.

## PURPOSE.

It has been noted that blood brotherhood among the Irish has usually been employed to draw into a closer union persons already friendly. The same purpose seems to have predominated very generally, as, for example, among the very early Arabs<sup>1</sup> and Scythians<sup>2</sup>, the Syrians<sup>3</sup>, various African tribes<sup>4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14</sup>, the Mexican Indians<sup>15</sup>, the Karens of Burmah<sup>16, 17, 18</sup>, the natives of Madagascar<sup>19, 20</sup> and of Borneo<sup>21</sup>, the Little Russians<sup>22</sup>, the Tartars<sup>23</sup>, and the early Scandinavians<sup>24, 25</sup>. Sometimes, as in the Celtic example from *Togail Troi*, H, the blood covenant has been used to pledge friendly individuals to the accomplishment of a definite purpose. Compare, for instance, the practice of various tribes of native Australians<sup>26, 27, 28</sup>, the Shans of Asia<sup>29</sup>, the Chinese<sup>30</sup>, and the Karens of India<sup>17</sup>. The members of the Catiline conspiracy were supposed to have been bound in purpose by the drinking of human blood. Although it does not appear from the earliest classical references that the blood was that of the participants<sup>31</sup>, it was later thought of as such, as is evidenced by the famous painting by Salvator Rosa, in which the con-

\* See footnotes pages 154 ff.

*Revue Celtique*, XLIV.

spirators are shown drawing their own blood. The blood covenant as a means of establishing peace (Cf. the Celtic examples A and E) has been known among the early Medes and Lydians<sup>32</sup>, the Iberians and Armenians<sup>33</sup>, the Scandinavians<sup>34</sup>, the Mexican Indians<sup>35</sup>, the South Slavs<sup>36</sup>, the Filipinos<sup>37</sup>, the Karens of India<sup>37</sup>, and the natives of Timur<sup>38</sup> and Australia<sup>39</sup>.

According to the Cuchulainn-Derbforgaill incident (D), the blood covenant may be formed accidentally or involuntarily. The same is true in Africa, where Livingstone, in removing a tumor from the arm of a native woman, accidentally caused some of the blood to squirt into his eye and was told by her : « You were a friend before, now you are a blood relation<sup>40</sup> ». Also among the Australian savages the blood bond may be formed involuntarily, as reported by Spencer and Gillen :

If, for example, an Alice Springs party wanted to go on an avenging expedition to the Burt country, and they had with them in camp a man of that locality, he would be forced to drink blood with them, and, having partaken of it, would be bound not to aid his friends by giving them warning of his danger. If he refused to drink the blood, then, as actually happened in one case known to the authors, his mouth would be forced open and blood poured into it, which would have just the same binding influence as if the drinking had been a voluntary one<sup>28</sup>.

In the light of these examples from Africa and Australia the Cuchulainn-Derbforgaill blood covenant is readily understood : as soon as Cuchulainn partook, however unwittingly or involuntarily, of Derbforgaill's blood, he became her blood brother.

#### INTERMEDIARY.

The parts played in the Celtic examples by the mediators Scathach, Cairnech, the « saints », and the priests are closely paralleled in the practices of other races. Among the Irebu<sup>4</sup>, Bumba<sup>5</sup>, and Bangala<sup>6</sup> tribes of Africa the fetish-man or medicine-man conducts the ceremony ; among the Dyaks of Borneo<sup>21</sup> it is « one of the dignitaries of the mosque » ; among the Molucca islanders<sup>41</sup>, « certain ministres » ; among the Karens of India<sup>16</sup>, « two officers » ; and among the natives

of Madagascar <sup>20</sup>, a « sorcerer ». Intermediaries seem also to have been employed by the Scandinavians <sup>42</sup>, the Medes and Lydians <sup>32</sup>, and the Arabs <sup>1</sup>. Both among the Celts and among other peoples the spiritual leaders have frequently officiated at the ceremonies. The blood covenant may, however, be conducted by the participants themselves, as is shown by the Cuchulainn-Derbforgaill (D) and Columcille-Cormac (F) incidents from Irish literature. Compare further the practice of the natives of Africa <sup>9</sup>, <sup>40</sup>, Australia <sup>26</sup>, and Borneo <sup>43</sup>, the Tartars <sup>23</sup>, and an indefinite race mentioned in the *Gesta Romanorum* <sup>44</sup>.

#### PARTICIPANTS.

As among the Celts, the blood covenant elsewhere has apparently been formed most frequently by two (or several) men. Instances have been reported from various sections of Africa <sup>4</sup>, <sup>5</sup>, <sup>6</sup>, <sup>7</sup>, <sup>9</sup>, <sup>10</sup>, <sup>11</sup>, <sup>12</sup>, <sup>14</sup>, from Madagascar <sup>19</sup>, <sup>20</sup>, Borneo <sup>21</sup>, <sup>43</sup>, <sup>45</sup>, Arabia <sup>1</sup>, Scythia <sup>2</sup>, Syria <sup>3</sup>, Iberia-Armenia <sup>32</sup>, India <sup>16</sup>, <sup>18</sup>, Timur <sup>38</sup>, the Philippines <sup>37</sup>, Little Russia <sup>22</sup>, Medieval France <sup>46</sup>, Scandinavia <sup>24</sup>, <sup>25</sup>, <sup>34</sup>, <sup>42</sup>, <sup>47</sup>, <sup>48</sup>, <sup>49</sup>, and the New World <sup>50</sup>. Blood covenants formed between whole tribes or races (Cf. the Celtic examples A and E) are also frequent, examples having been reported from the Medes and Lydians <sup>32</sup>, the Scythians <sup>51</sup>, the natives of Timur <sup>38</sup>, the Karens of India <sup>17</sup>, <sup>18</sup>, the Filipinos <sup>37</sup>, and the Mexican Indians <sup>55</sup>. In such compacts between races it is not to be supposed that all the persons affected actually took part in the ceremony. In some instances it is clear, as in the Celtic examples A and E, that a few people acted as proxies for large groups (See the examples numbered <sup>1</sup>, <sup>11</sup>, <sup>15</sup>, <sup>17</sup>, <sup>51</sup>, <sup>52</sup>, <sup>53</sup>, <sup>54</sup>). The participation of women in the blood covenant, noted in but one of the Irish examples (D), is occasionally found elsewhere, as, for instance, among the Southern Slavs <sup>55</sup> and the natives of Africa <sup>40</sup> and Madagascar <sup>20</sup>.

#### BLOOD-HOW OBTAINED.

Only three of the Celtic examples make clear how the blood was secured from the participants. Cuchulainn took it directly

from Derbforgaill's side or stomach, a practice suggestive of that among the natives of Africa<sup>10</sup> and Madagascar<sup>20</sup>. According to Martin the Celtic islanders drew the blood from the little finger, a close resemblance to the custom of the Little Russians, according to which one traveler « thrusts a needle into his finger, and invites the intended companion of his journey, to swallow the blood of the wounded finger<sup>22</sup> ». The early Scythians also took the blood from one of the fingers<sup>2</sup>; and, oddly enough, the same method of securing the covenant blood seems to be reflected by a recent American practice, which is reported by Trumbull :

An American clergyman's wife said recently, on this point : « I remember, that while I was a schoolgirl, it was a custom, when one of our companions pricked her finger, so that the blood came, for one or another of us to say' « Oh, let me suck the blood; then we shall be friends' »<sup>26</sup>.

The Columcille-Cormac incident (F) shows that the blood was taken from the thumb of Columcille, but it leaves some doubt as to the wounding of Cormac's thumb; and besides, there are several doubtful passages, the renderings of which are of importance in the interpretation of the covenant. A particularly suggestive parallel is found in an Iberian-Armenian custom recorded by Tacitus :

Mos est regibus, quoties in societatem coeant, implicare dextras pollicesque inter se vincere nodoque praestringere : mox ubi sanguis in artus se extremos suffuderit, levi ictu cruorem eliciunt atque invicem lambunt ; id foedus arcanum habetur quasi mutuo cruore sacratum<sup>33</sup>.

Apparently the ceremony described here is the one vaguely touched upon in the Irish poem, which is certainly much clearer when interpreted in the light of the Iberian-Armenian custom. It explains, for example, why Columcille called on Cormac to bind his thumb. Cormac did not, of course, bind together Columcille's two thumbs; he bound one of his friend's with one of his own, thus uniting the persons that were to become one in the covenant. After the binding — described as a preliminary both by Tacitus and by the Irish



poem — the Celtic example mentions the wounding of Columcille's thumb. That the thumbs of both men were cut is the natural assumption from the parallel under consideration and from the general rule that both parties to a blood covenant shed their blood; and also, it would seem that the binding of the thumbs was a special preparation for cutting them together and at the same time <sup>57</sup>.

#### BLOOD-QUANTITY.

The Celtic usage suggests a conclusion that is supported by study of blood covenants throughout the world: namely, that the quantity of blood is of no significance in the formation of blood brotherhood. Although each participant furnished but one drop in the example reported by Martin (J), it is not to be supposed that the covenant formed was less sacred than that described by Giraldus (I), in which each participant shed enough for a drink, nor less binding than the treaty between the provinces of Ulster and Leinster (A), for which a very large vessel was filled with equal parts of blood, milk, and wine. In the formation of blood covenants generally, the quantity of blood used varied very much as it did among the Celts. Only a few drops were used by the early Scythians<sup>2</sup> and Arabs<sup>1</sup>, the Unyoros<sup>9</sup> and Bagandas<sup>13</sup> of Africa, and the natives of Madagascar.<sup>20</sup> In some instances the blood taken has been only a small amount smeared on meat<sup>53</sup> or on a piece of cane<sup>58</sup>. On the other hand, the natives of the Malay peninsula « dip their weapons in a mixture, of which blood forms a principal ingredient<sup>59</sup> », a ceremony evidently calling for a great deal of blood. Among other peoples who have made covenants requiring at least enough blood for a draught are the natives of Timur<sup>38</sup>, Borneo<sup>21</sup>, and Molucca<sup>41</sup> the Karens of India<sup>16</sup>, and the Mexican Indians<sup>35</sup>.

#### BLOOD-USE.

The common method of using the blood among the Celts — drinking it — has been employed in the great majority

of cases throughout the world. Such has been the practice in Lydia<sup>32</sup>, Armenia<sup>33</sup>, Scythia<sup>2, 51</sup>, Syria<sup>3</sup>, China<sup>30</sup>, the Balkans<sup>36</sup>, India<sup>16, 17, 18</sup>, Russia<sup>22</sup>, Timur<sup>38</sup>, Borneo<sup>21, 43, 45, 61</sup>, Molucca<sup>41</sup>, Australia<sup>27, 28, 39</sup>, Africa<sup>9, 10, 11, 12, 51, 60</sup>, Madagascar<sup>19</sup>, the Philippines<sup>37</sup>, the United States<sup>56</sup>, Mexico<sup>35</sup>, and among the Shans<sup>29</sup>, the Tartars<sup>23</sup>, and an indefinite race mentioned in the *Gesta Romanorum*<sup>44</sup>. The preparation of the drink by the mingling of blood and some other liquid has not been uncommon, but none of the instances noted by the present writer parallel the Irish example (A) by adding to the blood milk and wine. The blood has been mixed with wine, beer, or whiskey in Scythia<sup>51</sup>, Shanland<sup>29</sup>, Burmah<sup>16, 18</sup>, Timur<sup>38</sup>, Africa<sup>12</sup>, and the Philippines<sup>37</sup>; in Borneo<sup>45, 61</sup>, it has been mixed with water. As in the Cuchulainn-Derbforgaill incident, the blood has often been sucked directly from the body of one or both of the participants, instances having been reported from Lydia<sup>32</sup>, Armenia<sup>33</sup>, Syria<sup>3</sup>, the Balkans<sup>36</sup>, Russia<sup>22</sup>, Africa<sup>9, 60</sup>, and Borneo<sup>43</sup>.

Two of the Irish covenants (E and G) were formed by the pouring of the blood into one vessel. The mingling of blood in a footprint or in loose earth was a common practice of the early Scandinavians<sup>24, 25, 42</sup>, but the bare mingling of blood in a vessel seems to have been rare.

The use of a container suggests that originally the blood was to be drunk. The Karenese blood brotherhood<sup>17</sup>, in which the blood was mixed and then a drop touched to the lips with the tip of the finger (though the blood was sometimes drunk), seems to show a transitional stage between an early practice of mixing and drinking the blood and a later practice of merely mixing it. Possible examples of the mingling of blood in one vessel have been reported from the medieval French<sup>46</sup> and from the natives of the Malay peninsular<sup>59</sup>. The African practice<sup>4, 6, 14</sup>, of mixing the blood by rubbing together the wounded parts is suggestive of the Columcille-Coimac incident(F) in which the two thumbs were probably tied together in order that the blood might mingle the better.

A striking feature of the Cuchulainn-Derbforgaill covenant

is the fact that Derbforgaill alone furnished the blood. Such one-sided covenants were not actually one-sided in effect, for both or all participants, as the case happened to be, were included within the bond. Livingstone, for instance, was considered the blood brother of the native woman whose blood had spattered into his eye, although he had shed no blood in return<sup>40</sup>. In Little Russia only one of the two travelers pricked his finger and allowed the blood to be sucked by the other<sup>22</sup>. Other covenants in which only one of the participants has furnished the blood have been made among the Mexican Indians<sup>15</sup>, the Shans<sup>29</sup>, the Africans<sup>40</sup>, the Australians<sup>62</sup>, and the French<sup>63</sup>.

#### FORCE.

No idea was more firmly rooted in the Celtic practice of blood brotherhood than that of the inviolability of the bond. The same attitude was taken toward the blood covenant in Syria<sup>3</sup>, Scythia<sup>2</sup>, the Balkans<sup>36</sup>, medieval France<sup>46</sup>, India<sup>16</sup>, Borneo<sup>21, 61</sup>, Africa<sup>8, 9, 13, 52</sup>, Madagascar<sup>20</sup>, Molucca<sup>41</sup>, and the Philippines<sup>37</sup>. The violation of three of the eight covenants recorded in Irish literature may not indicate that such treaties were commonly broken, but rather that the infringement of a blood covenant was so unusual as to give it a better chance of preservation. Still the fact remains that Celts did, sometimes, break the blood bond; and in this they were by no means alone. The various examples in which vengeance was called down upon anyone who might violate the compact<sup>7, 11, 14, 19, 53</sup>, necessarily presupposed the possibility of a rupture. Herodotus implied that the Arabs sometimes infringed their treaties<sup>1</sup>, and Forbes could report of the natives of Timur only that they « almost never » broke their blood covenants. An African custom of annulling the blood bond, resembling the symbolical loosing of the brotherhood between Cuchulainn and Ferbaeth (C), has been described as follows :

Sie biegt sich, ohne Vorwissen der andern an den Ort, wo der Congress stattgefunden hatte, schlachtet ein Schaf und giesst ein wenig seines

Blutes in eine etwa noch vorgefundene Scherbe des Bündnisstopfes oder besprengt den ganzen Platz mit dem Blute. Hierdurch entbinden sie sich des Eides<sup>64</sup>.

Cuchulainn's acceptance of Ferdiad as an actual relative or member of his clan has been paralleled by the practice of « blood brothers » elsewhere. After Stanley had smeared his bloody arm on that of the Bangala chief, he was hailed as « one of the Bangala<sup>6</sup> »; and another traveler in Borneo, on making a blood covenant with one of the natives, found himself « an actual member of the tribe<sup>45</sup> ». Similar instances have been reported from India<sup>17</sup>, Russia<sup>22</sup>, and France<sup>65</sup>.

Upon sucking the blood from Derbforgaill's side, Cuchulainn recognized that he had formed with her a relationship that would prevent their union: « the side I have sucked », he said, « I shall not join with<sup>65</sup> ». Cuchulainn did just what the primitive men of various other races would have done under the circumstances, for the blood covenant is a bar to marriage. In Madagascar « cette pratique exclut tout rapport sexuel<sup>20</sup> »; and among the Southern Slavs men and women in artificial relationships, blood brotherhood included, were regarded as actual brothers and sisters and could not marry<sup>55</sup>. In the case of the bond between two men, it would seem that the marriage taboo sometimes extended to the sisters, as, for example, among the Indians of Brazil, where the one « brother » « could not marry the daughter or sister of the other<sup>66</sup> ». Similarly, in the vicinity of the Torres Straits, « if two boys are mates they may not marry each other's sisters<sup>67</sup> ». Burton has reported of the Sioux Indians that « they are fond of adoption and of making brotherhoods, like the Africans; and so strong is the tie, that marriages with the sister of an adopted brother is within the prohibited degrees<sup>68</sup> ». An early missionary to the islands of the southern Pacific Ocean has noted that a certain kind of « friendship » formed between two native men prevented the one from indulging in « liberties with the sisters or daughters » of the other; and that when the relationship existed between different sexes, it « put the most solemn barrier against all personal liberties<sup>69</sup> ».

The comparison of Celtic blood brotherhood with that throughout the world generally has shown that the Irish custom was in no sense unique, but that it was rather a closely related member of a world-family. It was even a typical member of that family, for, in general, what was a common feature in Ireland was common elsewhere, and what was rare in Ireland was rare elsewhere.

It may be well to add a few words in regard to the disputed matter of the source of the Irish blood covenant. Was the practice native — that is, was it known to the Celts when they migrated to Ireland —, or was it borrowed by the Irish from the Scandinavian invaders of the Viking age? The fact that some of the Celtic stories in which the blood covenant is recorded seem to antedate the period of the Irish-Scandinavian contact is difficult of explanation for those who would establish the borrowing hypothesis; and still harder is it to understand how a race that had experienced such extensive contacts with other peoples as the pre-Christian Celts, could have remained ignorant of a world-wide custom until the time of the Viking invasions, centuries after Christ. In face of the strong probability that the Irish practiced blood brotherhood before the time of the Scandinavian occupation of Ireland, the borrowing hypothesis can be made at all convincing only when it has been shown that the Irish covenants assumed to a marked degree the peculiar features of the Scandinavian rite; and such cannot be shown. The distinguishing characteristic of the Old Norse covenants was the mingling of the blood in a footprint or in the loose earth<sup>70</sup>, a practice apparently unknown among the Irish, who usually drank the blood. Neither is the revenge motif, so commonly stressed in the Old Norse, found in the Celtic; nor do there seem to be Scandinavian parallels for the Irish practice of covenanting between tribes or races<sup>71</sup>. There would appear to be, then, no adequate basis for the contention that the Irish borrowed from the Vikings the custom of forming blood brotherhoods.

The University of Tennessee.

John C. HODGES.

## NOTES OF CHAPTER V

1. Herodotus, *Historiae*, III, 8.
2. Lucian, *Toxaris*, 37.
3. Clay Trumbull, *The Blood Covenant*, Philadelphia, 1893, pp. 5, 6.
4. Henry M. Stanley, *The Congo and the Founding of Its Free State*, London, 1885, II, 23, 24.
5. *Ibid.*, II, 104, 105.
6. *Ibid.*, II, 89, 90.
7. Henry M. Stanley, *Through the Dark Continent*, New York, 1879, I, 493.
8. *Ibid.*, II, 283.
9. S. W. Baker, *Ismailia*, New York, 1875, pp. 422, 423.
10. J. A. Grant, *A Walk Across Africa*, Edinburgh and London, 1864, p. 271.
11. Ludwig von Höhnell, *Discovery of Lakes Rudolph and Stefanie* (translated by Nancy Bell), London, 1894, I, 314, 315; see also p. 348.
12. David Livingstone, *Missionary Travels and Researches in South Africa*, New York, 1858, p. 525.
13. J. Roscoe, « Further Notes on the Manners and Customs of the Baganda », in the *Journal of the Anthropological Institute*, XXXII (1902), 68.
14. V. L. Cameron, *Across Africa*, New York, 1877, pp. 232, 233.
15. H. H. Bancroft, *The Native Races of the Pacific States of North America*, New York, 1874, I, 636, 637.
16. Trumbull, *The Blood Covenant*, p. 316.
17. *Ibid.*, pp. 313, 314.
18. D. M. Smeaton, *The Loyal Karens of Burma*, London, 1887, pp. 168, 169.
19. William Ellis, *History of Madagascar*, London, preface dated 1838, I, 187-190.
20. Gabriel Ferrand, *Contes Populaires Malgaches*, Paris, 1893, p. 4, note 2.
21. Americus Featherman, *Social History of the Races of Mankind; Melanesians*, Boston, 1887, Second Division, p. 264.
22. A. Benisch, *Travels of Rabbi Petachia, of Ratisbon*, London, 1856, p. 5.
23. Kurd de Schloezer, *Abu Dolef Misaris Ben Mohalhal*, Berolini, 1845, p. 33.
24. B. Sijmons and H. Gerig, *Die Lieder der Edda*, Halle, 1906, p. 356.
25. F. Jónsson, « Gisla saga Súrssonar », in *Altnordische Saga-Bibliothek*, Halle, 1903, X, 13, 14.
26. B. Spencer and W. Gillen, *The Northern Tribes of Central Australia*, New York, 1904, pp. 560, 562.

27. *Ibid.*, p. 598.
28. B. Spencer and W. Gillen, *The Native Tribes of Central Australia*, New York, 1899, pp. 461, 462.
29. Trumbull, *op. cit.*, p. 316.
30. *Ibid.*, p. 44.
31. Cf. Sallust, *de Conj. Cat.*, Cap. XXII; Florus, *Historiae*, IV, 1. Xenophon states (*Anabasis*, II, 2) that a band of soldiers made a certain plan and confederated themselves by dipping their weapons in blood of animals mingled in the hollow of a shield. Aeschylus tells (*Septem contra Thebas*, I, 42 ff.) of seven captains shedding the blood of a bull into the hollow of a shield, dipping their hands in, and then swearing to accomplish together the destruction of a city. This is a striking parallel (except in the use of bull's blood) to the confederacy of the six captains in *Troilus*.
32. Herodotus, *Historiae*, I, 74.
33. Tacitus, *Annales*, XII, 47.
34. V. Ásmundarson, in *Fornaldarsögur Nordlanda*, Reykjavik, 1885, II, 100.
35. Lopez de Gomara, *Histoire générale des Indes Occidentales* (translated from the Spanish by Martin Fumée), Paris, 1606, p. 151.
36. F. S. Krauss, in *Am Ur-Quell, Monatschrift für Volkskunde*, Neue Folge I (1890), p. 196.
37. « Relación de las Yslas Filipinas por Miguel de Loarca », edited by E. H. Blair and J. A. Robertson, in *The Philippine Islands*, Cleveland, 1903, V, 161-163.
38. H. O. Forbes, *A Naturalist's Wanderings in the Eastern Archipelago, 1878-1883*, New York, 1885, p. 452.
39. Spencer and Gillen, *Native Tribes*, p. 462.
40. Livingstone, *Missionary Travels and Researches*, p. 526.
41. *Histoire de la conquête des îles Moluques*, a translation from the Spanish of Bartolomé Leonardo Argensola, Amsterdam, 1706, I, 102, 103.
42. Saxo Grammaticus, *Gesta Danorum*, edited by A. Holder, Strassburg, 1886, p. 23.
43. I. H. N. Evans, *Among Primitive Peoples in Borneo*, Philadelphia, 1922, pp. 168, 169.
44. Edited by Hermann Oesterley, Berlin, 1872. Cap. LXVII.
45. S. St. John, *Life in the forests of the Far East*, London, 1863, I, 116, 117.
46. Simeon Luce, *Histoire de Bertrand du Guesclin*, Paris, 1878, pp. 70, 71.
47. Sijmons and Gering, *op. cit.*, p. 126.
48. V. Ásmundarson, *op. cit.*, III, 283. (Reykjavik, 1889.)
49. V. Ásmundarson, *Fostbræðra saga*, Reykjavik, 1899, p. 5.
50. Francis Fletcher, *The World Encompassed by Sir Francis Drake*, Hackluyt Society, London, 1854, p. 54.
51. Herodotus, *Historiae*, IV, 70.
52. Joseph Thomson, *To the Central African Lakes and Back*, London, 1881, I, 158.

53. *Ibid.*, I, 243, 244.
54. Natalis de Wailly, *Œuvres de Jean, Sire de Joinville*, Paris, 1867, p. 330.
55. S. Ciszewski, *Künstliche Verwandtschaft bei den Südslaven*, Cracovie, 1897, pp. 94 ff.
56. *The Blood Covenant*, p. 43.
57. The mutual wounding of joined hands in the making of a covenant is reported of the native Africans (12). What appears to be a modern amelioration of an original blood covenant made by the binding together of the fingers of the participants has been noted among the Lithuanian Jews. See *Melusine*, X, 22.
58. W. Junker, *Travels in Africa during the Years 1879-1883*, London, 1891, pp. 405, 406.
59. T. J. Newbold, *Political and Statistical Account of the British Settlements in the Straits of Malacca*, London, 1839, II, 395.
60. Stanley, *Through the Dark Continent*, II, 286.
61. Ellis, *History of Madagascar*, I, 191.
62. Spencer and Gillen, *The Northern Tribes of Central Australia*, p. 372.
63. *Revue des Traditions Populaires*, VII, 56.
64. J. M. Hildebrant, in *Zeitschrift für Ethnologie*, X, 386, 387.
65. See above, p. 129.
66. Robert Southey, *History of Brazil*, London, 1810-1819, I, 240. The relationship mentioned here, and the others noted under numbers 67, 68, and 69, are probably blood brotherhoods, but they are not described in enough detail to put the matter beyond question.
67. A. C. Haddon, in the *Journal of the Anthropological Institute*, XIX, 411, 412.
68. R. F. Burton, *The City of the Saints*, New York, 1862, p. 117.
69. William Wilson, *A Missionary Voyage to the Southern Pacific Ocean* p. 359.
70. Compare the Scandinavian covenants referred to above under the numbers 24, 25, 42. For discussion of the Scandinavian practice see F. B. Gummere, *Germanic Origins*, New York, 1892, p. 173; P. li. Du Chaillu, *The Viking Age*, New York, 1889, II, 61; Jakob Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, Leipzig, 1848, I, 36, 37.
71. Such is the opinion of Otto Hirschfeld, in *Sitzungsberichte der Berliner Akademie der Wissenschaften*, 1897, p. 1110.
-



## SIÈGE DE DRUIM DAMHGHAIRE

(v. *Revue Celtique*, t. XLIII, p. 1 et ss.).

---

### APPENDICE

#### RHÉTORIQUES ET POÈMES EN MÈTRES VARIÉS

§ 13. A *Chormaic*, choir *chostadaigh*. *costaidh do ceill com ndlighidh*. na *hinnsaigh buair mborblachais*. ar *briathraibh raid rechtaire*. a *mheic Airt forfetur-sa*. *formna cechat imthusa don turus-so triallmait-ne*. ar *claind Maeili Miscaidhe ar claind Chicuil coinbleachtaigh*. na *morairde annflatha*. *innsaigh cert is coir, a Cormaic*.

§ 14. *Daimh coir, a Chormaic*. *geibh coir, a Cormaic*. ni *coir sar ar saeirferuibh*. ra *fiallachaibh coimceineoil*. *mairg cus tic drong Dairine*. *dirmann dighlach Dergthine*. a *Dun Cuirc gu curadaibh*. *coisentar Cliu cladhairsing*. *cach doib ar do dhaimh daimh*.

§ 15. *Crich Mogha*. *Mairg gu ricfa ruad a cuil glas a beoil*. *bruchtfaidh badhbh brisc Be Neit*. *nert a neas clodh for Conn*. *Conn fo chain nach fo crich*. *Crich*.

§ 16. *Scel leam duit, a meic Airt*. *gabe oirbert bud beg bailc ratbia ach*. *gabe ar crich oniu amach*. *cu ti brath munbhat gaeth*. *ni bat gnath*. *ni bha atri adclo cach*. *bia gin ni sgan chuid ngairt*. *mairg tic ort, a meic Airt*. *truadh in sen*. *Maine mín*. *mortais scel*. *Scel*.

§ 17. *Cluinidh uaim, a clann Chuinn*. *gu mbia fuaim*. *bar creach cam*. *thuaidh fon tuind*. *tait fodhes*. *indre uirc*. *imrit olc*. *indlit airc*. *i crich Chuilt*. *coirgid lib*. *cuircer nglan*. *traethfait trogh*. *faenfait fer*. *maelfait magh*. *mairg dab din*, *Lurga*

lom. Colpta cael. or mis ta nach focul fir. *acht* seol soebh. a *clann* Chuinn. a *Cormaic* cain. costaidh cluin. cluinidh uaim.

§ 19. Ardtrae, a *Chormaic*, caeim codultaig Cleitigh. Cid ni fuil fort'naimhdiu. buan t'ainm os Eirinn. Eirig sunn soei toei frium 7 rom call. Cia cad on duisigh deogha suain saigsius suidsium dinn dorcha dechet concudus. cia cat abhai-siu a ben. Barrfínn Blaith Bairche be chaemh do chomhaeise cuigi nodcudnad cuairt coimgi, a *Cormaic*. cuir dhid do suan. ardtraei, a *Chormaic*.

§ 39. Adchi in cleith sin, a *Chormaic*. Cid attuais-si taidbit. ni cor ra Conn nordhairc. *fhaitheus* Temra thairnic. Na tep fer na fonn. forbuis for mac nEoguin. ni ba duibh bus deolaidh. slicht sidhuighi seolaidh. Sidha Cleitich ceolaigh. coiscfiter thall treoraibh. taoth in cath for Chonn. Comluis mac meic cachta. [173 a 1] Mogh Ruith remgarb garta. d'foiridhin a dhalta. tuasluicfidh na tarta. tairrngeridh don tsluagh. seolfaidh rá gail nguinig. co mba duibhsi a dhuiligh. gebhuidh Fodla fuiligh. 7 Albuin uidhigh. Fiacha fuinigh fuan. fodh fearr feis i Temhraigh. a chur Codhuil cernaigh ag torrumba in teghlaigh. an da arann dar meanmain. ro hor Tragha Lí. ólc in damh fadera. biaidh crua is na bera. biat colla cin cenna. scérthair righ fria reabha. sernfaidit slóigh sleagha. Don choir chena adchi. adchi.

§ 62. Sceul do chein. cluinntir libh. sloinnidh meid mna 7 fir. Indis duin. a *Mogh* Corb. berta bédg. buadhnaib borb. brigh ua Cuinn. ro dan cloe. *Conrosae*. ronbaidh balc. briathra mbecht. rontraigh tart. traeththa ar neart ita ar slogh. segda run. Jeoga dil. dichleas dluimh. dia tis linn. A *Mogh* Ruith. ratfia maith. uann i muich. misi ris. ris fom rath. bect mu clann. cu bann brath. bidh maith mor. medhar gnimh. triar cinn cleith. fria dreich righ. fear dia dheis. cin dailbh ndis. cech treas guth. da rùn ris. na ria soer sech do síl. ben chiuin caem. togha ar tir. ratfia dal. nar tigh oil. Commus mar. marcsluaigh mhoir. Misi libh. lathar nglonn. laifeat cenn. *Chormac* crom. clafet brict. buidhnibh guth. cu mba lir.

sibhne i *sruth*. Soefet fir, feidm fria len. cu mba buan bias an scel. Scel.

§ 64. Cingthe, a Cennmhair choscuruigh. do clodh catha Corb. cu ro soeitter sealg. senbhan-sidhe *dearg*. is delbh da eis *annmachta*. inni ga dtai gheall. cu ro dhluidhi drong. an do saighne seall. Sleacta mu roisc rindamn cia ro bot he is becht. Dò bher catha Cuilt gan neimhe gan nert. Ni amhtar mu daim dhamhraighi. co lúth goeithi im ghort. do Chormac mac Airt. ernfait uath is olc. Domroichet mu sulmaire. suigtis nirtu niath. Dom roich mu colg ndeighneimhnach. frithalta mo sciath. scail ma ghoithne umhaidi. oircius occuindath. gu foirbream feidm Fir da liach cu rob cenn uas chach. Catha diana direcra dermara na ndruing. Dairine 7 Dergthine. domnat for *Leth* Cuinn. coraigh mu cliabh crephnaise ceim fria hilar inn. damhna dambiat óic fo aill. ailme calma *cing*. cingthea, a Cennmair.

§ 65. A Bethbhe bhinech brocach brugumach. a Bhretach bhir *chairgech*. a barc uar anaibinn. a cro caèl cuar cumang. bat adhbha chuan caibhdhium. bat imlearg *echtrann*. ni bhat adhba sochaide. ni mhetfa nach caelfa. a gleand betach Bethba. a *Bethbha*.

§ 65. Concenn cuachbel. creachfait comaighthe. coisrian ceithern. cro rinnra rind cuma ulach as 7 inn 7 ilar fian 7 ectacnòm 7 ulach ferguba. *ocus* milled ban 7 cirred *con*. *Concend*.

§ 65. Cuile bega binacha. ealla chuileach chormhiluch. comhdail geinnte is *gaduiged*. gleann cu n-*echtuibh* ilardhaibh. adhbha fiadhmhuc nainšescair. enach fiadhmhil forodhur. cuithech lenach lansaluch. fegha loma ilatracha learg. ainbtech ra innisi. ilar buidne benn. bebais bas da mbunadachuibh bet cin aicme *noiracais*. aibnib railgibh run. rotaibh rubaib riglesaib. rinnaib cathraib cul. cula.

§ 65. Tir mhin ainmhin, tir fliuch thirim tir aibind anai-

bhinn. tir fántach thulchach. tir bláithedrocht brathar. Ní umfaemu-sa in tir. Tir.

§ 65. Cliu chathach chonghalach. Cliu echtach urbadhach. Cliu uathmhar aicsinach, Cliu fliuch lochanach. lir a conach. lir a husgai. lir a hantaic. ged a himaire. lir a catha. lir a haile. lir a heighmhe. aible a huilc, ile a slada a saruighthi. sligi churad Cliu. Cliu.

§ 66. Sliab um figh. figh um magh. magh cu srothaihbh sainemlaibh. fo midhabunn. fo sruthabunn. fo nemhleith. rasuighthe sealg. sernfaid slechtaibh. sluaghuibh sochaidibh solmhaibh. airdibh echtghonaighaigsig anairmrimid. iarann fou, iarunn forro. fir mhú mna fir mu maic. [176 b 1] fir mu cliom. fir muichit. fir dianaibh togairter do neimib nathrach do chaidib dracon. co lutha lonnaidi co lannibh langhaile. mar luisin lanadhbhuil. fo lasair lainerdha. letras traech for cocnus figh silas sliabh. Sliab.

§ 70. Buind fria brath. brigh fria dloimh. cindmheath cath. digla doigh. o brig Uird sair ni chel. co brig mbain. Indeoin aedh. on tsruth thes. dian tuar brig. co sruth tuaidh. sluaigh nar thib. cindbhea dham. fó cach colg. re ndul amach Indeoin ord. Cindbea damh. fo bar sciath. a glinn Brighdi. co hAth Cliach. inarbaid sein. cid na conn. bed fo mblag. for mbia fonn maireg romhuidh. Dil rom ceallt. Cennmhar Muichit. Buirech Bent. or nar cumbrig fria bect. daib bus olc. fia munter. cind bhea damh. toradh tuind. ni bat gluind faenfait buinn. Buinn.

§ 73. Aliu srut sainemhail. snaei deoga de ailibh. aliu sribh somblasta. Siar tuaid imne. aliu es fuaraidi. usci treall. na traigh na taircebhu. co bethne blann, blaiseat na haigme. ra heachtuibh ord. blaisedh an Muillethan. blaisedh Mogh Corb. blaiseat na hechrada. ra cairptibh clis. blaisedh Luat tren. blaisedh Loth Lis. blaiseat in Mhairtine. blaisedh in mal. blaiseat in Dergthine. deogha dia al. Aliu.

§ 74. Sithal lan. sithal slán. luigsim fein ra cach mal. sithal suain. sithal samh. berur uaib. do chinn sluaig. d'Fia-chaigh mal. Sithal glain. sithal gart. um righ mborb. sithal slán. sithal suain. berur uaibh. do Mhogh Corb. sithal aircit 7 oir 7 cruain. Sithal sigh 7 righ 7 ruain. lutar lib 7 uaibh do Mhogh Ruith. is d'Fir Chorb. is do Buan. ludsat fein. fect fo tri. ra fecht fath. bect for righ. baidhfe tart. beofaid brigh. foirfidh cact. soifidh sith. Sithal.

§ 80. Soeim atsoeim muna soeim dluma doirche. soeim bricht. soeim brechta, soeim dechtha doilbhte. Soeim ard. Soeim adhbul. Soeim gac adberaidh. Soeim tulach do thulaigh comdar tubhaidh for traigh. traethat-sa cnoc ceann a cenn. comben-sa fria athuinn. Soeim gac nadbulas. soeim gach at tar ais ibhfiche eo. ibfichi sceo danum dur. Danum danum neim im nert ua Cuinn cur. Colptha Lurga luath gun bebhat san ath. Errghi Eng is Engain no chu cengair cach. bidh cruibhleacht ar cruibh. Creaman nadan lat. bidh fidhlann ar cnoc bidh arait ar at. Cein chomhaillfet frium clanna Eogain ain. Bidh doibh in maith moir biaidh in flaithe na laim. Da ndiultat rem cloind. Cinedh Fiachach feart biaidh a ndine an-ulg cin rige cin reacht.

Cinfidh o Mogh Corb. cuaine raith fria a re. righfaid is as recht. a secht mba se.

Seidim-si druim ndamh. seidis gaeis liagh gom. seidis gaba gual. seidis neimh uar omh. ni rob inann sin. Seidis banfaibh bruth. acht rob inann sodh. soéis resin onsraith. imroacht in drai. im dechad-sa. imdechad-sa uadh leacais comblicht cnoc. Simon consoeias.

§ 84. Ailim mo lic laime. narub thaidbhsi thaidhi. Bidh breo brisfes bairi. re cath crodha Clairi. mu cloch thein tac then. bidh nathair derg dhobhair. maire cus bhfillfe a foruim. Bidh murescang mholach. fod secht cong ndec rodhaim. ider thonnaibh treall. Bidh badhbh ider bhadhbhuibh. Scerus corp re hanmuin; bid naitheer noisnadmuibh um corp Colptha allmhair. o thalmain co a chenn. anbhoc sleamhan bhirchenn. in rot ruibhnech rightenn. Bidh dris agarbh imtenn.

*Revue Celtique, XLIV.*

mairg aticfa timceall. mo draic thairptech thenn. Canfait uais is ugdair. mairg coa sinfe asurdghail do Colptha sdo Lurga. laifider fo all. in trascradh nos trascrann. is fasdar no fastann. is nascad nos nascann. Mar bhís feith im crann. Coiscfider a bhíoghail, methfaider a monair. beit a cuirp fa conuibh. Ar ath olair air. Co mberdais leo leanaibh cin troit is cin deabaidh. a coscar re a cennaibh. ce madli eadh budh ail. Ailim.

§ 92. Lia cloiche, cloch cena gun beba lia chael tiugh thana arm togha ros maela. Lia [178 b 2] sílltes darsealla gun alla lia lingfes. tar tonna. gun croma gun cama. Mar do thraethais in argain tria súrdgail cruaidh Colptha isin arguin tria cuir-dib eirg co tolchair tri borrfaidh gnim conchair dith Lurga. Lia logha, lia chomha lia luagha. lia briga. lia bechta. lia buadha, lia Aeitheoir. lia Dhaineoil. lia caileoir. lia catha. lia Mogha. lia Simoin. lia dimhor. lia data. lia fóirfes baidh muimnech gan aslach. lia cuingim. lia tuirmhim mlia tastach. lia línfus na hatha in deilbhfuatha lia rainfes na bracha dar bruacha. lia traethfus in eaclach. romtriall-sa. lia sraefes. lia maidhfes, mo lia-sa.

§ 95. Fos a muinceách mhaeithremur. A peisd a cael a ruadh a lath breac. a aitenn ruad iarremhar a malach ruadh mhídhremhar. a cran súileach coilgremur. a tenga derg teindtighi. gun a craes ar comlasad. a anal dian duibhnelach. Amar ceo tar garbcnocaibh. leic ar gcúl in caemmacamh o nach comlunn comadais. na tuc sár ar saerclannuibh. um Fhia-chai gh Mor Muillethan. dalta in druadh dodronasdar. eirg cu coir<sup>1</sup> at cetaignedh. loigh ar laimh min mor-Mhogha. ra fet is ra fos. fos.

§ 108. Tadhbas dom adbassa. fir annfeach aislingi. Eirn hi 7 indisfet. dia n-eisdi frim. Damh cuana coilgdirech. gu mbeannuibh banarcait. muc allaid uruathmur bo oderc fínd. an triar, no thuirin-ssa. bo 7 muc moir fegha. damh dreaman

1. Dans l'interligne : *nó ar cul.*

dassachtach ra delmad drong. Cucaind ro comluidset. co ar leabaidh lanaidhi. adar lium rolighesdar ado inn co bonn. Berat breit mbunatai forfis feigh forchanai. asna fethuib fait-sine forbrit gail gluind. Ase an torc trebliadhnach. traethar feirg fortamlais. flaith cathach congalach. Cormac hui Chuind. croda in damh drechleathan. dagh-mac fial finn-Eogain Fiachu Mor Muillethan. muires cat cro. Eimhne fial ilcrothac ingen mhaith Mhor-Mhogha mhin buile blaitetrocht mu bhean-sa an bho. bid fuiune faeifider. Cath Claire claeidfider. Bid romuind raeinfider. ricfit meic mna. Bid curda in comaigtes Cormac Cuilt conaigfes. Bid dinn a domainches ir im a toctad

§ 113. Suathuim tene trethnach tren. reidhfigh figh, feoigh-fidh fer. lasair lonn. lor a luas. rosia snas sruith neamh suas. cnaifid fech fegha fuinn. claidid cath ar *clann* Cuinn 7 *cetera*.

§ 113. De druadh, mu dhe tar gac nde. de sendruadh se. Seitfair. seitfai. foluib luis la hurach. fiadluib luis la crinach. luath crithrach crine fasda critre ure. cirb ceo caerthainn. cain ceo caerthainn. Cerda druadh dolbhaim. nert *Cormaic*. cloim. Cect. *Crota Cithruadh*. Clocha dhibh dolbaim. diuc gaeth do beind cathrach clichre. coir gaeth aness tren gaeth anes. Ocht foghaetha, ceathra primhgaetha. Condich gaeth os gaethaibh do muinte Dainel. accallaim Etheor. dogairiur Simon. Sruth-mor mac Guill. cainfider faidh fis. forcha cath cath Fiachach. for faen cath cath *Cormaic*. [181 a 1] cain bebais bliathain maidin. be teine treathnuighfes. circale catha *Cormaic*. o nó-maidim claechmabaidh gne. ni ba ruirech righport. rerais cloich cain a cathraigh. Patricio dofuil. Patricio do icfa. Patricio deodha berit (?) buaidh n-apstal. aincidh bracha. breitem n-Eorpa. enradh acu. uili uili. amen amen. Signum Signum crucis *crucis*. *crumthir*. *crumthir* Crisd Crisd De do fuil Crisd De. De druadh.

§ 114. Fer i mbriat a nirt nel. cuma braen fola ar fer. bid fo an bith. brwitter druing. cu mba crith, ar cuain Cuind. cu mba anes. gac nert niath. bidh flaith fuach. Fer da liach. co

luidh brach. buaidhnibh slogh. biaidh os cach. Eogan mor. Mogh Corb cas. claitte selgh bidh rait rod. flaitb na fer. Ferim briect.

## INDICES

### NOMS DE PERSONNES

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

- Ailbhe mac Erca*, 66.  
*Art au drai*, 30.  
*Aongus* (ou *Oengus*) *mac ind oic*, 2 sq.  
*Art*, père de Cormac, 12, 24, 28.  
*Artchorb*, 31.  
*Artur*, 31.  
*Ban Buanainn*, druidesse, fille de *Dergdhualach*, 56, 78, 108.  
*Bairrfinn Blaith*, de *Bairche*, 19. *App.*, 19 et 108.  
*Bent*, élève de *Mogh Ruith*, 68, 71.  
*Berraidhi Inasdair*, 8.  
*Buan*, fils de *Mogh Ruith*, 72. *App.*, 74.  
*Buirech*, élève de *Mogh Ruith*, 68, 69, 71.  
*Cuirbre Liffiacair* (ou *Lithfacair*), fils de Cormac, 2, 31, 44, 45, 95, et *passim*.  
*Ceallach mac Cormaic*, 31.  
*Ceanunbar*, élève de *Mogh Ruith*, 63, 68, 71, et *passim*.  
*Cecht*, druide de Cormac, 12, et *passim*.  
*Ciar*, 43.  
*Cichal Coinbliachtach*, 21, 24, 28. *App.* 13.  
*Citach*, druide de Cormac, 12, et *passim*.  
*Cithuor*, druide de Cormac, 12, et *passim*.  
*Cithruadh*, premier druide de Cormac, 12, et *passim*.  
*Cobthach*, 43.  
*Colptha*, druide originaire de Sith Cleitig, au service de Cormac, 21, et *passim*.  
*Conacht* (?), 43.  
*Conn Ceichathach*, aïeul de Cormac, 12, 24, et *passim*.  
*Connla mac Taidg meic Con*, cousin germain de *Fiacha*, 120 sq.  
*Cormac mac Airt*, grand roi d'Irlande de 227 à 268 de notre ère, 1, et *passim*.  
*Cormac mac Cuilleannain*, 63.  
*Crimthan*, 43.  
*Crota*, druide de Cormac, 12, et *passim*.



- Cuilleand Cosluath, 10.  
 Dael, 43.  
 Dainel, mage étranger, 97. *App.* 92, 113.  
 Daire, 43.  
 Diarmud, 43.  
 Dil mor nuac Da Creca, 56 sq., 68, 71.  
 Dinertach, 43.  
 Domnall, 43.  
 Dond, 43.  
 Dond Dairine, 31, 60, 76.  
 Donnchach (?), 43.  
 Dubhfhis mac Dofis, 34, 35.  
 Dubhach, 43.  
 Eang, druidesse originaire de Sith Cleitig, au service de Cormac, 21, 48, etc.  
 Eàngain, druidesse originaire de Sith Cleitig, au service de Cormac, 21, 48, etc.  
 Eimbne, fille d'Aongus Tireach, 72.  
 Ether, mage étranger, 97. *App.* 92, 113.  
 Eogan, père de Fiacha, 1, 28, et *passim*.  
 Errgi, druidesse originaire de Sith Cleitig, au service de Cormac, 21, 48, etc.  
 Failbhe, 43, 47.  
 Feilimid, 43.  
 Fer da liach, *App.*, 113 (nom de Fiacha).  
 Fer Fatha, 27, 28.  
 Ferghus, 43.  
 Ferghas, roi d'Ulster, 106.  
 Fiacha, 43.  
 Fiacha Muillethan, roi de Munster, 1, 2, et *passim*. Aussi Fiacha Fidhlis, 31.  
 Finn, 43, 45, 46.  
 Find Findrinne, 45.  
 Finnchad, 43.  
 Finghen, 43.  
 Fir chorb, *App.*, 74.  
 Fis mac Aithfis, 23.  
 Fithil, juge du roi Cormac, 2.  
 Fògarb, 43.  
 Gadhra, neveu de 'Ban Buannan. q. v. 78, 79.  
 Leithrinde Leabach, 10.  
 Loth Lis, nom d'un des bœufs de Mogh Ruith, 63. *App.*, 73.  
 Luath Tren, nom d'un des bœufs de Mogh Ruith, 63. *App.*, 73.  
 Lurga, druide originaire de Sith Cleitig, au service de Cormac, 21, et *passim*.  
 Mac Con meic Maicniad meic Luigdeach, 7.  
 Maine Mibriarach mac Miduath, 6 sq. ; cf. 28.  
 Maol Mhiscadach, 21, 24, 48. *App.* 13.

- Medbran*, druide, 36, 37.  
*Meic Uislenn*, 105.  
*Menne mac Erca*, 66.  
*Mogh Corb mac Cormaic Cais*, 31, 44, 60, 63, 77, et *passim*.  
*Mogh Ruith*, druide, 1, 24, 56 et *passim*.  
*Muchet*, élève de *Mogh Ruith*, 68, 69, 71.  
*Mureadhach*, 43.  
*Oilill Olum*, grand-père de *Fiacha*, 24, 28, et *passim*.  
*Petar*, apôtre, 59. Cf. *App.*, 113.  
*Simon mac Guill meic Iarguill*, magicien, 59, 97. *App.*, 80, 113.  
*Tairech Turusach*, 8.  
*Tren*, 43.  
*Treinfear*, 43.  
*Uatha mac Erca*, 66.  
*Ulcan mac Blair*, 21.

### NOMS GÉOGRAPHIQUES

(Les chiffres renvoient aux paragraphes.)

- Aes Cuile*, 53.  
*Aine*, une des résidences des rois de Munster, près de *Bruff*. Co *Limerick*, 115.  
*Ard-Chuain na Fene*, le même que *Druim Medboin Mairtine*, 36, 119.  
*Ath Colpa*, anciennement *Ath na nOc*, 45.  
*Ath Colptha*, anciennement *Ath Corcomaigen*, 45.  
*Ath Corcomaigen*, postérieurement *Ath Colptha*, 45.  
*Ath Cille Buinden*, 69.  
*Ath da Abhuinn*, 69.  
*Ath int sloigh*, aujourd'hui *Ath na nIrlann*, 27, 37, 121.  
*Ath Isiul*, à l'est de *Cnoc Raphann*, anciennement *Ath Leathan*, 125.  
*Ath Leathan*, postérieurement *Ath Isiul*, 125.  
*Ath na n-Irlann*, anciennement, *Ath int sloigh*, 27.  
*Ath na nOc*, postérieurement *Ath Colpa*, 45, 90.  
*Bec-Magh*, 27.  
*Bè Neit*. *App.*, 15.  
*Bentraidhí*, 68.  
*Bern Doire Cailli Monad*, postérieurement *Bern Leachta ua Setna*, 69.  
*Bern Leachta ua Setna*, antérieurement *Bern Doire Cailli Monad*, 69.  
*Bern na nGall*, 69.  
*Bocaighe*, postérieurement *Sliabh Eblinne*, 30.  
*Brugh na Boinne*, demeure d'*Aongus mac ind óic*, 3.  
*Bunraidi*, 69.  
*Caeraige*, descendants de *Caer*, 31.  
*Caill Fhian*, anciennement *Caill Lethaird*, 112.  
*Caill Lethaird*, postérieurement *Caill Fhian*, 112.  
*Cuille mac nEirc*, 66, le même que le suivant.

- Caille Menne meic Erca*, postérieurement *Fir Maighi Mene*, 66.  
*Caille Tochail*, 115.  
*Caire Comain a Cloenloch na nDeisi*, 68.  
*Carn Aedha meic Lidhne*, 69.  
*Carn Feradhaig*, 115.  
*Carn Maelglasain*, 69.  
*Carnd Tigernaigh meic Deghaid*, C<sup>o</sup> Cork, 69.  
*Carrach Brachuidi*, 105.  
*Cenn Abrat*, anciennement *Tech Forannain Finn*, 65 ; cf. *Cath Cinn Abrat*, 66.  
*Cenn Claire*, quartier général de Fiacha, 11, 58, 72, 115, et *passim*.  
*Claire*, 115 et *passim*. Cf. *Cenn Claire*.  
*Clettech*, 70.  
*Cliu Mail meic Uguine*, 65.  
*Cloenloch na nDeisi*, dans le Deisi, en Munster, 68.  
*Cluitbre Caerach*, au Nord de *Druim Damghaire*, 103.  
*Clugh na Cruithnechta*, 69.  
*Cnoc na Cenn*, postérieurement *Druim Damghaire*, 37, 38.  
*Cnoc Raphann*, résidence des rois de Munster, 9, 119, 121, 124.  
*Coill Medhoin*, dans la région sud-est de la province de Meath, 27.  
*Colaem*, 68.  
*Colltanan*, forêt, 115.  
*Comar Cluana hIraid*, anciennement *Comar na Cuan*, 23.  
*Comar na Cuan* postérieurement *Comar Cluana hIraid*, 23, 24, cf. *Comar*, 37.  
*Corchaille Meic Con*, 66.  
*Corco Muichit*, dans le domaine des *Ui Conaill*, q. v., 00.  
*Crecaidhi* ou *Crecaigi*, 56, 68, 73 ; peut-être aussi 31.  
*Crich Cairiche*, postérieurement *Muscraidhi Fheaga*, 65.  
*Crich Eogunachta*, en Kerry, 65.  
*Crich Fossaigh moir*, 68.  
*Crundmagh*, postérieurement *Magh Gabra*, 22.  
*Cuan Comair*, 24.  
*Cuil Feaga Formaeile*, 35, cf. 37.  
*Cul Embue*, 72.  
*Dairbre*, aussi *Inis Dairbre*, aujourd'hui Valentia Island, 58, 62.  
*Dairine*, habitants de Munster (cf. Hogan, 329 et 294), 56. *App.* 14, 64.  
*Dergthine*, habitants de Munster, 56. *App.* 14, 64.  
*Druim nAsail*, 116.  
*Druim Damghaire*, anciennement *Cnoc na Cenn*, aussi nommé *Cnoc Luingi*, aujourd'hui Knocklong, C<sup>o</sup> Limerick, 38, 120, et *passim*.  
*Druim nDil*, dans le pays des *Deisi*, en Munster, 56, 68.  
*Druim nEogubuil*, 115.  
*Druim Medhoin Mairtine*, 36, 37.  
*Druim meic Criadhnaidhi*, 78.  
*Dubhchail*, 30.  
*Dubhcaire* dans *Leth Chuinn*, 102.

- Duibhgleand*, postérieurement *Gleand Salach*, q. v., 30.  
*Dun Dailche Finn Lethet*, 69.  
*Dun Cuirc*, App., 14.  
*Eriu*, 1, 12, 50, et *passim*.  
*Es Maige*, 115.  
*Fidh Dammaiche*, 30.  
*Fidh in Uird*, en Ossory, 68.  
*i Finnibh*, 3.  
*Fir Maighi* ou *Fir Maigi Mene*. Actuelle baronnie de Fermoy. C<sup>o</sup> Cork. 66 ; nom des habitants de cette baronnie, 67.  
*Formaeil*, 36, 121.  
*(an) Giusach*, forêt dans le centre du Munster, 68, 115.  
*Glenn Bethbhe i crich Corcoduibhne*, aujourd'hui *Glenbehy*, C<sup>o</sup> Kerry, 65.  
*Glenn Bebhthach*, forêt dans le centre du Munster, 115.  
*Glenn Brighdi*, 68, 69.  
*Glenn Cusaigi Croilinnche*, 69.  
*Glenn Righ Ríge*, 121.  
*Gleand Salach*, anciennement *Duibh-gleand*, aujourd'hui *Glansallagh*, paroisse de Skull, C<sup>o</sup> Cork, 30.  
*Gluair Fer Muighi Fene*, 69.  
*Imliuch Ibair*, anciennement *Mucfalach mhuc Daire Cerbe*, 36.  
*Inadh pupla Fiachach*. C<sup>o</sup> Armagh, 119.  
*Indeoin*, dans le pays des Deisi, 68.  
*Inis Dairbre*, résidence de Mogh Ruith, aujourd'hui *Valentia Island*, 57  
*Laigin*, 23.  
*Leaca Raighne*, 119, 121.  
*Lec Failmir*, 69.  
*Lec Uidhir*, 69.  
*Leth Cuind*, 8, et *passim*.  
*Leth Moga*, 37, et *passim*.  
*Liatruim*, autre nom de Tara, 24.  
*Long Cliach*, anciennement *Druim Damhghaire*, 40, 103.  
*Magh Gabra*, anciennement *Crund Magh*, 30.  
*Magh Lethaird*, postérieurement *Magh Tuaiscirt*, 30.  
*Magh nUachtair*, postérieurement *Magh Raidhne*, 30.  
*Magh Raidhne*, anciennement *Magh nUachtair*, c<sup>o</sup> Kilkenny, 30 ; cf. *Raidhne*, 121.  
*Magh Slecht*, 31.  
*Magh Tuaiscirt*, anciennement *Magh Lethaird*, 30.  
*Mairtine Muman*, 36 et *passim*.  
*Medhon Mairtine*, 36, et *passim*.  
*Mucfhalac mhuc Daire Cerbe*, postérieurement *Imliuch Ibair*, 36.  
*Muma*, *fir Muman*, 1, et *passim*.  
*Mur Té*, autre nom de Tara, 35.  
*Muscraidhi Fhaga*, anciennement *Crich Cairiche*, 65.  
*Oirbraidhi* = *Orrery*, en Munster, 68.  
*Rosach na Righ* = *Rossa*, dans la baronnie de Fermoy, 66.

- Ros Cno*, 115.  
*Ruba Ratha Ronan*, 104.  
*Sech na Sogh*, 104.  
*Sidh Buirche*, 20.  
*Sidh Cairn Breacnatan*, 56, 108.  
*Sidh Cleitigh*, 18, 44. *App.* 16, 39.  
*Sidh Locha Gabur*, 122.  
*Sinand* = la Shannon, 116.  
*Sliabh Mis*, 63.  
*Sliabh Ebblinne*, 30.  
*Sliabh Fuait*, C<sup>o</sup> Armagh, 119.  
*Slige mor Midhuallaigh*, 121.  
*Sruthanna na Tuadcaille*, postérieurement *Glenn Brighdi*, dans le pays des Deisi, 68.  
*Sruth na Oilbin* (?), 68.  
*Suir*, rivière de Munster, 124.  
*Tailech Aedha*, 69.  
*Tech Forannain Finn*, 65, 70.  
*Temair* 2, 4, 9 et *passim*.  
*Ui Buirigh*, 68.  
*Ui Conaill*, bar. de Connello. C<sup>o</sup> Limerick, 68.  
*Ui Meic Caille*, 68.  
*Ui Tassaigh*, 68.  
*Ulaid*, 106.

## NOTES ET CORRECTIONS

§ 2, l. 2. *Lire* : eider.

§ 2, l. 9. *Tus a fesa 7 a eoluis. Il semble qu'ici tus signifie non « le début » mais « le meilleur, l'excellent », comme forbha et formna, qu'on a dans des expressions comparables, §§ 12, 33, 41 (et Cf. Index).*

§ 2, note 3. *Note à supprimer. Pour forbonn, cf. Atkinson, Pass. and Hom. gloss. s. v. forbann, et Hogan, Latin lives of the Saints, gloss. s. v. forbann. Faut-il comprendre forbonn au sens de « rigueur, austérité affectée » (cf. Atkinson, loc. cit.) ou, plus probablement au sens de « mœurs, habitude » (cf. Hogan, op. cit., § 3)? Dans ce dernier cas, il faudrait traduire le passage ainsi : « Il n'avait pas en pénétrant dans la salle son apparence et son équipement accoutumés, car c'est sous l'aspect d'un mercenaire », etc.*

§ 3, l. 6. Lire : « 7 tucadh.

§ 3, trad. l. 16. Au lieu de : « ne prends en considération que... etc. » ; lire : « sou mets tes enfants à ta volonté ».

§ 4, trad. l. 10. Lire : « au-dessus de sa tête, sous deux oiseaux ».

§ 5, l. 6. ro fôghuil est un exemple de la confusion, fréquente en moyen irlandais, entre les formes se rattachant au thème de fodail « division » et celles se rattachant au thème de fogail « dommage, dégât ». Cf. S. M. glossaire, s. v. fodail et fogail.

§ 5, trad. note. Lire : boin au lieu de loin.

§ 6, passim. fôghuil, fôghluis, fôghlus, cf. note, § 5, l. 6.

§ 6, l. 10. ni h-al ; sans doute pour ni h-aíl.

§ 7, note. 1. Au lieu de A. D. 227, lire A. D. 266.

§ 7, l. 8. Le récit met ici dans la bouche d'un contemporain de Cormac, une théorie sur l'existence de deux provinces de Munster, théorie qui n'apparaît dans l'histoire d'Irlande qu'après la disparition de la Pentarchie (cf. Eoin Mac Neill, Phases, p. 98). Cet anachronisme n'a au reste rien de surprenant.

§ 7, trad. l. 17. Si on maintient as fir-dh[le]ged, il faut traduire : « ceci est vraiment légal ». Mais cf. Index, s. v. deged.

§ 9, l. 4, lire : rôn cuir-ne.

§ 9, l. 6, lire : a aeinfect.

§ 9, dernière ligne, lire : cutraime.

§ 9, l. 15. Sans doute faut-il corriger, comme le suggère M. E. J. Gwynn, ni ba dín en ní bad m[ó]. Dans ce cas il ne faudrait qu'une virgule après tucsat, et on traduirait : « du moment que nos pères ne nous ont pas laissé l'obligation de payer plus qu'ils ne payèrent, nous ne la laisserons pas à nos fils ».

§ 11, trad. l. 11. Au lieu de : « Ce qui arrive, etc. ». Lire : « Ce n'est pas que nous ayons le moyen de l'empêcher (gabail de « prévenir »), dirent-ils, « mais il peut bien défier la province ; la violence ne constitue pas un titre de propriété et l'illégalité ne saurait donner lieu à prescription ».

Ces deux dernières propositions paraissent former un axiome de droit.

§ 18, l. 5. Lire : beith.

§ 21, trad. l. 16, après « que la belette », ajoutez « et que le glaive ».

- § 23, l. 7. *Lire* : meic Fireoluis.
- § 24, l. 9. *Lire* : ina.
- § 24, l. 10. *Lire* : Liatroma.
- § 25, l. 13. *Lire* : imesargain.
- § 25, dernière ligne *lire* : inte.
- § 26, trad. l. 3. *Lire* : « une armée étrangère ».
- § 27, l. 7. *Lire* : luch[t].
- § 28, trad. l. 4. *Lire* : « . . . accoutumés à suivre Cormac ».
- § 29, l. 2. *Lire* : gne na.
- § 31, l. 2. *Lire* : seis cuse.
- § 31, trad. l. 16. *Lire* : « sans doute ».
- § 31, l. 18. *Lire* : « Cairbre de la plaine ».
- § 31, l. 38. *Lire* : « si la meute des guerriers ».
- § 31, l. 41. *Lire* : « le Munster uni ».
- § 32, l. 7. *Sans doute faut-il corriger* loeibricht en soeibricht.
- § 32, trad. l. 6, au lieu de : « sa divinité », *lire* « ses dieux ».
- § 32, trad. l. 21. *Lire* : « les passes et les gués ».
- § 33, l. 9. *Lire* : a n-eolusa.
- § 34, trad. l. 4. *Lire* : « Cithach ».
- § 35, trad. l. 8. *Lire* : « explique-moi ton affaire ».
- § 37, l. 19. *Faut-il lire* : cot ái « avec ton art (par ton art) »  
ou : co tai « jusqu'au silence, jusqu'à la fin ».
- § 37, trad. l. 22. *Lire* : « tout le tort . . . . sera récupéré sur toi en un seul jour. Peu nombreux [seront] ses conducteurs (leurs conducteurs ?) lorsqu'ils repasseront le fleuve avec lui (Cormac) ».
- § 38, l. 10. *Lire* : dilann.
- § 38, trad. l. 11. *Au lieu de* : « une assemblée imposante de champions », *lire* « des guerriers capables d'affronter des centaines d'hommes » (cf. *Index*, s. v. cliath).
- § 40, trad. l. 8-9. *Lire* : « il déploya tant de force . . . qu'il la brisa . . . ».
- § 41, trad. l. 10. *Lire* : « Au reste, cette tente que ni toi ni moi n'avons été capables de planter, elle n'aurait pas, etc. ».
- § 42, l. 4. *Lire* : in gebdais.
- § 42, trad. l. 11. *Lire* : Cormac lui dit : « C'est un mauvais présage pour toi . . . ».

§ 44, trad. l. 1. Lire : Cormaic Cais.

§ 45, l. 5. Lire : Ath Colptha.

§ 47, trad. l. 10. Lire : « de ressources magiques pour riposter à Colptha ».

§ 48, l. 6. Lire : niis geibhdis.

§ 49, l. 4. Lire : na caeribh.

§ 49, trad. l. 5 sq. Lire : « Elles ne réussirent ce jour-là qu'à mettre en pièces les armes et les vêtements des gens de Munster ».

§ 52, l. 2. Lire : sluagh.

§ 54, l. 3. Sans doute faut-il lire : deallraighther de deallruighim « apparaître, sembler ». Il faut alors traduire : « que (cet axiome) soit illustré par vous ».

§ 56, trad. l. 9. Lire : « Malédiction sur toi », dit Fiacha.

it. l. 26. Lire : il ne fera rien.

§ 57, l. 1. Supprimer la virgule après do.

§ 57, l. 11. Lire : act einni.

§ 58, l. 8. Lire : ro imerset.

§ 58, trad. l. 10. Lire : un tribut nouveau.

§ 60, l. 8. Lire : sluaigh.

§ 60, l. 14. Sans doute y a-t-il une lacune avant dala qui paraît un génitif. Faut-il restituer suide dala (cf. S. M. I, 170, 15) « un siège à l'assemblée » ?

§ 60, l. 16. Lire : amar.

§ 60, trad. l. 10. Faut-il comprendre : « le commandement de la cavalerie des rois de Munster(?) ». Cf. S. M. I, 4, 7.

§ 62, trad. l. 5. Lire : « O protecteur, défenseur contre le mal ». Voir Index, s. v. cul.

§ 62, l. 7. Lire : aisughudh.

§ 63, trad. l. 11. Lire : « bois élégants... , rivets de bronze blanc bien ajustés ».

§ 65, trad. l. 21. Lire : ... mes frères, car... , etc.

§ 66, l. 1. Lire : iardain.

§ 66, trad. l. 8. Lire : champ.

§ 67, l. 14. Lire : ar in ndith.

§ 67, trad. l. 18. Lire : C'est alors que les gens à qui je viens en aide aujourd'hui marcheront sur le ventre de mes descendants.



§ 68, l. 13. Lire : sruthan[n]a.

§ 69, trad. l. 6. Lire : Slicht in Leith.

§ 71, trad. l. 22. Lire : « soit à jamais minuscules ».

§ 71, trad. l. 31. Lire : « et c'est avec ce terrain-là que l'on comparera tout bon terrain en Irlande ».

§ 72, l. 11. tuaithi. On a traduit comme s'il y avait : tuai-[chle].

§ 73, trad. l. 7. Lire : On les lui donna. Elles obscurcirent l'air et le ciel, et l'on vit qu'un torrent jaillissait de son (leur?) pied (c'est-à-dire du point où elle (elles?) avait frappé). Le récit est donc dans l'ensemble d'accord avec celui de Keating, qui, là comme ailleurs, ne paraît donc pas avoir d'autre source que notre manuscrit. Ce type de prodige paraît inspiré du récit biblique de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher ; cf. un autre prodige du même genre, *Ac. na Sen. l. 1325*.

§ 75, l. 9. Lire : ro scuiredh.

§ 77, l. 5. Lire : conid.

§ 78, trad. l. 8. Lire : « sa tête était rude, piquante comme un pin (?) et aussi grosse qu'un château royal ».

§ 79, dernière ligne. Faut-il lire : ni leicen ou nil eicen ?

it. Lire : be Bannba.

§ 79, trad. l. 25. Lire : « Rien n'est perdu (? cf. *Index, s. v. leicen*) de toute façon, leur avantage s'en ira en fumée même ainsi. Même ainsi ».

§ 80, l. 1. Lire : a ndis.

§ 80, l. 4. Lire : a ndraithi.

§ 82, l. 2. Lire : na ndrugh.

§ 82, trad. l. 11. Lire : « d'une stature de cinquante pieds ».

§ 83, l. 2. Lire : sochraide.

§ 84, l. 2. Lire : maille ris.

§ 84, trad. ligne 3. Supprimer « avec répugnance ».

§ 84, l. 7. con eisidh = co n[d]eisidh.

§ 84, trad. l. 7. Lire : « deux lances brillantes ».

§ 84, trad. l. 11. Lire : « . . . accompagnant Colptha, Mogh Cort apparut . . . »

§ 85, trad. l. 13. Lire : « Les laiches de la plaine se transformèrent en chiennes aboyantes . . . »

§ 85, trad. l. 15. Lire : « les tertres et les fourmis de la

plaine se transformèrent en sangliers batailleurs de trois ans qui criaient tous ensemble et faisaient un grand fracas à son approche ; et les buissons d'aubépines de la plaine se transformèrent en bœufs sauvages immenses, hardis, aux larges croupes, qui hurlaient et mugissaient à son approche ».

§ 86, trad. l. 2. Lire : « pareillement imposante et immense ».

§ 87, l. 3. con eisidh est pour con [d]eisidh, cf. § 84, l. 7.

§ 88. *Le combat de l'anguille avec Colptha ainsi que l'épisode symétrique* § 93 est à rapprocher du passage *Táin* (ed. Strachan, l. 1709) où la Morrigan sous la forme d'une anguille s'attaque à Cuchulainn dans le gué.

§ 89, trad. l. 2. Lire : il dit à Cennmar : « malchance sur toi ».

§ 89, l. 10. Lire : genaidechta.

§ 89, trad. l. 11. Lire : « par une crise foudroyante de fou rire ».

§ 90, trad. l. 4. Lire : « et les Munstériens de se réjouir en célébrant la mort de Colptha ».

§ 90, trad. l. 26. Lire : « ils [leurs ennemis ?] succomberont sous leurs coups et se soumettront (?) à eux, pourvu que ces conventions ne soient pas enfreintes ».

§ 92, trad. l. 4. Au lieu de Colptha, lire Cennmar.

§ 93, l. 15. Lire sduaghloinn, et supprimer la note (cf. Index, s. v. sduaghloinn).

§ 93, trad. l. 17. Lire : « et d'un coup du cimeterre éblouissant et flamboyant... »

§ 95, trad. l. 8. Lire : « Au cas où elle atteindrait la première Cairbre ».

§ 96, l. 5. Placer la virgule après en.

§ 97, l. 9. Corriger ar dig, en ar d[á]ig.

§ 97, trad. l. 8. Lire : Ether le Protée.

§ 97, trad. dernière ligne. Lire : « une couleur qui ne change pas en face des brebis », c'est-à-dire « un courage imperturbable en face des brebis ».

§ 98, l. 2. Au lieu de ficsi, lire foicsi.

§ 99, l. 2. Au lieu de thiaguit, lire tecuit.

§ 99, l. 11. Corriger sach, en s[e]ach.

§ 99, l. 20. Lire : semed.

- § 99, trad. l. 17. Lire : « agité les oreilles, et levé les pattes ».
- § 101, trad. l. 1. Lire : « Les chiens bondirent à l'attaque... »
- § 101, l. 2. Faut-il lire : condála de condáil- « partager » ?
- § 101, l. 3. Lire : fer-dhul.
- § 102, l. 1. Lire : rathaisset.
- § 105, trad. l. 4. Lire : « et tu ne nous as pas davantage menti cette fois-ci ».
- § 105, trad. l. 19. Lire : « trois cents bracelets et la place... »
- § 106, l. 10. Lire : a mbroid.
- § 106, trad. dernière ligne. Faut-il traduire « ma lutte suprême » ou « ma suprême affection » ? Cf. gloss. s. v. tiughbhaidh.
- § 112, l. 8. Le feu a sept portes, comme les palais (Ac. na Sen. l. 1378, 2731). J'ai retrouvé ce détail dans un conte contemporain du Comté de Kerry à propos d'un feu magique allumé par le héros, qui a soin d'y faire sept portes (seacht ndóirse).
- § 113, l. 6. Fermer les guillemets après slegh.
- § 114, l. 2. Au lieu de : baa, lire : bar.
- § 114, l. 3. Au lieu de : nr, lire : na.
- § 115, l. 13. ider dha rot. Ces trois mots font peut-être partie du nom propre. Cf. Gwynn, Metr. Dinns., IV, 262. Tochar eter dá mag.
- § 116, trad. l. 12. Lire : « dévorants ».
- § 117, l. 11. Au lieu de in alla thís lire malle ris.
- § 121, v. 2. Supprimer la note.
- § 121, trad. l. 28. Au lieu de : d'après un calcul loyal, lire : en nombre égal.
- § 121, trad. l. 29, 31, 35, Au lieu de Raidhne, lire Raighne.
- § 121, v. 26. Au lieu de liatruin sans doute faut-il lire Lia-truim (ou Liathruim) nom de Tara. Dans ce cas on pourrait traduire : « ils ne trouvèrent pas de protection (comaid « protection ») à Tara ».
- § 121, v. 29. Faut-il lire, au lieu de Midhuallaigh, Mid[l]ua-[ch]air ? Cf. RC. XVI, 291 : slige Midluachra.
- § 121, v. 31. Au lieu de glé lire : gaile.
- § 122, l. 2. Lire : urramach.
- § 123, l. 9. Fermer les guillemets après eisde.
- § 124, trad. l. 5. Lire : « C'est Connla qui délivrait les messages... »

§ 124, trad. l. 14. Lire : « et ce crime est fait à l'instigation d'un ennemi ».

§ 125, l. 6. Lire : rann.

## INDEX

### DES

### MOTS RARES ET DES TERMES JURIDIQUES

- acair*, 71, « très court » (de \**ad-gair*).
- aes dana*, 121, v. 10, « gens de l'art, artisans (de magie) » (de *dán* « profession ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 215 s. v. *dán*, et 20 s. v. *aes*) ou peut-être « poètes » (de *dán* « poème », cf. *Ac. na Sen.* p. 401, s. v. *fer dána*).
- ail*, 54, 55, 121, v. 18 « honte ». Cf. *Wi.* p. 351 (ne pas confondre avec *ail* « agréable »).
- aindrechta*, 121, v. 2, autre orthographe de *anrechta* « désastres, fléaux », § 86 ; la notation *-ndr-*, du groupe étymologique *-nr-*, s'explique sans doute comme une notation phonétique de l'*n-* forte devant consonne homorganique.
- aineachtach*, *aineachtha*, § 78, 86 « puissant à l'excès » ; de *an-*, ici suffixe augmentatif et *eachtach* (cf. O'Reilly, s. v.).
- ainfialach*, 50 « n'engageant qu'un seul corps d'armée » (de *aen-*, *oen-* et *fialach* « groupe, troupe », *S. M. Gloss.*, p. 357). Ou peut-être « n'engageant qu'un seul guerrier » (Cf. O'Reilly, *fialach* « a hero, a champion ») ?
- aineicin*, 95 « oppression, dommage, épreuve ». Cf. *K. Meyer, Contrib.* et *Ac. na Sen.*, p. 377 (de \**an-één*).
- airgadha* (lire : *airgedha*), 6 « troupeaux ». Cf. *K. Meyer, Contrib.* s. v. *airge* et *Wi.*, p. 354.
- airrius*, 54 « un récit (qui se transmettra) ». Cf. *K. Meyer, Contrib.* s. v. *airis*, *airris*, et O'Reilly, s. v. *airis*.
- airsecar*, 118, nom verbal ; est-ce une corruption de *airscar* ? Cf. *S. M. Gloss.*, p. 779 : *urscar* « act of removing ». Le sens serait alors « fait de repousser, supprimer » qui convient bien au contexte. Pour la confusion entre les racines *scar-* et *scart-*, cf. *Pedersen, Vergl. Gramm.* II, 616.
- aisughudb* (à lire au lieu de *aisudbudb*), 62 « fait d'apaiser (un désir) » d'où « fait de donner satisfaction ». Cf. O'Reilly, *aisiughadb* « alleviation ».
- aitbech*, 89 « plébéien, vassal ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 48. *Pass. and Hom.*, p. 535, *Wi.*, p. 356.
- alath-brec*, 117 « bariolé ». Cf. *Cath Cath.*, p. 455, s. v. *alud-brec*.
- alla this*, 117 « au-dessous » ? Cf. *Pass. and Hom.*, p. 536, s. v. *alla*. Mais sans doute faut-il lire ici autrement (cf. *Notes*).
- alladh righ coicidb*, 60 « rang d'un roi de province ». Cf. O'Reilly, s. v. *alladh* et O'Cl. *alladh .i. oirdbearcas*.

*anduthcha*, 54 « monstrueux » (?) de \**un-* privatif et *duthcha* (cf. O' Reilly, *duthcha* « genuine »).

*araid*, 78 « vêtement enveloppant ». Cf. Wi. *Táin*, I, 5476-79 et Wi., p. 374.

*árdáinicin*, 45, 63 « grande épreuve ». Composé de *ainicin*, q. v.

*árdghabhail*, 84, *in-árdghabhail* « dressé » (?) en parlant d'un glaive. Cf. Wi., *Táin*, I, 5340, *Ac. na Sen.* 7385-6.

*árus*, 95 « habitation ».

*asglann gualunn*, 111 « fardeau porté sur l'épaule ». Cf. Wi., p. 375, s. v. *aslang*.

*atclainn* (dat.), 71 « postérité reculée ». de \**uth-clann*?

*ro athnaisc* (prét.), *ro athnaisc-sium*, 71 « il conclut » (un contrat avec), *imposa* (une obligation découlant d'un contrat à); *ra athnaiscset*, 72.

*bachlachdha*, 82 « grossier, vilain », adjectif de *bachluch* « rustre, berger ».

*ban siuil*, *ban siulta*, 78, 121 « femme en couches » dans l'expression *nerd mna siulta*. Cf. K. Meyer, *Contrib.*

*bés*, 10 « usage juridique ».

*bodbarbheicedha*, 78 « cris assourdissants » plutôt que « cris sourds ». Cf. *Cath Cath.* p. 464, s. v. *bodur-fuaim*.

[*bóiháin*] gén. *bothána* 60, « troupeau de vaches » (cf. Wi., *Táin*, p. 930), ou « butin ».

*braei laime*, 111 (gén.)? S'agit-il du génitif de *breò* « flamme »? Dans ce cas, l'expression *broсна braei laime* signifierait littéralement « un fagot-de-feu de main », c.-à-d. « une poignée de brindilles pour allumer le feu ».

*brathairsi bhunaidh*, 105 « fraternité d'origine ». *brathairse* peut indiquer un lien d'affection, non de parenté; cf. *S. M. Gloss.*, p. 106.

*breth breithe*, 2 « rendre la justice ».

*brocach*, 123 « chagriné »? de *broc* « chagrin » (cf. K. Meyer, *Contrib.* et Wi., *Táin*, p. 932, ou plutôt « sale, puant » (cf. O' Reilly, s. v. *brocach*).

*brocumach*, 123, et *App.* 65? Faut-il lire *brocu[in]ech* comme dans *Tog. Trói*, 1278 : *broccach broguinech*? Dans ce cas on pourrait rapprocher O' Reilly : *broicneach* « freckled, pockmarked ».

*broсна*, 111 « fagot, combustible ».

*bruighmhinaigit*, 88 « furent brisés en petits morceaux »?

*cáin*, 5, 6, 57, 120, et *passim* « obligation, tribut »; *cáin diged*, 5, « tribut légal », quatre-vingts vaches par province et par an; *cáin bliadhna*, 6 « tribut annuel »; *cáin lesaigthe*, 120, « tribut consistant pour le vaincu à élever un membre de la famille du vainqueur ».

*ceann*, 112; l'expression *i n-a cheann cheana* paraît signifier : « pêle-mêle, entassé sans ordre ». Cf. *i n-a cheann* « en sus, par-dessus le marché ».

*cirbrech*, 72 ?

*cirtlam*, 25 (dat. ?) de *ceart* et *lamh* ? « droit du poing ».

*cis*, § 57, 58, 120 et *passim* « tribut ».

*claechlódh*, 3 « changement, vicissitude ». Infinitif de *claechlaim*. Cf. *S. M. Gloss.* 140, et *claechlódh*, *Ir. Texte*, II, 1, 139; III, 2, 537.

*cliathbernadha* (plur.), 38, dans l'expression *cliathbernadha ced*, litt. « des brèches de murailles de centaines ». c.-à-d. « des guerriers capables de

culbuter des centaines d'hommes ». Cf. Wi., *Táin*, p. 940, s. v. *cliath* et *Ir. Texte*, IV, 2, 474.

*coichin*, 112 « cuisine » lat. *coquina*. Cf. Hogan, *Lives of Saints*, p. 95, *coic* « coquus ».

*cóir*, 14, 27 « loi, droit », dans l'expression *cóir leighis* 7 *othrusa* « loi concernant les soins aux blessés et l'entretien des malades ». Cf. *S. M.* IV, 300, 7 (gén.) *corus othrusa* « the Law of sick-maintenance ».

*colaingcel*, 89 « malchance »; composé de *aingcél* « malchance » (cf. K. Meyer, *Contrib.*, *Ac. na Sen.* 377, 2) et de *col* « crime, vice ». Peut-être aussi faut-il ne voir ici qu'une corruption de *conaingcel*, q. v.

*colamna*, 3, 9 « colonies, divisions de la population », dans l'expression *i seacht colamnuibh na Tembrach* « dans les sept colonies de Tara ».

*colgdit*, 63 « sabre à poignée d'ivoire ». Cf. Wi., p. 475, etc.

*coelgdireach* (*coildirghiu*) 63, « droit comme le glaive », cf. Wi., p. 438 et Wi., *Táin*, 5340.

*comba*, 10, 59, 120. *combtha* (plur.), 105 « taille, contribution exceptionnelle, présent ». Le terme *comba* désigne par opposition aux termes *cáin* et *cís* une contribution une fois versée, non un tribut régulier. Il répond donc bien à la taille, telle que la définit le *Glossarium* de Du Cange : « *tallia* : *Praestatio quae dominis fit a tenentibus seu vassallis, in certis eorum necessitatibus* ».

*comalta*, 78 « condisciple » (de \**com-dalta*).

*comchonnailb*, 67 (lire *-chondailbe* ?) « égale affection ». Composé de l'équatif *com-* et de *condailbe* « affection fraternelle ».

*coimneimb*, 67 « égal poison ».

*comthuaichliús*, 67 « égale ruse ».

*comrn*, 28 ? faut-il lire *comunn* « fidélité, alliance » (*Ac. na Sen*, p. 390, O' Reilly) ? ou corriger en *comul* « assemblée » ?

*conacalltha*, *conacaillti*, 48, 117 (adj. plur.) ?

*conaingcel*, 56 « mauvaise chance »; de *con-* et *aingcél*, litt. « malchance de chien ». Cf. *coluingcél*.

*croibhlearg*, 31 « aux mains rouges », (cf. *Ac. na Sen.* s. v. *crob-derg*-p. 392).

*crolintach*, 46 « sanglant ». Cf. Wi. *Táin*, s. v. *crólinnech*. Wi. 454, *cro-lindech*.

*cuimmscín*, 113 « mélange » ? Apparemment forme de la racine *mesc-* « mélanger »; cf. *cummasc*, *cumascad*.

*cúl*, 62 « protection », cf. K. Meyer, *Contrib.* s. v. *cul* et Stokes, *metr. gloss.* : *cúl*. i. *coiméd*. *cúl urbaidhí* signifierait donc « protection contre le mal ».

*cuma*, 68 « fait de délimiter ». Cf. *S. M. Gloss.* p. 200, où on retrouve ce même mot au sens de « mutiler ».

*cumal*, 7, 24, 43 « dommage payé, compensation »; on a, § 43, le génitif *cumbaile*, mais § 24 il semble qu'on ait le génitif *cumail*, comme pour un thème masculin. Cf. O' Reilly qui admet un *masculin* *cumal* « three cows, the value of three cows ».

[*cor*], pl. *cuir*, *cor*, *coraib*, *cnra*, 61, 67, 71, 72, 76 « garants » ou

« garanties ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 183. Ce terme paraît pris au sens de « personnes garantissant une convention », § 61, 76 et au sens de « contrats de garantie », § 67, 71, 72.

*cutraïne*, 9, 76 « quantité en question » (spécifiée par ailleurs). Cf. *S. M. Gloss.*, p. 209.

*daescarsluagh*, 29, « racaille de l'armée », cf. *S. M. Gloss.*, p. 211.

*da gacacait* ou *dagacacait*, 111 ?

*dail*, 35 « affaire, projet » (litt. « chose assignée »).

[*dáil*] gén. *dala*, 60 « assemblée » (cf. *mordhail*).

*dail*, 43 « trêve ».

*daimb* (impér.), 14 « respecte, accepte ». *daimb cóir* « incline-toi devant le droit », cf. *S. M. Gloss.*, p. 215, s. v. *damaim*.

*daimhghimb*, 60 (gén. *daimhgnimha*) « service, travail d'un bœuf ».

[*daingean*], dat. pl. *daingnibh*, 67 « conditions, sûreté, garanties », (cf. O' Reilly, *daingean* « an assurance, contract »).

*datraei bennacht*, 57, *dot<h>raeib.*, 7, formule de remerciement : litt. « bénédiction te revienne » ; cf. *Ac. na. Sen.*, p. 379, s. v. *atrae* où on a un composé \**ad-reg-* au lieu du composé \**to-reg-* (3<sup>e</sup> p. subj.) qu'on a ici.

*deogail*, 79, 4 (dat.), lire *diogail* de *diogal* « vengeance ».

*detbaighi*, adj. plur., 82 « colorées » (en parlant de lances). Cf. *datharmach* « aux armes colorées », etc.

*diceall*, 71 « tort causé par omission et non par préméditation, fait de négliger les intérêts de quelqu'un » ; cf. *S. M. Gloss.*, p. 239, *dichell* 1.

*diderctha*, 94 « invisible, difficile à voir ».

*deged* 7, dans l'expression *as fir-dheged sin*. Peut-être faut-il corriger en *d[ ]eged* ; on peut interpréter aussi : *deg-ed*, composé de *deg-* « bon » et *ed* (cf. O' Reilly, *ed* : « profit, avantage... getting, obtaining, finding ») : « c'est réellement un bon profit » ou « une bonne trouvaille ».

*dilann*, 38, 87, l'expression *daimb dilann* « bœufs énormes, puissants » (?) est prise au figuré pour désigner des guerriers comme aussi, semble-t-il dans Wi., *Táin* 4129, et p. 554, note 3 (cf. p. 588, note 3) ; *tonna dieland*, § 87 « vagues monstrueuses ».

*ro dhipad*, 39 « on trancha », *ro dipaid* 93, « ils tranchèrent », *dipaigfea*, 21 « tu aurais tranché », formes d'un composé \**di-od-ben-* « entamer, trancher », cf. K. Meyer, *Contrib. s. v. diupa*.

*dlechtinus*, 6 « ce qui est légalement dû », cf. *Pass. and Hom.*, p. 647, s. v. *dlechtannus*, dérivé de *dleachd* « loi, coutume, droit ».

*dligenais*, gén. d'un *dligenus* (même sens que e précédent) ; *dligenus* serait formé sur *dlighe*, comme *dlechtinus* sur *dleacht*.

*dochmus*, 56 ? Faut-il y voir un abstrait formé sur l'adjectif *dochma* « sombre, morose » ? Le contexte paraît exiger au contraire un mot signifiant : « bon accueil, amabilité ». Faut-il corriger en *sochmus* de *sochma* « accueillant, aimable » ?

*dúin-aras*, 121 « résidence fortifiée ».

*eachlasc*, 60 « fouet ». Le passage contient une curieuse allusion à une coutume de laisser un fouet en otage.

*echeirm*, 90 (gén. *echerma*) « course de chevaux ».

*edalais*, 7 ? Apparemment à rattacher à *eadail* « profit, bénéfice ». S'agit-il d'un dérivé *edalus*, gén. *edalais* ?

*edguth*, 4 « habillement, vêtement », cf. Wi., *Táin*, p. 970, s. v. *étgud*.

*eicendin*, dat. pl. *eicendinaib*, 11 « protection dans l'épreuve, refuge », de *eicen* et *din* « protection » (cf. Wi., 482).

*ecet*, 85 ?

*eileagadh*, 2 et 3 « réclamer quelqu'un » (et non « se plaindre de »).

*einech*, 122 « honneur » ; 11 : *lucht a n-einig 7 a n-engnuma* ; sans doute, faut-il comprendre : « les gens chargés de protéger leur honneur (leurs droits) et de porter les armes pour leur défense » ? Nous avons traduit *einech* en accordance avec *S. M.*, I, 230, 14 : *is enech do beth sochaide* « l'*enech* consiste à avoir droit à une escorte ».

*eisdrecht*, 90 « jeu, plaisanteries ; fait de jouer ». Il semble, en effet, que ce terme ait dans notre passage le sens abstrait, quoiqu'il ait par ailleurs généralement le sens concret, « jouet, chose dont on se joue » ; cf. Wi. s. v. *esrecht* et *S. M. Gloss.*, p. 299, s. v. *eisrechta*.

*eisidh*, 76 « reprise des hostilités, état de guerre » (cf. *Cath Cath.*, p. 497, s. v. *eissid*) : *fuagra in eisidha* « dénoncer une trêve ».

*encennach*, 117 « coiffure ailée » ? de *én-* « oiseau » et *cennach*, dérivé de *cenn* ?

*etarla*, 60 ? le voisinage de *maer* et de *urlamhus* (q. v.) semble indiquer que le mot *etarla* désigne un droit de surveillance ou de suzeraineté exercé sur un domaine ; sans doute faut-il le rapprocher de *eteri* « otages » *Cath Cath.* 1636 (*geill 7 eteri*) ; doit-on corriger en *etarla[ch]*, dérivé en *-lach* de sens collectif (cf. *teaghlach*). — *etarla*, Wi., *Táin*, l. 896, pareillement obscur, ne semble pas devoir être rapproché.

*faiteran*, 20 « manteau » ; cf. *Ac. na Sen.* s. v. *faitiwrán*, p. 400.

*falarfeter*, 60 ; de *falaraim*, *folaraim* « j'offre, j'impose ».

*fain*, 37, dat. fém. de l'adj. *fán* « incliné, abrupt » ; cf. O' Reilly.

*fedmunna*, 111 ? Composé sans doute de *feadh* « bois à brûler » et d'un deuxième élément peu clair, peut-être *muine* « buisson » : « des buissons de combustible ».

*fer comairli*, 60 « conseiller ».

*fer inuid[h]*, 57, 60 « successeur ».

*fer laidhithi*, 44, 45 « homme chargé d'exhorter le guerrier dans le combat ». Cf. *Cath Cath.*, p. 522.

*fer (a) lamba deise*, 60 « homme qui siège à la droite (de quelqu'un) ».

*fer sanais*, 60 « confident » ; dans l'expression *fer comairli 7 sanais*. Cf. *S. M. Gloss.*, p. 640, s. v. *sanais*.

*fer sochair 7 sochraide*, 62, 83, 97. Voir ces mots.

*fir-bretha*, 2 « justes jugements » ou plutôt « jugements rendus selon les règles ? » (cf. *S. M.*, IV, 16, 3-9-11).

*foaedlula* (gén. ou plur.), 7 (*bis*) ? Sans doute composé de *fo-* préfixe diminutif et *edail* « ressource » ; d'où *fo-edail* « ressource accessoire, supplémentaire ».

*feoghhoirte* (adj. pl.), 85 « durs et amers ».



*forbann*, 2 « excès, exagération »; cf. *Pass. and Hom. Gloss.*, s. v. *forbann* et *Cath. Cath.*, p. 506.

*forfairsing*, dat. *forfairsiung*; 63 : *i bhforfairsiung a carpaít* « sur toute la largeur de son chariot »; 98 : *i forfairsing a etaigh* « dans l'ampleur de son vêtement »; 30 : *i bhforfairsing na sligiudh* paraît désigner un lieu-dit : « au carrefour (= au point de divergence) des routes ? »; cf. 36, *i bhfairsiung slighedh*.

*forba*, *forb*<*h*>*a*, 33 ; *i bhforba na seachtmaine* « à la fin de la semaine, une semaine accomplie », *i forb*<*h*>*a a bhfesa 7 a n-eolusa* « (ils se retirèrent) dans les dernières arcanes (?) de leur science et de leur art ». Cf. le suivant.

*formna*, 12, 46, « quantité ; choix, élite » (cf. *Wi.*, p. 570) ; 12 : *i formnai i fesa 7 i n-eolusa* « (ils eurent recours) à leur art et à leur science la plus haute (?) » ; cf. O' Curry, *Manners and Customs*, III, 462, 8 : *formna bó* « their choicest cows » ; ou faut-il traduire « à tout leur art et à toute leur science (?) » ; (cf. O' Reilly, *formna* « much, quantité ») ; cf. § 46.

*freitche*, 83 ? Faut-il rapprocher *freitech gl. ob renuntiationem Ml.* 65 d 3 ? Mais le sens n'en est pas éclairé.

*frithchetfaidh*, 60 « fait d'être en face de (?) », de *frith-* et *cetsfaidh*. Cf. O' Reilly : « *céadfaidh*, presence ; *a cceadfaidh*, in presence of » ; *i frithchetfaidh in righ* « en présence du roi, et lui faisant face ».

*fuillslicht*, 88 « trace » ou « trace sanglante ». Plutôt que de voir dans ce mot un composé de *fuil* « sang » et de *slicht* « trace » (interprétation qu'indique notre traduction) ; sans doute faut-il y voir une corruption de *fuilliucht* « trace ». Cf. *Wi.*, s. v. *folliucht*.

*funirbthe*, 3 ? Peut-être corruption de *fuirmithe* « certain, fatal » (cf. *S. M. Gloss.*, p. 432). Au reste, le passage est obscur et partiellement illisible.

*fuilled*, 62 « addition, surplus » (cf. *S. M. Gloss.*, 430). Peut-être aussi pourrait-on lire (la fin du mot étant exprimée par un tilde dans le ms.) *fuillem* « intérêt » (cf. *S. M. Gloss.*, 430). Mais le sens paraîtrait moins naturel.

*gabhat forro*, 60 « qu'ils prennent sur eux, qu'ils s'engagent à (exécuter les clauses d'un traité) ».

*gaire*, 79, v. 3 ? Sans doute « rire ».

*genaidechta*, 89, gén. de *genaidecht* « folle gaieté » ? Cf. *genaige* « moquerie », *S. M. Gloss.*, p. 447.

*giáll*, 55, 120 « otage ».

*giusaidhi*, 78 ? A rapprocher de O' Reilly, *ginbhsach* « a fir wood, a forest of fir ». Cf. *an Giusach*, nom de forêt, § 68, 115.

*glac*, 60 « prise, étreinte (de la main) ». Allusion probable à un usage ; un vassal reconnaîtrait la suzeraineté du roi (de Munster) s'il laisse la main de celui-ci enserrer sa cheville.

*graignbertaigh*, plur. 25, 29, 102 « palefreniers », composé de *graign* « chevaux (collectif) » et *bertach* « qui prend soin de... » de *bert* « travail, occupation ».

*gráin*, 35, 76 « horreur mêlée de terreur », associé à *ombun*, § 76.

*iarrainne*, 21, *iarraindi*, 96, gén. de *iara* « belette ». Cf. *Ac. na Sen.*, p. 409, *iara*, acc. *iaraínn*. On attendrait donc un génitif *iaraínn* ; il semble

que sur acc. *iarainn* on ait refait une flexion nom. \**iarann*, gén. *iarainne*. Comparez à l'expression *gu n-athlaimbe iarainne*, qu'on a dans notre texte des passages comme *Irische Texte*, III, 486, *bá iarú ar athlaimbe*.

*iarannta*, 93 « avec une poigne de fer » ?

*iarhmua*, 57 « arrière-petit-fils ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 460.

*iluch*, *ilaich commaidne* (acc.), 76, 81 (et cf. *ulach*) « cri rituel poussé en réjouissance d'une victoire ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 470, etc.

*iluch*, 50 ? dans l'expression *iluch damhraidí moiri*.

*imarran*, 101 « attaque, combat ». Cf. *imforran*, Wi., *Táin*, 998, *Cath Cath.*, p. 518.

*imarcraigh*, 67 « excès », cf. *Cath Cath.*, p. 518, s. v. *imm-fórcraid*.

*innarsan*, 25 ? Paraît signifier « un peu, un rien » ; *innarsan dia anmain* « un souffle de vie ».

*inndlíged*, 11 « illégalité », *ní toircenn inbail inndlíged* est sans doute un axiome juridique. Pour l'allitération, cf. s. v. *sar*.

*irgráin*, 12 « horreur, fureur profonde ».

*inbail*, 11 « prescription ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 515.

*láidhind*, 44, 82 « fait d'exhorter un guerrier dans le combat ». Cf. *fer laidhthi*. Cf. *Cath Cath.*, p. 522.

*lamb*; *lamb dbeas*, 105 « privilège d'être assis à la droite » (e. g. d'un roi). Cf. *fer lumba deise*; 21, *er laimh 7 er leabaidh*; 22, *ro fai ar laimh 7 ar leabaidh lei*, formule juridique (où on retrouve l'allitération; cf. les mots *inndlíged*, *sar* et *sarugud*) de sens obscur; 5, *nir facaib laim ar cula* « il ne garda pas une main en arrière », au sens de « il donna tout ce qu'il avait » ? Mais sans doute faut-il corriger *laim* en *boin*.

*lancoibledh*, 75 « aptitude à agir, intégrité des facultés ». *lancoibledh gail* « aptitude guerrière ». Cf. *Ac. na Sen.*, p. 412, s. v. *lan-choible* et 4563 n. 5804 n.

*leicen*, 79 « fait de laisser, de renoncer à ». Cf. *S. M. Gloss.*, s. v. *lecon*, p. 525.

*lesaighthi*, 120 gén. de *lesaigind* « fait d'élever, de prendre soin de quelqu'un ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 529, *lesaigim* et voir plus haut *cáin*.

*letrubacha*, adj. plur. 85 « qui déchire, coupantes ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 532, *ledrad* « fait de déchirer, couper ».

*linnful*, 53 « sang en boisson ? », « sang potable » ?

*loeibrícht*, 32; sans doute à corriger en *soeibrícht q. v.*

*loighidheacht*, 57, 59 et *passim* « salaire » (d'ordinaire associé à *comhu*).

*longinata*, 40 « cales pour les vaisseaux », de *long-* « navire » et *inad* « emplacement ».

*luisin*, 111 « flamme » ? Cf. O' Reilly, *luisne* « a flame, flash ». *gaeth luisin* « vent de flamme » ? Cf. *App.* 66 : *mar luisin lanadhbhuil fo lasair lainerdha*, diminutif de *luisne* (*S. M. Gloss.*), même sens.

*maíthe* (plur.) 11, et *passim* « nobles d'une province ».

*mana*, 12, 42 « signe, présage ».

*maeldurna*, 25 « coups de poing », cf. Wi., *Táin*, p. 1011, s. v. *maeldhorn* et p. 1018, s. v. *mul-*.

*meiditer*, 85 ? Peut-être forme équative de *meid* « heinous » O' Reilly ?

*midbad*, 90, dans l'expression *taisi midbad*. Faut-il comprendre « faiblesse de manant » (cf. *S. M. Gloss.*, p. 569) ou plutôt : « faiblesse de gamin », le *fer midbad* paraissant être un jeune homme non encore adulte (cf. Green, *History of Irish State*, p. 193).

*meath*, 60 « perte, ruine; destitution ». Cf. Wi., p. 688. Wi., *Ir. Texte*, II, 2, 255, *meath .i. milliud*. Du sens donné *S. M. Gloss.*, 563, *meth* « failure », on peut conclure le sens juridique que le terme paraît avoir dans notre passage, la constatation de forfaiture entraînant la peine de la destitution, que le passage oppose nettement à la peine de mort (*a mbeath, nó a éc*).

*maer*, 60 « vice-roi ou officier représentant la couronne »; cf. *S. M. Gloss.*, p. 526 et O' Reilly, *s. v. maor*.

*mogaide*, 25 « grossiers, dignes de manants »; adjectif formé sur *mug* « esclave »; *mealldurua mogaide* « coups de poing à la façon de manants ».

*moirindlach*, 124 « préparation, préméditation ». Cf. O' Reilly, *inleadh* « making ready, preparing ».

*mordhail*, 56, 121 « assemblée générale ».

*mucclasa*, 80 (gén. *mucclasa*) « du butin », composé de *clas* « capture » ? et *muc* « porc », Wi., *Táin*, p. 939, *s. v. class* ?

*muinceach*, 95 « qui porte un collier » (?); épithète employée comme nom propre. Cf. *muncach* « torquatus », *Aislinge Meic Conglinne*, de *muince* « collier ».

*naiscim* « je m'engage à, je conclus un pacte »; 62, *naisc foirnd* : « conclus (un pacte) avec nous ».

*nal*, 24 ?

*neicfni*, 81, corruption de *neimhi* « néant », *do cuaidh . . . ar neicfni* « disparut ».

*nougudh*, 58 « renouveler »; *ag nougudh a chisa . . . forro* paraîtrait vouloir dire « leur imposant à nouveau son impôt . . . » mais cet impôt n'avait apparemment jamais été exigé (cf. § 8, *Gen go n-agair ri riamh iu cain*) : il faut donc comprendre : « leur imposant un nouvel impôt ».

*nualghubha*, 90 « gémississement rituel sur une mort ».

*ogthigernd, oicthigernd*, 55, 60 « seigneur » (*Junker*).

*othrus*, 27. Voir *cóir othrusa*.

*primhphortaibh*, 9 « dans les circonscriptions principales de (Tara) ».

(*fo seacht*) *primtuathaibh* 5 « parmi les sept principales tribus de Tara ».

(*ni*) *radhbiathat*, 71 ?

*raen*, 83 « route, chemin »; *do berainn a raen ra* « je m'effacerais devant . . . »

*ratcaigius*, 71 ? sans doute *ra-t-caigius*; on peut rapprocher *S. M. Gloss.*, p. 118, *caichach* « trespasser », *caiche* « trespass »; nous aurions ici une forme de prétérit 1<sup>e</sup> pers. sing. d'un verbe *caich-* « empiéter sur un territoire ».

*raithbrenn*, 4 ?

*renfas*, 68 ?

*righdamna*, 55 « prince ».

*ro-dhaim*, 99 « grand bœuf ». Pour la définition du *ro-dhaim*, cf. *S. M.*, II, 74, 18.

- roeg*, 37 « choix » (cf. O' Reilly, *raogha*).
- ra-marbh*, 33. Sans doute pluriel d'un adjectif *ro-marbh* « tout à fait mort ».
- ruidlius*, 66 « chose qui appartient en toute propriété ». *S. M. Gloss.*, s. v. *ruidiles*, *ruidles* et *Ir. Texte*, III, 1, 102.
- ruire*, gén. pl. *ruirech* 121 « seigneur ».
- saercland*, *saerclanna*, 60, *saorclaind* (duel), « homme de naissance libre ». Cf. *saorclannacht*.
- saerfer*, dat. pl. *saeirferuibh*, 14 « homme de condition libre ».
- sar*, 14 « outrage, violation d'un droit », la formule *ni coir sar ar saeirferuibh*, paraît être un axiome juridique; cf. le même emploi de l'allitération mot suivant. et s. v. *inndliged*, *lumb*.
- sarugud*, 12, 106 « violation des droits (d'un individu ou d'une caste) ». Cf. *S. M. Gloss.*, p. 641; § 11 : *ni dhene sealbh sarugad* « une violation de droit ne constitue pas un titre de propriété » est sans doute un axiome de droit; on y retrouve l'emploi de l'allitération déjà signalé, s. v. *inndliged*, *amb*, *sar*.
- scemnta*, 52 ? Peut-être faut-il rapprocher *scenmdha*, *scenbda*, *Ac. na Sen.*, 1989, épithète d'un bouclier, au reste de sens obscur. On pourrait y voir un dérivé *scenmdha* (par métathèse *scemnta*) de *sgeinm* (O' Reilly) « bond, saut ». Ce dérivé serait synonyme de *sgeinmeach* « bondissant, agile, rapide »; pris ici substantivement, on pourrait le traduire par « attaques brusquées »?
- sceallghar na sciath*, 50 « fracas des boucliers ».
- scithlim drailhechta*, 75 « épuisement d'origine magique ». Cf. *Ac na Sen.*, 1374 n. et *Cath Cath.*, p. 544.
- [*sduag-loinn*], dat. *sduag-loinn*, 93 « sabre recourbé, cimeterre ».
- seitir*, 53 « force »; ce mot ne paraît pas attesté par ailleurs, mais on en a l'adjectif dérivé *sétrech* « fort ». Cf. *Ir. Texte*, III, 2, 537-8 et *Ac. na Sen. Gloss.*, p. 425, s. v. *sétrech*.
- senchus*, 2 « tradition juridique, coutumes ».
- siabhairthe*, 24, v. 8 « diabolique ». Cf. *siabhraid*.
- siabhraid*, 79, gén. de *siabrad* « contorsion diabolique » (cf. Wi., p. 772, Wi., *Táin*, p. 1042). Le génitif de l'abstrait remplace ici, apparemment pour les besoins du mètre, l'adjectif *siabhairthe* (q. v.), plus usuel avec *sirrite*.
- sillitín*, 24, v. 8. A rapprocher de *sillim*, infin. *silliuad* « fait de regarder » ? nous aurions ici un pluriel de nom d'action. Mais sans doute ne s'agit-il que d'une corruption de *siritia*, q. v.
- siritiu*, 79, v. 6 « démons, êtres diaboliques », cf. Wi., p. 771 et Wi., *Táin*, p. 1041, s. v. *serrite*. *sillitíu siabhairthe*, 24, v. 8 est sans doute à corriger en *siritíu*, comme le confirme l'épithète *siabhairthe* (cf. Wi., *Táin*, 1915 : *a serriti siabarda*, etc.).
- sirthi*, 52 « ravages, pillages »; cf. O' Reilly, *Suppl. s. v. sírthe*.
- smacht*, 55 « pénalité légale » (cf. *S. M. Gloss.*, p. 665), par opposition aux indemnités exceptionnelles et conditions aggravantes, qui ne constituent pas le principal de la peine.
- sochor*, 76 « contrat valable ». Ailleurs *sochor* paraît signifier « protection (accordée en vertu d'un pacte d'alliance) », § 67, 72. C'est le sens qu'on a dans l'expression *fear sochuir* « protecteur, allié », § 62, 97.

*sochbraide*, 83 « amitié, alliance », dans l'expression *fear sóchair 7 sóchraide* (et non *sochraite*) « protecteur et allié ».

*sochraite*, 21, 63 « suite, troupe, escorte ».

*sreodhfadaigh* (dat.), 52 « ébrouement » ? Cf. *srogb* « éternuement » (O' Reilly) ?

*suainbrecht*, 33 « charme soporifique ». Cf. Wi., p. 794.

*taebh-snas*, 113 « copeau coupé de côté » ; de *taebh* « côté » et *snas* « entaille, coupure ».

*taem-laem*, 89 « crise foudroyante », de *taem* « attaque, crise » (cf. *Ac. na Sen.*, 1932, *táim nél*, O' Reilly, *taom*), et *laem* « éclair » (cf. O' Reilly, *laom* « a blaze of fire »).

*taisigbeacht*, 60 « commandement, direction », *taisigbeacht marc-shuaig*, cf. *S. M. Gloss.*, p. 692, s. v. *taisidecht*.

*tallann*, 98, *talann teined*, 97, 113 « silex, briquet » ; cf. Gwynn, *Metrical Dinns.*, III, p. 124, v. 53, et note p. 502.

*tarbhcbain*, 25, litt. « chiens-taureaux ». Faut-il comprendre au sens propre : « matins, bulldogs » ? sans doute y a-t-il plutôt ici une expression figurée désignant des guerriers (pour d'autres expressions analogues, composées avec le nom du chien, cf. K. Meyer, *Contrib. s. v. cú*).

*tárruig*, 37 « sera payé » (au sens de « sera vengé »). Cf. *S. M. Gloss.*, p. 699 (*tarraid*) et O' Reilly, *Suppl. s. v. tarrus*.

*tech*; 2 *i tigh scrutain ghaeisi*, 6 *na tbech ngaeisi* « dans la maison où l'on scrute les mystères magiques » ; 2 *i tighibb ruin*, « dans les maisons du mystère ». Cette expression est synonyme de la précédente.

*timbugach*, 4 « ornement » ? Cf. *S. M. Gloss.*, p. 719, *timbach* et O' Reilly, *Suppl. tiomthach* et *tiumthach*. Le *timbach* paraît désigner, non le vêtement, mais la parure, et lorsqu'il s'agit d'un animal, le harnachement. Cf. l. c. *bó co na timhuch* « une vache avec son harnachement (?) ». Dans notre texte *timbugach* désigne donc sans doute, non une broderie, mais plutôt une parure (e. g. de bijoux ?).

*tincim* « je répons (à un défi) » : *no tincfeadh*, 43, 46 ; *ro tincset*, 50 ; *tincsin*, 45. Cf. *S. M. Gloss.*, p. 720, s. v. *tincim*.

*tiughbhaidh*, 106 « suprême lutte » ou « suprême affection ». Composé de *tiugh* « fin » (cf. Wi., p. 828, Wi., *Táin*, p. 1058) ; le dernier élément peut-être ou *báid* « amour » ou peut-être *bág* « combat ».

*tortbuilledha* (plur.), 48 « aux coups pesants ». Cf. Wi., *Táin*, 3699, *tortbullech*, *Ac. na Sen. Gloss.*, p. 431, s. v. *tortbullech* et Wi., *Ir. T.* III, 535.

*tortromadh*, 105 « accabler ». Cf. Wi., p. 841, *Pass. and Hom. Gloss.*, p. 931.

*treadh*, 24 « lance, trident » ? Cf. O' Reilly, *tréagh*.

*tuaití*, 72 ? Sans doute faut-il corriger en *tuaití*[í]i, pour *tuaití*li, comp. de *tuaití* « rusé ». Cf. *Ac. na Sen.*, 4458, où on a *tuathuil*, pour *tuaití*li.

*tuaitíbil*, 25 « à rebours » (litt. tourné vers la gauche) *ic athugadh tuaitíbil* « se remerciant à rebours », c.-à-d. « se maltraitant mutuellement, rendant le mal pour le mal ».

*tulpart*, 88, *tulplairt*, 25 « face ». Cf. *cenn-phairt* « début ». Wi., *Táin*, 297, etc.

- tur*, 7, 12 « fait de rechercher, recherche ». Cf. *S. M.*, III, 90, 17.  
*uillida*, 115 « souffrance, angoisse ». Cf. *Ac. na Sen. Gloss.*, s. v. *uillidu*.  
*ulach commaidme*, 90, *uluich comaidme*, 103. Voir plus haut *iluch*.  
*urbhaidh* « malheur » : *cúl urbhaidhi*, 62. Voir *cúl* ; cf. *urbaid*, *Cath Cath.*, 1038 et O' Reilly s. v. *urbhaidhe*.  
*urlambus*, 60 « suzeraineté ». Cf. O' Reilly, *Suppl.* : *urlambas* : « supreme power and authority ».  
*urphort*, 100 « aire, superficie, étendue environnante »? *a n-urphortaibh in atba* « aux environs du gué » ?  
*urramach*, 11, 122, *urramaidhi* (plur.) 8 « vassal ». Cf. O' Reilly, *urramach* « respectful, submissive, obedient, worshipful ». § 8, l'expression *maibhe 7 urramaidhi* paraît opposer les grands féodaux à leurs vassaux.

M.-L. SJOESTEDT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

SOMMAIRE. I. Standish O'GRADY et Robin FLOWER, Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum. — II. W. Douglas SIMPSON, The historical Saint Columba. — III. J. POKORNY, Die Seele Irlands, Die älteste Lyrik der grünen Insel, a historical reader of Old Irish. — IV. MAC KENNA, The Contention of the Bards. — V. W. REES, South Wales and the March. — VI. T. P. ELLIS, Welsh Tribal Law. — VII. TAYLOR, The Life of saint Samson. — VIII. Sir John MORRIS JONES, Cerdd Dafod. — IX. T. GWYNN JONES, Caniadau. — X. Mario BARONE, Studi sul significato fondamentale dell'accusativo.

### I

*Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum.* Vol. I, by Standish Hayes O'GRADY, London, 1926, xj-706 p. 8°. Vol. II, by Robin FLOWER, London, xxxvj-634 p. 8°.

Si l'on voulait rendre un compte exact du contenu de ces deux gros volumes, il y faudrait consacrer plusieurs numéros de la *Revue Celtique*, tellement la matière en est riche et variée. Le premier volume, bien que portant comme le second la date de 1926, est imprimé depuis plus de trente ans ; on pouvait même se le procurer, et un compte rendu en a paru dans la *Revue Celtique* de 1904, t. XV, p. 84. Il est l'œuvre de Standish Hayes O'Grady, ce fin connaisseur de la langue irlandaise, dont il a paru un nécrologe au tome XXXVII de cette Revue, p. 415. O'Grady y avait répandu comme à plaisir les trésors de son érudition et de son goût littéraire. A la description proprement dite de chaque manuscrit il avait joint çà et là, suivant sa fantaisie, des développements, toujours fort instructifs, sur les textes et des traductions, toujours aussi exactes qu'élégantes. Le classement des manuscrits prêtait à

une critique ; il était fait par ordre de matière. L'ouvrage comprenait cinq parties : *histoire, droit, lexicographie, médecine, poésie*. Comme beaucoup de manuscrits irlandais sont des recueils où sont mêlés des textes de diverse nature, le classement adopté devait obliger à découper un même manuscrit pour en répartir la matière dans les diverses rubriques. O'Grady a remédié à cet inconvénient en rangeant les manuscrits suivant la matière qu'ils contiennent le plus largement. Mais en procédant ainsi, il en a entraîné un autre, c'est que l'on trouve des poèmes sous la rubrique médecine, ou de l'histoire sous la rubrique lexicographie ou droit. De toute façon le classement laisse à désirer.

O'Grady n'a jamais achevé le Catalogue qu'il avait si bien commencé. Après sa mort le soin de poursuivre la tâche fut confiée à M. Robin Flower, conservateur au British Museum. Celui-ci n'avait pas le choix du plan ; il a suivi le classement inauguré par son prédécesseur en terminant la rubrique poésie (pp. 1-258) et en y ajoutant trois rubriques nouvelles : 1° *Récits épiques* (pp. 259-427), 2° *Religion* comprenant la théologie (pp. 428-434), les Vies de saints (432-469), les Mélanges théologiques (pp. 470-525), les Traductions d'œuvres théologiques ou romanesques (pp. 526-563), la Littérature d'édification (pp. 562-600) ; 3° *Collections faites par des savants modernes* (pp. 601-621).

Continuer O'Grady était une tâche difficile. M. Robin Flower s'en est acquitté fort bien ; il n'a pas cédé comme son prédécesseur à la tentation de faire des digressions, ni même — ce qui est peut-être moins louable — des traductions ; mais pour l'exactitude des renseignements, la précision des références, l'abondance des rapprochements, ce second volume est digne du premier.

Toutefois, on ne pourra tirer pleinement parti des richesses qu'enferment les deux volumes, que lorsqu'un troisième aura paru, contenant des index alphabétiques. La confection n'en sera certainement ni rapide ni facile. Il faut cependant espérer que M. Robin Flower ne le fera pas trop longtemps attendre aux vœux de ses confrères les celtistes <sup>1</sup>.

J. VENDRYES.

1. Le second volume contient des additions et corrections au premier (p. xxvij-xxxvj) et une liste des abréviations des ouvrages cités. Par un singulier oubli, la *Revue Celtique* n'y figure pas, bien qu'elle se trouve citée, et en abrégé, à mainte reprise dans le cours de ces deux volumes. Il est vrai que le *Manuscrit de Paris*, plusieurs fois cité aussi (p. ex. t. II, pp. 439, 441, 447, etc.) n'a pas été admis non plus à figurer dans la liste des abréviations.



## II

W. Douglas SIMPSON [Librarian in the University of Aberdeen].  
*The Historical Saint Columba*. Aberdeen, Milne and Hutchinson,  
 1927, xiiij-177 p. gr. 8°, 7 s. 6 d.

L'Écosse n'a pas moins de droit que l'Irlande à revendiquer Colum Cille parmi ses gloires nationales. L'œuvre de ce grand saint fait également partie du patrimoine spirituel des deux pays. Il était né le 7 décembre 521 à Gartan, au milieu des montagnes du Donegal ; mais depuis le jour où il débarqua dans l'île d'Iona sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne, le 13 mai 563, son apostolat fut presque uniquement dirigé vers les terres voisines. Il semble n'être revenu que deux fois en Irlande, en 575 où il prit part à la convention de Druim Ceta, et en 585 où il inspecta son monastère de Durrow et visita celui de saint Ciaran à Clonmacnoise. Et ces deux voyages furent entrepris sans doute à contre-cœur, puisqu'il avait juré, dit-on, en quittant l'Irlande, de ne plus jamais revoir un seul habitant de cette île (*R. Celt.*, XX, 38). Il mourut à Iona le 9 juin 597 ; cette terre sanctifiée par lui devint un centre religieux dont le prestige et l'autorité s'étendirent dans les siècles suivants chaque jour davantage. On pourrait être tenté de dire que Colum Cille appartient à l'Écosse plus encore qu'à l'Irlande. Et cela justifie M. Simpson qui dans cette étude historique s'est surtout placé au point de vue écossais.

Colum Cille ne fut pourtant ni le seul ni le premier apôtre de l'Écosse. D'autres y étaient venus avant lui et il eut, en même temps que lui, des collaborateurs, et des concurrents. Les Bretons étaient chrétiens depuis longtemps. En Ystrad Clud, le roi de Dumbarton (gall. *Allt Glud*), Rhydderch Hael, avec lequel Colum Cille noua des relations d'amitié, est appelé dans la tradition galloise un « champion de la foi » (*ruyfadur fit*, B.B.C. 21, 8 Sk. = 52, 11 Ev.) ; et c'est sous son règne, avant 567, que Kentigern fonda un centre monastique à Glasgow. Les Pictes, qui occupaient le Nord de l'Écosse, avaient été évangélisés par saint Ninnian entre 397 et 432 ; et au temps même de Colum Cille, saint Comgall, venu de Dal Araidhe, où il avait fondé en 558 le fameux monastère de Bangor dans une région d'Irlande habitée par des Pictes, entretenait des relations avec le roi Pict Brude Mac Maelchon, qui régnait à Inverness. Quant aux Scots de Dalriada, au milieu

desquels Colum Cille s'installa dans l'île d'Iona, ils avaient reçu antérieurement à sa venue la foi chrétienne. M. Simpson rappelle (p. 18, n. 1) que, vers 545, saint Brendan de Clonfert avait parcouru les îles de Dalriada en y fondant plusieurs églises.

Seul, le quatrième peuple qui habitait alors le Nord de la Grande-Bretagne, celui des Angles, était encore païen. Il ne fut converti que plus tard. Encore ne fut-ce pas d'Iona que lui vinrent les premières lueurs de la foi. M. Simpson insiste avec raison sur le rôle de saint Aidan, appelé en Northumbrie par le roi Oswald en 635, et qui alla fonder dans l'île de Metcaut (ou Metgoit, *R. Celt.*, XVII, 182) le fameux monastère de Lindisfarne. Oswald s'était réfugié à Iona après le meurtre de son père Ethelfrid ; c'est à Iona qu'il prépara son retour dans sa patrie et c'est d'Iona qu'il fit venir saint Aidan. Mais en disant que ce dernier fut pour la Northumbrie ce que saint Augustin avait été pour le Kent, on oublie qu'avant le règne d'Oswald, Edwin, le vainqueur et le meurtrier d'Ethelfrid, s'était converti au christianisme à la prière de sa femme Ethelberge <sup>1</sup>.

Il y avait donc des chrétiens en Northumbrie avant Oswald et saint Aidan, comme il y en avait avant Colum Cille chez les Bretons, chez les Pictes et chez les Scots de Dalriada. Mais il y avait aussi des chrétiens en Irlande avant saint Patrice (cf. Bury, *Life of saint Patrick*, p. 349). Cela ne diminue pas plus l'importance de Patrice que celle de Colum Cille. Ces deux grands hommes méritent par leur caractère la gloire qui s'est attachée à leur nom. Ce furent deux vigoureux conducteurs d'hommes, et leur rôle fut autant politique que religieux.

On se tromperait beaucoup en s'imaginant Colum Cille, sur la foi du nom qu'il portait, comme une pure « colombe » de douceur et de simplicité. Il portait encore un autre nom, qu'il justifia souvent : c'est *Crimthann*, qui signifie « renard ». Dans tout le cours de sa carrière on le voit manifester un génie prodigieux pour l'intrigue et un extraordinaire besoin de domination. C'est pour la violence de son caractère qu'il fut contraint de quitter l'Irlande. Par deux fois, son intervention passionnée engendra une guerre

1. Cette Ethelberge était elle-même fille du roi de Kent Ethelbert (mort en 615), lequel s'était laissé convertir en 597 par saint Augustin à la prière de sa femme Berthe, fille du roi de Paris Caribert. L'apostolat chrétien fut souvent aidé par les femmes : qu'on se rappelle le rôle de Clotilde auprès du roi des Francs Clovis et celui de Théodelinde auprès du roi des Lombards Agilulphe.

civile ; d'abord en 563 lorsqu'il souleva le clan Niall contre le roi Diarmait mac Cerbaill, ce qui provoqua la bataille de Cooldrevny. Et ensuite en 574, lorsqu'il fit donner la couronne de Dalriada à son protégé Aidan mac Gabrain au mépris des droits du Clan Comgall, ce qui provoqua la bataille de Delgu (*R. Celt.*, XVII, 151). Ses relations avec les moines et les évêques, ses confrères et compatriotes, ne furent pas toujours empreintes de cordialité ni de bienveillance. Il se montra souvent à leur égard injuste et jaloux. Sa dispute avec Moluag, le futur évêque de Lismore, à qui arriverait le plus vite sur le rivage de cette île et en prendrait possession le premier, est une scène tragi-comique, telle que la rapporte M. Simpson (p. 41). Avec Comgall, la rivalité fut plus âpre encore ; elle aboutit à une véritable bataille que l'auteur de l'*Amra* ne craint pas de rappeler (cf. *R. Celt.*, XX, 254 et 434). Il n'était pas bon d'entrer en concurrence avec Colum Cille, même pour le bien de l'Église, et de marcher sur ses brisées.

Si l'on en croit la tradition, cet homme vindicatif et passionné était cependant capable de sensibilité et de tendresse. Un grand nombre de poèmes lui sont attribués, dont la plupart ne sauraient être de lui, mais dont quelques-uns ont un accent où l'on peut retrouver l'écho de sa personnalité. Ses regrets, au moment de quitter l'Irlande, sont d'une sincérité touchante ; et il y a une grâce charmante dans maint épisode que l'on rapporte de lui. Il semble qu'à certains moments sa violence se soit apaisée et fondue en bonté. M. Simpson fait bien ressortir les divers aspects de cette âme complexe et il trace de son héros un portrait qui est attachant, parce qu'il est humainement vrai. Le rôle politique et religieux de Colum Cille est surtout bien mis en lumière. Les détails plus ou moins merveilleux, les actes de thaumaturgie, dont la tradition a chargé la biographie de Colum Cille, sont naturellement laissés de côté.

C'est toutefois par le côté archéologique que l'ouvrage se recommande surtout ; les 70 dernières pages sont remplies de figures relatives aux monuments religieux qui illustrent l'activité de Colum Cille et du monastère d'Iona. Un abondant commentaire explique les illustrations. On y voit la différence qui sépare l'Église des Scots de Dalriada de celle des Pictes au point de vue archéologique. Et la conclusion s'impose qu'il est faux de considérer Colum Cille comme un apôtre des Pictes ; il resta toute sa vie leur ennemi, et l'école d'Iona n'eut pas d'influence en pays picté.

Le côté philologique est plus faible et laisse voir certaines insuffisances de documentation. Le titre même de l'ouvrage ferait attendre

un exposé des sources de la vie de Colum Cille, avec des indications sur la date et la valeur de ces sources. Or le travail n'est qu'amorcé et d'une façon très superficielle. Certains détails prouvent que l'auteur n'est pas très au courant des travaux philologiques. Dès la page 2 déjà, à propos de la connaissance du grec en Irlande, il ne trouve à citer qu'un article du Rev. George T. Stokes dans les *Proceedings of the R. Irish Academy* (Third series, vol. II, 1891-1893, p. 187-202). Il y a eu depuis bien d'autres travaux, notamment de Kuno Meyer et de M. Esposito (cf. *R. Celt.*, XXXIV, 220 et 222), sans parler des *Phases of Irish History* de M. Eoin Mac Neill, p. 243, où l'opinion la plus sage sur la question se trouve exprimée. Les Annales de Tigernach sont avec raison souvent citées : pourquoi le nom du compilateur est-il toujours écrit Tighernac (pp. 21, 23, 28, 30, etc.) ?

J. VENDRYES.

### III

J. POKORNY. *Die Seele Irlands*. Halle, Max Niemeyer, 1922. 197 p. 8°. 6 M.

Le même. *Die älteste Lyrik der grünen Insel*. Halle, Max Niemeyer, 1923. vi-129 p. 8° broché 3 M., cartonné 4 M.

Le même. *A Historical Reader of Old Irish*. Halle, Max Niemeyer, 1923. 97 p. 8° 3 M.

De ces trois ouvrages, parvenus à la rédaction de la *Revue Celtique* avec un fort retard, les deux premiers n'appellent qu'un bref compte rendu. Ce ne sont que des traductions destinées à faire connaître au public allemand les principaux traits de la littérature irlandaise. Chacun d'eux est précédé d'une introduction, où l'on pourrait trouver à chicaner l'auteur sur certaines affirmations téméraires ou tendancieuses. Mais c'est le fond qui seul importe ici.

Dans le premier volume, *die Seele Irlands*, il n'y a que des morceaux en prose et empruntés à trois contemporains, Padraic Mac Piarais, Padraic O'Conaire et Padraic O'Siochfhradha (surnommé an Seabhac « le Faucon »). Padraic Mac Piarais était déjà bien connu comme poète et comme romancier avant de prendre part à la Rébellion de Pâques 1916, où il immortalisa son nom par sa mort héroïque. Padraic O'Conaire et Padraic O'Siochfhradha sont encore vivants et en pleine maturité : l'un est un romancier réaliste, qui a pour principal mérite un don d'observation pénétrante et de

description exacte ; l'autre se fait apprécier par sa fantaisie, son imagination pleine d'humour. Ces trois écrivains ont des tempéraments nettement tranchés. Le choix des morceaux tirés de chacun d'eux paraît des meilleurs.

Le second volume ne contient que des morceaux en vers, et pour la plupart de la plus ancienne période de la littérature. Un bon nombre avaient déjà été donnés en traduction anglaise par K. Meyer, notamment dans son *Ancient Irish Poetry* (cf. *R. Cell.*, XXXII, 109). Comme dans ce dernier ouvrage, ils sont ici rangés par matière, suivant qu'ils se rapportent à la légende, à la nature, à l'amour, à la religion, etc. Quelques morceaux de poésie contemporaine terminent le volume, dont la publication a été aidée par une subvention du gouvernement irlandais.

Le troisième volume de M. Pokorny est un livre d'étude, qui s'adresse aux apprentis celtistes désireux de s'initier au vieil irlandais. L'auteur s'est arrangé pour y réunir tous les éléments indispensables à un novice ; c'est-à-dire que l'ouvrage comprend, outre un choix de textes (l'un des textes accompagné d'une transcription phonétique), des notes abondantes aidant à l'interprétation, des éléments de morphologie (paradigmes des noms et des verbes) et un lexique de tous les mots. Dans quelle mesure, même ainsi équipé, un novice peut-il se tirer d'affaire tout seul, c'est ce que l'expérience seule apprendra. L'entreprise est en tout cas louable et mérite toute approbation. Dans le détail, il y aurait sans doute des critiques à faire. L'auteur affirme trop ou trop vite ; bien des doctrines qu'il présente sont contestables ou attendent une confirmation. Souvent aussi, il formule des règles qui comporteraient des réserves ou des restrictions <sup>1</sup>. On a déjà critiqué l'usage excessif qu'il fait des formes reconstituées ; il s'en trouve dans ce livre en moins grand nombre. C'est un progrès. En revanche, que de précisions dangereuses ou inutiles ! L'auteur a réponse à tout, explique tout, sait tout : il connaît la date exacte, à quelques années près, des changements phonétiques les plus menus, des actions analogiques les plus subtiles. Donner l'impression d'une science exacte dans une matière aussi fuyante que le langage

1. Par exemple, on lit p. 52, l. 6, que dans les verbes composés avec *for-*, lorsqu'il y a un pronom infixé, le préverbe est traité comme s'il était *fo+r*, et on introduit entre *fo* et *r* le pronom infixé aussi bien que le préverbe *ro* accentué. Cela pour expliquer *folrorgell*, du verbe *forzellaim*. Mais que faut-il alors penser de *fordubcechna* (Wb. 9 a 16), *fortanroichan* (Ml. 22 c 3), *fordonte* (Thes. II, 299, 29), *forndechud* (Ml. 78 c 9), etc. ?

*Revue Celtique*, XLIV.

est d'une pédagogie bien contestable. Il fait subir aux textes qu'il publie mainte correction pour les ramener à l'état de langue qui correspond à leur date. C'est un procédé bien dangereux, en ce qu'il oblige à trancher souvent des questions insolubles <sup>1</sup> et à rétablir les mots sous une forme dont ils n'ont peut être jamais été revêtus. Le plus sage en pareille matière paraît être de respecter le texte des manuscrits, quitte à corriger les fautes de copie qui sont évidentes et à expliquer en note les bizarreries de la langue. Mais c'est là une question de méthode, sur laquelle après tout les avis peuvent différer. Quand il s'agit d'un livre d'étude, il appartient à ceux qui étudient de décider entre les deux méthodes laquelle est la plus propre à faciliter l'apprentissage de la langue et la solution des difficultés <sup>2</sup>.

J. VENDRYES.

#### IV

REV. L. MC KENNA, S. J. *Iomarbhágh na bhfileadh* (The Contention of the bards). 2 vol., xxx-177 et 178-283 p. 8° (Collection de l'*Irish Texts Society*, volumes XX et XXI). London, 7 Brunswick Square, W. C. 1.

Cette édition, qui était annoncée pour constituer la publication de l'*Irish Texts Society* en 1918, n'a paru que sensiblement plus tard et n'est parvenue que tout dernièrement à la rédaction de la *Revue Celtique*. Elle ne saurait être passée sous silence, tant pour ses mérites propres que pour l'intérêt du texte qui en fait l'objet.

Ce qu'on appelle « la querelle des poètes » (*iomarbhágh na bhfileadh*) nous reporte au début du xvii<sup>e</sup> siècle. En l'année 1616, :

1. P. 12, § 3, l. 11, la leçon des manuscrits *ciataam* est corrigée en *ceunofil*. Il est vrai qu'on lit dans la langue des gloses *cininfil* (Wb. 16 b 9), *condumfil* (Wb. 3 c 38) ou *manudubfeil* (Wb. 19 c 20), et que cet emploi de *fil* est ancien. Mais qu'est-ce qui prouve que le verbe *atán* ne pouvait pas s'employer après *cia* à l'époque ancienne ? A propos du même passage, on lit p. 47 que *nimthá* signifie « je n'ai pas » ; or, il ne manque pas d'exemples où *nimthá* signifie « je ne suis pas » (ainsi, Wb. 12 a 21 ; cf. Loth, *R. Celt.*, XVIII, 60).

2. P. 16, VI a 3 lire *ro-chelt*, d'après p. 49. — Manquent au glossaire quelques mots, par exemple *clóen* (p. 4, 9), *moing* (p. 5, 1), etc. — P. 29, la note sur *churchan* (II c 3) et *churach* (*ibid.*) est mal formulée ; ces deux accusatifs, avant de dépendre des verbes *concoirsotar* ou *rulá*, dépendent évidemment de la préposition *i n-*.

ce qu'il semble, Tadhg mac Bruaideadha, plus connu sous le nom de Tadhg Mac Daire, poète en chef des O'Brien de Thomond, composa un poème où il prenait à parti l'antique poète Torna Éices pour deux poèmes que la tradition lui attribue. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Torna Éices florissait au <sup>iv</sup>e siècle de notre ère. Des deux poèmes incriminés, l'un était consacré à regretter la mort des deux nourrissons et disciples du poète, le roi de Tara Niall aux neuf otages et le roi de Cashel Corc mac Lughaid ; dans l'autre Torna Éices déplorait que ces deux princes en fussent venus aux mains et que leur funeste querelle eût causé tant de morts et de ruines. Tadhg mac Daire prenait parti pour Corc, c'est-à-dire pour le Sud, contre le Nord, que représentait Niall. Un poète du Nord, Lughaid O'Cléirigh, dont la *Revue Celtique* a parlé jadis (t. IV, p. 352-353), répondit à Tadhg Mac Daire. Et cela provoqua une sorte de tournoi poétique, dans lequel entrèrent successivement, du côté de Tadhg Mac Daire, Toirdhealbhach O'Briain, Fearfasa O'an Cainte, Art Óg O'Caoimh ; et du côté de Lughaidh O'Cléirigh, Robert mac Artúir, Aodh O'Domhnaill, Buathghalach Ruadh mac Aodhaghain, Mathghamhain O'hlfearnáin, Anluan mac Aodhaghoin. Ce sont pour la plupart des poètes bien connus par ailleurs.

La querelle était terminée en 1624. Elle avait soulevé en Irlande un intérêt passionné, dont témoigne le nombre des copies que nous avons conservées des poèmes qu'elle inspira. Ces poèmes sont au nombre de trente, en y comprenant les deux poèmes de Torna Éices, qui ont provoqué la dispute. La longueur en est fort inégale. Quant au mètre, ils sont tous en vers de sept syllabes groupés par quatre en strophes ; mais, suivant les poèmes, les strophes sont tantôt de *debbidhe* stricte, tantôt de *debbidhe* lâche (*scáoilte*), tantôt même (dans deux poèmes) de *rannaigheacht mhór*. On trouve dans les divers manuscrits des variantes assez nombreuses, surtout pour certains poèmes. Le fait s'explique par la célébrité dont jouirent ces poèmes, qui passèrent de bouche en bouche et de main en main. La grande majorité des manuscrits est bien postérieure à l'époque de la querelle. Le Père Mac Kenna en mentionne quarante-neuf ; trois seulement sont sûrement du <sup>xvii</sup>e s. ; beaucoup datent du <sup>xviii</sup>e, la plupart ne remontent pas plus haut que le <sup>xix</sup>e. Et dans le nombre il y en a d'incomplets. Il n'a jamais été constitué un canon de la « Contention ». Les scribes choisissaient pour les conserver les poèmes qui avaient à leurs yeux un intérêt ou un mérite particuliers ; ils faisaient même des extraits de poèmes isolés, supprimant ou déplaçant les strophes

suivant leur fantaisie. Le manuscrit dont la *Revue Celtique* a eu l'occasion de signaler l'existence (t. XLII, p. 172) contient plusieurs poèmes empruntés à la querelle. Ce sont des morceaux qui étaient classiques dans l'Irlande des deux derniers siècles.

Les défis poétiques, les disputes entre bardes sont des épisodes fréquents de la vie littéraire en Irlande. Dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> s., il y eut en Ulster une autre querelle à laquelle même prirent part des bardes d'Écosse. L'objet en litige était l'insigne de la Main rouge, que certains bardes réclamaient pour eux et refusaient aux autres (cf. O'Curry, *Manners and Customs*, III, 264 ; Alex. Cameron, *Reliquiae Celticae*, II, p. 191 ; et Robin Flower, *Catal. of Mss. in British Museum*, II, 15). La querelle engagée par Tadhg Mac Daire avait un objet plus général et un caractère traditionnel. De tout temps en Irlande le Sud et le Nord se disputèrent, faisant valoir chacun leurs qualités propres, leurs mérites respectifs et leur droits. L'antagonisme remontait bien plus haut que la division de l'île en Leth Cuin et Leth Mogha ; on la faisait partir de l'arrivée en Irlande de Milé, ce fameux conquérant, dont les deux fils, Eibher Fionn et Eiremhón, divisèrent entre eux l'Irlande après sa mort, l'aîné prenant le Sud et le plus jeune le Nord. Il est piquant de voir en plein xvii<sup>e</sup> siècle Tadhg Mac Daire et Lughaidh O'Cléirigh se jeter à la face ces noms légendaires et faire assaut d'érudition pour appuyer leurs prétentions sur des événements vieux de dix à quinze siècles, ou même plus anciens encore. Tadhg Mac Daire n'invoque-t-il pas le roi Cormac mac Airt et le siège de Druim Damhghaire (éd. Mac Kenna, t. I, p. 17) ? On a prétendu parfois reconnaître dans la « Contention » des Bardes une intention politique. C'est une illusion. Il ne s'agit malheureusement que d'une querelle académique. On préférerait que ces poètes eussent employé à une cause plus actuelle et à des intérêts plus immédiats la souplesse, l'ingéniosité, la subtilité de leur talent. Un des disputants, le poète Mahon O'Heffernan, connu ailleurs par des vers sarcastiques et désabusés (*Cat. of Mss. in Brit. Mus.*, I, 392), a tiré la morale de cette querelle en disant (éd. Mac Kenna, I, p. 114) :

*Eibhear más é ba shine  
nó Éireambón orraidhe,  
sgéal nach móide mo mheadhair :  
tréan óige 'na na n-oghreadhaibh.*

« Que parmi eux ce soit Ebher ou Eremhon le plus âgé, je n'en ai pas plus à me réjouir : leurs descendants sont de grands fous. »

J. VENDRYES.



## V

William KEES [Lecturer in History, University College of South Wales, Cardiff]. *South Wales and the March, 1284-1415, a social and agrarian Study*. Oxford University Press, 1924. xvj-303 p. 8°. 15 sh.

Le titre de cet ouvrage n'en dit pas toute l'ampleur et tout l'intérêt. Bien qu'il repose essentiellement sur une étude de la Galles du Sud et des confins voisins, il soulève mainte question qui touche au reste du pays, et certaines des conclusions qu'il présente peuvent être appliquées à la Galles entière ; d'ailleurs, des faits se rapportant la Galles du Nord y entrent souvent en discussion. D'autre part, il dépasse les limites de temps entre lesquelles il paraît être enfermé. La période de 1284 à 1415 est en Galles ce qu'on peut appeler une période de transition entre le moyen âge et les temps modernes. La société galloise y subit une transformation complète ; l'ancien type social s'y effrite et s'y disloque au profit d'un type nouveau sur lequel la société moderne devait s'établir. L'auteur a donc été amené à remonter dans le passé plus haut que la date de 1282, qui est celle de la mort de Llewelyn et marque la fin de l'indépendance galloise. Il est parti de l'état social que représentent les Lois, dont il donne un bon résumé, en grande partie d'après le *Welsh Mediaeval Law* de M. Wade Evans. On enseigne souvent que cet état social avait pour base le système du clan, le « tribal system » ; en réalité, on y reconnaît en maint détail l'annonce d'un système nouveau, le système féodal. A côté des liens que le tribal system établissait entre des hommes de même tribu, on voit apparaître une sorte de patronat librement consenti entre des personnes de tribus différentes ; et cela aboutit à la création de l'*arglwyddiaeth* (lordship). L'*arglwydd* était désigné par le roi pour gouverner un district, une portion de territoire ; moyennant certaines obligations, financières et militaires, envers le roi, il jouissait sur son district de presque tous les droits et prérogatives du roi. En même temps que l'*arglwyddiaeth* créait une organisation nouvelle extérieure au clan, il se développait à l'intérieur du clan une tendance à l'individualisme qui assouplissait et souvent même brisait les vieux cadres rigides du tribal system. Ainsi des forces externes et internes travaillaient à ruiner celui-ci. antérieurement même à l'invasion et à la conquête anglo-normande

Cela n'empêche pas qu'on ne puisse découvrir dans les habitudes et dans l'organisation sociale des siècles suivants des restes vivaces du tribal system, longtemps après que ce système eût perdu toute existence politique. Les institutions sont lentes à s'établir et ne disparaissent jamais d'un seul coup. Le peuple qui s'en sert les prépare par de longs tâtonnements, et avant de les rejeter complètement, il en conserve longtemps aussi la trace. La forme des institutions humaines exige du temps pour se créer; mais elle survit souvent à l'esprit qui l'inspira.

La dissolution d'un organisme social peut résulter de l'évolution interne des éléments qui le constituent. Mais des causes extérieures agissent souvent pour précipiter l'évolution et en déterminer la marche. La conquête anglaise a été décisive pour ruiner le tribal system. La partie principale du livre de M. Rees (pp. 42-240) est consacrée à exposer l'organisation économique des « seigneuries » du Pays de Galles aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. L'influence anglo-normande s'est exercée suivant des voies très variées. Les marches ou confins en ont naturellement subi les premières atteintes. A l'intérieur du pays il faut tenir compte de conditions nombreuses, qui donnent suivant les lieux une grande variété à l'histoire de cette transformation sociale. Il y a d'abord des conditions géographiques. La montagne n'a pas été atteinte aussi aisément que la plaine. Les régions boisées offraient d'autres possibilités que les terres de culture, et les côtes que l'intérieur. Il y a aussi des conditions politiques fort importantes. On doit distinguer les terres seigneuriales des propriétés royales et des biens ecclésiastiques; l'enchevêtrement des uns et des autres créa dans le développement économique des différences sensibles. Il faut enfin tenir compte de la nationalité: la Welshry resta prospère et l'habile politique anglaise lui maintint tous les droits qui ne nuisaient pas à l'autorité du vainqueur. Mais il s'établit aussi en Galles une Englishry qui vécut côte à côte avec la Welshry, sans toutefois s'y mêler. Une carte, p. 28, montre quelles étaient au XIV<sup>e</sup> s. les limites respectives de l'Englishry et de la Welshry dans le comté de Radnor. Cette carte est des plus instructives.

La puissance de l'Englishry réside dans le « Château » (castle), où est centralisée l'administration de la seigneurie, et dans le « manoir » (manor) qui est le centre de l'exploitation rurale. Le château et le manoir se complètent et se soutiennent: à la fois instruments de domination politique et de développement économique, ils représentent deux institutions nouvelles introduites par l'Englishry dans la vie galloise. La Welshry conservait au contraire

l'ancienne organisation sociale du pays. Dans l'Englishry, le principe fondamental de la société était la propriété individuelle. Dans la Welshry subsistait le principe des droits collectifs ; on y maintenait les vieilles divisions de la terre en « commotes » (*cymydau*, plur. de *cwmwd*), subdivisés eux-mêmes en *gwestfâu* et en *rhandir-odd* ; on se servait aussi d'une division nommée *maenor* (laquelle équivalait à deux *gwestfa*). Dans les *cymydau* du sud de Galles, la propriété foncière resta longtemps collective ; elle appartenait au clan ou à plusieurs clans réunis sur une même *gwestfa*. M. Rees étudie successivement et dans le plus grand détail l'organisation du château, puis celle du manoir ; et il consacre un dernier chapitre aux terres galloises où la Welshry dominait. Grâce à des enquêtes minutieuses dans les Archives du pays, il appuie son exposé d'une documentation des plus riches, toute de première main. C'est dire combien de nouveautés cette partie de l'ouvrage apporte à notre connaissance de l'histoire galloise.

L'organisation économique de la seigneurie, telle que le manoir la résumait, ne se maintint pas sans changement. Dès la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, elle subit à son tour des atteintes qui en préparèrent la transformation. Une des plus fortes vint de la peste noire qui ravagea le Sud-Est, puis l'Ouest de Galles à partir de 1348 et à dix reprises jusqu'en 1413. Les conséquences en furent effrayantes pour l'économie du pays : les campagnes étaient dépeuplées, les terres ne purent être cultivées, les revenus baissèrent considérablement. Les propriétaires essayèrent de stabiliser leurs revenus par l'emploi du fermage ; d'autres substituèrent l'élevage à l'agriculture ou louèrent tout simplement leurs terres à des étrangers. Dans des proportions considérables, la propriété changea de mains et se morcela ou se groupa différemment. En un mot, le type de culture « manoriale » fut abandonné ; une nouvelle classe paysanne se créa sur les ruines de l'ancienne, en cherchant à s'assurer une plus grande liberté économique. Dans les régions restées fidèles aux antiques usages de la Welshry, les effets de la peste, pour être moins sensibles au premier abord, ne furent ni moins réels, ni moins profonds. Le tribal system fut fortement atteint par les ravages de la mortalité. L'intérêt personnel décida en mainte circonstance et prévalut sur l'intérêt du clan, quand il fut nécessaire de procéder à des acquisitions nouvelles ou d'aliéner des portions de propriétés. Des contrats individuels se substituèrent aux accords fondés sur le tribal system. C'est un nouvel ordre social qui se créa dans la Welshry comme dans l'Englishry, englobant à la fois l'une et l'autre. Beaucoup des paysans gal-

lois, incapables de continuer à vivre sur leurs terres, allèrent chercher du travail dans les manoirs comme ouvriers agricoles, ou même s'expatrièrent pour se louer en Angleterre durant le temps de la moisson.

Avant même que les effets de la grande Peste Noire eussent atteint leur point culminant, l'économie nationale avait reçu en Galles un coup non moins grave par la révolte d'Owain Glyndwr. Ce réveil du sentiment patriotique, provoqué par des causes diverses, en partie d'ailleurs économiques, fut désastreux pour le Pays. Il consumma la ruine de l'état social que les siècles précédents avaient créé ; il prépara la venue d'un ordre nouveau.

On appréciera surtout dans le livre de M. Rees le soin qu'il a pris d'étayer chacune de ses affirmations sur un texte : mais cette satisfaction sera mêlée d'un regret, c'est que les références ne soient pas plus complètes et plus claires. La bibliographie des pages xj et suiv. donne sur les ouvrages utilisés des indications tout à fait insuffisantes ; les notes au bas des pages dans tout le cours de l'ouvrage sont bourrées de renvois à des sources que le lecteur est fort en peine d'identifier. C'est un défaut qu'il sera facile à l'auteur de corriger lors d'une seconde édition. Tel qu'il est, ce livre est excellent et on doit en recommander la lecture aux historiens et aux économistes.

J. VENDRYES.

## VI

T. P. ELLIS. *Welsh Tribal Law and Custom in the middle ages*, 2 vol. xiv-450 et vj-460 p. Oxford, Clarendon Press, 1926, 80 sh.

Il n'est pas besoin d'être un juriste bien consommé pour constater que cet ouvrage ne répond pas aux exigences de la science moderne. Dès la page viij, le lecteur est saisi de fâcheux pressentiments. L'auteur y donne en guise de bibliographie une liste d'ouvrages, d'ailleurs beaucoup trop courte et qui contient seulement des noms d'auteurs et des titres, ce qui, dans un travail scientifique, est vraiment insuffisant. De plus, et qui pis est, cette liste appelle mainte correction. Le *Glossary of Welsh Mediaeval Law* que l'on doit à M. Timothy Lewis y est attribué à T. Evans (?). Les noms de d'Arbois de Jubainville et de M. J. Loth y sont estropiés en *Artois de Jubainville* et *J. Lohr*, de même que p. vj M. Pol Diverrès se voit transformé en *de Verrès*. On a bien vite l'impression que

cette bibliographie, placée en tête de l'ouvrage, est une simple concession aux usages reçus. Car il n'est plus fait allusion dans la suite — sauf de très rares exceptions — aux ouvrages qu'elle renferme. Il y a bien çà et là des renvois au bas des pages ; ce sont des renvois aux textes originaux, présentés en abrégé, par exemple V. C., D. C., G. C., sans qu'il soit dit nulle part que ces majuscules désignent le Venedotian, le Dimetian ou le Gwentian Code, et sans que l'édition à laquelle se rapportent les références soit indiquée. Ce sont là des symptômes bien inquiétants.

Le lecteur qui saura résister à l'effet de cette impression première pourra cependant tirer un certain profit de l'ouvrage. L'auteur s'est proposé de donner un exposé d'ensemble de l'ancienne législation galloise telle qu'elle est consignée dans les Codes attribués à Howel le Bon ; c'est-à-dire qu'il fait un tableau des institutions publiques et privées du Pays de Galles du début du moyen âge. L'ouvrage contient une grande masse de faits. La présentation en est commode et claire ; il se laisse lire avec intérêt, et même avec agrément. On y trouve les définitions des termes techniques de la langue du droit, avec des exemples à l'appui. Les textes littéraires y ont été utilisés ; maint épisode des Mabinogion y est interprété à la lumière des textes juridiques et comme offrant un tableau fidèle des mœurs. Les archives, avec les chartes et les diplômes, ont fourni à l'auteur une abondante documentation, qui illustre la pratique des lois et la procédure. Il y a de plus des comparaisons fréquentes avec le droit irlandais et avec les divers droits germaniques. Enfin l'ouvrage se termine par deux index, d'ailleurs l'un et l'autre trop courts et trop succincts, l'un des mots gallois se rapportant au droit, l'autre des matières traitées. Tout cela fait un ensemble dont l'utilité n'est pas négligeable.

Mais on peut adresser à l'auteur deux graves reproches. Il manque d'abord de sens historique. Dans quelques pages d'introduction, il a sans doute esquissé brièvement l'histoire des lois galloises ; mais dans tout le cours de son livre il procède trop comme si les lois de Howel le Bon représentaient un tout homogène et de même date. L'essentiel était de démêler dans cette rédaction, que la tradition rapporte au *x<sup>e</sup>* siècle, mais dont les manuscrits les plus anciens ne sont pas antérieurs au *xiii<sup>e</sup>*, les diverses influences qui l'ont préparée, les divers courants qui s'y sont mêlés. Il fallait définir la part des éléments vraiment gallois, c'est-à-dire celtiques, et celle des emprunts extérieurs, romains, chrétiens, peut-être germaniques. Il fallait enfin marquer pourquoi et comment la législation a évolué. A la page 397 du tome I<sup>er</sup>, il est question de

l'*amobyr*, ce droit qui était payé par l'époux au moment du mariage. Certains textes stipulent que ce droit était payé au seigneur (ou au roi), d'autres qu'il l'était au père de la femme. M. T. P. Ellis se borne à taxer ces derniers d'erreur. Mais cela ne résout pas la contradiction. Or, d'Arbois de Jubainville a toujours enseigné que l'*amobyr* payé au père de la femme était ensuite remis par lui au seigneur (ou au roi) en rachat du *ius primae noctis* (v. *La famille celtique*, p. 131 et 133). Cette hypothèse replace les faits dans la perspective historique. Elle ne devait pas être négligée. Ce n'est là qu'un exemple entre beaucoup d'autres. Le seul exposé des faits éveille dans l'esprit du lecteur une foule de questions de ce genre, auxquelles il regrette de ne pas trouver de réponse. Sans doute en bien des cas la réponse est délicate, peut-être impossible. Mais l'auteur se devait au moins de présenter les problèmes comme le sujet l'exigeait, en historien.

Le critique chez lui laisse également à désirer. Les lois que la tradition rapporte à Howel le Bon nous ont été conservées sous des formes particulières dans les Codes des différentes parties du Pays. Chacun d'eux soulève des problèmes philologiques particuliers, dont on trouvera un modèle de discussion dans l'ouvrage de M. Wade Evans souvent cité dans cette *Revue* (cf. notamment t. XXXIV, 331). La tâche des juristes gallois doit être de poursuivre le travail qu'a si bien inauguré M. Wade Evans et de l'étendre à tout l'ensemble de la législation. Un exposé général, comme celui qui est tenté ici, suppose une étude préalable des sources, effectuée avec toute la rigueur de la méthode philologique. Mais cette étude n'est pas faite. M. T. P. Ellis se défend dans sa préface d'être un théoricien, de vouloir ramener les faits à une doctrine. C'était pourtant le seul moyen de réaliser un progrès sur ses devanciers. Le jour où une édition critique des Lois galloises aura paru, il devra refaire son livre d'un bout à l'autre.

J. VENDRYES.

## VII

Thomas TAYLOR. *The Life of Saint Samson of Dol*. Society for promoting Christian Knowledge. London and New York, The Macmillan Company, 1925, xlij-82 p. in-16. 5 sh.

Nos lecteurs connaissent la collection des Vies de saints celtiques, entreprise par la Society for promoting Christian Know-

ledge, et où figurent déjà saint Malachie, saint Patrice, saint Ciaran et saint David (v. *R. Celt.*, t. XXXVIII, 338 et 344 ; t. XXXIX, 370 et t. XL, 188). Cette collection ne pouvait manquer d'accueillir un saint de l'Armorique ; et dans l'hagiographie armoricaine il n'y a guère de personnage d'une antiquité plus vénérable et plus authentique que le fondateur de l'évêché de Dol, saint Samson. On s'accorde à placer sa naissance vers 486 et sa mort entre 560 et 570. Sa vie est retracée dans un récit historique composé environ 75 ans après sa mort, c'est-à-dire dans la première moitié du VII<sup>e</sup> s., par un auteur anonyme qui a utilisé des documents écrits contemporains du saint et des renseignements oraux recueillis de personnes ayant vécu dans son entourage. Sur les débuts du christianisme breton et sur les rapports entre l'Armorique et la Grande Bretagne au VI<sup>e</sup> siècle, cette *Vita Samsonis* fournit donc des témoignages d'une importance exceptionnelle. C'est avec l'ouvrage de Gildas, *de Excidio et Conquestu Britanniae*, composé vers 540, le principal texte dont disposent les historiens de cette période.

La tâche de traduire la vie de saint Samson dans la collection des « Lives of the Celtic saints » a été confiée au Rev. Thomas Taylor, dont on connaît de bons articles sur l'histoire du Cornwall au moyen âge (v. notamment *R. Celt.*, XXXV, 193 et 301). Pour mener sa tâche à bonne fin, le Rev. Taylor n'avait cette fois qu'à s'inspirer des nombreux travaux dont la Vie de saint Samson a fait l'objet. Éditée jadis par les Bollandistes, puis, dans une recension un peu plus tardive, par Dom Plaine, utilisée par A. de la Borderie, la *Vita Samsonis* a été discutée en ces dernières années par les érudits les plus compétents. M. Fawtier en a donné une édition nouvelle conforme aux exigences de la saine méthode philologique ; en outre, il a soumis son texte à la critique la plus profonde, la plus pénétrante, la plus sévère. Cette critique a trouvé des contradicteurs, qui lui ont opposé une argumentation des plus serrées. Et ces contradicteurs étaient les maîtres de l'histoire et de la linguistique bretonnes, l'abbé Duine et M. J. Loth. M. Fawtier leur a répliqué. Sa réplique a provoqué un nouveau débat sur les points en litige. On peut vraiment dire que peu de textes ont été, comme celui-là, tournés et retournés en tout sens, et examinés à la loupe, après avoir été passés au crible le plus fin. Il suffit de renvoyer nos lecteurs aux articles que M. J. Loth a publiés ici-même (t. XXXV, p. 269 ; t. XXXIX, p. 301 et t. XL, p. 1). Ces articles nous dispensent d'entrer à nouveau dans le détail de la controverse et de reprendre une discussion, qu'on peut considérer — pour le moment du moins — comme épuisée.

Le Rev. Taylor a fait précéder sa traduction d'une introduction assez détaillée, où, sans entrer dans le vif des questions si complexes que soulève le texte, il en donne une idée d'ensemble suffisamment exacte. Il ne paraît malheureusement pas avoir connu les derniers articles de M. J. Loth (publiés dans la *Revue Celtique* en 1922 et 1923), et sa traduction laisse en suspens certaines questions qui peuvent aujourd'hui passer pour résolues. — Au chapitre 3 du Prologue (p. 5), il n'a pas tenu compte de l'ingénieuse interprétation qu'a donnée M. Loth des mots *legere faciebat* (v. *R. Celt.*, XXXIX, 305 ; emploi du verbe *facere* comme auxiliaire suivant un idiomatisme bretonique). — Au chapitre 3 de la première partie (p. 10), il est question de baguettes d'argent offertes par le père de saint Samson en vue d'obtenir une postérité ; p. xxxvij de l'introduction, l'auteur laisse aux folk-loristes le soin d'expliquer ce détail. L'explication a été donnée par M. Gaidoz dans un article du *Cymmrodor*, t. X (1889), p. 1 et ss. ; cf. *R. Celt.*, XI, 377. — Au chapitre 52 de la première partie (p. 52), le latin *priuatus* est traduit comme un nom commun ; M. Loth n'hésite pas à y reconnaître un nom propre (v. *R. Celt.*, XL, p. 41 c. n.). — Sur le nom ancien de Guernesey (p. 75), voir aussi J. Loth, *R. Celt.*, XL, p. 4 c. n. ; il est bon de noter que le *Sprachschatz* de Holder enregistre ce nom sous une forme fautive, *Legia*, au lieu de *Lesia*.

L'introduction contient une affirmation inexacte. Parlant de la cathédrale de Dol (p. xxxv), l'auteur mentionne que le côté Nord en est crénelé, « a feature, ajoute-t-il, not to be found elsewhere in the churches of France ». C'est une erreur. Il ne manque pas en France d'églises fortifiées et munies de créneaux (v. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 550 et suiv.). On y rencontre notamment en maint endroit des églises contiguës à d'anciens remparts et dont un côté a été disposé pour servir à la défense. C'est le cas pour nombre d'édifices religieux du Midi, comme Saint-Nazaire de Béziers, Saint-Fulcrand de Lodève, Saint-Just de Narbonne. On en peut citer aussi dans le Nord. En Bretagne même, l'église Notre-Dame de Lamballe en est, avec Saint-Samson de Dol, un bel exemple.

J. VENDRYES.

## VIII

Sir John MORRIS-JONES. *Cerdd Dafod sef Celfyddyd Barddoniaeth Gymraeg* (« Art Poétique gallois »). Oxford, Clarendon Press, 1925, xxvij-382 p. in-12.



Les mots *cerdd dafod* « art de la langue » conviennent plutôt à l'art du chant qu'à la poésie. Mais les deux ne se distinguaient guère dans le moyen âge gallois. Aussi bien un art poétique composé en 1322 par le prêtre Einion porte-t-il comme titre dans un des manuscrits qui l'ont conservé : *Kerdwryaeth kerd dauawt* (cf. Ifor Williams, y *Beirniad*, V, 130 et y *Cymmrodor*, XXVI, 127). C'est ce même ouvrage que Ab Ithel publia en 1856 sous le titre, inexact d'ailleurs, de *Dosparth Edeyrn Dafod Aur* (« Classification d'Edeyrn à la langue d'or »). Il suscita des imitations, depuis le *Cyfrinach beirdd Ynys Prydain* (« Secret des bardes de l'île de Bretagne ») jusqu'aux ouvrages de Dafydd Ddu Eryri (fin du XVIII<sup>e</sup> s.) et de Dafydd Thomas (1760-1822), dont le dernier fut utilisé, démarqué par Robert David (1769-1835).

C'est également un art poétique que publie sir John Morris-Jones, et un art poétique au sens le plus large du terme. Il comprend d'abord toute une partie de considérations générales sur la nature et l'essence de la poésie, le caractère de l'inspiration et de l'émotion poétique, l'usage des figures de langage et de pensée. Et ces considérations, où est notamment utilisé l'ouvrage de Gummere, *The beginnings of poetry*, remontent même à Aristote. Elles ne sont pas très neuves. Elles rappellent nos anciens traités de rhétorique, où tous les procédés de la stylistique et de la grammaire étaient catalogués en formules scolastiques. On y rencontre certaines affirmations qui sont contestables, et par exemple, au début même, p. 1, sur la différence de la prose et des vers. Il ne suffit pas d'invoquer le témoignage de M. Jourdain pour opposer la prose « art matériel » (ou « pratique »), à la poésie « art noble ». La prose peut aussi bien que la poésie prétendre à faire partie des beaux-arts. Si nous avons en français la prose de M. Jourdain, nous avons aussi celle de Bossuet et de Voltaire ; ce ne sont pas les mêmes. On pourrait également trouver à reprendre dans les considérations générales sur la versification, p. 127 et ss. Chaque peuple a la versification que la structure de sa langue comporte. Il n'y a pas à poser de type métrique général, qui convienne à tous les peuples ; et par suite la comparaison du sanskrit, de l'hébreu ou du finnois n'enseigne rien sur l'origine de la métrique galloise. Que l'ancienne versification latine ait reposé sur l'accent (p. 129), est une affirmation que bien des linguistes contesteraient.

Mais l'intérêt du livre n'est pas là. Il est dans les trois derniers chapitres où tout le détail de la technique poétique galloise est analysé de la façon la plus minutieuse et la plus complète. Aussi bien ces chapitres ont-ils été les premiers composés. C'est d'eux.

que le livre entier est sorti. Ils ont fait l'objet d'un enseignement oral, professé par l'auteur à l'University College d'Aberystwyth en 1923. Ils sont tellement remplis de menus faits précis et de règles subtiles qu'on ne peut tenter même de les résumer sans risquer d'en altérer la valeur en en donnant une idée très incomplète.

Le chapitre IV (pp. 143-309), le plus long de l'ouvrage, est consacré à la *cyghanedd*. C'est, on le sait, l'élément essentiel de toute poésie galloise en mètres stricts. Le mot *cyghanedd* (de \**con* + *can-yā-*) pourrait être traduit par « harmonie » au sens le plus général. Il y a suivant l'auteur trois espèces principales de *cyghanedd* (p. 143) :

1. la *cyghanedd gytsain* qui ne comprend que la « correspondance des consonnes » (*cytseinnedd*, p. 131).

2. la *cyghanedd sain*, qui comprend à la fois la « correspondance des consonnes » et la « correspondance des syllabes » (*odl*, p. 131).

3. la *cyghanedd lusk* qui ne comprend que la correspondance des syllabes.

Chacune de ces trois *cyghaneddion* comporte à son tour un grand nombre de variétés, dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici. Il suffira d'en donner quelques exemples.

1. *Cyghanedd gytsain* :

*teg edrych tuag adref*  
*gwen dlos ag anadl isel*  
*heb gael 'i waed a heb glais*

2. *Cyghanedd sain* :

*gwres mynychles Môn acblan*  
*pob glan i lan a luniwyd*  
*dyma ras drwy urddas draw*

3. *Cyghanedd lusk* :

*yferch dawel wallt-felen*  
*pan ddel y pasg a'r glas-goed*  
*dwbled harddgléd mewn rhedyn*

L'usage de la *cyghanedd*, qui est devenu avec le temps de plus en plus impérieux et difficile, ne va pas sans une grande part de convention et d'artifice. Ainsi dans le compte des consonnes qui forment la *cyghanedd* du vers, on ne distingue pas normalement

les intervocaliques des appuyées, bien qu'il y ait phonétiquement une grande différence entre les deux ; un vers comme

*gwelant oll galon eu tad*

est d'un type admis et courant. Même la place de la consonne par rapport à l'accent ne joue un rôle que dans certaines formes métriques, comme la *cytbwys ddiacen* (p. 145 et ss.), où il faut que la succession régulière des mêmes consonnes se place entre la pénultième accentuée du premier membre et la voyelle finale inaccentuée du second ; ainsi un vers comme

*ydyw'r áchos a'i dyrcháif*

pèche contre la règle, puisque la succession *d r ch* est coupée par l'accent dans le premier membre et se trouve devant l'accent dans le second. Mais on a un vers correct dans

*ni chredir nychu 'r ydwyf*

puisque dans les deux membres l'accent tombe au même point dans la succession des consonnes. Sur les conditions de la correspondance des consonnes et des syllabes, sur le rôle de l'accent dans la *cyghanedd*, l'auteur donne p. 189 et et ss. une série abondante de règles minutieuses, qui montrent à quel degré de subtilité les poètes ont conduit la technique de leur art. Le dernier chapitre est consacré aux différentes mesures, au groupement et à l'agencement des strophes. Là aussi les poètes ont poussé à la perfection la finesse et la délicatesse de l'instrument qu'ils ont créé.

Il n'est pas besoin de rappeler quelle maîtrise l'auteur avait de son sujet. Poète lui-même, et des plus appréciés, il sait par expérience combien de ressources la langue galloise offre à la poésie. Il a très heureusement allié dans son livre son expérience personnelle et son goût de poète à son érudition de philologue. A l'appui de chaque règle il donne un choix d'exemples nombreux empruntés aux meilleures sources. Il a lu tous les textes imprimés ; il a dépouillé nombre de manuscrits pour appuyer sa doctrine sur une connaissance aussi approfondie que possible de la littérature de son pays. Grâce à la précision des règles et à l'abondance des exemples, son livre offrira aux poètes gallois un enseignement des plus précieux ; ils y auront sous la main l'ensemble des règles de leur art avec des modèles à l'appui. Aux historiens de la littéra-

ture galloise et aux philologues celtistes, il fournira une masse de documents bien classés d'une valeur indiscutable. Toutefois, pour les uns et les autres, un index alphabétique des mots techniques employés, des auteurs cités et des types de vers étudiés aurait été utile à la fin du volume ; il est à regretter que l'auteur n'en ait point fait. Malgré la clarté de la disposition typographique et l'abondance des notes, il est parfois difficile de retrouver les définitions très précises éparses à travers l'ouvrage et plus encore les exemples tirés des nombreux auteurs cités. Les indications des pages XIX-XXVII ne sauraient suffire.

L'ouvrage aura certainement en Galles un grand succès. En plus de ses mérites propres qui viennent d'être signalés, il le devra à ce qu'il est écrit en gallois, et dans un gallois qui, au témoignage du meilleur des juges<sup>1</sup>, est un modèle de prose élégante et aisée. Les philologues auxquels le gallois n'est pas familier auront sans doute quelque peine à s'en servir. Mais ceux-là ont à leur disposition depuis plus de 25 ans un traité complet de *Métrie galloise* en français (3 vol. par M. J. Loth, Paris, Fontemoing, 1900-1902 ; v. *R. Celt.*, XXIV, 86-94). Il convient d'autant mieux de le rappeler ici que les lecteurs de *Cerdd Dafod* ne le trouveront même pas mentionné dans la Bibliographie ni cité une seule fois au cours de l'exposé.

J. VENDRYES.

## IX

T. GWYNN JONES. *Detholiad o ganiadau*. Trenewydd, Gwasg Gregynog [Choix de poésies. Newtown, Imprimerie de Gregynog]. 1926. xiiij-169 p. 8°.

Après ses collègues d'Université et confrères en poésie M. W. J. Gruffydd<sup>2</sup> et sir John Morris Jones<sup>3</sup>, voici que M. T. Gwynn Jones publie à son tour un recueil choisi de ses œuvres. L'ouvrage sort des presses de Gregynog, dont la *Revue Celtique* a parlé précédemment (t. XLIII, p. 477). C'est-à-dire que l'exécution en est

1. M. T. Gwynn Jones dans *Y Cymmrodor*, t. XXXVI, p. 34-54.

2. *Telynegion*, gan Silyn Roberts a W. J. Gruffydd. Bangor, Jarvis and Foster, 1900, x-78 p. in-12. — *Caneuon a Cherddi*, gan W. J. Gruffydd. Bangor, Jarvis and Foster, 1906. x-100 p. in-12.

3. *Ganiadau*, gan John Morris Jones. Rhydychen (Oxford). Fox Jones and Co. 1907. xj-195 p. in-12.

parfaite et que tout y est de premier ordre, papier, impression, gravures sur bois. C'est une édition de luxe, dont le tirage a été limité à 500 exemplaires.

Il ne fallait pas moins pour que le contenant soit digne du contenu. Un poème de M. Gwynn Jones est un bijou de prix, fait de matière rare. L'auteur ne cherche pas les succès faciles auprès de la foule ; il s'adresse aux connaisseurs et de manière à satisfaire les plus délicats. Dans les moments libres que lui laissent ses autres occupations — *yn adwyau gorchwylion ereill*, comme le dit poétiquement sa préface — il compose à loisir dans le recueillement et l'étude. Ses œuvres sont d'une facture très savante. La technique qu'il s'est imposée ne le cède en rien à celle des meilleurs maîtres en mètres stricts, et sa virtuosité va parfois jusqu'à la gageure. Mais il ne sacrifie pas le fond à la forme ; et son vers, si artistement travaillé qu'il soit, dit toujours quelque chose, et le dit fort bien.

Quelques recueils de traductions anglaises de poètes gallois contiennent des pièces empruntées à M. Gwynn Jones ; et par exemple le recueil de M. Idris Bell dont la *Revue Celtique* a parlé t. XLII, p. 455. Mais chose curieuse, la plupart des pièces traduites par M. Idris Bell n'ont pas été retenues par M. Gwynn Jones pour figurer dans le choix qu'il a fait lui-même. Ainsi on ne retrouvera pas ici l'original de la pièce *Dafydd ab Edmunt* (traduite par M. Idris Bell, p. 25 et par M. Perceval Graves, *Welsh Poetry Old and New*, p. 110), ni la pièce à W. J. Gruffydd (Idris Bell, p. 9 ; une autre pièce adressée à W. J. G., est donnée ici, p. 140), ni *Summer Evening in War Times* (Idris Bell, p. 8), ni *Senghennydd* (id., p. 42), ni *an Autumn Evening* (id., p. 40). Mais le présent choix comprend des pièces plus longues, plus achevées aussi, qui ont eu, lors de leur apparition dans des périodiques ou sous forme de plaquettes, un succès des plus mérités. C'est par exemple *Ymadawiad Arthur* (« Le départ d'Arthur »), *Madog*, *Broselawnd*, *Analiomaros*, et cette suite de scènes dialoguées qui porte le titre de *Tir na n-óg* : c'est un vrai livret d'opéra sur un des thèmes les plus poétiques de l'Irlande et la langue en est d'une grâce souple et harmonieuse qui appelle la musique.

Les sujets que traitent ces poèmes sont toujours, quelle qu'en soit l'étendue, d'une inspiration très pure et très haute. Il y en a de courts, où l'idée est condensée en quelques quatrains d'une forme nette et précise, qui rappelle notre Sully Prudhomme. C'est le cas de *Y gennad* (« Le message », p. 15) tout empreint d'émotion religieuse. La pièce *I un obonynt* (« A l'un d'eux », p. 110), en

*Revue Celtique*, XLIV.

quelques traits sobres et fermes, est d'un effet puissant dans la peinture des misères et des injustices sociales. Pour la variété des tons, le chef-d'œuvre du recueil est sans doute *Gwlad y bryniau* (« Le pays des collines », p. 20-44), que l'on pourrait comparer aux *Préludes* de Lamartine : le sujet est réparti en quatre grands développements respectivement intitulés *Traddodiad* (« Tradition »), *Rhyfel* (« Guerre »), *Rhamant* (« Roman ») et *Dadeni* (« Renaissance »). *Rhamant* contient un joli pastiche de Dafydd ab Gwilym, qui montre quelle maîtrise l'auteur possède de la langue de ses pères, *iaith odidog ac esmwyth ei dadau* (p. 42).

Dans la table donnée p. xij-xij, les poèmes sont datés. On voit ainsi qu'ils s'échelonnent sur un espace de près de vingt-cinq ans.

Le plus ancien, *Dyn a derwen* (« L'homme et le chêne »), est daté de 1902. Les plus récents, parmi lesquels *Anatiomaros*, sont de 1925. Il y en a que l'auteur a remis sur le métier et qui portent deux ou même trois dates. On peut ainsi suivre le développement de son talent et admirer à la fois son application et sa conscience artistique.

J. VENDRYES.

## X

MARIO BARONE. *Studi sul significato fondamentale dell'accusativo e sulla teoria localistica*. Roma, tipografia Befani, 1926, 140 p. gr. 8°.

C'est une importante contribution à l'étude des cas que M. Mario Barone fournit aux linguistes dans cet ouvrage. Il y est question surtout de l'accusatif, dont l'auteur cherche à déterminer le sens fondamental et à classer les emplois d'après leur développement historique. Mais il est amené à poser et à discuter plusieurs questions d'ordre général, si bien que son livre touche à la syntaxe de tous les cas, et notamment à celle du datif et de l'instrumental. De plus, il offre l'intérêt de résumer, en en faisant la critique, les théories dont la syntaxe de l'accusatif a fait l'objet depuis l'école byzantine de Maxime Planude au xiv<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux linguistes modernes. C'est ainsi qu'à l'exemple de Hübschmann (*Zur Casuslehre*, München, 1875), il remet en honneur des noms généralement oubliés, comme ceux de Dölecke, auteur d'un traité des cas (publié en 1814) et d'une grammaire latino-allemande (publiée en 1826), de Wüllner, auteur de *Die Bedeutung der sprachlichen Casus* (Münster, 1827) et de J. A. Hartung, dont l'ouvrage *Ueber die Casus*,

*ihre Bildung und Bedeutung in der griechischen und lateinischen Sprache* (Erlangen 1831) devait exercer une certaine influence sur les philologues des générations suivantes.

Ces trois linguistes étaient eux-mêmes sous l'influence directe de Wilhelm von Humboldt. Ils considéraient l'accusatif comme un cas essentiellement local. Tous les emplois de ce cas, suivant leur doctrine, se ramenaient à l'idée fondamentale du mouvement vers un but. Cette doctrine locale a été depuis très fortement critiquée. Bréal, Delbrück, Brugmann, pour ne citer que les principaux noms, en ont fait ressortir le caractère théorique et abstrait. Bréal en particulier a insisté sur le défaut de méthode qui consiste à chercher la notion fondamentale d'une forme linguistique en rapprochant tous les emplois de cette forme pour en dégager l'élément commun. Cela n'a pas empêché le même Bréal d'enseigner que l'accusatif avait comme valeur fondamentale d'indiquer la direction, le mouvement vers un lieu. C'est qu'il faut distinguer entre ce que Brugmann appelait l'*allgemeine Bedeutung*, conception purement abstraite née d'une opération logique sur les formes d'une langue, et la *Grundbedeutung* qui résulte d'une recherche historique sur la façon dont l'emploi des formes s'est développé. Il n'y a pas d'*allgemeine Bedeutung* de l'accusatif en grec ou en latin ; mais l'accusatif a eu primitivement une *Grundbedeutung* que la comparaison des diverses langues et en général l'étude de la syntaxe indo-européenne permettent de déterminer.

M. Barone reprend pour son compte la doctrine des « localistes », mais en la renouvelant, en la débarrassant de toutes les idées logiques et abstraites qui en altéraient la valeur et en faussaient la portée. Ce qu'on appelle le sujet exprime une activité vivante, une force en mouvement ; l'objet est ce qui subit l'action du sujet, le but de son mouvement. L'accusatif a pour *Grundbedeutung* d'exprimer la direction vers un but, c'est-à-dire l'objet de l'action. Le sujet est agent, l'objet est agi ; le sujet est animé, l'objet est inanimé. Voilà pourquoi le neutre n'a d'autre forme ancienne qu'une forme d'accusatif. M. Barone reprend ici les idées que M. Meillet a exposées sur l'ancienne distinction des genres en indo-européen.

Du sens de direction, on passe aisément à celui d'extension, qui est un des sens les plus fréquents de l'accusatif, dans le temps comme dans l'espace. Également, à celui de relation, auprès de verbes comme auprès d'adjectifs. D'autre part, l'accusatif but de mouvement explique l'accusatif régime. L'un et l'autre ont la même origine, bien que, dans les langues qui les ont conservés,

les deux emplois n'aient plus rien de commun et soient même parfois contradictoires. Dans la phase latine *nos patriam fugimus*, l'accusatif n'est qu'un cas régime; la direction du mouvement exigerait l'ablatif. De même dans la phrase grecque  $\kappa\alpha\tau\acute{\epsilon}\beta\alpha\iota\nu' \acute{\upsilon}\pi\epsilon\rho\acute{\omega}\tau\alpha$  ( $\sigma$  206 =  $\psi$  85), le sens est « elle descendit de l'étage supérieur »; il faudrait un génitif si le cas exprimait le mouvement. Ces exemples montrent l'évolution d'emploi de l'accusatif, qui est passé de l'expression du mouvement à celle du régime grammatical. Le passage a pu être facilité par l'existence de l'accusatif de l'objet intérieur, si répandu dans les anciennes langues indo-européennes.

L'ouvrage de M. Barone ne touche pas aux langues celtiques. Mais les celtistes qui le liront pourront en tirer un bon profit, tant par des enseignements de méthode générale que par des suggestions sur leur propre discipline. On sait en effet que la valeur de mouvement qu'avait anciennement l'accusatif est encore bien attestée en irlandais et a laissé des traces en gallois. A cet égard, ces langues sont même plus conservatrices que le latin. On dit encore en irlandais: *liagail báas n-anapaig* « ils vont à une mort prématurée » (Wb. 11 d 12), *cia-thiasu-sa martri* « bien que j'aie au martyre » (Wb. 23 c 21), *arnád ris iffern* « pour que je n'aie pas en enfer » (Hy. VI, 20); *o rancatar Emain Macha* « depuis qu'ils sont venus à Emain Macha » (L. U. 112 a), *do-sn-icfa cobir* « un secours leur viendra » (Wb. 5 c 5), etc. De même en gallois, au moins dans la poésie ancienne, les verbes de mouvement ont encore un régime direct, surtout en cas de nom propre: *Kei Wyn a aeth Von* « Kei le béni est allé à Anglesey » (B. B. C. 52.34 Sk. = 96.12 Ev.), *aeth doleu Defwy* « il alla aux vallées de Defwy » (B. Tal. 182. 12 Sk. = 55. 21 Ev.; cf. 158.31 Sk. = 36.14 Ev.), *dywed y down Arwystly* « dis que nous viendrons à Arwystly » (M. A., 192 b 10), *o drychan riallu yt gryssyasant Gatraeth* « des trois cents chefs qui se pressèrent vers Catraeth » (B. An. 81.19 Sk. = 16.1 Ev.), etc. De bonne heure, en gallois comme en irlandais, l'usage des prépositions se développe après les verbes de mouvement: irl. *i n-*, *do*, *co*, *dochum*, etc.; gall. *y* et surtout *parth ac* si fréquent au XIV<sup>e</sup> siècle. Quant à l'accusatif de l'objet intérieur, on sait que l'usage s'en est conservé en celtique et que l'irlandais et le gallois en présentent encore de nombreux exemples.

J. VENDRYES.



## CHRONIQUE

---

SOMMAIRE. I. État de la langue gaélique en Écosse. — II. Un article de M. Trevor Lewis sur la distribution du parler gallois en Galles. — III. M. N. Vulič et les Celtes dans le Nord de la Péninsule balkanique. — IV. Édouard Philipon; son livre sur les peuples primitifs de l'Europe méridionale. — V. Le nom de Bar, par M. L. Davillé. — VI. L'emplacement de Magidunum, d'après M. F. Stähelin. — VII. Genabum et Genava, par M. A. Bouvier. — VIII. M. Lugand et la date de l'Itinéraire maritime de Rome à Arles. — IX. Le monde romain, par M. Chapot. — X. M. J. B. Hofmann et l'étude des langues familières. — XI. Une brochure de M. le Dr Jeanselme. — XII. L'éternuement comme présage, d'après M. J. Gessler. — XIII. Les livres de M. Lévy-Bruhl sur les sociétés inférieures. — XIV. Un nouveau volume des *Acta Sanctorum*. — XV. L'accentuation du dialecte de Munster, par M. van Hamel. — XVI. Fondation d'une « Folk-Lore of Ireland Society ». — XVII. Un centre de culture celtique à Iona. — XVIII. Le père d'Arthur, par M. van Hamel. — XIX. La geste de Cúchulinn, par M. G. Roth. — XX. Lancelot et Galaad, par M<sup>mes</sup> Lot-Borodine et G. Schoepperle. — XXI. Le tome VII de l'Histoire de la langue française de M. Brunot. — XXII. Un nouveau journal breton, *Breizh*. — XXIII. Une revue bretonne, *Gwalarn*. — XXIV. Livres nouveaux.

### I

Comme suite aux renseignements précédemment donnés (v. t. XLIII, pp. 217 et 461) sur la population parlant celtique au Pays de Galles et en Irlande, nous reproduisons ci-dessous les statistiques du parler gaélique en Écosse. Elles ont été tirées du *Census* de 1921 (publié en 1923) par un aimable et bénévole correspondant. Les comtés sont rangés par ordre alphabétique. La première colonne donne le chiffre total de la population; la seconde et la troisième, le chiffre de la population parlant gaélique. Mais il

y a entre les chiffres de ces deux colonnes une différence importante : dans l'une (la seconde) sont portés les Gaelic speakers habitant le comté au moment du recensement, dans l'autre (la troisième) les Gaelic speakers nés dans le comté. C'est-à-dire qu'en les comparant on a une idée des déplacements de la population parlant gaélique. Les deux colonnes devraient avoir un total équivalent. En fait il n'y a pas entre elles une exacte correspondance ; il manque à la dernière quelques centaines ; ce sont des Gaelic speakers dont on n'a pu obtenir le lieu de naissance. Mais cette différence est trop peu importante pour modifier les conclusions qu'on peut tirer du tableau. Il est visible que la population parlant gaélique tend à quitter ses foyers paternels pour se répandre dans le reste du pays ; ainsi les comtés d'Argyll, d'Inverness et de Ross and Cromarty, qui sont les centres du parler gaélique, conservent sensiblement moins de Gaelic speakers qu'ils n'en ont vu naître. Inversement on peut dire qu'il n'y a de centres de parler gaélique, en dehors des trois comtés précités, que dans ceux de Sutherland, de Perth et de Lanark (ce dernier parce qu'il renferme la ville de Glasgow, où il y a une colonie importante de Gaelic speakers). Partout ailleurs, à l'exception de quelques comtés en bordure des Highlands, comme le comté d'Aberdeen, sur la limite duquel le gaélique a persisté, on peut dire que les Gaelic speakers ne sont que des émigrés. Dans les îles Orkney et Shetland par exemple, il n'y a d'autres Gaelic speakers que des pêcheurs saisonniers, venant notamment des îles Hébrides du Nord (lesquelles appartiennent administrativement aux comtés d'Inverness et de Ross and Cromarty). Il n'y a pas besoin de souligner combien ces conditions sont défavorables à la persistance du gaélique.

| Nom des Comtés        | Population totale | Population parlant gaélique habitant le Comté | Population parlant gaélique née dans le Comté |
|-----------------------|-------------------|---|---|
| Aberdeen . . . . .    | 301.016           | 852   | 373   |
| Argyll . . . . .      | 76.862            | 25.188  | 32.495  |
| Ayr . . . . .         | 299.273           | 1.399   | 485   |
| Banff . . . . .       | 57.298            | 258   | 180   |
| Berwick . . . . .     | 28.246            | 65  | 12  |
| Bute . . . . .        | 33.711            | 1.453   | 1.178   |
| Caithness . . . . .   | 28.285            | 1.003   | 958   |
| Clackmannan . . . . . | 32.542            | 157   | 19  |
| Dumbarton . . . . .   | 150.861           | 2.033   | 400   |
| Dumfries . . . . .    | 75.370            | 160   | 67  |

|                      |           |        |        |
|----------------------|-----------|--------|--------|
| East Lothian.....    | 47.487    | 264    | 55     |
| Fife.....            | 292.925   | 893    | 159    |
| Forfar.....          | 271.052   | 736    | 231    |
| Inverness.....       | 82.455    | 39.892 | 49.293 |
| Kincardine.....      | 41.799    | 112    | 52     |
| Kinross.....         | 7.963     | 64     | 14     |
| Kirkcudbright.....   | 37.155    | 99     | 34     |
| Lanark.....          | 1.539.442 | 18.459 | 5.668  |
| Midlothian.....      | 506.377   | 3.333  | 672    |
| Moray.....           | 41.558    | 812    | 510    |
| Nairn.....           | 8.790     | 537    | 304    |
| Orkney.....          | 24.111    | 61     | 63     |
| Peebles.....         | 15.332    | 55     | 14     |
| Perth.....           | 125.503   | 6.270  | 5.955  |
| Renfrew.....         | 298.904   | 3.655  | 1.246  |
| Ross and Cromarty... | 70.818    | 40.339 | 47.126 |
| Roxburgh.....        | 44.989    | 101    | 22     |
| Selkirk.....         | 22.607    | 44     | 15     |
| Shetland.....        | 25.520    | 107    | 36     |
| Stirling.....        | 161.719   | 1.233  | 277    |
| Sutherland.....      | 17.802    | 8.867  | 10.757 |
| West Lothian.....    | 83.962    | 178    | 49     |
| Wigtown.....         | 30.783    | 100    | 25     |

Cela fait, sur une population de 4.882.497 habitants (dont 4.573.471 au-dessus de trois ans), un total de 158.779 individus parlant gaélique. Par comparaison avec les recensements précédents, on obtient le tableau suivant, indiquant, sur la population au dessus de trois ans, le nombre des individus parlant gaélique (les chiffres de la dernière colonne étant naturellement totalisés dans l'avant dernière) :

| Années | Population au-dessus de 3 ans | Parlant gaélique     | Ne parlant que gaélique |
|--------|-------------------------------|----------------------|-------------------------|
| 1881   | 3.425.151                     | 231.594 <sup>1</sup> |                         |
| 1891   | 3.721.778                     | 254.415              | 43.738                  |
| 1901   | 4.136.733                     | 230.806              | 28.186                  |
| 1911   | 4.439.802                     | 202.398              | 18.400                  |
| 1921   | 4.573.471                     | 158.779              | 9.829                   |

1. Notre correspondant nous fait remarquer que l'accroissement apparent du nombre des Gaelic speakers entre 1881 et 1891 tient sans doute à ce que le recensement n'a pas été fait à ces deux dates dans les mêmes conditions. En 1881, aux termes du règlement officiel, l'enquête portait sur ceux qui parlaient gaélique « habitually » ; en 1891 et lors des recense-

En Écosse, comme en Irlande et au Pays de Galles, le nombre de la population qui ne parle que celtique décroît rapidement. Sur les 9.829 individus inscrits en 1921 comme « Gaelic speakers only », 4.689 étaient nés en Ross and Cromarty, 4.452 en Inverness, 523 en Argyll, 71 en Sutherland, 55 en Lanark et 39 dans divers autres comtés. Encore ces chiffres ne donnent-ils pas une idée exacte de l'extension territoriale du gaélique d'Écosse. Il convient de les compléter comme suit. Sur les 9.829 unilingues, 1032 seulement appartiennent à ce qu'on peut appeler l'Écosse continentale, tous les autres habitent les îles, qui sont, comme on le sait, extrêmement disséminées et découpées le long de la côte Nord-Ouest et qui administrativement se répartissent entre les comtés de Ross and Cromarty, d'Inverness et d'Argyll. Cette partie insulaire de l'Écosse est vraiment le dernier foyer du parler gaélique. Et pourtant la diminution de ce parler y est rapide : les « Gaelic speakers only » étaient dans les îles au nombre de 30.961 en 1891, de 21.782 en 1901, de 15.746 en 1911 ; ils ne sont plus en 1921 que 8.797. Au point de vue de l'âge, ces 8.797 unilingues se répartissent ainsi : on en compte 2.652 de 3 à 9 ans, 658 de 9 à 15 ans, 302 de 15 à 50 ans ; 5275 d'au moins 50 ans. Ce sont donc en grande majorité des vieillards. En 1891, on comptait encore dans les Îles 8.739 unilingues de 15 à 50 ans ; on en comptait 4.232 en 1901 et 1357 en 1911.

Ces chiffres fournissent la vraie proportion de la décroissance du parler gaélique dans les centres où il est le plus parlé. Nos lecteurs pourront se reporter à l'article de James A. H. Murray, publié en 1873 dans la *Revue Celtique*, t. II, p. 180-187. Cet article était accompagné d'une carte, où le domaine du gaélique était figuré en couleur. Il faudrait aujourd'hui en restreindre singulièrement l'étendue et surtout en atténuer beaucoup la teinte.

## II

Dans les *Annales de Géographie* du 15 septembre 1926 (XXXV<sup>e</sup> année, p. 413-418), M. Trevor Lewis étudie la distribution du parler gallois dans le Pays de Galles d'après le recensement de 1921. C'est un utile complément à l'exposé qui a été donné de cette ques-

ments ultérieurs, ce mot a été supprimé. D'où un plus grand nombre d'individus inscrits comme Gaelic speakers. En 1881, il n'a pas été fourni de chiffre pour ceux qui ne parlaient què gaélique.

tion au tome précédent de la *Revue Celtique*, p. 217. M. Trevor Lewis se place en effet au point de vue économique pour interpréter les statistiques reproduites dans la note précitée.

Les rapports de l'anglais et du gallois dépendent en effet des conditions économiques du pays. Il suffit pour s'en convaincre de considérer quelles ont été les voies de pénétration de la langue anglaise jusqu'ici. Or, ces voies de pénétration se multiplient, couvrant les îlots gallois d'un réseau qui, avec le temps, les enserre de plus en plus.

Le commerce et l'industrie sont peu favorables à la conservation du gallois. Les jeunes campagnards qui émigrent vers les villes, maçons d'Anglesey, laitiers de Cardigan, ouvriers drapiers de Carmarthen, sont contraints de savoir l'anglais pour les relations avec leur clientèle ; dès qu'ils deviennent bilingues, leur gallois est menacé par la concurrence de l'anglais. Dans les districts des carrières d'ardoise ou dans les centres de tissage, le gallois est moins parlé que dans les campagnes consacrées à la culture ou à l'élevage. Sur la côte, où les déplacements de population, par suite du trafic commercial, du mouvement de la pêche, des allées et venues des touristes, sont particulièrement intenses, le gallois perd du terrain plus rapidement qu'à l'intérieur : c'est un phénomène qu'on peut également observer dans notre Bretagne. Les villes s'anglicisent naturellement plus vite que les campagnes. C'est un bonheur pour le gallois qu'il n'y ait pas à l'intérieur du pays un grand centre urbain, comme Glasgow ou Edinburgh en Écosse. Les grandes villes deviennent en effet des foyers de rayonnement de l'anglais. En l'absence de grandes villes, le particularisme provincial, dont la langue est un des éléments principaux, se maintient plus aisément.

L'existence de parlars locaux assez différents les uns des autres est notée par M. Trevor Lewis comme une faiblesse qui aide au triomphe de l'anglais. Cette faiblesse est toutefois beaucoup moins accusée en Galles qu'en Irlande ou en Bretagne armoricaine. Seul des pays celtiques contemporains, le Pays de Galles a la chance de posséder une langue commune, fixée par une tradition déjà longue et riche d'une belle littérature. Cette langue commune doit en partie son succès à la religion : c'est le non-conformisme qui est un des plus fermes soutiens du gallois et qui en a assuré le maintien, par exemple en Anglesey et dans certains comtés du Sud (Cardigan, Carmarthen). Tant qu'il y aura en Galles des écrivains, des prédicateurs qui se feront admirer et applaudir dans la langue nationale, le gallois se maintiendra. Son avenir dépend pour une

bonne part du talent des poètes et du prestige du clergé. Les concours littéraires des eisteddfodau, qui ont tant d'attrait pour le peuple, contribuent aussi puissamment à fortifier la position du gallois que les grands meetings confessionnels, où des orateurs renommés développent devant de vastes auditoires les principaux thèmes religieux. Mais le principal adjuvant du gallois est dans le patriotisme des habitants, profondément attachés aux traditions nationales. C'est en somme sur des forces morales que les défenseurs du gallois doivent compter pour opposer une barrière à l'envahissement progressif de l'anglais.

L'article de M. Trevor Lewis est accompagné d'une carte, où sont marquées par des hachures les diverses proportions du parler gallois.

Au cours de son travail, l'auteur fait deux ou trois fois allusion à l'influence exercée par le gallois, là même où il est en voie d'extinction, sur la façon dont l'anglais se parle. Bien souvent les gens se servent d'un vocabulaire anglais, mais ils disposent leurs phrases suivant les lois de la syntaxe galloise. Quand donc un philologue gallois nous donnera-t-il l'équivalent du livre bien connu de Joyce, *English as we speak it in Ireland* ?

### III

M. N. Vulič a donné au *Musée Belge* (t. XXX, 15 octobre 1926, p. 231-243) un article sur « les Celtes dans le Nord de la péninsule balkanique ». C'est une région où la présence des Celtes est prouvée par l'archéologie. Mais M. Vulič s'est uniquement placé sur le terrain de l'histoire<sup>1</sup>. Il s'est proposé de grouper les témoignages des historiens anciens et de les laisser parler eux-mêmes, en les discutant. Ces historiens sont, pour l'époque d'Alexandre, Strabon (VII, 3, 8) et Arrien (*Anab.* I, 4, 6), ainsi que Théopompe (ap. Athénée X, 443 ab) et Diodore (XV, 36). Pour la suite, les principales sources sont fournies par Justin (XXIV, 4 et XXXII, 3) et par Pausanias (X, 19), qui malheureusement ne sont pas d'accord sur la grande campagne de 280, où les Celtes envahirent la Thrace, la Péonie, la Macédoine et sous la conduite de Brennus descendirent en Grèce jusqu'à Delphes. D'après Pausanias, il y aurait eu deux campagnes des Celtes, et ce serait seule-

1. Au cours de son article, p. 232 n., il cite un ouvrage de Kazarow, écrit en bulgare, sur « les Celtes dans la Thrace antique et en Macédoine ».

ment au cours de la seconde qu'ils auraient pénétré en Grèce. Justin ne connaît qu'une seule campagne, et M. Vulič incline à lui donner raison.

Comment s'appelaient les Celtes des hautes vallées de la Morava et de la Save ? On connaît le nom des *Boii*, des *Bastarni*, des *Scordisci* (ou *Scordisti* ; cf. *Σκορδίσται* sur une inscription de Delphes, Dittenberger, *Sylloge*, 931 [3<sup>e</sup> édition 710]). Le nom de *Boii* est celtique. Celui de *Scordisci* était peut-être porté par une population mélangée (cf. la *Realencyclopædie* de Pauly-Wissowa, s. u.). C'était une population turbulente, que l'on rencontre à plusieurs reprises dans l'histoire. En 114, les Scordisci infligèrent une défaite au consul Porcius Caton (Florus, I, 39) ; en 109, Minucius Rufus les chassa de la Thrace ; vers 85, Scipion fut envoyé pour les combattre. Eutrope raconte qu'en 109, ils avaient pour alliés les Triballes dans une bataille qui fut livrée sur les bords de la Maritza.

Les noms propres d'homme devraient pouvoir fournir quelques précisions. Les chefs qui conduisaient les trois groupes de Celtes dans la campagne de 280 s'appelaient d'après Pausanias X, 17, 7 *Kerethrios*, *Acichorios* et *Bolgios* (ou *Belgios*). Plus tard, Tite Live (XLI, 1) cite comme chef des Scordisci *Catmelus*, allié des Romains en Istrie en 177. Le même auteur (XLIII, 5) raconte qu'en 171 le « rex Gallorum » *Cincibilus* se plaignit à Rome que le consul Cassius Longinus aurait ravagé son pays. Enfin en 169, toujours d'après Tite Live (XLIV, 14), des émissaires auraient été envoyés à Rome par le « regulus Gallorum » *Balanus* pour offrir une aide aux Romains contre les Macédoniens. Il faut ajouter à cette liste le nom de *Molistomos*, porté par un personnage qui, suivant Appien (*Illyr.* 4), aurait accompagné les Celtes, appelés Cimbres, dans leur attaque contre Delphes. Tous ces noms sont-ils celtiques ? La question mériterait d'être discutée. Mais M. Vulič, qui n'est qu'historien, se borne à la poser sans autres commentaires.

#### IV

Édouard Philipon est mort en 1926 avant que la *Revue Celtique* ait eu le temps de rendre compte du gros ouvrage qu'il venait de publier sur *les Peuples primitifs de l'Europe méridionale* (Paris, Leroux, 1925, xij-328 p. 8°) Elle doit un hommage mêlé de sincères regrets à la mémoire de ce galant homme, qui lui donna jadis plusieurs articles (v. t. XX, p. 290 ; t. XXX, p. 73 et 250) et qui resta toujours un des disciples les plus fidèles de d'Arbois de Jubainville (cf. t. XXVIII, p. 418).

Il était né à Lyon le 8 janvier 1851; de bonne heure il se sentit du goût pour la philologie et se fit recevoir à l'École des Chartes. En même temps il suivait les cours de l'École des Hautes Études et du Collège de France et poursuivait ses études de droit. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il entra dans la magistrature et fut successivement substitut à Amiens et à Lyon. Puis la politique l'attira. Il se présenta en 1884 aux suffrages des électeurs de l'arrondissement de Nantua (Ain) et siégea à la Chambre des Députés jusqu'en 1898. Il rentra ensuite dans la magistrature et y termina sa carrière comme conseiller à la Cour d'appel de Lyon. Tous les loisirs que lui laissa cette vie si bien remplie, il les consacra à l'étude; et il n'est pas douteux qu'il se serait fait dans la science une place des plus distinguées, s'il avait pu concentrer son activité sur les travaux scientifiques. En dehors d'un ouvrage d'histoire sur *les Origines du diocèse et du comté du Belley* (cf. *R. Celt.*, t. XXI, p. 339) et de quelques articles de philologie romane publiés dans la *Revue de Philologie française* et dans la *Romania*, ses publications se rapportent surtout à une étude qui le passionna toute sa vie, celle des populations primitives du bassin occidental de la Méditerranée. S'inspirant des travaux de d'Arbois de Jubainville sur les Ligures, il s'attacha aux Ibères, et leur consacra en 1909 un volume d'ensemble dont la *Revue Celtique* a parlé t. XXX, p. 199-204. Il s'y plaçait à la fois au triple point de vue de l'histoire, de l'archéologie et de la linguistique, mais sans avoir peut-être sur aucun de ces domaines une compétence directe et approfondie. Aussi malgré l'abondance de son érudition et l'élégance de son argumentation trouva-t-il des contradicteurs.

Son livre sur *les Peuples primitifs de l'Europe Méridionale* porte comme sous-titre : *Recherches d'histoire et de linguistique*. Il y reprend les idées générales de son livre sur les Ibères et y applique la même méthode. Mais le cadre en est bien plus large, puisque c'est tout l'ensemble des populations préhistoriques, Thraces, Phrygiens, Égéens, Illyriens, Ligures, Celtes, etc., qu'il passe successivement en revue. Le sujet était immense et demandait, pour être traité avec succès, un cerveau plus puissant peut-être et en tout cas mieux armé que le sien. Il en était resté à l'enseignement de ses maîtres et n'a réussi à bâtir qu'une honnête compilation, sans originalité.

## V

Au Congrès des Sociétés Savantes de 1924, qui se tenait à



Dijon, M. Louis Davillé a fait une communication sur « le nom de *Bar* et ses dérivés en toponymie » ; elle a été imprimée dans le *Bulletin philologique et historique* de 1924 (paru en 1926), pp. 85-98. Il existe en France un nombre considérable de localités qui portent le nom de *Bar*, soit sous cette forme simple, soit sous une forme dérivée ou composée. M. Davillé en a réuni un grand nombre, et de cette collection, il cherche à dégager le sens du mot *bar*. Au sens primitif de « sommet, montagne », il joint celui de « lieu fortifié, forteresse » et aussi celui de « barre, obstacle ». Après quoi, il montre que le nom de *Bar* se rencontre partout où ont été les Celtes et il conclut en proposant au monde savant par l'extension de ce nom un « nouveau criterium de l'occupation celtique ».

Il y a dans ce travail beaucoup d'erreurs, et surtout d'erreurs de méthode. L'idée même de chercher à déterminer le sens d'un mot par les noms de lieu où il figure est des moins recommandables. Les noms de lieu n'ont pas de sens, du moins suivant l'acception ordinaire de ce mot. Qu'il y ait eu en celtique un mot de forme \**barro-*, personne n'en doute ; mais ce ne sont pas les noms de lieu qui en suggèrent le sens. Le sens en est parfaitement établi d'après les dialectes celtiques d'Angleterre et d'Irlande, où le mot est abondamment attesté. En irlandais *barr* signifie « sommet, pointe » ; le mot s'applique à un casque, à un ornement servant de coiffure, à la tête elle-même. De même le mot *barr* en moyen-gallois ; il se dit du sommet d'un arbre, des branches les plus élevées de la cime. Il y a d'autre part en vieux-celtique des noms propres d'homme comme *Cunobarros*, *Vindobarros* (*Vendubarros*) ou *Barriwendos*, qui contiennent certainement le même élément ; ou retrouve plus tard en irlandais *Finnbharr* et *Barrshin* comme noms d'homme. L'existence d'un celtique \**barro-* étant établie, on peut lui trouver une étymologie indo-européenne. Ce n'est assurément pas du côté de l'allemand *Berg* (Davillé, p. 95) ou du grec βίραρον (id., p. 98) qu'il faut la chercher. On en a proposé une depuis longtemps, qui fait remonter \**barro-* à \**barso-* (\**bharso-*) et qui est généralement admise par les celtistes (v. Wh. Stokes, *Urk. Spr.*, 172 ; Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 44). Voilà les faits dont il fallait partir, au lieu de s'égarer en des problèmes inutiles ou insolubles.

Une autre question est de savoir ce que le celtique \**barro-* a laissé sur le continent à la fois comme noms propres et comme noms communs. L'hypothèse que le français *barre* en serait dérivé, ainsi que l'italien *barra* (également espagnol et portugais) est des plus douteuses, et le *Dictionnaire général* fait bien de l'écartier. Cette

décision a l'inconvénient de laisser le français *barre* sans étymologie : cela ne vaut-il pas mieux que de lui en attribuer une mauvaise ? Quant aux noms propres, il faut avoir soin d'en faire une discrimination rigoureuse. M. Davillé cite pêle-mêle des formes hétéroclites, qui n'ont certainement rien à faire ensemble. Sous prétexte qu'il existe parfois des consonnes adventices, il confond *bar* avec *bard* (*Montabard* et *Montbardon*), *bart* (*Montbartier*, etc.), *barc* (*Barquet*) et même *barb-* (*Barbon*, *Barbet*) ! Il admet des altérations de la voyelle dans *Bor-* (*Bor*, *Bort*, *Montboron*), *Bour-* (*Bourmont*), *Ber-* (*Berval*), *Bré-* (*Bréval*), *Biar-* (*Biarville*) ! Bien mieux, il rattache au celtique \**barro-* le basque *Biarritz* (anc. *Bearritz*), et il fait état de *Dumbarton* en Écosse pour justifier l'identité de sens de celt. \**barro-* et celt. \**dūno-* ; alors que *Dumbarton* est tout simplement *Dun Bretan* « la Forteresse des Bretons ».

La toponymie est une science difficile, que seuls des linguistes très avertis et très exercés peuvent aborder. Il y faut une érudition, aussi vaste que sûre, et une méthode impeccable.

## VI

Dans le travail de M. Félix Stähelin sur *Magidunum*, on ne trouve qu'à louer et qu'à approuver<sup>1</sup>. L'auteur avait à résoudre un petit problème étroitement circonscrit. Il s'est acquitté de sa tâche d'une façon qui ne laisse rien à désirer.

Le nom de *Magid[unum]* figure sur une inscription des environs de 371, qui se rapporte à la réfection d'une place forte de ce nom sous l'empereur Valentinien. On sait que ce prince dut pourvoir à de nombreuses réparations à la suite des destructions commises par les Alamans sur la frontière du Rhin Supérieur. L'inscription figure au *Corpus*, t. XIII, n° 11543. Elle a été trouvée à Kaiseraugst, sur le Rhin, à 12 kil. à l'E. de Bâle. Mais Kaiseraugst, l'antique *Augusta Rauracum* ou *Castrum Rauracense*, n'a jamais porté le nom de *Magidunum*. Il faut donc croire que la pierre a été apportée là d'ailleurs, et cette hypothèse prend toute vraisemblance si l'on considère qu'à l'endroit où on l'a trouvée, la pierre avait été employée à la garniture d'une tombe alémanique, et qu'elle porte sur une autre face une autre inscription, également romaine, quoique postérieure à la précédente (*Corp.*, XIII, 11544).

1. Ce travail (9 pages) a paru dans le tome XXV de la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*.

Il s'agit donc d'un remploi, comme l'archéologie en offre tant d'exemples. Dès lors, on peut admettre avec M. Stähelin que le *Magidunum* d'où provient la pierre est le village actuel de *Magden* à 7 kil. à l'E. d'Augst à vol d'oiseau. *Magden* doit son nom actuel à l'étymologie populaire (influence de *Magd*); les formes anciennes de ce nom sont *curte Magaduninse* en 804, *Mageton* en 1036, *Magetum* en 1173, *Magetun* en 1212, *Magtun* en 1276, *Magton* en 1249, 1299 et 1304 (cf. *Iferten* de *Eburodunum*, *Zurten* de *Taruodunum*, *Kempten* de *Cambodunum*, tous trois conformes à une prononciation germanique). *Magden* n'a fourni à peu près aucune antiquité et on n'y trouve aucun vestige d'une ancienne place forte romaine; aussi bien la situation qu'il occupe ne justifie-t-elle guère un nom en *-dunum*. Le village se trouve en effet au milieu d'une plaine. Mais non loin de là s'élève la petite ville de *Rheinfelden*, sur une route directe venant de *Augst*. M. Stähelin suppose que le nom de *Magidunum* a d'abord été porté par une forteresse occupant la situation actuelle de *Rheinfelden*. Les restes romains abondent dans cette petite ville et des témoignages historiques affirment qu'elle était fortifiée au temps des Romains. Le nom de *Magidunum* « *Feldburg* » lui convient parfaitement; c'est au début du moyen âge que le nom de *Rheinfelden* (déjà *Rinfeldin* vers 980) aurait été créé, tandis que celui de *Magidunum* restait à un village voisin, qui en dépendait administrativement. On sait que *Magidunum* se retrouve en France dans les noms de *Meung-sur-Loire* et de *Méhun-sur-Yèvre*, tous deux issus de *Magdunum* (*Maidunum*) et aussi dans le nom de *Médan* qui remonte à *Magedunum*. Le premier terme de ce nom était \**magos*- « champ » en celtique ancien.

## VII

C'est un fort bon travail, bien composé, élégamment écrit, que M. André Bouvier, bibliothécaire de la ville d'Orléans, a publié dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (t. XXXVI [1926], p. 1-31), sous le titre « *Genabum et Genava* ».

Le second de ces noms est celui de la ville de Genève; et vraisemblablement il se rattache au nom celtique de la « bouche » irl. *gin*, *giun* (de \**genu-* ou \**genū-*, cf. *R. Cell.*, XLII, 400), gall. *genau*, bret. *genou* (sans doute anciens duels ou pluriels; cf. *Pedersen Vgl. Gr.*, I, 156 et II, 16); la ville doit ce nom à sa position au « débouché » du lac. Le nom de *Genabum* qui est l'ancien nom de la ville d'Orléans, offre une variante *Cenabum*, par alternance de

g et de c peut-être purement graphique <sup>1</sup>. Le sens et l'étymologie en sont inconnus. Il n'a certainement rien à faire avec *Genava*. Mais à une époque où la quantité n'était plus sentie, surtout dans les syllabes prétoniques, et où le b se prononçait spirant, on comprend que les deux noms aient pu être confondus.

Ils l'ont été en effet de bonne heure par les historiens et les géographes. Et cette confusion a fait attribuer à *Genava* des traditions qui se rapportaient à *Genabum*. Cette dernière ville changea son nom, comme on sait, en celui de *Ciuitas Aurelianorum* (d'où *Aurelianis*, auj. *Orléans* <sup>2</sup>) et cela donna lieu de croire, à tort ou à raison, que l'empereur Aurélien l'avait honorée de faveurs particulières. *Genava* fut à son tour mise en rapports avec Aurélien et on l'appela même quelquefois *Aurelia Allobrogum*. M. Bouvier donne de cette confusion quelques exemples piquants empruntés à des écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle. L'un d'eux, Josias Simler, dans son livre *de Republica Heluetiorum*, raconte gravement comment la ville de Genève ayant été détruite par un incendie sous Héliogabale, fut reconstruite par Aurélien, qui lui donna son nom et fit d'elle le grand marché des Allobroges. Il va sans dire qu'aucun texte ancien, aucun document officiel n'appelle Genève du nom d'Aurélien. Et Josias Simler est forcé d'imaginer qu'après la mort de l'empereur la ville aurait repris son ancien nom.

Mais voilà qui est mieux encore. On sait que parmi les saints locaux en honneur dans l'Orléanais figurent en bonne place saint Aignan (Anianus), saint Mesmin (Maximinus) et saint Lyé (Laetus). Or dans le *liber Cronicarum* plus connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, et imprimé par Antoine Koberger en 1493, il est question au f<sup>o</sup> cxxij de Genève, dont la position géographique

1. M. Bouvier compare l'opposition de lat. *capet* et gaul. *gabro-* en se référant à la *Rev. Celt.*, XL, p. 436. Mais ce cas est tout différent ; il s'agit d'un type d'alternance consonantique qui remonte à l'indo-européen, et qui s'y justifiait par des motifs spéciaux (cf. *Mém. Soc. Lingu.* XVIII, 310 et *Mélanges Charles Andler*, p. 384).

2. La forme actuelle *Orléans* est elle-même une réfection savante. Jus- qu'au xiv<sup>e</sup> siècle on a dit *Orliens* puis *Olliens*, par réduction à l du groupe *rl*. Cette réduction est normale en français et beaucoup de noms de lieu la présentent. On sait que *Mars-la-Tour* se prononce sur place *Ma-lai-tô* et que *Marlotte* a été prononcé *Mâlote* (v. *R. Celt.*, XXXV, 247). Deux autres exemples sont ceux du *Bourg-le-Roi* « que le vulgaire appelle le *Bouleroy* » (Scarron. *Roman Comique*. 3<sup>e</sup> partie, chap. V, éd. Garnier, p. 321), et de *Charlepont* « que les paysans, peu étymologistes de leur nature s'obstinent à appeler *Châlepont* » (Gérard de Nerval, *Sylvie*, chap. XI).

est très nettement décrite : cette ville y est appelée *Aureliana Civitas* et parmi les hommes illustres qu'elle a produits sont mentionnés les trois saints patrons de l'Orléanais.

L'article de M. Bouvier illustre bien les dangers et les méprises auxquels expose la toponymie.

## VIII

Le tome XLIII des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'École française de Rome (1926) contient, p. 124-139, une « Note sur l'Itinéraire maritime de Rome à Arles », qui fixe la date de ce document avec une élégante précision. On sait que cet Itinéraire forme un appendice à ce qu'on appelle l'Itinéraire d'Antonin, lequel a été composé au IV<sup>e</sup> siècle avec des documents de la fin du second. Déjà M. Kubitschek (*Pauly-Wissowa's Real-Encyclopaedie*, art. Itinerarien) avait émis l'hypothèse que l'Itinéraire Maritime était probablement antérieur aux documents qui constituent l'Itinéraire d'Antonin. Non seulement cette hypothèse doit désormais être tenue pour une certitude ; mais on peut la préciser. Il faut faire remonter l'Itinéraire Maritime à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. La rédaction en est antérieure à la construction du port de Centumcellae (auj. Civita-Vecchia), commencée par Trajan un peu avant l'an 100 de notre ère. Mais elle est postérieure au nom de Portus Augusti donné au Port de Rome sur la rive droite du Tibre ; or ce nom date du règne de Néron et, semble-t-il, de l'an 56. On est donc conduit à placer la rédaction de l'Itinéraire Maritime entre 56 et 100. Par suite, si cet Itinéraire mentionne un chemin détourné pour atteindre Arles en partant de la mer, c'est que les Fossae Marianae étaient déjà ensablées, et par suite inutilisables pour la navigation dès la fin du I<sup>er</sup> siècle.

Ce joli travail est l'œuvre de début d'un jeune historien, dont il fait concevoir les meilleures espérances, M. René Lugand.

## IX

Parmi les derniers volumes parus de la bibliothèque de Synthèse historique, *l'Évolution de l'humanité*, dirigée par M. Henri Berr (cf. *R. Celt.*, t. XLII, 201), figure celui de M. Victor Chapot sur *le Monde Romain* (Paris, la Renaissance du livre, 1927 ; xv-503 p., *Revue Celtique*, XLIV.

avec 2 planches et 12 cartes). Il porte le numéro 22 de la Collection. Le sujet qu'il traite est l'étude de l'expansion de la domination romaine et la description de la vie régionale dans l'empire romain. C'est-à-dire qu'il touche à plusieurs reprises aux pays celtiques. On n'y trouvera naturellement que peu de chose sur la conquête de la Gaule, dont le récit ne rentrait pas dans le plan de la collection. Mais un chapitre entier, p. 335-387, est consacré à l'organisation de la Gaule après la conquête et un autre, p. 388-411, à la Bretagne. L'auteur expose à grands traits l'histoire de ces deux pays jusqu'à la fin de la période romaine, c'est-à-dire pour la Gaule jusqu'à la mort de Théodose (395) et à la fondation des royaumes des Burgondes (413), des Suèves et des Visigoths (419) ; pour la Bretagne jusqu'à la rupture du mur de frontière (383) et au retrait des légions (407). Sur le gouvernement de Rome dans ces provinces, sur la vie politique locale, la situation économique et les institutions sociales, les routes et les caractères régionaux, enfin sur les résultats de la romanisation, l'exposé est clair et bien conduit, donnant tous les faits essentiels. Dans le détail, quelques erreurs ou lacunes sont à signaler. P. 346, il y a sur le changement de nom des anciens chefs-lieux, qui prirent en général celui de la cité-tribu, une phrase bien peu claire ou bien peu exacte. P. 376, le *Forum vetus* de Lugdunum, dont notre langue a fait *Fourvière*, n'était pas situé sur la hauteur entre Saône et Rhône, laquelle porte aujourd'hui le nom de la Croix-Rousse. Plusieurs noms manquent, comme celui de Vaison, à côté d'Orange (p. 377), celui de Gergovie, à côté de Bibracte (p. 379), ou celui de Jublains (p. 381), dont le camp romain méritait au moins une mention. Lezoux est rappelé, au moins par allusion (p. 379, l. 15), mais il n'est pas question de la Graufesenque. P. 380, n. 1, au lieu de p. 351, lire p. 348. Au sujet de la Bretagne, on s'étonne de ne voir citer ni l'ouvrage de Rhÿs, *Celtic Britain*, ni celui de M. J. H. Lloyd, *History of Wales* (t. I, p. 47-90).

## X

On a mentionné dans une précédente Chronique (t. XLIII, p. 469) l'ouvrage de M. J. B. Hofmann sur la langue familière des Romains. Le même auteur a donné aux *Blätter für die bayerischen Gymnasien*, t. LXII (1926), p. 317-326, un article intitulé « Wege und Ziele der umgangssprachlichen Forschung ». Il s'y réfère en particulier à deux ouvrages importants sur la matière,

notablement antérieurs au sien propre : celui de Wunderlich, *Unsere Umgangssprache*, 1894, et celui de M. Leo Spitzer, *Italienische Umgangssprache*, 1922, sans parler bien entendu de la *Stylistique* de M. Bally qui reste l'ouvrage fondamental. Ces divers ouvrages prêtent à d'utiles comparaisons et permettent d'établir les règles théoriques et pratiques de la méthode qui convient à ce genre d'étude. On commence à entrevoir la possibilité de rapprochements instructifs entre les diverses langues familières. M. Hofmann signale ici l'emploi des interjections, certaines répétitions de mots, certaines ruptures de la chaîne syntaxique, suivies de reprises au moyen de particules, etc. Il ne croit d'ailleurs pas qu'il n'y ait qu'un seul type de langue familière, et on ne peut que l'approuver en cela. Il ne croit pas davantage, et cela est également juste, que les mêmes milieux emploient dans les divers pays un même type de langue familière. La langue de Ménandre est d'une qualité tout autre que la langue de Plaute. La langue des paysans ne présente pas dans tous les pays les caractères que M. Marouzeau attribue à celle des paysans Romains et aussi de certains paysans Français, à savoir une préférence marquée pour les expressions banales, atténuées, et les tours archaïques. Cet article montre à la fois combien l'étude est complexe et quelle riche moisson elle fait espérer à ceux qui l'entreprendront avec méthode et patience.

## XI

M. le Docteur Jeanselme continue chez nous la tradition des médecins, qui s'intéressent à l'histoire de l'art médical et qui joignent à leur culture professionnelle une curiosité de philologue <sup>1</sup>. Parmi ses dernières publications figure une étude sur « la Chirurgie et l'estimation des blessures d'après les vieilles coutumes germaniques, scandinaves et anglo-saxonnes ». Ce travail a fait l'objet d'une communication au cinquième Congrès International d'histoire de la médecine, tenu à Genève. Il a paru dans les actes du Congrès (Genève, Imprimerie Kundig, 1926, 55 pages 8°).

Le celtique y a sa place, bien que le titre n'en fasse pas mention. Par une singulière méprise, les lois d'Irlande et du Pays de Galles figurent, p. 31-36, sous la rubrique générale des lois anglo-

1. Nos lecteurs savent qu'il s'en rencontre dans d'autres pays ; cf. *R. Celt.*, XXXII, 368, XXXIII, 475 et XLIII, 470.

saxonnes. L'auteur a cru sans doute justifier cette disposition en disant, en manière d'introduction (p. 31) : « Sous le joug des envahisseurs anglo-saxons et scandinaves, le droit des peuples celtiques, déjà modifié par la civilisation romaine, a subi des transformations profondes et il n'est pas facile de discerner ce qui lui appartient en propre et ce qu'il doit aux conquérants ». Mais le premier texte qu'il cite est un énoncé de la peine du talion, tiré des « poèmes de Dublithach (lire *Dubhthach*) écrits au v<sup>e</sup> siècle et mis en tête du *Senchus Mor* ». Il ne saurait y avoir au v<sup>e</sup> siècle d'influence ni anglo-saxonne, ni scandinave sur le droit irlandais, et l'on sait d'autre part que l'Irlande n'a jamais été conquise par les armes romaines. Le droit irlandais, comme d'Arbois de Jubainville l'a toujours enseigné, se distingue entre tous par son originalité. Il était constitué à une époque où l'influence romaine, à plus forte raison l'influence germanique, ne pouvait s'exercer sur lui, et par la comparaison avec ce que les auteurs de l'antiquité nous disent des Celtes, on y peut retrouver les principes fondamentaux du vieux droit celtique. Le *Senchus Mór* paraît avoir été rédigé au viii<sup>e</sup> s. (d'Arbois de Jubainville, *Études sur le droit celtique*, t. 1, p. 346), et dans son étude sur l'*Ancient Irish Law*, M. Eoin Mac Neill fait remonter le *Crith Gablach* à la fin du viii<sup>e</sup> siècle. En somme, le vieux droit irlandais mérite une place d'honneur dans l'ensemble de ce qu'on est convenu d'appeler les « lois barbares » ; il ne saurait être considéré comme une simple annexe du droit anglo-saxon.

Dans l'exposé qu'il fait de la question qui l'intéresse — la composition en cas de blessure ou de meurtre et l'évaluation du préjudice causé — M. le Dr Jeanselme suit le livre d'Aicill (*Anc. Laws of Ireland*, t. III)<sup>1</sup> ; il en fait un résumé, un peu trop bref, et qui ne donne pas une idée exacte de la minutie de la réglementation et de l'intérêt qu'elle présente. Pour le droit gallois, c'est le code Vénédotien, tel qu'on le trouve édité dans les *Ancient Laws and Institutes of Wales* (Londres [et non Dublin], 1841), qui a été utilisé.

## XII

A propos d'un livre de M. P. Saintyves, *L'éternuement et le bâillement dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical* (Paris, 1921),

1. Le recueil des *Ancient Laws of Ireland* forme six volumes, et non quatre. Le dernier ne contient d'ailleurs qu'un glossaire des cinq précédents.



M. Jean Gessler publie dans le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge* (XXX<sup>e</sup> année, 15 avril 1926) une conférence faite par lui sur le rôle attribué à l'éternuement comme présage. Son point de départ est le passage bien connu de l'*Anabase* (III, 2, 9), où Xénophon raconte qu'un soldat ayant éternué, tous les soldats d'un seul mouvement se prosternèrent devant le dieu. Et il rappelle les passages des écrivains de l'antiquité qui attestent le caractère divin de l'éternuement, aussi bien chez les Grecs (Homère *ρ*, 541, Théocr. VII, 96, Anthol. Palat. VI, 333, Plutarque *Vie de Thémistocle* 17 et surtout Aristote *Hist. des anim.* I, 11 et *Problèmes* sect. 32 § 7 et sect. 33 § 9 ; cf. Montaigne, *Essais*, III, 6) que chez les Romains (Catulle XLV, 9 et 18, Propertius II, III, 23, Ovide *Héroïd.*, XIX, 151 et Cicéron, *De divin.*, II, XL, 84). Dans la France du moyen âge, l'éternuement passait aussi pour un présage, pour un avertissement céleste ; cf. Ch.-V. Langlois, *La Vie en France au moyen âge*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1924, p. 162. M. Gessler ne dit rien des Celtes. On sait pourtant que, chez les Bretons notamment, une superstition semblable s'attachait à l'éternuement. Il y a dans le *Black Book of Carmarthen* un poème sur l'éternuement (n<sup>o</sup> XXVII de Skene) ; M. J. Loth l'a jadis édité, traduit et commenté dans *Mélusine*, t. IV, col. 62-65. Dans le *Book of Taliesin*, l'éternuement est évoqué à deux reprises (p. 189, 2 et p. 201, 29 de l'édition Skene ; cf. J. Morris Jones, *Taliesin*, p. 217) ; et il y a un proverbe moderne qui dit : *Nid a un trew na dau i angau* « un éternuement ni deux ne vont à la mort » (= ne sont signes de mort). C'est une protestation du bon sens populaire contre les effets sinistres attribués par la superstition à l'éternuement.

## XIII

On sait combien les ouvrages de M. Lévy-Bruhl sur les sociétés inférieures ont enrichi notre connaissance de l'histoire de l'humanité et ouvert des perspectives nouvelles aussi bien aux linguistes qu'aux psychologues. Depuis 1910, où il a fait paraître son livre sur *les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, il a donné la *Mentalité primitive* en 1922 et tout récemment l'*Âme primitive* (1927), qui complète les précédents. On trouve dans ces ouvrages, sous la forme la plus claire et la plus attrayante, une étude minutieuse de l'activité psychologique des primitifs, telle qu'elle se manifeste dans les actes quotidiens de l'existence et telle qu'elle est réglée par des motifs qui s'imposent à l'homme sans qu'il puisse ni les discuter, ni s'y soustraire.

La lecture de ces ouvrages aurait sans doute consterné Jean-Jacques Rousseau. Ils n'inspirent nullement le désir de retourner à la vie sauvage. Ils montrent au contraire que la civilisation, si relatifs qu'en soient les bienfaits, offre de sérieux avantages que le sauvage ne connaît pas. Il est vrai que la société est responsable de bien des maux ; mais c'est chez les sauvages que la loi sociale s'exerce avec le plus de contrainte et de cruauté. Leur vie est chargée d'une masse de défenses et d'interdictions, qui pèsent toujours sur elle comme une menace et qui souvent éclatent et foudroient les malheureuses victimes, sans qu'elles s'y attendent, dans leurs actes les plus naturels et les plus simples. La mentalité primitive est une mentalité compliquée, mais une mentalité d'enfant, pour qui tout est mystère et danger, motif de suspicion et de crainte. Une pareille mentalité ne peut développer que les pires défauts, la cruauté chez les supérieurs, et chez les inférieurs le mensonge et la lâcheté. Bien loin d'envier les sauvages, plaignons-les, et souhaitons que les progrès de la raison nous affranchissent des liens de mentalité primitive — trop nombreux, hélas ! — dont notre vie de civilisés reste encore asservie.

A beaucoup d'égards en effet, nous sommes encore tout près des sauvages ; et nous continuons à respecter et à pratiquer par tradition des usages que nous ne comprenons pas et qui n'ont de sens que pour une mentalité de sauvage. Il va sans dire qu'en remontant dans le passé de nos races, nous nous rapprochons plus encore d'un état social et mental comparable à celui que décrit M. Lévy-Bruhl. Ses ouvrages ont donc pour l'historien des mœurs une utilité de premier ordre ; ils abondent en points de comparaison des plus instructifs. La religion grecque, la religion romaine sont remplies de survivances qui supposent une mentalité voisine de celle qu'on observe aujourd'hui au centre de l'Afrique ou dans la Polynésie. Avec l'ancienne civilisation celtique, les rapports ne sont ni moins nombreux, ni moins frappants. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le dernier volume de M. Lévy-Bruhl. On y trouve dans chaque chapitre des rapprochements à faire avec les anciens Celtes. Signalons par exemple l'importance attachée à la capture de la tête d'un ennemi (remplacée plus tard chez les Peaux Rouges par le simple scalp) ; la croyance en la survie de l'être, en la « vie des morts », qu'il ne faut pas confondre avec l'immortalité ; le respect et l'autorité dont jouissent les vieillards, considérés comme des hommes d'une sagesse supérieure ; l'étroite solidarité des membres du groupe social ; etc. On trouverait des faits se rapportant à chacune de ces

idées dans les traditions, dans les légendes ou simplement dans le vocabulaire celtique. Les lecteurs du livre d'O'Curry, *Manners and Customs*, feraient bien d'avoir en même temps sous la main, grand ouvert, *l'Ame primitive* de M. Lévy-Bruhl.

Il faut notamment recommander aux celtistes les pages de ce dernier livre relatives à la « couvade » (p. 225-228). L'usage de la couvade chez les Celtes est attesté par la *Táin bó Cualnge*, où la couvade est même un des ressorts du récit. Les Irlandais en ont cherché la cause, et c'est pour expliquer cette étrange pratique qu'a été inventée l'histoire de Crunniuc et de sa femme Macha (Thurneysen, *die Irische Helden- und Königsage*, p. 359 ; d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 225). C'est ainsi qu'en Grèce, nombre de récits, plus ou moins poétiques, ont servi à expliquer des usages dont on ne comprenait plus la raison. Il y a des sauvages qui pratiquent encore aujourd'hui la couvade ; M. Lévy-Bruhl, se rapportant à des informations de voyageurs, est tenté de l'interpréter par un motif mystique. Tant que le nouveau-né n'a pas encore reçu certaine initiation, il n'a pas de personnalité, il ne fait qu'un avec son père ; et par suite son père doit éviter, pendant plusieurs jours, tout acte, tout geste, tout mouvement risquant de compromettre ou d'affecter la santé de l'enfant auquel il est intimement lié. Il est tenu, pendant ces jours critiques, à la couvade. Les légendes celtiques, semble-t-il, ne renferment rien qui ressemble à cette interprétation. Mais il est curieux de constater comment un même usage peut exister en des points très différents du temps et de l'espace et susciter en chacun d'eux un motif particulier qui en favorise et en justifie la conservation.

#### XIV

L'année 1925 a vu paraître un nouveau volume de la Collection des *Acta Sanctorum*. Le précédent est daté de 1910 ; mais les événements survenus au cours des quinze dernières années expliquent assez le retard de la publication. Le nouveau volume, qui est le quatrième du mois de novembre, est consacré aux saints dont la fête tombe le 9 et 10 de ce mois. Il mérite dans notre Revue une mention spéciale. Par une innovation heureuse, les auteurs de l'entreprise, le P. Hippolyte Delehay et le P. Paul Peeters, ont décidé d'insérer dans les *Acta* les documents à la fois dans la langue originale et en traduction latine, si bien que ce volume contient des textes en syriaque, en arabe, en copte, en arménien, en géor-

gien, en éthiopien et en irlandais. L'Irlande, *inis na noemb*, n'a pas fourni moins de vingt-six saints pour les deux jours de novembre dont traite le volume. Mais il n'y en a que trois pour lesquels une Vie nous ait été transmise. Ce sont saint Benignus d'Armagh (9 nov.), saint Grellan (10 nov.) et saint Aedh Mac Bric (10 nov.).

Une Vie de saint Benignus en irlandais est conservée dans le Ms. 4190-4200 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (f<sup>os</sup> 210 et ss.), copié par Michel O'Clery en 1629 d'un manuscrit écrit en 1471 par Giolla Glas ua Huiginn. Il s'agit d'une compilation, pour laquelle ont été utilisées les anciennes généalogies et surtout les Vies de saint Patrice; car Benignus (irl. *Benén*) fut un des premiers disciples et le successeur immédiat de l'apôtre de l'Irlande. Il était né vers 426 et mourut en 467. Son véritable nom était sans doute *Mathonus* (cf. B. Arm. 12 b a) et il est probable que c'est lui dont parle saint Patrice dans l'épître ad Coroticum (*quem ego ex infantia docui*).

Saint Grellan est connu par l'ouvrage qu'a édité O'Donovan sous le titre *The Tribes and Customs of Hy-Maine* (1843); aux pages 8-14 de cet ouvrage se trouvent des morceaux d'une vie de saint Grellan en irlandais. Les Bollandistes ont édité la vie complète, telle qu'elle est conservée dans deux manuscrits (Bruxelles, Bibl. Roy., 4190-4200, f<sup>o</sup> 88 et ss., copié en 1629; Dublin, Roy. Ir. Acad. 23. O. 41 p. 236, copié en 1720). Elle paraît n'avoir aucune valeur historique; et l'époque où le saint aurait vécu est impossible à fixer.

Saint Aedh Mac Bric, mort le 10 novembre en 589 ou 595 est un des saints les plus populaires de l'Irlande; on l'invoque comme un guérisseur du mal de tête. Cette vertu l'avait déjà rendu célèbre au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère, comme on le voit d'après un manuscrit de Reichenau de cette date, qui contient une incantation latine (*sanctus Aid altus adiuuat meum caput ut liberat*); v. Mone, *Hymni Latini mediæ ævi*, III, 181-182 et Wh. Stokes, *Lismore Lives of Saints*, p. 324. La tradition lui attribue aussi le pouvoir de voler en char dans les airs; c'est un patron tout désigné pour les aviateurs. Il existe de lui une Vie en latin, dont on possède trois recensions. La première a été éditée par les PP. de Smedt et de Nayer d'après le Codex Salmanticensis (Ms. de Bruxelles, 7672-7674), *Acta sanctorum Hiberniæ ex codice Salmanticensi*, 1888, col. 333. La seconde, qui était restée inédite jusqu'ici, figure dans les mss. Rawlinson B. 485 et B. 505. La troisième, éditée par Colgan, a été reproduite par M. C. Plummer dans ses *Vitæ Sanctorum Hiberniæ*, t. I, p. 34.

Le travail de révision, de collation et d'édition de ces vies de saints a été assumé par un jeune Bollandiste belge, dont la *Revue Celtique* a déjà cité le nom avec honneur, le P. Paul Grosjean. Grâce à lui l'hagiographie celtique va être traitée avec la compétence désirable. Car le P. Grosjean est allé apprendre l'irlandais à Oxford, notamment auprès de M. C. Plummer. C'est pour le vaste champ de l'hagiographie celtique, où il y a encore tant à faire, une recrue des plus précieuses<sup>1</sup>.

## XV

Dans les *Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen* de 1926 (deel 61, serie A, n° 9, 38 pages), notre collaborateur M. A. G. van Hamel étudie l'accentuation du dialecte irlandais de Munster. On se rappelle que cette question a fait l'objet jadis d'un important travail de M. J. Loth (cf. *R. Celt.*, XXXV, p. 395). Non seulement il y passait en revue les cas où le dialecte de Munster fait porter l'accent sur la dernière syllabe, mais il cherchait à justifier le phénomène. L'explication en était à ses yeux dans l'attraction exercée sur l'accent par la voyelle longue. En effet, l'accent ne frappe une syllabe finale que lorsqu'elle est longue, et encore seulement dans trois cas : 1° quand cette syllabe était longue en vieil irlandais ; 2° quand cette syllabe résulte d'une contraction en irlandais moderne (finales en *-aighe*, *-uighe*, *-ighe*, *-aidhe*, *-uidhe*, *-idhe* donnant *-i* ; finales en *-ughadh*, *-bhadh*, *-mbadh* donnant *-ü*) ; 3° dans le cas des noms en *-ach* et en *-acht* dissyllabiques, quand la première syllabe est brève. Dans les deux derniers cas, il s'agit d'un déplacement d'accent relativement récent ; que le suffixe *-ach* remonte à v. celtique *\*äko-* ou *\*ako-*, il est clair que la voyelle du suffixe *-ach* devait être brève en vieil et encore en moyen irlandais. C'est parce que la spirante gutturale sourde a rendu la syllabe longue par position en irlandais moderne

1. La Vie de saint Benén contient p. 172 un poème alterné, une sorte de dialogue, entre saint Patrice et saint Benén, où se trouve le vers suivant : *fo lem cia taidhlet Mede* que le P. Grosjean traduit en latin : *hoc ego probo, etiãmsi eis placeat Mede*. Il faut traduire : « J'approuve (m. à m. « il m'est bon ») qu'ils visitent Mede ». Pour l'emploi de *cia* au sens de « que » après *is fo*, voir ma *Grammaire*, p. 366 et *R. Celt.*, XLII, 228 et s. Le morceau figure déjà dans la Vie Tripartite, t. I, p. 184 : *fo lem cia della Mede*. On attendrait en vieil irlandais *cia do aidlet*.

que l'accent s'est déplacé. Dans le premier cas au contraire, M. J. Loth était tenté d'admettre que l'accent sur la finale ne résultait pas d'une innovation, mais était la conservation d'un état de choses ancien.

M. van Hamel fait la même distinction que M. J. Loth entre les trois cas précités. Il estime que dans les noms en *-ach* et *-acht*, l'allongement de la finale est dû à ce que l'irlandais de Munster répugne à admettre une syllabe brève fermée. Cette répugnance explique bien d'autres détails de la phonétique de ce dialecte, et notamment les faits d'épenthèse vocalique à l'intérieur des mots. Il ajoute toutefois aux noms en *-ach* et en *-acht* un certain nombre de mots isolés (*turus*, *tirim*, *culaith*, *chonnac*, *agam*) dont M. Loth ne mentionnait que le dernier.

Pour l'explication du phénomène M. van Hamel se rencontre en somme avec M. J. Loth. Il l'explique par un fait d'« équilibre de syllabes » (p. 26). L'intérêt de son travail est de donner un grand nombre de détails et de marquer plus complètement une distinction entre l'usage de la poésie, toujours conservatrice, et celui du parler populaire (déjà M. Loth y avait fait allusion). Mais ce qu'on y trouvera de plus neuf et ce que les linguistes apprécieront particulièrement, ce sont les conclusions qu'il en tire au point de vue de la linguistique générale (p. 34-36). Il y voit un phénomène d'innovation spontanée, déterminée par les conditions internes du langage et non par des actions extérieures. Le balancement d'accent qui s'établit dans la flexion nominale ou verbale entre le nominatif *tosách* et le génitif *tósaigh* ou entre la 1<sup>re</sup> personne *mothuighim* (pron. *mohí*) et la 3<sup>me</sup> *mothuigh* (pron. *móbig*) montre à l'évidence le rôle que joue dans le langage le sentiment d'un équilibre entre les syllabes d'un même mot. La tendance est ici d'autant plus frappante qu'elle a prévalu contre une habitude psychologique fort répandue, celle qui consiste à régulariser l'accent des mots dans la flexion.

## XVI

On vient de fonder en Irlande une société de folk-lore, « The folk-lore of Ireland Society », en irlandais *An Cumann le beal-oidéas Éireann*. Le président en est M. Pádraig O'Siochfhradha (An Seabhac), l'écrivain bien connu, et le comité comprend des personnalités du monde universitaire et scientifique de Dublin.

Dans le prospectus lancé par le comité, nous relevons les passages suivants :

The aim of our Society is to collect, examine, arrange and publish, or put in permanent safe-keeping what still remains of the folklore of our people. We believe that this work must be begun at once and we solicit the favour of your aid and encouragement in the arduous work which lies before us.

In every district in Ireland much precious material stills exists, both in Irish and in English, in the form of tales, songs, beliefs, customs, medicinal lore, proverbs, sayings, prayers, stories in connection with personal, clan and place names, and other traditional matter. The greater part of this material has never been published. With the passing of the old generation, the sole custodians of our folklore, this rich inheritance will have gone for ever.

We appeal with confidence to all who cherish the memory of the past, to our people in Ireland, to those of the Ireland overseas, and to all well-wishers to help us in our task of preserving the rich store that still remains of our folk civilisation before it disappears for ever.

The annual membership fee has been fixed at 7 s. 6d. (§2), life membership, £5 (§25), the payment of which entitles members to receive, free of cost, copies of our Journal issued for the year in respect of which the fee has been paid. For the present it is intended to issue two numbers of the Society's Journal each year. If sufficient support be accorded to the Society it is hoped to issue special volumes from time to time at special terms to members of the Society

Les souscriptions doivent être adressées au trésorier, notre collaborateur le Dr Douglas Hyde, 65 Adelaide Road, Dublin.

## XVII

La *Revue Celtique* a précédemment annoncé (v. t. XLII, p. 216) le projet d'établir un centre de culture celtique dans l'île d'Iona. Ce projet, depuis longtemps à l'étude, serait sur le point d'être réalisé. Un comité de propagande s'est constitué qui comprend, entre autres personnalités, de notables américains comme le Dr Nicholas Murray Butler, président de la Columbia University à New York, le Dr Finaly, du *New York Times*, le Principal Mackinnon de la Pine Hall University à Halifax (Nouvelle-Écosse), et M. Montgomery, fondateur de l'American Iona Society. En Écosse même le comité groupe naturellement de fervents adhérents, parmi lesquels le Colonel Mac Leod. A une réunion, tenue à Glasgow le 14 décembre 1926, le Colonel Mac Leod a exposé l'état du projet et le but exact que se proposent ceux qui le soutiennent. Il ne s'agit pas de fonder une Université au sens où on l'entend d'ordinaire, au moins en Europe. Il s'agit d'organiser un foyer de culture celtique faisant place à toutes les études capables de contribuer au maintien et au

développement du celtisme : ce sera une institution qui n'aura aucun caractère politique ou religieux, mais uniquement un caractère racial et culturel. On s'efforcera d'y développer des enseignements pratiques, destinés à servir les intérêts du celtisme. Les sciences appliquées par exemple (chimie, biologie, botanique, économie domestique) y tiendront une large place : une grande ferme école, avec champs d'expérience, est prévue au projet. On veut apprendre aux représentants de la race celtique l'art de vivre sur leur propre sol pour s'y assurer le « bread and butter », et par exemple la transformation des tourbières en terres arables, l'aménagement des terres incultes, le développement des pêcheries d'après des méthodes scientifiques.

Pour la réalisation de ce projet, on évalue la dépense à un peu plus de 600.000 livres. L'entretien de l'établissement et la rémunération du corps enseignant absorberont les revenus d'un capital de 1.400.000 livres. Mais on a déjà obtenu des souscriptions ou des promesses de souscription assez abondantes pour permettre de commencer avant peu la construction des bâtiments sur le terrain qui a été choisi. Les plans ont été dressés par l'architecte Sinclair qui s'est inspiré du vieil art celtique pour créer une œuvre qui s'harmonisera, dit-on, avec la tradition d'Iona et avec le cadre des Highlands.

## XVIII

On connaît l'histoire fantastique que raconte Geoffroy de Monmouth (*Hist. Reg. Brit.*, VI, 5-8 ; VIII, 1, 11-24) au sujet du père d'Arthur, Uther Pendragon. Il s'y mêle de vieux récits de folk-lore et des légendes onomastiques ; mais c'est l'imagination de Geoffroy qui en fait, semble-t-il, les principaux frais. Aussi bien, les deux sources les plus anciennes de l'histoire de Bretagne, le *de Excidio Britanniae* de Gildas et l'*Historia Britonum* de Nennius, ne fournissent-elles aucune mention du père d'Arthur. Comme Nennius rapporte qu'Arthur avait pour surnom *mab uter* (*id est filius horribilis*), on pourrait imaginer que la personne d'Uther Pendragon serait née d'une erreur d'interprétation des mots *mab nter*. Toutefois, les Triades du Red Book of Hergest (M. A., 2<sup>e</sup> éd., p. 350) et le Black Book of Carmarthen connaissent Uther Pendragon ; d'après les premiers, c'est un des trois principaux magiciens de l'île de Bretagne (cf. J. Loth, *Mab.*, 2<sup>e</sup> éd., II, 252) ; d'après le second (F. A. B., II, 51. 2 = 94. 7 éd. Ev.), il avait lui-même pour *guas* (« serviteur ») le magicien Mabon. Cela donne à croire qu'Uther



Pendragon exista réellement, sinon dans l'histoire, du moins dans la légende galloise, et non comme le père d'Arthur, mais comme un magicien.

Dans un article du *Neophilologus* (1926, 12<sup>e</sup> année, p. 34-41), notre collaborateur M. A. G. van Hamel cherche à déterminer la personnalité de ce prétendu père d'Arthur. Il remarque que *Pendragon* ne saurait signifier « Tête de dragon », puisque *dragon* est un pluriel. Le seul sens possible est « Chef des dragons » ; dans le passage de *B. B. C.*, *pen dragon* est justement écrit en deux mots. Or, à côté d'Uther Pen Dragon, il existe un *Gwenn Pen Dragon* mentionné dans les Triades (M. A., 2<sup>e</sup> éd., p. 398) comme ayant gardé Arthur trois nuits en prison. Ce surnom de *Pen Dragon* rappelle singulièrement celui de *Pen Annwfn* « Chef des Enfers » porté par Pwyll dans le Mabinogi, Que les dragons soient des animaux infernaux, cela est prouvé par divers témoignages. Il y a d'autre part des ressemblances frappantes entre la légende de Pwyll et celle d'Uther Pen Dragon. Lorsque Geoffroy de Monmouth voulut donner un père à Arthur, il est naturel qu'il ait choisi Uther Pen Dragon. Le futur héros des Bretons devait naître dans des conditions surnaturelles et par le fait d'un magicien. C'est ainsi que le héros d'Ulster, Cuchulainn, fut donné comme le fils du dieu Lug mac Ethlenn. Pourtant la naissance surnaturelle de Cuchulainn, si tôt attestée qu'elle soit, n'appartient pas au fond le plus ancien de la légende du héros d'Ulster. Il en est de même pour Arthur. C'est Geoffroy qui a été le compilateur du récit, suivant lequel Arthur serait né d'Uther Pendragon et d'Igerna. Mais il n'a pas tout inventé, il a trouvé la matière de ce récit dans de vieilles traditions bretonnes conservées en Galles et en Cornwall.

## XIX

Le public français a si peu de moyens de se renseigner sur les littératures celtiques qu'il convient de ne négliger aucune des publications capables d'en répandre la connaissance. C'est déjà une raison pour signaler ici le livre que M. Georges Roth vient de publier chez l'éditeur Piazza sous le titre *La Geste de Cúchulinn d'après les anciens textes irlandais* (xij-177 p. in-12 ; Collection « Épopées et Légendes »). Il y en a une seconde. C'est que l'ouvrage se présente aux yeux de la façon la plus flatteuse, avec une impression des plus soignées sur beau papier, orné de dessins à spirales et à entrelacs du meilleur goût.

Sur le fond il y aurait beaucoup à dire. L'auteur s'est proposé d'extraire des diverses traductions existantes une sorte d'arrangement des aventures de Cúchulainn. De la végétation littéraire très touffue qui a poussé autour du héros d'Ulster, il a fait un jardin à la française, où les massifs sont taillés et les allées ratissées. L'original est ainsi singulièrement déformé. Encore n'est-ce là qu'un moindre mal. Mais dans la simplification qu'il pratiquait, il a supprimé la plupart des traits caractéristiques de la légende irlandaise ; il a adapté les mœurs au goût ou aux conventions des modernes ; et dans les détails qu'il a conservés il y a bien des erreurs et des méprises. En somme, l'interprétation sonne faux. Il était bien inutile de donner au livre une apparence scientifique en y ajoutant une bibliographie, à laquelle manque le principal ouvrage, la *Helden- und Königsage* de M. Thurneysen.

La langue que M. Roth s'est forgée est un autre sujet de critiques. Il a voulu la rendre poétique et il y a multiplié les vers blancs, ce qui est d'un effet assez peu heureux. Mais de plus il l'a torturée pour lui donner un air médiéval. Les adaptateurs de récits du moyen âge, séduits par l'œuvre de M. Bédier, ont voulu suivre son exemple. L'entreprise est périlleuse et n'a généralement pour résultat que de faire ressortir les mérites de M. Bédier comme savant et comme écrivain et de montrer qu'ils sont inimitables. Le procédé qu'emploie M. Roth n'ajoute rien à l'intérêt du récit et a l'inconvénient d'y produire mainte faute de goût. Il consiste, en matière de syntaxe, à se permettre de ces libertés qui caractérisent d'ordinaire le style dit marotique, et en matière de vocabulaire, à substituer aux mots du français moderne des mots qui veulent être du vieux-français. Il dit *ost* pour « armée », *ire* pour « colère », *los* pour « gloire », *malement* pour « mal », *premier que* pour « avant que », *embler*, *saillir*, *quémander*, *fluer*, *poindre*, *urger*, *partir*, pour « dérober, s'élançer, demander, couler, étreindre, presser, séparer », etc. C'est trop simple, et un peu enfantin. Cela aboutit à créer une langue pleine de disparates et de dissonances, et qui n'est d'aucun temps.

## XX

Une impression tout autre est réservée au lecteur du volume intitulé *Lancelot et Galaad mis en nouveau langage* (Oxford et New York, Humphrey Milford, 1926 ; xij-226 p. in-12, 6 sh. ; Oxford French Series). Les deux auteurs y ont fait preuve d'un sens très fin de notre littérature médiévale et d'un goût très sûr. De ces

auteurs, l'une est M<sup>me</sup> Lot-Borodine, qui était à la meilleure école pour pénétrer le sens intime de la légende de Lancelot du Lac ; l'autre, la regrettée Gertrude Schoepperle, première femme de M. Roger Loomis (cf. *R. Cell.*, XL, 238). Ce dernier a mis à l'ouvrage une préface, où il fixe en quelques traits la place du récit dans la littérature du moyen âge. Il en fait remonter la source aux traditions les plus anciennes de l'humanité, aux mythes solaires ou lunaires, aux cultes animistes de la végétation et des eaux. C'est peut-être aller bien loin. En tout cas la légende s'est beaucoup transformée pour aboutir à ce que notre moyen âge en a tiré : une conception de vie idéale, où se mêlent deux types d'amour parfait, l'amour courtois incarné en Lancelot, l'amour divin représenté par Galaad. L'un et l'autre exigent l'entière soumission de ceux qui s'y donnent ; mais en revanche ils sont générateurs, inspireurs d'héroïsme. Et nous avons, dans un diptyque où ils s'opposent en se complétant, d'un côté le preux chevalier, dévoué au service de sa dame, et de l'autre le chaste moine de Cîteaux fervent du culte sacré.

L'histoire de Lancelot et de son fils Galaad fut rédigée en français dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. M<sup>me</sup> Lot et son amie Gertrude Schoepperle en ont fait une adaptation qui ne laisse échapper aucun détail essentiel, qui met dans leur juste lumière chacun des traits pittoresques ou pathétiques, qui donne en un mot de ce vieux récit tout ce qu'un moderne peut en comprendre et en goûter. Elles l'ont rajeuni sans le travestir et lui ont conservé les grâces les plus fraîches. Elles l'ont mis dans une langue aisée, simple, coulante, sans prétention ni recherche ; c'est exactement celle qui convenait pour dépeindre ce monde idéal, tout fleuri de mysticité.

## XXI

Une année à peine après le volume VII, dont la *Revue Celtique* a parlé (t. XLIII, p. 243), M. Ferdinand Brunot publie un nouveau volume de son *Histoire de la Langue française des origines à 1900*. Ce volume, qui porte le numéro IX et compte xv-616 pages, traite de l'extension du français comme langue nationale pendant la Révolution et l'Empire. C'était un sujet à peu près neuf, sur lequel le savant auteur apporte le fruit d'immenses recherches personnelles sous la forme d'un exposé remarquablement clair, où chaque détail typique est soigneusement choisi et bien mis à sa place.

Les historiens du breton trouveront ici encore beaucoup à prendre. L'auteur a naturellement utilisé les solides articles de M. Daniel Bernard dans les *Annales de Bretagne*, t. XXVII, p. 605 et t. XXVIII, p. 287. Mais il y ajoute çà et là quelques détails intéressants, par exemple (p. 167) sur les publications en breton et sur les traductions de documents officiels en cette langue. Il signale (p. 177) que la propagande contre-révolutionnaire ne paraît guère s'être exercée que par des chansons ou complaintes. Ce n'est pas seulement parce que ce genre de propagande est particulièrement efficace dans un pays de population disséminée, où la diffusion des affiches et manifestes est assez malaisée : c'est aussi parce que la chanson est la principale forme littéraire du breton et que de tout temps à la veillée les chaumières bretonnes ont fait accueil aux chansons des professionnels ou des amateurs.

M. F. Brunot reproduit en appendice les principaux résultats de l'enquête entreprise par Coquebert de Montbret entre 1807 et 1812 sur l'état linguistique de la France en ce qui concerne au moins les départements frontières. Ces résultats étaient inédits, et M. Brunot a dû se livrer à un délicat travail de critique et de mise au point pour les présenter sous forme de statistiques et de cartes. En ce qui concerne la Bretagne (pp. 536-540), la carte montre que la limite du français n'a guère varié depuis 120 ans. Tout au plus peut-on aujourd'hui l'avancer un peu dans la partie sud, puisque, comme M. J. Loth l'a signalé (*R. Celt.*, t. XLIII, p. 420), le breton est en voie de disparition rapide entre le golfe du Morbihan et l'embouchure de la Vilaine. Il est remarquable qu'en 1806, dans la presqu'île de Batz, d'après une note préfectorale, le breton était déjà limité à quelques hameaux (Rofia, Kergall, Kermoillon etc.), à l'exclusion du Bourg de Batz et du Pouliguen, où l'on parlait français. D'ailleurs, si les enfants de ces hameaux savaient à peine le français, les adultes parlaient les deux langues. La note attribue la persistance du breton aux besoins du commerce du sel, que les Paludiers entretenaient avec la côte du Morbihan ; elle ajoute toutefois, ce qui peut sembler contradictoire, que le breton parlé dans la presqu'île de Batz était à peine entendu des gens de Brest et de Vannes. On sait que le breton n'a pas encore complètement disparu de ce coin de terre (v. *R. Celt.*, XLIII, 419).

Les chapitres consacrés aux efforts entrepris par les pouvoirs publics en vue de développer le français par l'école sont particulièrement instructifs. Malgré d'incontestables progrès (p. 408-409), on ne peut dire que les résultats aient été en proportion des efforts, surtout dans la Bretagne bretonnante (v. p. 283-284, 482, 514-

515). Cela montre l'inefficacité des mesures administratives en matière de langage. On ne peut contraindre une population à changer sa langue, quand elle ne s'y prête pas. Il est inutile de se mettre en frais pour procurer aux gens le « bienfait » de l'instruction, s'ils ne considèrent pas l'instruction comme un bien dont l'acquisition leur soit utile ; il est de même inutile de vouloir leur imposer l'usage d'une grande langue de civilisation, s'ils ne sentent pas le profit qu'ils peuvent tirer de cette langue. Créer des écoles, former des maîtres, établir des programmes ne suffit pas ; il faut avant tout éveiller parmi le peuple le désir de s'instruire. Or, ce désir ne peut naître que de deux motifs, qui d'ailleurs vont souvent de pair, le prestige et l'intérêt. Pour être incité à l'étude d'une langue, l'homme doit avoir le sentiment d'y trouver un accroissement de sa personnalité, de sa dignité, un enrichissement intellectuel, et en même temps une utilité pratique qui réponde aux nécessités de sa vie. La politique peut sans doute favoriser l'établissement de ces conditions ; elle ne suffit pas à les créer.

## XXII

M. J. Loth nous prie d'insérer dans cette *Chronique* la note suivante :

« M. Yves Le Moal, l'auteur bien connu de *Pipi goulo*, récits et contes en breton de Tréguier, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre, m'annonce l'apparition d'un journal hebdomadaire en langue bretonne. Le titre du journal est *Breiz*, Bretagne ; la devise, *Feiz ka Breiz*, ce qui en indique le caractère. C'est le premier grand journal hebdomadaire rédigé en entier en breton. Les abonnements (15 fr. par an) doivent être adressés à M. H. Miard, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord. Le rédacteur en chef est M. Y. Le Moal, Coadout, Côtes-du-Nord.

Le journal a quatre pages :

## PREMIÈRE PAGE

- 1° un leader article ;
  - 2° *Chronique humoristique* ;
  - 3° *Bube an Ili: katolik* (La vie catholique, Bretagne, France, Étranger) ;
  - 4° *Bube Breiz* ;
  - 5° *Revue de la Presse bretonne*.
- Revue Celtique*, XLIV.

## DEUXIÈME PAGE.

- Dre Vreiz* (géographie, histoire, folklore breton).  
*Breiz divroet* (chronique des Bretons émigrés).  
*Er broiou unanet* (chronique interrégionale).  
*Labouriou, Micheriu, Oberou* (chronique bretonne économique et sociale).  
*Sônes, chansons, gwerz, poésies.*  
*Feuilleton* (pièce de théâtre).

## TROISIÈME PAGE.

- Nouvelles générales.*  
*Nouvelles régionales des trois départements bretonnants.*  
*Mots pour rire, devinettes.*  
*Foires et marchés.*  
*Renseignements administratifs et consultations juridiques.*
- Bibliographie.*  
*Concours.*  
*Feuilleton* (Roman, conte, nouvelle).

## QUATRIÈME PAGE.

- Publicité* (en breton).

Très sagement, Le Moal réprovoque l'idée d'un groupe de grammairiens et de littérateurs, qui a tenté un essai de langue littéraire, dégagée des dialectes, tout en les ayant tous pour base, selon eux, la « langue de l'avenir ». Les quatre dialectes bretons seront représentés.

L'utilité d'une entreprise de ce genre, au point de vue breton, est indiscutable, mais au point de vue celtique pur, qui est celui de la plupart de nos lecteurs, le journal de Le Moal peut offrir un réel intérêt. La langue populaire bretonne a encore des ressources au point de vue grammatical et lexicographique, qu'elle n'a pas encore entièrement livrées. Les formes dialectales peuvent aussi enrichir le matériel linguistique, assez étendu cependant, dont nous disposons déjà.

Le Moal fait appel à tous les amis du breton et de la Bretagne. J'espère que son appel sera entendu ».

## XXIII

Un autre périodique breton de création récente est *Gwalarn*

(« Nord-Ouest »). *Gwalarn*, « revue littéraire trimestrielle rédigée d'un bout à l'autre en breton », comme dit l'annonce (*kelc'hge-louenn leunegel trimiziek, skrivet e brezoneg penn-da-benn*) a pour directeur M. Roparz Hemon et s'imprime à Brest, 4 rue du Château. L'abonnement est de 20 francs par an. La rédaction comprend les noms de MM. F. Vallée, J. L. Emily, Y. Drezen, et quelques autres.

L'ambition des rédacteurs de *Gwalarn* est des plus vastes ; on la trouve indiquée en résumé au dos de la couverture :

Travailler à donner à la Bretagne une civilisation propre, 1° en faisant du breton une langue commune égale à n'importe quelle autre langue, et assez riche pour exprimer toutes les pensées qu'un être humain peut concevoir ; 2° en donnant à la Bretagne dans sa langue, une grande littérature ; 3° en éclairant la Bretagne, sur tous les sujets.

Fondé en 1925, *Gwalarn* a d'abord paru sur un format in-folio, les pages divisées en deux colonnes. Depuis 1927, *Gwalarn* paraît par cahiers de format petit 8°. Le papier en est fort bon et l'impression des plus soignées. Quant au contenu, on y trouve surtout des traductions, mais aussi quelques contes ou dialogues originaux, notamment de M. Roparz Hemon. Le numéro 8 (dernier de l'année 1926) contient un vocabulaire médical français-breton. Environ 600 mots français y sont enregistrés, avec la traduction bretonne en regard. Parmi ces mots « français » figurent *acini*, *aponévrose*, *apophyse*, *arachnoïde*, *aryténoïde*, *astragale*, *azygos*, *céphalo-rachidien*, *choane*, *cricoïde*, *diarthrose*, *diploé*, *endocarde*, *exostose* et beaucoup d'autres de même ordre. En s'appliquant, le traducteur a trouvé pour ces mots des équivalents bretons. Nous ne nous lasserons pas de dire, et de répéter, qu'il s'est donné là une peine bien inutile. Ce n'est pas en créant de toutes pièces un dictionnaire qu'on crée une langue. Le jour où il y aura des médecins pour écrire des articles techniques en breton et un public pour les lire, les mots nécessaires se trouveront d'eux-mêmes. Fabriquer un vocabulaire médical, avant qu'il y ait des gens pour s'en servir, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Les rénovateurs du breton ont des tâches plus urgentes à accomplir.

*Gwalarn* publie en outre en tirage à part une collection d'ouvrages en breton. Nous citerons, parmi les premiers parus, un récit de M. Jakez Kerrien, *ar Roc'h Toull* (« La Roche percée »), dont un bon connaisseur nous dit que la langue est excellente, et deux traductions, l'une de la pièce de J. M. Synge, *Wur varc'h d'ar mor* (« Riders to the sea »), l'autre d'un récit irlandais, *Tonkadur Bugale*

*Tuireann* (« Oidhe Chloinne Tuireann »). On annonce comme prochaine la publication d'une traduction du Mabinogi (*Pevar skourr ar Mabinogi*) et d'une traduction de deux tragédies d'Eschyle (*Prometheus ereet, et ar Bersed*).

## XXIV

Livres nouveaux dont il sera rendu compte ultérieurement.

T. GWYNN JONES. *Gwaith Tudur Aled*. Cardiff (University Press) et London (Humphrey Milford). 1926, 2 vol. 752 p. in-12, 16 sh.

Edm. CURTIS. *Richard II in Ireland*. Oxford, Clarendon Press, 1927, IX-248 p. 8°. 15 sh.

A. WALDE. *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen* (herausgegeben von Julius Pokorny). Band II, 1, 2 und 3 Lieferungen. Berlin und Leipzig, 1927, 484 p. gr. 8°.

Maud JOYNT. *The Life of Saint Gall*. London, Society for promoting Christian Knowledge, 1927, 168 p. in-12. 7 sh. 6 d.

William H. WORRELL. *A study of races in the ancient Near East*. Cambridge, W. Heffer and Sons, 1927, 139 p. 8°. 8 sh. 6 d.

Thomas F. O'RAHILLY. *Measgra Dánta*, Miscellaneous Irish Poems. Cork University Press, 1927, 277 p. in-12. 7 sh. 6 d.

J. VENDRYES.



## PÉRIODIQUES

---

SOMMAIRE. — I. Zeitschrift für celtische Philologie — II. Scottish Gaelic Studies. — III. Ériu. — IV. Revue des Études Anciennes. — V. Revue des Études Latines. — VI. Bulletin de la Société de Linguistique. — VII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung

### I

Le volume XV de la ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOLOGIE débute par un répertoire chronologique des publications de Kuno Meyer, dressé par M. R. I. Best ; un index alphabétique des publications et un relevé des premiers mots de chaque poème édité terminent cet utile travail (pp. 1-65), qui fait pendant au répertoire des publications de Whitley Stokes que l'on doit déjà à M. Best (*Z.C.P.*, VIII, 351-406).

Une grande partie du volume est occupée par une longue dissertation de M. Leo Weisgerber sur les manuscrits du récit de Peredur ab Efracw (pp. 66-186). Le texte de ce récit nous a été transmis dans quatre manuscrits, dont deux le contiennent intégralement (le White Book, autrement dit Peniarth 4, copié dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> s., et le Red Book of Hergest, copié vers 1400) ; les deux autres (Peniarth 7, de la fin du XIII<sup>e</sup> s. (?) et Peniarth 14, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) n'en ont que des fragments. Peniarth 7 n'a qu'un seul fragment qui correspond aux pages 193 (début) — 202, l. 15 de l'édition d'Oxford du Red Book. Peniarth 14 a deux fragments qui correspondent aux pages 196, 11 — 219, 28 et 221, 26 — 232, 6 de la même édition. L'opinion généralement admise, et que M. J. Loth a pour sa part exprimée, est que d'une part Peniarth 7 et Peniarth 14, étroitement apparentés, représentent une source commune, assez différente de celle des deux autres ; et que d'autre part, le White Book et le Red Book, représentant également une même source, n'ont pas été copiés l'un sur l'autre, mais remontent tous deux à un original commun. Après une étude très complète et très minutieuse des faits, M. Weisgerber aboutit à une conclusion différente. Il estime que le texte du récit de Peredur con-

tenu dans le Red Book a été copié directement sur le White Book (c'était déjà l'opinion de M. J. G. Evans, Préface à l'édition du *White Book*, p. viij). Quant aux manuscrits Pen. 7 et Pen. 14, il ne croit pas qu'ils représentent une recension différente; un examen du texte de ces deux manuscrits comparé à celui du White Book lui permet d'affirmer qu'ils remontent tous trois à une même tradition manuscrite. Il serait trop long de reprendre ici l'argumentation de M. Weisgerber, qui est poussée jusqu'à l'infime détail. Peut-être pourrait-on justement lui reprocher de trop s'attacher au détail, de vouloir donner de tous les faits un relevé minutieux, sans chercher à dégager de cette masse ceux qui sont significatifs. Le récit de Peredur, comme tous les récits du moyen-gallois, réclame une méthode critique différente de celle qui convient à la littérature de l'antiquité classique. Il s'agit d'un texte qui était « vivant » pour le scribe, et que celui-ci était exposé, soit par indifférence, soit au contraire par intérêt artistique, à modifier suivant sa fantaisie. La comparaison de la plupart des variantes ne prouve donc pas grand'chose, sinon que l'un des deux scribes, et peut-être les deux, n'ont pas exactement reproduit le texte qu'ils copiaient. Il y a pourtant des variantes instructives, celles par exemple qui comportent des fautes auxquelles il n'est pas vraisemblable que deux personnes aient été indépendamment exposées. Ce sont ces variantes qu'il fallait étudier de près. On pouvait laisser de côté les autres. M. Weisgerber insiste avec raison sur quelques cas typiques (p. ex. p. 82, p. 109, p. 122, etc.); mais il en est d'autres dont il ne tire pas tout le parti qu'il faudrait. Il indique par exemple (p. 116) un passage où le R. B. est d'accord avec Pen. 7 contre le W. B. parce qu'on lit *yn llosgi rac y wron* dans les deux premiers (Pen. 14 a simplement *ger y wron*) en face de *yu dechreu llosgi* du dernier. Mais la phrase présente une variante plus importante : c'est le mot *ffryftau* qui est commun au W. B. et au R. B. (*ffryfddan*), tandis que les autres manuscrits ont l'un *ffrifddan* (Pen. 7; de *prif-dan*), l'autre *ffrestau* (Pen. 14; mot de sens inconnu). On s'étonne de ne pas voir souligner cette particularité. A la page 89, M. Weisgerber cite un passage où W. B. (153, 35) porte *dioſt* en regard de *diot* de R. B. (222, 12) et de *diosc* de P. 7. Il est possible que *dioſt* de W. B. soit une mauvaise lecture de *diosc*. En tout cas, on ne pouvait discuter ce passage sans renvoyer à celui où le W. B. (125, 13, 17) porte *diosglaf*, *dioscles* en regard de *dioscles* (R. B., 199, 18), de *diosc* et *diosgaf* (Pen. 7) et de *diodes* (Pen. 14) des autres manuscrits. De même, M. Weisgerber suppose (p. 134) que le mot *ffrwt*, féminin dans W. B. (130, 17) et masculin dans R. B. (203, 9), représente deux mots distincts pourvus de sens différents; cela n'est

guère vraisemblable, si l'on compare le passage W. B. 178.2 (= R. B. 242.27), où le mot *ffrw*t revient dans une phrase toute pareille. Comment expliquer d'autre part que le copiste du R. B. ayant *a their ffrw*t sous les yeux ait cru qu'il s'agissait du mot *ffrw*t masculin et corrigé en *a thri ffrw*t ? Le plus simple est d'admettre que le même mot *ffrw*t « ruisseau » n'avait pas le même genre dans le dialecte des deux copistes. Cette observation peut être généralisée. On regrette que M. Weisgerber ne marque pas dans un tableau d'ensemble les particularités (de langue, de style, d'art) propres à chacun des copistes. Il en avait le moyen, et il lui arrive souvent d'ailleurs de faire sur ce sujet quelques observations judicieuses et utiles (sur *ehofyn*, p. 138 ; sur l'emploi de *goreu* et *gwnaeth*, p. 137 ; etc.). Mais une conclusion d'ensemble s'imposait. On aimerait à savoir en général quels motifs ont guidé le choix des copistes. On sait qu'il faut distinguer dans le texte de Peredur du R. B. deux mains différentes, la première allant du début à la page 212, l. 14, la seconde de la page 212, l. 15 à la fin. Cette distinction, faite par M. J. G. Evans, a été utilisée par M<sup>me</sup> Mary Williams dans son étude sur la Composition du Roman de Peredur (cf. *R. Celt.*, XXXI, 381). Un des principaux résultats du travail de M. Weisgerber est de montrer combien ces deux mains travaillaient différemment. Mais l'attitude générale des deux copistes à l'égard de leur texte méritait d'être exactement fixée. Il est à souhaiter que M. Weisgerber poursuive sa recherche en l'étendant à tous les récits des Mabinogion. Les conclusions qu'il a tirées de l'étude de Peredur seront plus solides encore quand elles seront appuyées d'une étude d'ensemble des textes auxquels ont travaillé les mêmes copistes.

Le même volume de la *Zeitschrift* contient une série d'articles de M. J. Pokorny : P. 193-196, sur le nom de l'île d'Arran et de la colline de Howth (où il répond à un article de notre collaborateur M. Fraser, *R. Celt.*, XXXIX, 353). — P. 196, sur le nom des *Gàiliuin* (qui a un *ā* long radical et doit être rattaché au mot germanique \**gōli-*, v. h. a. *ur-guol*, *guol-lib* « illustre », lomb. *Gōl-(h)aida*). — P. 197-203, sur le nom de l'Irlande, *Ériu* (qui signifie « terre levée, colline, île », comme le mot *Albū* lui-même, et s'analyse en \**ēpi-wer-yō*, de la racine \**wer-* « entourer », cf. v. h. a. *warid* et le nom de *Werder* ; le nom propre de peuple *Érainn* n'a rien à faire avec *Ériu* ; il faut l'expliquer avec M. O'Brien par \**eks-rann-i*, même sens que *Allo-broges*). — P. 203, sur le nom verbal *léniud* (var. *leunath*) « souillure » dans l'*Apgitir Crábaid* (*Z. C. P.*, III, 451, § 16), dont le composé *as-lena* est bien connu ; l'*é* long de *léniud*

est analogique de *éilned*. — P. 377, sur les mots *ucher* et *ugain*, pour lesquels M. Pokorny repousse l'explication de MM. Pedersen (*Vgl. Gr.*, I, 255) et J. Loth (*R. Celt.*, XXXVIII, 150); il fait remonter *ucher* à un prototype \**woiksero-* (cf. arm. *gišer* « nuit » de \**woikwero-*) et explique le *u* initial de *ugain* par le composé \**dou- uiceint-* devenu \**douceint* (auj. *deugain*). — P. 384, sur l'emploi du nominatif absolu en irlandais, très fréquent pour compléter une phrase par une sorte d'apposition : *ba mór iud imserc bói eturru 7 in ri* (*Z.C.P.*, VIII, 318, 29), *doroinde síth etarro 7 a clann* (*R. Celt.*, XXIV, 178, § 7). C'est le tour étudié par M. Thurneysen (cf. *R. Celt.*, XLIII, 254); M. Pokorny en marque l'extension : *bái a u-aire isan baub sin, lucht* (non *lochta*, bien que reprenant la personne contenue dans *a n-*) *au churaig* (*Au. from Ir. Mss.*, I, 58, § 69); et jusqu'en irlandais moderne. Le cas de *mairb, dosfiusced do bethu* (*Thes.* II, 316, 2) est un peu différent.

M. W. Kaspers, qui s'occupe depuis longtemps de l'étude des noms de lieu, a fait une grande découverte : c'est que les noms en *-acum* sont tous tirés de noms de personne ! Les élèves de d'Arbois de Jubainville savent cela depuis quarante ans<sup>1</sup> ; ils savent même qu'il convient de faire quelques réserves à cette doctrine du maître (cf. *Rev. Celt.*, XL, 476). Fort de sa découverte, M. Kaspers explique *Kreuznach* comme un dérivé de \**Crutinus*, soit \**Crutinacum* (p. 206). — De son côté, M. Joseph Schnetz revient sur les noms de fleuves d'Allemagne *Wipper* et *Weser*, que M. H. M. Chadwick considère comme d'origine celtique (cf. *R. Celt.*, XXXV, 377) ; il les croit germaniques : *Wipper* se rattache à la racine du verbe *wippen*, *wipfen* « sautiller, s'agiter » ; *Weser* peut remonter à un germanique \**wisur-* représentant i. eur. \**wisr-* (cf. skr. *visrah*). M. Schnetz conclut qu'il n'y a pas de preuve que la domination celtique en Allemagne se soit étendue jusqu'à la *Weser* et jusqu'en Thuringe (p. 212-219).

M. Micheál O'Briain fait un relevé des noms de peuple irlandais qui se terminent en *-rige* (p. 222-237). Ce relevé a surtout l'avantage de corriger de nombreuses erreurs de l'*Onomasticon* du P. Hogan.

M. Roland M. Smith réédite, p. 187-192, en y joignant une traduction anglaise, le texte du *Briathartheosc Conculaind*, contenu dans le *Serglige Conculaind* (*Irische Texte*, I, 213) ; il fait ressortir que l'auteur de ce morceau témoigne d'une connaissance intime à la

1. Cf. *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890.

fois des textes de lois et des anciennes compositions didactiques (*Senbriathra Fithail*, *Audacht Morainn*, particulièrement *Tecosca Cormaic*).

M. Wolfgang Krause apporte une hypothèse de plus à l'explication du verbe irlandais *ro-filir* (p. 204-205); il propose de partir d'une ancienne 3<sup>e</sup> pers. sg. de parfait moyen \**wid-ai*, qui serait devenue \**wid-rai* comme \**sek<sup>w</sup>-etai* est devenu \**sek<sup>w</sup>-etraí* (d'où *sechithir*); de \**widrai* on passe à \**widri*, d'où irl. *-filir* et gall. *gúyr*.

Enfin M. Thurneysen a donné à ce volume une collaboration importante. Il continue d'abord, p. 238-276 et p. 302-376, ses études sur le droit irlandais, commencées au volume précédent. Il étudie le texte des Lois qui se rapportent au *saer-rath* (cf. *Rev. Celt.*, XLIII, 264), puis les textes qui réglementent la pratique du jeûne comme moyen de contrainte (cf. *Rev. Celt.*, XXXI, 254); enfin il édite pour la première fois le texte des *Gíbretha Caratniad Tescthi* « Faux-Jugements de Caratnia le Tondu », d'après le ms. Rawlinson B 502, p. 112 b 44. Le tout est accompagné d'une traduction allemande, d'un savant commentaire, indispensable à l'intelligence du texte, et d'une liste des mots étudiés.

Le même M. Thurneysen publie, p. 297-301, des gloses irlandaises récemment découvertes. Les unes sont tirées de deux feuilles de parchemin conservées aux Archives de Cologne, où elles accompagnent un texte de Bède, *de arte metrica*. Elles ont visiblement été copiées en même temps que le texte latin par quelqu'un qui ne savait pas l'irlandais; elles peuvent remonter au 11<sup>e</sup> siècle. Elles sont au nombre de 33, mais quelques-unes sont illisibles. La glose 28, *fechaim* gl. *placo* ou *pacífico* est probablement une faute pour *féthaim* « j'apaise », dérivé de *féth* « calme, repos »; cf. *feathaighim* « I calm, still » (O'Reilly). — Les autres proviennent de Naples, où elles sont contenues dans le manuscrit IV A 8, f<sup>o</sup> 33. Ce manuscrit qui traite de matières grammaticales, passe pour remonter au VIII<sup>e</sup> ou même VII<sup>e</sup> siècle; il provient de Bobbio. Les gloses, fort difficiles à lire sont au nombre de cinq; elles paraissent avoir été ajoutées au texte par un Irlandais. A noter : *gaddiu* « je vole » gl. *manticulor*; *fochaeligim* « je m'amincis » (« j'ai des vertiges »?) et *fomcertor itruimmi* m. à m. « je suis jeté en lourdeur » gl. *uertiginor*<sup>1</sup>; et *asim* « je grandis » gl. *langesco*.

Enfin il faut signaler la courte note, p. 379-383, dans laquelle

1. Cf. l'expression *is-tromm ar-menmae linn iñ indiu, ní-fetar-sa cid nó-tó*, dans une note marginale d'un manuscrit de Laon (K. Meyer, *Z. C. P.*, VIII, 176, l. 5).

M. Thurneysen étudie le graffiti n° 36 de la Graufesenque : *aricani luritus | ris tecuanboebo | tidres trianis*, que M. J. Loth avait renoncé à interpréter. La traduction qu'il propose est : Die *aricani* (=Lehmarbeiter) haben vor diesen (eben vergangenen) *tecuan's* geliefert und zwar alle) drei Drittelschaften (etwa = Knappschaften).

## II

Un groupe de savants écossais a décidé la fondation d'une revue consacrée au gaélique d'Écosse, apparemment pour remplacer l'ancienne *Celtic Review*, qui malgré l'annonce d'une résurrection (cf. *Rev. Celt.*, XXXIX, 109), n'a pas survécu à la guerre. La nouvelle revue porte le titre de SCOTTISH GAELIC STUDIES et est publiée par l'Oxford University Press (Humphrey Milford, Warwick Square, London EC. 4); le prix de l'abonnement est de 15 sh. Le comité de direction de la revue est présidé par le Professeur H. M. Macdonald, de l'Université d'Aberdeen, et comprend parmi ses membres, entre autres personnalités du monde savant d'Écosse, le Professeur W. J. Watson, de l'Université d'Édimbourg, et nos collaborateurs M. F. C. Diack et le Professeur J. Fraser, de Jesus College (Oxford).

Deux fascicules ont déjà paru des *Scottish Gaelic Studies*, formant un beau volume de 218 pages, paru en 1926. Le contenu est tel qu'on pouvait l'attendre d'après le nom des collaborateurs. On y trouve d'abord une collection de textes inédits. M. Watson publie avec traduction anglaise, p. 17-27 et p. 145-155, deux poèmes tirés du Book of the Dean of Lismore et composés par Giolla Criost Bruinlingeach; il les a transcrits en orthographe ordinaire, mais il donne en appendice le texte du manuscrit. Ils sont adressés à Tomaltach mac Diarmaid, seigneur de Moylurg (mag Luirg) en Connaught, qui mourut en 1458; le second est quelque peu postérieur au premier. — M. Robin Flower publie également un poème, p. 113-118, avec traduction anglaise. Ce poème, tiré d'un manuscrit de la Bodléienne (Wood Ms. F. 50, f° 15) se rapporte à la tentative manquée, faite par le marquis d'Antrim, pour faire passer des secours en Écosse au moyen de deux frégates, en l'année 1645. L'auteur en est peut-être Domhnall O'Dalaigh. — A la littérature orale appartiennent deux morceaux. L'un, publié par M. J. Macdonald sous le titre *Ceann Òrdaig* (p. 64-66), a été recueilli de la bouche d'un conteur de l'Inverness-shire en 1916. L'autre, publié par M. J. G. McKay, est intitulé *Gruagach an Eilein Uaine* (« La jeune fille de l'Île Verte »); il a été dicté à Alexandre Carmichael

en 1861 par un conteur de l'île de Skye et il fait partie des collections de feu J. F. Campbell d'Islay. Tous deux sont accompagnés d'une traduction anglaise.

Notre ami M. J. Fraser poursuit, p. 38-63 et p. 119-134, une savante étude, qui sera continuée, sur la langue du Fernaig manuscrit (cf. *R. Celt.*, XL, 252). Ce nom désigne un manuscrit rédigé par Duncan Macrae, de Kiptail, entre 1688 et 1693. Le texte est en partie de la composition de Duncan, en partie tiré par lui de textes antérieurs. Ce sont des poèmes, au nombre de 59, en majorité de caractère politique ou religieux. Ils ont une maigre valeur littéraire, mais un puissant intérêt linguistique ; car le rédacteur y a souvent employé, au lieu de l'irlandais littéraire traditionnel, le gaélique parlé en Écosse; en outre, il a donné à son texte une graphie personnelle, sinon exactement phonétique, du moins de nature à indiquer la prononciation. Mais pour être utilisé avec fruit au point de vue linguistique, le Fernaig Manuscript exige de celui qui l'étudie une méthode très sûre et une connaissance approfondie du gaélique d'Écosse. Nul n'est donc plus compétent que M. J. Fraser pour mener ce travail à bonne fin.

M. F. C. Diack n'a pas donné moins de quatre articles au volume. Dans l'un il étudie une inscription oghamique, découverte dans l'île de Gigha, entre Islay et Kintyre ; la pierre qui la portait était au sommet d'un tertre nommé *Cnoc a'charra* (« le Tertre du Pilier »), près de l'église en ruines de Kilchattan. La lecture de M. F. C. Diack est la suivante :

VIDDOSAMOQICOGINI

ce qui forme deux noms propres, *Viddosamo Qoicogini* dont le premier est au nominatif et le second au génitif, désignant le père du premier. *Vidosamos* doit signifier « très sage » ou « très savant » (cf. *Belisama*, *Marlosama*, *Tragisama* et *Cintusmos* dans le *Sprachschatz* de Holder). *Qoicogenos* comprendrait comme premier terme un mot qui serait aujourd'hui \**caoch* (on n'a que le diminutif *caochan* « ruisseau » en gaélique d'Écosse) ; et le sens serait « Fils de l'eau » ou « Né du fleuve » (cf. *Dubrogenos*, auj. *Dubrien*). De certains caractères linguistiques et archéologiques, M. F. C. Diack conclut que cette inscription est antérieure à l'arrivée des Dalriada en Écosse, c'est-à-dire qu'elle appartient au groupe des inscriptions oghamiques tracées par les Pictes. — P. 83-98, le même auteur discute les conclusions auxquelles M. Erskine Beveridge est arrivé dans son livre *The Abers and Invers of Scotland* (Edinburgh, 1923, XIX-128 p.) ; c'est-à-dire qu'il passe en revue la répartition

des noms de lieu d'Écosse formés respectivement avec le mot *aber* et le mot *inver*. Une étude à la fois sémantique et phonétique des plus minutieuses le conduit à cette conclusion que le gaélique *aber* « marécage, tourbière » n'a rien de commun avec le brittonique *aber* « embouchure ». L'existence d'un mot *eabar* « boue » en gaélique confirme encore cette conclusion. Il propose donc d'expliquer gaél. *aber* (*abar*) par \**ad-od-boro-* et gaél. *eabar* par \**eks-boro-*, la racine de ces deux mots étant non pas \**bber-* « porter », mais \**bber-* « bouillonner, jaillir ». On sait que la distinction de ces deux racines a été faite par M. Meillet dans la *Streitberg Festgabe*, p. 258 (cf. *R. Celt.*, XLI, p. 499). En revanche, le mot gaélique *ionbhar* « embouchure » peut être indifféremment tiré de la racine \**bber-* signifiant « porter » ou « jaillir ». L'idée de M. Diack est excellente. La racine \**bber-* « jaillir » est certaine dans le mot *tobar* « source » (v. irl. *topur*) ; il est possible aussi d'y rattacher le gaélique *comar* « confluent », qui a un équivalent bien connu en brittonique (gall. *cymmer*, servant de nom propre dans *Castell Cymer*, château bâti en 1116 au confluent de la Mawddach et de l'Wnion, à un endroit appelé *Cymer deu dyfyr*, cf. Lloyd, *Hist. of Wales*, II, 534 et *M. A.* 198 b 8 ; c'est le nom de la ville de *Quimper* en breton). Mais il est permis d'aller plus loin que M. C. F. Diack. En effet, le mot *inver* a deux sens en irlandais moyen : celui d'« embouchure » et celui de « pièce d'eau, étang » (cf. *R. Celt.*, XLII, 128, § 4, l. 4) ; ces deux sens ne répondent-ils pas à la double origine que suppose M. Diack pour la racine du mot ? — P. 134-144, le même M. Diack publie une étude sur « le nom du prunelier en gaélique d'Écosse ». La forme la plus ancienne en est attestée dans le mot *cartlit*, que Cormac traduit pas *delg* « broche » et qu'il donne comme appartenant à la langue des Pictes (*bérta Crnithnech*). M. Diack y voit un composé de *card* « prunelle » et de *aid* « pointe, piquant ». Les broches ou épingles servant à attacher les vêtements étaient jadis de simples épines ; l'usage s'en est conservé jusqu'à une date récente, comme le prouve une strophe des *Dánta Grádha* (éd. O'Rahilly, p. 18), que cite M. Diack <sup>1</sup>. Le mot *card* « prunelle » se retrouve en brittonique, sous la forme du gall. *cardden* « buisson d'épines », que M. Diack suppose emprunté au gaélique d'Écosse. En gaélique même, il a donné un dérivé *cardainn* « bois de pruneliers », fréquent dans l'onomastique (*Kincardine*, etc.). Quant au mot *aid*, ce serait une forme moderne de

1. Au second vers de cette strophe (p. 144), lire *ni biadh* au lieu de *ni bradh*.



*oid*, issu de i.eur. \**ud-dbê-*. — Enfin, p. 195-202, M. Diack étudie une inscription latine, du III<sup>e</sup> siècle, trouvée à Colchester et conservée au British Museum, et où plusieurs mots demeurent énigmatiques malgré les essais de traduction de Haverfield (*Archaeological Journal*, XLIX, 188), de Rhys (*The Welsh People*, p. 46) et de quelques autres. Il y voit un mélange de latin et de celtique ; à cette dernière langue appartiendraient les mots *zossio veda* (et non *lossio veda*), qui signifieraient « this mark of honour » : *sosio* serait le nominatif du démonstratif, répondant au gaulois *sosio* de la tablette de Rom (cf. l'accusatif bien connu *sosin*) ; quant à *veda*, ce serait le même mot que l'irlandais *fiad* « honneur » (dat. *feid* dans *armitiu feid*).

M. George Milne étudie, p. 67-77, le nom de la rivière *Tweed*, qu'il fait remonter à un mot \**Twesis*, gén. \**Twesitos*. Notre collaborateur M. H. C. Dieckhoff donne, p. 188-194, des notes sur les dialectes gaéliques des environs de Fort-Augustus.

Enfin, le volume comprend quelques notes étymologiques : de M. O'Rahilly, sur les mots *cabbag* « hâte », *ionndruinn* « compte », *bicbeanta* « continué », *daonnan* « continuellement », *falbh* « vidé », *airtneal* « fatigue », *adhairt* « en avant », *eachdarran* « parc (à bestiaux) », *oidbirp* « tentative », *peata* « apprivoisé » (p. 28-37) ; de M. Fraser sur les mots : *carraid* « lutte », *maircann* « fait de durer », *peanas* « punition », *ciotag* « vêtement », *airneach* « maladie de la bouche », *bucach* « gamin », *burraidh* « rustre », *càllda* « apprivoisé », *clathuàire* « modestie », *coiseachd* « marche à pied », *comach* « brèche », *crudha* « sabot de cheval », *cubbag* « coucou », *cugullach* « mobile », *cumail* « garde », *daobhaidh* « obstiné », *saobhaidh* « repaire », *daorach* « ivresse », *dur* « quand », *deann* « mouvement violent », *dochair* « incorrect », *eireachdail* « de bonne apparence », *falman* « rotule » (p. 203-209).

Le volume se termine par des « Varia » de M. Watson (p. 211-214) ; l'une de ces notes porte sur l'expression *mo ruar mi leat*, m. à m. « pitié de moi avec vous », à propos de laquelle l'auteur propose une interprétation nouvelle de la note marginale *mar uar dom* dans le Priscien de Saint-Gall ; les éditeurs du *Thesaurus* (II, p. xx) traduisent ces mots par « j'ai bien froid » ; d'après M. Watson, il faut comprendre « hélas pour moi ! ».

### III

Le volume X de ÉRIC débute par une magistrale étude de M. Eóin Mac Neill « on the notation and chronography of the

Calendar of Coligny » (p. 1-67). Il suffit de la mentionner ici, car M. J. Loth se réserve d'en faire ultérieurement un compte rendu.

Le même volume de *Ériu* comprend deux articles de M. Edward Gwynn et deux de M. T. F. O'Rahilly.

P. 68-91, M. Gwynn publie les variantes au texte du Dindshenchas fournies par le Book of Ui Maine, manuscrit de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle conservé à la Royal Irish Academy. Le texte du Dindshenchas y comprend des morceaux en prose et en vers ; en général, il s'agit d'une recension qui rentre dans le groupe désigné par M. Thurneysen sous le nom de Dindshenchas c (*König- und Helden-sage*, I, 43) ; c'est le groupe auquel appartient la recension que contient le manuscrit de Rennes. Mais le Book of Ui Maine présente des variantes intéressantes à la fois dans la disposition et dans le texte des différents morceaux. — P. 92-94, M. Gwynn publie avec traduction anglaise un poème conservé dans la marge inférieure des colonnes 305-314 du Yellow Book of Lecan. Les six premières strophes commencent par *sén dollotar Ulaid* « les Ulates sont venus sous d'heureux auspices ». A noter dans la strophe 3 la locution *on comainm coa celi* « d'une fête onomastique à l'autre », c'est-à-dire pendant un an ; cf. *is a comainn in lae celna geinfis*. . . . *Isu Crist* « c'est le même jour (dans la fête du même jour) que naîtra. . . Jésus-Christ », *Rev. Celt.*, t. VI, p. 175, l. 57.

M. T. F. O'Rahilly retrace, p. 95-109, l'histoire du *Stowe Missal*, ce précieux texte liturgique que sir George Warner a édité pour l'Henry Bradshaw Society (2 vol., 1906-1915) d'après le manuscrit conservé à la Royal Irish Academy. Déjà, M. E. Gwynn avait décrit l'histoire de ce manuscrit (cf. *Rev. Celt.*, XXXVII, 403 et s.) ; mais M. O'Rahilly a recueilli nombre de faits nouveaux et ajoute quelques précisions au travail de son devancier. Le manuscrit paraît avoir été écrit dans le Monastère de Tallaght, près Dublin, entre 792 et 812. Il nous est parvenu, enfermé dans une boîte (*cumhdach*), qui d'après les inscriptions placées sur sa face la plus ancienne a dû être confectionnée entre 1045 et 1052. L'autre face a une ornementation qui est bien postérieure, puisqu'on y trouve le nom de Philippe O'Kennedy (Pilib O'Ceinnéidigh), Lord of Ormond, qui mourut en 1381. A cette date, le Missal était la propriété de l'abbaye de Lorrha, au N. du Comté de Tipperary ; il y était peut-être déjà au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, quand la partie la plus ancienne du *cumhdach* a été faite. Mais comment est-il venu de Tallaght en Munster ? Il est probable que le moine qui l'écrivit l'emporta avec lui jusqu'à Terryglass d'où il fut transporté à Lorrha au XII<sup>e</sup> s. Du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s. l'histoire de ce manuscrit présente

quelques curieux épisodes. Mis en sûreté dans une cachette lors des troubles du xvi<sup>e</sup> s., il y fut retrouvé au xviii<sup>e</sup> s. par un O'Kennedy, possesseur des restes de l'ancien monastère de Lorrha. Il fut d'abord très difficile d'ouvrir la boîte qui le contenait ; et, quand elle fut ouverte, d'interpréter le texte du manuscrit. Les savants du lieu s'y efforcèrent en vain. On alla chercher Andrias Mac Cuirtin, un poète et lettré du comté de Clare (v. *Catal. of Mss. in Brit. Mus.*, II, 192 et 195), qui seul vint à bout de cette tâche. Cela se passait en 1735. Andrias mourut en 1738. — P. 109, M. T. F. O'Rahilly signale un autre exemple du mot *culmen*, à joindre à ceux que M. T. O'Máille a réunis (cf. *R. Celt.*, XXXIX, 408) ; il est dans les Annales de Tigernach (*R. Celt.*, XVII, 173), où le texte *scribend in Cuimin* doit certainement être corrigé en *scribend' in Culmin* « mise par écrit du Culmen » (année 615) ; le *Culmen*, c'est l'œuvre d'Isidore de Séville, comme M. O'Máille l'a montré.

Enfin, le même fascicule d'Ériu contient quelques importants Miscellanea (p. 110-112) : M. T. O'Máille condamne l'étymologie proposée *R. Celt.*, XLI, 243 pour le mot *imbole* en faisant valoir une raison phonétique ; le *c* final de ce mot est un *g* et non un *c*. Il propose par suite d'y reconnaître un composé du mot *bolg* « sac ». — Le même auteur fixe à l'an 987 le premier exemple du changement de *u* en *a* à la finale ; dans son beau travail sur la langue des Annales d'Ulster, il avait daté ce changement des environs de l'an 1000. — M. Bergin est d'avis de supprimer la prétendue racine *\*neth-* (Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 584), à cause des formes qui ne contiennent pas de *th* : *-neestar* (*Wb.*, 4 c 35), *-neastar* (*Ml.*, 50 b 8), *-neat* (*L. U.*, 40 a 25 ; *Z. C. P.*, VIII, 196, 20). Il propose de partir d'un composé de la racine *\*sed-* (soit *\*ar-ni-sed* ou *\*ar-eni-sed*), le *th* des formes comme *-nethem*, *-neilbius*, étant issu de *\*-hā-* (ancien *\*-sd-*). On est passé du sens de « être posé » à celui d'« attendre ». — Le même auteur donne le sens de « il lave » au verbe *adbaim* dans le passage *adbuim a chossa* (*L. U.*, 133 b 12, 14 et 17) ; cf. *intan ad-n-aim duine a chossa* (*Corm.*, s. u. *folhrucad*). On a un autre préverbe dans *ind-aim a lama* (*Monast. of Tallaght*, § 43) ; cf. le nom verbal *ind-mat*. — M. Eóin Mac Neill corrige une phrase de ses *Phases of Irish History* (p. 151) reposant sur une interprétation fautive d'une citation du mot *Scotus* dans le *Sprachschatz* de Holder : le nom de *Scota* étant celui d'un des chefs d'atelier de la Graufesenque (v. J. Loth, *R. Celt.*, XLI, 53), c'est un nom de potier aussi qui se trouve associé à celui de *Prinus* dans les exemples cités par Holder (II, 1413).

## IV

Il y a une idée intéressante dans l'article que publie M. A. Dauzat (REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, t. XXVIII [1926], p. 152-168) sur « quelques noms prélatins de l'eau ». C'est que l'onomastique fluviale de la Gaule doit contenir des éléments désignant d'abord l'« eau courante » comme noms communs ; et qu'avec le secours des dialectes celtiques modernes ou simplement par l'étude comparative de l'extension de ces noms, on doit pouvoir les identifier. Il est certain que nombre de cours d'eau, surtout de petits cours d'eau, portent simplement dans l'usage local le nom de « rivière », « ru », ou « ruisseau » : cf. *Aa* qui n'est qu'un ancien nom commun, *aba-* « eau » en germanique ; ou *Bec* qui se rencontre encore en Normandie pour désigner des cours d'eau et qui n'est que le scandinave *bekkr* « ruisseau » ; ou enfin les *Rieu* du département de l'Aude. Parmi les noms de rivière de l'époque gallo-romaine, on peut ranger dans cette catégorie sans la moindre hésitation *dūbron* « eau », *rēnos* « cours d'eau », *\*voberos* ou *\*vaberos* « cours d'eau souterrain » (cf. J. Loth, *R. Celt.*, XXXVII, 306-311) et *nanto-* « vallée » et « cours d'eau, torrent » (en gallois moderne *nant-* signifie « ruisseau » plutôt que « ravin »). Mais il ne faut pas dire que les celtistes admettent pour le gaulois les deux formes *rēnos* ou *rīnos* ; seule la forme *rēnos* est phonétiquement admissible. La forme *rīn-* ne peut venir que du germanique, qui avait sans doute connu le nom à une date où il était encore *\*reinos*. M. Dauzat joint à cette liste *vera* « cours d'eau » et *onna* « id. ». L'existence de *vera* comme nom commun et par suite la signification de ce mot sont purement conjecturales. Quant à l'élément *-onna*, suffixe très fréquent (*Bebrouna*, *Calonna*, *Saucouna*, *Aronna*, etc.), qui apparaît aussi sous la forme *-ouuus* dans nombre de noms de personne, il n'est pas sûr du tout que ç'ait été jamais un nom commun. La glose *onno* : *flumen* du lexique d'Endlicher ne suffit pas à l'établir. M. Dauzat traite ensuite d'*Equoranda*, qu'il traduit par « limite d'eau », et il se laisse conduire, « les yeux fermés », dit-il, de ce prétendu mot *\*equa* au latin *aqua* ! Il faut avoir les yeux bien ouverts pour faire de l'onomastique ; autrement on prend pour des réalités les fantaisies du rêve. Aucun linguiste clairvoyant n'admettra que *\*dubro-* « eau » ait pu avoir une forme jumelle *\*dūro-*, avec « effacement du *b* » (!), et cela pour expliquer les noms de rivière *Dore* ou *Doron*. Quant au radical *ar-* (de *Arar*, *Arula*, *Arauris*, etc.), le sens en est inconnu ; le traduire par « eau », parce que la

finale *-aris* ou *-ara* figure dans plusieurs noms de rivière, c'est encore une conjecture qui n'est appuyée sur rien de sérieux. M. Dauzat paraît s'aventurer sur un terrain très dangereux, où la plus grande prudence s'impose.

M. Deonna publie, p. 180-182, une note sur *Omphalos*, la « pierre du milieu du monde », importante surtout par la bibliographie contenue dans les notes. On sait l'importance de l'omphalos chez les Celtes ; M. J. Loth a consacré à cette question plusieurs articles (cf. *R. Celt.*, XXXVII, 142 et XXXVIII, 92). Il y revient dans le même volume de la *Revue des Études Anciennes* (t. XXVIII, p. 265) pour signaler à Brest le curieux usage d'une pierre ronde, percée au milieu, dans laquelle le maire nouvellement élu devait mettre son talon pour prêter serment, et cela en 1768 ! Singulier reste de paganisme dans le siècle des philosophes et de l'Encyclopédie !

P. 209, M. A. Cuny, poursuivant ses belles études de « questions gréco-orientales », traite du mot grec *κοίρανος* qu'il explique par *\*korywanos*, à cause de la forme hittite *Kuirwanas*, plur. *Kuriewanias*. Le mot grec ne sortirait donc pas d'un prototype exactement semblable à got. *harjis* « armée » et m. irl. *cuire* « troupe ».

M. Besnier, spécialiste de l'étude des routes de la Gaule romaine, consacre, p. 337-351, une savante étude aux « Milliaires du Poitou ». Une carte accompagne ce travail.

Enfin, chaque fascicule du même tome XXVIII de la *Revue des Études Anciennes* contient la suite des précieuses « Notes gallo-romaines » et de la non moins précieuse « Chronique gallo-romaine » de M. C. Jullian. M. A. Grenier y a joint, p. 266, des « Notes d'archéologie rhénane », où les celtistes peuvent trouver à prendre.

## V

LA REVUE DES ÉTUDES LATINES, dont la *Revue Celtique* a naguère (t. XLII, p. 191) annoncé le premier volume, a pris rapidement dans le monde savant une place des plus importantes. Ce succès est la meilleure preuve que la création d'une société d'études latines répondait à un besoin ; mais il faut en reporter le mérite à l'activité de celui qui en a été l'initiateur et qui en demeure la cheville ouvrière, M. J. Marouzeau.

Le volume IV (1926), p. 115 et 212, contient un travail de M. A. Burger « sur le parfait latin en *-ni* et le problème des formes contractes ». Ce travail est un modèle de critique pénétrante et d'in-

généreuse construction. Mal satisfait de l'explication traditionnelle, suivant laquelle les formes de parfait latin du type *amāsti* seraient issues par chute de *u* intervocalique des formes du type *amāuisti*, il a trouvé des arguments pour en contester la valeur ; puis il a cherché à en établir une autre, suivant laquelle *amāsti* serait la forme ancienne, et *amāuisti* une forme analogique faite sur *amāuī* pour unifier le paradigme. Or une seconde personne *nōsti* peut s'expliquer directement comme présentant l'addition d'une désinence *-tī* à une ancienne forme d'aoriste radical. On aurait dans la flexion de *nōuī* la combinaison d'anciennes formes d'aoriste radical et de formes d'un type particulier de parfait correspondant aux 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> pers. sing. du sanskrit *jajñāu*, *paṣṣāu*. Le perfectum latin en *-mī*, qui a eu un si grand développement, serait parti de *nōmī*. M. Meillet a depuis (*B.S.L.*, XXVII, 234) donné son adhésion à l'hypothèse de M. Burger. Plus d'un celtiste sera tenté de compléter le rapprochement de skr. *jajñāu* et de lat. *nōuī* en y joignant l'énigmatique *iērvu* (ειωζου) du gaulois.

## VI

L'article que M. Meillet a publié dans le tome XXVI du BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE (p. 1-20) sous le titre « Remarques sur l'étymologie de quelques mots grecs » n'intéresse pas que les hellénistes et n'est pas limité à l'étymologie. On y trouve des considérations générales d'une grande portée sur les rapports du grec avec d'autres langues indo-européennes, notamment au point de vue de la structure morphologique. M. Meillet y apporte quelques nouvelles preuves à l'appui d'une doctrine qu'il enseigne depuis longtemps, suivant laquelle c'est avec l'arménien que le grec a les relations dialectales les plus étroites. Mais il y fournit aussi quelques données utiles aux celtistes. C'est dans cet article qu'il indique (p. 6) le rapprochement du perfectum italique en *-it-* (osque *prufatted*) et du préterit celtique en *-t-* (cf. *Rev. Celt.*, XLII, 388-389).

M<sup>lle</sup> M. L. Sjøestedt termine dans ce volume (p. 113-143) une étude approfondie des itératifs latins en *-tāre* (*-sāre*), commencée dans le volume précédent (t. XXV, p. 153-173). L'importance de cette étude est de montrer quel a été le développement sémantique de ce type verbal, qui est originellement un imperfectif s'opposant à un perfectif. Là où l'aspect primitif est conservé, l'opposition *imperfectif* : *perfectif* comporte en réalité une double opposition, de *duratif* : *momentané* et *indéterminé* : *déterminé*. Cette com-

plexité a rendu le type peu stable, d'autant moins stable que l'itératif latin ne formait pas un système. Aussi a-t-il dévié vers certains emplois où la valeur ancienne s'est peu à peu effacée au profit de valeurs nouvelles, d'ailleurs souvent affectives. L'itératif est en latin beaucoup moins un instrument linguistique d'un usage régulier qu'une ressource expressive dont l'emploi est éminemment facultatif.

Le tome XXVII du même *Bulletin* contient l'article de M. Benveniste sur *Un emploi du mot « genou » en vieil-irlandais et en sogdien* (p. 51-53), dont il a été question dans le travail posthume de notre regretté collaborateur Bernard Haussoullier (*R. Celt.*, XLIII, 168). M. Meillet y a rattaché sa jolie étymologie du latin *genuinus* (p. 54-55) et le regretté Maurice Cahen une étude sur « *Genou* », « *adoption* » et « *parenté* » en germanique (p. 56-67). Ce dernier travail est riche d'enseignements précieux pour les celtistes.

M. Alf Sommerfelt publie (p. 121) une note sur l'aspiration de *b* et de *m* non-palataux en irlandais. Il y apporte une confirmation de la doctrine soutenue déjà par lui dans le même *Bulletin* (t. XXIII, p. 7 ; cf. *M.S.L.*, XXII, 230), suivant laquelle les formes dites aspirées de *b* et *m* non-palataux en vieil-irlandais étaient *w* et *w* nasalisé. Cette confirmation résulte de l'observation de deux sujets de Munster, l'un de Coolea en Cork, l'autre de Ballyferriter en Kerry, qui possédaient un *v* bilabial vélarisé, lequel représente évidemment un stade plus ancien que le *w* conservé en Donegal et partiellement en Connaught.

Enfin, M. J. Loth étudie (p. 209-211) le gallois *gwisgi* qui signifie à la fois « remuant, alerte, prompt » et « mûr » (en parlant des noix). Il montre que ce dernier sens est dérivé du premier. Lorsque la noix est mûre, le fruit qui est à l'intérieur de la coquille se racornit, et quand on agite la noix, la maturité du fruit se dénonce à ce qu'il remue et fait résonner les parois. Au point de vue étymologique, *gwisgi* paraît remonter à la racine \**weib-* (de latin *uibrāre*) ou \**weip-* (de skr. *vepati*), dont il est tiré au moyen d'un suffixe \*-*sko-* ou \*-*skio-*.

## VII

M. Hans Detlef Jensen a signalé dans le lituanien de Donalitius (VII, 60 éd. Schleicher) l'expression *gerti labāko* m. à m. « boire du tabac » pour « fumer » (*ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACH-*

FORSCHUNG, LII, 302). Il remarque que l'expression est très répandue dans plusieurs langues orientales, comme en turc (*tütün içmek*), en arabe (*širih duhān* « boire de la fumée »), et plus loin encore en chinois et en mandchou. En hindoustani on dit *pinā tambākī* et en grec moderne *πίνω καπνόν*.

Depuis, dans le même périodique (*K. Z.*, LIV, 158 et ss.), divers linguistes ont fait observer que l'expression *Tabak trinken* est courante dans toutes les régions d'Allemagne. On rencontre la même en hollandais, en anglais, en roumain (*a beà tutun*, d'ailleurs vieilli), et en lette (*tabāku dzert* ou *tabaku dšert*). Il ne semble pas que les langues celtiques fournissent rien de pareil. Toutefois, on peut signaler qu'en irlandais le verbe *caithim*, qui signifie proprement « consommer » et se dit du « boire » et du « manger »<sup>1</sup> s'emploie aussi au sens de « fumer » ; mais cet emploi est plutôt comparable à celui du français « en usez-vous ? » pour « prenez-vous du tabac ? », « priez-vous ? »

Il y a beaucoup d'enseignements à tirer pour l'histoire de la numération d'un grand article de M. Hermann Jacobsohn dans le même tome de la *Kuhn's Zeitschrift* (LIV, 76-99). Avec une érudition qui tient du prodige puisqu'elle embrasse outre le domaine indo-européen les domaines du sémitique, du finno-ougrien et des langues africaines, l'auteur étudie le développement du système duodécimal et l'importance des nombres 6, 12, 60 et 120 dans la numération indo-européenne. On sait que le celtique présente certaines particularités qui s'expliquent par là : ainsi l'usage de dire *tri c'hwec'h* (trois fois six) pour « dix-huit » en breton armoricain et *morfeser* (la grande sixaine) pour « septaine » en irlandais (cf. J. Loth, *R. Celt.*, XXV, 143 et s.).

L'emploi de « cent » pour « cent-vingt » est commun à tout le germanique (cf. pour le gotique, la glose au texte *I Cor.* 15, 6). M. Thurneysen l'a signalé en moyen irlandais (*Irische Texte*, III, 123), et il est également attesté en brittonique (*cant o lechi* dans la langue des carriers veut dire « 128 ardoises » et dans la langue des pêcheurs *cant o benwaig* « 126 harengs » ; Fynes-Clinton, *Vocab. of Bangor*). Toutefois, M. Pedersen (*Vgl. Gr.*, II, 130) ne croit pas que cela ait rien à faire avec la numération sexagésimale. La conclusion de M. Jacobsohn est que cette numération est venue aux Indo-Européens des Babyloniens, qui la tenaient peut-être eux-

1. Cf. *iar ccaithenb a suipeir doibh* (*B.N.E.*, I, 55, § 58) ; le mot s'emploie aussi pour la communion : *iar ccaith[h]enb chuirp Crist 7 a fbola dó* (*ibid.*, 53, § 51).



mêmes des Sumériens, mais il admet la possibilité que les Sumériens l'aient directement transmise aux Indo-Européens.

Dans le même tome LIV de la *Kuhn's Zeitschrift*, M. J. Pokorny a publié (p. 307-308) deux notes étymologiques : 1° il fait remonter à la même racine le nom du poisson (irl. *iasc* m. de \**peisko-*) et le nom de l'eau (irl. *esc* f. de \**piskā-*), en rappelant que pour ce dernier mot les deux vocalismes *ei* et *i* sont attestés (cf. Förster, *Festschrift Streitberg*, p. 71) ; 2° il établit que le mot irlandais moderne *teile* existe simplement dans la traduction de la Bible par l'évêque Bedell (Isaïe, VI, 13 : *mar bud crann teile* traduisant ὡς τερέβινθος) et que c'est par conséquent une simple transcription de l'anglais *teyle-tree* ; irl. *teile* est donc à rayer des dictionnaires étymologiques du latin ou du grec ; il n'a rien à faire avec *tília*, πτελέα.

Enfin M. Rohlfs étudie (p. 308-309) le passage du sens de « sourcil » au sens de « bord, sillon, sommet » dans le cas du radical \**bhrēw-* ; il se réfère à un article de M. Schrijnen dans le même périodique (t. L, p. 144) ; ce dernier attribuait à l'indo-européen \**bhrēw-* ou \**obhrēw-* le sens propre de « Hügelrand », d'où deux sens dérivés : « Braue » et « Brücke ». C'est à ce radical que se rattachent à la fois gaul. *briva* et irl. *brú* « bord » (Osthoff, *Etym. Parerga*, I, 151 A.) ; cf. *Rev. Cell.*, XXXIV, 230.

J. VENDRYES.

## NÉCROLOGIE

---

RENÉ LARGILLIÈRE •

Né à Beauvais le 9 septembre 1891, René Largillière s'est éteint dans sa maison natale le 30 septembre 1926.

Je ne connais pas de vie mieux remplie et plus exemplaire ; peu d'hommes ont possédé au même degré la passion des études désintéressées et de la haute spéculation, en même temps que le besoin de l'action sous toutes ses formes : il fallait à ce rêveur dépenser à tout prix l'ardeur de dévouement qu'il avait reçu de la nature. Il n'avait pour les avantages matériels qu'indifférence et dégoût.

J'ai surtout connu le chercheur, le savant. J'ai reçu bien souvent sa visite, lorsqu'après avoir passé à Paris sa licence ès lettres et sa licence en droit, couronnement de fortes études, il tourna son activité vers des questions d'histoire religieuse, en particulier celles qui intéressaient la Bretagne. J'étais loin de me douter que ce grand garçon, calme, d'aspect placide, qui paraissait uniquement préoccupé d'acquérir les connaissances variées nécessaires ou utiles au sujet compliqué qu'il avait en vue, faisait deux parts de sa vie et que la moindre n'était pas celle qu'il consacrait au service d'autrui.

Ces deux côtés de sa nature ont été bien mis en lumière dans les articles que ses compatriotes et ses compagnons d'armes ont consacrés à sa mémoire ; je n'ai pu lire sans une profonde émotion l'article nécrologique de *La Tribune de l'Oise* du 3 octobre 1926 et surtout celui du *Bulletin de l'Union des Mutilés, Réformés et Anciens Combattants* du 1<sup>er</sup> novembre de la même année.

Esprit original et méthodique, d'un sens critique aigu, d'une conscience scrupuleuse, Largillière ne laissait rien à l'improvisation et aux jeux de l'imagination. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à éclairer les divers aspects du sujet qu'il avait choisi. C'est ainsi qu'il n'a pas cessé dès le jour où il a pris pour objet de ses études l'histoire religieuse de la Bretagne d'étudier la linguistique brittonique, science nouvelle pour lui, mais qu'il jugeait, avec raison, indispensable en pareille matière.

Comme mon regretté ami l'abbé Duine qui avait pour lui autant d'affection que d'estime, je n'avais cessé de m'intéresser à ses recherches et de l'y aider parfois, ce qu'il a bien voulu reconnaître en me dédiant sa thèse principale : *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*. Sa thèse secondaire avait pour titre : *Six saints de la région de Plestin (Côtes-du-Nord)*. Sa soutenance eut lieu, avec un plein succès, le 15 mai 1925, devant la Faculté des Lettres de Rennes et lui valut le titre de Docteur ès lettres avec la plus haute mention : distinction bien méritée, car il eût été difficile d'apporter plus de science et de conscience dans un sujet d'une extrême difficulté.

C'est aussi l'avis d'un juge aussi compétent qu'impartial, mon ami et confrère Ferdinand Lot qui a consacré à son travail un article des plus élogieux (*R. Celt.*, t. XLIII, p. 455). J'ai fait moi-même un compte rendu détaillé de sa thèse principale dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* en 1926 et mis en relief la haute valeur de cette œuvre considérable. J'ai dû y relever toutefois quelques déficiences inévitables et faire quelques critiques de détail dont Largillière a été loin de s'offusquer : il m'en a, au contraire, su gré. Nouveau venu en particulier aux études de linguistique celtique, il avait étudié avec sa conscience ordinaire les phénomènes de la phonétique bretonne en rapport avec l'onomas-tique et la toponomastique et il était arrivé à s'en assimiler les principales lois. Mais il ne se dissimulait pas qu'il lui restait encore des efforts à faire pour devenir maître de cette épineuse discipline.

Il avait été convenu, entre nous, quelques mois avant sa mort, que nous préparerions et ferions paraître en commun, dans un avenir qui ne fût pas trop éloigné, un nouvel ouvrage sur l'organisation du culte en Bretagne et les noms des saints bretons. Je lui avais même envoyé à Beauvais avec quelques notes de ma main, les notes sur les saints du jeune et charmant érudit breton, Robert Oheix, tué pendant la dernière guerre. J'étais loin de me douter, à cette époque, qu'il fût si près de sa fin. Le travail commencé sera terminé. Un de ses amis, à la prière de son père, est occupé, en ce moment, à classer ses papiers et viendra me remettre avec l'agrément de sa famille, tout ce qui peut toucher à l'œuvre en question. Je me ferai un devoir de la mener à bonne fin et de payer ce tribut bien dû à sa mémoire : elle paraîtra sous mon nom et le sien.

Il avait subi, à Paris, en janvier 1926, une grave opération, l'ablation d'un rein, mais j'avais confiance dans sa robuste consti-

tution et j'espérais en particulier qu'un séjour au Mont-Dore achèverait de le remettre sur pied.

Pour lui, il a vu venir la mort qu'il avait affrontée tant de fois, sans peur, puisant dans sa foi profonde une sérénité qu'il a conservée jusqu'au bout. Modeste et simple jusqu'au dernier moment, il a voulu aller dans le corbillard du pauvre, sans discours, sans fleurs, sans couronnes, jusqu'au cimetière d'Avesne-sur-Helpe, où il repose dans le caveau de sa famille.

Comme l'a dit le chirurgien qui l'opéra, il a été *usé par la guerre*.

Incorporé au 4<sup>e</sup> cuirassiers à Cambrai le 1<sup>er</sup> octobre 1912, Largillière a passé sous les drapeaux sept années, parmi lesquelles il faut compter les quatre années de la plus effroyable des guerres. Nul doute que son organisme, cependant si solide, n'ait été ébranlé et finalement débilité par les souffrances surhumaines du front. Rien de plus touchant que le témoignage que lui rendent ses compagnons d'armes dans l'article nécrologique que j'ai mentionné plus haut. « Les événements avaient révélé en cet étudiant solitaire une âme de chef (en décembre 1915, il était maréchal des logis et le 9 février 1918, sous-lieutenant). Ses hommes qui l'adoraient parlaient de lui comme d'un grand frère intelligent et fort, animé d'un amour de la patrie, plein de confiance dans ses destinées, acceptant la souffrance et envisageant la mort avec le courage le plus calme et le plus souriant. Constamment mêlé à la vie de ses soldats, il avait su, par sa bonté profonde, gagner leur confiance et leur affection. Il s'intéressait à chacun d'eux, consolant leurs peines, partageant leurs joies, relevant les courages abattus, soutenant les volontés défaillantes. Et tous, jusqu'aux plus frustes, sentaient que son ascendant prestigieux ne lui venait pas de ses galons, mais de sa haute valeur intellectuelle et morale. »

Sa bravoure lui valut deux citations : la première à l'ordre du régiment, le 20 mai 1917, à la terrible affaire de Laffaux ; la seconde, à l'ordre de la 1<sup>re</sup> division de cuirassiers à pied, le 1<sup>er</sup> novembre 1918, qui donne sa mesure comme officier : « Excellent officier ; a conduit avec beaucoup d'entrain sa section à l'assaut des lignes ennemies le 7 octobre 1918 ; a organisé le terrain conquis sous un feu violent de mitrailleuses et un bombardement d'obus de tous calibres, maintenant pendant treize heures sa troupe dans une situation critique par son courage et son entrain. »

Après la guerre, il reprit ses travaux littéraires tout en consacrant une partie notable de son temps au barreau de Beauvais

auquel il était inscrit en qualité d'avocat. En apparence rien en lui n'était changé, mais comme le dit M. Buffard, l'auteur de l'article dont je viens de citer un extrait, la guerre l'avait marqué d'une ineffaçable empreinte. Il répondait un jour à quelqu'un qui vantait devant lui l'harmonieuse douceur des paysages de l'Oise : « Comment pourrais-je goûter le charme de la nature? Je ne peux plus la voir qu'à travers les fils de fer barbelés et l'horreur des cadavres. »

Et cependant, chose étrange et qui peint bien sa double nature, éprise à la fois de rêve, de spéculation intellectuelle et d'action, malgré cette horreur qui avait pour jamais rempli ses yeux, il gardait, dit M. Buffard, tout au fond de lui la nostalgie de la vie de soldat, et, si des devoirs plus impérieux ne l'avaient retenu, il aurait écouté la voix qui l'appelait vers les champs de bataille de la Syrie et du Maroc. « Il donna satisfaction au double besoin d'action et de dévouement qui le sollicitait, en se consacrant à la cause de ses camarades de guerre, les Anciens Combattants. »

Au nom de l'*Association amicale des Anciens du 4<sup>e</sup> cuirassiers*, le Colonel de Galembert, dans une lettre dont je dois une copie à ses parents, après avoir fait de lui le plus complet éloge comme soldat et officier à tous les points de vue, signale son dévouement à la cause de ses camarades. Vice-président de l'Union des Réformés et Anciens Combattants, il fut l'avocat désintéressé de l'Union départementale. Voici ses autres titres que le colonel de Galembert emprunte à un journal de Beauvais ; ils donneront une idée de son extraordinaire activité : *Vice-président du cercle d'études religieuses et sociales ; membre du comité de la Société de gymnastique Jeanne Hachette ; secrétaire du groupe des officiers de complément ; membre de la Société philharmonique et du Syndicat d'initiative de Beauvais et de la région ; bibliothécaire de la Société Académique de l'Oise ; secrétaire de la rédaction du Bulletin de l'Association amicale des Anciens du 4<sup>e</sup> cuirassiers*. Ces multiples et parfois absorbantes occupations ne l'empêchaient pas de poursuivre énergiquement ses recherches historiques.

Dans les tranchées mêmes, il faisait une part, dans la mesure du possible, à la vie intellectuelle. « Plusieurs fois, dit le colonel de Galembert, il me fut donné de l'y trouver une Olympique ou un Xénophon à la main, et, naturellement, il les lisait dans le texte. » Une remarque de son colonel achèvera de le peindre : « Sans jamais dévier de ses convictions religieuses ou politiques, René Largillière avait gardé une âme de cristal, j'allais dire une âme d'enfant. Parfois à l'arrière, il se fabriquait une flûte de roseau et

l'on entendait des modulations étranges, comme celle de Tityre à l'ombre d'un hêtre. »

La mort de Largillière survenant après celle de Duine, après celle de Robert Oheix, est une perte irréparable pour les études d'histoire religieuse en Bretagne. Il avait acquis chez nous Bretons ses lettres de naturalisation et nous l'avons pleuré comme un des nôtres.

Des hommes comme René Largillière sont l'honneur d'un pays : les faire connaître est un acte de justice envers leur mémoire en même temps qu'un devoir envers la patrie dont leur haute valeur intellectuelle et morale est la plus précieuse des parures.

J. LOTH.

### Hugo SCHUCHARDT

Hugo Schuchardt est mort à Graz le 21 avril 1927, âgé de 85 ans. Suivant ses volontés dernières son corps fut transporté à Vienne pour y être incinéré.

Les travaux de Schuchardt sur le celtique ont été mentionnés dans l'article qui a été consacré précédemment à la publication du *Schuchardt-Brevier* (*R. Celt.*, XLI, 280). Ils suffiraient à assurer à leur auteur une réputation des plus honorables. Mais ils ne représentent qu'une partie bien mince de l'activité de ce puissant esprit, toujours en éveil, resté jusqu'aux derniers mois plein de vigueur et de pénétration. Schuchardt laisse aux savants un bel exemple à suivre : il n'a jamais fixé de bornes à sa curiosité intellectuelle, à son activité scientifique ; jusqu'au dernier jour il a travaillé à élargir le champ de ses connaissances, à s'ouvrir des avenues nouvelles. Le nombre des idées qu'il a lancées en circulation est infini. Beaucoup ont été fécondes. On aura toujours profit à les reprendre, à les discuter, à s'en inspirer. Il avait une largeur de vue, une fermeté de pensée, une sûreté de jugement qui assurent à son œuvre une portée durable. C'est une des plus belles intelligences linguistiques que le monde ait connues.

J. VENDRYES.

*Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.*

NOTES  
ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES  
(Suite).

---

435. Irlandais moyen LÆG, LÓEG; irl. moderne LAOGH, LAOGHAIM — gallois moyen LLOE, LLO; gall. moderne LLO, LLOCHI; vocabulaire cornique, LOCH, LOCH EUHIC; breton LEUÉ, LUÉ, LÉ; bas-vannetais LEUHACH.

L'étymologie proposée par Stokes (*Urk. Spr.*, p. 258 : *loigos*) est à tout point de vue, phonétique et lexicographique, inadmissible.

Pedersen (*Vergl. Gr.*, II, 22, 23, 25), par l'étude des différentes formes du mot en brittonique et en goidélique, est arrivé logiquement à la conclusion fondamentale qu'une consonne avait disparu, en irlandais même, quoique *læg*, *laogh* fût monosyllabique. Il a supposé que le gallois *llo* avait dû être *lloe* et que la disparition de *e* était due au pluriel (*llo-eu* pour *lloeu*); ce qui n'était qu'une supposition, est un fait :

B. Tal. (F. a. B. II, 118, 10) :

*pan dyn lloe llaeth,*  
quand le veau tette.

Le même texte nous donne le pluriel *lloi*, disyllabique (*lloc* paraît l'avoir été aussi) :

*ibid.* 188, 1 : *o loi a biw.*

*Lloe*, breton *leue* <sup>1</sup> s'expliqueraient d'après Pedersen, par une forme indo-européenne \**lāpego-* (albanais *lopə* = \**lāpā*, vache).

1. Le haut-vannetais *lué* indique que l'accent s'est reporté sur *e*. Le bas-vannetais a passé aussi par *lue* (*lūe*) et est arrivé à *lè* par le pluriel *lūeiow*, *leiow*.

Le vocab. cornique a *loch*, *loch eubic* gl. *binnulus* (cf. irl. mod. *laogh fiadha*). On peut supposer, à la rigueur, comme le dit Pedersen que *loch* (*löch*) est pour *löech* = *\*lāpeġno-* (moderne *leauh*). Mais l'hypothèse a aussi à rendre compte de la forme galloise dérivée, au point de vue du sens, *lloch*<sup>1</sup>, flatter, caresser (*llawch* existe). Le sens est facilement éclairci par l'irlandais moderne *laoghaim*, je flatte, caresse (cf. *to faun on*), dérivé de *laogh*, veau, devenu un terme de tendresse : *mo laogh thú*, *a laogh*.

On peut, à la rigueur, supposer aussi que le gallois *lloch* a passé par *\*lōeġno-* (*lāpeġno-*). La même question se pose pour le bas-vannetais *leuhach* (en l'écrivant à la française), qu'aucun dictionnaire ne donne et qui est usité dans la région de Guémené-sur-Scorff, au sens de *propos qui ne méritent pas confiance, trop flatteurs, qui ne valent pas la peine qu'on s'y arrête* (cf. pour le sens l'irl. moderne *bréagaim*, je flatte, trompe, mens; irl. moy. *bréccaim*). La terminaison *-ach* est le français *-age* : *leuhach* se prononce *lōhaš*.

Un sens de l'irl. moyen *lōeġ* mérite l'attention : *lōeġ na teóra m-bó* (L.U. p. 114<sup>8</sup>, 20, d'après Wind, *Wört.*) : c'est un vase contenant le lait de trois vaches. Ce vase était sans doute de forme plus ou moins ventrue — une dame-jeanne. *Lāeġ* (*lāpeġo-*) rappellerait l'anglais *lap*, sein, le vieux-slav. *lono*, sein : *lopno-*. Le germanique *\*kalbar* (all. *kalb*, anglais *calf*), suppose un ide. *\*golbhos*, apparenté au latin *galba*, homme pansu : la racine indiquerait l'enflure (Falk-Torp, à *kal*, *kalu*; Walde, *Lat. Et. W.* à *galba*).

On aurait pu songer pour *loch* à un thème, *lāġnó-* mais comme il paraît impossible de séparer *lāeġ*, *lloe*, du cornique *loch*, mieux vaut s'en tenir à *\*lāpeġo-*.

#### 436. Irlandais moyen LĀEB, breton moyen LOAFUS.

En irlandais moyen, *laeb* apparaît avec deux sens : 1. *lāeb*, ms. *laob* .i. *bō*, vache ; 2. *lāeb* .i. *l[a]eva* .i. *o tuaitibel* (au nord, à gauche). En irlandais moderne, on ne connaît que *laobh*, dans le sens de : qui est de biais, tort, oblique, partial dans

1. L. noir (F. a. B. II, 51, 17; 53, 10) : *ilochei* ; ony *llochir*.



les différents sens de l'anglais *partial* (et *prejudiced*); il équivaut à peu près à *claon* (irl. moyen *clóen*). *Láeb*, dans les deux sens, paraît bien être le même mot. *Láeb* dans le sens de *vache*, doit être une vache aux cornes recourbées : ce serait l'équivalent exact du latin *laevus* dans les gloses suivantes (Serv. à Georg. III, 55 : ap. Walde, *Lat. Et. W.*) : *laevi boves, qui cornibus terram spectant ; laevi boves sunt, quorum cornua terram spectant*. *Láeb*, *laobh*, remontent à un vieux-celt. \**laibo-*, ide. \**lai-bho-*.

Le breton *loafus* « (paroles) agréables, flatteuses » est dérivé de la même racine, du thème \**laeb-*. Ernault (*Gloss.*) cite cette phrase d'un texte du XVI<sup>e</sup> siècle : *nep so baval ouz an re man... dre comson doucz ha loafus a trusl calonou an re simpl = hujusce-modi... per dulces sermones et benedictiones seducunt corda innocentium*. Ernault, pour le sens, l'identifie à *luban*, cajoleur, enjôleur. Il cite le nom propre *Loevet*, dans un acte de baptême de Guingant de 1668. Le sens primitif de *loafus* pour un plus ancien *loev-us* ramène à un vieux-celt. \**laibo-* et est identique à *laobh*.

#### 437. Breton LIMM ; LIMMEN.

A l'île Molènes le point où s'arrête le courant, qu'il ne dépasse ni d'un côté ni de l'autre, s'appelle *al limen*. De même, *mare limm*, c'est le moment où on pêche *avant* ou *après* le coucher du soleil. Le sens de bord, limite, est donc très marqué. Pendant un court séjour dans cette île, j'ai pu vérifier le sens de ce mot qui m'y avait été signalé par mon ami J. Cuillandre, professeur au lycée de Brest. Son cousin, Maurice Cuillandre, patron du bateau de sauvetage, me l'a expliqué de la même façon. La parenté avec le latin *limes*, me paraît assurée : v. celt. \**limmo-*, ide. \**li-smo-* (Cf. Walde, *Lat. Et. W.*, à *obliquus*).

#### 438. Breton LEIN ; irlandais LAINN.

A Molènes, d'après une communication de mon ami Cuillandre, professeur au lycée de Brest, *lein* s'emploie, en parlant de l'eau, dans le sens de « limpide, transparent » : *lein eo an dour*. Ce mot ne figure, à ma connaissance, dans aucun dic-

tionnaire. Il est éclairé par l'irl. *lainn*, clair, brillant (Stokes, *Urk. Spr.* d'après O'Clery); cf. *lainmir*, f. gén. *lainnire*, « éclat » (Dinneen). Stokes compare *lainn* de \**landi-s*, \**plandi-s* au latin *splendeo*, lit. *spléndziu*; il y rapporte l'irl. moy. *léss*, mod. *léas*, *léus* « lumière » de \**lend-to-*. Zupitza, *K. Z.*, XXX, 73, ajoute le gallois *llathr-u*, « briller » (*lantr-*). C'est le cas aussi de citer le cornique *terlentry*, « resplendir, étinceler ».

Le breton *lein*, remonte à \**lannio-s*, \**landio-s* (\**plandio-s*).

439. Breton MOR-NIJ; MORNIZ.

A Molènes, les embruns de la mer s'appellent *mør-nij*; *nij* n'est autre chose que le breton *nij*, vol d'oiseau; vannetais *neij*, vol, essor; gallois *neidio*.

A Ouessant, j'ai pu me convaincre que dom Malgoru (*Ann. de Bret.*, 1910, p. 400) avait reproduit exactement une des formes en usage dans cette île : *mor-niž* (*mør-niž*) : j'ai cru un moment entendre *mornīs*.

Mais la prononciation *mornich* (*mørniš*) est également en usage; on dit même *mor-nijal* et on y voit, j'ai pu m'en convaincre, -*nijal*, voler (*nij*, vol, *nijal*). Il me paraît très probable que *mornīž* est la forme ancienne et qu'on est arrivé à *mornich*, *mornijal*, par étymologie populaire. -*Niž* serait pour un vieux-breton \**mor-nīth*, *nīth* remonterait à *nīžtī* (*snīžtī*; cf. irl. *sneachta*, moderne, *sneachta*, neige, grésil; irl. moy. *snigid*, il pleut, il neige : moderne *snighidh*. Pour la forme -*nīth*, cf. gallois *nīth*, nièce, breton *nīž-es*, vannetais *nīh-es*; \**nežtī* = *neptīs*; irl. *necht*, mod. *neacht* = \**neptā*; cf. lat. *neptīs*. Pour *snecht-*, cf. *snigid*, *snigim*; cf. all. *schnee*, norv. *sne*, lat. *nin-gnit*.

440. Vannetais FRU.

Ce mot est donné par Le Goff (*Suppl.*) dans le sens d'*embruns*. Il ne se retrouve pas ailleurs. Phonétiquement il supposerait un indo-européen \**spreus-*, *sprons-*. \**Preus* apparaît dans le vieux-norr. *frūsa*, *frysa*, souffler (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *fraade*, *frysø*). Il y a des doublets (\**spren-*) avec *s* initial : voir, *ibid.*, *sprude*, jaillir. *Fru* a pris un sens méta-

phorique : *nuouet get er fru*, être orgueilleux ; *fruial* être emporté par les embruns. On aurait pu penser à \**srou-*, mais le sens eût été moins satisfaisant. Ce qu'il y a de plus rapproché pour le sens est l'anglais *spray*, mais d'après Falk-Torp (*Norw.-dän. Et. W.* à *spraak*), *spray* serait emprunté au bas-all. *sprei*, bavarois *spräen* : ce qui, phonétiquement, ferait renoncer à ce rapprochement.

441. Vannetais FRÈU ; FRÉUAT (cf. *R. Celt.*, XLII, 347).

Phonétiquement, le haut-vannetais *frèu*, vif, gaillard, bien portant, serait en bas-vannetais *frow*, mais n'y existe pas, à ma connaissance. Il suppose un vieux-celt. \**srouo-* ou \**srouo-*. Au point de vue du sens, ce qu'il y a de plus rapproché est le vha. *fró*, bien portant, vif, alerte : le sens est *exactement* le même (all. *froh*, v. norr. *frór* ; v. germ. *frawa-*, ide. \**srouo-*. On tire (Falk-Torp, à *fro*, *fryd*) les formes germaniques de la préposition \**pro-*, ce qui exclurait la forme indo-eur. que je proposerais pour *frèu*, c'est-à-dire \**srouo-*. Mais cette étymologie est loin d'être certaine. Le gallois *ffraw* remonterait à (*s*)*prāua-* = (*s*)*prōuo-*, v. slav. *pravū*, droit, juste.

442. Breton SOUNNEREZ, SOUNNA ; SONN ; gallois SYNNU — irlandais SONN-.

Dans le breton d'Ouessant, *sounnerez* (*sunnöröz*, *sunnörös*) désigne le poisson *torpille* ; comme le dit dom Malgorn (*Ann. de Br.*, 1910, p. 421), ce poisson doit son nom à la commotion électrique qu'il donne quand on le touche : *celle qui engourdit* ; *sounna*, engourdir. *Souueres* est un féminin de \**souneur* (*sunnör*) : *-eur* = \**-ār-*, gallois accentué *-awr*. Ernault, *Gloss.* à *sonu*, cite (Nikol, 176) l'expression : *a ioa sounet ho izili outho*, leurs membres étaient raidis par le froid. *Sonn* a couramment le sens de ferme, solide ; fermement, solidement ; trégorrois *zont*, raide, droit ; *son* (Ernault), réflexion sérieuse. Il est de toute évidence que c'est le même mot que l'on retrouve dans le gallois *synnu*, être stupéfait, saisi, regarder fixement. Il est non moins évident que *sounn*, *sonn* est différent de l'irl. *sonn*, pieu, palissade, s'il remonte à la même racine que le gallois *ffonn*, bâton, ce qui est probable (\**sponn*, \**sphonu*).

*Sounn* est également différent comme sens et comme forme du gallois *sain*, son (*seinio*, *seiniol*), *swn*, son ; irl. *son* empruntés vraisemblablement au lat. *sonus* (il peut y avoir doute pour *sain*, mais non pour *swn*). D'après le sens, on penserait au latin *stupeo*, *stupor*. Mais d'après la forme ce serait \**studno* ; d'où *stunno-*, donnant *sünn*, qui serait le plus satisfaisant. La racine est de toute façon *stu-* (cf. all. *staunen* ; cf. latin *studeo*) ; d'un autre côté le norvégien a *stub*, *stumf* (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* ; voir aussi Walde, *Lat. Et. W.* à *studeo*, *stupeo*, *stuprum*, *tundo*).

L'irlandais *sonn-* dans *sonn-chrith*, vibration, tremblement violent ; *sonn-gaoth*, vent violent, me paraît identique au breton *sonn*, *sounna*.

443. Gallois COR, CORD ; YSCOR, YSGOR ; YSGORD, COSCOR, COSCORD ; GOSCOR, GOSGORD — irlandais COR, SCOR, SGOR — UN CAS D'(E)S PROSTHÉTIQUE ?

Le gallois *cor* a tous les sens du mot irlandais correspondant<sup>1</sup>. Le sens général de *placer*, *poser*, *façon* se manifeste plutôt en cornique qu'en gallois, dans l'expression *war nep cor*, en aucune façon, (irl. mod. *ar aen chor*, *ar chor ar bih*, en aucune façon, pas du tout) ; de même *a well cor*, de meilleure manière, pour le mieux (P.D. 2723). Le sens irlandais de *contrat*, *accord*, attesté par de nombreux exemples à toute époque (Kuno Meyer, *Contr.* ; cf. *Táin Bó C.*, 1858 ; O'Donov. *Suppl.* ; *Dinneen*) n'est bien marqué que dans le composé gallois *cynghor* (irl. moyen *cocur*, conférence, conspiration, chuchotement, secret) ; irl. mod. *cogar*<sup>2</sup>, irl. moy. *com-chocor*, consultation ; *comhchoggar*, conspiration. Cependant, *cor*, seul, dans un passage du *Brut y Tywysogyon*, paraît avoir le sens d'« accord » : *o vrenhinawl gor y gossodassant ef yn vrenhin* « d'un accord royal (entre rois) ils l'établirent roi. De même dans ce vers du L. de Taliesin (F. a. B. II, 125, 9) : *un gor*,

1. Le contraire de *cor*, *placer*, se trouve dans le breton *di-gor*, ouvrir ; gallois *agor*.

2. L'irlandais moyen *con-cuirim* signifie : je renverse, j'abats (K.M. *Contr.*). Ce sens se rapporte vraisemblablement à celui de *cor*, torsion (par exemple dans la lutte) ; *ascuirim* a un sens analogue.

un *gyghor*. Tous les autres sens se retrouvent dans les deux langues.

I. COR. *Cor* en irl. signifie : 1° envoyer (K. M., *Contrib.*). L'action contraire, *retourner*, *rendre* (avec d'autres nuances), est exprimée par l'irl. *ath-chor* ; le gallois-moyen *atcor*, n'a guère que le sens intransitif : revenir, retourner, comme le plus souvent *athcor* en irl. (F. a. B., II, 73, 21 -*atcorsant* ; 63, 11, *atcoryei* ; 83, 27, *atcoryet*). Le sens d'envoyer a pu venir au positif par la composition avec *ati-* qui a, en beaucoup de cas, le sens adversatif. Cependant ce sens de *cor* peut se concilier avec celui d'*impulsion*. Le v. irl. *taitchor* a le sens de *revenir* (Pedersen, *Gr.* 11, 500) ; de même l'irl. moy. *tachur*, *tathcuirim* (Atkinson, *Passions and Homilies*, Gloss.). Le cornique *dascor*, breton *dascor*, haut-vannetais *daccor*, qui remontent à \**d-at-cor*, ont le sens de : *rendre*.

Le gallois *atcor* a un sens entièrement différent dont il sera question plus bas.

Le breton *di-gor*<sup>1</sup>, ouvrir, a le sens opposé à *cor*. La forme correspondante en irlandais moyen *di-chor* a le sens de bannir, expulser (vieil-irl. *dechor*, *dechur*, différence) ; cf. Kuno Meyer, *Contr.*

Dans le sens de *mettre de côté*, *se passer de*, le gallois a *hebgor*, *heb gor*, le cornique *hepcor* : v. breton *i hepcorim*, gl. cassum.

2° tour, torsion ; cercle, réunion. Ces variétés de sens se rapportent peut-être à une racine commune.

Irl. moy. acc. plur. *curu* gl. *gyros*, B. Cr. 18 b 2 ; *cor*, torsion (K. M., *Contr.*) ; pour le sens de torsion dans la lutte, cf. Dinneen ; gallois : *cor-wynt*, bret. *corventen*, tourbillon de vent ; *cor-bull*, tourbillon d'eau.

*Cor*, cercle, réunion, communauté, est plus marqué en gallois. *Cor* a le sens courant de monastère ; *Bangor* celui de monastère éminent, principal ; irl. *Ben-chor*<sup>2</sup>. *Cor* s'ap-

1. Pour le gallois *agor*, cornique *egery*, ouvrir (prétérit *agores*), gallois *azori*, *agorel*, ouvert, il faut supposer la préposition *a* marquant le point de départ. Il y a d'autres composés connus en gallois. Le moins connu est *achor* (= *ad-cor*), accès, qu'on peut aborder ; *di-achor*, inaccessible.

2. Comme nom commun, *ban(n)-gor* a le sens de : entrelacs de claies (d'osier) formant la voûte de l'édifice. Ce sens est plus clair dans *ban-*

plique aussi bien à un groupement d'animaux : *cor yr ychen*, étable à bœufs (Dafydd ab Gwylim d'après S. Evans). *Cor-lann*, ne signifie pas proprement *parc à moutons*, mais parc à bétail en général : *corlann defaid* est devenu *corlann* par suite de l'importance prépondérante des moutons en gallois. De même *cor-gi* n'est pas chien à moutons, mais chien du troupeau. L. Noir (F. a. B., II., 6, 10), *cor* indique la troupe les amis ou artistes : *mawr cor kywoeth*, grande source (le chef) de richesse pour la troupe.

*Cor*, en gallois moyen, a assez souvent le sens de lieu de sépulture :

Myv. Arch., 304. 1 : *Ile bu porphor cor a' i cudd* « là où il y avait de la pourpre, le cimetière la cache. » On pourrait supposer que *cor*, ici, a le sens de chœur d'église<sup>1</sup>, les personnages de marque étant assez souvent, au moyen âge, enterrés dans le chœur. Mais on lit dans le même poème (M. A., 304. 1, 2) : *i'r glasgor mynor*, au marbre du vert lieu de sépulture, ce qui implique l'idée d'un cimetière verdoyant (planté d'arbres?). Dans ce cas, *cor* a le sens de réunion, cercle de tombes. *Wedgor* (L. Noir. F. a. B., II, 35, 11) est peut-être pour *ved-gor* qui équivaldrait dans ce cas à *bed-rawt* (breton moyen *bezret*). C'est douteux : d'après le contexte, il ne s'agit que d'une tombe. Mais *gweđ-gor* ne peut guère s'expliquer que par cercle, réunion en vue.

3° action de lancer, frapper, attaquer.

Le sens de lancer semble être venu de celui de faire tourner, tourbillonner ; il a dû être amené par les armes de jet. De même pour le sens d'impulsion, de saut, en irlandais. L'action de frapper est surtout marquée dans l'irlandais *erchor*, *irchor*, *aurchor*, action de lancer ; v. irl. dat. plur. *erchoraib* gl.

*geibr*, mot à mot *chevrons du haut*, voûte en chevrons. Il pouvait y avoir plusieurs séries de *bangor* (Anc. Laws, II. 863, XVI). L'irlandais moyen *bun-chor* indique le *fondement de l'édifice* fait de claies d'osier (Kuno Meyer traduit *bunchor* par *bunt-setting* et d'après les *Anc. Laws* par *band of osiers*).

L'irlandais *benn* dans *Bennchor*, prouve bien que *Ban(n)-gor*, est arrivé au sens de « grand monastère ».

1. C'est le cas dans ce vers de Dafydd ab Gwilym (CXXXVIII, 47 : S. Evans, *Welsh Dict.*) :

*Mewn cist yn gwaelod y cor* « dans un coffre au fond du chœur ».

telis, jaculis, *Ml.* 34 c 13 ; v. breton *ercor*, gl. *ictus* ; dérivés gallois *ergyr*, coup (lancé), attaque (et *cyfergyr*) ; *ergyr-wayw* a dû avoir le sens de javelot, lance de jet ; il a le sens aussi de coup de javelot ou lance <sup>1</sup> (*L. Aneurin, F. a. B., II, 74, 19 : ergyr gwayw*). L'irlandais moderne renforce ce sens et confirme l'hypothèse d'une évolution du sens de tordre, faire tourner à celui de lancer, attaquer, frapper : *urchar* est traduit par Dinneen : a volley, *the casting or hurling of a stone ; shot*.

4° Gallois *cor*, troupe de musiciens de chanteurs : *Daf. ab Gw., p. 375 : ac aml gor y cerddorion*, et fréquente est la compagnie des artistes ; *Cynddelw (M. A., 171, 2)* se déclare le chef de la troupe, le chef des poètes : *pen cor, pen cert*. *Cor*, mélodie, en irlandais moyen et moderne, a peut-être, à l'origine, désigné une compagnie de musiciens, un orchestre. *Cor* a le sens du latin *chorus* qui a donné le gallois *cor* dans le sens de chœur d'église : *Anc. Laws. I, 418 : ar drws y vynwent, ar drws yr eglwys ac ar drws y cor* « sur la porte du cimetière, sur la porte de l'église, sur la porte du chœur.

L'irlandais *fo-cerd-* vieil-irl. prés. sing. 3<sup>e</sup> pers. *fo-cheirt*, plur. 1<sup>re</sup> pers. *fo-certam (fu-s-cerdam)*, supplée *cor-* (*cuirim*) dans le sens de *lancer*. *Pedersen (Vergl. Gr., I, p. 173)* y rattache le breton *kerzet*, gallois *cerdded*, marcher, dont le sens primitif, dans ce cas, serait *impulsion*, mise en marche, se mettre en marche <sup>2</sup>. Il y joint, à tort, le gallois *cordd*, clan, famille, et l'irl. moyen *crod*, moderne *crodh*, troupeau.

Le gallois *cord* a les sens de *cor* et ne peut en être séparé. La question au point de vue étymologique, est de savoir si *cer-d-* peut être de la famille de *cor*.

## II. Gallois CORD ; irl. CUIRE.

1. Cf. *ongyr* : coup de lance et peut-être à l'origine, jet de lance ; *onnu, onnen* a le sens de lance, la hampe étant en bois de frêne, *L. N. (F. a. B., 58, 28) ; rut ongir* ; cf. *M. A. 168, 2 : rut y onnen*, à la lance rouge (rouge sa lance).

2. *Cerd-* paraît se rattacher à une racine indo-eur. \*(s)ker : σαλίζω, sautiller, moyen-haut all. *scharz*, saut (*Falk-Torp, Norw. dā. Et. W., I, p. 262, à forskertse*) : l'irl. *focherdaim* est donné avec le sens de sauter, qu'il n'a pas : voir mes notes étym. et lexicogr. dans la *Rev. Celt., XLIII, 416*.

*Cord* a tous les sens de *cor*, soit seul, soit en composition. M. A., 240, 2 :

*bydd iawn llary wrth gorddau iownllin* « il est très généreux envers les clans (ou familles) de bonne souche ».

L. Aneurin (F. a. B., II, 85, 2) :

*gwlat gord garei* « il aimait la troupe (ou clan) du pays ». Peut-être ici *gwlat gord* serait-il à rapprocher, même au point du sens, du cornique *gwlascor*, arrivé, il est vrai, au sens de royaume (R. D., 1585, 2513).

A côté de *coscor*, on a *coscord* ; à côté de *goscor* : *goscord*, *gosgord*. Vocab. corn. *den coscor*, cliens *vel* clientulus ; *goscor pi teilu*, familia ; ct. vieux-gallois *casgoord*, gl. satellites<sup>1</sup> ; moyen-gallois *cosgord* : *kosgort Dyssilyaw*, la famille (des moines) de Tyssilyaw (M. A., 186-1) ; vannetais *cosgor*, *coscor*, serviteurs, valets ; moyen-bret. *coscor*, famille, peuple.

A côté de *cor-lann* s'appliquant à un parc à bétail, se place *cord-lann*, village ; *tyr corthlann*, la terre d'un clan (Anc. Laws, I, 180, 7).

*cord-lann* a aussi le sens de cimetière, comme *cor* (Mab. du Livre Rouge, I, 107, 1).

Il y a eu confusion avec *corff-lann* qui a le même sens.

A côté de *goscor* du vocab. cornique, du vannetais (Sarzeau) *goskôr* (Rev. Celt., III, 49-50) paraît le gallois *gosgord*, troupe, phalange : L. Noir (F. a. B., II, 6, 1 *woscort* ; *ibid.* 14, 27 : *osgort nau grad new*, troupe, réunion des neuf degrés du ciel — L. Aneurin, *ibid.*, 65, 12, 19 ; 102, 12, 18 *gosgord* ; 102, 18 *gosgord Gododin*, armée des *Guotodin* (*Wotādēni*), répond à *bedin Ododin*, 85, 22 — L. Tal., *ibid.*, 135, 7 ; 119, 1 ; 155, 27. Sur la composition de ce mot, voir Rev. Celt., 1912, t. XXXIII, p. 368.

*Cord* avec \**uor-*, dans *gorchord*, a le sens surtout de troupe, réunion de musiciens-poètes, ce qui confirme le sens analogue de *cor*. L. Tal., F. a. B., II, 193, 18 :

*En enw gwledic gwlat gorchordyon,  
rychanant rychwynant y dragon*

1. *Cas-* est embarrassant, mais la forme ne saurait être mise en doute (J. Loth, Rev. Celt., 1912, p. 368).



« au nom du seigneur, les phalanges (des musiciens-poètes) chanteront, pleureront leur dragon (chef) <sup>1</sup> ».

*Gwely-gord* est un composé intéressant ; il a le sens net de *clan*. Les quatorze clans de Pouys sont célébrés dans un remarquable poème de Cynddelw, tous sous le terme de *gwely-gord* <sup>2</sup>.

M. A., 18, 4, 1 et 27 : un exemple :

*seithved welygort oleugor tros wawd* « le septième clan, troupe brillante, au-dessus de la louange ».

*Tref-gord* a le sens de *village* : Anc. Laws, II, 841, VIII : *pastor communis villae*, id est *trefgord* (*ibid.*, II, 692, IX).

Le mot *cord*, qui a tous les sens de *cor*, suppose *\*coriā* ; il est évidemment identique à l'irlandais moyen *cuire* de *\*corio-*, troupe (Táin, 5445, 5449, cf. K. M., *Contr.* à *cure*). Cf. gaulois *Petrucorii* ; *Tricorii*. Le pagus *Tricurius* de la Vie la plus ancienne de saint Samson de Dol, remonte à *Tricorios* et a donné, en cornique moyen *Triger*, aujourd'hui doyenné de *Trigg major*, *Trigg minor*. C'est le nom du pays de Tréguier : en breton *Treger* : la ville de Tréguier est, en breton, *Lan-dreger*.

*Cordi*, baratter (tourner) et au sens métaphorique, agiter, troubler, rappelle *cor*, torsion.

III. Gallois *ysgor*, *ysgord* ; irlandais *scor*, *sgor*.

1° Le plus souvent le sens de « troupe ». L. Aneurin, 66,

6 :  
*o Eidin ysgor*  
*a esgarei oswyd*

« de la troupe d'Eidin qui dispersait les ennemis <sup>3</sup> ».

1. C'est le sens de ce mot également dans le Livre d'Aneurin, *ibid.*, 82, 30 : *ardyledawc canu clær orchyrdon* « Il est juste de chanter, grandes troupes (chœur) éclatantes, ou : « il est dû, le chant des grands chœurs ». Les variantes de la M. A. *orchordion*, *orchordon* sont préférables.

2. *Gwely* indique une famille libre, noble. Il a eu ce sens en Bretagne comme en Galles. La commune déguisée officiellement en *Guiligomar* et *Guiligomarch*, était au XII-XIII<sup>e</sup> siècle *Guele-Comarhou*, le clan des *Comarch*, nom de l'ancêtre éponyme. Aujourd'hui on prononce en breton *Gwēlagoarh*. Cette commune du Vannetais, située sur la rive gauche de l'Ellé, fait, je ne sais pourquoi, partie du Finistère.

1. *Din Eidin* est Édimbourg. Les contingents de Din Eidin combattaient

Les exemples d'*yscor* dans ce sens sont nombreux. *Ysgorid* est rare, mais existe.

2° « rempart, défense ».

M. A., 249, 1 : le poème parle du monastère de Tyssiliaw :

*ny lleveis nep tros y ysgor*

« personne n'a osé (passer) par-dessus son rempart ».

*Ibid.* 161 (en parlant d'un chef) :

*ysgor yn diffeith* « rempart dans le désert ».

*ysgorva*, rempart, défense, n'est pas rare : L. Aneurin, 66, 16 : *ysgorva ysgwydawr*.

3° *yscor* semble parfois l'équivalent de *escor* : L. Tal., 142, 30 :

*neu bum yn ysgor  
gan Dylan eil mor  
rwg deulin teyrned*

« oui, j'ai été *en accouchement* avec Dylan fils de la mer, enveloppé (dans un manteau), au milieu, entre les genoux des princes (d'une princesse) ». Dans le curieux roman de Math ab Mathonwy, Arianrot passant par-dessus la baguette magique de Math, laisse après elle un enfant blond et fort ; puis, après elle encore, quelque chose comme un petit enfant. Gwydyon le saisit, l'enroule dans son manteau et le cache. Le premier enfant est Dylan surnommé *Eil tonn*, fils de la vague (J. Loth, *Mab*<sup>2</sup>, I, p. 191 et note) ; y- compte ici pour une syllabe, ce qui, *en général*, ne se produit pas quand y est prosthétique, mais régulièrement, en revanche, on doit avoir pour le sens d'accouchement, *escor* ; *es-* ne s'affaiblit guère en *ys-* que dans le cas où l'accent est après, c'est-à-dire dans des trisyllabes ou plus. *Escor* a le sens général de se débarrasser de : L. Rouge (F. a. B., II, 261, 18) :

*Hir gnif heb escor lludet*

avec des *Gododin*, v. gallois *Guotodin* (Gorchan Maelderw, F. a. B., II, 101, 6 *Diu eidin* ; 96, 8 *Eidyn gaer*). *Oswyd* est connu dans le sens d'ennemi. Tout d'abord *Oswyd* paraît avoir représenté le nom propre du roi anglo-saxon *Osuu*.

« Long effort sans cessation de fatigue ».

M. A., 147, 2 : *Nid haws yth escar esgor dy gosbawd* « il n'est pas plus facile à ton ennemi d'éviter ton châtement... ».

Ce qui prouve la confusion entre *yscor* (*scor*) et *escor*, c'est que l'on trouve, au lieu d'*yscor* (*scor*), enclos, enceinte, *escor* chez un poète du XII<sup>e</sup> siècle. M. A., 194, 2 (à la louange de saint Dewi) :

*a Dewi bieu . . .*

*a Bangor esgor a bangeiby Henlann*

« et Dewi possède... et l'enceinte (du monastère) de Bangor et les hautes voûtes de Henlann (aujourd'hui Hentland en Hereford). »

En revanche dans le vers cité plus haut de la M. A., 147, 2 *esgor* doit être lu *ysgor* et ne peut compter que pour une syllabe : tous les vers du poème, en exceptant les petits vers qui ont 5 syllabes et le dernier 4, ont 9 syllabes ; le vers en question en aurait 10 si on conserve *esgor*. Or, la métrique de Cynddelw est très régulière. Il semble qu'à côté de *escor*, il ait existé en vieux-brittonique, *scor-* dans le sens de se débarrasser de, cesser, *scor-* devenant en gallois *yscor*. L'hypothèse est confirmée par *atcor* dont je traite plus bas.

L'irlandais *scor*, *sgor* a ces trois sens :

1<sup>o</sup> troupe, multitude : *fiad scoraib*, devant des foules (Féilire Oengusso Prol., 81). Ce sens est connu en irlandais moderne (Dinneen).

2<sup>o</sup> enclos pour chevaux (Anc. Laws, II, 50 ; v. 490, 2, 23)-Dinneen, outre le sens de troupe, lui donne aussi le sens d'écurie pour chevaux (cf. dans le sens d'étable *In Cath Cath.*, 3062, 3092). Il a le sens de tente (Táin B.C., p. 542 ; O' Donovan, *Suppl.*).

3<sup>o</sup> cesser, se débarrasser de : Táin, B.C., 678 ; cf. 3564-3565 (*scuirim*).

Le sens le plus ordinaire est celui de « dételer » commun à toute époque ; *Wb.* 12, c. 46 ; Táin, 1244 : *na scuir na eochu*, ne détèle pas les chevaux.

*scor* indique aussi l'endroit où on détèle (Táin, 3585 ;

p. 329). Enfin *scor* indique les chevaux eux-mêmes dételés, ou les bœufs; O' Davoren's Gl., *scor* .i. *ba nó eich*.

Ici intervient le gallois *atcor* dans un sens contraire à l'irlandais *scor* : L. Noir 21, 23 :

*ny bit attcor bith ar y threfred*

« il n'y aura jamais d'attelage sur son territoire (à Dyved, avant la venue de Kynan) ». Le sens est des plus connus. Silvan Evans traduit *adgor* par *cattle*. Richards (*antiquae linguae brit. thes.*, 3<sup>e</sup> éd.), après avoir cité la traduction inexacte de Davies (*jugenum, terra arabilis*), nous dit qu'en Glamorgan *atcor* désigne les bœufs attelés à la charrue et la charrue elle-même (attelée).

*at-cor* dans le sens de retourner est l'opposé de *cor*, *at* = \**ati*- ayant le sens adversatif. Mais *atcor* dans le sens d'atteler est l'adversatif non de *cor* mais de *scor* (voir plus haut *yscor* 3°), cesser, se débarrasser de, dételier. Dans l'irl. *scor*, gallois *yscor*, troupe, *s-* joue également vis-à-vis de *cor*, cuire = \**corjo-cora* = \**coriā*, un rôle, dans une certaine mesure à l'origine disjonctif. *Cor*, cuire répondent à l'allemand *heer*, got. *harjis*; *scor* est l'équivalent de l'allemand *schar*, vha. *scara*, v. norr. *skpr*, f. : subdivision d'armée. Assurément, la racine (*s*)*ker*, séparer, explique, au point de vue indo-européen, le sens celtique de *scor* précisé encore par la forme *scar* (Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 615); mais il y a nettement, en goidélique comme en brittonique, d'après ce qui précède, opposition systématisée entre les formes avec *s-* et les formes sans *s*. En gallois, il y a eu confusion : *s-* dans *yscor* = *scor*, a été confondu avec *es-* = *ex-* devant une occlusive sourde. En irlandais, à l'initiale, cette confusion n'apparaît pas. Néanmoins, en irlandais comme en gallois, *s-* a joué un rôle analogue à *ess* = *ex* et à *-s-* préverbe infixé posttonique ayant la valeur de *ess* (sur les formes de *ex* en goidélique et en brittonique, cf. Thurneysen, *Gramm.*, p. 460; Pedersen, *Vergl. Gr.*, I, 91; II, 8, 295). Il y a là un fait celtique difficilement contestable.

On peut, sans trop de hardiesse, expliquer cet *s-* comme *s* du latin *s-ub*, *s-uper*. On peut, notamment pour l'exemple de la Myv. Arch., 147, 2, voir dans (*e*)*sgor*, de la valeur d'une syllabe, un *s-* initial vieux-celtique remontant à un indo-européen (*e*)*ks-*; *ks-*, *ps-* à l'initiale, n'existent pas en celtique et se réduisent à *s*<sup>1</sup>. Peut-être y a-t-il un autre exemple de ce rôle de *s-* dans l'irl. moyen *cóilaigim*, *cóilaim*, je rends mince, je deviens mince; *cóile*, moderne *caoile*, étroitesse (gallois *cul*, étroit, maigre; voc. corn. *cul*, macer *vel* macilentus; corn. *cul*, étroit), en face du breton *scoilla*, *scuill* (Il mouillé), je répands, verse, surtout en parlant d'un liquide; cornique *skullye*, répandre, disperser; *scull* = vieux-celtique \**scoillio-* = \**scoil-n-*. C'est le thème du présent avec *n-* infixé qui aura prévalu. Il semble difficile d'en séparer l'irl. moyen *scáilim*, moderne *scaoilim*, je relâche, étends, délie, disperse. On trouve déjà dans le *Gloss. du Ms. Egerton 158*: 531 *scaoiledh*, action de relâcher (sur le sens de ce verbe, voir Windisch, *Wört.* à *scáilim*). Les différentes graphies indiquent une diphtongue *-ai-*, mais il semble bien qu'il y ait du goidélique au brittonique des alternances dans les diphtongues, dont la raison n'est pas claire.

444. Irlandais *dáig*; AR *dáig*; FO *dáig*; gallois *goddeu*.

*Dág*, la plupart du temps *dáig*, est employé comme préposition nominale gouvernant le génitif; habituellement *dáig* est précédé d'une préposition: *ar*, *fo*, *im*, *tri*, et cela en moyen-irl. comme en vieil-irlandais (cf. Marstrander, *Ir. nat. Dict.*). Le sens est: « à cause de, à l'intention de ». Comme conjonction, le sens est: « parce que, pour que, de façon que ».

A côté de *dáig*, on trouve *dáigin*, *dágain*.

Le gallois *goddeu* répond à l'irlandais *fo daig*, au point de vue du sens et de l'origine, avec cette différence que *goddeu* n'a pas seulement un rôle de préposition, mais est connu aussi comme substantif indépendant. Myv. Arch., 355, 2: *Fiat volun-*

1. *S* final dans *ab-s*, *ec-s*; *-s* suffixe d'ablatif à côté de *-os*, *-es*, paraît aussi avoir eu un sens disjonctif.

*tas tua* ; *addas oddeu*, intention convenable (appropriée). Anc. Laws (d'après Thomas Richards) :

*ni ddyllyir dirwy am ddim eu goddeu<sup>1</sup> heb weithred*

« on ne doit en aucun cas de réparation pour un dessein sans action (intention non suivie d'effet) ».

Le plus souvent cependant *goddeu* joue le rôle de préposition (R. Celt., XLIII, 396) :

L. Noir (F. a. B. II, 8, 26) ; le corps répond aux accusations de l'âme qu'il n'a pas à se féliciter de sa venue :

*gvae uinbeu pir deuthoste imgoteu*

« c'est un malheur pour moi que tu sois venue à moi » (*i'm goteu*: *t = d* spirant).

Myv. Arch., 166, 1 :

*Dy vart da dothyw yth oteu*

« ton bon barde est venu pour toi » (à ton intention).

*Ibid.*, 280, 2 :

*ac yn y goten gweti a dodaf*

« Et pour elle (Nest) je ferai entendre une prière ».

*Ibid.* 231.1 :

*Dynyaton defnytyeist yth oteu*

« Les êtres humains tu (Dieu) les as formés pour toi ».

*Ibid.*, 207, 2 :

*Rysva dugost wy goteu*

« tu as conduit une attaque à eux » (les chefs ennemis).

*Ibid.*, 240, 1 :

*cwyn an goddeu*

« sujet de plainte pour nous ».

1. Cf. L. Aneurin (F. a. B., II, 99, 3 : *ny welet voden* ; L. Tal., *ibid.*, 159, 2 :

*ny daw oe oden  
yr ofyn nac agheu*

« Il ne viendra pas de son dessein (il ne l'abandonnera pas), par peur, ni mort (le vent) ».

*Ibid.*, 302, 1 :

*im goddau*

« pour moi ».

Pour l'emploi avec préposition et pronom personnel en irlandais, cf. *ar mo dáig*, à cause de moi ; *ar mo dáigin-si* (*In Cath Cath.*, 1671, 5070). Cf. Marstrander déjà cité ; Kuno Meyer, *Contr.*

En gallois *uo-* est inséparable de *-deu* ; je ne connais pas un seul exemple de *deu* seul. *Ar oddeu* est employé couramment dans le sens de : à l'intention de, pour. Thomas Richards le constate et donne à l'appui :

*yr wyf ar oddeu gwneuthur hyn a hyn*

« j'ai l'intention (je suis sur le point de) de faire telle et telle chose ». Cf. *Cywyddau Iolo Goch ag ereill*, publié en 1925 par Henry Lewis, Thos. Roberts, Ifor Williams, LXVIII, 5 :

*Da'r oeddem . . .*

*yn cychwyn . . .*

*ar oddau cael . . .*

*mwyaf chwedl am Owain*

« nous étions bien en marche, pour avoir la grande nouvelle au sujet d'Owain ».

*Dáig* suppose un vieux-celtique *\*dāgi-*. Pour *-deu*, il faudrait *\*dāgio-*. On peut objecter avec Pedersen (*Vergl. Gr.*, I, 101) que *\*āgy-* paraît donner *ei*, en gallois, en se fondant sur *trei* « reflux » en face de l'irl. *trāgud* et de *bai* « faute » en face de *bāgim* « je combats ». *Bai* est douteux comme origine. *Trei* peut bien remonter à *\*trāgio-* ? D'autres solutions pour *-deu* sont d'ailleurs possibles.

445. Breton LIA, LIAC'H ; LIAVEN et NON LICHAVEN ; — irlandais LIE, LIA ; LIA CLOICHE ; CORA TRI LIACC.

De tous les termes empruntés au breton pour désigner des monuments mégalithiques, seul, *menhir* est d'origine populaire et peut se justifier. Les autres, sans exception, devraient tous disparaître de la terminologie préhistorique.

*Dolmen* que Legrand d'Aussy<sup>1</sup> dit avoir emprunté à La Tour-d'Auvergne<sup>2</sup> cumule deux solécismes. *Dol* devrait être écrit *tol*, *taol* « table » (du latin *tabula*) et *men* « pierre » serait à écrire *-ven*, parce que *men* est précédé d'un mot féminin. On ne dit *dol* que lorsque *taol* est précédé de l'article. On devrait écrire *taol-*, *tol-ven*.

*Lec'h* n'a jamais signifié que « pierre plate », ainsi que ses correspondants gallois et irlandais ; on l'emploie abusivement en Bretagne dans le sens de « pierre levée, menhir chrétien ».

*Cromlec'h* ne peut signifier que « pierre plate courbe » ; c'est devenu un cercle de pierres debout, de *menhirs* ! Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en gallois *cromlech* a le sens de *dolmen*, de même que l'irlandais *cromleac* (imité, peut-être, du gallois), ce qui s'explique par la forme courbe de la dalle plate ou de la table de couverture.

Le terme qui, au point de vue linguistique aussi bien qu'au point de vue archéologique, quoiqu'il fût légèrement déformé, méritait le plus l'attention, n'a eu qu'une existence éphémère : c'est *lichaven*. « Les *trilithes*, dit Déchelette (*Manuel*, I, p. 376) appelés jadis *lichavens*, se composent de deux pierres en forme de *menhirs* supportant une troisième qui constitue un linteau ». Il ajoute en note que le *trilithe* est rare dans tous les pays et qu'on l'a employé dans la construction de la célèbre enceinte de Stonehenge (près de Salisbury).

Le premier qui ait employé ce terme est le physicien Deslandes. On lit dans son *Recueil de différents traités de physique et d'histoire naturelle* (1753, tome II, p. 42) : « Du côté d'Auray, dans une plaine couverte de houx et d'arbrisseaux épineux, on trouve 150 à 180 pierres arrangées trois par trois dont deux sont enfoncées perpendiculairement dans la terre et la troisième par-dessus mise de travers : ce qui forme une véritable porte. Ces pierres ont un air brut et raboteux, mais leur arrangement uniforme n'en est pas moins singulier. Les

1. Legrand d'Aussy, *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales* lu devant l'Institut de France, le 7 ventôse an VII.

2. Legrand d'Aussy donne la forme *dolmine* : en Haute Cornouaille, en effet, on dit *min* au singulier (Faouët, Gourin, environs de Carhaix).



gens du pays presque aussi brutes que leurs pierres nomment ces portes *lichaven* ou *leck-à-ven*<sup>1</sup> et ils s'imaginent par une imbécile crédulité qu'en y allant à certains jours marqués et y menant leurs troupeaux ils se préserveront de toutes sortes de maléfices ».

Legrand d'Aussy<sup>2</sup> s'est inspiré de Deslandes. Il adopte la forme *Lécavènes* et nous dit qu'ils sont très communs en France : quand une fois on a commencé à les regarder, ils se présentent en foule, dit-il, et là-dessus il renvoie à Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tome V, p. 145. Or, chez Montfaucon, il s'agit de *dolmens*. Il y a même à l'appui la planche LXII. Montfaucon en signale dans le Nord de l'Europe, en Allemagne, en Angleterre ; en France, dans le Maine et la Bretagne, mais il ne paraît pas les avoir examinés de près, à en juger par cette description : « ils les faisaient ordinairement de cette manière : ils enfonçaient en terre de fort grandes pierres, laissant quelque espace entre elles, et en mettaient sur celles-là de plus grandes, en sorte qu'en certains endroits il se trouve de ces monuments barbares, où un assez grand nombre de personnes peuvent se mettre à couvert de la pluie et des injures de l'air ». Legrand d'Aussy distingue aussi deux classes de *lécavènes* ; l'une est celle des dolmens et allées couvertes ; l'autre est celle des *lécavènes* de Deslandes : « J'appellerai *lécavènes* ces couples de colonnes brutes surmontées d'une architrave rustique ». Il n'y a aucune trace aux environs d'Auray de monuments du genre décrit par Deslandes. L'abbé Mahé, archéologue intelligent et averti, déclare dans son *Essai sur les antiquités du Morbihan*, les avoir vainement cherchés. Il est évident que Deslandes a été induit en erreur ; on lui aura parlé de *dolmens*, de *coffres de pierre*, de monuments mégalithiques du genre dolmen, connus effectivement sous le nom de *liaven* (*liyaven*). Dom Le Pelletier, dont le dictionnaire breton a paru en 1732, par conséquent 21 ans avant l'ouvrage de Deslandes, connaît ce terme qu'il donne sous la forme de

1. C'est quelque demi-savant du cru qui aura interprété *lichaven* par *leck-a-ven*, *lec'h de pierre*, confondant *lec'h* « pierre plate » avec *lia*.

2. *Loc. cit.*, p. 206, 207.

liac'h-ven. On y lit : « M. Roussel croyait que ce n'était que certaines pierres brutes, posées les unes sur les autres, en forme de petites loges : et que c'étaient des temples d'idolâtres. Il remarque encore que l'on dit communément *liac'h-ven* et au plur. *liac'hon-ven* et que ce *ven* est pour *maen*, pierre ». Il est évident que Roussel a en vue des monuments mégalithiques du genre dolmens ou coffres de pierres. C'est confirmé par la toponomastique. Je relève les exemples suivants dans la seconde édition des *Époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère* de Du Châtellier :

P. 164 à Commana, au Mougan — vihan, vaste allée couverte dite *Lia-ven* : Du Châtellier traduit *Liaven* par *loge de pierre*.

P. 189, à Telgruc, dolmen à Pen-ar-Run, dans la parcelle dite *Liors-Liavéan* (jardin, courtil de *Liaven*).

P. 452, à Arzano, dolmen dans la garenne dite *Menez-Liaven* (colline de *Liaven*).

P. 182, à Argol, dolmen dans la garenne dite *Menez-an-Liaven*.

J'avais demandé à M. Waquet, archiviste du département, un supplément de renseignements sur la forme *Menez-Liavean* de la première édition de l'œuvre de Du Châtellier et aussi sur le monument que désignait ce mot. Du Châtellier donne *Liaven* dans sa seconde édition ; *liavéan* eût été une forme léonarde. M. Waquet me transmet le renseignement que lui a très obligeamment fourni le secrétaire de la mairie d'Argol : « Le dolmen reposait sur trois piliers, élevés de plus de 1 m. 50 de terre ; au-dessous était creusée une fosse profonde d'environ 1 m. 50, avec pour y descendre des marches de pierre. Il a malheureusement été démoli par la construction de la nouvelle voie ferrée Châteaulin-Crozon. Enseveli dans ce même *Méné-lié* subsiste encore un autre dolmen. A noter que cette montagne est nommée *méné-lié* à cause précisément de ces dolmens. Le dolmen est donc dans ce pays *lié* ».

Il existe aussi dans le Morbihan un *Liavène* (*-ène* orthographe française pour *-en*), désignant un village en Priziac avec un pont de pierre sur l'Ellé.

Il est incontestable, comme le dit M. le secrétaire de la

mairie d'Argol, que *lia*<sup>1</sup>, seul, a le sens de *liaven*. A l'île Molènes, d'après une communication de mon ami J. Cuillandre, il y a, outre les menhirs, des tertres recouvrant de grosses pierres plates. Un tertre dans le champ appelé *Mez-lia*, fait partie d'un alignement orienté N.-E., S.-O., qui porte le nom de *Luzamae* ou *Luzi mae* (accent sur la diphtongue). *Men*, dans *Liaven* joue le même rôle que *cloch*, pierre, dans l'expression de l'irlandais moyen, *lia cloiche*, pilier de pierre. Comment *lia*, *liac'h* est-il arrivé au sens dégagé plus haut ? Le mot est passé d'usage en breton depuis longtemps. Il n'existe, à ma connaissance, ni en cornique, ni en gallois. L'irlandais seul peut nous éclairer. *Lia*, en effet, y est courant et a existé à toute époque. Comme je l'établirai plus bas, le mot a le sens de pierre d'une façon générale en vieil-irlandais et de pilier de pierre couramment, en moyen-irlandais, dans les légendes et épopées, notamment. Par lui-même, *lia*, en irlandais n'a pas le sens de notre *liaven*. Un sens analogue, en revanche, me paraît se dégager de l'expression des *Ancient Laws of Ireland* : *cora triliag*, mur de pierre à trois pierres (*Senchus mór*, *Anc. L.*, IV, 112, 4) ; il est question de clôture ou défense entre deux propriétés contiguës : *Caidé in ime indric? Madcora*<sup>2</sup>, *cora triliag* « Quelle est la défense (enceinte) légale ? — Si c'est un mur de pierre, c'est un mur de trois pierres ».

Dans la même page, la seconde version précise et explique *cora* par : *dia*<sup>3</sup> *cloich this ocus cloch forru anuas* « deux pierres

1. La prononciation *lié* est due à l'accent intense sur *i* et à l'influence de *i* sur *a* suivant ; cf. Parc-an-Liay à Pen-an-Magor en Treffriagat, Finistère. Il y a là un ensemble de monuments mégalithiques.

Pour la prononciation, cf. irl. moderne *dia*, Dieu, prononcé *dié* en Munster.

2. *Cora* est traduit par *stone wall*. Comme forme, le mot est identique à *cora*, gén. *corad* (gallois, breton *cored*, barrage, pêcherie). Pour diverses raisons je n'aurais pas hésité à les identifier, si on ne trouvait *cora* dans le sens de pierres : Cormac's Gl. sous *gairé* : *fo chora .i. fo chlocha*

3. *Dia*, deux, se trouve encore dans les *Anc. Laws*, II, 238, 11 ; 244, 26, 248 ; IV, 100, 20, 23, 24 ; 112, 20.

*Cloich* après *dia*, est une forme duelle. Quelques-uns des mots qui suivent *dia* ont une forme moins correcte. *Dia* est très rare, mais son existence

par en bas et une pierre en haut sur elles ». Nous sommes bien ici en présence d'un *trilithe*. Ce mur peut être remplacé par un fossé. Ce *trilithe*, dont la loi donne les dimensions, faisait-il partie d'une clôture uniquement composée d'architraves ?

Le *trilithe* me paraît se retrouver dans le *Dun triliacc* d'une légende reproduite par O' Donovan dans son supplément au dictionnaire d'O' Reilly, et tirée du Livre de Lismore (xiv-xv<sup>e</sup> siècle). Cormac Cas roi de Munster avait tué dans un combat le roi d'Ulster, Eochaid Abhratruadh (aus sourcils rouges), mais avait été lui-même grièvement blessé à la tête. Il était malade depuis treize ans, lorsqu'on lui construisit un *dún* (enclos fortifié) et dedans un grand palais; il y avait dans le sol du *dún* une belle et limpide fontaine. On dressa autour de la fontaine trois piliers de pierre et on installa le lit du roi entre les piliers. Le roi avait la tête inclinée et un jeune homme qu'il aimait lui versait de l'eau continuellement dessus. Le roi mourut et fut enterré dans le *dún*; c'est depuis qu'on l'appelle *Dún triliacc*, le *Dún aux trois piliers*. La légende a été évidemment remaniée; deux des pierres devaient être debout et une troisième, dessus, formant linteau; c'est sous cette espèce d'architrave que devait reposer la tête du roi, qui se trouvait ainsi protégée.

En Bretagne, le *trilia*, ou *tri liac'h* aura disparu avec le *trilithe*, mais le *liaven* et même le simple *lia* en aura conservé approximativement le sens. Il me paraît très vraisemblable que d'abord *liaven* désignait spécialement le portique ou imposte des sépultures mégalithiques: d'où le sens existant encore, comme nous l'avons vu, de *loge de pierre*. Mon ami, Z. Le

paraît assurée. Cf. Henderson, *Fled Bricrend*, note au § 47 (*Irish Texts Soc.*, vol. II) cite à l'appui de la variante *dia n-droch*, au lieu de *da n-droch* du texte: *dia colamain* (*Chron. Scot.*, p. 206, Rolls Ser.). Il ajoute: cette forme n'est pas isolée. *Dia* en face de *dé* qui existe seul et en composition, est à rapprocher de *cia*, qui; *cia* quoique, pour l'évolution de *e* final, qui habituellement ne se diphongue pas. Il est probable que les deux formes, en composition syntactique, dépendaient de la voyelle du mot suivant. Dans une lettre récente, C. Marstrander me signale deux autres exemples: *dia mnai* - Book of Lecan, 558, 39; *dia raith*, *ibid.*, 560 b 24.

Rouzig, conservateur du Musée Miln à Carnac, qui connaît mieux que personne les monuments mégalithiques du Morbihan, me rappelle, à propos de portique, l'entrée du grand dolmen à galerie de Petit-Mont en Arzon : il y a un peu en retrait de chaque côté de la galerie deux beaux supports et à leur pied les fragments d'une grosse table qui devait avec eux former, suivant l'expression de Le Rouzig, un portail d'entrée. L'entrée d'un certain nombre de monuments mégalithiques, de ceux en particulier qui sont sous tumulus, donne l'impression d'un portique ; c'est le cas, par exemple, d'un des tumuli de Coatmocun en Brennilis, Finistère, et de bon nombre d'autres <sup>1</sup>. Il est remarquable qu'un pont de pierre sur l'Ellé en Priziac, Morbihan, porte le nom de *liaven*. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que M. Du Châtellier ait interprété *Liaven*, nom d'une allée couverte mégalithique en Commana, par *loge de pierre* <sup>2</sup>. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que Roussel voyait dans les *liac'hou-ven* des pierres brutes posées les unes sur les autres en forme de loges <sup>3</sup>. C'est à une sorte de loge qu'on devait penser devant l'entrée d'une galerie comme celle du tumulus à dolmen de Kermarhic en Languidic (Morbihan), si bien fouillée et décrite par le commandant A. Martin <sup>4</sup>. Elle est formée de douze piliers bien alignés, six d'un côté et six de l'autre, supportant cinq tables jointives. L'existence de *trilithes* à Stonehenge a été reconnue par tout le monde, quoiqu'il soit impossible aujourd'hui de déterminer leur étendue primitive. Au XII<sup>e</sup> siècle l'aspect de l'enceinte de Stonehenge paraît avoir été sensiblement différent de celui d'aujourd'hui, à en juger par la description de Henri de Huntingdon, dans son *Historia Anglorum* (*Mon. hist. brit.*, p. 694). La seconde des quatre merveilles d'Angleterre est Stonehenge : secundum est apud Stonenges, ubi lapides mirae

1. A ce point de vue, certains types de monuments mégalithiques figurés dans le *Bull. de la Soc. Arch. de Nantes*, 1869, sont instructifs.

2. Du Châtellier, *Epoques préh.*, p. 227, planche XXV.

3. Il me paraît très probable que Roussel avait en vue des *tumuli* de la première époque du bronze, où les piliers sont remplacés au moins partiellement par des murets en pierres superposées sans ciment.

4. Extrait du *Bull. de la Société Archéol. du Fin.*, t. XXXVIII, 1911.

*magnitudinis in modum portarum elevati sunt, ita ut portae portis superpositae videantur.*

Le cercle extérieur de Stonehenge était sans doute constitué par une architrave continue ; à l'intérieur était un cercle de pierres plus petites qui, à son tour, entourait cinq grands trilithes, disposés en fer à cheval, dont il ne subsiste que deux. L'expression *portae portis superpositae* peut donc à la rigueur s'expliquer.

Les seuls monuments qui rappellent Stonehenge au point vue des *trilithes* sont les deux cercles de pierres de la Cau de Ceyrac (Gard), découverts et décrits par Cazalis de Fondouze <sup>1</sup>. En résumé, les deux grands cromlechs se présentent sous l'aspect de cercles d'environ 100 m. de diamètre, formés par des dalles verticales solidement fixées. Les enceintes étaient munies d'ouvertures ou *portes* destinées à en faciliter l'accès, au nombre de trois probablement. Ces portes sont dessinées par deux dalles parallèles, posées chacune de côté, dirigées vers l'extérieur, accompagnées de deux autres dalles, se déployant en ailes de chaque côté, de façon à agrandir la façade de l'extérieur ; au centre de chacun des cercles, un édicule formé de deux dalles verticales au milieu, parallèles qui supportaient probablement une dalle horizontale ».

Dans un travail publié en 1874 <sup>2</sup>, le Dr Lissauer décrit neuf cercles de pierres et six *trilithes* connus depuis longtemps des habitants, dans la région de Czerste, entre Stargard et Konitz, dans la forêt d'Odry, Prusse Orientale (aujourd'hui en Pologne). Ne trouvant pas à Paris la revue où a paru ce travail, je me suis adressé à mon compatriote, le C<sup>t</sup> Huerre, attaché à l'Etat-major de l'armée du Rhin, à Mayence. Il a pu, grâce à l'obligeance du Dr Schumacher, directeur du Musée Germanique, obtenir communication du travail de Lissauer, dont il m'a envoyé un résumé. Il y a bien cinq groupes de pierres, alignées trois par trois, à la file et non

1. Les *cromlechs de la Cau de Ceyrac* (Bull. soc. préh. de France, 1904, p. 62). Déchelette, *Manuel*, p. 446, emploie pour l'édicule au centre de chaque enceinte, le mot de *trilithe*.

2. *Natur-Forschende Gesellschaft in Dantzig*, t. 118 (Neue Folge), 1874, pp. 16-17.

couvertes. Chaque *trilithe* est composé d'un bloc central et de deux pierres plus petites une de chaque côté à un pied du bloc <sup>1</sup>. Ce ne sont donc pas des *trilithes* au sens qu'on donne à ce mot habituellement, en France et en Angleterre.

Il résulte des fouilles de Lissauer que ces monuments étaient élevés au-dessus de sépultures : dans deux cas, rien n'a été trouvé ; sous un *trilithe*, on a découvert une fosse avec des ossements calcinés ; sous les trois autres il y avait des ossements calcinés dans une urne grossière.

Le *trilithe* des Lois d'Irlande est-il un legs d'un passé lointain ? On ne saurait l'affirmer. Il est possible que Stonehenge n'ait pas été aussi isolé qu'il paraît l'être d'après les monuments que nous a laissés l'époque néolithique et même la première époque du métal, qui paraît être celle de sa construction.

Ce genre de monuments a dû être désigné chez les Brittons par un terme analogue à l'expression irlandaise dont il vient d'être question, comme en fait foi le mot *liaven*, qui, en Bretagne, s'applique aux dolmens et plus spécialement, semble-t-il, aux portiques ou impostes de monuments mégalithiques. En émigrant en Armorique, les Brittons emportaient avec eux le souvenir de Stonehenge ou de monuments semblables, et ils ont désigné les monuments d'Armorique qui les rappelaient par un terme qui avait dû, précédé comme en Irlande, du nombre *trois*, s'appliquer seulement aux *trilithes*.

Seul, en effet, *lia* n'a eu que le sens de *Pierre*, pilier de pierres. Le mot est passé d'usage depuis longtemps en Bretagne. En l'absence du gallois et du cornique, on ne peut avoir recours qu'à l'irlandais si on veut arriver à un sens précis.

1. Dans la zone des alignements du Manio en Carnac, MM. Zacharie Le Rouzic et Saint Just Péquart ont découvert, avec bon nombre d'autres monuments dont la destination nous échappe, un trilithe à peu près identique à ceux de Lissauer. « Nous mettons à jour un monument étrange composé de trois blocs (planche VI, n° 34 et fig. 103). L'un d'eux, de forme choisie, allongé et très étroit, était flanqué, à droite et à gauche de deux autres pierres plus basses, placées de champ, laissant dépasser celle du milieu de la moitié de sa longueur (fig. 104) (Zacharie Le Rouzic et Mme Saint Just Péquart, CARNAC. Fouilles faites dans la région, 1923, p. 92-93).

En vieil-irlandais, dans les gloses, c'est le sens général de pierre qui domine :

*Wb.*, 21<sup>a</sup> *lie uilnech*, lapis angularis ; S. G. 67<sup>b</sup> *lia*, gl. *cos*, *cotis* ; gén. S. G. 22<sup>a</sup> *ceúela liac* genus lapidis.

Nom. plur. S. G. 18<sup>b</sup> *lieic* gl. ut *cotes* pro *cautes* <sup>1</sup>.

Dans l'usage de l'époque du vieil-irlandais *lia* a aussi le sens de *pilier de pierre*. Un pilier de pierre, élevé de 2 à 3 pieds et demi au-dessus du sol, qui se trouve près de la très ancienne chapelle du Temple Patrick dans l'île d'Inchagoile, en Lough Corrib porte l'inscription suivante : *Lie Lugaedon macci Menueh*, pierre (pilier de pierre) de Lugaed, fils de Menb. D'après la forme du génitif *Lugaedon* et de *Macci* l'inscription ne peut pas être postérieure au VIII<sup>e</sup> siècle. Dans la plus archaïque des épopées; et, au point de vue des mœurs, une de celles dont la composition paraît la plus ancienne, *Táin bó Cúalnge*, l'Enlèvement des vaches de Cooley, *lia* a clairement le sens de *pierre* (pilier de pierre) dressée sur une tombe (édition Windisch notamment, p. 197, p. 825) <sup>2</sup>. Dans plusieurs passages du *Táin*, *lia* est remplacé par *corthe* qui n'a que le sens de pilier : ligne 1984, *corthe clochi* au lieu de *lia cloiche*, qui se trouve dans d'autres textes.

A l'époque historique on gravait un *ogham* (écriture irlandaise linéaire) sur le pilier (cf. *lie Lugaedon*) et on dressait le pilier sur la tombe : *ogum . . . illia*, *lia uas lecht*, ogum dans la pierre, la pierre au-dessus de la tombe <sup>3</sup> (J. de Leinster 25<sup>b</sup>). Dans les Annales de Tigernach, à l'année 999, est mentionné *Lia Ailbe*, sans doute la pierre qui signalait la

1. Pour la déclinaison, voir *Gramm. Celt.*, p. 259-261. Dans le *Félire Óengusso*, qui est de la période du vieil-irlandais, *lie* a le sens de *pierre* : *lie lógmar*, pierre précieuse (éd. Stokes, apr. 15) ; datif *liic* (*ibid.*, Oct. 5) : *lia*, *liic* sont dissyllabiques.

2. Ligne 1573 : *ródis Medb . . . ar a cláite a fhert 7 ara tnargabtha a lia*, Medb dit qu'on creusât sa tombe et qu'on dressât dessus sa pierre.

3. L. 5705, 5706 ; pour la tombe d'un brave sont indiqués : *lia*, *ligi*, pierre (dressée) et tombe. O' Donovan, *Suppl.*, n'a pas compris *ligbi* et l'a traduit par pierre. Page 825, éd. Windisch, on a *lige* (note 11), et *ligbe* (note 12) ; Windisch a rapporté à *lia*, le diminutif *leccán*, qui appartient à *lecc*. La forme correcte est *liacán*, *liagán*. La confusion eût pu toutefois se produire à l'accusatif plur. entre *lia* et *lecc*.



tombe d'Ailbe. Dans le *Rennes Dindshenchas*, n° 87, une femme qui appartient à la légende irlandaise, Nothain, révèle à son père qu'elle mourra le lendemain et lui dit qu'elle ira avec lui dans la plaine, pour qu'on fixe sa pierre et qu'on creuse sa tombe : d'où le nom de *Lia Nothain*.

Stokes, *Urk. Spr.* suppose pour *lia*, un vieux-celtique \**lē-wink* qu'il rapproche de  $\lambda\tilde{\alpha}\alpha\varsigma$ ,  $\lambda\tilde{\alpha}:\gamma\tilde{\zeta}$  petite pierre. Cette étymologie a été reproduite par Holger Pedersen (*Vergl. Gr.*, I, 251, \**lēwɨks*) mais tome II, p. 100, il propose aussi de rapprocher *lia* de  $\lambda\acute{\epsilon}\pi\alpha\varsigma$  et de *lapis*. Si Stokes et Pedersen avaient connu le breton *lia*, *liac'h*, ils n'auraient pas songé à \**lēwink-ni* \**lēwɨk*-. Le breton eût conservé sûrement le *y*. Une forme ayant perdu le *p* indo-européen intervocalique est seule vraisemblable. L'origine de *lapis* est douteuse. Le sens de *lia* paraît aussi contraire à ce rapprochement.

Le sens primitif de *lia* reste douteux. On peut même se demander si le sens fondamental est celui de *pierre*. Il semble qu'en irlandais *lia* pour arriver au sens de *pilier de pierre*, ait eu besoin d'être accompagné par le génitif de *cloch*, pierre : *lia cloiche*. L'équivalent exact de *lia cloiche* en breton, au point de vue linguistique, est *liaven*, dont le sens est déterminé par *ven* pour *men*, moyen-breton *maen*, pierre.

Seule, la forme vieille-celtique de *lia* peut être reconstituée. Il n'est pas probable que le breton *lia* soit pour *liac'h*, quoique sporadiquement ce soit possible. *Lia* représente un nominatif singulier, comme l'irlandais *lie*, *lia*; *liac'h* représente le thème des autres cas. Le mot irlandais et le mot breton remontent à un vieux-celtique *li(p)enk-* (irl.), *li(p)ank-* (britt.); indo-européen \**līpɨk* ou \**lēpɨk*. *Lie*, *lia*, au nom sing. suppose *li(p)enk-s*, *li(p)ank-s*. Le celtique paraît isolé.

446. Irlandais MELL, MELL-DORN — breton MELL, MEILL-DORN, MELL-DORN, etc.

Irlandais MUL, MOIL MOLÁN; MULLACH; MUL-DORN — breton MOLENES (*Enes Moul*).

Irlandais moyen MÁEL, moderne MAOL, MAOIL; MÁELDORN, MAOL-DHORN — gallois MOEL-DDWRN.

L'irlandais moyen *mell* moderne *meall* a le sens de *balle*, « ballon, petite colline », *mell-brághad* « pomme d'Adam <sup>1</sup> ». *Meall a Ghabhra*, colline en Kerry, est en anglais :

*The Smith's Knoll*

(Cf. gaulois *Mello-dunum*).

*Mell-dorn* apparaît au pluriel, en moyen-irlandais. *Forbuis Droma Damhghaire*, *Rev. Celt.*, t. XLIII, p. 28, l. 9 : *do gabud cach díbh na meall-dorna mogaide* « chacun d'eux donnait des coups de poing de rustre » ; *mell-dorn* est le *poing fermé* (en boule), comme le breton *meill-dourn*. Il a pour équivalent *mul-dorn* et *máeldorn*.

Dans le même texte, p. 28, 25, *meall*, seul, a le sens de coup : *meall ar do dét*, coup sur tes dents. C'est un sens dérivé de *mell-dorn*. Cependant il est à remarquer que *mell*, en vannetais, a le sens de « pilon, marteau de forgeron », sens dérivé clairement de « boule, massue globulaire » : cf. plus bas, l'irl. *maoilin*.

Le breton *mell* a également le sens de : « boule, balle », et désigne le ballon pour une sorte de *foot-ball rugby*, en usage surtout dans le Morbihan bretonnant, notamment aux environs de Pontivy : *mellat*, jouer au ballon (en français de Bretagne : jouer à la soule). *Mell*, en vannetais, est aussi un faisceau de gerbes, variant de 5 à 11. Le Goff, *Supplément au dictionnaire breton-français de Vannes*, signale cette curieuse expression vannetaise : *ur mell* <sup>2</sup> *den*, un homme fort et grand (massif).

Les principaux composés avec *mell*, sont, en breton : *meill-torn*, *meill-dourn* (Châlons) ; *meill an dourn* (Troude) ; *mel-torn* (Le Pelletier), le poing, le poing fermé (Ernault, *Gloss.*),

1. Cf. In *Cath Cath.*, 3159, 6079 : *mell*, masse globulaire ; *uball-mell*, applesball.

2. Suivant la détestable habitude du *Dict. breton-fr.* de Vannes, par Ernault, Le Goff écrit *mel* qu'on prononce *mëll*. De même pour *mell*, gros ballon. *Mëll* n'est pas distingué de *mel*, miel, qu'on prononce *mël*. On y trouve *dal*, aveugle, et *tal*, front (*dáll*, *täl*).

*mellen en penn* en moyen-breton, *sinciput* ; *mell-kein*, épine dorsale <sup>1</sup>.

*Mul*, en irlandais, est usité à toute époque, dans le sens de « tas, amas plus ou moins conique ou arrondi, tertre » ; *mulán* a aussi le sens de « tas de blé » (Dinneen). On trouve aussi, en moyen-irlandais, *moil* avec le sens analogue de « tas, amas » (*Cóir anmann*, 977, 39, 47). Stokes cite aussi d'après O' Clery *molán* « petite colline » ; P. O' Connor donne *moil* et *mul*.

*mul* a aussi le sens de « tête » dans le surnom du roi de Munster *Fiacha* : *Fiacha Muil-lethan* (à la tête large) : sur ce surnom, cf. Stokes, *Rev. Celt.*, 1890, p. 41. Dinneen donne le curieux composé : *muil-cheann*, a high or towering head. Le dérivé ou plutôt composé *mullach* a le sens de sommet et de sommet de la tête (gén. *mullaig*, avec ce sens, dans *Anc. Laws*, v. 298, 237). Le diminutif *mullachán*, colline, qualifie aussi, métaphoriquement, une personne à grosse tête (Dinneen).

*Mul-dhorn*, en irl.-moyen (Táin B.C., l. 2597) et en irl. moderne, c'est le poing fermé.

*Molenes*, île du Finistère, d'après sa structure même, doit renfermer *mül*, devenant régulièrement dans ce composé *mol*. D'ailleurs, on dit aussi *Énes-moul* (ou français) ; ci-dessus, p. 76.

L'irlandais moyen *máel* (vieil-irl. *máel*), moderne *maol*, a tous les sens du gallois *moel* :

1° chauve : sens courant dans les deux langues à toute époque.

2° qui a les cheveux courts, coupés. En Galles, au XII<sup>e</sup> siècle, les hommes avaient les cheveux courts. Les hommes de Gwent paraissent avoir fait exception, à moins qu'il ne s'agisse d'une époque antérieure : L. Tal., F. a. B., II, 167, 17 :

*Gwenhwys gwallthiryon*

« les hommes de Gwent aux longs cheveux ». Les vilains

1. Cf. irl. moy. *mella a dromo*, même sens. L. U. 85 b 39 (Stokes, *Urk. Spr.*, 214). Cependant, il ne faut pas oublier que *mell*, en breton, a le sens d'articulation.

et serfs paraissent, à cette époque, se distinguer par des cheveux longs ; M. A., 162,2 :

*na thaeawc my(n)gawc*

« ni vilain à crinière » ; *ibid.*, 215,2 :

*nath orseif na moel na myghawc*

« ne te résistera ni (l'homme) aux cheveux courts ni (l'homme) à crinière (à cheveux longs) ».

Giraldus Cambrensis range parmi les *illaudabilia* de l'Irlande l'habitude chez les hommes de porter les cheveux longs.

*Máel*, dans le *Táin B. C.* paraît désigner une tête, en partie tondue. Il s'agit de Cuchulinn enfant ; il est dit de lui, ligne 1375 :

*cóica urla fegbuide ón chluais go chéile dó*

« il avait cinquante boucles de cheveux blonds clairs d'une oreille à l'autre ». Or, ligne 1377, on lit :

*máel gle find fair, mar bó atas-lilat*

« il avait une tête tondue blonde et brillante, comme si une vache l'avait léchée ». Windisch voit dans *máel* un endroit (*stelle*) rasé. Page 23, note 3, il assimile *máel* à *berrad* et y voit la place de la tête soumise chez les clercs à la tonsure (cf. chez les religieux, les surnoms de *Máel-Muire*, serviteur de Marie, *Máel-Patraic*, serviteur de Patrice, etc.). Kuno Meyer (*Revue Celt.*, 1889, p. 362 : *Remarques à Keltische Beitr.*, I, p. 207, l. 4, de Zimmer) critique la façon dont Zimmer a traduit *tesra máela foraih* : drei Glatzen auf ihnen. Zimmer a confondu *máele*, calvitie, avec *máel* (nom. plur. *máela*) que Kuno Meyer interprète par : *a cropped or polled head*. Kuno Meyer s'appuie justement sur le passage du *Táin* (L. L. 68 a) : *máel gle find fair, a shining fair cropped head on him*. Ce sens est clairement confirmé par ce qui suit : Conchobar se met à lisser la chevelure (la tête) de l'enfant : l. 1379, *ocus rogab in rí ic sliachtad a maile*. Il ne peut être ici question de calvitie ni d'endroit rasé <sup>1</sup>.

1. Il est cependant à noter que les boucles de cheveux s'étendaient d'une

3° sans cornes, sans barbes. Gallois : *biw moel*, vaches sans cornes (L. Tal., *F. a. B.*, II, 163, 18); *goreu or devaid y moelion*, les meilleures des brebis sont celles sans cornes (M. A., 778, 1); *gorau o'r gwenith y moelav*, le meilleur froment est le plus dépourvu de barbes (*ibid.*, 778). En irl. moyen, *máel-cruithnecht*, O' Dav., *Gl.*, 1369, est le froment sans barbes ; de même, *Anc. Laws*, v. 222, 23 *cruithnecht maol* <sup>1</sup>.

*Máel*, en irl. moyen, paraît avoir eu aussi le sens de *sans corne*: *Forbuis Droma Damghaire*, p. 110-117 :

*a seche thairb máil uidhri*

« sa peau de taureau brun sans cornes ».

*Maol* est donné avec ce sens dans le *Dict. gaélique* d'Arms-trong. Ni Dinneen, ni O' Reilly ne signalent ce sens pour *maol*, *maoil*, mais il est connu encore en Irlande.

4° humble, simple d'esprit. Gallois : L. Noir, *F. a. B.*, II, 27, 10, le poète considère comme un mal :

*morynion moelon, guraget reuit*

« jeunes filles humbles, femmes licencieuses ». Le sens est précisé par une des choses haïssables de *Catwg ddoeth* (M. A., 77.3.2) : *merch heb syberwyd*, fille sans fierté.

*Máel* (*Triads of Ireland*, 44) se dit d'une jeune fille sans cervelle. Stokes (*Ac. na Sen.*, 1034) traduit *máel* par *headless*. O' Reilly donne *maol-cheannach*, *bashful*.

5° colline plus ou moins arrondie, tas de forme analogue plus ou moins élevé, tête. *Máel*, *maol*, gallois *moel*, en toponastique, sont bien connus. Windisch, *Táin, B. C.*, 6026, traduit *na tri Máela Mide* par *die drei Kahlen* (Bergen). Il est mieux inspiré dans son Index où il explique *máelán* (même

oreille à l'autre, ce qui ferait supposer que la partie antérieure du front devait avoir les cheveux coupés. Il se peut qu'il y ait dans l'expression *d'une oreille à l'autre* le souvenir d'une époque plus ancienne; les druides irlandais avaient une tonsure analogue, semble-t-il, à celle des clercs dans la suite.

Pour l'acte de Conchobar, cf. celui d'Arthur dans le récit de *Kulhwch et Olwen* (J. Loth, *Mab.*, I, 248, 260).

1. Cf. J. Loth, *Les noms et les variétés du froment chez les Celtes* (*Rev. Celt.*, 1924, p. 199).

passage : au datif *trib máolanib*) par : *ein oben abgeplatteter Berg*, ce qui serait exact sans le qualificatif. *Máol* et *Moel* sont généralement arrondis. Nous avons vu plus haut (sens 2°) que *máel* avait le sens de « tête ». Dinneen donne à *maoil* f. gén. *maoile*, outre le sens de « colline, amas, tas », celui de « tête », avec des exemples tirés de divers auteurs à l'appui (*maol*, f. de même). Le gallois *moel*, à ma connaissance, n'a pas le sens de tête. Il se dit métaphoriquement d'un chef (Livre Rouge, *F. a. B.*, II, 271, 25) :

*ys moel vy arglwyd, ys evras* <sup>1</sup>  
*Gwrth, nys kar ketwyr y gas*

« c'est un mont, mon seigneur, il est fort et rude : ils n'aiment pas sa colère les guerriers ».

En toponomastique, le cornique moderne a *Mul-fra* en Madern, *Mul-vera* en S<sup>t</sup> Austle : *mulfra* répond au gallois *Moel-fre*.

*Moel* apparaît dans les *Anc. Laws*, II, p. 784, XIVIII (Leges Walliae). Parmi les tributs que doivent les vilains, figure : *vas butyri trium palmarum sit in longo et in lato sine moyl* : *moyl* <sup>2</sup> c'est la partie arrondie qui s'élève au-dessus de l'ouverture du vase. Le beurre avec *moyl* est ainsi désigné, p. 828, XV : *butirum ad modum MOLE formatum unius pugni spissitudinem habens*. Timothy Lewis (*Glossary of mediaeval welsh Law*, p. 222) cite une expression anglaise rappelant le *sine moyl*, *bushel without a heap* (il ne donne pas de référence).

Au gallois *moel-ddwrn*, le poing nu et fermé, répond l'irlandais moyen *máel-dorn*, même sens <sup>3</sup>. *Táin B. C.*, l. 3903 : *toir-bíris máeldorna mora mionca tar a gnúis* « il lui asséna des coups

1. Le sens précis d'*evras* n'est pas sûr ; il paraît désigner parfois la force physique, la puissance corporelle.

2. Cf. *Anc. Laws*, I, p. 198 : *lestyr emenynd try dyrnved yn y hyt hep y voel*. L'irlandais connaît ces deux variétés de motte de beurre : *feircín maol*, a firkin full just to the mouth ; *feircín fá chruaich*, a firkin full and heaped (Dinneen).

3. Cf. : *goreu arv, dwrn moel*, la meilleure des armes, le poing fermé (nu) : *M. A.*, 779, 1.

de poing grands, fréquents, sur le visage <sup>1</sup> ». *Máeldorn* désigne une épée, plus précisément une poignée d'épée dans le même texte, l. 5211. Dinneen cite aussi *maol-dhorn* dans le sens de poignée d'épée d'après le Dict. irl.-anglais d'O' Naughton.

Comme le breton *mell* le dérivé irl. *maoilin* a le sens de marteau de forgeron (O' Donovan, *Suppl.*, Kilk.).

Il est évident qu'il ne faut pas partir de l'idée de calvitie pour expliquer les sens variés de *máol*, *moel*. Si on compare les sens 2°, 3°, 5° (objet ou animal sans corne, sans barbe; tête aux cheveux coupés, colline, poing fermé) on est autorisé à conclure que le mot celtique désigne un objet de forme arrondie sans saillie ni pointe, de plus ou moins grande dimension.

Du sens de *tête ronde*, sans saillie, on arrive facilement à l'idée de tête chauve.

Aucune étymologie plausible n'a été donnée de *máel*, *moel*.

Pour *mul*, il semble bien apparenté sous une forme à degré faible, *mul-* = \**mulu-*, au vieux-norrois: *mule*, ms. *maul*, *hobe und breite abgerundete felsmasse* (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *mule*, cependant voir *Nachträge*, p. 1519 <sup>2</sup>).

Stokes (*Urk. Spr.*, p. 219) part à tort de \**muldo-* à cause de *Muillethan* où il voit *muill-(I)ethan*; il voit aussi dans *mullach*: \**muldäko-*, qui se décompose plutôt en *mul-lach*. Il en rapproche l'ags. *molda*, tête? (cité *KZ.*, XXX, 449, Anm. 1). De ce \**muldo-*, il rapproche le breton *mellenn an penn*.

On remarquera le parallélisme de sens entre *mul* et *mael*, *moel*, et aussi, entre *mell* et *mul*.

(A suivre.)

J. LOTH.

1. Atkinson, *Anc. L.* II, 240, 4: *máel-dorn*, flat fist, mais, ajoute-t-il *the fist clenched*, says the note. C'est la note qui a raison.

2. Les auteurs citent Wood, *I. F.* 18,33 qui rattache *mule* au skr. *máuli*, sommet, tête, pointe.

# LE LAI DU BISCLAVRET

## LE SENS DE CE NOM ET SON IMPORTANCE

---

Un court résumé de ce lai de Marie de France est nécessaire pour en dégager le sens de l'énigmatique *Bisclavret* <sup>1</sup>.

D'après Marie, Bisclavret a, en breton, le sens de loup-garou :

*Bisclavret* a non en Bretan,  
*Gwarwulf* <sup>2</sup> l'apelent li Norman.

Le chevalier portant ce surnom et constamment appelé le Bisclavret, avait une femme qu'il aimait et dont il se croyait aimé. Il disparaissait trois jours par semaine sans que sa femme ni personne sût ce qu'il était devenu :

*... en la semaine le perdeit*  
*Treis jurs entiers qu'ele ne saveit*  
*U deveneit ni u about.*

Elle n'a de cesse qu'elle ne lui ait arraché son secret :

vers 63 : *Dame, ieo deviene Bisclavret,*  
*En cele grant forest me met*  
*Al plus espés de la gualdine ;*  
*si vif de preie e de ravine.*

Elle lui demande s'il se dépouille de ses vêtements :

v. 68 : *Enquis li a e demandé*  
*S'il se despuille u vet vestuz.*  
— *Dame, fet-il, ieo vois tuz nuz*  
— *Di mei, pur Deu, u mez tes dra.*

1. Warnke, *Die Lais der Marie de France, mit Anmerkungen von Reinhold Köhler* (1885), p. 75.

2. On trouve une variante *Garolf*.



Il refuse d'abord :

v. 73 : *Kar si jes eüsse perduz  
Et de ceo fusse aparceüz  
Bisclavret serei a tuzjurs*

Il finit par céder et lui confie qu'il se déshabille près d'une vieille chapelle :

v. 93 : *La est la piere cruese e lee  
Suz un buissun, dedanz cavéi  
Mes dras i met suz le buissun  
Tant que ieo reviene a maisun*

La dame le suit en secret et, dès qu'il s'est dépouillé et est devenu Bisclavret, elle emporte ses vêtements; sûre désormais qu'il restera loup, elle épouse le chevalier qu'elle aimait.

Le roi va chasser dans la forêt où se trouvait le Bisclavret avec d'autres loups. La bête traquée se réfugie auprès du roi, saisit son étrier et lui baise la jambe et le pied. Étonné, le roi empêche qu'on lui fasse aucun mal et l'emmène en son château, où il se conduit comme un chien fidèle et inoffensif.

Sur ces entrefaites, le roi donne une grande fête. Le chevalier félon s'y rend. Dès qu'il paraît, le Bisclavret se jette sur lui et l'eût mis en pièces, si on n'était intervenu. Le roi est de plus en plus intrigué.

A quelque temps de là, il va chasser dans les parages où habite la femme du Bisclavret. Elle l'apprend et se rend auprès du roi, lui apportant de riches présents. A son aspect, le loup devient comme enragé. Il se rue sur elle et la mord cruellement.

*Le nes li erracha del vis.*

Un sage fait remarquer au roi que le loup n'a fait de mal à personne autre qu'au chevalier et à sa femme et qu'il y a là un mystère à éclaircir. Pressée de questions, la dame avoue la vérité. Elle est forcée d'apporter les vêtements du Bisclavret. On les étend devant le loup sur le lit du roi; le Bisclavret n'y touche pas. Quelqu'un l'explique en disant qu'il ne veut pas opérer sa transformation en public : c'est un loup courtois. On l'enferme dans une chambre seul avec ses vêtements. Quand

le roi y pénètre avec deux barons, il n'y a plus de loup, mais un chevalier endormi.

Le lai de Melion, publié en 1832 par Monmerqué et Francisque Michel avec le lai d'Ignaurès et le lai du Trot, publié ensuite par W. Horak (*Zeitschrift für Roman. Phil.*, VI, 94), repose sur une légende analogue à celle du lai du Bisclavret, mais comportant un plus grand nombre de péripéties. Pour mon sujet, il me suffira de faire remarquer que l'agent de transformation dans le lai de Melion est un anneau magique rehaussé de deux pierres. Le héros de la légende révèle à sa femme que si on lui touche la tête avec la pierre blanche, il devient loup et qu'il ne peut redevenir homme que si on le touche avec l'autre pierre<sup>1</sup>.

On s'est demandé si le lai de Melion était antérieur ou postérieur à celui du Bisclavret; on regarde généralement ce dernier comme antérieur. Le roi, chez Marie de France, n'est pas nommé; dans Melion, c'est Artur; le chevalier appartient à sa cour. L'anneau paraît aussi une addition à la légende primitive. Il fait, dans une certaine mesure, double emploi avec les vêtements. Le chevalier, en effet, se dépouille, lui aussi, de ses vêtements<sup>2</sup> et même prie sa femme de les lui garder.

Chez les Germains, comme chez les anciens Slaves, comme chez les Celtes, c'est des vêtements que dépend la transformation.

En Hesse et en Westphalie, le loup-garou porte le nom de *böxen-wolf* qui équivaut à *hosen-wolf*, le loup aux hauts-de-chausses ou à la culotte. En vieux slave, *vlūdko-lakū*, loup-garou, a le sens littéral de *peau-de-loup*. (Falk-Torp, *Norw.-dän. Etym. Wörterbuch*, à *varulf*.)

Les linguistes allemands sont partagés sur l'étymologie de

1. Köhler, dans ses *Anmerkungen* à l'édition de Warnke, signale aussi un cas de transformation d'homme en loup par la vertu d'un anneau magique dans un recueil de littérature populaire judéo-allemand, connu sous le titre de *Maare-buch* (livre d'histoire), publié à Bâle en 1602. Cet anneau exauce les vœux de son possesseur, quels qu'ils soient. La femme se le fait donner par son mari et l'en récompense en demandant à l'anneau qu'il devienne loup. Son vœu est exaucé.

2. Quant je serai despoillés nus  
Leus devenrai grans et corsus.

l'allemand *warwolf*, vha. *werwolf*, anglo-saxon *werewolf* ; *wer-* pouvant avoir le sens d'homme, on a été amené de bonne heure par la légende elle-même à voir dans *wer-wolf*, l'homme-loup. Cette étymologie se trouve déjà chez Burkhard de Worms, mort en 1024. On lit dans Gervais de Tilbury (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle) : « vidimus enim frequenter per lunationes homines in lupos mutari, quod hominum genus *gerulfos* Galli nominant, Anglici vere *werewolf* dicunt ; *were* enim anglice *virum* sonat, *ulf* lupum <sup>1</sup>. »

C'est une idée analogue, mais ne reposant sur aucun terme ancien, qui a amené en breton du XVIII<sup>e</sup> siècle, la création du composé *den-bleiz* (Le Pelletier), *den-vleiz* (Grégoire de Ros-trenen), homme-loup, loup-garou.

Mais des linguistes éminents comme Kluge, *Etym. Wört. der deutschen sprache* (6<sup>e</sup> édition, au gothique *warjan*), Kögel (*Pauls Grundriss* I, 1017, note ), traduisent *wer* par vêtement. Le *böxen-wolf* de Hesse et de Westphalie constitue déjà une forte présomption en faveur de cette étymologie. Dans le nom propre vieux-haut-allemand *Weriwolf*, *weri* est identique à *weri-* dans le composé avec préfixe *gi-weri*, vêtement. Au même thème se rattache le vieux-norrois *verja*, couverture, vêtement de dessus ; *gangweri*, vêtement de tous les jours ; le vieux-norrois *ver*, norvégien actuel *var*, a un sens analogue.

Le thème germanique primitif est *waza-* (*z* devenant plus tard *r*) qui se retrouve dans le gotique *wasjan*, vêtir (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *war* I et *vest* II ; pour une racine \**ver-*, voir *verge*).

La légende du *Bisclavret*, où la transformation dépend uniquement des vêtements, est une éclatante confirmation de cette étymologie.

C'est en me fondant sur ce fait essentiel et guidé par l'étymologie concordante des termes germaniques, que j'ai réussi, je crois, à trouver la solution du problème soulevé par le nom de *Bisclavret*.

Tout d'abord il n'y a aucun doute à avoir sur la sincérité de la forme *Bisclavret*. Le manuscrit le plus ancien, celui de

1. Falk-Torp, *ibid.*

Brit. Mus. Bibl. Harl. 978, qui est du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, base du texte de l'édition critique de Warnke, a constamment *Bisclaueret*. Il n'y a aucun doute qu'il faille lire et prononcer *Bisclavret*, le mot n'ayant jamais que trois syllabes. Ce manuscrit d'ailleurs introduit volontiers un *e* irrationnel après *v* (*u*), notamment dans le groupe *-vr-* : *auerunt, deliue-remment, aperceverai* (Warnke, *Die Lais*, XLIV). Le manuscrit de Paris, Bibl. Nat., nouvelles acquisitions 1104, a *Bisclaret* ; de même la traduction en vieux-norrois d'un lot de lais français, publiée en 1850, à Christiania sous le titre de *Stren-gleikar*, par R. Keyser et C. R. Unger, traduction faite vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Nul doute que *Bisclaret* ne soit venu de *Bisclavret*.

Un épisode du roman du *Renart contrefait*, datant du XIV<sup>e</sup> siècle, reproduit à peu près exactement le lai du *Bisclavret*. Ici, le héros s'appelle *Biclarel*, sans doute pour *Bisclarel*, mauvaise lecture pour *Bisclaret* (P. Tarbé, *Poètes de Champagne antérieurs au siècle de François I<sup>er</sup>*, p. 139 et suiv.). L'auteur prétend qu'il a tiré son lai du livre du Graël.

C'est donc de la forme *Bisclavret* qu'il faut partir. H. Zimmer qui, pour se tirer d'un cas embarrassant, ne reculait devant aucune hypothèse, si invraisemblable qu'elle fût<sup>2</sup>, a voulu voir dans *Bisclavret* la corruption d'un terme breton qu'il a trouvé sous une forme moderne dans le Dictionnaire français-breton de Le Gonidec, loup garou, *bleiz-lavaret*<sup>3</sup>. Zimmer le

1. Dans ce document, le chevalier s'appelle *Bisclaret*.

2. Thurneysen a très justement caractérisé son *Nennius vindicatus* en le qualifiant de *Meer von Hypothesen*, sur laquelle, ajoutait-il, surnageaient deux perles : ces perles, Zimmer me les avait empruntées en oubliant de le dire (cf. *Rev. Celt.*, XVI, p. 267). Comme l'a dit Kuno Meyer, chez Zimmer, l'or est toujours mêlé à de mauvais minerai.

3. Les composés en *bleid* sont fréquents en bretonique ; *Book of Llandav : Arth-bleid*, p. 247 ; *Bled-cuirit*, p. 230 ; *Bled-cu*, p. 155 (éd. Gwenogvryn Evans). — Cornique, *Manumissions on the Bodmin Gospel* (X<sup>e</sup> siècle ou début du XI<sup>e</sup> : Whitley Stokes, *Rev. Celt.*) : *Bledros, Bleidarf* — Breton : cart. de Redon, p. 185 (charte de 875). *Bleidbara* : nom qui a survécu dans l'expression actuelle du bas-vannetais *bleibara*, qui se jette avidement sur le pain ; *Fou-bleth*, p. 36 (en 858-865) ; *Fou-bleid*, p. 105 (en 846). Il est possible que *sou* ici n'ait pas le sens de *hêtres* mais soit identique au gallois *ffau fosse* (latin *fovea*), la fosse au loup.

traduit par *parole de loup* ou *loup qui parle*, ce qui ne donne pas de sens satisfaisant et violente même la langue. Comme le dit avec raison Ferdinand Lot (*Romania*, XXIV, p. 515, note 1), *Bleiz-lavaret* est un mot plus ou moins savant, un mot forgé même, qui ne se retrouve nulle part ailleurs, même pas dans le Dictionnaire breton-français de Le Gonidec. Dans le Dict. français-breton, Le Gonidec, après avoir donné *bleiz-garo* où *garo* représente *garou* avec lequel il n'a pas la moindre parenté, explique *loup-garou* par un composé de son cru : *bleiz-lavaret*, loup dit, mais qui ne l'est pas, soi-disant loup : c'est une sorte de glose explicative.

*Bisclavret* n'a besoin d'aucune modification ; il se décompose en *bisc-* et *lavret* : *bisc*, écourté ; *lavret*, qui porte des hauts-de-chausses ou culotte.

Du même thème *lavr* est dérivé un mot commun à tout le groupe brittonique : gallois *llafrog*, f., hauts-de-chausses, culotte ; *llafrog*, celui qui porte une culotte ; vocab. cornique du XII<sup>e</sup> siècle, *lafrog* traduit par femoralia ; cornique moderne *lavrak* que Lhwyd traduit par a pair of breeches ; breton *lavrec*, culotte.

Pour le gallois, O. Pughe donne même le verbe *llafr-u*, culotter, dont *lavret* serait l'adjectif verbal. La correspondance avec les *böxen* (*böxen-wolf*) hessois et westphaliens est saisissante. Quant à *bisc*, c'est le breton courant *besc*, écourté, écoué ; *beoc'h bescorn*, vache qui n'a qu'une corne ; *bestead* (*besc-teod*), qui bredouille, bègue ; *beski*, *beska*, écourter ; *beskell*, sillon le plus court du champ souvent en biais. *Bisc* avec *ï* bref devenait régulièrement *besc*. Il y a hésitation au IX<sup>e</sup> siècle : cartulaire de Redon, p. 11 (en 833), nom d'homme, *Biscan* ; p. 192 (en 869) *Bescan*.

Le cartulaire de Quimperlé, p. 251 (charte de 1163-1186), donne le nom propre *an Besch* (*an*, article) ; cf. le nom propre français *Le Court*. *Beskel*, sillon court, se trouve au pluriel dans le nom de village *Bisquello* (*qu* français), en Noyal-Pontivy, Morbihan.

Il est assurément difficile de préciser le sens de *bisc-* dans *Bisclavret*. Ce pourrait être *le court*, *l'insuffisamment*, *le mal vêtu*.

*Bisc*, court, écourté, serait d'autant plus justifié que, d'après O. Pughe, *llafrog*, en gallois, a le sens de *larges hauts-de-chausses* ou de *large culotte*; *llafrog* est celui qui porte une large culotte<sup>1</sup> (*llafrog* = \**labrākā*-, *llafrog*, culotté = \**labrako-s*). Le sens donné par ce grammairien, souvent sujet à caution, ne saurait être mis en doute. Il cite, en effet, ce proverbe où *llafr* a le sens de *qui s'étend, s'élargit* :

*llafr pob newydd*, tout ce qui est neuf se répand (mieux, va grossissant).

Il me paraît extrêmement probable que, dans la légende primitive, il y avait dans les vêtements de l'homme-loup, quelque particularité qui n'a pas été transmise. Le fait qu'en breton comme en hessois et westphalien les vêtements sont constitués par une culotte ou des hauts-de-chausses, est d'autant plus frappant, qu'à l'époque historique Celtes et Germains portaient des pantalons. Dans l'ancienne Irlande, et jusqu'en plein moyen âge, les pantalons descendaient jusqu'aux chevilles<sup>2</sup>. Les Pictes, en revanche, paraissent avoir été insuffisamment culottés (*bisc-lavret*), car, d'après Gildas, ils laissaient voir leurs *pudenda*.

*Bisc* (verbe moderne *beski*) s'explique assez facilement; c'est un dérivé en *-sco-* de la racine *big-* qui se retrouve dans le dérivé vieil-irlandais *beccán*, petit, moderne *beagán* = \**biccagno-*; gallois *bychan*, breton *bihan*, petit = \**biccano-*.

*Bisc*, en composition, rappelle le rôle du gallois *lled-*, moitié, composé avec *rhith*, forme, aspect: *lledrith*, magie, forme menteuse: *quod non ipsa species sed speciem mentitur* (Davies). Pour *bescorn* (*biscorn*), cf. l'irlandais moderne *leath-adharc*, une des cornes.

Le loup-garou est un personnage de légende fort connu en Galles et en Irlande, aussi bien qu'en Bretagne. Or, à part

1. *Lab-r-* est peut-être apparenté à \**slab*, dans l'allemand *schlafrock*, robe de chambre. Pour *schlaf-*, cf. norvégien *slap* (schlaff), suédois *slapp* (Falk-Torp, *Norw-dän. Et. W.*, *slap* et *slaabrock*). Il y a des formes sans *s* initial.

2. Joyce, *A social history of Ireland*, II, p. 208-209. Il signale cependant quelques exceptions dans l'Irlande ancienne d'après certaines représentations, sur de hautes croix, par exemple sur celle de Monasterboice, mais il est probable qu'ici il s'agissait de personnages ou de modèles étrangers.

*bisclavret*, il n'est désigné par aucun nom bien caractéristique. Cependant on trouve dans le Glossaire d'O'Mulconry (xvi<sup>e</sup> s.), pour un loup-garou femelle, *Con-oel*, vraisemblablement pour *Con-foel*, avec la disparition régulière de *f* initial en composition entre voyelles : *con-* représente \**cuno-*, chien ; *fâel*, *fôel* seul a le sens de loup <sup>1</sup>.

En irlandais moyen *con-richt*, mot à mot, forme de chien, a parfois le sens de loup-garou <sup>2</sup>. Le nom d'homme du Book of Llandav, p. 197, *Cin-bleidiou*, répondrait bien à *Con-foel*.

Le nom propre du même cartulaire *Bled-gur* est bien composé de *bled*, *bleid*, loup, et de *gur*, homme, mais *gur* joue constamment le rôle de suffixe.

J. LOTH.

1. A signaler *fuol-chû*, loup, qui, d'après une conjecture de Rhys, aurait pour équivalent le gallois *gweil-gi*, océan. *Fâel* = \**yailo-*.

2. Il y avait en Ossory, dit Joyce (*A social hist. of Irel.*, I, p. 299 Ir. Nennius 205), certaines personnes qui, quand il leur plaisait, devenaient loups, ravageaient et dévoraient le bétail, et revenaient à leur forme humaine, quand ils en avaient assez de ce singulier divertissement. Giraldus Cambrensis (*Top. Hib.*, II, XIX) y croyait ferme.

IRL. *PETA* (*PETTA*) « APPRIVOISÉ ».

---

Dans un article des *Scottish Gaelic Studies* vol. I, p. 36 (v. ci-dessus, p. 253), M. T. F. O'Rahilly a fixé définitivement quelques points de l'histoire de ce mot. Bien loin d'être emprunté de l'anglais, comme on l'a cru quelquefois, c'est au contraire un mot indigène, et que l'anglais a emprunté au gaélique d'Écosse. Le plus ancien exemple de l'anglais *pet* donné par le *New English Dictionary* est daté de 1508; et le mot apparaît d'abord dans les dialectes de l'Écosse et du Nord de l'Angleterre.

En gaélique, le mot est fort ancien, puisqu'on le rencontre en irlandais dans un texte juridique, le *Crith Gablach*, qui remonte au VII<sup>e</sup> siècle: *én, cercc, corr, ma bet pettai* « oiseau (ici faucon), poule, héron, s'ils sont apprivoisés » (Eoin Mac Neill, *Proc. R. I. Ac.* XXXVI C, p. 310; cf. *Z. f. Celt. Phil.*, XII, 366, l. 17).

Le nom de l'animal apprivoisé se met régulièrement au génitif, et dépend du mot *petta*. Ainsi l'on dit : *petta eoin* « un oiseau apprivoisé » (*T. B. C.*, éd. Windisch, l. 1459); *petta sindaig* « un renard apprivoisé » (Hogan, *Latin Lives*, p. 58, 12; cf. Stokes, *Lism. Lives*, 1654), *peata aige allta* « un cerf apprivoisé » (*Aeneid*, éd. G. Calder, p. 108, l. 1702), *peta seneoin* « un faucon apprivoisé » (O'Dav. Gloss. 1414, *A. C. L.*, II 449), etc. Dès l'époque la plus ancienne, les Irlandais pratiquaient l'usage d'apprivoiser des animaux, même de ceux que les modernes seraient le moins tentés d'admettre dans leur familiarité. Un cas particulier est celui du héron, à moins qu'il ne s'agisse de la cigogne, car le mot irlandais, *corr*, f., peut désigner ces deux oiseaux. L'expression *petta cuirre* revient dans trois passages, où l'animal apprivoisé joue un rôle singulier, qui est le même dans les trois (cf. Windisch, *Tain bó Cúailnge*, p. 370, n. 2). M. O' Rahilly en a cité deux (*Lism. Lives*, l. 4186 et p. 409; *Aisl. m. Congl.*, p. 51, l.



27 = L. Br. 216 a 55). Le troisième figure dans un texte, publié par K. Meyer dans l'*Archiv für celtische Lexicographie*, t. III, p. 308-309. L'épisode est assez curieux pour mériter d'être reproduit ici :

*Indistir dono di rig Tiadmuman .i. di Tipraite mac Foramáin maccaillech do beithi Clúain Bairenn, .i. Cáirech Dergain, 7 gurbo dingmála di righ i for a gúalainn. Cuirid side fer ngráda dó do inneithiomb delba Cáirche. Rosoich side iaram cosin airm irraibhe an chaillech. Is ann immorro robói sidhe isind ecclais oc cantain a salm 7 an ecclais dúnta fuirre. Fégaídh an fer i tria tholl na comla. Airigidh ind ógh innisein : « A duine », for si, « ticced cuccatt co uath ércóit benus do súil as do chinn ». Ticc iaram *peta* cuirre robói isin mainistir 7 berid cen fuirech a súil asa chionn. Téit ieram an giolla docum a tigerna 7 atbeir friss na roibhe isin domun ben bud áille inás an ben atcon-nairc.*

On raconte au roi de Thomond Tipraite Mac Foramáin qu'il y avait à Cloonburren une jeune fille, nommée Cáirech Dergain<sup>1</sup>, et qu'elle était digne d'être la compagne d'un roi. Il envoie un de ses officiers pour s'assurer de la beauté de Cáirech. L'officier part pour l'endroit où se trouvait la jeune fille. Elle était alors dans l'église à chanter ses psaumes, et l'église était fermée sur elle. L'officier regarde par le trou de la serrure. La jeune fille s'en aperçoit : « Homme », dit-elle, « qu'au plus vite vienne sur toi un coup qui t'enlève l'œil de la tête ». Arrive alors un héron apprivoisé qui était dans le monastère et immédiatement il lui enlève l'œil de la tête. Le garçon s'en retourne alors auprès de son maître et il lui déclare qu'il ne saurait y avoir au monde une femme plus belle que celle qu'il a vue.

Dans tous les exemples précédents, le mot *petta* apparaît comme un substantif, dont dépend le nom d'animal au génitif. La locution *petta eoin* présente le même tour que *deman cailligi* m. à m. « un diable de nonne », « une nonne diabolique » (*Lismore Lives*, p. x, l. 24), *fonnaire fir* m. à m. « un géant d'homme » (E. Gwynn *Met. Dinds.* III, p. 128, l. 9), *don deóra dagfir* m. à m. « à l'étranger de héros » (*ibid.*, p. 162, l. 11), etc. C'est un tour commun à tout le celtique; cf. en ancien gallois *estavellauc o greyc* « une chambrière de femme » (T. Lewis, *Gloss. Med. Law*, 235), et en breton moderne *enm diaoul a zen* « un diable d'homme », *eul labous a varver* « un oiseau de barbier » (E. Crocq, *Marvailhou Kerne*, pp. 40 et 45), etc.

1. Cáirech Dergain est mentionnée dans des listes généalogiques, comme la fille de Berach Mac Critain (L.L. 352 h 61 et L. Br. 21 c 25). Elle avait pour frère Ronan (L.L. 352 h 46 et L. Br. 21 c 15).

On sait combien le tour était répandu en latin populaire : *monstrum mulieris* (Plaute *Poen.* 273), *scelus uiri* (Curc. 614, Pers. 192, Truc. 621), *flagitium hominis* (Asin. 473) *frustum pueri* (Pers. 848), *dēliciae pueri* (Pers. 204), *satis scitum jilum mulieris* (Merc. 755), etc. Les langues romanes l'ont bien conservé : français *un fripon d'enfant*, *un saint homme de chat* (La Font.), *votre honnête homme de père* (Mol.), *chienne de Galiléenne*, *ce coquin de patron hollandais* (Volt.), *un diable d'homme*, *un amour d'enfant*, etc. ; portugais *o diabo de homem*, *a pobre de mulher*, *o velhaco de meu filho*, etc.

Dans les locutions citées plus haut, le mot *petta* signifie proprement « favori » : *petta coin* « un favori d'oiseau », etc. C'est le sens qui se retrouve dans une phrase que cite M. O' Rahilly : *mairg doni peata da cholainn* m. à. m. « malheur à qui fait un favori de sa chair » (comme nous dirions « un Dieu de son ventre »), *Z. C. P.* XII, 395. Le mot *petta* est donc bien un substantif.

M. O' Rahilly a tenté du mot *petta* une étymologie, dont une partie au moins paraît solide. Il suppose que le *p* initial est issu d'un ancien groupe \**sw-* par l'intermédiaire de *f-*. C'est une vue très heureuse, que l'on peut même pousser plus loin qu'il n'a fait. Il ne manque pas d'exemples où un *f* initial, par une fausse application des lois de mutation syntactique, a été transformé en *p-*. C'est le cas de *petarlaicc*, courant en moyen-irlandais pour désigner l'ancien Testament ; le mot est issu de *fetarlaic*, bien attesté en vieil-irlandais, et lui-même emprunté du latin « *ueterem legem* » (Vendryes, *de Hib. uoc.*, p. 141). On observe des alternances semblables dans *futrailli* et *pu drailli* (*Acall. na Sen.*, p. 316, l. 5028 var.), *flett* et *plett* (K. Meyer, *Triads of Ireland*, p. 52), etc.

La déviation s'explique d'autant mieux, quand le *f-* initial représente lui-même l'état « adouci » d'un autre son. C'est le cas lorsque *s* issu de \**sw-* alterne avec *f-* (*siur* « sœur », *mo fiur* « ma sœur ») ; de là en gaélique d'Écosse la forme actuelle *piuthar* « sœur » (Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 435).

L'hypothèse que *petta* serait issu de *fetta*, forme à initiale adoucie de *setta*, devient une certitude, quand on constate que les formes *setta* et *fetta* existent, bien que rarement attestées.

O'Reilly, dans son Dictionnaire, enregistre un mot *seata* qu'il traduit par « quean, harlot » ; le mot français « favorite » donne évidemment le sens ancien de ce mot et prouve l'identité de *seata* et *peata*. Le mot *seta*, *seata* ne figure pas, semble-t-il, dans les divers lexiques du moyen-irlandais. On le trouve peut-être cependant dans un passage de la *Fled Bricrend* (§ 24 Wind. ; L.U. 103 a), où d'ailleurs il paraît tout à fait à sa place : Emer exalte son époux Cuchullin par comparaison avec le reste des Ulates et se vante d'être elle-même fort au dessus des femmes de ceux-ci :

*is irrechtaib bo ocus dam ocus ech  
settai mná Ulad uli conomthicísea*

Il est tentant de considérer *settai mná* comme le pluriel de *setta mná* « une favorite de femme » ; dans la locution stéréotypée, le régime *mná* serait resté au génitif singulier. Il faudrait alors sous-entendre un verbe, apparemment le verbe substantif à la 3<sup>me</sup> personne du pluriel.

Là où il subissait l'adoucissement, le mot *setta* « favori » devait se transformer en *fetta*, par exemple dans *mo fetta*. La forme *fetta* (*feta*) est en fait attestée, mais dans des conditions ambiguës. On ne saurait dire par exemple quel est au juste le sens de *feta* dans le vers 4396 du *Saltair na Rann* : *tairismig, nibatlúaimnig, athé feta forhúamnaig*. Peut-être le sens de « favori, bien-aimé » convient-il : « immobiles, ne s'agitant pas, ce sont les favoris (lire *fetai*?), très timides ». Vu la rareté du mot, les scribes étaient exposés à le confondre avec un mot *fêta*, *fêata* que P. O'Connell traduit par « brave, généreux, héroïque » (cf. *In Cath Catharda*, l. 5443), mais qui avait sûrement d'autres sens encore. Un adjectif *fêta* peut en effet sortir de *fêth* « forme » et signifier « beau, joli » ; ou bien de *fêth* « repos » et signifier « tranquille » (cf. C. Plummer, *B.N.E.*, I, 335). Dans un passage de l'*Acallamh na Senórach*, l. 1225, où le texte porte *tucadh a cuach fetta finnaircít an t-uisqi*, il faut sans doute lire *fêta*, qui est attesté dans des passages similaires (l. 1552 var. et l. 4958 var.) ; Standish O'Grady (*Silv. Gad.*, II, 130) traduit *fetta* par « exquisite ». En revanche, on pourrait lire *fetta* « favori » au lieu de *fêta*

dans une strophe de l'*Oided mac n- Uisnig*, l. 254 (*Ir. Texte*, II, 2, 132). Quoi qu'il en soit, le mot *fetta* a dû prendre de bonne heure la forme *petta*, sous laquelle il est demeuré fixé.

De quelle racine le mot est-il sorti ? M. O'Rahilly, comparant l'alternance initiale de *s-*, *f-* et *p-* dans les diverses formes verbales tirées du radical *sét-* « souffler » (*setir* Ml. 38 d 18, *air-fitiud* Salt. na Rann 1120, et *ar-us-pettet* L. U. 57 b 20, etc. ; cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 627) rattachait le mot *petta* à ce même radical. Mais le sens s'y oppose. Il est vrai que *air-pettim* veut dire « je joue, je m'amuse » ; le sens ancien de la racine n'en est pas moins « souffler, jouer d'un instrument, faire de la musique ». On est bien loin du sens de « favori », qui est, comme on l'a vu, le sens propre de *petta*. Une autre racine bien connue est plus apte à fournir l'étymologie de ce mot. C'est la racine *\*swē(dh)-* qui apparaît en latin dans *suēscō* (*suētus*) et dans *sodālis* et qui exprime la familiarité, l'habitude, les relations amicales (cf. Walde, *Etym. Wtb.*, 2<sup>e</sup> éd., p. 720 et 753). M. Pedersen y a rattaché le latin *sospes* (*M. S. L.*, XXII, 11). C'est avec *sodālis* « familier, compagnon, camarade », issu de *\*swedāli-*, que l'irlandais *setta* (*petta*) a le plus de rapport. Il évident en effet que *setta* (*petta*) présente une formation hypocoristique à géminée : soit *\*swett-*. Dans les formations de ce genre, c'est souvent une géminée sourde qui correspond à une consonne simple sonore du mot primitif. Le sens de *setta* (*petta*) justifie la géminée, sans qu'il y ait lieu d'insister. Il est certain d'autre part que le caractère du mot explique assez bien la déviation du consonantisme initial. Le mot *setta* en effet devait souvent être employé précédé d'un adjectif possessif, notamment de la 1<sup>re</sup> personne : on avait l'occasion de dire souvent *mo fetta*, au vocatif. C'est un cas comparable à celui des noms propres de personne, où l'adjectif possessif *mo-* (et aussi *to-*) a fini par devenir un préfixe qui s'est soudé à l'hypocoristique : irl. *Molua* à côté de *Lugaid*, *Molasse* à côté de *Laisren*, v. bret. *Towedocus* à côté de *Woednovius*, etc., etc. Quant à la finale ancienne de *setta* (*petta*), il est malaisé de la reconstituer. Dans un hypocoristique, la question est d'ailleurs de peu d'importance.

J. VENDRYES.

SUR

UN NOM ANCIEN DE L' « ARBRE »

---

Dans son travail sur « l'Origine des Runes » (*Aarboger for nordisk Oldkynd og Historie*, 1923, p. 37-82; traduction française, *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, 1925, p. 88-136), notre savant collaborateur, M. Pedersen, a donné du mot irlandais *ceirt* (*queirt*), qui est le nom du signe ogamique pour *q*, l'explication la plus heureuse. Le même mot se retrouve en vieil anglais, où il désigne le même signe de l'alphabet runique: v. angl. *cweord*. Comme ce mot n'a aucuns sens en anglais, il est vraisemblable qu'il y a été emprunté de l'irlandais. L'emprunt s'est étendu plus loin encore. Dans un manuscrit d'Alcuin conservé à Salzbourg, et qui est de la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, se trouve reproduit l'alphabet runique des Gots avec le nom qu'ils donnaient à chacun de leurs signes. Or le signe pour *q* y porte le nom de *quertra*, qui est évidemment le même mot que irl. *ceirt* (*queirt*), v. angl. *cweord* (cf. von Grienberger, *P.B.B.*, XXI, 200 et 222). M. Pedersen émet la très plausible hypothèse que ce nom *quertra* vient aussi des Irlandais « qui, de l'an 600 à l'an 900, ont si puissamment contribué à répandre l'instruction sur le continent » (p. 113 de la traduction française).

Le mot *ceirt* (*queirt*) est en effet indubitablement celtique. On sait que tous les noms des lettres ogamiques sont des noms d'arbre (cf. d'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1881, p. 20-26)<sup>1</sup>. Or, *ceirt* est en irlandais un des noms du « pommier » ; et le Dictionnaire

1. Voir la note complémentaire, à la fin de cet article.

de Peter O'Connell (1760) contient le composé *cert-lis* qui désigne le « cidre ». Mais le sens de « pommier » n'est pas le sens ancien. Comme le signale M. Pedersen, *ceirt* a un équivalent certain dans le gallois *perth* « buisson, haie »; et en irlandais même *ceirt* se trouve mentionné au sens de « verger ». O'Reilly ne mentionne pour *ceirt* que le sens de « verger » et d'« arbre ». Le prototype de ces mots devait probablement, en celtique commun, désigner simplement un arbre, sans détermination d'espèce. S'il a été employé en irlandais au sens de « pommier », c'est en vertu d'une spécialisation comme les noms d'arbre en présentent souvent. De *ceirt-abhaill* « pommier » (O' Reilly), on est passé à *ceirt* tout court.

Dès lors il est possible de trouver au prototype celtique de *ceirt* et *perth* un correspondant dans d'autres langues. Le latin *quercus* remonte à *\*perk<sup>w</sup>u-*, comme le montre la comparaison des formes germaniques, v. h. a. *forha*, v. angl. *furh*, issues de *\*pyrk<sup>w</sup>ā-*. Le sens de « chêne » n'est pas le plus ancien pour ce groupe de mots. On trouve bien en germanique un allemand *Ferch* « chêne »; mais v. h. a. *forha*, v. angl. *furh* désignent le « sapin »; et en vieux-haut-allemand est attesté un composé *fereh-eih* traduit par *aesculus*, qui prouve que *fereh-* n'avait pas le sens de « chêne », puisque le second terme du mot est *-eih*.

Du thème *\*perk<sup>w</sup>-*, devenu *\*k<sup>w</sup>erk<sup>w</sup>-* en italo-celtique, d'après un procès bien connu (Brugmann, *Grdr.* 2<sup>e</sup> éd., I, 514), le celtique a dû tirer un dérivé au moyen du suffixe *\*-ti-*. La gutturale est tombée entre *r* et *t*, comme le fait s'est produit en d'autres mots : cf. irl. *ro ort* prétérit actif et passif de *orgim* « je tue », pl. *roorta*, etc.; m. irl. *bert* f. « haut fait, exploit, chance » (K. Meyer, *Contrib.*, p. 207), gall. *berth* « joli, brillant » avec les dérivés *berthig* « id. » (B. B. C., 22.4 = 53.17 Ev.) et *berthog* (Iolo Goch, p. 392, n. 2 éd. Ashton), v. bret. *Berthwalart* nom propre, à comparer à irl. *Flaith-bertach* (Wh. Stokes, *Urk. Spr.* 170); ces mots se rattachent à la racine de got. *baírhts* « εἴλας » (*baírhtaba* « λαμπρῶς, τηλαυγῶς »), v. sax. *berht* « clair », v. h. a. *beraht* « clair », *perahtî* gl. *splendor*, etc. Cf. J. Loth, ci-dessus, p. 6.

Le radical \**perk<sup>w</sup>*- désigne aussi un arbre en sanskrit : *parkaṭi* y est le nom d'une sorte de « figuier » (*ficus infectoria*). Ce rapprochement (Uhlenbeck, *Etym. Wtb.*, p. 157) atteste la haute antiquité du radical dont le latin a tiré le nom du chêne, le germanique celui du sapin et le celtique celui d'un arbre en général, ou par spécialisation du pommier.

Le sens ancien devait se rapporter seulement à l'idée de la végétation, comme c'est le cas du latin *arbōs* qui est proprement le nom abstrait de l'idée de « grandir, pousser ». La végétation n'est qu'une des manifestations de la vie. Dès lors il est tentant de voir la même racine dans les mots germaniques suivants : gotique *fairmōus* traduisant ζέσμος, v. islandais *ffjor*, v. angl. *feorh* « vie » et *ferhþ*, *ferþ*, « âme », v. h. a. *ferh* et *ferah* « âme, esprit ».

Ce rapprochement conduit à poser pour l'indo-européen une racine de type \**perk<sup>w</sup>*- désignant en général le principe vital et l'activité de la vie. Or, on a depuis longtemps signalé une racine de type \**k<sup>w</sup>erp-* qui a exactement le même sens et qui, d'après Brugmann (*Indog. Fschg.*, XXVIII, 358-363), explique à la fois le grec *κρῶπις*, le latin *corpus* et même le grec *κόσμος*. Les deux racines \**perk<sup>w</sup>*- et \**k<sup>w</sup>erp-* n'en font évidemment qu'une ; il n'y a entre elles que la différence d'une métathèse. On touche ici au fonds ancien des notions religieuses qui entraînent si souvent dans les mots qui les expriment de ces accidents phonétiques variés, parmi lesquels la métathèse est le plus fréquent (cf. *M.S.L.* XVIII, 310, et *Mélanges Charles Andler*, 384).

Mais une autre conclusion se dégage de ce rapprochement. Il a l'avantage de fournir un témoignage linguistique sur le culte des arbres et pour tout dire sur le caractère animiste de la religion des Indo-Européens. Nous savons par maint détail de la mythologie, du folk-lore, de l'onomastique, combien le culte des arbres était répandu dans l'antiquité. Pour les Indo-Européens en général, v. Feist, *Kultur der Indogermanen*, p. 333-335 ; pour l'antiquité classique, v. entre autres sir James Fraser, *The golden Bough*, t. II, p. 8 et ss. C'est un trait qui rapproche la société indo-européenne des sociétés primitives (cf. Lévy Bruhl, *l'Ame primitive*, p. 23 et ss.). Il est éga-

lement caractéristique du monde égéen (G. Glotz, *La civilisation égéenne*, p. 274). C'est pour les peuples germaniques que la question a été le plus abondamment et le plus complètement traitée (cf. surtout Mannhardt, *Wald-und Feldkulte*, Berlin, 1875 et 1877, et W. Golther, *Handbuch der germanischen Mythologie*, Leipzig, 1895, p. 152 et ss.).

Chez les peuples celtiques, le culte des arbres n'est pas moins sûrement établi (v. J. Loth, ci-dessus, p. 4 et suiv.). On en a déjà un exemple en Gaule dans la cueillette du gui par les druides (cf. Gaidoz, *Revue de l'Histoire des religions*, t. II [1880], p. 71 et ss.). En Irlande, il existait nombre d'arbres sacrés, qui étaient l'objet de soins particuliers et dont la « vie » était entourée de légendes; cf. en Grèce le chêne de Dodone ou le platane de Gortyne. Ce sont par exemple le *Bile Tortan*, l'*Eo Rossa*, le *Craobh* ou *Dair* ou *Eo Mughna*, le *Craobh Dathi*, l'*Unnius Uisnig*, sur lesquels renseigne le *Dinshenchas* (v. *R. Celt.*, XV, 419 et 445, XVI, 278 et E. Gwynn, *The metr. Dindsench.*, III, 146 et 148, IV, 240; cf. *Eriu*, IV, 150, *Folk-lore*, XVII, 66 et *R. Celt.*, XXVII, 280). Un poème de Cúan Ua Lothcháin (mort en 1024), publié par K. Meyer dans la *Zeitschrift für celt. Philologie*, V, p. 21, est consacré à trois arbres célèbres d'Irlande, *Ibhar Asnat*, *Ibhar a n-Druim Tuama* et *Dos na rígh a Sidh Aedha*.

Le culte rendu aux arbres était lié à une conception animiste de la végétation. On admettait sans doute que le même principe vital pouvait s'incarner dans les arbres comme dans les animaux et les hommes. De là le nombre des noms propres de personne qui, en irlandais, renferment un nom d'arbre. Des êtres humains pouvaient avoir des arbres comme ancêtres<sup>1</sup>. Les noms de *Mac Cairthin*, *Mac Cuill*, *Mac Cui-linn*, *Mac Daro*, *Mac Dregin*, *Mac Ibair*, etc. étaient portés par autant de descendants du Sorbier, du Coudrier, du Houx, du

1. Métaphoriquement, les poètes appliquent parfois le nom d'arbre à des personnages qu'ils veulent célébrer. Ainsi *in bile biada* « l'arbre de victoire » L.L. 307 b 39. K. Meyer (*Contrib.*, p. 216) cite *an bile a betha!* « ô arbre de la vie » appliqué au Christ (*Hibern. Min.* 43, 10). On peut joindre à cet exemple *ríghbile* « arbre royal », également appliqué au Christ dans un poème attribué à Colum Cille (*Z. C. P.*, VIII, 199, l. 12).



Chêne, de l'Épine, de l'If, etc. (cf. J. Loth, *R. E. A.*, XXII, 121 et s. et F. C. Diack, *Scottish Gaelic Studies*, I, 142). Sur la place du coudrier et du sorbier dans les superstitions populaires, voir C. Plummer, *V. S. H.*, I, p. clij à clv; sur le coudrier en particulier, v. Maud Joynt, *Life of Saint Gall*, p. 79, l. 3 c. n.

Ce caractère particulier des arbres, considérés comme des êtres animés et mêlés à la vie des hommes, explique le rôle qu'a pris le bois dans les débuts de l'écriture. Quand il s'est agi de tracer des signes, le choix de la matière sur laquelle on les gravait n'était pas indifférent. On comprend l'importance du bois dans cette opération magique que l'écriture était à l'origine et qu'elle est longtemps restée. On comprend en même temps que les peuples de l'Europe septentrionale aient employé les noms d'arbre pour désigner les signes qui correspondaient aux diverses lettres de l'alphabet gréco-latin. D'ailleurs, jusqu'au milieu du moyen âge, les pays celtiques ont conservé des traces du vieil usage qui attribuait au bois un rôle spécial dans les opérations de sorcellerie et de magie (cf. J. Loth, *Journal des Savants*, 1911, p. 403 et ci-dessus, p. 4 et 5). La racine \**perk<sup>w</sup>*- ou \**k<sup>w</sup>erp-*, dont on a vu que l'irlandais *ceirt* (*queirt*) est sorti, avait certainement en indo-européen une place importante dans l'expression des conceptions animistes de la religion. On en peut juger par les dérivés si variés que les diverses langues en ont tirés; en plus de mots désignant des arbres, ce sont souvent, comme on vient de le voir, des mots essentiels, traduisant les notions les plus hautes, celles de l'âme, du monde, de la vie.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE

### SUR LES NOMS DES LETTRES DE L'ALPHABET IRLANDAIS

La liste des noms des lettres est donnée par plusieurs manuscrits, dont le *Book of Ballymote* (318 a 12 et 325 a 20) et le *Yellow Book of Lecan* (235 a); cf. aussi les manuscrits de Trinity College numérotés 1374, p. 3 et 1375, p. 76 (*Catalogue of Mss. in Trinity College*, p. 225, 228 et 330). Pour

le texte, il suffit de renvoyer à l'édition de l'*Auraicept na n-éces* de M. Calder.

L'alphabet irlandais est désigné parfois sous le nom de *beith-luis-nion* (« bouleau, orne, frêne »; cf. Calder, *op. cit.*, p. 276; sur l'emploi des noms de lettres dans le langage secret, v. Thurneysen, *R. Celt.*, VII, 369 et s.). Nous reproduisons ci-dessous la liste des lettres, telle qu'elle est donnée par d'Arbois de Jubainville (*R. Celt.*, XXVII, 109):

|         |                                 |                     |
|---------|---------------------------------|---------------------|
| I       | <i>idhadh</i> ou <i>iubhar</i>  | « if »              |
| E       | <i>edhadh</i>                   | « tremble »         |
| U       | <i>ur</i>                       | « bruyère »         |
| O       | <i>onn</i>                      | « genêt »           |
| A       | <i>ailm</i>                     | « sapin »           |
| R       | <i>ruis</i>                     | « sureau »          |
| X ou ST | <i>straif</i> ou <i>straitb</i> | « prunier sauvage » |
| NG      | <i>ngedal</i>                   | « roseau »          |
| G       | <i>gort</i>                     | « lierre »          |
| M       | <i>muin</i>                     | « ronce »           |
| QU      | <i>queirt</i>                   | « pommier »         |
| C       | <i>coll</i>                     | « coudrier »        |
| T       | <i>teine</i> ou <i>tinne</i>    | « houx »            |
| D       | <i>dair</i> ou <i>daur</i>      | « chêne »           |
| H       | <i>huath</i>                    | « aubépine »        |
| N       | <i>nion</i>                     | « frêne »           |
| S       | <i>sail</i>                     | « saule »           |
| F       | <i>fern</i>                     | « aune »            |
| L       | <i>luis</i>                     | « orne, sorte de    |
|         |                                 | [frêne »            |
| ?       | <i>beith</i> ou <i>bethe</i>    | « bouleau ».        |

Sur l'ordre de ces noms de lettres, voir la jolie hypothèse de K. Meyer, *Sitzber. der Berliner Akademie*, 1917, p. 376-378.

Un seul de ces noms mérite une observation : c'est *teine*, *tinne*, que d'Arbois de Jubainville (*loc. cit.*) traduisait par « feu », avec doute il est vrai. Il s'agit certainement d'un nom d'arbre; et d'ailleurs le sens de « houx » est donné par les manuscrits indiqués plus haut : *tinne*, *quulend no trom isin caill* (B. B. 309 a 42); *ar is ainm tindi docuilenn, ut alii dicunt*

(B.B. 310 a 35); *is o chrand robainmniged .i. cuileann, ar is cuileand in tres fidh roith in carbait* (B.B. 325 a 18 et Y.B.L. 235 a 26). Ce mot *tinne* peut sortir de \**tenn-yā-* ou \**tenn-yo-*, et par suite un rapprochement s'impose entre ce mot et le gaulois *tanno-*, dont M. Antoine Thomas a signalé ici même plusieurs exemples (*R. Celt.*, XXXIX, 334 et XLI, 288). L'opposition du vocalisme entre gaélique \**tenn-* et gaulois ou brittonique \**tann-* est la même qu'on observe dans m. irl. *grend* « barbe » et bret. *grann* « sourcil », m. irl. *benn* « sommet » et gall. *ban* « id. », etc. (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 46). Le sens de gaul. *tanno-* est inconnu ; mais qu'il s'agisse d'un nom d'arbre, est indiqué par la série des composés en *-ialum*. Il n'est pas sûr que ce gaulois *tanno-* soit le même mot que le breton *tan* « chêne » étudié par M. J. Loth, *R. Celt.*, XXIX, 71. Ce dernier n'est peut être qu'un doublet syntactique de *dan*, à rattacher à l'allemand *Tanne*. Toutefois le sens de « chêne » qu'a le breton *tan* ne serait pas un obstacle pour le rattacher, par le gaulois *tanno-*, à l'irl. *tinne* « houx ». On sait combien le sens des noms d'arbres est sujet à se déplacer.

J. VENDRYES.

---

# MINNODUNUM, MOUDON

ET

# EBURODUNUM, YVERDON

---

## 1. — MINNODUNUM.

Que le nom de la petite ville vaudoise de *Moudon* remonte à *Minnodunum*, c'est là un fait bien connu, et qui ne peut être mis en doute, puisqu'à Moudon même on a trouvé un autel consacré à Jupiter, avec une inscription <sup>1</sup> où il est fait mention des VICAN(IS) MINNODVNENS(IVS). La table de Peutinger, d'ailleurs, mentionne la localité sous la forme *Minodum*, et l'Itinéraire d'Antonin a *Minnodunum* <sup>2</sup>. Quant à l'explication de ce nom de lieu, quelques-uns des savants qui le citent, comme d'Arbois de Jubainville <sup>3</sup>, Longnon <sup>4</sup>, M. Dottin <sup>5</sup>, ne se prononcent pas sur sa signification ; M. Sta-

1. CIL XIII, n° 5042. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 597, mentionne de plus que, dans la même inscription, il est question des V(ICA-NORUM) M(INNODVNENSIVM) et que dans l'inscription n° 5043, provenant aussi de Moudon, figurent encore les VICAN[IS M]I[NNODVNEN]SI[BVS]. Cf. également Mommsen, *Inscriptiones confoederationis helveticae latinae*, Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. X, Zürich, 1854, Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Toulon, 1874, pp. 30-31 ; la photographie s'en trouve dans A. Burnand, *Statuettes et inscriptions romaines*, Association du Vieux Moudon, Bulletin n° 2 (septembre 1913), p. 36.

2. Il existe la variante *Minnidunum*, donnée par exemple par Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. I, col. 105.

3. J. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1894, t. II, p. 259.

4. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, p.p. Paul Marichal et Léon Mirot, 1<sup>er</sup> fasc., Paris, 1920, p. 30.

5. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1915, p. 429.

delmann <sup>1</sup>, qui s'est particulièrement attaché à rendre compte de la forme moderne *Moudon* — *môdô* et *mô<sup>u</sup>dô* en patois — et de la forme allemande *Milden*, voit dans le premier terme *Minno-* un *minu-s*, *minvo-s* qui « en celtique signifie petit <sup>2</sup> » ; Holder <sup>3</sup> et après lui Jaccard <sup>4</sup> y trouvent le nom de personne *Minnos*. Cette solution est développée tout spécialement par M. Gröhler <sup>5</sup>, qui remarque que « ein Personen-namen \**Minnos* kann aus dem Männernamen *Minnius* und aus dem Frauennamen *Minna* gewonnen werden, so dass das Wort als « Feste des Minnos bedeutet ». Cette solution n'a d'ailleurs rien d'impossible : comme le dit M. Gröhler, si le nom de personne \**Minnos* n'est pas attesté, on peut le reconstruire, puisque *Minna* <sup>6</sup> se retrouve dans une série d'inscriptions trouvées en Grande-Bretagne, à York et à Chesterford, à Kudiat Ati en Algérie, à Lyon enfin. Il ne serait pas improbable, étant donné ce qu'on sait de l'aire de répartition de ce nom, qu'il soit d'origine celtique, comme il ne serait pas impossible non plus que *Minnius* ait une origine semblable, puisqu'on le retrouve en Ligurie à Portogruaro, à Turin, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) et à Vaison (Vaucluse). Par ailleurs, ce nom est explicable par les langues celtiques : M. Dottin <sup>7</sup> mentionne « *minno-*, terme et thème de nom propre ; irl. *menn* « chevreau », gall. *myn*, bret. *menn* », ce qui a fait que M. Dauzat, citant le nom de *Moudon*, localité

1. J. Stadelmann, *Études de toponymie romande*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. IX, p. 366, et thèse de Fribourg (Suisse), 1902, p. 123.

2. Cette solution est celle aussi de E. Jovy, *Contribution à l'étymologie de « Moudon »*, Association du Vieux Moudon, Bulletin n° 4, p. 120.

3. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 597.

4. Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2<sup>e</sup> série, t. VII, Lausanne, 1906, p. 299. Selon Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, p. 288, Lausanne, 1921, la première partie du nom est formée « d'un adjectif ou d'un nom de personne inconnu ».

5. Gröhler, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Sammlung romanischen Elementar- und Handbücher, V. Reihe, vol. 2, Heidelberg, 1913, p. 102.

6. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 596.

7. G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920, p. 273.

du département de Vaucluse (?), le fait venir de *Minnodunus*<sup>1</sup>, dans lequel il voit un nom d'homme à propos duquel il remarque avec raison que « les noms d'hommes gaulois sont souvent des surnoms empruntés aux animaux et aux végétaux : *artos*, ours ; *eburos*, if ; *minnos*, chevreau . . .<sup>2</sup> »

Mais s'il n'y a aucune impossibilité à ce que *Minnodunum* vienne d'un nom de personne *Minnos*, ce n'est pas moins là qu'une hypothèse : et il est impossible de faire de cette hypothèse une certitude. On n'y parviendrait que le jour où l'on trouverait un document — une inscription par exemple — démontrant qu'un nommé *Minnos* aurait eu une importance particulière dans la fondation, dans une reconstruction, ou, d'une façon plus générale, dans l'histoire de l'endroit appelé *Minnodunum*. M. Dauzat dit que le premier élément des noms de lieu en -dunum peut être, ou bien une épithète, ou un nom géographique, ou un nom d'homme : mais toutes les explications des composés en -dunum par des noms d'homme sont-elles absolument convaincantes, absolument assurées ? M. Dauzat lui-même note que « dans certains composés, il est difficile de savoir si tel mot est pris au sens originaire ou a la valeur d'un anthroponyme (surnom ou nom)<sup>3</sup> » : bien souvent, l'explication d'un nom de lieu par un nom de personne peut n'être qu'une ruse savante pour esquiver une recherche plus approfondie. Le nombre des anthroponymes gaulois, latins et germaniques — pour ne parler que de ceux-là — est si grand qu'il y a toujours moyen, ou presque toujours, d'en trouver un qui puisse convenir, alors que peut-être l'étude de la situation géographique, des conditions locales, difficile d'ailleurs à qui opère de loin et avec sa bibliothèque comme unique horizon, aurait amené à une autre solution.

Pour remplacer avantageusement l'étymologie *Minnodunum*-ville d'un nommé *Minnos*, il faut — et cela suffit — en proposer une qui soit plus plausible, qui se rapporte mieux à la situation, à l'« être » de Moudon, qui soit plus caracté-

1. A. Dauzat, *Les noms de lieux, Origine et évolution*, Paris, 1926, p. 102.

2. A. Dauzat, *op. cit.*, p. cit., note 2.

3. A. Dauzat, *op. cit.*, p. 103, en note.

ristique, puisque, pour donner un nom à un endroit, « le procédé le plus naturel était de désigner le lieu d'après une de ses particularités topographiques les plus frappantes <sup>1</sup> ». Nous serons, certes, toujours dans le domaine de l'hypothèse : mais même dans ce domaine, il peut y avoir un degré plus ou moins grand de probabilité.

L'Helvétie romaine possédait un certain nombre de noms de lieu en *-dunum*, qui se sont d'ailleurs conservés : *Nyon*, qui remonte, on le sait, à *Noviodunum* ; *Yverdon* répondant à un *Eburodunum* — il en sera question plus loin, et ce toponyme ne peut servir à la démonstration en cours — ; *Morat*, *Murten* en allemand, vient, comme l'a vu d'Arbois de Jubainville <sup>2</sup>, d'un *Moridunum* où se reconnaît le terme *mori-* « mer », ce qui se comprend, si l'on pense que *Morat* domine le petit lac du même nom ; *Chandon* peut-être, nom qui n'est conservé que par un cours d'eau, et qui aurait été porté par une tour dominant le coude que forme, à un moment donné, la petite rivière en question <sup>3</sup>, de sorte que *Chandon* viendrait de *Cambodunum* et signifierait, comme le veut Glück, « forteresse située à un coude de rivière » : et ce nom aurait ainsi la même origine que les *Kempten* zurichois <sup>4</sup> et bavares ; *Magden*, en Argovie, qui remonte à un *Magodunum*, « forteresse de la plaine <sup>5</sup> ». Tous ces noms, bref, paraissent avoir un premier élément formé d'une épithète ou

1. A. Dauzat, *op. cit.*, p. 21.

2. D'Arbois de Jubainville, *Morteu, Murten, Moridunum*, *Revue celtique*, t. XXVI (1905), p. 383.\*

3. P. Aebischer, *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, *Annales fribourgeoises*, vol. XI (1925), pp. 83-92.

4. P. Aebischer, *Noms de lieu suisses d'origine gauloise*, *Revue celtique*, vol. XLII (1925), pp. 99-100.

5. *Noms de lieu suisses*... , pp. 97-102. Mon étymologie de *Magden* était basée uniquement sur des formes anciennes, la première en date étant de l'an 804. Tout dernièrement, M. F. Stähelin, dans un article intitulé *Magidunum*, paru dans la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, vol. XXV, pp. 1-9, a attiré l'attention sur une inscription romaine découverte récemment, et qui m'était inconnue, portant précisément la mention de *MAGID[VNENSEM]*. L'étymologie *Magden* > *Magodunon* < *Magidunum* est donc assurée.

d'une caractéristique géographique. En serait-il de même de Minnodunum ?

Le *vicus Minnodunensis*, qui à l'époque romaine n'était sans doute qu'une bourgade avec un relais <sup>1</sup> sur la grande route qui du Summus Poeninus, par Vibiscum, Uromagus, Minnodunum, se dirigeait sur Aventicum et de là vers le nord-est, était composé probablement d'une ville basse et d'une ville haute ; cette dernière, dominant d'une trentaine de mètres la ville basse, porte aujourd'hui, comme au moyen âge, le nom de *Bourg*, et a conservé plusieurs châteaux ayant appartenu aux anciens possesseurs ou co-possesseurs de la petite cité. Une tour carrée, existant en partie aujourd'hui encore, serait peut-être même un reste d'une tour romaine primitive <sup>2</sup>. Or, cette ville haute — qui représente sans doute le *dunon* celtique — est construite sur une colline aux pentes très escarpées, allongée entre la Broye — rivière que longeait la voie romaine depuis Uromagus-Oron, et qu'elle suivra jusqu'au delà d'Aventicum — et un torrent appelé la *Mérine*. Ce cours d'eau, formé de deux branches, le ruisseau de Neyrevaux et celui de Lava-Bobiux, qui ont leur source sur le plateau du Jorat central, prend la direction nord-est pour déboucher dans la Broye, à Moudon même, à 515 m. d'altitude, alors que les sources sont à 870 m. environ. Son cours, qui est très encaissé, est d'une dizaine de kilomètres ; il forme un étroit défilé qui s'ouvre dans la vallée de la Broye <sup>3</sup>. Or la voie romaine, venant d'Uromagus, devait longer le faite de la presqu'île située entre la Broye et la Mérine : il n'était besoin que d'un ponceau sur cette dernière, dans la ville basse, pour qu'elle pût continuer vers Aventicum. Ce n'était pas la Broye, rivière plus importante, qui faisait obstacle à la route : c'était le torrent venant de l'ouest.

Y aurait-il peut-être quelque relation entre ce nom de *Mérine* et celui de *Moudon* ? Si, dès 1297, on ne trouve en

1. Cf. E. Mottaz, *op. cit.*, t. II, p. 287.

2. M. Reymond, *Les Zähringen à Moudon*, Association du Vieux Moudon, Bulletin n° 8 (juillet 1920), p. 206.

3. Cf. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. III, p. 301.



général que la forme *Merina* <sup>1</sup>, on rencontre néanmoins, en 1356, la mention d'une maison à Moudon « a parte *Merone* <sup>2</sup> », et la même graphie en 1358 dans une reconnaissance en faveur de l'hôpital de la Vierge Marie <sup>3</sup>. En 1359 encore, un certain Pierre Girard possède à Moudon deux maisons « in carreria castri a parte *Merone* <sup>4</sup> ». Ces formes suffisent pour nous assurer qu'au XIV<sup>e</sup> siècle encore, la graphie *Merona* disputait la place à *Merina* dans les actes : la victoire revint cependant à cette dernière. Et cette hésitation des notaires et des scribes entre les deux graphies *-ona* et *-ina*, n'a rien de surprenant, et s'explique aisément par la phonétique des parlers franco-provençaux de la Suisse romande, chez lesquels, sauf en Valais, les résultats des finales *-óna* et *-ína* se confondent. C'est le cas, en effet, des patois fribourgeois <sup>5</sup> et genevois <sup>6</sup>, de ceux d'une bonne partie du canton de Vaud <sup>7</sup>. Et si à Prahins et à Montpreveyres — les deux points les plus proches de Moudon dont le patois ait été relevé dans les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands* — nous avons pour *corona* la forme *körün<sup>a</sup>* <sup>8</sup> tandis que *farina* y donne respectivement *fårna* et *fårnå* <sup>9</sup> ; si à Sottens, village baigné par la Mérine, *corona* devient *kör<sub>u</sub>nå*, *farina* donne *fårnå* et *Mérine* s'y |dit *mèrènå* ce n'est là qu'une anomalie due au fait que *corona*, dans ces patois, a subi très fortement l'influence de *couronne* français,

1. Je dois la plupart de ces formes anciennes à l'extrême obligeance de M. Maxime Reymond, archiviste intérimaire du canton de Vaud, à Lausanne.

2. Archives cantonales vaudoises, Série C. VI, 20, et Bailliage de Moudon, n° 29.

3. Archives de Moudon, Titres de l'Hôpital.

4. Ch. Gilliard, *Bourgeois de Moudon au XIV<sup>e</sup> siècle*, Association du Vieux Moudon, Bulletin n° 3 (septembre 1915), p. 62.

5. Hæfelin, *Les patois romands du canton de Fribourg*, Leipzig, 1879, pp. 23 et 26.

6. O. Keller, *Der Genfendialekt dargestellt auf Grund der Mundart von Certoux*, I. Teil, Lautlehre, thèse de Zurich, 1919, p. 28, § 5, 3 et note 6.

7. L. Guichat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel, 1925, pp. 44 et 68.

8. Op. cit., n° 130, p. 44.

9. Op. cit., n° 201, p. 68.

le mot n'étant pas vraiment patois. Odin déjà remarque <sup>1</sup> que si dans le Gros de Vaud on dit *koruna*, on y a par contre persona > *pěrsena*, *prěsena*. Et, à Sottens même, *Lausanne* < Lousonna s'y dit *lōz<sup>e</sup>nā* : la confusion des deux suffixes s'y est donc produite là aussi.

D'autre part, la confusion de ces deux finales n'est pas un phénomène récent : en 1335, on trouve, pour la *Sarine*, « aquam de la *Seryna* » à côté de *Saronam* <sup>2</sup> ; l'on écrit *Gérine* le nom du torrent fribourgeois appelé *Aergeren* en allemand, et *Argerona* en 1304 par exemple <sup>3</sup> ; dans le canton de Vaud, la *Sérine* est appelée *Sorona* en 1164 <sup>4</sup> ; dans le département de l'Ain — la confusion des deux finales ne s'étend donc pas seulement à la Suisse romande — l'*Albarine* porte, durant tout le moyen âge, le nom d'*Albarona* <sup>5</sup>, la *Caline* celui de *Calona*, *Calonan* <sup>6</sup> au cas régime, tandis que, inversement, la *Chalaronne* est appelée *Chalarina* en 1341 <sup>7</sup>.

Serait-il possible de pousser plus loin encore le rapprochement des noms de la *Mérine* et de la *Sarine* ? Pour l'un et l'autre, nous avons vu que les formes du xiv<sup>e</sup> siècle sont en *-ona* : *Sarona* et *Merona*. Mais les formes antérieures de *Sarine*, citées par M. Muret <sup>8</sup>, montrent clairement que les formes avec *-r -n-* proviennent, par dissimilation, de *-n -n-* qu'on trouve dans *Sanonam* en 1253 <sup>9</sup>, flumen *Sanuna* en 1079 <sup>10</sup>. Cette

1. A. Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, Halle s. Saale, 1886, p. 47, § 81.

2. Archives de l'État de Fribourg, Terrier de Bulle n° 63, reconnaissances nos 28 et 39.

3. J. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg, 1923, p. 340. Sur ce nom, cf. J.-U. Hubschmied, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs : Ozo, Château d'Oex, Uechtländ*, Zeitschrift für deutsche Mundarten, vol. XIX (1924), Festschrift Bachmann, p. 190.

4. Jaccard, *op. cit.*, p. 431.

5. E. Philipon, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris, 1911, p. 5.

6. E. Philipon, *op. cit.*, p. 76.

7. E. Philipon, *op. cit.*, p. 84.

8. E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania, t. XXXVII (1908), pp. 563-564.

9. Zeerleder, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, t. I, Berne, 1853.

10. Zeerleder, *op. cit.*, t. I, p. 45.

même dissimilation, j'ai proposé de la voir dans le nom de l'*Arignon*, *Glarignyon* en 1424, qui serait un dérivé de *Glâne*, rivière parallèle à l'*Arignon* sur une longueur de six kilomètres <sup>1</sup>. Si nous admettons que, dans le cas de la *Mérine*, une dissimilation semblable a pu se produire, nous serions conduits ainsi à postuler un plus ancien \**Mênōna*, qui représenterait un primitif \**Mīnnōna*, dont la dernière partie serait un -onna « source, rivière », qui se rencontre dans nombre de noms de cours d'eau <sup>2</sup>.

Quant à la première partie du nom, nous nous retrouverions en présence du *Mīnnos* de *Mīnnodunum*. Et je pense que ce *mīnnos* peut parfaitement être le *minno-*, terme et thème de nom propre cité par M. Dottin <sup>3</sup>, et rapproché par lui de l'irl. *menn* « chevreau » entre autres. La *Mérine*, en un mot, serait la « rivière du chevreau » : elle devrait ce nom, ou à son cours rapide et tortueux et inégal dans l'étroite gorge qui l'amène à Moudon, ou, peut-être, parce qu'un jour ce cours d'eau eut une importance particulière dans l'histoire d'un chevreau. Il y aurait une parenté sémantique entre ce nom et celui de deux torrents fribourgeois, le *Javroz* et le *Javrex* son affluent — qui représentent un *Gabarus* <sup>4</sup> et un *Gabàrascus* — et qui, semble-t-il, sous les formes \**Gabrus* et \**Gabrascus*, ont été expliqués par les populations parlant celtique de ces régions comme des « ruisseaux des chèvres <sup>5</sup>. »

Il est donc possible — et même, je crois, probable — que \**Mīnn-onna* et *Minno-dunum* soient formés d'un même premier terme. Mais, de cette « rivière du chevreau » et de

1. *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, 2<sup>e</sup> série, *Annales fribourgeoises*, vol. XIII (1925), pp. 273-275. Sur la finale d'*Arignon*, cf. E. Muret, *Accusatifs et dérivés de noms de cours d'eau*, *Romania*, vol. LII (1926), p. 173.

2. Cf. A. Dauzat, *Quelques noms prèlatins de l'eau dans la toponymie des nos rivières*, *Revue des Études anciennes*, vol. XXVIII (1926), pp. 157-161.

3. Cf. *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, [1<sup>re</sup> série], *Annales fribourgeoises*, vol. XI (1923), pp. 38-45.

4. Dottin, *La langue gauloise*, Paris, 1920, p. 273.

5. Cette idée sera développée dans une troisième série de *Noms de cours d'eau*, qui paraîtra dans les *Annales fribourgeoises* de 1928.

cette « forteresse du chevreau », qui a tout d'abord reçu ce qualificatif ? Impossible, cela va sans dire, d'arriver à la certitude : si c'est tel chevreau donné qui a occasionné cette dénomination, le nom *minno-* a pu être aussi bien porté en premier par la forteresse que par le cours d'eau. Mais si « chevreau » est une image — et c'est ce que croirais plutôt — il faut avouer qu'elle se comprend mieux s'il s'agit d'un cours d'eau que d'un château-fort. Dès lors, *Minnodunum* ne pourrait-il pas être, au fond, la « forteresse de la *Mérine* », comme *Morat* est la « forteresse du lac » ? Sans doute s'attendrait-on à un \**Minnonnodunum* ; mais, bien qu'il ne soit pas impossible que cette forme ait existé, et que *Minnodunum* soit une abréviation de \**Minno[nno]dunum*, comme *Leucamulus* l'est de \**Leuc[oc]amulus* <sup>1</sup>, il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse : dans l'esprit de ceux qui baptisèrent le bourg, le radical *Minno-* de *Minnodunum*, à la façon d'un hypocoristique, a pu représenter *Minnonna* tout entier ; ou, tout au moins, *Minno-* de *Minnodunum* a pu être suggéré par le *minnos* « chevreau » du nom du cours d'eau. En d'autres termes, il n'y a pas d'impossibilité à ce que le *Minno-* de *Minnodunum* ne représente pas un nom de personne, mais qu'il soit dû à un fait précis, à un détail géographique local, particulier et caractéristique : le fait qu'il coulait, à cet endroit, un torrent appelé *Minnonna*.

## II. — EBURDUNUM.

Voici encore un des rares noms de lieu suisses dont nous possédions une forme remontant à l'époque romaine. La table de Peutinger mentionne *Yverdon* sous la forme *Eburodono* ; mais nous avons heureusement deux graphies plus sûres : deux inscriptions <sup>2</sup>, qui parlent des *VIKANI EBRODVNENSES*, abrégé dans la seconde en *VIKAN EB<sup>v</sup>R<sup>o</sup>DVN*.

1. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 192.

2. CIL XIII, nos 5063 et 5064. Cf. particulièrement Mommsen, *Inscriptiones confederationis helveticae latinae*, Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. X, Zurich, 1854, nos 142 et 143 ; L. Rochat, *Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, Mittheilungen... vol. XIV, Zurich,

D'Arbois de Jubainville <sup>1</sup>, Holder <sup>2</sup> et Gröhler <sup>3</sup> y voient une « forteresse d'Eburos », solution qui a été adoptée aussi par Jaccard <sup>4</sup> et par M. Muret <sup>5</sup>, solution qui a été donnée aussi pour expliquer — explication en série, standardisation des étymologies qui tient plus de la mécanique que de la science — tous les Eburodunum que l'on connaît, soit *Embrun*, soit encore *Brno*, et puis aussi *Averdon* (Loir-et-Cher), et puis encore un endroit non identifié en Auvergne. Sans doute le nom de personne *Eburos*, latinisé *Eburus*, existe-t-il <sup>6</sup> : on le trouve à El-Hait, en Carinthie, en Syrie, à Douai et à Lyon ; sans doute rencontre-t-on encore *Eburius* en Gaule cisalpine, à Cagliari, dans la Narbonnaise, à Bordeaux <sup>7</sup>. Mais quel étrange phénomène, que tous ces Eburodunum baptisés par des Eburos ! Il y en aurait cent, qu'on les expliquerait les cent de la même façon, au risque de faire passer ces *Eburos* pour des « maestri comacini » de l'époque celtique ou celto-romaine, spécialistes en construction de forteresses. Si bien que je me demande si pour l'Eburodunum de la Maxima Sequanorum, c'est-à-dire pour l'*Yverdon* vaudois, une autre solution n'est pas possible, qui tienne mieux compte de la situation géographique du lieu, de son « être », encore une fois. Martignier et Crousaz déjà <sup>8</sup>, mentionnant une étymologie fantaisiste antérieure, remarquent qu'« une autre étymologie bien plus simple se présente, d'elle-même,

1862, pp. 69-70, nos 6 et 7 ; Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Toulon, 1874 ; p. 51, et J. Landry, *Eburodunum. Inscriptions romaines trouvées à Yverdon*, Lausanne, 1910, p. 17, n° IX, et p. 19, n° X.

1. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur la propriété foncière*, Paris, 1890, pp. xi et 169.

2. Holder, *op. cit.*, t. I, col. 1398.

3. Gröhler, *op. cit.*, p. 101.

4. Jaccard, *op. cit.*, p. 531.

5. Muret, in E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, p. 832.

6. Holder, *op. cit.*, t. I, col. 1402, et d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 168.

7. Holder, *op. cit.*, t. I, col. 1398.

8. Martignier et Crousaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne, 1867, p. 951. L'idée se trouve déjà dans Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, Yverdon, 1859, p. 10.

à tout esprit non prévenu qui considère la position de l'ancienne ville au bord du *Buron*. C'est la *forteresse du Buron* (*Burodunum*). » Peut-être cette idée, rejetée dédaigneusement par Jaccard <sup>1</sup> parce qu'il donne une étymologie erronée de *Buron*, n'est-elle pas si mauvaise.

Le Buron est une riviérette qui, prenant naissance près de Villars-le-Terroir, au district d'Echallens, se dirige presque directement vers le nord, pour se jeter dans le lac de Neuchâtel après avoir traversé Yverdon. Mais son cours ancien était un peu différent : le Buron, à travers Yverdon, passait légèrement plus à l'ouest, et Eburodunum était construit au midi de la ville actuelle, entre la Thièle et le nouveau Buron <sup>2</sup>. La forteresse romaine — qui, comme la ville, était située en plaine —, de forme presque carrée, se trouvait précisément à quelques mètres de l'ancien Buron : et la voie romaine venant d'Abiolica traversait ce même Buron à l'entrée de la forteresse, d'où elle sortait à l'orient pour continuer sur Aventicum <sup>3</sup>. Il est vrai que ce castrum ne daterait que de la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère : mais il est certain aussi qu'une ville, plus importante et plus riche, existait sur l'emplacement du second Eburodunum, puisqu'on a retrouvé des inscriptions ayant fait partie de constructions monumentales dans les fondements mêmes des murs du castrum ; et il est certain encore qu'à la place du castrum, dans la première période de l'existence d'Eburodunum, il y avait des constructions militaires, des casernes entre autres et des magasins de provisions <sup>4</sup> qui devaient être entourés de murailles, qui donnèrent peut-être le nom de « dunum » au « vicus ».

Le ruisseau du Buron est appelé, en 1311, *Buyron* <sup>5</sup> ; en 1266, il est question du bois de *Buiron*, dans la châtellenie d'Yverdon <sup>6</sup>. D'autres mentions nous permettent de remonter

1. Jaccard, *op. cit.*, p. 532.

2. L. Rochat, *op. cit.*, p. 66.

3. L. Rochat, *op. cit.*, p. 70.

4. V.-H. Bourgeois, *Au pied du Jura, Guide archéologique et historique dans la contrée d'Yverdon et de Grandson*, 2<sup>e</sup> édit., Yverdon [1922], p. 10.

5. Archives cantonales vaudoises (Série C. Va, 40). Je dois cette forme, ainsi que la suivante, à l'amabilité de M. Maxime Reymond.

6. Archives cantonales vaudoises, Notes philologiques Milliod.

plus loin encore : non loin de sa source, le Buron donne son nom aux hameaux du Grand et du Petit Buron, ayant appartenu jadis au couvent de Montheron près de Lausanne ; or, ces endroits sont appelés :

grangie de *Buyron* ; in territorio de *Buyrun*, 1218 (*Cartulaire de Montheron*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, vol. XII, 3<sup>e</sup> partie, p. 58).

grangiam de *Burum* <sup>1</sup>, 1184 (*Op. cit.*, p. 46).

condeminam apud *Buyrum* ; in appendiciis grangie de *Buyrum* (*Op. cit.*, p. 43).

grangiam de *Burum*, 1182 (*Op. cit.*, p. 39).

grangiam de *Buirum*, 1177 (*Op. cit.*, p. 36).

in territorio de *Buirum*, 1177 (*Op. cit.*, p. 34).

in territorio de *Buiro*, 1177 (*Op. cit.*, p. 32).

Cette continuité des formes avec *-ui-*, *-uy-*, aussi anciennes et aussi constantes que celles en *-u-*, doivent faire admettre que l'étymon déjà avait un *-i-*. Si nous rapprochons du nom de notre cours d'eau celui de *Burier*, hameau près de Clarens, écrit *Buirie* en 1228 <sup>2</sup>. et celui de *Moiry*, dans le district de Cossonay, écrit *Muerye* en 1345, *Moirie* en 1219 et 1228, *Moiriacum* en 1049, *Moriei* en 1011, *Moriaco* et *villa Mauriacum* au XI<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>, et si nous pensons que *Burier* est un *Buriacum*, et *Moiry* un *Mauriacum*, nous sommes incités à admettre que l'étymon de *Buron* devait avoir un groupe *-r̥i-*. Cet étymon pourrait être un \*E]burio, dérivé en *-io* <sup>4</sup> du thème *eburo-*, que M. Pedersen rapproche du mir. *ibhar*, air. gén. *ibair* « if » <sup>5</sup>, et M. Dottin de l'irl. *ibar* « if », bret. *evor*

1. Cette finale en *-m* n'est qu'une graphie courante dans les textes de cette époque : ce même *Cartulaire de Montheron*, par exemple, donne *Salvium* en 1174 (p. 26), *Lavium* en 1174 (p. 36) qui est écrit *Lavirum* la même année (p. 29), *Montunum* en 1177 aussi (p. 36) écrit *Montenon* en 1174 (p. 26). *Conestum* en 1184 (p. 42), orthographié *Conestun* en 1154 (p. 19). Elle n'est donc aucunement un indice permettant d'avancer plutôt telle étymologie que telle autre.

2. Jaccard, *op. cit.*, p. 58.

3. Jaccard, *op. cit.*, p. 278.

4. Cf. Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, t. II, Göttingen, 1913, pp. 16-17.

5. Pedersen, *op. cit.*, t. I, p. 365.

*Revue Celtique*, XLII.

« bourdaine » et du gall. *efwr* « berce »<sup>1</sup> ; rien n'empêche non plus de penser à une forme comme \*E]buri-onno par exemple.

Mais il y a une difficulté. Pour que \*Eburio- ou \*Eburionno aient pu donner *Buron*, il a fallu que l'*e* initial ait disparu assez tôt, de sorte que le *-b-* intervocalique n'ait pu encore devenir *-v-* : l'aphérèse de cet *-e-* a dû en tout cas être antérieur à 976, puisqu'à cette date nous trouvons déjà une mention du *pago euerdunense*<sup>2</sup>. Cette aphérèse n'a d'ailleurs rien d'impossible. On sait que l'afr. *taie* est un a]tavia, que le fr. *boutique* vient d'a]potheca<sup>3</sup> ; et Schuchardt mentionne bon nombre de cas d'aphérèse de *e-*<sup>4</sup> : *Augusta Emerita*, qui devient *Merita* chez le Ravennate déjà, et *Mérida* actuellement ; *episcopus*, *bispi* dans une charte de Coïmbre de 734, et esp. *bispe*, afr. *veske* ; *examitum*, *samitum* dans Du Cange, qui a donné l'afr. *samit*. Dans sa récente étude sur l'aphérèse, M. Muret mentionne même un cas qui se rapprocherait extrêmement du nôtre, puisqu'il s'agit de l'aphérèse du *e-* initial dans un composé d'Eburomagos : Eburomagos, qui dans le département de l'Aude a donné *Bram*. Enfin dans les noms de lieu de la région, on en trouve fréquemment des cas aussi : *Echallens*, qui représente un Scarilo + ing<sup>5</sup>, est appelé *tsâlê* en patois de Sottens, et cette forme correspond à un *Charlens* de 1141 déjà<sup>6</sup> ; un ruisseau des environs d'Yverdon, le *Voune*, est appelé *ruz d'Avonoz* en 1502<sup>7</sup> et *ruo d'avonoz* en 1477<sup>8</sup>. Et nous avons, je pense, des exemples où le *a-* d'abona a dû

1. Dottin, *op. cit.*, p. 255.

2. *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, Mémoires et Documents pp. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. VII, p. 130 ; cf. Mottaz, *op. cit.*, t. II, p. 832.

3. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1923, p. 153. Cf. maintenant E. Muret, *De l'aphérèse*, Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas, Paris, 1927, pp. 309-317.

4. Schuchardt, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, vol. II, Leipzig, 1867 p.p. 381-382.

5. Jaccard, *op. cit.*, p. 143.

6. Jaccard, *op. cit.*, p. 142.

7. Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, p. 69, note 1.

8. Jaccard, *op. cit.*, p. 522.



disparaître sensiblement à la même époque que le *e-* d'\*Eburio-. J'ai signalé l'existence, dans le canton de Fribourg — on en retrouve ailleurs en Suisse, et un peu partout en France — de sources vénérées aujourd'hui encore, auxquelles on attribue des vertus guérissantes et qui portent, certaines d'entre elles tout au moins, le nom de *Bonnes Fontaines*, que je supposais être la traduction d'une dénomination celtique <sup>1</sup>. M. A. van Gennep, dans un article dans lequel il fait quelques remarques qui lui ont été suggérées par mon étude <sup>2</sup>, dit que « Quelques-unes des [*Bonnes Fontaines*] se rattachent, quant à leur nom, au radical *Borbo*, *Bormo*, *Bormoa* . . . et l'une des formes, *Bourbonne*, pourrait apporter un argument à l'hypothèse de M. Aebischer: se peut-il que *Borb-Born-Borm* se soit déformé en *Bona*? Le radical gaulois a, probablement, le sens de « source, ruisseau »; il y aurait donc eu formation d'un nom propre par traduction juxtaposée *Borma-Fons*, qui, devenu inintelligible, aurait donné *Bons-Fons*. C'est une hypothèse à la fois phonétique et sémantique que je propose à tout hasard . . . » Mais je ne crois pas que là soit la solution. M. van Gennep a vu juste en supposant une traduction juxtaposée: il ne s'agit pas toutefois de *Borm-*, qu'on ne retrouve en Suisse que sous la forme *Borb-* <sup>3</sup>, mais bien d'*abona* <sup>4</sup>. En un mot, la désignation de *Bonne fontaine* serait une traduction juxtaposée *abona fontana*, analogue comme formation à *Châteaudun* < *Castellum dunum*, à *Thundorf*

1. *Survivances du culte des eaux en pays fribourgeois*, Archives suisses des traditions populaires, vol. 27 (1926), pp. 27-41; cf. également *Sur deux « Bonnes Fontaines » et quelques autres sources encore en pays fribourgeois*, *id.*, *ibid.*, pp. 140-144.

2. A. van Gennep, *Notes de Folklore suisse, Les Bonnes Fontaines en Savoie*, *id.*, *ibid.*, p. 156.

3. Jaccard, *op. cit.*, p. 42, rattache à ce radical *borb-* la *Borbaʒ*, ruisseau et bois à Bernex (Genève), champs à Bussigny, Villars-sous-Yens et Pomy (Vaud); *Borboʒ* à Arnex et à Pompaples (Vaud), *Borbuintze* à Châtel-Saint-Denis (Fribourg), ainsi que *Pré Borbet*, *Pré Borbeux*, en *Borbotaʒ*. Je puis y ajouter, en ce qui concerne le canton de Fribourg, un lieu dit *En la Borbonnaʒ* à Prayoud et un champ appelé *Sur la Borbaʒ* dans les environs de Bulle.

4. Cf. Dottin, *op. cit.*, p. 223.

en Suisse, composé de Dunum et de son équivalent germanique <sup>1</sup>. Et *abona fontana*, par aphérèse de l'a- initial due sans doute à la présence de l'article féminin, est devenu *bona fontana* d'autant plus facilement que les eaux de ces sources, douées d'une vertu thérapeutique particulière, étaient tout spécialement bonnes.

L'aphérèse amenée par la confusion avec l'article masculin n'est pas inconnue non plus : elle est tout particulièrement fréquente dans les langues romanes méridionales, l'italien et l'espagnol ; il n'est donc pas impossible qu'on ait eu, d'une part le nom de ville *Eburodunum* qui évoluait phonétiquement de son côté, d'une autre part *illi \*Ēburio*, dont on ne saisissait plus la parenté avec le nom de la ville, qui devenait *illi \*Burio*, dont l'accusatif peut-être, *\*E]burione[m*, donnait le nom actuel du cours d'eau.

Nous nous sommes demandés, à propos de *\*Minnonna-Minnodunum*, si ce n'était pas à cause du nom du cours d'eau, la « rivière du chevreau », que la localité située à l'endroit où cette rivière se jetait dans une rivière plus grande avait été composé du terme *Minno-*. Ne serait-ce pas à cause du cours d'eau *\*Eburio* que le « vicus » situé à son débouché dans la *Tela-Talent* <sup>2</sup> se serait appelé *Eburodunum* ? Sans doute un « retranchement des ifs » est-il tout aussi possible qu'une « rivière des ifs » : la situation même d'Yverdon, dans une plaine marécageuse, rendait possible en cet endroit la présence d'une forêt d'ifs, arbre qui se plaît dans un sol calcaire, aqueux à une petite profondeur. Mais, fait à noter, il n'y a aucun autre exemple qu'*Eburodunum* d'un composé où -dunum serait accompagné d'un nom d'arbre : on trouve des *\*Aballoialon*, des *\*Cassanoialum* et des *Cassanomagus*, *Vernoialos* et *\*Vernomagos*, *Lemoialos* <sup>3</sup> aussi. De même pour les composés

1. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3<sup>e</sup> éd., Heidelberg, 1920, p. 271.

2. Sur ce nom, cf. J. Bonnard, *Thièle et Talent*, Revue historique vaudoise, vol. II (1894), pp. 92-93, et E. Muret, *Accusatifs et dérivés de noms de cours d'eau*, Romania, t. LII (1926), pp. 169-170.

3. Cf. Holder, *op. cit.*, t. III, col. 470 (*\*aballa*), t. I, col. 824 et 828 (*cassano-*), t. II, col. 224 et 226 (*verna*), et Dauzat, *op. cit.*, p. 96 (*lemo*).

en -durum : il n'y aurait qu'*Abaliodurum* > *Avalleur* <sup>1</sup> qui fasse exception, et encore peut-il parfaitement s'agir ici d'un nom de personne \*Aballos, puisqu'il semble que *durum* s'ajoutait le plus souvent à des noms de personne <sup>2</sup>. Au contraire, les noms d'arbre ont servi à former de nombreux noms de cours d'eau : qu'il suffise de rappeler les *Aliso*, *Alme*, *Alisa*, *Auze*, *Alisantia* et *Alisontia* <sup>3</sup> ; les *Vernodubrum* <sup>4</sup>, les *Limenica* > *Limergues* <sup>5</sup> et *Limonius* <sup>6</sup>. Il semblerait donc plus naturel que, cette fois encore, la « rivière des ifs » eût reçu son nom avant le « retranchement des ifs » ; en d'autres termes, *Eburodunum* ne serait le « retranchement des ifs » que parce que *eburo-* existait dans le nom du cours d'eau qui traversait la localité ; *Eburodunum* serait avant tout le « retranchement, la forteresse du Buron » : et nulle dénomination, comme nous l'enseignent la géographie et l'archéologie locales, n'aurait pu être mieux choisie pour caractériser ce « vicus » de la *Maxima Sequanorum*.

Paul AEBISCHER.

1. Holder, *op. cit.*, t. III, col. 470.

2. Dauzat, *op. cit.*, p. 103.

3. Holder, *op. cit.*, t. I, col. 95 et t. III, col. 565 et 566.

4. Holder, *op. cit.*, t. III, col. 224.

5. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 224.

6. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 227.

THE ANNALS  
IN  
COTTON MS. TITUS A. XXV  
(*fm*)<sup>1</sup>

---

PREFACE

The fragmentary Annals, here printed in full for the first time, constitute the first thirty-five folios of the miscellaneous volume, Titus A. XXV of the Cotton collection in the British Museum.

There is one other vellum text in this volume, constituting ff. 106-117. This is a copy of part of Geoffrey of Monmouth's *Historia Britonum*, beginning with Book XI, Chapter 1 and breaking off in the middle of a word in Book XII, Chapter 18. There is no reason to believe that the fragments in this volume have any original connection with the MS of our Annals. It was Sir Robert Cotton's habit to bind MS fragments of the same size together.

Our Annals are written, with the exception of a few paragraphs to which attention is called in the footnotes, in the Latin Minuscule letter, by a variety of Anglo-Norman hands. The first hand continues as far as f. 29. b, line 14. The verso of f. 35 is blackened and the lower half of it is only legible in small patches.

The script, however, is but a minor curiosity of the text, which owes its chief interest to the experimental spelling employed by the scribes, especially towards the end, in the portions written in Irish. Of many of the passages in this style it is true to say, with O'Grady, that they provide 'a

1. See *Rev. Celt.*, XLI 301-330, XLII 328-305, XLIII 358-384.

rude specimen of phonetic spelling'; and these are of great interest as early documents of North Connaught dialect. But there are others which cannot be explained as attempts to write according to sound, and some appear to be the very opposite of realistic. For instance, the first scribe, on the last folio in his hand, after writing *inna negaith* (§ 386), *ar gomlot in tìre* (ibid.), *cu nechaith* (§ 388), *in Corliab* (ibid.), which we may call phonetic in tendency, adds in the same sentence as the latter: *cu gabsatar a mni 7 rucatar i broit leo hi*. And in § 373 he writes: *Conchubur ua Niarmata occisus est*. It would in fact seem that, though many of the writings which are at variance with the established system of spelling (apart from forms showing local pronunciation, such as *ed* for *iad*, 'shut') were used on principle, others were adopted in wantonness.

As for the date of the manuscript, O'Grady (*Catalogue*, p. 4) gives it as 'Early xivth Century' and on the next page alludes to it as 'in or about A.D. 1300'. But there seems to be no reason for ascribing it to so late a period. The first hand breaks off during the year 1228 and does not recur. After this point a number of hands and styles succeed each other, some only continuing for a few lines. The probability is that from f. 29. b to the end the entries are contemporary with the events they record.

O'Grady describes the content as 'Annals of Boyle — A. M. 1-A. D. 1270'. The title is one of two which might arguably be given to the work from the evidence of legends in the manuscript itself, the other being 'The Annals of Saints' Island'; while a third, namely 'The Annals of Holy Trinity Island', seems much more likely to be correct<sup>1</sup>. In the absence of definite evidence as to the place or places in which they were written, it would perhaps be better to give them some such title as 'The Cottonian Annals', which begs no questions. The latter part of O'Grady's description should be amended to 'A. M. 1-A. D. 1257', the latter year being the date of the last entry. The 'first profane entry' is stated by O'Grady to

1. See the essay contributed below by Mr. Flower.

be the battle of Móin Trogaide on f. 9. But others occur earlier than that, viz. the coming of Cesar to Ireland (f. 3. b); the coming of Partholon (f. 4); the Fir Bolc (f. 5); the Tuatha De Danand (ibid.); the Meic Miled (ibid.); the siege of Troy (f. 6); Romulus and Remus (f. 7. b).

There are four deficiencies in the Ms.:

1) The beginning. F. 1 is blank except for the legends: 'Titus A 25' and 'Annales Monasterij in Buello in Hibernia'. This leaf has been inserted in place of the lost first leaf: f. 2 (which at one time stood between ff. 8 and 9) is certainly not the beginning, which we may safely conjecture was with Adam. Probably only one leaf is missing here.

2) Between ff. 28 and 29 there is a gap which perhaps originally contained three leaves, with the entries of the twenty-two years, A. D. 1202-1223. These have been missing at least since the xviii<sup>th</sup> Century, when the extracts in Additional MS. 4791 were made from our text.

3) Between ff. 34 and 35 the entries of twelve years, A. D. 1239-1250, are missing. Owing to the uneven amounts of the yearly entries in this part of the MS. it is of no use to guess at the number of leaves here wanting. This chasm is also in Additional 4791, but wrongly located by the marginal dating, the entries of 1237-8 being assigned to the years 1249-50.

4) The end. Part of the last line of writing (which is not very near the foot of the page) can still be read, and there is no colophon or other indication that the Annals ended here.

The extracts from our text in Additional 4791 are stated by O'Grady to extend between A. D. 347-1240, and to be contained in ff. 162-174. Moreover by describing the manuscript as xviii<sup>th</sup> Century he suggests that this is the date of the extracts. There is no entry for the year 1240 in our Annals — see (3) just above — and in other respects the description is misleading. Additional 4791 consists of copies and collections made for James Ware (1598-1666) and the extracts from Titus A. XXV should be assigned to the second quarter of the xviii<sup>th</sup> Century. F. 162 is headed: 'Ex MS. quodam

Abbatiae Buellensis ut opinor' and 'Annales Connac'. The extracts on ff. 162-174 begin at § 135 of the text as printed below and end with the second sentence of § 393, with the exception of one entry, which follows after half a page left blank. This is the first sentence of f. 32. b and is dated in the margin: '...ra 1240', the first part of the word before the date having been removed by mending the page. But the copy does not end here. It is continued on ff. 71-74, and at the top of f. 71 is written: 'Uide initium horum annalium Conaciensium postea'. These leaves contain a copy of a substantial part of the entries of the years 1233-1253.

There is also a full copy of our Annals, made when f. 2 stood between ff. 8 and 9, in Additional 6917, ff. 205-257, by John Haddon Hindley (d. 1827). This is unreliable. The copyist did not understand the script, confuses t, c and r with each other and the apex with the stroke for *n*. In some places where perhaps he was more than usually doubtful of the reading, he has tried to imitate the ductus of the original. And that he did not understand the language is shown by his insertion between *rucsadar* (last word of f. 32. b) and its complement, *leo* (first word of f. 33) of the conjecture: 'For-san desunt quatuor paginæ'.

In preparing this edition I have had constant help from Mr. Robin Flower. My obligations to him are manifold, but the reader will be reassured by knowing that I have consulted him especially freely in the reading of the manuscript, and that such technical information as is contained in the footnotes is derived from him. My thanks are also due to Professor T. F. O'Rahilly and Dr. R. I. Best, from whom I have received kind help and encouragement.

A. MARTIN FREEMAN.

## THE ORIGIN AND HISTORY OF THE COTTONIAN ANNALS

I have long suspected that the Annals here printed were the Annals of the Premonstratensian monastery of the Holy

Trinity on Holy Trinity Island in Loch Cé. And a consideration of various converging lines of evidence has now made this suspicion a certainty. The question as to their origin has been much discussed since they first became known to the Anglo-Irish school of historians in the first half of the xviii century. Ussher and (following him) Sir James Ware; Walter Harris, Bishop Nicholson and Dr. O'Connor, thought that they were the Annals of Boyle. O'Curry, *Manuscript Materials*, pp. 105-113, saw that this was wrong and suggested that they were the Annals of Saints Island in Loch Cé. O'Grady, *Cat. of Irish MSS. in the British Museum*, I, pp. 4, 14, questions this, but does not himself suggest an alternative. Their actual source may be determined by the consideration of three points (1) their contents (2) their marginalia, and (3) the known history of the manuscript. I will take these three points in order.

(1) The Annals fall into two main portions divided by an hiatus in the MS. The first portion extends from the beginning down to 1201 (fol. 28 b, p. 42 of the printed text), the second from 1224 (fol. 29, the same page of the printed text), to the end with another hiatus between 1238 and 1251. I have not investigated the first portion minutely. It was clearly copied at the same time as the earlier part of the second portion from an earlier source which may well have been annals compiled at Boyle, since the nature of the reference to Boyle under A. D. 1161 with its list of abbots of Boyle suggests some connection with that house. But in the second portion there are a number of intimate references to the house of the Holy Trinity (cf. under 1229, 1231, 1232, 1235, 1236, 1237, 1251.). Since these almost annual references (allowing for the hiatus at the end) are in a variety of hands obviously contemporary with the events, they have clearly not been copied from another source, but are the record of events made from year to year in the house in which they occurred. It is clear too from the nature of the contents that this house was the monastery of the Holy Trinity. Thus the contention under 1229 between Boyle and Holy Trinity is related from the point of view of the Holy Trinity. And the conclusion of



the obit of Clarus Mac Maoilín (O Maoilchonaire), founder of the house: « pro cuius anima quilibet librum legens dicat pater noster », has a marked local tone. This addition is not reproduced in the copy of this entry in the Annals of Loch Cé. For it is interesting to note that all these entries are reproduced in the so-called Annals of Loch Cé. So that the Holy Trinity Annals must have been at the disposal of the scribes who copied those Annals for Brian MacDermot in the xvith century, unless indeed these entries had been introduced at an earlier period from the same source. A number of Holy Trinity entries of a similar nature appear in Loch Cé for the years 1237-1250 now not represented in our MS., and so we must conclude that the MS. was in a less gapped form when the extracts were made. On the other hand the Loch Cé Annals contain no reference to the foundation of Holy Trinity in 1215, so that it is probable that the hiatus, 1201-1224, is of old date in the MS.

So much for the evidence from the contents, which is fairly conclusive. It is supported by the evidence from the marginalia.

2) At fol. 28 b there is an inscription, retraced at a later date, which records under 1361 the entry of two persons into the confraternity of the Holy Trinity. And at fol. 25 b occurs what O'Grady describes as a *probatio penne* of one line in a hand and character not found elsewhere in the MS. It runs thus: ' Omnibus hac (hac, O'Grady) literas vissuris vel auditoris frater Caralus permissione diuina episcopus elffinensis salutem in domino eternam '. This entry has some small interest in Irish church history, and again suggests Holy Trinity as the habitat of the book. Eubel, *Hierarchia Catholica Medii Aevi*, I, p. 237, has the following note on Malachias Mac Aeda, bishop of Elfin 1310-1313: ' in discordia cum Carolo abbate monasterii S. Trinitatis de Lochke O.P. ' And the Annals of Loch Cé record under 1309 the election of Cathal mac an Liathánaigh hI Chonchobhuir to the see of Elfin (cf. also the *Irish Ecclesiastical Record*, 1914, p. 626). The script of the note is the cursive hand used for documentary purposes at that date, and it is reasonable to suppose that we

have here an entry made by an adherent of Cathal O Conchobhair in his 'discordia', perhaps even by Cathal himself. These entries then prove that the MS, written in Holy Trinity and preserved there up to 1257, was still in that house *circ.* 1310-1313. And there is no reason to believe that it left Holy Trinity Island before the end of the xvth century. At any rate, if not actually preserved in the monastery, it was in the later period in some place accessible to the Mac Dermots, who had an intimate connection with that house. This brings us to the third point, the later history of the book.

3) Certain entries of dates in the margins are said by O'Curry to be in the hand of Brian (mac Ruaidhrí) Mac Diarmada, whose writing is to be seen in the British Museum additions to the Annals of Loch Cé (Add. MS. 4792, ff. 19-32). There is certainly much resemblance between the hands, and Brian MacDermot had every opportunity of access to the Annals of Holy Trinity. For in *Loch Cé* under 1577 we find him described as superior (uachtarán) of the monastery and lord of the Rock i.e. MacDermot's Rock in Loch Cé. The MS. is thus closely associated with the MacDermots and followed the fortunes of that family. Another entry at fol. 26 b (reversed) carries us on to the next stage of the book's history. It is the name 'Edward Crofton' written in an early xviii century hand. A quotation from the *Crofton Memoirs*, compiled by A. T. Crofton, 1911, p. 47, will identify this man and show how the book came into his possession, at the same time suggesting that it had never left Holy Trinity Island.

'While holding his offices at Galway he (i.e. John Crofton, Escheator General) began acquiring property, and the first of the series was a lease of the Priory of Moylurge, &c., in Co. Roscommon, for twenty-one years. This was in 1571, only six years after his arrival in Ireland. . . . At this time it was the Crown practice to grant leases of the land which had belonged to the suppressed monasteries or was forfeited for rebellion, &c., to any English settler who would pay a moderate but fixed rent for it. It was considered good policy to encou-

rage English settlers by this means, and to relieve the Crown of the trouble and risks of managing the estates directly. Moylurge was near Boyle, in the north of County Roscommon, and John Crofton's eldest son Edward held the same property in 1606-7, when a return was made of the Crown lands and tithes in Ireland in lease from King James. Edward Crofton then held 'The monastery of the Holy Trinity called MacDermod, alias Moylurge, in the Island of the Holy Trinity of Lough Key (*Cal. State Papers, Ireland, 1606-8, p. 69*)'. Clearly then the book came into Edward Crofton's hands with the rest of the property. While the MS. was in Crofton's hands some excerpts were made from it in the MS. now in Trinity College, Dublin, E. 3. 20 (no. 574), p. 224, which are headed in Ussher's hand: 'Notes out of Mr. Crofton's booke in Connaght.' Lower down is the note: 'Liber Croftonianus vel potius Abbatiae Buellensis (ad ann. 1151)', perhaps the earliest occurrence of the name which the Annals have borne ever since. At what time the book passed out of the hands of the Croftons it seems impossible, with our present information, to determine. But a note in Sir James Ware's *De Scriptoribus Hiberniae*, 1639, p. 60. shows how it came into the Cotton library:

'Anonymus Monachus cœnobii Buelliensis appendicem adjecit annalibus rerum Conaciensium usque ad an. 1253 quo tempore vixit. Liber MS. extat in bibliotheca Cottoniana, ex dono Oliveri nuper vicecomitis Grandison de Limerick.'

Ware was a friend and correspondent of Sir Robert Cotton and was no doubt well informed on this point. Oliver St. John, Viscount Grandison of Limerick and Baron Tregoz (1559-1630) was another friend and correspondent of Cotton's. He had much to do with the affairs of Ireland, and was several times in Co. Roscommon. Thus he commanded twenty-five horse and 150 foot in that region in 1602, and in the same year was recommended by Cecil for the office of vice-president of Connaught. Apparently the arrangement was not carried out. In 1613 he was elected member of the Irish house of Parliament for Roscommon. On 2 July 1616 he was appointed Lord Deputy of Ireland. He was recalled in

1622, having been made Viscount Grandison of Limerick on 3 Jan. 1621 (the date given in the *Dictionary of National Biography* for this creation is wrong). He was Lord High Treasurer of Ireland in 1625. His last visit to Ireland was in 1630 to settle his estates, and he died in the same year. Cotton died in the next year. At what period of his service in Ireland St. John acquired the MS., probably directly from the Croftons, is impossible to say. If Ware's statement is to be taken to mean that he was already Baron Grandison when he gave the book to Cotton (which is not certain), the transfer must have taken place between 1621 and 1630. The MS. shared the vicissitudes of the Cotton library, and with that library came to the Museum in 1753.

To sum up: the MS. is the original chronicle of the Premonstratensian house of the Holy Trinity on the Island named after it in Loch Cé, founded on an earlier chronicle, perhaps that of Boyle. It remained in Holy Trinity till the secularization of that house, being used by the writers of the *Annals of Loch Cé*, who worked for the MacDermots. It passed into the hands of the Croftons with the other property of the house, and while in their hands was seen by Ussher, who probably gave it the name of Annals of Boyle under which it has passed ever since. From the hands of the Croftons it came into the possession of Oliver St. John, Viscount Grandison of Limerick, who gave it to Sir Robert Cotton before 1630, and with his library it came into the British Museum together with a number of other Irish manuscripts and manuscripts of Irish interest in 1753.

ROBIN FLOWER.

## CORRECTIONS

### AND ADDITIONAL NOTES TO THE TEXT

- § 11. For *falsum* read *falsum*.
- § 90. " *publice* " *puplice*.
- § 129. The MS here reads *suo*.
- § 147, p. 19, line 3. For *prenula protenderetur* read *penula pretenderetur*.

§ 186. For *episcopus Lethglase* read *episcopus Droma Lethglase*.

§ 194, second sentence. To make this passage agree with the other Annals, it should be read: 'Cath Slemna in quo Colman Rimjidi rex Eoganensis uictor fuit.'

§ 214. To make sense of this passage, 'Cath for' (the reading of Tig.) should be inserted before the first word.

§ 223. For *Forgal* read *Fergal*.

§ 275. For *Insed* read *insed*.

§ 281, p. 28, line 2. For *gú* read *gu*

» line 3. » *gal* » *gall*

» line 11, » *doibi cur* » *doib i cur*

» line 5 from end, *Cannaich* » *Cainnaich*

§ 293. For C(10) read K(10)

§ 327. For *nimda* read *n-imda*

§ 330. For *Maillsecnaill* read *Mailsecnaill*

§ 335, footnote 2. Read *Caisc Esa Duibe*. Professor T. F. O'Rahilly favours me with the following extract from the 'Dublin Annals of Innisfallen', f. 35 b, s. a. 1146: *Cáisg Easa Duibh do dhéanamh le Diarmaid Síngach hUa Conchubhair Ciarruidhe*, which explains the marginal note in our text.

§ 336 (end). Read: 'Adaig Fia[f. 23.]da' Mogan.' See *Fiadh Mughaine* in Hogan's *Onomasticon*.

§ 352, line 6. For *dallud* read *dallad*

§ 354, line 5. » *Conchubuir* » *Chonchubuir*

§ 355, line 2. » *furtacht* » *furtact*

§ 356, last line, » *Murchada* » *Murcada*

§ 377, line 2. » *Mailsechlaind* » *Mailechlaind*

§ 379, second word of line 5. The first letter is 'e' with subscript 'á' and should have been transcribed 'Ailan' (see Introductory Note).

§ 384, line 3. For *in* read *inn*

line 5. » *cConnachta* » *Connachta*

§ 387, line 3. » *i mell* » *imell*

§ 388, line 4. » *Dondsleui* » *Dondslebi*

line 8. » *cCnnacta* » *cConacta*

§ 389, line 4. » *acht* » *act*

line 7. » *Tordelbaig* » *Toirdelbaig*

§ 390, line 13, third word from end. The abbreviation used in the first syllable is the *us* sign: the word should probably be read as *postposito*.

§ 393, footnote 5. For *Leubar* read *Leabar*.

§ 394, line 1. » *le* » *la*.

» 13. » *ducum* » *duc[u]m*.

§ 395, » 6. » *Gillagán* » *Gillgán*.

§ 396, » 5. » *M* » *7 M*.

§ 397, p. 48, line 17. For *tearmunn* read *teármunn*.  
footnote 4, » superscript » subscript.

p. 49, line 7, third word. The third letter of this word seems to be *b* altered to *d*. For *Diarmata* read *Der-mada*.

§ 398, line 7. For *Gonnachta* read *Gonnacta*.

» 10. » *techtin* » *tectin*.

§ 399, line 4. » 7 » *et* (italicised)

## INDICES

In the arrangement of the Indices an attempt has been made to meet the convenience of the student of the text and of the general reader who may wish to consult it. Every writing of every name will not be found indexed; but the chaotic spellings of the manuscript have been dealt with as follows:

Names of persons or places mentioned once are not normalised.

Names occurring seldom are generally indexed under the most usual spelling represented in the MS., for instance, 'Alexander' (as in § 83) and not 'Alaxander' (as in § 87). Wherever cross-references seemed likely to be useful, they have been given, thus: 'Elill, *see* Ailill'.

Names occurring many times have been normalised according to what seems the general practice in the least irregular part of the MS. Thus the variant forms of the surname O'Connor are not to be found in the Index, where 'Ua Conchubair' is printed throughout.

The letter *b*, except when radical in foreign names, is not treated as an independent letter and has no effect on the alphabetical order of words. Thus 'Bech' will be found preceding 'Becc'.

The carelessness of the scribes of our text embraces, as might be expected, other matters besides orthography. It is abundantly illustrated in their inadequate and ambiguous way of mentioning persons and places. In the Index such wants have been to a certain extent supplied by means of words inserted between brackets and cross-references.

Names mentioned in the marginalia are included in the Index.

Abbreviations :

|        |   |                           |
|--------|---|---------------------------|
| archi. | = | archiepiscopus.           |
| c.     | = | cath (maidm, crech, &c.). |
| eps    | = | episcopus.                |
| f.     | = | filius, filia.            |
| i.     | = | ingen.                    |
| m.     | = | mac, meic.                |
| n.     | = | footnote.                 |
| ob.    | = | obitus.                   |

Numbers refer to paragraphs.

I. — PERSONS

- Aaron 33, 37.  
 Abel 13, 25.  
 Abia 52, 53.  
 Abdias 61.  
 Abraham 20-23, 25 (ob.). Sinus  
   Abrahe 27.  
 Achaz 62, 64.  
 Acher eps. 373.  
 Achilles 43, 44.  
 Adam, ob. 9, 11, 13. Anni ab A. 1-  
   4, 6-8, 10, 12, 262.  
 Adamnanus [abbas] 217.  
 Adrianus 119.  
 Aed m. Anmirech 188.  
 Aed m. Bricc eps. 189.  
 Aed m. Echach 180.  
 Aed m. Néill [Caille] 253, 255, 257.  
 Aed m. Néill [Frosaig] 247.  
 Aed ua Néill 279.  
 Aed Allain m. Fergale 233.  
 Aed Allan 195, 198.  
 Aed Balb m. Inrechaich 232.  
 Aed Bennain 200.  
 Aed Slane 193.  
 Aedán m. Gabráin 196.  
 Aelill *see* Ailill.  
 Ailbe [eps.] 172.  
 Ailill m. Donchada 245.  
 Ailill Molt m. Dathi 153, 155, 156,  
   158.  
 Ailill Ulam, sons of, 126.  
 Ainmire m. Setnai 180.  
 Alexander f. Philippi 83, 87.
- Alexander f. Priami 42, 44.  
 Alexander [III] papa 365, 367.  
 Amasias 59, 60.  
 Aminadab 48.  
 Amlaib m. comarba Ineán [i.e.  
   Fhinnéin] 361.  
 Amlaib m. Sitriuca 272.  
 Amon 68.  
 Amos 61.  
 Ananias 73.  
 Andreas [apostolus] 108, 133.  
 Antonius monacus 134.  
 Arfaxat 14.  
 Arrianus hereticus 127  
 Art Énir 126.  
 Asaph 50.  
 Asarias 73.  
 Assa 53, 54.  
 Assur 21.  
 Athalia 57.  
 Azarias 57.
- Baal 67.  
 Báithín abbas 191.  
 Balaam 30.  
 Bartholomeus [apostolus] 116.  
 Bech Borchí 224.  
 Becc Mac Dé 178.  
 Beda sapiens Anglorum 192, 208,  
   229.  
 Bel, Belus 21,  
 Benedictus abbas 171.  
 Benjamin 51.

- Benignus successor Patricii 154.  
 Benne Brit 126.  
 Beoid 169.  
 Beonan m. Inli 183 n.  
 Bernard-, beatus 385 n.  
 Bernardus abbas Clare Uallis 339.  
 Biris, Eoan 394.  
   — Tomás 394.  
 Blathmac [m. Aeda Slane] 213.  
 Bonifacius [III papa] 195.  
 Brandamus abbas 179, 184.  
 Brandanus Birra 183.  
 Branub m. Echach 195.  
 Brenaind Cluana Ferta *see* Brandanus Abbas.  
 Bresal m. Finnachta 218.  
 Brian m. Cennétig 277, 278, 280, 281.  
 Brian m. Echach Mugmedoin 135.  
 Brian Breffinech *see* Ua Conchubair.  
 Brigida uirgo 145, 170. Féil Brigde 387.  
 Brit, Uulem 394.  
 Bródor 281.  
 Brogarbán m. Conchubair 281.  
 Brutus 90.  
 Burc *see* de Búrg.  
 Bútti m. Bronaig 170 n.  
 Buzi 76.  
  
 Caelbad m. Cruind 130, 131.  
 Cainan 2.  
 Cainneach Achaid Bó 168, 193.  
 Cairbri, na trí 126.  
 Caleph 41.  
 Cham 13.  
 Cambises 81.  
 Chamos 51.  
 Caralus frater 360 n.  
 Carpre Cend Cait 112.  
 Casius 90.  
 Cathal m. Alella 252.  
   1 Cathal m. Concubuir 262, 265.  
   2 Cathal m. Conchubuir 280.  
 Cathal m. Finnguni 232.  
 Cathal m. Murethaig 229.  
  
 Cathal m. Ragallaig 215.  
 Cathal Carrach *see* Ua Conchubair.  
 Cathal Crobderc *see* Ua Conchubair.  
 Cathal Miguran *see* Ua Conchubair.  
 Cathir Find 85.  
 Cellach m. Mailcoba 210.  
 Cellach m. Ragallaig 222.  
 Cellach comarba Patric 317.  
 Cellachán rí Casil 268.  
 Cend Culind 368.  
 Chendfaelad m. Blathmeic 214.  
 Cerball m. Murigean 262.  
 Cesar, Julius 89, 90.  
 Chesar i. Betha m. Noe 14.  
 Cianan Daimh Liacc 160.  
 Ciaran Belaig Duin 241.  
 Ciaranus f. artificis 166, 175.  
 Cirus 81.  
 Clarus (390, &c.) *see* Mac Muilin.  
 Clemens [I] papa 116, 119.  
 Coemgen Glinni da Lacha 201.  
 Colmán Bec m. Diarmata 188.  
 Colmán Ela 197.  
 Colmán Mór m. Diarmata 179.  
 Colmán Rimidi 194 (*see* Corrections).  
 Colum Chille 169, 180, 181, 190.  
 Comanus Rosie 234.  
 Comgall abbas de Bennchor 167, 183 n., 194.  
 Conaing m. Duind Chuán 281.  
 Conaing ua Daint 211.  
 Conaire [m. Moga Lama] 126.  
 Conaire Mór 93, 99.  
 Conall Crimtaine 157.  
 Conchobur m. Donchada 245, 247, 248.  
   1 Conchobur m. Taidg 255, 258.  
   2 Conchobur m. Taidg 271.  
 Conchobur m. Nessa 95.  
 Conchubar Maenmaigi *see* Ua Conchubair.  
 Cond Cedchathach 126.  
 Congal m. Fergusa 223.  
 Congal Cech (C. Glen) m. Scanláin 203, 205.  
 Congalach m. Domnaill 272.



- Congalach m. Maeilmithrich 266, 269.  
Constans f. Constantini 128.  
Constantinus imperator 111, 127, 128.  
Constantinus f. Constantini 128.  
Constantius pater Constantini 127.  
Constantius f. Constantini 128, ? 133.  
Coriagal in Ardoilean 282 n.  
Cormac Liathanach *see* Mac Cartaig.  
Cormac Mac Culennan 262, 321.  
Cormac Ulata u Cuind 126.  
Crimthand Nia Nar 109, 112.  
Christus 25, 27, 30; Incarnatio 93.  
Crofton, Edward 373 n.  
Cú Culind 93.  
Cúdulich m. Cennétig 281.  
Cumin Fota 211.
- Daig 188 n.  
Dalida 46.  
Daniel 73, 75, 76.  
Darius 82.  
Dauid rex 48-50 (ob.); 66.  
Dauid m. Cellaig *see* Ua Gillapatraic  
de Búrg, Richard m. Ulleám 391, 393, 397.  
— Ulliam 384.  
de Cuirt, Joan, Johannes 363, 372, 381, 385.  
Dega m. Caerill 188.  
de Laci, Ualtra 395.  
— 1 Ugo 364, 372.  
— 2 Ugo 385, 395, 397.  
— Ullem 394.  
Derborgaill *see* Ua Maelsechnaill.  
Diarmait [m. Aeda Slane] 213.  
Diarmait m. Cerbaill 101, 175, 180, 183.  
Diarmait m. Mail na Bó 292.  
Diarmait m. Tomaitich 249.  
Dionisius (cited for chronology) 91, 93, 96, 147, 162, 280.  
Dionissius eps. 390, 392.  
Doéc 48.
- Domitianus [imperator] 117.  
Domnall m. Aeda m. Ainmirech 203, 205-207.  
Domnall m. Aeda Muindeirc 245.  
Domnall m. Diarmata 281.  
Domnall m. Donnchad 243.  
Domnall m. Emini 281.  
Donnall m. Erca 180.  
Domnall m. Murchada 233, 238.  
Domnall Bregach *see* Ua Maelsechnaill.  
Domnal Claen 274.  
Domnal Midech *see* Ua Conchubair.  
Dondcach m. Flaind 261.  
Dondchad m. Briain 290.  
Dubgall m. Amlaib 281.  
Dubinrect m. Cathail 239.  
Dunchad ua Briain 276.
- Ed *see* Aed.  
Eleazar 41  
Eliacim 71.  
Elill *see* Ailill.  
Emer 93.  
Enda m. Cathbath 149.  
Engus *see* Oengus.  
Enoc 7.  
Enos 1, 2.  
Enusgus *see* Mac Nissi eps  
Eochaid m. Ardgail 279.  
Eochu m. Dunadaig 281.  
Eochu m. Enna Censalaig 139.  
Eochu Mugmedon 131, 132.  
Eogan m. Aeella Ulaim 126.  
Eoganensis Rex (194) *see* Corrections  
Esau 24.  
Etchen eps. 185.  
Eterscel 93.  
Ezechias 66  
Ezechiel 76.
- Falech 15.  
na Fathaid 103.  
Fechim Fabair 213.  
Fedlimid ri Muman 253 n.  
Feradach Find Fechtnach 113, 122.

- Feradach Find [Fiatach F., *Tiger-nach*] 120.  
 Fergal m. Mail Duin 223, 225.  
 Fergal ua Ruairc 270.  
 Fergus m. Erca 180.  
 Fergus m. Fothaith 236, 250.  
 Fergus Dubdetach 126.  
 Fergus [Fortamail] 88.  
 Fergus eps. 186.  
 Fiacha Find 125.  
 Fiachna m. Aeda 235.  
 Fícha Fídamnas 110.  
 Finéés 41.  
 Finnachta m. Duncaith 214, 218.  
 Fland m. Connaing 255.  
 Fland m. Mailsechnaill 257, 261-263.  
 Foccas [Phocas imperator] 195.  
 Forgal *see* Fergal.  
 Fursu 209.  
  
 Gaad 50.  
 Garailt Mugi Eo 228.  
 Gebennach m. Dubcon 281.  
 Gilla Chiarain m. Gluin Iaraind 281.  
 Gilla Isu m. In Scélaigi eps. 399.  
 Gilla Meic Liacc 360.  
 Gilla Mochabdeo abbas 360.  
 Glasne f. Conchubuir m. Nessa 95.  
 Glun Iaraind m. Amlaib 274.  
 Gogan, Ioán 397.  
   — Milid 363, 368.  
 Goliath 48.  
 Gregorius [I] papa 171, 174, 192 (ob.); 195.  
 Guarí Adni 212.  
 Guér, Eoan 394.  
  
 Hector 43.  
 Halerna [f. Leda] 42.  
 Helena mater Constantini 127.  
 Helias 54, 55.  
   1 Héliu 30.  
   2 Heliú 47.  
 Henricus rex Angliæ 357, 358, 369.  
 Herodes 50, 93.  
  
 Hircanus pontifex 50.  
 hu *see* Ua.  
  
 Iaacim *see* Ioachim.  
 Iacob 24, 26, 29, ob. 30; 51.  
 Iafeth 13.  
 Iareth 6.  
 Ibar eps. 163.  
 Idox 81.  
 Ieconias 72.  
 Ieremias 70, 77.  
 Ieroboam 51.  
 Ieronimus prespiter 138, 142.  
 Imar Puir LÁirge 274.  
 Imar rex Normannorum 256.  
 Inrectach m. Muredaich 226.  
 Ioab 50.  
 ioachim 73, 76.  
 Ioas 58, 59.  
 Iob 30.  
 Iochaim *see* Ioachim.  
 Iocaz 70.  
 Ioel 61.  
 Iohannes baptista 92.  
 Iohannes apostolus 119.  
 Ionas 61.  
 Ionathas 48.  
 Iorám 56.  
 Iosaphat 54, 55.  
 Ioseph 27, 30, ob. 31.  
 Ioseph abbas 261.  
 Iosephus, cited 9, 40, 51.  
 Iosias 66, 69, 70.  
 Iosue f. Nún 39-41.  
 Ipocras 84.  
 Iriel Glumar (Glunech) 98, 109.  
 Isaac (Ysaac) 23, 24, 27, ob. 28.  
 Iudith 81.  
 Iuno 51.  
  
 Kostelpus 373.  
  
 Laegaire m. Néill 143, 148, 151, 152 a.  
 Lamech 10.  
 Laugaid *see* Lugaid.

- Laurentius archi. 366.  
Laurentius archidiaconus 146.  
Leo [I] papa 152.  
Leui 30.  
Lí Bán i. Echach m. Muredaich  
183 n.  
Longsech m. Engusa 218, 221.  
Loth 25.  
Lowndres, Sir Henry 389 n.  
Lucanus 106.  
Lucas evangelista 133.  
Lugaid Lama (Laga) 126.  
Lugaid m. Con 126.  
Lugaid m. Laegaire 158, 159.  
Lugaid Roderc 101.
- Mac Airt 388.  
Mac Bethad m. Muredaig 281.  
Mac Branán, Echmarcach 386.  
Mac Calle eps. 161.  
McC Cargamna, Gilla Crist 366  
— Gilla Ultan 369.  
— Imar 359.  
Mac Cartaig Cathal Odur 377.  
— Cormac 325.  
— Cormac Liathanach [m. Diarmata] 362.  
— Diarmait m. Cormaic 362,  
371.  
— Diarmait m. Meic C. 390.  
— Tadhg 315.  
mac Cellaig (403) *see* Ua Gillapatraic.  
Mac Cochlain, Aed 321.  
Mac Conchollí Seganaich, Conchubar 361.  
mac Conchubair (385) *see* Ua Maelruanaid.  
Mac Cormic, Fergal 394.  
Mac Culean na Claenglaisi, Culean 373.  
Mac Diarmata, Conchubar m. Cormaic 399.  
— Cormac m. Tomaltaig 392,  
397-399.  
— Dondchad m. Murceartig  
[Luathshúilig] 399.  
— Dondchad m. Tomaltaig 393.  
— Fethfoelaigi i. Chonciuuir  
392.  
mac Diarmata (372, 374, 379, 381)  
*see* Ua Maelruanaid.  
Mac Dondsleui (Dúind Sleui) *see* Ua  
hEochada.  
Mac Ennai, Diarmait 310.  
Mac Faelain, [Domnall] 328.  
Mac Gerailt, Maris 407.  
Mac Gilli Charruig, Diarmait 390.  
Mac Gilli Finnean, Aengus 395.  
Mac Gilli Mocolmoc 328.  
Mac Gilli Pátric, Domnall 351.  
Mac Gormain, m. Meic G. 328.  
Mac Gostelb, Gillibert 377, 378.  
Mac in Bairt, Mael Isu 359.  
Mac in Sinnaig 335 n.  
Mac Liac prímolmullu Erenn 282.  
Mac Lochlaind, — 396.  
— Domnall [m. Ardgar] 297,  
314.  
— Maelsechnaill [m. Murchertaig] 371.  
— Murchertach M. Néill 352.  
— Niall m. Murchertaig 349,  
360.  
Mac Loin [Floind], Florens 405.  
Mac Mailchiarain, Ectigernd eps.  
375.  
Mac Malcolaim, Dáuid 339.  
Mac Moelin, Mac Craith 398.  
Mac Mullin, Clarus 390, 392, 393,  
397, 399, 401.  
Mac Murchada, Diarmait 328, 338,  
352, 353, 355-357.  
— Domnall Caemanach m. Diarmata 361.  
— Enna 316.  
— Murchad 358.  
Mac Muris, — ? 395, 397.  
Mac na Peresi *see* Henricus.  
Mac Nisi abbas 187.  
Mac Nissi eps. 165.

- Mac Orechtaiġ, Dond Óc 386, 391.  
 Mac Regnaill, Cathal 399.  
 — In Gilla Rúad 380.  
 Mac Riabaig, Cathal 400.  
 mac Ruadrí (344, 363, ? 389) *see* Ua  
 Conchubair.  
 Mac Senán, Chochull Fliuch 318.  
 Mac Stemni [Fitz-Stephen] 355 (Rot-  
 bert), 368.  
 Mac Taidg, Cristinus f. Odonis Flauí  
 385 n.  
 — Mauricius f. Cathali 385 n.  
 mac Taidg, Maelsechnaill (315) *see*  
 Ua Maelruanaid.  
 Mac Thegeadan, Ioseph eps. 391.  
 Mac Turcaill, Bródon 346.  
 Mac Uilín [recte Mac Muilín], Gilla  
 Comded 397.  
 Madiamus [= Matthias] apostolus  
 121.  
 Mael Ardachaid eps., 159 a.  
 Maelcoba [m. Aeda m. Ainmirech]  
 198, 199.  
 Maelduin m. Aeda 254.  
 Mael Fabail m. Clerich 259.  
 Mael Isu m. In Clérig Cuirr 361.  
 Mael Mor ua meic hl 174 n.  
 Maelmorda m. Murchada 281.  
 Maelruanaid athair Mailsechnaill  
 250.  
 Maelruanaid ua hEdin 281.  
 Maelsechnaill m. Domnaill (Ua  
 Briain) 273, 275, 277, 281, 283.  
 Maelsechnaill m. Maelruanaid 251,  
 253.  
 Mag *see* Mac.  
 Mag Nuadat *see* Mug Nuadat.  
 Magnus rí Lochlaind 302.  
 Malalel 4.  
 Manases 66, 67.  
 Mane m. Néill 146.  
 Marascál, Ricard 395.  
 Marcus euangelista 100, 105. Alexan-  
 drie episcopus 124.  
 Marés. Sefraid (Tefraid) 383, 389.  
 — [Uilliam] m. Sefraid 388.  
 Maria mater Domini 91, 92.  
 Maria Magdalena 104.  
 Martinus Turonensis eps. 136, 147.  
 Mattheus prior 397.  
 Matusalem 8.  
 Melcisedech 25, 26.  
 Melchisua 48.  
 Mer(ar)ari 81.  
 Methodius, cited 9.  
 Micheas 61.  
 Misael 73.  
 Moedóc Ferna 202.  
 Moel *see* Mael  
 Molasi Daiminsi 182.  
 Moling [Luachair] 219.  
 Moloch 51.  
 Mor Muman i. Aeda Bennain 204.  
 Morand m. Main 114.  
 Mothla m. Domnaill 281.  
 Moyses 34, ob. 38; 41.  
 Mug Nuadat 126.  
 Munemoc [? Mochoemóc *leg.*] 209.  
 1 Murchad m. Briain 227.  
 2 Murchad m. Briain 281.  
 Murchertach m. Domnaill 272.  
 Murchertach m. Erca 164, 172.  
 Murchertach m. Néill 267.  
 Muredach m. Domnaill 244.  
 Muredach Muhechlethan 220.  
 Muredach Tirech 130.  
 Murgius m. Tomaltich 246.  
 Nabath 51.  
 Nabucodnosor (Nabugnoscór) 73,  
 79.  
 Nachor 17.  
 Nainnaid m. Duach 180.  
 Nathan 50.  
 Nemroth 21.  
 Nero 102, 107.  
 Niall Chaele m. Aeda 249, 252.  
 Niall Frosach m. Fergail 224, 238,  
 242.  
 Niall Glunub 263, 264.  
 Niall Naegiallach 137, 139.  
 Niall ua Cuind 281.

- Ninus 21.  
 Noe 12, 14, 21.  
 Nuadat Necht 93.  
 Ó see Ua.  
 Octavianus Augustus 94, 127.  
 Oena m. Ula [Oena abbot of Clonmacnoise, *A. U.*; Oenu m. Ua Laigse comarba Ciaráin, *Fél.*, Jan. 20, n.] 184.  
 Oengus Gobnend 126.  
 Oengus Turmech Temrach 88.  
 Ogman m. Fiachach Find 126.  
 Olim Mac Conrrach 125.  
 Olofernes 81.  
 Origines 126.  
 Osias see Iosias.  
 Osse 61.  
 Ozias 61, 62.  
 Papiron, Johannes cardinalis 337.  
 Partholon m. Sera m. Essru 22.  
 Patraic m. Amlaib 274.  
 Patricius archi 140, 141, 144, ob. 162.  
 Patricius senex 150.  
 Paulus apostolus ob. 107; 127.  
 Paulus heremita 126, 129.  
 Perseus poeta 105.  
 Petit, Rool eps. 391.  
 Petrus apostolus 107, 127.  
 Pilipus 87.  
 Pompeus 90.  
 Remun 368.  
 Remus 63.  
 Reu 16.  
 Rittabard, Ualtra 397.  
 Roboam 51, 52.  
 Romulus 63, 66.  
 Rotbert see Mac Stemni.  
 Ruadrí ua Cananan 268.  
 Ruben 30.  
 Salamon 50, 51.  
 Samson 45, ob. 46; 47.  
 Samthand Cluana Bronaich 231.  
 Samuel 47.  
 Saul 48.  
 Scanlán m. Cathail 281.  
 Seanchias 72.  
 Sem 13, 14, 26.  
 Semei 50.  
 Seneca 106.  
 Septuaginta Interpretes, cited for chronology 9, 280.  
 Seth 13.  
 Siffraith m. Lodair 281.  
 Silvester papa 127.  
 Simeon 30.  
 Sinter, Iohannes 371.  
 Sixtus [III] papa 146.  
 Socrates 84.  
 Standun, Adam 393.  
 Striguil, Ricart iarla 356, 362.  
 Subni m. Colmáin Móir 193.  
 Subniu Mend m. Fiachra 199, 203.  
 Taaffe, John 397 n.  
 1 Tadhg m. Cathail 269.  
 2 Tadhg m. Cathail 285.  
 Tadhg m. Conchobuir 260.  
 Tadhg m. Murchada 281.  
 Tadhg Sinnach see Ua Catharnaig.  
 Tammer 81.  
 Thare 18.  
 Tefraid see Marés, Sefraid.  
 Tiberius 97.  
 Tigernach eps. 176.  
 Timotheus discipulus Pauli 123.  
 Tipraide Tirech 126.  
 Tomaltach m. Murgaille 240.  
 Tomas apostolus 115.  
 Tomas archi. 356.  
 Tomoltach m. Eochach 213 n.  
 Tordelbach m. Murchada 281.  
 Trajanus imperator 118, 119.  
 Tuathal Mael Garb 173, 174 n.  
 Turges 251.  
 U see Ua.  
 Ua hArgatáin 174 n.

- Ua Briain, Conchubar 329.  
 — Conchubar m. Domnaill 344.  
 — Diarmait 309, 311.  
 — Diarmait m. Toirdelbaig 371  
 — Domnall m. Toirdelbaig 360,  
 371, 378.  
 — Dondchad Carbrech 391,  
 397.  
 — Mór i. Murchertaig 324.  
 — Murchad 358.  
 — Murchertach [m. Toirdel-  
 baig m. Taidg] 301, 304, 307,  
 312.  
 — Murchertach m. m. Conchu-  
 bair 378.  
 — Murchertach m. Domnaill  
 378.  
 — Murchertach m. Toirdelbaig  
 [m. Diarmata] 351, 354.  
 — Taidg [m. Diarmata] 339,  
 340.  
 — Toirdelbach m. Taidg 295.  
 — Toirdelbach [m. Diarmata]  
 325, 339, 351-353.  
 Ua Brúin 399.  
 — Gilla na Nóem m. Airt 395.  
 Ua Caindelban, Cú Ulad 343.  
 Ua Cananan, Flathbertach 339.  
 — Magnus 351.  
 Ua Carmaccán, Móelpetair 395.  
 [Ua Catharnaig], Taidg Sinnach 342.  
 Ua Cathasaich, Imar 365.  
 Ua Cellaig, Aed 321.  
 — Aed eps 368.  
 — 1 Conchubar 322.  
 — 2 Conchubar 366.  
 — Murchad m. Taidg 371, 372.  
 — Taidg m. 1 Conchubair 322.  
 — Taidg m. 2 Conchubair 366.  
 Ua Cennetig, Amlaib m. Gilli  
 Caemgin 350.  
 — Domnall 367.  
 Ua Cerbaill, Dondchad 352, 354.  
 — Mael Isu eps. 372.  
 — Murchad 356.  
 Ua Ceruallan [Florent] eps. 391.  
 Ua Clerig, Gilla Isu eps. 391.  
 Ua Clumain, Gilla Éngusa 330.  
 Ua Cnáill, Catasach archi 310.  
 Ua Conchenaind, Aed 291.  
 — Diarmait 345.  
 — Múrgius 303.  
 Ua Conchubair, Aed 291.  
 — Aed m. Briain Breffnig 381.  
 — Aed m. Cathil Crobdeirc 385  
 n., 386, 388, 389.  
 — Aed m. Domnaill 322, 323.  
 — Aed m. Fedlimid 406.  
 — Aed m. Ruadrí 388, 389, 391,  
 394.  
 — Aed Muimnech m. Ruadrí  
 394.  
 — Brian Breffnech [m. Toirdel-  
 baig] 342, 370.  
 — Cathal 293.  
 — [Cathal] m. Cathail 320.  
 — Cathal Carrach m. Conchu-  
 bair Maenmaigi 371, 380, 383,  
 384.  
 — Cathal Crobderc 374, 380,  
 381, 383-385.  
 — Cathal Míguran m. Toirdel-  
 baig 338.  
 — Cerlus m. Cathil Gal 394.  
 — Conchubar m. Aeda [m.  
 Ruadrí] 393.  
 — Conchubar m. Cathail Mica-  
 rain 374.  
 — Conchubar m. Toirdelbaig  
 316, 322, 330, 331.  
 — Conchubar Bude [m. Toir-  
 delbaig] 398.  
 — Conchubar Maenmaigi m.  
 Ruadrí 360, 363, 364, 366, 368,  
 369, 371-373.  
 — Diarmait m. Conchubair  
 Maenmaigi 366.  
 — Domnall m. m. Domnaill  
 336.  
 — Domnall m. Ruadrí 304,  
 311.  
 — Domnall m. Taidg. 293.

- Domnall Midech m. Toirdelbaig 362.
- Dondchad m. Diarmata 394.
- Dondchad m. Domnaill Mídich 368, 370.
- Dondchad m. Ruadrí 344.
- Dondchad Uathnech m. Ruadrí 384.
- [Dubchoblaig]i. Toirdelbaig, ben Falthbertaig Uí Cananain 339.
- Fedlimid m. Cathail Crobdeirc 391-394, 397-399.
- (?) Gilla na Naem 389.
- Maelsechnaill m. Toirdelbaig 388.
- Mathgamain m. Conchubair Maenmaigi 371, 380.
- meic Magnusa m. Murcertig [Muimnig] 399.
- Mór i. Toirdelbaig 374.
- Murchad m. Ruadrí 363.
- Murcertahc [m. Diarmata] m. Ruadrí 399.
- Ruadrí m. Aeda 293, 296-298, 311.
- Ruadrí [m. Toirdelbaig] 343, 347, 352, 353, 356, 363, 368-372, 375; ob. 382.
- Tadhg [m. Aeda] 288.
- Tadhg m. Ruadrí 299.
- Tadhg m. Taidg 366.
- 1 Toirdelbach m. Ruadrí born 297; 304, 308, 316, 330, 334, 337, 339; ob. 342.
- 2 Toirdelbach [m. Ruadrí] 388.
- Tomaltach primas 385.
- Tomaltach eps. 403.
- Ua Conchubair Ciarraigi, Diarmait 340.
- Maic Raith 351.
- Ua Conchubair Corcumruad, In Gilla Leterc 354.
- Ua Connachtain, Mael Isu eps. 360.
- Ua Connachtich, Tuathal eps. 364.
- Ua Connarchi, Cristinus eps. 372.
- Ua Conning, Lucia i. Meic Gilli Duib 402.
- Ua Chuannu, Matudán 300.
- Ua Cuind, Diarmait 395.
- Ua Diarmata, Conchubar 373.
- Ua Dochartaich, In Gilla Sronmael 381.
- Ua Domnaill 395, 397, 398.
- Mac Uí D. 387.
- Goffraid 407; ? 213 n.
- Ua Domnallan, Amlaib 364.
- Ua Drucan, Gilla Comded 402.
- Ua Dubda, Domnall Find 316.
- In Cosnomaid 348.
- 1 Taichlech 376.
- 2 Taechleach 397.
- Ua Dubthaig, Cadla archi. 385.
- Domnall eps. 323.
- Flannucan eps. 354.
- Mauricius (Murgius) abbas 347, 360.
- Mauricius archi. 336.
- Ua Dunan, Maelmuri archi. 310.
- Ua Ecnich, Niall 385.
- Ua hEda, Ioseph eps. 369.
- Ua hEdin [Aed] 314.
- Eogan, 397, 403.
- Murgius 366.
- Ua hEgra, Aed 341.
- Aed [m. Duorcáin] 395.
- Béig 369.
- [Dondchad] m. Duorcan 395.
- Ua hEnni, Domnall archi. 300.
- Ua hEochada, Cú Ulad m. Duindslebi 343.
- Eochoid m. m. Duindslebi 352.
- Magnus Mac Duind Sléui 357.
- Ruadrí Mac Duinesléui 385.
- Ua hEotaich, Gilla Crist eps. 364.
- Ua hEslenan eps. 373.
- Ua Ethedin *see* Ua hEdin.
- Ua Fallamáin, Fercar 355.
- In Crábdech 298.

- Ua Fergal, 1 Aed 380.  
 — 2 Aed 393.  
 — Domnall 358.  
 Ua Fidubra, Donait 399.  
 Ua Find, Domnall 379.  
 Ua Finnacta, Fland 370.  
 Ua Flannucan, Murchad 373.  
 Ua Flathbertaig [Aed] 397.  
 — Conchubar 372.  
 — Flathbertach 298, 300.  
 — [Muredach] 314.  
 — Muredach Midech 366.  
 — Ruadri 380, 381, 383, 384.  
 Ua Floind, Aed 376.  
 — Daid 389.  
 — Fiachra 303.  
 — Gilla na Naem 320.  
 Ua Gadra, 1 Dondsleib 367.  
 — 2 Dondsleui 388.  
 — In Gilla Ruad 388.  
 Ua Gibellán, Ed 398.  
 — Gilla Isu 395.  
 [Ua Gillapatraic,] Daid m. Cellaig  
 archi. 403.  
 Ua Gormain, Florint lector 360.  
 Ua Gormgaile, Móel Isu m. Daniél  
 395.  
 Ua Gormginli, Muiredach 390.  
 Ua hInmainan, Donsleui 391.  
 Ua Lachnán, Moilmori archi. 399.  
 Ua Lóngarcán, Domnall archi. 344.  
 Ua Lothcain, Cuán 284.  
 Ua Maccaín, Aed abbas 347.  
 Ua Maelruanaid, Alend i. Riagain  
 374.  
 — Cathal m. Diarmata [m.  
 Taidg] 379.  
 — Conchubar m. Diarmata m.  
 Taidg 381.  
 — Diarmait m. Conchubair  
 385.  
 — Diarmait m. Taidg 345.  
 — Donnchad m. Taidg 325.  
 — Dubessa i. Diarmata m.  
 Taidg 374.  
 — Flórint m. Riagain eps. 379.  
 — Gilla Crist m. Diarmata 345.  
 — Maelsechnaill 285.  
 — Maelsechnaill m. Taidg 315.  
 — Murchad m. Fergail 372.  
 — Murcertach m. Taidg 345.  
 — Mucertach m. Conchubair m.  
 Diarmata [m. Taidg] 374.  
 — Murgius m. Taidg 372.  
 — Taechlech m. Conchubair  
 m. Diarmata [m. Taidg] 372.  
 — Tomaltach [m. Conchubair]  
 385.  
 Ua Maelsechnaill, Art 354, 356,  
 370.  
 — Conchubar 292.  
 — Derborgaill i. Murchaid 338,  
 377.  
 — Diarmait 318.  
 — Diarmait [m. Domnaill] 344,  
 352, 354, 355.  
 — Domnall Bregach 355, 356,  
 359.  
 — Domnall Súcach 324.  
 — Dondchad m. Domnaill Sú-  
 caig 344, 346.  
 — Maelsechnaill m. Murchaid  
 341.  
 — Murchad 330, 339.  
 Ua Maeludir [Murchertach] eps.  
 372.  
 Ua Mailagmáir [Amalgaid] eps.  
 395.  
 Ua Mailbrenaind, Aed 377.  
 — Gilla Crist 351.  
 — Ruadri 389.  
 — Tomaltach 344.  
 Ua Máildoraid, Flathbertach 368,  
 381.  
 Ua Mailechlaind *see* Úa Maelsech-  
 naill.  
 Ua Mailin, Gilla Isu eps. 370.  
 Ua Mannachán, Lochlaind 390.  
 Ua Matudán, Maelsechnaill 372.  
 — Mattudán 396.  
 Ua Moeleóin, Moelmori 391.  
 Ua Móngair, Malachias legatus 335.



- Ua Mórda, Domnall 380. — Domnall m. m. Annaid 359.  
 — Petrus abbas 347; Petrus eps. — Doninchad m. [Airt in] Colig  
 357. 294.  
 Ua Morin, Gilla na Nöem 402. — Fergal 343.  
 Ua Mugin, Gilla Éda 358. — Tigernan 318, 333, 334, 338,  
 Ua Muredaich, Amlaib eps. 371. 344, 352, 356, 358.  
 Ua Néill, 1 Aed 363. — Ualgarg 380.  
 — 2 Aed 385-387, ob. 391. Ua Suliuan, Alinn eps. 403.  
 — Domnall [m. Aeda] 396. Ua Taidg, Fergal 386.  
 — [Domnall m. Murchertaig] Ua Tuatil [Murchad] 328.  
 269. Ua hUallachan, Domnall archi.  
 Ua Niarmata *see* Ua Diarmata. 368.  
 Ua hOsin, Aed archi. 347. Uac *see* Mac.  
 Ua hOstin 397. Ugane Mor 86.  
 Ua Radib, Arectach 374. Uincentius Laurentii cognatus 146.  
 Ua Ragallaig, Cathal 394, 399. Uiuianus cardinalis 363.  
 — Cúchonnacht 394, 399.  
 Ua Rechtabrat 308. Xixtus *see* Sixtus.  
 Ua Ruadán, Tomas eps. 399.  
 Ua Ruadín, Imar eps. 362. Ydumei 48.  
 — Ragnall m. Gilli Chellaich Ysaac *see* Isaac.  
 363. Ysaías 61, 67.  
 Ua Ruairc, Aed m. Airt 296. Ysboeth 48.  
 — Aed m. Gilli Broiti 363. 1 Zacharias 58.  
 — Aed m. Tigernáin 357. 2 Zacharias 92.  
 — Anlaib m. Fergail 370.

II. — PLACES AND TRIBES.

- Aba Ua Fiachrach 389. Ard Ladrang, c. 385.  
 Abramium 30. Ard Macha 276, 281, 360  
 Achad Bó Cainnig 168, 193. Asia 119.  
 Ahti *see* Sliab Echtgi. Assirii 21, 61.  
 Aidne 281. Ath Bó 308.  
 Ailán na Challaigi 379 (*see* Corre- Áth Boriv (?), c. 384.  
 ctions). Áth Cliath (Dublinienses, etc.) 264,  
 Alba 259, 281. 273, 281, 316, 352, 356, 358,  
 Alexandria 87, 105, 124, 126, 127. 360.  
 Almu, c. 93, 225. Áth Dara, c. 151.  
 Amazones 81. Ath Firdiad, c. 345.  
 Amonitae 51. Ath in Comair, c. 354.  
 Anglici 358, 360, 371, 372. *See also* Áth Liac 388.  
 Gaill. Ath Lúain 278, 313, 333, 388, 399.  
 Anmargaig *see* Danmarchaig. Ath Magni, c. 344.  
 Ára 372. Ath Mugi (Mógi) 393, 401.  
 Ard Carna 169, 397, 402. Ath na Riaig 402.

- Ath Orini [i. e. Feorainne] 398.  
 Áth Senaich, c. 230.  
 Athan Bec 224.  
 Athan Mór 224.  
 Azathe 51.  
  
 Babel 21.  
 Babilon, Babilonia, etc. 21, 67, 72,  
   73, 76.  
 Belach Dathi, c. 188.  
 Belach Mugna, c. 262.  
 Bennacar, Bannchor 167, 194, 235.  
 Berna na Fingali, c. 341.  
 Bethleem 138.  
 Birra 183, 360.  
 Boind 172 n.  
 Borchí 224, 235.  
 Brefni 394.  
 Britain 281, 292. *See also* Britannia.  
 Brí Éile, c. 156.  
 Britannia 127.  
 Bruden da Berca 99.  
 Buellium (Bülle) 13 n., 335, 347,  
   360, 379, 381, 390, 397.  
 Bun Finni 347.  
 Bun Galui 393.  
  
 Cairbre 398.  
 Caislén na Callaigi 379 n., 385.  
 Caldei 20, 25.  
 Calraigi in Coraind 338.  
 Caluaría 13, 30.  
 Carrac (Mór) Locha Cé [372, 391,  
   397.  
 Carthi Muilchén 397.  
 Cell Bian 186.  
 Chell Dalúa 371.  
 Cell Ras 401.  
 Cell tSesin 403.  
 Cell ua nDaigre, c. 255.  
 Cenal *see* Cenél.  
 Cenanas 261.  
 Cend Corad 297.  
 Cend Ebrat, c. 126.  
 Cenél Conaill 213 n., 352, 375, 381,  
   385, 386.  
  
 Cenél Eogain 279, 353, 385.  
 Cersona civitas 119.  
 Ciarraige Luachra 281.  
 Cill *see* Cell.  
 Cistertium 300.  
 Cland Cathail mag Ae 229.  
 Cland Colmáin 188.  
 Clara Uallis 335.  
 Clú, c. 93.  
 Cluain da Tarb, c. 281.  
 Cluain Eoais 176.  
 Cluain Ferta 179, 184, 185, 323.  
 Cluain Fraoich 213 n.  
 Cluain Mac Nóis 184, 187, 235,  
   311, 364.  
 Conachail, c. 296.  
 Condere 165.  
 Conmaicne 296, 305, 308, 399.  
 Connachta 180, 275, 278, 319, 344,  
   363, 371, 375, 384, 386-389, 391,  
   394, 397-399. *See also* Iarthar.  
 Constantinopolis 133, 195.  
 Corand, c. 221.  
 Corcu Baiscind 281.  
 Corcumruad 299.  
 Corliab 388, 391, 398, 399. *See also*  
   Segais.  
 Corr [Cluana], c. 344.  
 Cranard, c. 126.  
 Crellach *see* Grellach.  
 Cret 397.  
 Crinna Breg, c. 126.  
 Croeb Rois, c. 315.  
 Croeb Tegla [C. Telcha], c. 279.  
 Croeb Tretain, c. 318.  
 Cromad, c. 337.  
 Crumtand 285.  
 Cuaille Capan, c. 342.  
 Cuil Cnama, c. 385.  
 Cúil Dremne, c. 180.  
 Cúl [Cesrach] 14.  
 Currech Lifhi 395.  
 Cysare terra 76.  
  
 Daem Liacc 160.  
 Damascus 13.

- Dán 45.  
 Delbne Nuadat 237.  
 Dési 281.  
 Drochat Átha 343, 352.  
 Druim 390.  
 Druim Connaid 347.  
 Druim nGreggraige 394, 398.  
 Druim Lethglase 186.  
 Dublinia *see* Áth Cliath.  
 Dún da Lethglas 363.  
 Dun Imghan 393.  
 Dún Mór 320.  
 Dún Mugdornd 320.  
 Durlas, c. 360.
- Ealan *see* Ailan.  
 Eas *see* Ess.  
 Ebrei, ebreica ueritas, etc. *see* Hebrei.  
 Ebron, 13, 28.  
 Eculeum (?) 115.  
 Effrain mons 41.  
 Effrain tribus 51.  
 Egiptii, Egiptus 25, 29, 31, 82.  
 Emain 110, 120, 126.  
 Eoganacht Locha Léin 281.  
 Erind *see* Hibernia.  
 Ess Dara, c. 385; 389, 397.  
 Ess Dub 335 n., Corrections.  
 Ess Rúaid 378.
- Fiad Mogan 336, Corrections.  
 Fidnacha, c. 299.  
 Findabair, c. 322.  
 Fir Bolc 32, 35.  
 Fir Maigi 281.  
 Fir Manach 385.  
 Fir Tethba 284.  
 Fochard Murthemne, c. 126.  
 Fordruim, c. 339.
- Gaas 41.  
 Gaill [= Northmen] 255, 266, 268, 273, 277, 281, 352, 356.  
 Gaill, Goill [=] Normans 361, 362,
- 371, 386, 388, 391-395, 397, 402, 407. *See also* Anglici.  
 Gaill Glasa 281.  
 Galli 136.  
 Gallim 364.  
 Garbri *see* Cairbre.  
 Gelboe mons 48.  
 Genal *see* Cenél.  
 Gigantes 13.  
 Glenn Ferna *see* Tor.  
 Gluain *see* Cluain.  
 Góedil 394.  
 Gomorrei 25.  
 Greci 42, 44.  
 Grellach da Iach 347.  
 Grellach da Phil 152.  
 Grellach Eilte 174 n.  
 Gurri *see* Corr.
- Hebrei 25, 38, 48, 51, 76; chronology, etc. 11, 21, 40, 48, 67, 96, 280.  
 Hibernia, Erind, etc. 14, 22, 32, 36, 99, 140, 144, 217, 301, 337, 357, 363, 388, 404. *See also* Scoti.  
 Hispania 146.  
 hu *see* Ui.
- Ía insula 181.  
 Iarthar Connacht 286, 298, 299, 371.  
 1 Ierusalem 13, 49-51, 67, 72, 73, 76, 79, 92, 372.  
 2 Ierusalem 127.  
 Imlech Ibair 172.  
 Inis Lacha Culi 393.  
 Int Orbar, c. 384.  
 Inis Clothrand 377.  
 Inis Senaig [I. Enaig] 343  
 Insi Gall 292.  
 Insi Mod 397.  
 Insi Orc 281.  
 Iordanes 41.  
 Israel, filii I. 38, 51, 52.  
 Iuda 49, 51, 66, 72.  
 Iudea 67.

- Kartago 50.  
 Kell *see* Cell.  
 Laigin, Laginae, etc. 151, 156, 224,  
 255, 262, 281, 308, 320, 328,  
 352, 395, 397.  
 Leitir Ódran, c. 310.  
 Leth Cuind 101, 262.  
 Leth Moga Nuadat 292.  
 Lethglas (186) *see* Druim Lethglase  
*above and* Corrections.  
 Leuite 51.  
 Liath Mor 209.  
 Ligeg *see* Sligech.  
 Loch Carrgín 298.  
 Loch Cé 395, 397, 399, 401. *See*  
*also* Carrac and Sancte Trinitatis.  
 Loch Cúain 364.  
 Loch Echach 216.  
 Loch Long. 333.  
 Loch Rí 237, 251, 395.  
 Loch Uachtair 399, 401.  
 Loch Uair 251.  
 Lochlaind 302.  
 Luachair 219.  
 Lucht Arthig 389.  
 Lumnech 297, 361, 362.  
 Macidonii 83.  
 Mag Ae 308.  
 Mag Bachla, c. 344.  
 Mag Bréngair. c. 305.  
 Mag Coba, c. 302.  
 Mag [Lena], c. 126.  
 Mag Lini 385.  
 Mac Luirg 390, 398, 399  
 Mag Mucruma, c. 126.  
 Mag Rath, c. 205.  
 Mag Réin 126.  
 Mag Trega, c. 233.  
 Manister Póil 7 Petair 360.  
 Medi 61.  
 Meic Miled 36.  
 Mellifons 328, 377.  
 Mide 278, 330, 363, 394.  
 Milec 392, 397.  
 Moab 38, 51.  
 Móin Crunneóge, c. 294.  
 Móin Mór, c. 337.  
 Móin Trogaide, c. 78.  
 Muir Icht 139.  
 Mullach Cleittig 172 n.  
 Muma, Mummunia, etc. 262, 281,  
 320, 352, 360, 379, 386, 397.  
 Mune Brocain, c. 268.  
 Munter Eolais 380.  
 Munter Maelinna 359.  
 Munter Máilrúanaid 394.  
 Munter Ragallaig 407.  
 Nési *see* Désí.  
 Nicenum consilium 127.  
 Nicomedia uilla 128.  
 Ninué 21, 76.  
 Nurim Gregri *see* Druim nGreggrai-  
 ge.  
 Ocha, c. 158.  
 Ochlochland (?) 281.  
 Odba, c. 85, 292.  
 Oelan na Nam 392 n.  
 1 Oelan na Trinodi *see* Sancte Tri-  
 nitatis.  
 2 Oleán na Trinodi *see* Loch Uach-  
 tair.  
 Oliueti mons 51.  
 Ollorba 183 n.  
 Orgiall 352.  
 Ossraigi 352.  
 Paruna 209.  
 Persae 80-82.  
 Philistei 48.  
 Port na Cairge 392.  
 Port Rig uas Abull [Dabull] 130.  
 Rind Duin 385, 388, 401.  
 Roma, Romani, etc. 65, 89, 90, 127,  
 146, 195, 290, 399.  
 Rogél 67.  
 Roim *see* Roma.  
 Ros 305.

- Ruad Bet[h]jech, c. 509.  
Ruba Chonaill, c. 245.
- Sachsa 281, 395, 399. *See also* Anglici.  
Sainind *see* Sinand.  
Salem 25.  
Samaria 76; abbatia 369.  
Sancte trinitatis Insula, Monasterium, etc. 385 n., 390, 392, 393, 395, 397, 398, 401.  
Sarraceni 372.  
Scithia 81.  
Scoti 82, 144.  
Segais 319, 372. *See also* Corliab.  
Sidonii 51.  
Sil Maeliruan 389.  
Sil Muredaig 220, 305, 322, 354, 360.  
Siloé 67.  
Sinand 308, 364  
Slabre, c. 195.  
Slemain, c. 194.  
Sliab Echtgi 364 (Ahti).  
Sliab Luga 389.  
Sligech 398, 407.  
Sodomii 25.  
Sororiana basilica 127.
- Tamnazare 41.
- Tegais *see* Segais.  
Temair, Temoria, c. 88; 101, 122, 125, 126, 155; c. 273.  
Tir Ailella 385, 399.  
Tir Mani 398.  
Tirus 87.  
Tobur Pátric 397.  
Tor Glinni Fearna 397.  
Totha *see* Tuatha.  
Troia 42-44.  
Tuaim 347, 363.  
Tuaitl Ambrois 126.  
Tuatha, na tri 393, 394.  
Tuatha De Danand 35.  
Tuodmuma 397.  
Turlach Adnaig, c. 291.  
Turlach Airt 126.  
Turonii 147.
- Uchbad, c. 230.  
Uí Censelaig 352.  
Uí Diarmata 291, 303.  
Uí Fáilgi 281.  
Uí Maelsechnaill 188.  
Uí Maini 281, 322, 349.  
Uí Néill Breg 255.  
Uí Niarmata *see* Uí Diarmata.  
Ulaid 126, 279, 302.  
Usnech 306.
-

## CROISSANTS ET DIADÈMES EN IRLANDE

IRLANDAIS MIND ;

VIEUX-GALLOIS MINN, MINNOU ;

IRLANDAIS SCING, IMSCING, IMSCIMM.

---

On a beaucoup disserté, et on continue à le faire encore, sur le croissant d'or irlandais connu en archéologie sous le nom de *lunula* que lui donna, le premier, l'évêque irlandais Peacock en 1773 : expression justifiée jusqu'à un certain point par la large échancrure qui lui donne la forme d'un croissant. La partie moyenne, la plus large et la plus considérable est sans ornement ; elle est encadrée simplement de deux bandes où dominent les chevrons. La décoration est limitée aux cornes et est caractérisée par les chevrons, dents de scie, triangles, losanges, petits carrés hachurés ou vides, disposés en cases de damier.

Le Dr William Frazer, en 1897, qui ne disposait guère que de la première statistique du *Catalogue of gold Mus. Dublin*, 1862, p. 10-19, plaçait ces croissants à l'époque impériale romaine (*Journal of the Soc. Ant. of Ireland*, 1897, p. 537). M. Salomon Reinach démontra son erreur (*Les croissants d'or irlandais*, *Rev. Celt.*, 1900, p. 74 et 167 ; *L'anthrop.*, 1901, p. 704 <sup>1</sup>). Ces croissants remontent à la première époque du métal. On a trouvé à Harlyn Merryyn près de Padstow, Cornwall, une *lunula* associée à une hache *plate* de cuivre ou de bronze, en tout cas, indiquant, par sa forme, le début du métal, c'est-à-dire, pour l'Irlande, l'époque du cuivre, ce qui

1. Costa de Beauregard, *Le torques d'or de saint Leu d'Esserent* (Congrès arch. de France. 1905, p. 285, fig. 2).

nous reporte non pas à 1200 avant J.-C., comme l'avance Coffey, mais à 2500-2000 avant notre ère <sup>1</sup>.

Il n'y a pas de doute que le centre de fabrication de ces croissants ait été l'Irlande. Coffey en compte 62 pour l'Irlande seule. Il en signale 4 en Cornwall ; 1 en Galles ; 4 en Écosse. Sur le continent on en a trouvé 6 en France : 3 dans la Manche ; 2 en Vendée ; 1 dans les Côtes-du-Nord, à Saint-Potan. Coffey en signale 1 à Fauvillers dans le Luxembourg <sup>2</sup>.

Les deux trouvés en Danemark, ainsi sans doute que celui qui a été découvert en Hanovre, ont été faits sur des modèles irlandais <sup>3</sup>.

Il était surprenant qu'on n'en eût pas trouvé en Ibérie, car des découvertes archéologique nombreuses et importantes ne permettent plus de douter qu'il y ait eu une réelle parenté à l'époque néolithique et énéolithique, entre certaines populations d'Ibérie, d'Armorique et d'Irlande <sup>4</sup>. Elle a existé aussi vraisemblablement entre l'Ibérie, la Gaule occidentale et l'île de Bretagne mais elle est moins marquée. Or, l'abbé Breuil a signalé dans les *Proc. of the Roy. Ir. Ac.*, p. 8, août 1921, la découverte d'une *lunula* dans un dolmen d'Allariz, Galice. Il n'est donc pas impossible que les modèles des *lunulae* aient été fournis à l'Irlande par l'Ibérie. Ce qui tendrait à le confirmer, c'est l'ornementation du gorgerin ou hausse-col trouvé en 1883,

1. *Arch. Journal*, XXII, p. 27-277.

2. *The distribution of gold lunulae in Ireland and N. W. Europa*, *Proc. of the Roy. Ir. Ac.*, 1909, p. 251 et pl. IX-XI. Coffey a donné une dernière statistique, peu de temps avant sa mort, en 1913 : *The bronze age in Ireland*, p. 47-55. La statistique la plus récente, avec une bibliographie complète a été donnée par E. C. R. Armstrong, *Catalogue of irish gold ornaments. Lunulae 9-12* (Guide to the coll. of. irish Ant., 1920).

3. Montelius, *Die Chr. der ält. Bronzezeit in Nord-Deutschland und Skand.* p. 79, f. 202, 203. A une époque quelque peu postérieure, des croissants scandinaves sont ornés de spirales, ce qui ne se trouve jamais sur les croissants irlandais.

4. J. Loth, *Relations directes entre l'Irlande et la péninsule ibérique à l'époque énéolithique* (Mémoires de la Société d'histoire et d'arch. de Bretagne, Rennes, 1925, p. 137 et suiv.).

*Relations directes entre l'Irlande, l'Armorique et la péninsule ibérique à l'époque énéol.* (Bulletin de la soc. hist. et d'arch. de Bretagne, 1926, p. 1 et suiv.).

près d'Evora, province d'Alemtejo, Portugal, récemment acquis par le Musée de Saint-Germain-en-Laye. M. Salomon Reinach en a fait une étude des plus instructives dans *The Antiquaries Journal*, vol. V, n. 3, avril 1925 (mémoire lu devant la Société le 27 nov. 1924). Comme il le dit, sans la moindre exagération, l'ornementation en est non seulement très semblable à celle des *lunulae*, mais on peut la dire identique : mêmes motifs, même disposition dans la décoration.

Il y a cependant deux importantes différences entre le gorgerin et la *lunula* : 1° la plus grande partie du gorgerin est ornée, tandis que dans la *lunula* la décoration n'atteint guère que le quart du cercle ; 2° la partie sans ornement dans le gorgerin se remarque sur le cercle de chaque côté, en face, tandis que sur la *lunula* la décoration est limitée aux cornes. Si la *lunula* est un collier, il se peut, comme l'a supposé C. Jullian (*Journal des Savants*, 1911, pp. 158-164), que la forme en croissant soit due à des idées religieuses et puisse être considérée comme un indice du culte de la lune.

Le *mind*, *minn* irlandais peut-il, comme on l'a souvent dit, désigner le croissant d'or ou *lunula* ?

Si on se place à l'époque historique, en se reportant aux textes les plus anciens, on peut répondre sans hésiter par la négative. Dans son étude sur les croissants d'or citée plus haut, en note, M. S. Reinach (p. 81) fait justement remarquer que *mind* dans une glose de Turin traduit *diadema*<sup>1</sup>, tandis que les croissants ne peuvent avoir joué le rôle de diadèmes, contrairement à l'opinion de Frazer qui voyait dans les *lunulae* les ornements de tête des impératrices romaines, qui figurent sur les monnaies. La forme seule des extrémités suffit à condamner cette explication ; si ces croissants avaient servi de diadèmes, ils devraient s'évaser obliquement vers la nuque, au lieu de présenter, sur les deux bords, une courbure uniforme. Le croissant de Valognes, connu seulement par la gravure de Caumont, fournit un détail essentiel qui ne doit pas être perdu de vue. Un des coins se termine par un crochet, alors que la corne opposée est munie d'une chaînette. Frappé

1. *Thes. palaeob.*, I, p. 491, 96 a *mind* (le diadème), gl. *deadema*.



de cette particularité, M. Paul du Chatellier a émis l'opinion que les croissants étaient faits pour s'agrafer sur la tête des femmes et sous leur chignon, lequel passait à travers la partie évasée. Mais M. Cartailhac a justement objecté que les extrémités, seules décorées avec soin, auraient été dans cette hypothèse absolument invisibles. La présence d'un crochet et d'une chaînette s'explique, au contraire, fort bien, s'il s'agit d'un gorgerin ou d'un hausse-col.

C'est le nom qu'ont donné à ces objets les premiers antiquaires français qui s'en soient occupés, Milin et Gosselin, et nous croyons qu'il faut le conserver. Si l'ouverture est parfois très petite, c'est que les bijoux de ce genre pouvaient être portés par des enfants. D'ailleurs, dans la plupart d'entre eux, elle est assez large pour qu'un col de femme puisse aisément s'en accommoder.

O'Curry (*On the Manners and Cust.*, II, p. 193) constate aussi qu'il est certain que le *mind-óir* n'était pas une *land* ordinaire, c'est-à-dire un ornement de front ou un croissant d'or, puisque nous les trouvons mentionnés ensemble comme des articles différents appartenant à une seule et même personne et qu'en outre la *land* <sup>1</sup> était portée sur le cou ou le front tandis que le *mind* couvrait ou encerclait invariablement la tête tout entière.

L'hypothèse la plus vraisemblable concernant la destination de la *lunula* c'est que ce devait être une sorte de collier. Mais la partie la plus considérable et la plus large ne portant pas d'ornement ne devait pas être en vue et devait être cachée sur le cou par la chevelure <sup>2</sup> qui vraisemblablement s'enroulait autour d'elle. La *lunula* s'agrafait par devant, les parties ornées étant ainsi bien visibles. Comme le dit Coffey (*The Bronze age in Ireland*, p. 49) la forme géométrique de la *lunula* interdit d'y voir un ornement de tête.

1. *Land*, *lann* indique une *plaque de métal*, une lame d'épée, etc. On l'a tiré du latin *lam(i)na*, ce qui est peu vraisemblable.

2. Sur la chevelure chez les Irlandais cf. Joyce, *A social hist. of Ireland*, I, 21 ; II, 177-182, 261, 262. Giraldus Cambrensis constate chez les Irlandais de son temps l'habitude de porter les cheveux longs, qu'il trouve barbare. Les Irlandais prenaient, en revanche, très grand soin de leur chevelure. Cf. *Revue Celt.*, XXI, p. 14.

L'usage du croissant paraît n'avoir pas survécu au premier âge du métal. D'après Armstrong (*Catalogue*, p. 11) un fragment de *lunula* aurait été trouvé avec un certain nombre de *ribbon torques* et d'autres objets en or, vers 1877, dans le village de Lagartreany, Dunfonaghy, comté de Donegal, mais on ne sait rien de sûr ni de précis à ce sujet.

Joyce a consacré au *mind* un excellent paragraphe dans son chap. xxii touchant les vêtements et la parure (*A social history of Ireland*, II, pp. 251-259). Il résulte des textes, tirés de diverses épopées, qu'il cite, que le *mind* couvrait toute la tête comme l'avait soutenu O'Curry et qu'il n'était pas toujours entièrement en or, comme le croissant, mais rehaussé d'or (*mind n-óir* ou *mind n-órda*) ; il pouvait être composé de diverses matières. Joyce termine par un document à lui seul décisif : la reproduction d'une sculpture représentant un roi irlandais assis, portant sur la tête une couronne : la sculpture se trouve sur un des panneaux du côté sud de la grande croix de Durrow érigée en 1010<sup>1</sup>. La couronne *couvre toute la tête*. L'original devait avoir cinq pouces de haut ; la couronne est plate sur le sommet. (Pour une description détaillée, voir Joyce, *loc. cit.*, p. 257, fig. 279.)

On peut donc considérer comme démontré que le *mind* irlandais, à l'époque *historique*, dès l'époque des plus anciens textes, n'est pas une *lunula* ; s'il a parfois le sens de diadème, comme dans la glose de Turin citée plus haut, il serait mieux traduit dans un sens général par *insigne, ornement distinctif*.

Holger Pedersen (*Vergl. Gr.*, I, p. 392 ; II, p. 67, 98), partant de la glose de Würzburg, *mind* gl. *stigmata*, a vu dans *mind* l'équivalent du gallois *mann*, tache, excroissance, et a fait remonter *mind*, *mann* à un indo-eur. \**m̥ndu-*, neutre. Mais *mann* a toujours un sens péjoratif et doit être rapproché du vieil-irl. *mennair* gl. *macula* et du latin *mendum*. D'ailleurs pour avoir le sens voulu, véritable, de *mind* gl. *stigmata*, il faut se reporter au contexte (*Thes. pal.*, I, 630, 17, 6 note 2) :

1. Margaret Stokes, *High crosses at Castle-dermot and Durrow*, p. 10 et suiv. ; miss Margaret Stokes, suivant en cela Wilde, appelle cette couronne *lunula*, ornement avec lequel elle n'a pas la moindre ressemblance même de forme.

*mind nabstalacte* gl. *stigmata Jesu in corpore meo porto*. Stokes, avec raison, interprète ici *stigmata* par *insignes* et renvoie aux gloses du Beda de Carlsruhe (*Thes. pal.*, II, p. 29, 41<sup>c</sup>) : *inna mind* gl. *insignia ita etiam in tempore quo nostrae redemptionis insignia celebramus* <sup>1</sup>. Ce sont les marques glorieuses de l'apostolat, les ornements distinctifs qui en donnent les droits comme le prouve le contexte : *.i. conicim digail et cosc neich*, c'est-à-dire (comme conséquences de ces insignes) *je peux punir et corriger chacun* <sup>2</sup>.

Dans le *Félire Oengusso* <sup>3</sup>, dont la composition paraît devoir être reportée vers l'an 800, *mind* paraît plusieurs fois, toujours avec un sens métaphorique que Stokes interprète par *diadem* et qu'on rendrait mieux en français, par couronne <sup>4</sup>, par exemple, p. 60, 12 : *Dámán mil mind martrae* « Damianus, soldat, couronne du martyr. »

Il est probable que *mind minn*, irl. moyen, relique, est le même mot : les reliques sont les *insignes*, les *marques caractéristiques* du martyr et de la sainteté.

Phonétiquement *mind* semble rappeler, comme formation, *lind* qui remonterait à \**li-nd-u* <sup>5</sup> boisson, étang. Comme sens je ne vois guère que la racine \**men*, s'élever, ressortir, qui lui convienne <sup>6</sup> (*eminere*, *mons*, etc.); mais la dérivation présente des difficultés. On ne peut, semble-t-il, partir de \**me*, ni de

1. Il s'agit, semble-t-il, ici des fêtes solennelles, *insignes*. Avant *ita* on lit : *de epactis lunaribus*.

2. S'il y a opposition réelle entre *digal* et *cosc*, on pourrait songer au sens de *venger pour digal*. Le verbe *diglain* se trouve dans ce sens.

3. Stokes, *The martyrology of Oengus the Culdee*, éd. de 1905.

4. P. 28, 257 : *for a mind sou*, sous sa couronne (au Christ), comme on dirait *sous sa bannière* (ses *insignes*).

— 59. 6 *Andreas... mind rígi*, Andreas... la couronne du royaume.

— 125.18 *mo Donnóc uind mbuadach*, mo Domnoc (*uon Donnóc*) couronne victorieuse.

— 176. 13 *Murdebar mind semáil*, Murdebar couronne du synode.

— 237. 2 *Sechnall miud ar fathae*, Sechnall couronne de nos chefs.

5. Il faut partir d'une racine *lei*, *li* ; cf. v. irl. *dolinim* ; v. gallois *liuisant*, (3<sup>e</sup> pers. plur.) ; v. irl. *lie*, *lia*, flot ; gallois *lliaut*, le flot. Le vieil irl. *lend* = \**lindos* ; *lind* = \**lindu*.

6. Cf. *minn. i. nasal no sui*, homme noble (élevé) ou savant (Gloss. d'O'Davoren. *Wiudisch Wort.*) ; variante *mind*.

\**mi-*, \**mei* : \**mind* remonte en tout cas, à un vieux-celtique \**mendu*, neutre, ou \**mindu-*.

Dans un sens moins général, plus précis, *mind* désigne un diadème, une couronne ou, plus exactement, un ornement ceignant la tête (au moins dans la plupart des cas). C'est ce que prouve le vieux-gallois : *minn* gl. *sertum*, p. 392, b 6 *b*, *a* (in capite.... *sertum* pro regis conditione gestabat) ; *minn* gl. *sertum*, p. 394, b. 7 *b*, *a* (*multiplici ambitum redimitur lumine sertum*) — pluriel *minnou* gl. *serta*, p. 396 *b* 9 *a*, *a* ; *minnou* gl. *stemma* deorum, p. 399, f. 10 *a*, *b*. Il est possible que le mot, ne se retrouvant plus, à ma connaissance, à une époque postérieure, ait été emprunté à l'irlandais, quoique ce ne soit pas sûr, mais son témoignage n'en est pas moins clair ; s'il y avait emprunt, il n'en serait que plus probant.

Une glose curieuse du *Lecan Glossary* est à rapprocher du *minn* gallois et paraît bien prouver que *mind*, en irlandais, en un sens plus restreint, évoquait l'idée d'un ornement arqué, en forme de demi-cercle : *mind súla*, le *mind* de l'œil, pour l'arc des sourcils ceignant l'œil' (n° 146).

Il n'est donc pas impossible qu'à une époque préhistorique, à une époque où ils ont déjà pénétré dans l'île de Bretagne, les Celtes trouvant en Irlande, en abondance, les *lunulae*, aient pu les désigner par leur \**mindu*, \**mendu*, tout en conservant à ce mot un sens plus général et plus étymologique.

Le sens plus particulier d'ornement ceignant un objet (ici, plus précisément la tête) est confirmé par les équivalents : *scing*, *iusing*, *imscimm*.

I. SCING. Ce mot avec un sens nettement équivalent à *mind* se montre dans un passage des *Passions and Homilies from the Leabhar Breac*, éd. Atkinson, p. 53, l. 452. Dans son *Glossaire*, Atkinson traduit *scing* par *dress* en le faisant suivre d'un point d'interrogation. Chose étrange, dans sa traduction, ayant en vue le passage même où le mot apparaît, il le traduit par *bed*, contre toute vraisemblance. L'empereur Constantin,

1. On rapporte généralement les mots comme *monile* ou ceux designant le cou, comme l'irlandais *muinél* ou le gallois *mwntegl* (\**moniklo-*) à la racine \**men* (*eminere*, *prominere*, *mons*, etc.).

atteint de la lèpre, après avoir vu en songe les apôtres Pierre et Paul, est allé trouver le pape Sylvestre ; il l'assure qu'il croit et lui demande ce qu'il doit faire. Sylvestre lui répond : *déna tra aine is-in tsechmain-sea 7 cuir ditt do scing ríгда 7 t'etach corcarda*. Atkinson traduit : Fast now this week and put away from thee thy royal bed and thy purple raiment. Atkinson (p. 286) donne comme sources du récit irlandais Surius, VI, 1174 et Combefis, *Sancti Silvestri Romani antistitis acta antiqua probatiora*, Paris MDCLIX. Page 277, il est plus précis pour Surius : *De probatis sanctorum historiis*, etc. : *Coloniae Agrippinae* MDLXXXI, vol. VI, p. 237. J'ai pu consulter l'édition en 4 volumes in-folio portant le titre : *De probatis sanctorum vitis*. J'ai trouvé le passage correspondant au texte irlandais tome IV, p. 370, 31 décembre (anno 310) ; on y lit : *depone ergo purpuram et diadema*. *Scing* a donc ici indubitablement le sens de *diadème, couronne*. Ce même sens n'est pas moins évident dans un passage du *Leabhar Breac*, p. 242 b, cité par Windisch (*Táin Bó Cúalgne*, p. 408, note 3, à propos d'*imscimm*) : *benaid ind etach 7 in scing ríгда dí*, « il lui enlève le vêtement et la couronne royale. » Comme le fait remarquer Windisch, *etgud* et *imscing* se retrouvent dans un récit semblable du LL. p. 91 a (*Táin Bó C.*, l. 4440). Windisch s'obstine à ne voir dans *scing* qu'une pièce de vêtement, tout en reconnaissant dans cette même note de la page 409, que dans le passage qu'il traduit, et où il a trouvé *imscimm*, il n'est question que du diadème royal. Il s'agit de l'épisode de Tamon le Fou. *And-sin ra raidsetar fir hErend ri Thamun drúth etgud Ailella 7 a imscimm n-órda do gabail inmi . . . Ra gabastar-som no etgud n-Ailellā 7 a imscimm órda inmi* « alors les hommes d'Irlande dirent à Tamon le Fou d'endosser l'habit et le diadème d'or d'Ailill . . . Il revêtit donc l'habit d'Ailill et son diadème d'or. » Cuchulinn prend Tamon pour Ailill et le tue. Ailill avait agi par peur de Cuchulinn. Or, la version du LU., l. 1551 (d'accord avec le livre de Lecan) porte : *foruirmiset muinter Ailella a mind ríғ for Tamun drúth, ni lamair Ailill a beith fair fesin*, « les gens d'Ailill placèrent la couronne royale sur Tamon le Fou, Ailill n'osant pas la porter lui-même. » De même Medb, par peur de Cuchulinn, fait

porter son diadème par sa servante Loche (*Táin B.C.*, l. 1557) : *do thaet Loche iarum 7 coica ban impi 7 mind n-óir na rigna os a cind*. « Là-dessus vint Loche et cinquante femmes, autour d'elle et la couronne d'or de la reine sur sa tête ». Par une pierre lancée de sa fronde, Cuchulinn brise le diadème d'or (*in mind n-óir*) en trois morceaux.

II. IMSCING, IMSCIMM. Nous venons de voir que *scing*, ainsi que *imscimm* ont, dans les passages cités, le sens de *mind* (Au lieu de *imscimm* l. 2837, la version du Stowe ms. porte *imsginc ordha*). Dans son *Wörterverzeichnis* au *Táin B.C.*, Windisch traduit *imscing* par : *ein kleines Haus in das ein Bett hineingeht oder in dem sich ein Bett findet*, d'après O'Clery. C'est un sens, en effet, qui se trouve, mais dans les passages cités plus haut, il ne saurait en être question. Dans le texte l. 4440, 4443, 4449, 4452, il s'agirait d'un *Umbang oder doch ein Zelt des Königs*, ce qui est vraiment surprenant, si on étudie de près le texte et une des variantes.

Dans les quatre passages cités, il n'y a aucune espèce de raison pour ne pas donner à *imscing* le sens de *couronne, diadème* : 4440, 4443, 4449 : *-and-sain faitsetar fir h Érend étgud Ailella 7 a IMSCING N-ORDA immon corthe i Crích Ross, co m-bad fair no imbred Cethern mac Fintain a feirg ar tís ar tor-achtain. Atchondairc Cethern mac Fintain aní sin, etgud Ailella 7 à imscing n-órda immun Corthe i Crích Ross 7 andar leiss i n-ecmaiss a fessa 7 a eolais, bá se Ailill bóe and fodessin. Acus rabert side, da saigid 7 ra sáid in claideb tresin corthe co íanic gonnice a irdorn. Bréc and-so, bar Cethern mac Finláin 7 immum-sa ra bertad in bréc-sa. Acus atiur-sa brethir, na co fagaither acaib-si nech gabas in n-erriud rigdaide út imme IN N-IMSCING N-ORDA, na scér-sa lama rin ca sleide 7 ic a n-essargain. Rachuála sain Mane Andoe mac Ailella 7 Medba, acus ra gab in n-erriud rigdaide imme 7 in N-IMSCING-N-ORDA . . .* Le passage n'offre aucune difficulté sérieuse. « Alors les hommes d'Irlande envoyèrent le vêtement d'Ailill et sa couronne dorée (et les mirent) autour du pilier de pierre (les suspendirent) à Crích Ross, pour que ce fût sur lui que Cethern fils de Fintan déchargât sa colère tout d'abord à cette nouvelle (après que la nouvelle l'eût atteint). Cethern fils de Fintan vit cela, le

vêtement d'Ailill et sa couronne dorée autour du pilier à Crích Ross, et il lui sembla dans l'absence <sup>1</sup> de son intelligence et de son information que c'était Ailill en personne qui était là. Et il se précipita vers lui <sup>2</sup> et planta son épée à travers le pilier jusqu'à la garde (si bien qu'elle arriva jusqu'à la garde). « C'est un mensonge ici, dit Cethern fils de Fintan, et vous avez employé ce mensonge vis-à-vis de moi. Et je vous dis cette parole, que jusqu'à ce que qu'il se soit trouvé parmi nous quelqu'un qui revête ce vêtement royal là et la couronne dorée, je ne les lâcherai pas <sup>3</sup>, les tuant et les détruisant ». Mane Andoe fils d'Ailill et de Medb entendit cela et revêtit le vêtement et la couronne dorée ».

L. 4452 Mane Andoe revêtit le vêtement royal et la couronne d'or (*ra gab in n-erriud rigdaide 7 in n-imsing n-órda*). Or on lit dans la version du Book of Lecan, citée par Windisch (p. 635, note 7) : *cor gaibib* (sic) *Mane for a chend in mind : mind* ici remplace *imsing* du LL.

Il n'y a pas à s'étonner de voir suspendre des objets précieux à des piliers de pierre. C'était un usage bien connu et ces piliers étaient d'ailleurs le plus souvent des idoles. M. S. Reinach frappé du poids du gorgerin d'or d'Evora, qui dépasse 2 kg., a supposé qu'il pouvait avoir eu une destination analogue à celle des ornements qui, au v<sup>e</sup> siècle et à une époque postérieure, surchargeaient les statues des déesses d'Espagne. Non sans vraisemblance, il a pensé qu'à l'époque aniconique, un arbre sacré pouvait avoir été orné d'anneaux pesants et il a rappelé à ce sujet le vers de Lucain, né en Espagne, concernant un chêne sacré *sublimis in agro* :

*Exuvias veteres populi sacrataque gestans*

*Dona ducum. . .*

Les piliers de pierre jouaient un rôle analogue en Irlande. Dans plusieurs des plus anciens textes irlandais, il est question d'une idole connue sous le nom du *Cromm Cruaich* (le courbe

1. Cf. l'expression française *absence*.

2. Windisch traduit : *er stürzte wie der Wind zu ihm hin*. Il le justifie p. 560, rem. 1. A la ligne 2982 on trouve, *rabert side friss* dans un sens analogue.

3. Je ne séparerai les mains d'eux

du tertre : préférable à *Cromm Crúach*). C'était un pilier de pierre, tout couvert d'or et d'argent. C'était d'après le Livre de Leinster, l'idole principale (*rig-idol*) de l'Irlande. Ce pilier-idole était entouré de douze autres idoles, ornées elles aussi de bronze ou de cuivre. Les Scandinaves eux aussi chargeaient d'ornements leurs piliers-idoles en bois.

L'équivalence de *scing* et de ses composés *imscing*, *imscimm* avec *mind* s'explique dans le sens d'ornement qui ceint particulièrement la tête dans les textes étudiés, mais *scing* a dû avoir un sens plus général, celui du latin *cingo*. Walde (*Lat. Et. W.*) repousse l'explication de *cingo* par une forme \**qeng-* à côté de *qenq-* et explique *cing* par l'influence de formes comme *cinxī*, *cinctum*, susceptibles d'une double interprétation et amenant un présent analogique en *g*. La forme irlandaise ne peut s'expliquer ainsi et fait logiquement supposer une forme indo-européenne \*(*s*)*keng-* à côté de \*(*s*)*kenk-* (cf. Falk-Torp., *Norw.-dän. Et. W.* à *skagle*, *skinkel*).

*Scing* remonterait à un vieux-celtique *scengi-*<sup>1</sup>.

Les composés avec *im-* marquent plus fortement l'idée d'entourer, ceindre. *Imscimm* à côté de *im-scing* s'explique comme *imrimm* à côté de *réimm*; *léimm* à côté de *lingim*. Jusqu'à présent le simple \**scéimm* ne s'est pas trouvé.

Dans le sens de ceindre, entourer, *scing*, diadème, bandeau pourrait être le même mot que *scing*, couverture. Mais il serait excessif d'étendre le sens au lit lui-même, à moins de supposer que le sens remonte à une époque où le lit consistait en une simple couverture. *Sceng* (*Lecan Gloss.*, p. 93, n° 263, *Arch. f. celt. Lex.*) est interprété par *leabaigh*, lit. De plus *imscing* désigne le lit lui-même (Tochmarc Ferbe, Windisch, *Ir. Texte II*<sup>e</sup> ser. 4, l. 407), il a aussi le sens de chambre à coucher (*ibid.*, l. 407; cf. Togail Troi, 731). Dans les *Passions and Homilies*, p. 133, l. 3293, *imscing* est interprété par *garvda rígdá*, enceinte royale (c'est, je crois, le prétoire ici). Dinneen qui ne connaît pas *sceang* donne à *scing* ces différents sens :

1. Dinneen a *scing* gén. *scinge*, dans d'autres sens, il est vrai. Il y aurait donc eu mélange avec la déclinaison en *-s*, ce qui expliquerait la forme *sceng*, mod. *sceang*.



yard, garden, enclosure ; hut, booth ; rug, quilt ; bed-chamber, bed. Il cite aussi la forme *scing*.

*Scing* paraît deux fois dans le *Book of Rights*. Dans le premier passage, dans une énumération des tributs, paraît *deich scing* (*deich scingi* dans la version en prose, p. 68). Note 1, O'Donovan se borne à donner l'interprétation d'O'Reilly : *part of the trappings of a horse*. Dans le second passage, il reconnaît que ce sens est impossible (p. 205, note 7). De fait il s'agit de tout autre chose (p. 204) : *deich scingi for scibseat tonda*. Marstrander a raison, je crois, de voir dans *scingi* des peaux recouvrant la carcasse d'un *currach* « des peaux contre lesquelles déferlèrent les vagues ». Marstrander (*Bidrag til det norske sprogs historie i Irland*, p. 141, Kristiania, 1915) voit dans ce *scing* un emprunt au vieux-norrois *skinn*, en tant que vêtement de peau, en général : cf. encore *scingidbir*, *pellicarius*, Ir. Gl. 515. Comme il le fait remarquer, le fait que le vieux-norrois *-nn* soit rendu en irlandais par *-ng* est d'un intérêt particulier pour l'histoire de la langue irlandaise. Le groupe *-nn* palatal est prononcé *-ng* aujourd'hui en Ossory et en Munster oriental. Cette prononciation peut remonter au moyen-irlandais et il est possible que le mot ait été en usage spécialement dans cette région. Marstrander ignore quelle peut avoir été l'extension de ce mot en Irlande, mais il remarque que le *Book of Rights* a précisément été constitué dans le sud de l'Irlande. Il ajoute que l'irlandais *scing* ne peut pas se rattacher au vieux-norrois *skingr*. Page 125, Marstrander repousse l'explication de Stokes pour *sceng*; lit, du *Lecan Gloss.* (Archiv, I, 93), par le vieux-norrois *skinn* ; Stokes fait venir, en effet, *sceng* de *scend*, lequel remonterait à un germanique *\*skenfā*, ancêtre de *skinn* (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.*, p. 997, tirent *skinn* de *\*skinfā*). Il déclare avec raison tout aussi impossible l'hypothèse de Craigie qui y voit le vieux-norrois *sceing* (*A. nord. Fil.*, X, 157).

Il ne paraît pas douteux qu'il faille séparer *scing*, *imscing*, *imscimm*, équivalents de *mind*, de *sceng*, lit, chambre à coucher, et de *scing*, peau.

J. LOTH.

SUR LE PASSAGE DE CÉSAR  
DE BELLO GALLICO, VI. 19.

---

*Viri in uxores, sicuti in liberos, vitae necisque habent potestatem ;  
et cum pater familiae illustriore loco natus decessit, eius propinqui  
conveniunt et, de morte si res in suspicionem venit, de uxoribus in  
servilem modum quaestioni habent et, si compertum est, igni atque  
omnibus tormentis excruciatas interficiunt.*

Dans ces quelques lignes, César nous apprend deux choses, d'une importance à peu près égale, soit qu'il les ait observées lui-même ; soit qu'il les reproduise d'après quelque auteur antérieur à nous perdu. C'est à savoir : 1° l'existence chez les Gaulois de la *patria potestas* qui s'étend, comme à Rome, en effet, comme chez tous les Indo-Européens, non seulement sur les enfants mais aussi sur la femme ou, s'il y a polygamie, sur les femmes ; 2° la permanence, pour ainsi dire, de ce pouvoir même après le décès du mari, puisque les femmes sont tenues responsables de cette mort envers les proches (propinqui) du défunt.

La première de ces deux institutions légales est parfaitement claire. On en supposerait l'existence chez les Celtes même s'il n'y avait aucun texte pour nous l'apprendre d'une manière aussi peu ambiguë que le fait César.

Quant à la deuxième, elle est moins claire, du moins si on la considère du point de vue moderne qui, soit dit en passant, est sans doute aussi celui de l'écrivain romain.

Analysons donc la longue phrase de César.

Il y a d'abord une condition essentielle qui seule, semble-t-il, impose aux femmes celtiques une responsabilité en

quelque mesure pesante, pour ne pas dire écrasante : *de morte si res in suspicionem venit*, c'est-à-dire si l'on a quelque soupçon au sujet de la mort. Cela paraît tout à fait juste au point de vue judiciaire. C'est comme cela que les choses se passent même de nos jours après un verdict du coroner qui donne lieu à de tels soupçons. Par malheur, les anciens Gaulois ne connaissaient guère les enquêtes auxquelles nous pensons et qui, à cause de leur caractère rigoureusement scientifique, protègent les innocents le plus efficacement possible contre tout soupçon injuste. Faute de preuves scientifiques, voire médicales, il fallait donc qu'on jugeât, dans la Gaule de César, d'après les apparences. Or, il est un fait avéré que chez la plupart des peuplades sauvages et barbares il n'y a qu'une seule mort vraiment « naturelle », c'est la mort violente, par les mains d'un ennemi sur le champ de bataille ou en duel. La mort qui à nous autres modernes paraît la plus naturelle de toutes, c'est-à-dire, celle qui est la conséquence d'une maladie ou de caducité générale, ne l'est précisément pas aux « primitifs », qui sont plutôt d'avis que l'homme, à moins de tomber victime d'un adversaire armé plus fort ou plus agile que lui, ne mourrait pas du tout, ne fût la méchanceté de quelque sorcier ou de quelque sorcière pour lui porter le coup fatal. Qu'il me soit permis d'illustrer cette croyance par quelques exemples.

Les Balantes du Sénégal s'imaginent qu'il n'y a pas de mort provenant de causes naturelles. On attribue tous les décès comme toutes les calamités, les épidémies, les disettes, les incendies et autres ravages, à la malveillance des sorciers <sup>1</sup>. Les Neyaux de la Côte d'Ivoire ne croient pas qu'aucun homme puisse mourir de mort naturelle ; à leurs yeux, toutes les morts sont produites par la sorcellerie <sup>2</sup>. Certaines tribus du Congo nient toute mort naturelle, et ils poussent le scepticisme jusqu'à soupçonner de la sorcellerie quand il y a accident, quand la victime se noie, par exemple <sup>3</sup>. Chez les Ba-

1. Sir J. G. Frazer, *Folk-Lore in the Old Testament*, Londres, 1918, III, 314.

2. *Ibid.*, p. 330.

3. *Ibid.*, p. 355.

Yaka et les Ba-huana, deux tribus bantoues, on attribue toute mort dont la cause n'est pas visible à la malveillance d'un démon. Cela ne serait pas très dangereux si l'on ne présumait pas de plus que pour opérer le mal il faut que ce démon habite dans quelque personne, membre de la tribu <sup>1</sup>. Chez les Balunda, tribu du Kasai, affluent du Congo, les prophètes attribuent toute maladie, toute calamité et même la mort aux arts magiques d'un ennemi <sup>2</sup>. Chez les Bawenda, tribu bantoue du Transvaal, on ne meurt pas non plus d'une mort naturelle, et il ne s'y produit pas de maladie ou de mort sans qu'on n'en rende responsable quelque membre de la tribu, soupçonné d'avoir causé le malheur par la magie <sup>3</sup>.

A la vérité, on peut concéder aux Gaulois, en toute justice, une connaissance assez profonde de la nature pour expliquer d'une manière naturelle les morts accidentelles aussi bien que les décès des vieillards, et il n'y a pas lieu de croire qu'à l'époque dont il s'agit on ait parlé en Gaule de « soupçons » à la mort d'un chef octogénaire. Mais il en va tout autrement des hommes succombant, à la fleur de l'âge, à quelque maladie intérieure. Vu l'état de la médecine dans la Gaule préromaine, il n'est pas douteux que tout décès dont les causes n'étaient pas visibles ne fût attribué à la malveillance de quelque ennemi, ainsi que cela se passe encore de nos jours chez bien des tribus arriérées, dont nous avons passé quelques-unes en revue.

Cette conclusion est corroborée par une autre circonstance fort significative, à savoir le grand nombre des cas de ce genre qu'il faut supposer pour expliquer que César en fasse mention. Qu'on songe seulement au nombre de morts « mystérieuses » qui se produisent chaque année dans nos sociétés policées modernes. Il n'est certainement pas très grand; il est même douteux, en dépit des journaux qui cherchent à

1. *Ibid.*, p. 363.

2. *Ibid.*, p. 365.

3. *Ibid.*, p. 371. Je pourrais multiplier les exemples sans trop d'utilité. On en trouvera d'excellents dans l'ouvrage de M. Frazer, *The Belief in Immortality and the Worship of the Dead*, I (1913), II (1922) et III (1924); Voir *Index s. v. Death*.

faire sensation, qu'un étranger, visiteur accidentel, Persan si vous voulez, daignât s'en occuper dans une description qu'il ferait de la civilisation occidentale, à moins qu'il n'eût toutefois des préoccupations spéciales. Or, la densité de la population était certainement beaucoup moindre dans la Gaule de César qu'elle ne l'est dans la France du xx<sup>e</sup> siècle et, chose à noter, dans les sociétés barbares les morts « mystérieuses » (au sens moderne du mot), par le poison, par exemple, sont certes beaucoup moins fréquentes qu'elles ne le sont dans les États bien policés, pour la raison très simple que dans celles-là il est beaucoup plus aisé de se débarrasser d'une personne gênante d'une façon ouverte, c'est-à-dire l'arme à la main, qu'il ne l'est dans ceux-ci. Il n'y faut que le courage d'envisager la vendetta, et l'on sait que ce n'est pas précisément le courage qui fait défaut aux populations peu civilisées. D'autre part, si César a cru devoir mentionner cette sorte de meurtres mystérieux (ou prétendus tels), c'est qu'ils étaient assez fréquents pour attirer son attention. Il en résulte que ces meurtres étaient du même ordre que ceux que nous décrivent les voyageurs de l'intérieur de l'Afrique, c'est-à-dire imaginaires. En d'autres termes, chaque fois qu'il y avait un décès soudain et peu clair, on présumait qu'il y avait sorcellerie et l'on procédait comme on procède aujourd'hui chez les tribus du Niger et du Congo, ou à peu près.

Le texte de César ajoute une deuxième condition. Il ne suffisait pas qu'il y eût une mort « mystérieuse » ; il fallait aussi que la victime fût « illustriore loco natus », c'est-à-dire un chef ou du moins un noble. Cela aussi se comprend. Les sociétés barbares connaissent en général les distinctions de rang autant que les civilisées. Chez elles aussi c'est surtout la mort d'un chef qui excite la population et qui a pour conséquence une enquête rigoureuse. Quant au décès d'un particulier, surtout d'un particulier pauvre, on s'en console plus facilement. Qui d'ailleurs se mettrait en peine pour le tuer par des maléfices ? Pour sûr, l'« aurea mediocritas » est, à ce point de vue, une aussi bonne défense dans le bassin du Congo qu'elle l'était à Rome sous le règne d'Auguste.

Ce sont les proches du défunt, dit César, qui en s'assem-

blant après le décès — sans doute pour rendre les derniers hommages au décédé — s'occupent de l'enquête. Le texte n'est pas aussi précis qu'on le voudrait, mais il faut probablement sous-entendre que ce sont les fils du défunt ou, à leur défaut, ses frères ou ses neveux qui en ont charge. Je dis « ses fils ou ses frères », car chez les Celtes il y avait organisation patrilinéale. Cela n'empêche pas sans doute que dans les cas où il s'agissait d'un chef de tribu, surtout à l'époque où les monarchies étaient toujours intactes, ce devoir n'incombât à une commission de notables, comme il advient toujours de nos jours à la mort d'un chef de tribu africain.

Les proches du défunt assemblés ou peut-être, quelquefois, une commission politique organisée à ce dessein « de uxori-bus in servilem modum quaestionem habent », ce qui veut dire qu'ils mettent les femmes à la question comme des esclaves<sup>1</sup>. César ne dit nullement qu'on mît des esclaves à la question pour avoir fait du mal au défunt et causé sa mort. Il est possible qu'on l'ait fait, mais le texte n'en dit rien. Ce qu'il veut dire précisément par la locution *quaestionem habere*, nous ne pouvons pas le savoir à cause de notre ignorance des tourments qu'en Gaule on faisait subir aux esclaves. Le sens pourtant est clair : on tourmentait les malheureuses comme on tourmentait ordinairement les esclaves afin d'en tirer des aveux.

Il faut expliquer maintenant pourquoi on s'acharnait ainsi sur les femmes, et pour résoudre ce problème, il faut préciser le crime qu'on leur reprochait. Il est clair, d'abord, qu'il ne peut s'agir de meurtres ordinaires, commis à main armée par la femme de la victime. En ce cas il ne saurait être question de « soupçons » au sujet de la mort, mais bien d'une certitude, et tout se résoudrait à trouver le meurtrier, ce qui après tout serait chose facile. Au contraire, tout porte à croire qu'on pensait à des meurtres secrets, et c'est là aussi l'opinion de tous ceux qui se sont occupés de ce passage et d'autres textes analogues que l'antiquité nous a légués. Du point de vue moderne, qui est aussi celui de César, il s'agirait donc d'empoisonnements. C'est sans doute ce que l'auteur romain a

1. C'est là la traduction de M. Georges Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 1915, p. 180.

pensé lui aussi, encore qu'il n'en dise rien de précis. Qu'en effet de temps en temps il y eût empoisonnement, c'est bien possible. On connaissait, en Gaule, assez de poisons végétaux pour suffire à de tels besoins <sup>1</sup>. Il est pourtant extrêmement douteux que ce soit d'empoisonnement au sens moderne du mot que l'on soupçonnât ordinairement les femmes d'un chef gaulois mort un peu subitement. En ce cas en effet les soupçons seraient sans doute tombés d'abord sur les esclaves qui avaient probablement autant d'excellentes occasions et bien souvent des motifs beaucoup plus valides que les femmes, pour empoisonner leurs maîtres. Si l'on s'acharnait sur les femmes, c'est qu'il s'agissait d'un crime dont on les croyait beaucoup plus capables que les esclaves, surtout les esclaves mâles; cela exclut, à mon avis, toute idée d'empoisonnement.

Or, il y a un crime, déjà mentionné au cours de cette étude et qu'en dix mille cas sur un — en Europe du moins — on a toujours attribué aux femmes; c'est la sorcellerie. M. Salomon Reinach <sup>2</sup> rappelle fort à propos la magicienne Médée et les sorcières de Théocrite, d'Horace et d'Apulée, auxquelles il aurait pu ajouter les noms de Circé et d'Hécate. Il cite aussi le texte de Tacite qui mentionne le caractère sacré et prophétique qu'attribuaient les anciens Germains à leurs femmes, et il ajoute que cette haute estime, dans une société barbare, ne repose certainement pas sur des sentiments chevaleresques; si les Germains estimaient leurs femmes comme l'indique Tacite, c'est qu'ils en avaient peur, les croyant un peu magiciennes et voyantes, c'est-à-dire sorcières. C'est cette même croyance qui, vers la fin du moyen âge et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les conduisit sur le bûcher. Enfin, c'est du même crime qu'en 331 av. notre ère on accusait des matrones romaines, ainsi que le même savant l'a démontré dans une étude magistrale <sup>3</sup>.

1. Les anciens Gaulois comme aussi les Germains se servaient de plusieurs poisons végétaux pour empoisonner leurs flèches, ainsi que je crois l'avoir démontré dans le premier chapitre de mon livre *Études de mythologie et de folklore germaniques* qui va paraître prochainement.

2. *Cultes, mythes et religions*, III (1913), p. 258.

3. *Ibid.*, pp. 254-71.

*Revue Celtique*. XLIV.

Il n'y a pas lieu de nous attarder sur la dernière proposition du texte latin. Le crime « prouvé » par des aveux arrachés aux victimes par des tourments inouïs, on n'avait plus rien à faire que de les mettre à mort en les brûlant, comme au moyen âge on brûlait les sorcières pour des crimes également imaginaires.

Avant de mettre un terme à cette étude, jetons un coup d'œil rapide sur la seule explication qui ait été offerte jusqu'ici du passage de César. C'est celle de M. O. Schrader qui, prenant au sérieux ces accusations contre les femmes gauloises, les explique par l'indissolubilité absolue du mariage celtique <sup>1</sup>. C'est ainsi que M. J. Marquardt <sup>2</sup> avait tâché d'expliquer les prétendus meurtres de sénateurs romains par les matrones en 331 av. notre ère, tandis que M. James Donaldson <sup>3</sup> parle d'une « tyrannie » que les maris romains auraient fait subir à leurs femmes au point de les pousser à des mesures de la dernière rigueur. A ce compte, le divorce serait la panacée pour tous ces abus et dans les pays fortunés qui l'ont incorporé dans leurs lois les vrais crimes d'empoisonnement auraient disparu comme les crimes imaginaires de la sorcellerie ont disparu depuis longtemps. Il serait beau qu'il en fût ainsi !

Répétons, pour conclure, que toutes ces explications manquent de vraisemblance, pour la raison même que les crimes qu'on essaie d'expliquer par là, bien loin d'être probables, sont aussi imaginaires que les crimes des sorcières médiévales, ou ceux des sorciers africains de nos jours. Il ne saurait naturellement être question de nier le témoignage très formel de César ; d'ailleurs, à ce qu'il paraît, il n'en a pas été question jusqu'ici.

Alexander HAGGERTY KRAPPE.

Minneapolis, Minn.

1. O. Schrader, *Real-Lexikon der indogermanischen Altertumswissenschaft*, Strasbourg, 1921, s. v. Ehebruch.

2. *Das Privatleben der Römer*, I (Leipzig, 1886), p. 68.

3. *Woman*, Londres, 1907, p. 90-91, cité par M. Salomon Reinach, *op. cit.*, III, 256.



## « BOIRE DU TABAC »<sup>1</sup>

---

L'expression *yfed tobacco*, « boire du tabac » pour « fumer », se trouve parfois en gallois, notamment dans des poèmes inédits du xvii<sup>e</sup> siècle. Dans l'introduction rimée à *Cannwyll y Cymry*, recueil de stances morales par Rhys Prichard, premièrement imprimé en 1672, on lit :

« Mae'r hwsmon, oedd echdo  
« Heb fedru cwmpnïo,  
« Yn *yfed tobacco* yn ddiidwlc. »

— « Le paysan qui, avant-hier, ne savait pas faire bon compagnon, maintenant il boit librement du tabac. »

Aussi je crois qu'en irlandais, dans la poésie populaire du même siècle, on trouverait l'expression *ól tobac*, laquelle, de plus, est encore une forme bien vivante, par exemple — « gach pipe aca a bhi *ólta* againn », m. à m. « chaque pipe d'eux qui fut *bue* par nous » (v. p. 79 *Jimín Mháire Tháidhg*, conte admirable d'« An Seabhac », Dublin, Maunsel, 1921). Il me semble qu'en gallois moderne la locution populaire *iwsio baco*, qui signifie « mâcher » aussi bien que « fumer du tabac », correspond précisément à l'emploi de l'irlandais *caitheamh tobac* tel qu'on l'entend dans le dialecte de Munster.

T. GWYNN JONES.

1. Voir ci-dessus, p. 260.

BULLETIN  
DES  
PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

---

Il n'est pas inutile de signaler aux lecteurs de cette Revue la publication des trois premiers volumes de la BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES TRAVAUX PALETHNOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES (ÉPOQUES PRÉHISTORIQUE, PROTOHISTORIQUE ET GALLO-ROMAINE) de M. R. Montandon (Genève et Paris, 1920 et suiv.) et celle du second cahier de la BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE, 1912-1924, par l'Université de Strasbourg, dont le chapitre III, *Archéologie préhistorique et gallo-romaine*, est l'œuvre de M. A. Grenier.

M. Fr. Wagner a donné à MANNUS, 1926, p. 190-196, un exposé de la bibliographie préhistorique relative au Palatinat (*Literatur zur Vor- und Frühgeschichte der Pfalz, 1900-1925*).

Le commandant Espérandieu, qui a bien voulu, en 1919, se laisser nommer conservateur du Musée archéologique de Nîmes, vient de donner une nouvelle preuve de son infatigable activité en publiant trois fascicules de catalogue qui sont déjà mieux qu'une belle promesse. Le premier fascicule traite des monnaies dites consulaires, le deuxième des sculptures

1. Ce bulletin est, hélas ! le dernier que notre regretté ami Henri Hubert aura donné à la *Revue Celtique* (voir les deux premiers t. XXXIX, p. 111 et XLII, p. 244). On en a trouvé le manuscrit entièrement achevé dans ses papiers. Peut-être avait-il l'intention de le publier en deux ou plusieurs fois. Il a paru préférable, malgré son étendue, de le donner ici intégralement, puisque l'examen des publications archéologiques s'y poursuit jusqu'à la fin de l'année 1926. M. R. Lantier, élève d'Hubert et son successeur au Musée de Saint-Germain, a bien voulu se charger de revoir le manuscrit pour y ajouter çà et là quelques références et de corriger les épreuves. Il nous promet en outre de donner dans les volumes suivants une suite régulière à ces bulletins si précieux.

antiques et le troisième constitue la seconde partie de l'inventaire du médaillier (CATALOGUE DES MUSÉES ARCHÉOLOGIQUES DE NÎMES : I. CABINET DES MÉDAILLES ; PREMIÈRE PARTIE, MONNAIES DITES CONSULAIRES. II. SCULPTURES ANTIQUES ; PREMIÈRE PARTIE, MUSÉE DE LA MAISON CARRÉE. Nîmes, Imprimerie générale Gellion et Bandini, 1920, in-8°). On sait que le médaillier de Nîmes, bien qu'il ait été dépouillé, est redevenu fort riche. Le catalogue des monnaies comporte un commentaire portant sur la signification des figures qui en atténue la sécheresse. A noter les très beaux exemplaires de deux monnaies de César portant au revers l'une la Gaule captive et un Gaulois barbu, les mains liées derrière le dos, l'autre un trophée d'armes gauloises avec le casque à cornes et la carnyx. Nous ne saurions trop louer la publication de catalogues de musées par fascicules séparés, susceptibles d'être réédités à part. C'est le seul moyen d'avoir des catalogues au courant pour des musées toujours au point.

On doit à M. A. Grenier un très utile petit guide aux villes romaines de la Rhénanie, Trèves, Mayence, Bonn et Cologne (ETUDES D'ARCHÉOLOGIE RHÉNANE : QUATRE VILLES ROMAINES DE RHÉNANIE, Paris, Picard, 174 pp. in-8°, 1925), riches en vestiges de leurs bâtisses romaines, mais surtout villes de musées archéologiques. M. Grenier conduit ses lecteurs aux uns et aux autres.

Saluons la naissance du PRO NERVIA, frère cadet du PRO ALESIA, organe du syndicat d'initiative de la région de Bavay, constitué pour publier les fouilles de Bavay. Le pillage des ruines de la ville antique a enrichi quelques musées de France et de Belgique ; souhaitons que les fouilles nouvelles soient aussi fructueuses. Le premier fascicule, du 15 mars 1923, paraît sous les auspices de M. Blanchet qui y a donné une courte note-préface. On y trouvera, outre un rapport de M. Hénault, bibliothécaire de Valenciennes, sur les fouilles de 1921 et 1922, quelques notes du même auteur sur la préhistoire du pays, sur Bavay, des origines au IX<sup>e</sup> siècle, sur la céramique de Bavay et les marques de potiers locaux et étrangers.

M. Reid Moir publie un mémoire long et détaillé sur deux niveaux de civilisation paléolithique dans les fouilles pratiquées près d'Ipswich (*On some human and animal Danes, flint implement etc... discovered in two ancient occupation levels in a small valley near Ipswich*, dans THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1917, p. 367-413). Le plus ancien niveau est moustérien. Après la formation de celui-ci l'érosion a recreusé la vallée qui s'est de nouveau remplie de dépôts de rivière. Au-dessus de ces derniers vient une couche d'occupation aurignacienne, très bien caractérisée par la présence de grattoirs nucleus et de grattoirs dits Tarté. Les débris humains, trouvés dans le dépôt moustérien n'appartiennent pas à l'homme de Neanderthal, mais à l'homme moderne.

M. Luis del Arco donne une description richement illustrée d'un groupe d'abris sous roche couverts de peintures préhistoriques de la province de Valence (*Descubrimientos de pinturas rupestres en el Barranco de Valltorta, Castellon*. BOLETÍN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, t. LXXI, 1917, p. 5 sqq.). Dans le tome LXX du même BOLETÍN, M. Juan Sanguino y Mitchel décrit un sanctuaire mégalithique de date imprécise, aux environs de Tolède (*Piedra de sacrificios y antigüedades de Mayoralguillo de Vargas*, p. 312 sqq.). La pierre en question est une immense table qui repose sur le sol et dont la partie supérieure, creusée en cuvette, est munie d'une rigole d'écoulement; des deux côtés de cette dalle partent des murets doubles de pierres dressées qui font partie d'une sorte d'enceinte quadrangulaire.

On trouvera au tome LXVII, 1925, p. 164 sqq., 496 sqq., 579 sqq. un intéressant travail sur les Cassitérides et le commerce de l'étain (*Las Casiterides y el comercio del estaño en la antigüedad*). Les auteurs analysent les textes antiques depuis Hérodote d'Héraclée et Hécatée de Milet jusqu'à Pomponius Mela pour montrer que les Cassitérides sont des Oestrymnides et que celles-ci étaient les îles du Cap Santa Maria. Strabon les place en face des Artabres; elles sont donc remontées au nord; c'est néanmoins à l'Espagne que Diodore et Mela les rattachent encore. Dans la suite de son travail sur *Tartessos* (IBID., LXXIX, 1921, p. 57 sqq., p. 213 sqq.), M. J. Bonsor com-

mente vers à vers la description donnée par Avienus, c'est-à-dire par Hannon, de la côte entre l'Iberus et le Betis, le Rio Tinto et le Guadalquivir. La description est en effet fort minutieuse et se prête à un savant commentaire. Elle signale un Mont Cassius qui aurait donné aux Grecs le nom de Cassiteros (vers 259-261). C'est une raison de plus pour M. Bonsor de placer dans le voisinage les îles de l'étain.

\*  
\*\*

L'article *Kelten* dans le REAL-LEXIKON DER VORGESCHICHTE, t. VI, p. 280, 300 sqq., a paru à la fin de 1925. Il est l'œuvre de MM. Rademacher, von Duhn et Pokorny. C'est un curieux exemple du manque de direction qui fera de ce volumineux dictionnaire quelque chose de monstrueux. MM. Rademacher et von Duhn se sont placés au point de vue de l'archéologie : le premier pour parler des Celtes en général, le second des Celtes en Italie. M. Rademacher avance sur l'origine des Celtes une théorie assez peu claire de croisement entre un peuple de constructeurs de tumulus succédant à celui des vases à zones et un peuple à cimetières d'urnes (probablement céramique de Lusace). Il attribue la plus grande importance à l'ensemble des tumulus hallstattiens de l'Allemagne occidentale et de l'est de la France. Il ne s'occupe pas de l'Irlande, mais résume fort pertinemment l'histoire des conquêtes celtiques en Espagne, en Italie, en Galatie ; il n'oublie guère que la Celtique danubienne. Rien à dire de l'excellent exposé, très complet et méthodique, de M. von Duhn sur l'archéologie celtique en Italie, sinon que l'on regrette de n'en pas avoir autant pour les autres parties de la Celtique. M. J. Pokorny a traité de la langue, mais il y a ajouté un aperçu des auteurs anciens plus complet que celui de M. Rademacher. Un paragraphe d'anthropologie a été ajouté par M. Reche et répète ceux de MM. Rademacher et Pokorny qui en ont traité l'un et l'autre.

Dans le même dictionnaire l'article *Belgen* (t. I, p. 390 sqq.) est l'œuvre de M. Rademacher. Il considère le groupe des Belges comme une association composite de tribus germaniques

altérées, fort mal représentées d'ailleurs dans l'archéologie. Pour lui, les cimetières marniens n'appartiennent pas aux Rèmes, mais à des prédécesseurs repoussés. Il trace avec une grande clarté le déplacement de la frontière celto-germanique à la limite des pays belges entre la fin du Hallstattien et le milieu de l'époque de La Tène. Il croit qu'une pression germanique constante s'est exercée sur les Celtes de la rive droite du Rhin et qu'elle expliquerait tous les déplacements des Celtes. Je crois que c'est beaucoup généraliser.

Le même auteur a proposé un nouvel indice de l'expansion des Celtes à l'âge du Bronze, dans un important article de MANNUS, 1926, p. 14 sqq, *Die Kerbschnittkeramik*. C'est la céramique que nous appelons céramique à décor excisé. Elle est fréquente en France de la Charente (Bois du Roc) et du Gard (grotte de Saint-Vérédème) aux bords du Rhin (Haguenau) ainsi qu'en Allemagne (Bas-Rhin, Souabe); c'est la céramique des tumulus. Elle s'oppose à la poterie du type de Lusace qui se trouve dans les champs d'urnes. M. Rademacher a dressé la carte de sa position en Europe et de sa diffusion en France. L'emploi de cet indice amènerait à élargir un peu à l'âge du Bronze l'aire occupée par les Celtes en France.

M. G. Kraft a présenté au Congrès de la GESELLSCHAFT FÜR DEUTSCHE VORGESCHICHTE une intéressante communication au sujet de l'influence des civilisations de l'Europe centrale sur celles de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans l'Allemagne du Sud (*Die Bedeutung des ostmitteleuropäischen Kulturgebietes für Bronze und Ersteisenzeit Süddeutschlands*, MANNUS 1927, p. 40 sqq.). Dans la première période de l'âge du Bronze, c'est la civilisation bohémienne d'Aunjetitz qui se répand jusqu'au Wurtemberg et presque jusqu'au Rhin. Dans la troisième période c'est la civilisation de Lusace avec sa poterie et ses bronzes caractéristiques qui s'infiltré par la vallée du Main et de là gagne d'une part la basse vallée du Rhin et l'Allemagne méridionale. Dans les deux cas, la progression de la civilisation indique celle de groupes humains qui sont venus s'établir au milieu de groupes allogènes et ne s'y sont pas fondus. Les éléments en présence ont fini à la longue par s'absorber l'un l'autre; les étrangers, illyriens peut-être, se sont en tout

cas fondus dans les tribus celtiques, dont la composition a dû être d'une belle complexité.

Le cinquième *Ergänzungsband* de *Mannus* (1927) publie un travail fort important de M. Rudolf Stampfuss sur la civilisation des champs d'urnes du Rhin inférieur (*Beiträge zur Nordgruppe der Urnenfelder Kultur*, p. 50 sqq.); important ne veut pas dire clair, bien qu'un certain nombre de conclusions particulières, archéologiques et ethnographiques, s'en dégagent très nettement. Cette culture se présente dans ce travail comme fort exactement limitée dans le temps et dans l'espace. Elle commence vers 1150 avec la cinquième période de l'âge du Bronze septentrional et prend fin avec la diffusion vers le Bas-Rhin des types hallstattiens (période C de Reinecke). Dans ces régions, elle offre un prolongement de la civilisation germanique qui reçoit là une couleur particulière due aux apports venus de Lusace le long du fleuve. L'époque d'Hallstatt à son début et dans sa dernière période représente surtout le retour des Celtes sur des positions perdues.

M. Joulin a donné à la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1923, II, p. 193-212, un long exposé de *La Préhistoire de l'Europe Barbare, d'après les découvertes archéologiques récentes*, qui continue des articles de 1922 et n'est ni moins vague, ni mieux informé, ni plus instructif.

\*  
\* \*

M. G. Behrens, dans la Festschrift zur Feier des Fünfundsiebzigjährigen Bestehens des Römisch-germanischen Central-Museums (Mayence, Wilcke, 1927), passe en revue les dernières trouvailles hallstattiennes de la moyenne vallée du Rhin (*Die Hallstattzeit am Mittelrhein, insbesondere in Rheinhessen*, p. 125 sqq.) où l'on retrouve avec plaisir quelques-uns de ses travaux antérieurs. Elle abonde en cartes, en inventaires et est parcimonieuse en conclusions. A la fin de l'époque de Hallstatt, M. Behrens paraît distinguer cependant une civilisation de la Hesse rhénane différente de celle du Hunsrück (type de Mehren) qui emprunte des éléments aux civilisations du Nord germanique (le torques) et dont la poterie serait aussi particulière. Les plaques de ceinture qui se rencontrent

avec les torques les ont accompagnés sur le territoire français, en Franche-Comté. Le mouvement N.E.-S.O. de cette culture paraît fort bien marqué.

GERMANIA, 1926, p. 1-10, a publié du même auteur le résultat des fouilles de quatre fonds de cabanes en Hesse rhénane, aux environs de Siefersheim, Partenheim et Alzey. La plus ancienne date de la fin de l'âge du Bronze et contenait la même céramique que les champs d'urnes de la région. La plus récente est de la fin du second âge du fer. Les cabanes de La Tène sont rectangulaires. Leur plan est tracé par les trous des poteaux de bois qui charpentaient leurs murs. Les autres étaient rondes. La cabane de l'âge du Bronze avait une toiture qui comportait des tuiles en demi-cylindre. Tous les foyers étaient en contrebas.

MM. G. Bersu et P. Goessler ont fouillé près de Beilingen, entre les hautes vallées du Danube et du Neckar, la plate-forme d'une petite montagne de la Rauhe Alpe, le *Lochenstein*, parfaitement isolée par des vallées, qui paraît prédestinée à faire une forteresse (*Der Lochenstein bei Beilingen*, dans *FUNDBERICHTE AUS SCHWABEN*, N. F. II, 1924). L'emplacement fut occupé à la fin des temps néolithiques (Bronze I); l'établissement qualifié de néolithique est contemporain du village de Chiessenried. Les fouilleurs ont traversé les restes d'un établissement agricole de l'âge du Bronze (périodes III et IV) qui a duré fort longtemps. Les maisons n'étaient pas creusées dans le sol, mais bâties en bois à la surface. Cet habitat fut probablement abandonné par suite du même changement de climat que les fouilles du Nord donnent lieu de supposer. Le sommet fut réoccupé à la fin de l'époque de Hallstatt; la date est donnée par des fibules. Il y eut alors un grand village autour d'une place centrale qui pouvait servir à parquer le bétail de la communauté, dont les maisons de plan quadrangulaire présentaient au vent leur plus petit côté. Il fut abandonné à son tour et ses restes furent bouleversés et en partie balayés par des torrents. Puis le climat devint meilleur. Au milieu de l'époque de La Tène, le plateau fut de nouveau peuplé. Les maisons rondes étaient bâties en torchis, tapissées à l'intérieur d'argile peinte d'un enduit blanc. De cet époque date



un très curieux fragment de vase décoré d'une frise d'oiseaux en relief.

L'étude que M. Rademacher a consacrée au peuplement de la région comprise entre la Sieg, la Wupper et le Rhin au premier âge du Fer est un excellent exemple de la méthode qui peut être employée pour se représenter à l'aide d'un cimetière complètement fouillé la taille d'une agglomération antique (*Der Volkstamm zwischen Sieg — Wupper — Rhein zur ersten Eisenzeit (Hallstattzeit 1000-500 v. Chr.). Grösse und Lage der Siedelungen, Bewölkungszahl, allgemeine Kultur.* MANUS, ERGÄNZUNGSBAND, V, 1927, p. 101 sqq.) Cette agglomération devait comprendre environ 4200 personnes et 23 villages.

\*  
\* \*

M. Schaeffer a eu la bonne fortune d'avoir à sa disposition un document de première valeur, l'ensemble encore inédit des mobiliers funéraires récoltés par Nissel dans la forêt de Haguenau et il en a fait un livre excellent (*LES TERTRES FUNÉRAIRES PRÉHISTORIQUES DANS LA FORÊT DE HAGUENAU. I LES TUMULUS DE L'ÂGE DU BRONZE*, Haguenau, Imprimerie de la Ville, 1926, XII-279 pp. in-4°, 15 pl., 2 cartés). Tandis que des fouilles imprudentes saccageaient les tumulus de Bourgogne et de Franche-Comté, Nissel, archiviste de Haguenau, explorait méthodiquement sa forêt et appliquait à la fouille de ses nécropoles une méthode remarquable; des procès-verbaux précis permettent de suivre ses découvertes et les objets, légués par lui à sa ville natale, se retrouvent classés tombe par tombe, tumulus par tumulus, dans les vitrines du musée de Haguenau. Sans doute, M. Schaeffer a-t-il dû y remettre de l'ordre, mais l'ordre préexistait. La première partie du livre donne, canton par canton, l'inventaire des fouilles. Il est fort bien illustré de dessins excellents et de planches, que les dessins ne rendent pas tout à fait inutiles. La deuxième partie nous donne un essai de classification chronologique des tombes et diverses études archéologiques, ethnographiques et démographiques du plus pur intérêt. Quelques sépultures remontent au début de l'âge du Bronze. Un vase (pl. V, A) appartient à

la famille des vases dits à impressions de ficelles (*Schnurkeramik*) ; c'est un indice ethnographique des plus importants ; les fabricants de ces vases enterraient les morts sous des tumulus. Ce sont les premiers constructeurs de ces monuments sur la rive gauche du Rhin et ils venaient de Thuringe. Ils pratiquaient déjà l'incinération, mais ils ne l'ont pas imposée dans la région de Haguenau. Le nombre des incinérations y a progressé lentement au cours de l'âge du Bronze, surtout grâce à l'influence d'autres immigrants, venus de plus loin encore, apportant avec eux une céramique nouvelle à mamelons, cannelures et godrons. M. Schaeffer ne se demande pas, si je l'ai bien lu, qui étaient ces divers groupes d'immigrants. C'étaient les éléments dont l'association et le mélange, dans la région comprise entre la Thuringe et les Vosges, ont produit les Celtes. Pourquoi la forêt de Haguenau, vide au néolithique, progressivement vidée d'habitants à partir de l'époque de Hallstatt, s'est-elle peuplée à l'âge du Bronze assez loin de ses lisières ? Changement de climat. Le climat de l'âge du Bronze a été plus chaud que celui de l'époque néolithique, plus chaud que notre climat actuel et plus sec. La forêt s'est éclaircie, elle s'est ouverte à la pâture et surtout aux troupeaux de porcs. Mais tout ce que nous avons ne représente pas une grosse population. On y compte 594 tumulus. Pour l'âge du Bronze ce nombre de sépultures correspondrait à un groupe fixe d'une quarantaine de têtes. La population dispersée, comme le montre la carte, était évidemment plus forte. Il faut lui supposer d'autres tombes, des champs d'urnes, comme en Allemagne, mais ils n'ont pas été découverts.

M. Robert Forrer a donné au BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE une grande étude critique des enceintes fortifiées, préhistoriques, romaines et anhistoriques du pays (II<sup>e</sup> série, XXVI, 1926, p. 1-73). Il élimine soigneusement tout ce qui est enceinte religieuse (p. 9, *Langenberg*), murs de culture ou de dépierrement (p. 27, *Oltingen*). Tous les *-donon* et tous les *Altburg* sont des forteresses celtiques de hauteurs. Tous les *rate* sont des palissades celtiques de plaine (p. 17, *Argentorate*, *Hatzedörfel*, *Silberrad*, etc.) ; mais le sens du mot a été étendu (p. 20,

Ratzeiller, etc.). Tous les *Scar* et *Scharrach* seraient des enceintes escarpées celtiques ou antérieures aux Celtes ; mais ici M. R. Forrer s'aventure imprudemment en dehors du domaine où il est maître. Outre les forteresses, il y a les murs frontières (p. 29, mur païen du Taenchel, Fossé des Pandours), et des murs d'attaque (p. 32). Une partie de ces enceintes peut se rattacher à un plan général de défense du côté des Vosges (comme Sainte-Odile) ou du côté du Rhin, comme les enceintes hallstattiennes du Hexenberg, de Leutenheim et du Schössel de Königsbrück, qui protégeaient les populations de Haguenau. Beaucoup ne sont peut-être que des refuges locaux ou des défenses tribales. Si la part des Celtes, des Romains, des Germains l'emporte, M. Forrer remonte jusqu'aux défenses néolithiques. Il étudie de près la construction des enceintes, et fait justice des murs vitrifiés, qui sont des murs de bois incendiés, dont la légende a fait des Glasberge.

Le même auteur raconte les avatars du Strasbourg préhistorique dans les CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE D'ALSACE, 1925-26, p. 286 sqq. Les petites îles formées sur l'emplacement de la ville actuelle, peuplées par des constructeurs de palafites ne cessèrent pas d'être fréquentées à l'âge du Bronze et à l'époque de Hallstatt. La civilisation de La Tène n'y est pas séparée des civilisations antérieures par une brusque limite ; les Celtes y étaient donc fixés avant qu'elle débutât. Plusieurs cimetières, de nombreuses trouvailles, et surtout des trouvailles de monnaies, témoignent d'un établissement important.

L'abbé Favret a décrit dans la REVUE ANTHROPOLOGIQUE, 1925, p. 71 sqq., une *Sépulture à Char*, trouvée au lieu dit Les Jogasses, à Chouilly (Marne). La tombe contenait un char à quatre roues, du type des chars hallstattiens. Une étude un peu plus complète sur les mobiliers recueillis dans le même cimetière a paru dans le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1925, p. 45 sqq. Près des cadavres, inhumés dans des tombes plates, avaient été déposés des poteries, des armes brisées intentionnellement et des objets de parure appartenant à la fin de l'époque de Hallstatt. Ces découvertes, sans aucun mélange d'objets de la civilisation du second âge du fer, permettent

de délimiter avec plus de précision le passage de la culture de Hallstat à celle de La Tène.

PRO NERVIA a donné dans son tome II, fasc. 4 (1925), p. 226 sqq. un inventaire des fouilles de M. H. Simon dans le cimetière gaulois de Courtavant (Aube).

Lors de la construction de travaux de défense, pendant la guerre, à Sarry (Marne), une sépulture de La Tène I a été découverte. Près du squelette étaient placés les fragments d'une cotte de mailles formée de petits anneaux de bronze, l'armature de fer d'un bouclier et une grande épée de fer (BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1917, p. 74-76).

Dans le même recueil (1916, p. 29-30), M. V. Commont signale la trouvaille, faite à Amiens, de sépultures de La Tène III.

\*  
\* \*

M. l'abbé Breuil a profité d'un voyage en Irlande pour analyser les gravures des monuments mégalithiques irlandais et autres pétroglyphes. Il donne un aperçu de ce travail dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1921, I, p. 75 sqq. : *Les Pétroglyphes d'Irlande, notes de voyage*. Il a remarqué tout d'abord qu'une partie des pierres gravées paraît avoir été réemployée, les gravures sont cachées ou recoupées par de nouvelles. Il distingue de la sorte sept séries de gravures dont les dernières datent de l'époque de La Tène ou plus exactement de La Tène III, période d'apogée de cette civilisation en Irlande. L'abbé Breuil fait remarquer très justement la parenté de cet art irlandais avec celui des gravures sur mégalithes de la Bretagne et de la Galice.

M. W. Bremer a publié dans la FESTSCHRIFT ZU FEIER DES LXV-JÄHRIGEN BESTEHENS DES RÖMISCH-GERMANISCHEN CENTRAL-MUSEUMS (Mayence, 1927, Wilken) un article sur la fonction de l'Irlande dans la préhistoire européenne. Il y traite des rapports avec l'Espagne à l'âge du Bronze, des objets d'or exportés par l'Irlande, mais il ne néglige pas de signaler la colonisation des Iles Britanniques par les fabricants de vases à zones venus de la vallée du Rhin et la prévalence dans la deuxième partie de l'âge du Bronze des influences et

des modèles continentaux. Elles triomphent à l'époque de Hallstatt et ce triomphe correspondrait à l'invasion celtique. M. Bremer signale pour cette époque le grand nombre des trompettes irlandaises et les compare aux lours germaniques. Il n'a garde enfin d'oublier les curieux développements qu'a pris l'art de La Tène irlandaise.

Les *Relations entre l'Irlande et la péninsule ibérique à l'époque néolithique* ont été étudiées par M. Loth dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE, 1925 (cf. *Rev. Celt.*, XLIII, 124). Ce ne sont pas seulement des objets matériels qui s'échangeaient d'un pays à l'autre ; les monuments et les cercles funéraires tendraient à prouver qu'il y avait aussi des courants d'idées et d'influences religieuses, indiquant à cette époque une véritable parenté ethnique et une origine commune. M. Bosch Gimpera reconnaît plus justement dans ces influences le résultat de rapports commerciaux (REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1925, II, p. 191 sqq. : *La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début du Bronze*).

M. V. Gordon Child a essayé d'établir à quelle date arrive le *Beaker-people* en Grande-Bretagne en tenant compte de tous les éléments de la préhistoire européenne au début de l'âge du Bronze, céramique danubienne, mégalithes du Nord, civilisation égéenne (*When did the Beaker-folk arrive?* ARCHAEOLOGIA, LXXIV, p. 159-180). C'est un travail fort remarquable. Il établit que les premières bandes arrivèrent entre 2000 et 1700, que leur venue est contemporaine des sépultures nordiques à couloir et antérieure aux cistes. Je suis disposé à croire que M. Gordon Child a trop serré les événements, que le passage du *Beaker-folk* en Angleterre a suivi la construction des dernières sépultures à couloir, car il ne peut pas être à la fois contemporain de celles-ci et des haches de bronze brittoniques qui arrivèrent en Allemagne (sépulture de Lubingen, par exemple) à la fin du Bronze I ou au début du Bronze II. Je crois d'autre part que M. Gordon Child rajeunit indûment la civilisation d'Unjetic. J'ai cru pouvoir montrer (SYRIA, 1925, p. 16-29) que celle-ci est contemporaine du Moyen-Empire égyptien et je ne vois pas dans l'article de M. Child de raison pour changer d'avis. Je crois enfin que, tout l'en-

semble de l'archéologie préhistorique européenne présentant de telles connexions, il serait bon de faire une chronologie relative à l'âge du Bronze commune à toute l'Europe et qu'il serait raisonnable de ranger dans la deuxième période de cette chronologie les haches à bords relevés italiennes ou bohémiennes qui ressemblent beaucoup plus aux haches à talon et aux haches à ailerons qu'aux haches plates du début.

M. R. E. Mortimer Wheeler publie dans le *BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES*, I, p. 182 sqq., trois listes archéologiques d'un très grand intérêt, celle des gobelets à zones, des haches plates de l'âge du Bronze I et celle des dépôts du bronze. Sur une liste qui ne comprend pas plus de dix-huit unités, M. Wheeler remarque que les gobelets du Sud ont leurs répondants au Sud de la Severn et ceux du Nord dans le Yorkshire et le Nord de l'Angleterre; quelque prudence qu'il s'impose, cette comparaison est tout de même une indication. L'auteur paraît avoir renoncé à associer l'arrivée des gobelets à zone avec celle des Goïdels; le problème est à reprendre avec d'autres arguments que celui du nombre des gobelets trouvés en Irlande. Il place l'arrivée de ces fabricants de gobelets avant l'introduction du travail du cuivre dans les Iles Britanniques, mais je ne permets de ne pas partager son avis.

M. O. G. S. Crawford a présenté à la Société des Antiquaires de Londres une théorie de l'arrivée des Goïdels qui la met en relations avec l'introduction dans les Iles Britanniques des épées en forme de feuille avec large languette rivetée à la base qui sont les plus anciennes épées de l'époque de Hallstatt (*THE ANTIQUARIES JOURNAL*, 1922, p. 27 sqq., *A prehistoric Invasion of England*). Elle daterait en conséquence des années 800-700 av. J.-C. Vers la même date un certain nombre de pièces de l'outillage de bronze de l'Europe occidentale ont trouvé leur chemin vers les Iles Britanniques: hache à ailerons, hache à douille, rasoir à deux tranchants, cistes, boutons, etc. J'ai traité le même sujet devant l'Institut français d'Anthropologie, le 19 mai 1920 (*ANTHROPOLOGIE*, XXX, p. 575) d'une façon assez différente pour arriver à des conclusions analogues à celles de M. Crawford mais qui ne sont

pas tout à fait les mêmes. L'outillage de Bronze ou de l'âge du Bronze des Iles Britanniques a toujours ressemblé beaucoup à celui de la zone atlantique de l'Europe, en raison d'échanges réciproques. L'intérêt des épées en question vient de ce qu'elles ont leur origine en Schleswig et en Hanovre, à la deuxième époque de l'âge du Bronze, et qu'elles ont disparu de là pour continuer leur évolution tout particulièrement à l'ouest de l'Europe. C'est une fabrication qui s'est déplacée. Les faits sur lesquels j'ai porté mon attention en dehors de celui-là sont les importations d'objets de bronze ou d'or de fabrication scandinave dans l'Europe occidentale, et des types d'objets de même origine. De la limite nord du domaine des Celtes des hommes sont partis à la fin de l'âge du Bronze, gagnant en particulier l'Angleterre, individuellement ou en masses. Comme indice d'une invasion j'avoue que c'est fort peu de chose et ce que M. Crawford y ajoute est tout aussi mince. S'agit-il des Goïdels ? Je n'en suis pas du tout convaincu. Les Goïdels et les Brittons ne sont pas les seuls envahisseurs celtiques des Iles Britanniques. Il faut y ajouter les Pictes, et les Brittons n'y sont certainement pas venus d'un seul coup. Il en résulte que j'incline toujours à identifier les Goïdels avec les constructeurs de tumulus ronds et le *Beaker-people*, bien que l'on ait trouvé si peu de ces *beakers* en Irlande. Je suis heureux d'avoir ici l'appui de l'autorité du savant directeur de cette revue.

M. Reginald A. Smith décrit dans la même revue (1922, p. 93 sqq. sous le titre compréhensif, *On some recent exhibits*, deux *lunulae* d'or trouvées jadis en Cornouailles à Harlyn et un petit modèle de bouclier de La Tène II, provenant de Hod Hill, dans le Dorset, sans compter quelques objets de l'époque des invasions. Les *lunulae* de Harlyn découvertes en 1864 sont connues depuis longtemps ; leur intérêt vient de ce qu'elles datent toute la série, ayant été trouvées avec une hache plate de cuivre. M. M. Reginald A. Smith apporte à la description de ces objets une précision toute nouvelle et rassemble quelques renseignements nouveaux sur la dispersion des *lunulae* et leur usage. Il croit que les Celtes n'ont atteint les Iles Britanniques qu'après l'âge des *lunulae*.

La Société des Antiquaires de Londres a discuté dans sa séance du 23 mars 1922, à propos d'une communication du regretté E. C. R. Armstrong sur le hallstattien en Irlande (*Note on the Hallstatt Period in Ireland*, *ANTIQUARIES JOURNAL*, 1922, p. 204 sqq.) et sur le peuplement celtique des Iles Britanniques. Elle en discutera encore sans doute et d'autres aussi. Le passé celtique est obscur, les témoignages archéologiques sont confus et susceptibles d'interprétations contradictoires; des théories anthropologiques sur l'unité des peuples et des races viennent sempiternellement à la traverse. Mais n'oublions jamais que l'hypercritique est aussi peu scientifique que son contraire, que les premières invasions celtiques dans l'Ouest se sont certainement produites de la même façon que les dernières, qui sont à peu près connues, et que toute la suite des mouvements de peuples en Europe et qu'il faut échelonner dans le temps, par tâtonnement, les différents groupes de Celtes qui composent la population des Iles Britanniques; pour les situer tous et les chercher par hypothèse des indices archéologiques, il est nécessaire de remonter assez haut, plus haut même que l'époque de Hallstatt. M. Armstrong signale que les épées à antennes attribuées par Déchelette à l'Irlande, sur la foi de J. R. Allen, n'existent pas, que par contre l'Irlande a fourni vingt-quatre épées de bronze hallstattiennes, une grande épée de fer et un certain nombre d'objets de la même époque, mais qu'il y manque les rasoirs de bronze, les situles à cordons, les épées à cou de cygne, la poterie peinte, etc. Son hallstattien est peu fourni et coïncide sans doute avec la fin de la civilisation du bronze. C'est bien peu de chose pour parler d'invasion celtique à l'époque de Hallstatt. L'Angleterre, un peu mieux fouillée que l'Irlande, commence seulement à livrer son hallstattien.

Les rapports sur les fouilles du Lt C<sup>1</sup> W. Hawley à Stonehenge ont été publiés dans *THE ANTIQUARIES JOURNAL*, 1922, p. 36 sqq., 1923, p. 14 sqq., 1924, p. 30 sqq., 1925, p. 21, sqq., 1926, p. 1 sqq.

M. A. D. Passmore, dans la même collection, 1922, p. 109, tente d'expliquer la profondeur du fossé d'Avebury (une dizaine de mètres). Il suppose que les constructeurs avaient eu en



vue d'y amener les eaux de la Kennet dont le niveau, avant les drainages modernes, devaient se trouver environ trois mètres plus haut ; il croit également avoir trouvé les traces d'un canal préhistorique qui aurait amené les eaux dans le fond du fossé.

Voici une nouvelle station hallstattienne, ou plutôt de la fin de l'époque de Hallstatt, en tout cas contemporaine de Hingisbury Head, qui nous est signalée en Angleterre. Celle-ci n'est plus sur la côte mais dans l'intérieur, en tout cas au Sud de l'Angleterre, dans le Wiltshire. Elle est située sur la ferme de All Connings Cross, à six milles à l'est de Devizes (Mrs E. Cunnington, *A village site of the Hallstatt Period in Wiltshire*, THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1922, p. 14 sqq.). La poterie appartient à la classe A de Hingisbury Head et quelques fragments aux classes E et F, ce qui indique la durée de l'établissement. Mais les fibules (Mrs E. Cunnington n'en signale que deux) sont de La Tène I. Sont-elles postérieures à la poterie ? sont-elles contemporaines ? La question reste obscure, car il ne semble pas que la fouille ait permis des observations stratigraphiques. Il n'est question ni des niveaux, ni des emplacements.

M. O. G. Crawford a publié dans la même revue, 1921, p. 283 sqq., un intéressant article sur les anciens établissements de Harlyng Bay, à peu près au milieu de la côte nord de Cornouailles. On y a découvert en 1900 un cimetière d'environ cent cinquante cistes régulièrement disposées et orientées vers le Nord magnétique. Les tombes contenaient de la poterie à décor géométrique incisé d'un type commun à Glastonbury. Une des tombes renfermait une épingle à col de cygne, que l'auteur suppose une survivance de la fin de l'âge du Bronze ; mais de pareilles épingles ont été trouvées en Franche-Comté dans des milieux datant du début de l'époque de La Tène. C'est un cimetière de La Tène, mais les corps y sont repliés. M. Crawford a noté en passant deux fibules qui ne sont pas des types usuels en Angleterre, mais pouvant être d'origine ibérique. Outre ce cimetière, les environs de Harlyng Bay ont donné aux fouilleurs des incinérations du début de l'âge du Bronze et des débris de cuisine de la même

époque, plus deux haches de bronze et une lunule irlandaise.

E. C. R. Armstrong a communiqué à la *Society of Antiquaries of Ireland* (THE JOURNAL, LIII, 1923, p. 1 sqq.) un très important article sur l'époque de La Tène en Irlande. Les trouvailles dont il donne la liste ne sont pas nombreuses, mais elles sont de qualité. Peu de tombeaux, d'ailleurs, et encore récents (ce sont surtout des incinérations). La plus importante série d'antiquités vient du crannog de Lisnacrogghera, dans le comté d'Antrim. On a supposé qu'il y avait eu là des établissements de Gaulois, peut-être de Brigantes, égarés au Nord de l'Irlande. Les belles épées de Lisnacrogghera peuvent être continentales et appartiennent à la deuxième période de La Tène. Au contraire les fibules de la page 13 sont tout à fait particulières et appartiennent à la fin de cette civilisation, de même que le bracelet trouvé dans la Boyne (p. 13), les torques d'or de Clonmacnois (p. 15) et les harnachements de chevaux trouvés de côté et d'autre (p. 24). A noter une tête de bovidé en bronze laminé (p. 29), peut-être un masque.

Le BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, III, 1926, 3, p. 239, annonce la découverte d'une station ancienne de l'âge du Fer, datant du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> siècle à Merthyr Mawr, Warren, Glamorgan. Cf. *ibid.*, III, 2. Les résultats des fouilles seront publiés en 1927 dans l'ARCHAEOLOGIA CAMBRENSIS.

M. J. P. Dushe-Fox a publié dans les RECORDS OF THE RESEARCH COMMITTEE OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, III, 1915, le compte rendu de ses *Excavations at Hengistbury Head, New Hampshire*, en 1911 et 1912. Hengistbury Head est une colline fortifiée dominant la langue de terre qui sépare de la mer la baie de Christ-church. A l'intérieur du rempart M. Dushe-Fox a exploré quelques *round barrows* de l'âge du Bronze, du type connu. Mais la construction du rempart, la fondation du bourg datent de l'époque de La Tène. Ici les fouilles révèlent du nouveau. Les débuts de cette époque sont encore bien mal connus en Grande-Bretagne; les lacunes se combleront une à une. Parmi l'abondante poterie de cette station se trouvent des vases, décorés d'impressions digitales, de gorges longitudinales ou de cupules, qui

ressemblent de fort près à la poterie d'Avezac-Prat ou du Plateau de Gers, qui est du début de La Tène I. C'est d'ailleurs la poterie des niveaux inférieurs. Une série de vases fort bien faits, à décor de cordons parallèles au col lui succède. Vient en dernier lieu, si l'on ne tient compte que des poteries celtiques, la poterie du type de Glastonbury, poterie décorée qui ressemble à la céramique armoricaine et dont la présence en Angleterre s'explique sans doute par le commerce des *Veneti*. La vie du bourg a continué après la conquête romaine. Les monnaies découvertes ont été étudiées dans un appendice par M. J. F. Hill, qui a signalé entre autres une monnaie armoricaine et une monnaie des *Andecavi*.

THE BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, I, p. 276, rend compte des fouilles de l'enceinte de Dinorben, près d'Abergale, dans le Denbighshire. Les fouilles ont montré que la colline a été occupée avant d'être fortifiée; elle paraît avoir été mise en état de défense une première fois par les Brittons de l'époque de La Tène qui l'entourèrent d'un vallum à parement de pierre et d'un fossé creusé dans le roc à trois mètres de profondeur. La forteresse fut complètement détruite apparemment pendant les campagnes romaines du premier siècle. Les Brittons revinrent deux fois bâtir des remparts deux fois démolis. Pendant cette période l'occupation de la station ne paraît pas avoir été continue; les Romains n'étaient pas tout près et on ne commerçait pas avec eux. Il n'en était plus de même au temps où fut bâtie la troisième forteresse qui semble avoir été démolie au 14<sup>e</sup> siècle par une incursion d'Irlandais.

L'occupation de la forteresse de Traprain Law est probablement contemporaine de celle de Dinorben et paraît avoir subi les mêmes vicissitudes (James E. Cree, *Account of the excavations in Traprain Law during the summer of 1923*, PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF SCOTLAND, 1923-24, p. 241 sqq.).

M. Cyril Fox signale dans le BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, III, 1926, p. 153 sqq. (*Current work in Welsh archeology*), les fouilles d'un tumulus de l'âge du Bronze à Linnay Barrows (Pembrokeshire), la découverte d'une cachette de cinq haches de bronze à douilles dans la paroisse de Tintern

(Monmouthshire), celle d'une station de La Tène I à Nottage Court, d'une urne incrustée de l'âge du Bronze près d'Aberystwyk, la continuation des fouilles de Caerleon et la préservation de son amphithéâtre.

\*  
\* \*

M. Bosch Gimpera est encore revenu sur la question de l'arrivée des Celtes en Espagne dans un article du *BULLETIN DE L'ASOCIACIO CATALANA D'ANTROPOLOGIA, ETNOLOGIA I PREHISTORIA*, III, 1925, p. 207-214 (*Els Celtes i les cultures de la primera edat del ferro a Catalunya*), à propos de ces cimetières hallstattiens de la région côtière catalane (Can Missert, à Terrassa), où il a d'abord vu l'indice d'une première invasion des Celtes en Espagne. Cette fois, il s'applique à en reconnaître les équivalents en France d'abord dans le Sud (Fleury d'Aude, St-Roch, Garin) puis plus au Nord. Ces derniers sont plus anciens, ce sont les cimetières à incinération de Pougues-les-Eaux et Dompierre-en-Bresle, datés du Bronze IV, qui sont eux-mêmes la suite des *Urnenfelder* de l'Allemagne occidentale. Les nécropoles catalanes ne sont pas des cimetières de tumulus comme ceux de la région pyrénéenne française de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, mais de véritables champs d'urnes. M. Bosch Gimpera est toujours tenté de les attribuer aux Celtes dont une portion, les incinérants des champs d'urnes poussés par des envahisseurs illyriens au début du Hallstattien, auraient fait cette immense randonnée qui serait invraisemblable si les Celtes n'en avaient pas et plus d'une fois fait d'autres. Je dois dire que M. Bosch Gimpera ne m'a pas encore tout à fait convaincu. Je ne vois pas plus de relations à la céramique de Pougues-les-Eaux avec celle de Can Missert, qu'avec celle d'Avezac-Prat. Quant aux champs d'urnes du Rhin, ils tiennent à ceux de Lusace et de Pologne. Représentent-ils des populations celtiques ou celtisées? Je ne crois pas qu'on puisse l'établir encore.

M. A. A. Mendes Correa a donné dans la *REVUE ANTHROPOLOGIQUE* de 1925, p. 268-289, un *Essai sur l'ethnologie préromaine du Portugal*, qui est un résumé assez court de son livre récent *Os povos primitivos da Lusitania* (Porto, 1924). Il

y parle des Celtes qui ont occupé le Portugal avec la partie centrale de l'Espagne à la fin de l'époque de Hallstatt et se sont maintenus quelque temps contre l'extension des Ibères. Tandis que se formaient les communautés celtibériennes, en Portugal subsistaient des Celtici au Nord et au Sud et apparaissaient les Lusitaniens, dans l'onomastique desquels se manifesterait une forte trace d'influence celtique.

M. Jose Luis Martin Jimenez décrit une enceinte préhistorique à Yecla de Yeltes, province de Salamanque (*Un estacion prehistorica in Yecla de Yeltes*, BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, LXXV, 1919, p. 399 sqq.). Cette enceinte tout à fait comparable à nos enceintes du midi méditerranéen, peut dater de l'âge du Bronze. L'auteur fait remarquer qu'elle est entourée de tombeaux mégalithiques à coupole (cf. Los Millares). Mais l'enceinte a servi longtemps; on y trouve des fibules de bronze de l'époque de La Tène et toute la gamme de la céramique ibérique. Près de là, sur un rocher, sont gravés des chevaux, qui ne ressemblent certes pas à ceux des gravures paléolithiques. Ce sont des œuvres ibériques. A signaler une amulette de bronze avec swastika gravé.

\*  
\*\*

M. Paul Vouga qui a succédé à son père E. Vouga dans la direction des fouilles de La Tène a publié au nom de la Commission des fouilles la monographie de la station (LA TÈNE, MONOGRAPHIE DE LA STATION, etc..., Leipzig, Hiernmann, 1925, 50 pl., 2 plans, 12 fig. dans le texte). Cette publication a été précédée par celle de cinq mémoires et d'une note dans le MUSÉE NEUFCHÂTELOIS sur les fouilles de 1907 à 1916. Les fouilles de M. Vouga ont été heureuses. Il a découvert un pont, des restes de constructions et d'innombrables témoins de La Tène et de la vie qui s'y menait. Il a adopté sur la nature de cette station l'hypothèse de Déchelette, qui y voyait, comme au port de Chalon, un port de péage, bien placé sur les grandes routes qui vont au Rhin et au Jura, avec des magasins pour les prélèvements en nature et les marchandises entreposées. Le texte comprend quelques notes de M. A. Dubois

sur la topographie, de M. R. Forrer sur les monnaies, de M. C. Keller sur la faune et de M. E. Pittard sur les restes humains. Celle de M. Forrer n'est pas la moins intéressante. Les monnaies trouvées à La Tène sont des monnaies helvètes. La nature du trafic n'y apportait pas de monnaies étrangères. Ce ne sont ni les plus anciens ni les plus récents des statères et potins helvètes. Il en résulte qu'elle n'a été fondée que vers 150 ou 125 et qu'elle était abandonnée avant l'émigration helvète de 58. Ce sont des dates importantes puisque la station de La Tène a été choisie pour caractériser une longue période de la civilisation protohistorique et plus exactement de la civilisation celtique. Elle en représente au moins une section que l'on désigne par l'expression La Tène III. Elle ne la représenterait même pas entière.

Les fouilles de La Tène et les planches de M. Vouga qui les illustrent nous donnent sur l'ensemble de la vie gauloise une foule de renseignements qui ne sont guère répétés. Nous y voyons le bois des boucliers, des pièces importantes de charbonnerie et de charpente, un outillage agricole presque complet, des vases de bois, les outils les plus variés.

Dans GENAVA IV, 1926, p. 97 sqq., MM. Blondel, Revilliod et Reverdin donnent une description fort détaillée d'une fouille faite sur l'emplacement du Musée dans les ruines d'une *Habitation gauloise de l'oppidum de Genève*. La cabane aux parois de clayonnages reposant sur un mur de pierres sèches était construite en dehors de l'enceinte au fond d'un fossé très ancien, remblayé à l'époque romaine.

Sur le sol en terre battue et dans le voisinage du foyer placé en contre-bas les fouilleurs ont recueilli de nombreux tessons de céramique peinte du type du Beuvray. La maison fut abandonnée au début de l'ère chrétienne. Cette découverte permet de préciser le tracé de l'enceinte de l'oppidum préromain de Genève qui correspondait en bonne partie à celui du castrum romain.

Dans le même Bulletin, II, 1924, p. 84-85 et IV, 1926, p. 80-81, M. Blondel signale, dans le ravin de la Tour-de-Boël, l'existence d'un testaccio constitué par des tessons de vases à engobe blanc et décor géométrique noir ou brun de la

fin de l'époque de La Tène et par des débris de vaisselle courante contemporaine de la conquête.

\*  
\* \*

M. J. C. Marstrander a fait appel aux archéologues à la fin de son article sur les inscriptions des casques de Negau (SYMBOLAE OSLOENSES, III, 1925, pp. 37-64, *Les inscriptions des casques de Negau, Styrie*). Sur les vingt casques de bronze qui y furent trouvés, il y a un siècle environ, deux portaient des inscriptions en caractères étrusques. M. Marstrander fait une inscription celtique de celle du casque A. Mais il explique qu'elle ne peut être antérieure au deuxième siècle de notre ère. L'un des mots déchiffrés témoignerait d'une influence latine (*Banuabi* :  $u = w$ ) qui n'aurait pu s'exercer sur les Celtes de Styrie qu'après l'établissement de Latins en Cisalpine. Mais les casques sont beaucoup plus anciens. Ils sont de type italique, à haute calotte reliée par une gorge à un bord circulaire. La forme est bien connue, elle est représentée par des exemplaires datés (tombe de Sesto Calende) et figurés par des exemplaires qui le sont également (Situle de la Certosa). Ils remontent au VI<sup>e</sup> siècle. Au II<sup>e</sup> siècle, les Celtes installés en Italie et à son pourtour avaient imité partout d'autres modèles italiques. Le seul monument qui puisse être invoqué en faveur de la persistance de ce type de casque est la petite statue trouvée à Idria près de Bača (Goritzia) qui peut être pourtant plus ancienne. Je crois qu'il faut renoncer à expliquer par l'influence du latin la morphologie de *Banuabi*, et admettre que la découverte de M. Marstrander nous donne une date plus ancienne pour l'installation des Celtes dans les Alpes orientales, la même que l'inscription de Zignago nous a fourni pour le début de leur infiltration en Italie. L'archaïsme des inscriptions où l'écriture va de droite à gauche plaide pour leur antiquité. Cf. *Rev. Celt.*, XLII, 198, ci-dessus p. 84 et ci-dessous p. 470.

\*  
\* \*

M. Maurice Holleaux touche à l'histoire des Galates dans

un article de ses *Études d'histoire hellénistique* sur le *Décret des Ioniens en l'honneur d'Eumènes II*, publié par la REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1924, p. 304 sqq. Ce décret est pour ainsi dire transcrit dans une lettre de remerciements adressée par Eumènes aux cités fédérées d'Ionie, conservée par une inscription trouvée dans les ruines de Milet. Le décret des Ioniens fut rendu pendant l'insurrection des Galates à la fin du règne d'Eumènes (168-166), mais non pas à la fin de la guerre et pour célébrer la victoire, mais après une première année difficile où les troupes galates s'étaient avancées jusqu'à Synnada au cœur de la Phrygie. M. Holleaux en reconstruit les circonstances. Rome tournait le dos à Eumènes, accusé de prétendues intrigues avec Perseus; le Sénat essaya de retourner contre lui son frère Attale et son envoyé P. Licinius, chargé de rétablir la paix en Asie, avait porté des encouragements aux Galates. Eumènes, dans l'automne de 167, crut devoir se rendre en Italie pour plaider sa cause. Le Sénat lui ferma la porte par un décret interdisant aux rois l'entrée de l'Italie qui lui fut signifié à Brundisium par un questeur. M. Holleaux suppose que cet affront n'eut pas l'effet escompté par le Sénat de détacher du vieux roi ses alliés ioniens, ni de la décourager lui-même. Il se montra, au retour, au sanctuaire de Délos. C'est là qu'il rencontra deux des ambassadeurs ioniens, dit l'inscription, tandis que le troisième le cherchait dans une autre direction. Le décret était peut-être une réponse à la brutalité du Sénat. Eumènes refit une armée, repoussa les Galates et les confina dans leurs frontières. Mais là-dessus Rome intervint et les déclara autonomes dans un décret du Sénat de la fin de 166.

\*  
\*\*

M. M. Piroutet, dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1924, II, p. 346-348, signale la présence dans les collections du Musée des Antiquités d'Alger d'un fer de javelot incontestablement gaulois de La Tène II et d'un umbo de bouclier appartenant à la même époque. Ces armes auraient appartenu à des auxiliaires gaulois ayant suivi César dans sa campagne contre les Pompéiens et leurs alliés africains.



\*  
\*\*

M. F. Cumont a publié dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES, t. XXVIII, 1914, p. 77 sqq., un très intéressant mémoire sur la romanisation de la Belgique (*Comment la Belgique fut romanisée*). L'opposition est considérable entre le reste de la Gaule et la Belgique où la civilisation, à l'époque romaine, repose uniquement sur des éléments aristocratiques et sur des éléments ruraux. Alors que dans le midi de la Gaule les groupements humains se concentrent en de nombreuses cités, dans le Nord il n'y a pas de métropole importante. Tongres est l'unique localité ayant un rang municipal. La seule société humaine constituée est celle que forme le domaine, serviteurs dépendant d'un maître, fermes dépendant d'une *villa*. Rome n'a rien innové, elle a confirmé les cadres sociaux existant antérieurement à la conquête. Mais ces grands domaines sont à la fois des centres d'exploitation agricole et d'exploitation industrielle : à la villa d'Anthée, à côté d'une fonderie de bronze, on trouve un atelier pour la fabrication des émaux.

*En lisant la Préface d'Aimoin* (c'est ainsi que M. C. Jullian intitule sa LXVII<sup>e</sup> *Note gallo-romaine*, REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1915, p. 187 sqq.), M. Jullian a remarqué que cet écrivain du x<sup>e</sup> siècle, qui résume les notes des historiens anciens sur les Gaulois, a gardé fidèlement la notion de la Gaule, et il est vrai que ce n'est pas un fait sans conséquence.

M. C. Jullian s'est appliqué à montrer dans la même revue, 1918, p. 169 sqq. (*Notes gallo-romaines*, LXXIX : *Dans l'Alsace gallo-romaine*) qu'il n'y avait rien dans cette province, au moins dans la région de Strasbourg, qui ne fût d'origine gauloise ou romaine.

M. Welter a fait au CONGRÈS DE STRASBOURG DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES, le 28 juillet 1920 (1921, p. 1 sqq.), une communication sur les mares de Lorraine, fosses circulaires, généralement remplies d'eau, creusées dans l'argile, qu'il considère comme des habitations en contre-bas. Un certain nombre ont été fouillées.

On y a trouvé des pierres de foyer, des ossements d'animaux, des outils de fer. Ces demeures ont été en usage à l'époque gallo-romaine et même jusqu'aux carolingiens.

M. E. Ginot dans l'INTRODUCTION A LA TOPOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA VILLE DE POITIERS (1921, in-8°, 33 pp.) étudie un site de grande ville dont la vie n'a jamais été interrompue. A l'époque romaine, Poitiers occupe toujours la hauteur; la voie romaine ou celtique se retrouve sous la rue moderne avec ses ornières et blocages. Lorsque, au III<sup>e</sup> siècle, il fallut fortifier les villes, le castrum de Poitiers se conforma aux lignes extérieures qui avaient déjà déterminé le refuge des temps du Bronze.

M. J. Soyer (cf. *Rev. Celt.*, XLI, 285) a donné au BULLETIN DE LA SECTION DE GÉOGRAPHIE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES de 1920 (p. 1 sqq.) une fort intéressante étude sur le *Cassiciate* où se trouvait le temple du dieu gaulois *Rudiobus*, dieu cheval, dont l'effigie a été retrouvée en 1861 sur le territoire de Neuvy-en-Sullias. Cassiciate survit probablement dans les deux lieux dits le Grand et le Petit Chassis de la commune de Neuvy-en-Sullias, dont le centre est un *Novus Vicus* bâti après l'évacuation de l'ancien vicus de Cassiciate, dans des circonstances qui expliquent peut-être l'entouffement de la statue. M. Soyer suppose que c'était dans cette région du territoire des Carnutes, aux confins des territoires des Senons, Bituriges et des Éduens que se trouvait l'ancien omphalos de la Gaule. Orléans est un nœud de routes d'une importance considérable. Les vestiges de l'amphithéâtre de Bannée, du théâtre de Baugy, à l'orée méridionale de la forêt méridionale d'Orléans témoignent de grandes assemblées. Et tout autour se groupent des lieux dont les noms peuvent être significatifs : Belesme, aujourd'hui Balême, qui rappelle Belisama; le domaine de Beaune (comm. de Bonnée) qui rappelle celui de Belenus; Nemois, près de Neuvy qui pouvait être un *nemetum*.

M. l'abbé Sautel, qui s'occupe avec tant de dévouement des fouilles de Vaison, vient de publier un SUPPLÉMENT AU CATALOGUE DESCRIPTIF ET ILLUSTRÉ DES ANTIQUITÉS ROMAINES DU MUSÉE MUNICIPAL, Avignon, Dominique Seguin, 1920. Ce

fascicule est consacré aux statues impériales du Musée. Il y en a quatre, un empereur cuirassé sans tête, un Tibère drapé à mi-corps, un Hadrien nu en héros, une Sabine. Ces statues ont été trouvées sur l'emplacement du théâtre et ont fait partie vraisemblablement de la décoration du *proscenium*.

M. Ch. Durand a fait suivre son compte rendu des *Fouilles de Vésone*, de 1912-1913, publié en 1920 à Périgueux, d'un historique de la cité, en particulier de la construction du mur d'enceinte qui suivit la ruine de la ville par les Alamans vers 273.

Le commandant Espérandieu publie dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES FRANÇAISES, IV, 1914-1922, p. 78 sqq., son rapport sur une deuxième année de fouilles au Vieil-Évreux (fouilles de 1913). Cette campagne a été consacrée en grande partie au déblaiement de thermes. Il décrit en détail une riche série de céramique estampée trouvée dans les fouilles.

Les mines de fer et d'étain, dont M. Léon Maitre décrit les traces, dans sa *Géographie industrielle de la Basse-Loire (les forges et les ateliers fortifiés)*, REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1919, I, p. 234 sqq., ont été exploitées au temps de la domination romaine en Gaule et probablement avant. Les restes des ateliers comportent des travaux de terrassement considérables qui les ont fait prendre pour des camps romains ou des enceintes fortifiées. M. L. Maitre s'applique à montrer leur caractère industriel et pacifique. Il fait regretter que cette revue ne soit pas un peu plus précise et détaillée. Dans la même REVUE (1926, II, p. 8 sqq.) il poursuit son exploration par celle de la région aujourd'hui marécageuse, jadis couverte de taillis et de bois du *bassin du Brivet* et signale de nouvelles forges à Quely et des carrières de pierre entre Dreffiac, Saint-Gildas et Cambon.

Dans un article de GERMANIA, 1926, p. 25 sqq. (*Rheinische Lagerstädte*), M. Bohn se préoccupe du sort des villes gauloises de la vallée du Rhin, qui avaient survécu à l'occupation germanique de la campagne, au milieu des installations romaines. Il pense qu'elles ont subsisté distinctes des camps et des villages de *canabae* et qu'elles leur ont survécu. Il étudie de ce point de vue les inscriptions fournies par divers groupes

de camps, *canabae* et villes gauloises. L'onomastique des inscriptions qu'il attribue à ces établissements révèle des noms indigènes (p. 27).

Le L<sup>r</sup>-C<sup>r</sup> I. B. P. Karlake a étudié dans le sud de l'Angleterre un certain nombre d'établissements, villes abandonnées ou encore vivantes, bourgs et fermes, qu'il attribue à des Gaulois venus du continent peu après les expéditions de César et avant la conquête romaine de l'île. Il a présenté ces observations en deux communications à la *Society of Antiquaries of London*. La première a été publiée dans les *PROCEEDINGS* de ladite société (XXXII, p. 185 sqq.) ; la deuxième dans *THE ANTIQUARIES JOURNAL*, 1921, p. 303 sqq. Ces agglomérations ont un contour polygonal irrégulier. Elles sont représentées depuis la côte du Sussex jusqu'à la haute vallée de la Tamise, à travers les Downs. *Calleva Atrebatum*, Silchester, en était un. La difficulté de la démonstration est de retrouver sur le continent les prototypes de ces établissements. Le sol de la France est plus cultivé que celui de l'Angleterre et la culture y a fait disparaître les restes du passé, quand elle ne s'est pas inscrite dans leurs limites. Toutefois on peut citer au moins une enceinte semblable à celles du sud de l'Angleterre, c'est le champ de Chastellier près d'Avranches. Le colonel Karlake nous montre ces établissements entourés d'une *leugata*, d'une banlieue, constituant leur domaine communal. Des noms de lieu comme Mile End près de Lambourn, un des survivants de ces bourgs, World's End, Down End, autour de Peasmore, qui en est un autre, en sont la trace. Il y en avait de plusieurs sortes, de plusieurs dimensions, correspondant à la cité, au *pagus* et à la ferme isolée. L'organisation celtique paraît s'y être maintenue en dehors des grandes routes de la civilisation et de la vie romaine. Avant la conquête saxonne, ils ont été vidés par une calamité qui est peut-être la peste noire. Trois ou quatre ont été réoccupés par les Saxons.

Les *ANNALES OF ARCHAEOLOGY AND ANTHROPOLOGY* publiées par l'Université de Liverpool, 1914, t. IV, n° 4, donnent un compte rendu par M. R. Newstead, des fouilles faites à Chester dans un cimetière romain (*The roman cemetery in the*

*infirmery field*, Chester). Le champ n'était pas très riche ; c'étaient pour la plupart des tombes de pauvres gens, cistes grossières de pierres mal assemblées. Mais ces témoignages de la romanisation de la Bretagne doivent être notés avec soin.

THE ANTIQUARIES JOURNAL a publié un article de M. L. H. Dudley Buxton relatant des fouilles faites dans un cimetière romano-britannique voisin d'Oxford, cimetière à inhumation, à Frilford (*Excavations at Frilford*, 1921, p. 87 sqq.).

LE BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, I, p. 279, signale les fouilles d'une maison romaine, au champ de course d'Elly (Cardiff), petite maison, avec son corps de bâtiment et deux ailes qui avait été entourée au IV<sup>e</sup> siècle d'un rempart rectangulaire bâti aux dépens de celle-ci. Elle était encore occupée en 325.

\*  
\*\*

Le Rev. Canon Quine a donné une note aux PROCEEDINGS de la CAMBRIDGE ANTIQUARIAN SOCIETY, 1923, p. 77 sqq., sur les plus anciennes inscriptions oghamiques de l'île de Man, dont il publie cinq photographies. L'île ne possède pas plus d'une demi-douzaine de ces monuments.

Dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1921, p. 111 sqq., M. J. Loth montre que *Le Gaulois Turno-* dans les noms de lieu a le sens d' « éminence », « hauteur » (cf. *Rev. Celt.*, XI, 475).

A propos d'un article de M. Max Prinnet sur des *Questions d'Anthroponymie (Noms de baptême tirés de l'Écriture Sainte employés en France sous des formes féminisées du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle)*, REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1920, p. 35 sqq., M. C. Jullian fait *quelques remarques sur l'anthroponymie gallo-romaine*. Noms gaulois et noms romains s'y présentent en couches stratifiées ; la religion gauloise en disparaît. Mars (*Martialis*) y remplace Teutatès ; l'ordre des naissances, (*Primus*), la date (*Juanarius*), le lieu (*Nantus*, *Nemausus*) fournissent des noms ; l'aspect de l'enfant (*Albus*, *Niger*), la qualité souhaitée (*Fortis*) en fournissent d'autres ; la transmission des noms présente, en outre, des faits d'imitation, d'immobilisation des noms dans une famille ou d'attraction.

M. Joseph Loth consacre un mémoire à l'étude des *Noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, XLIII, 1925, p. 113 sqq.). Il montre l'appui que l'archéologie peut trouver dans la linguistique pour résoudre certains problèmes encore débattus : en somme l'Europe ne paraît pas devoir grand'chose à l'Asie en ce qui concerne le cheval, ni même sa domestication. Du sens des mots *marca* = cheval monté et *ekwos, epos* = cheval attelé, il démontre que l'usage du char a précédé celui du cheval monté pour des raisons de facilité et que ce n'est qu'après la disparition du char de combat que le premier mot a pris une importance prépondérante sur le second, mais sans pouvoir toutefois l'évincer des positions prises antérieurement, comme en témoignent la toponomastique et la tradition religieuse représentée par Epona. La linguistique offre également quelques points de repère sur la place et le rôle du cheval dans les traditions des Celtes. Cf. *Rev. Celt.*; XLII, 470.

Le même savant a fait une communication à l'*Académie des Inscriptions* (C. R., 1924, p. 34 sqq.) sur *Les noms et les variétés du froment chez les Celtes insulaires* ; elle a paru dans la REVUE CELTIQUE, t. XLI, p. 192 sq.

Les fouilles de l'abbé Hermet à la Graufesenque commencées en 1901 ont fait découvrir une série très importante de comptes de potiers gravés sur des fonds de vases ou d'assiettes (LES GRAFITES DE LA GRAUFESENQUE, PRÈS MILLAU, AVEYRON). Chaque compte se compose des noms des potiers, des noms des vases et du nombre de récipients fabriqués par chacun d'eux, en chiffres romains. L'étude de ces documents a été faite par M. Loth (REVUE CELTIQUE, XLI, 1924, p. 1 sqq.) qui a reconnu dans ces textes les formes vieilles-celtiques déjà reconstituées par les celtistes d'après l'irlandais et surtout le gallois, le cornique et le breton. Dans les graffites complets, on lit en tête : *tudos* ou *tuddos* avec d barré suivi d'un nombre ordinal, terme qui paraît signifier : compte collectif ou groupe collectif, *uxsediu* souvent abrégé en *uxs, ux*, désigne extrême, le chiffre le plus haut qu'on ne saurait dépasser. La conjonction *eti* se présente souvent et a le même sens et la même

origine que le latin *et* et le grec  $\epsilon\tau\iota$ . La langue employée par le potier est donc du gaulois. Ces mêmes graffites ont été étudiés par J. Vendryes dans une note du BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, t. XXV, p. 34-43.

Dans GERMANIA (VIII. 1924, p. 10 sqq.) M. Bohn et dans la REVUE CELTIQUE (XLII, 1925, p. 93 sqq.) M. J. Fraser (*The graffitti of La Graufesenque*) se sont attachés particulièrement à l'identification des vases mentionnés dans les comptes de potiers : l'*acetabulum* est une tasse, les *catilli*, des assiettes, les *parapsides*, des écuelles profondes, etc. Quant aux signes = = = M. Bohn ne pense pas qu'ils représentent des mesures de capacité, mais des indications de diamètre.

A propos des *Inscriptions latines sur pesons de fuseau*, publiées par Héron de Villefosse dans le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1914, p. 213 sqq. et 489-490, M. J. Loth, dans les C.R. DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1916, p. 168 sqq., montre le grand intérêt de ces textes qui prouvent clairement que les régions éduenne et sénonaise étaient encore bilingues vers le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., et que le celtique y était encore d'un usage courant, au moins chez le peuple, à côté du latin. D'autre part ces inscriptions ont le mérite d'être purement populaires tandis que les textes épigraphiques du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle de notre ère rédigés en celtique ont en quelque sorte un caractère officiel. Cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 86.

M. J. Vendryes a donné à la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1921, II, p. 362 sqq., un court article sur *Les Moulins en Irlande et l'aventure de Ciarnat*. Ciarnat, fille d'un roi picte, devenue l'esclave et la maîtresse de Cormac Mac Airt, devait moudre le pain comme ses compagnes. Cormac pour la soulager avait fait venir d'au delà de la mer un constructeur de moulins. Le moulin de Cormac se nomme *muilenn*, c'est-à-dire *molina* ; c'est un nom d'emprunt. Le nom indigène est *bráu*, *bró*, c'est-à-dire le vieux nom indo-européen du broyeur de grains (skr., *grāvan* ; vieux ht. all. *quirn*).

M. C. Jullian traite dans la LXXIII<sup>e</sup> *Note gallo-romaine* (REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1917, p. 33 sqq.) de la station de *Petromantalum*, signalée par l'Itinéraire d'Antonin sur la route

de Paris à Rouen et celle qui reliait Amiens à la Normandie. La Table de Peutinger l'appelle Petrumviaco. M. Jullian suppose que Petromantalum est un équivalent gaulois de Quadrivium.

M. E. C. Florance identifie à Pierrefitte en Sauldre le *Noviodunum Biturigum* enlevé par César dans sa marche sur *Avaricum* (REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1924, p. 322, sqq.).

M. G. Poisson propose de voir une *salpêtrière* (*natrilariae*) dans le dépôt de cendres de Nalliers (Vendée). La localité lui devrait son nom. (IBID., 1919, p. 33 sqq.)

LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA a perdu au mois de janvier 1918 son illustre directeur, le R. P. Fidel Fita, de la Compagnie de Jésus, philologue, archéologue et linguiste, orientaliste et latiniste, mais qui contribuait surtout par ses travaux d'épigraphiste à l'intérêt du BULLETIN publié par l'Académie. Avec une patience qui ne se lassait pas, le R. P. Fidel Fita complétait l'œuvre de Hübner. La grande masse des inscriptions et surtout des inscriptions funéraires n'offre pas beaucoup d'attrait. Dans un pays comme l'Espagne où sont venues se croiser des populations de langues diverses, Ibères, Phéniciens, Celtes, Grecs et Romains, les noms propres attirent l'attention. Le R. P. Fidel Fita était fort capable de les commenter savamment. Il ne négligeait jamais d'indiquer un commentaire.

Dans les dernières années du BOLETIN, je signale de ce savant les articles suivants : LXVIII, 1916, p. 416. Riba de Salices (prov. de Guadalajara), l'inscription romaine portant les noms *Arganto* (nom celtique), *Medutica* (nom de la tribu), *Melmannus*, *Daleva*. A noter que le sarcophage sur lequel était gravée cette inscription contenait des clous apparemment rituels ; — LXIX, 1916, p. 114, *Inscripciones romanas de Peñafior en la provincia de Sevilla, y de Quintanaelez en la de Burgos*. Peñafior se trouve chez les *Celti*, voir le nom de pays *Celtitannus*, qui se trouve à plusieurs reprises sur les inscriptions ; — LXX, 1917, p. 332. *Nuevas inscripciones romanas de Palencia y Santa Cecilia : Rebmrrinus de rebmrrus*, chauve par derrière, mais d'où vient ce mot ? — LXXII, 1918, p. 177. *Nuevas inscripciones romanas de Italica y Hellin : Brita*,



nom appartenant à la série celto-biturique. Le même BOLETIN (LXXV, 1924, p. 23 sqq.) a publié sous le titre de *Epigrafiá soriana* et la signature de M. Blas Taracena une intéressante épitaphe trouvée à sept kilomètres d'*Uxama* avec l'indication du nom de la tribu au génitif pluriel, si particulière aux pays celtibères : *C. Julius Barbarus Medutticorum C. f.* ; — *Aemilia Acca Medutticorum* ; — *C. Julius Labeo Crastanonis f. Medutticum*.

\*  
\*\*

M. W. Unverzagt, le nouveau directeur du musée préhistorique de Berlin, qui s'est fait une spécialité de l'étude des céramiques imprimées à la roulette, montre dans un article de la *PRÄHISTORISCHE ZEITSCHRIFT*, 1925 3-4, p. 123 sqq. (*Studien zur Terra Sigillata mit Rädchenverzierung*) que le style et la technique des céramiques nouvelles à la fin de l'empire romain se laissent suivre dans le monde celtique jusqu'à l'époque de Hallstatt.

Dans GENAVA, III, 1925, p. 33-34, M. W. Deonna signale la découverte de tessons de poterie à décor estampé et d'un bol à zones striées. Ce dernier exemplaire est originaire des manufactures de l'Argonne qui aux IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècles de notre ère répandirent dans le Nord et le N.-E. de la Gaule des vases dont l'ornementation reproduit le système décoratif en zones et compartiments de l'industrie celtique de La Tène (*Rädchenkeramik*).

\*  
\*\*

PRO ALESIA a publié une lettre de M. Deonna (N. S. IV, 15, p. 38) relative aux figurines de terre blanche représentant un personnage vêtu du *cucullus*. Une pièce d'étoffe carrée tombe sur la poitrine et sur le dos. M. Deonna croit qu'il s'agit d'un phylactère.

M. R. A. S. Macalister a signalé à la SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND (*THE JOURNAL*, 1922, p. 112) un fragment d'un monument de pierre avec gravure du style de La Tène trouvé à Killycluggin, paroisse de Templefort, comté de Cavan. C'est la base d'un tronc de cône.

Dans *THE ANTIQUARIES JOURNAL*, 1924, p. 19 sqq., M. J. E. Couchman reproduit une sculpture sur pierre découverte dans le Sussex qui représente une tête humaine semblable à celles figurées sur les stèles du midi de la Gaule.

\*  
\* \*

M. Ch. H. Butcher décrit dans *THE ANTIQUARIES JOURNAL*, II, 1922, p. 104 sqq., une cachette de l'âge du Bronze IV, découverte à Grays Thurrock (Essex) en 1906. Elle comprend encore une hache à ailerons, type rare dans les îles Britanniques, et les fragments d'une épée à languette rivetée avec deux coches à la base de la lame.

M. W. J. Hemp a publié dans l'*ARCHAEOLOGIA CAMBRENSIS*, 1924, p. 326-333, quelques types exceptionnels de haches de bronze trouvées dans le Pays de Galles. Les uns sont des haches plates flanquées de projections latérales dont les équivalents se trouvent dans la Péninsule ibérique, les autres sont des haches plates de type irlandais, où les extrémités du tranchant sont relevées en pointes de croissant et qui portent un décor rudimentaire.

Le *BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES* (I, 1923, p. 344 sq.) donne une liste des épées de bronze en forme de feuilles trouvées dans le pays de Galles. Il en compte dix.

E. C. R. Armstrong a publié dans les *PROCEEDINGS* de la *ROYAL IRISH ACADEMY*, LXXXVI, 1922, section C, n° 8, p. 134 sqq., quelques dépôts de bronze trouvés en Irlande. Ce sont d'abord des épées à soie plate de l'âge du Bronze III; je compte parmi les plus anciennes celles de Latteragh, Co. Tipperary (fig. T, 1 et 2). La plus considérable de ces trouvailles, celle de Dowris, comprend environ deux cents pièces dont un bassin de bronze à anneau de suspension, treize trompettes, des pointes de lances, des haches à douille, etc. M. Armstrong date le dépôt de la fin de l'âge du Bronze (période V), c'est-à-dire de la 1<sup>e</sup> moitié du Hallstattien. L'aspect du vase et des trompettes me le ferait volontiers descendre encore plus bas. M. Armstrong étudie à propos de ce dépôt la question des trompettes.

MM. O. Richter et M. Jahn étudient dans MANNUS, 17, 1926, p. 92 sqq., un type nouveau d'épées de l'époque de La Tène (*Eine neue keltische Schwertform aus Süddeutschland*). Ces armes dont la poignée est terminée par de multiples boules ont été rencontrées en petit nombre dans l'Allemagne méridionale et en Bourgogne. Les auteurs pensent avec raison que l'origine de ces épées doit être recherchée dans les ateliers métallurgiques bourguignons.

M. Paul Couissin a donné à la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1923, I, p. 302-321, une description fort attentive des armes figurées sur le mausolée des Jules de Saint-Rémy. Il en résulte que l'armement des combattants est en partie fantaisiste et que le monument ne nous constitue pas, pour la représentation des armes gauloises et romaines de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, un document aussi sûr que les trophées de l'arc d'Orange. Continuant la revue des *Armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale* (IBID., 1913, II, p. 28-87) il corrige les conclusions de deux articles de l'abbé Breuil (*Représentations d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence*, IBID., 1917, II, p. 68 sqq. et *A propos des armes ibériques de l'arc d'Orange*, IBID., 1922, II, p. 188-190), qui sur le témoignage des dits monuments tendaient à rajeunir l'emploi par les Ibères du sabre courbe. Les sabres et couteaux ondulés figurés sur nos monuments de Provence sont grecs ou italiques. D'autres sont des sabres germaniques de La Tène III. Ceci dit, les monuments se classent en deux groupes, monuments triomphaux d'Orange, de Carpentras, de La Braque, d'Aix, d'Avignon et de Tauroentum, dont le rôle documentaire est considérable; frises de Béziers et de Narbonne, mausolée des Jules où l'influence hellénique est manifeste. M. Couissin termine ses articles de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE (1924, I, p. 29-54) sur les armes figurées sur les monuments de Provence par l'examen de l'arc d'Orange, frises et trophées. Laissant de côté les théories antérieures, il essaie de dater le monument d'après la nature des armes qui y sont représentées. Si les épées paraissent être de La Tène I, les boucliers sont bien de La Tène III. Les scènes figurées ne peuvent représenter des faits antérieurs au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. A

son avis l'arc d'Orange commémore d'une façon générale les victoires de César sur les Gaulois et celles de sa flotte sur les Marseillais. Toujours à propos de l'arc d'Orange M. Couissin (IBID., 1923, II, p. 213-221) a soutenu que la statue gauloise de Mondragon qui se trouve au Musée d'Avignon n'avait pas appartenu à ce monument, comme l'a supposé Jules Formigé. Il a fait valoir des considérations de style et la différence des armes qui sont d'un type plus ancien. Il croit que c'est une statue funéraire, comme celle de Vachères et probablement aussi celle d'Alesia.

Le même auteur a tenté de faire voir un spécimen de l'art celtique dans le poignard du Faou appartenant au Musée de Saint-Germain, considéré jusqu'à présent comme un *parazonium* romain. Plus précisément il en ferait une œuvre de l'art breton ou irlandais de La Tène IV, importée en Armorique. Je confesse que ces arguments ne m'ont pas frappé. Il faut quelque bonne volonté pour considérer la bouterole terminée par un bouton comme un avatar des bouteroles bretonnes de La Tène II. Le décor du fourreau rappelle de nombreux objets de La Tène III inspirés de l'art classique. Le style de la poignée n'a rien de particulièrement celtique. Il faudrait étudier le revers du fourreau et des exemplaires connus de *parazonia* autres que ceux figurés sur les stèles militaires. Mais ici M. Couissin nous abandonne.

\*  
\* \*

M. Ludovic M. L. Mann a signalé à la *Society of Antiquaries of Scotland* (PROCEEDINGS, 1923, p. 314 sqq.) la découverte d'objets d'or de la fin de l'âge du Bronze, sur la côte ouest d'Arran, paroisse de Kilmory. L'un est un petit anneau ouvert à section triangulaire; l'autre un de ces objets dits fibules qui sont des demi-anneaux de la grandeur d'un bracelet formés l'une tige pleine dont les extrémités sont travaillées en coupe conique. M. Mann suppose que l'un et l'autre objets étaient employés dans la coiffure. Tous deux sont d'origine landaise.

E. C. R. Armstrong a lu le 23 mai 1922 à la *Society of*

the *Antiquaries of Ireland* (THE JOURNAL, p. 133) une note sur quelques-uns des objets d'or à l'étude desquels il s'est appliqué. Le plus intéressant pour nous est une *bullia* d'or en forme de cœur, décorée de plusieurs groupes de cercles concentriques, trouvée dans le comté de Cavan ; des bulles comparables à celle-ci ont été découvertes dans le cimetière gaulois de Montefortino. Une lunule d'or, recueillie à Killua Castle, comté de Westmark et récemment acquise par le National Museum, ne figure pas encore sur son catalogue.

M. Henry S. Crawford a publié dans le JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND (LV, 1925, p. 15 sqq.) un article sur les objets d'or gravés du style de La Tène, trouvés à Lough Crew, comté de Meath, qui sont pour la plupart des couteaux ou des peignes.

M. Goddard H. Orpen commente (IBID., 1923, LIII, p. 177 y sqq.) une pierre gravée trouvée à Holywood. Il y avait vu d'abord une fantaisie sur la croix. Il y reconnaît maintenant un Labyrinthe et pense à l'extension tout autour de l'Europe du Labyrinthe et du *Ludus Trojae* (*The Holywood Stone and the Labyrinth of Knossos*).

M. Reginald W. Hooley a présenté à la Société des Antiquaires de Londres un mémoire sur une découverte de barres de fer-monnaies faite à Worthy Down, près Winchester, en 1919 (THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1921, p. 321 sqq.). Elles se trouvaient au fond d'un puits rempli exclusivement de débris d'époque celtique. La longueur des barres varie entre 80 et 85 c/m ; leur poids entre 553 et 723 grammes. Elles étaient au nombre de sept.

M. Hill a publié dans la NUMISMATIC CHRONICLE, IV<sup>e</sup> S., vol. XX, 1919, une trouvaille de monnaies d'or bretonnes, qui fait partie de la collection A. Evans. Ce sont des variétés du type à la tête laurée et au cheval debout. L'avvers varie en raison de la déformation de la tête ; le champ du revers présente des motifs qui changent avec les types, croissants, étoiles ou soleils ; le cheval également se décompose en croissants pour le corps et en bâtonnets pour les pattes. Ces monnaies rappellent celles des Atrebatés et des Morins.

Le BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES (I, 1923,

p. 345) donne une liste des dépôts de monnaies romaines trouvées dans le Pays de Galles.

Près de Canterbury a été découverte récemment une fibule de bronze de style celtique et que l'on peut reporter à l'année 100 de notre ère (THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1924, p. 553). C'est un exemple intéressant de la persistance de l'industrie celtique à l'époque romaine.

\*  
\*\*

M. Théodore Reinach a fait connaître à l'*Académie des Inscriptions* (C. R., 1921, p. 333, 401 sqq.) un important trésor d'argenterie romaine, découvert en 1919 à Traprain Law, non loin d'Édimbourg. Les pièces qui le composent, au nombre de 170, portent les unes un décor chrétien, les autres un décor païen, d'autres un décor neutre. La plus curieuse est un petit vase à huile sur lequel son figurées en relief diverses séries de représentations de l'Ancien et du Nouveau Testament : le Pêché originel, Moïse frappant le rocher, l'Adoration des Mages, l'Arrestation de Jésus. Cette vaisselle peut être datée du début du III<sup>e</sup> siècle et de la fin du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère ; l'enfouissement du trésor a eu lieu aux environs de 400. M. Th. Reinach inclinerait à rechercher la provenance de ces objets en Bretagne même plutôt qu'en Gaule. Les objets volés auraient été partagés, mutilés et enfouis par des bandes de pillards, peut-être des Saxons. L'un des vases du trésor porte une inscription restituée par M. Th. Reinach :

P R Y M I A C O E I S I A P I  
C T

soit *Prymiaco e(ccl)isia Pict(aven)sis*). Mais reste à retrouver un *Prumiacus* dans le diocèse de Poitiers.

Sir William Ridgeway évoque la grande figure de Niall aux Neuf otages, roi d'Irlande, dans les PROCEEDINGS OF THE CAMBRIDGE PHILOLOGICAL SOCIETY, 1924, p. 12-26, à propos de ce fameux trésor d'argenterie et du trésor de monnaies découvert en 1854 à Ballinrees, dans le comté de Londonderry en Irlande, où les monnaies romaines et les objets romains sont

si rares. M. Alex Curlex, directeur du Royal Scottish Museum, dans la publication qu'il a faite sur *THE TREASURE OF TRAPRAIN LAW* (Glasgow, 1923), a déjà rapproché les deux trésors et supposé qu'ils avaient été rapportés des pillages perpétrés par les Irlandais, les Scots, sur le continent. Sir Arthur Evans (*NUM. CHRON.*, IV, XV, p. 513) a soutenu que le trésor de Ballinrees était le fruit d'un raid exécuté en Bretagne vers 410. Sir William Ridgeway fait valoir : 1° que le trésor de Ballinrees contient des monnaies de l'usurpateur Constantin III qui sont infiniment rares en Bretagne ; 2° que les deux trésors contiennent des monnaies d'argent d'Honorius qui ne le sont pas moins. Des expéditions concertées d'Irlandais, Pictes, Saxons, eurent lieu en 395 à la mort de Théodose. La tradition rapporte que Niall y entraîna les Dal Riada, qu'il avait installés en Écosse. Suivant une autre tradition, Niall aurait été tué en Gaule en 405, au cours d'une autre expédition. Si la chronologie irlandaise de cette époque présente quelque flottement, il n'est pas impossible que cette expédition ait coïncidé avec l'usurpation de Constantin III.

M. J. Loth démontre (*C. R. DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS*, 1926, p. 67 sqq.) qu'une « Vie prétendue ancienne » de Saint Patrice qui a servi à Sir William Ridgeway pour étayer son hypothèse n'a aucune autorité et que l'expédition en Gaule est légendaire. Ce qu'il peut y avoir d'historique, c'est une invasion de Niall avec ses Scots, en même temps que les Pictes et les Bretons dissidents dans le deuxième tiers du IV<sup>e</sup> siècle. Il aurait pu pénétrer jusque dans la Manche. Sur un des vases d'argent, on a lu *Prumiacum*. M. C. Jullian, dans une communication antérieure (*IBID.*, 1926, p. 49-51), y voit Prigny (Loire-Inf.). Mais Prigny ne peut venir que de *Prunniacum*, dit M. Loth, et Prigny a appartenu, comme tout le pays de Retz, au diocèse de Poitiers jusque vers 851, époque où le roi breton Erispoe annexa cette région à la Bretagne, à la suite de sa victoire sur l'empereur Charles le Chauve. Prigny devrait s'écrire Prigné, les noms gallo-romains en *-iacum* donnant toujours *-é* en Bretagne romande.

M. F. Drexel a donné dans *GERMANIA*, 1925, p. 122, un aperçu de cette découverte (*Der Silberschatz von Traprain Law*).

Il ne croit pas que cet amas d'argenterie soit un produit de pillage, mais pense, au contraire, qu'il représente l'argenterie d'un riche Britanno-Romain.

\*  
\* \*

M. C. Jullian (*Notes gallo-romaines*, CII, REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1924, p. 114 sqq.) a cru retrouver la forêt sacrée de Lucain (III, 399-452), devant laquelle reculèrent les soldats de César, dans le vallon de Saint-Pons, voisin de Marseille.

\*  
\* \*

M. A. Héron de Villefosse a traité des *Agents du recensement dans les trois Gaules* (MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXXIII, 1914, p. 249 sqq.). Le point de départ de son étude est une inscription découverte à Ostie en 1913, relative à un chevalier qui fut [*procurator Augusti*] *ad census accipiendos trium civi[tatium] Ambianorum Murrinorum* (Morinorum), *Atreba[tium]*. M. Héron de Villefosse en tire des conclusions sur les diverses administrations de la Belgique et confirme l'authenticité d'une inscription trouvée au XVI<sup>e</sup> siècle à Auxerre, aujourd'hui perdue et considérée comme suspecte par les éditeurs du *C. I. L.* (XIII, 2924). On croit que l'établissement du cens a été l'opération initiale de l'organisation de la Gaule sous Auguste.

\*  
\* \*

M. J. Toutain a commencé dans la 3<sup>e</sup> année de la Nouvelle Série de PRO ALESIA une série de *Notes d'Épigraphie et d'Archéologie gallo-romaine* (III, 1917, p. 129 sqq.). Il y traite du dieu Alisanus, qui pour lui serait le dieu de l'alisier ou de l'Ozerain et non pas celui d'Alesia ; de la divinité ailée (?), aux seins multiples et aux jambes croisées d'Avallon, dont il fait une déesse de la fécondité ; de l'autel de Mavilly (IV, 1918, p. 1 sqq., voir plus loin) ; du *Caractère sacré des mégalithes dans la Gaule romaine* et du sanctuaire dolménique d'Alesia



(*ibid.*, p. 49 sqq.); du caractère sacré de certains dépôts d'objets préhistoriques (p. 61 sqq.) et de certains trésors de monnaies celtiques et romaines (p. 81 sqq.); du sanctuaire et du culte d'Ucuetis et Bergusia (V, 1919 p. 49 sqq.). M. Toutain l'identifie au monument dit monument à crypte.

*Encore les Fours d'Alésia !* M. le Commandant Espérandieu (REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1914, I, p. 287 sqq.) répond aux réponses de M. Toutain qui défend son dolmen: A ses fours d'Alésia, chauffés par l'extérieur, M. Toutain objecte les fours de Grèce et d'Italie à chauffage interne. Le Commandant Espérandieu lui répond fort justement que les choses de Gaule ne sont pas celles d'Italie. M. Toutain manque d'expérience en matière dolménique. Il croit avoir trouvé un équivalent au sanctuaire dolménique d'Alise. C'est en Afrique, à Sigus, dans la province de Constantine (*Le temple dolménique de Bellone à Sigus et le sanctuaire dolménique d'Alise*, REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1915, p. 42 sqq.). Le monument de Sigus se compose d'une dalle mégalithique supportée par trois piliers équarris, en pierres cubiques superposées sans ciment. En avant, une double rangée de pierres forme une allée et par derrière, une série de piliers semblables supportent des linteaux et semblent faire un portique. On a trouvé là une inscription en deux morceaux, qui est une dédicace à la déesse Bellona. Mais Sigus n'est pas Alesia et son monument ne ressemble pas à celui dont le Commandant Espérandieu a fourni une explication technique et terre à terre. N'est-ce pas d'autre part aller un peu loin que de chercher dans le monument d'Alise un autre temple de Bellone ?

M. Toutain a publié dans la REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, 1914, p. 206 sqq., un article sur la *Basilique primitive et le plus ancien culte de Sainte Reine à Alesia*. Dans un édifice le long des murs duquel s'alignent des sarcophages chrétiens, on a remarqué un sarcophage isolé, dont le couvercle est percé d'un trou irrégulier, anciennement rempli de débris variés. M. Toutain y reconnaît le sarcophage de sainte Reine, placé selon les *Lectioes* de son office dans une basilique située dans l'enceinte de l'oppidum et vidé en 864, date à laquelle les reliques furent transportées à Flavigny.

M. Toutain craint que ses conclusions ne rencontrent des sceptiques. Nous souhaitons sincèrement à son sarcophage de sainte Reine plus de chance qu'à son dolmen, mais nous craignons beaucoup d'en être pour notre bonne volonté. C'est une étrange idée que de faire une *fenestella* du grand trou dont est percé le couvercle du sarcophage.

M. A. Blanchet (BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1919, p. 24-32) signale la découverte de substructions et de statuettes de divinités, Sucellus, Cères, en bronze ayant appartenu à un petit temple ou à un laraire (*Substructions antiques de Corcelles les-Monts, Côte-d'Or*).

M. Louis Deglatigny a publié les notes de son ami M. de Vesly, ancien directeur du Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, sur les fouilles du petit temple gallo-romain de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure) (IBID., 1920, p. 229 sqq. et dans une brochure luxueusement illustrée). Ce petit temple carré, entouré d'une galerie couverte, est l'un des mieux conservés de ces curieux monuments qui parsèment les forêts dont Rouen est entourée.

M. H. Lehnert a donné aux BONNER JAHRBÜCHER, 125, 1919, p. 75-162, une étude sur le temple des *Matronae Vaccalinehae*, à Pesch, au Nord de l'Eifel, fouillé pour le Musée de Bonn de 1913 à 1918 (*Das Tempelbezirk der Matronae Vaccalinehae bei Pesch*). Il y a là toute une série d'édifices et de constructions de dates diverses, temple, basilique, chapelles, salles à offrandes, logements. Le temple est un des édifices à double enceinte comme les *fana* des environs de Rouen qui sont une des particularités de l'architecture religieuse gallo-romaine. Mais tandis que M. de Vesly qui a étudié les premiers réunit dans sa reconstruction les deux enceintes sous un seul toit, M. Lehnert suppose que la cella centrale culminait au-dessus des auvents qui couvraient les bas côtés.

Dans une de ses *Notes d'Épigraphie et d'Archéologie gallo-romaine* (PRO ALESIA, N. S., IV, 15, p. 1 sqq.), M. J. Toutain s'est appliqué à réviser l'interprétation donnée par M. S. Reinach de l'autel de Mavilly. Les dieux n'auraient pas été groupés comme son prédécesseur l'a supposé. La parèdre de Vulcain ne serait pas une Vénus, mais une divinité anonyme.

La parèdre de Mars peut être une Minerve, mais plutôt une *Sulevia*, *Sulevia Minerva*. La Diane de M. S. Reinach serait encore une divinité gauloise, parente de Smertullos, et peut-être Rosmerta. M. Toutain se refuse à reconnaître dans les figures de la quatrième face de l'étage inférieur une Junon assise et une Vesta ; mais il n'oppose aucune conjecture à celle de M. S. Reinach.

PRO ALESIA a publié en 1918 (p. 157-199) une contrepartie à l'étude de M. Toutain sur l'autel de Mavilly. Elle est originale comme tout ce que fait M. Deonna. Il renonce au système d'un autel de douze dieux. Il y cherche des éléments de religion gauloise. Sur la troisième face où Vulcain et Mars sont reconnaissables, il place une Vesta à côté de Vulcain parce que la triade Mars, Vulcain, Vesta est une triade connue. Il ne renonce pas néanmoins à puiser des éléments d'explication dans l'ancienne religion italique : la parèdre un peu effacée de Mars serait Naria. C'est à trouver le sens de la quatrième face qu'il s'est particulièrement appliqué. M. S. Reinach y avait reconnu une Junon avec un faon et une Vesta, se protégeant les yeux de la fumée du foyer, M. Deonna y voit un dieu en costume gaulois, accompagné d'un chien et d'un oiseau qui peut être un coq. C'est un Mercure. Le personnage qui se met les mains devant les yeux accomplit un geste rituel en face d'un dieu. C'est un adorateur qui protège ses yeux éblouis. Nous verrons un jour s'il n'y a pas lieu de chercher un ou d'autres dieux.

M. R. Gadant, conservateur des collections de la Société Éduenne a essayé à son tour de résoudre l'énigme du monument de Mavilly (*La religion des Éduens et le monument de Mavilly* Autun, 1922). Il fait table rase des hypothèses antérieures et en particulier de celle des douze dieux classiques. Il ne veut retrouver dans les reliefs de l'autel que des figures celtiques et tout serait pour le mieux s'il n'avait essayé de les identifier. Il nous montre successivement un dieu des airs où d'autres ont vu un Apollon, un dieu du sol où d'autres ont vu un Jupiter ; une déesse de la terre, un dieu des eaux, une déesse du feu, un dieu des arts et de la vie conjugale, un dieu des armes, protecteur des foyers ; il persiste enfin à reconnaître

dans la scène qui a le plus fait couler d'encre une scène de médecine religieuse où le malade, qui se voile les yeux, est réuni à son médecin assis. Au total, représentation des éléments, évocation du sol nourricier, représentation également des classes dirigeantes de la société gauloise, le druide en médecin et le chevalier sous les traits d'une sorte de Mars. Le monument et l'autre bas-relief de Mavilly, au serpent à tête de bélier, aurait fait partie d'un temple considérable dont les matériaux auraient disparu dans la construction de l'église du pays. M. Gadant signale, à neufcents mètres de là, trois sources chargées de sulfate avec lesquelles ce sanctuaire a peut-être été en relation. Pourquoi M. Gadant se donne-t-il l'air (p. 25) de confondre la *dea Naria* avec le Nerio italique ?

M. Perrault-Dabot, après une visite au château de Savigny-lès-Beaune, a pris part à la controverse sur les monuments provenant de Mavilly (*Notes sur les antiquités provenant de Mavilly*, etc., PRO ALESIA, 1921, p. 27 sqq.). Il tient la balance entre M. Toutain et M. Deonna, à cela près que pour lui, le serpent à tête de bélier est celui d'Esculape, d'où il suit que la compagne de Mars devient une Hygie, que la déesse aux draperies flottantes devient une simple bacchante et que les deux personnages correspondants du bloc supérieur sont nommés Pomone et Vertumne. La face 4 du bloc inférieur est pour M. Perrault-Dabot une scène d'oculistique. La véritable originalité de ce travail est qu'il a fait attention aux angles du monument et qu'il en a figuré un. Mais (l'ai-je mal lu ?), je ne me suis pas aperçu qu'il en ait tiré parti.

M. S. Reinach a publié dans le fascicule de 1920 des CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE D'ALSACE, p. 1153 sqq., *Le Dispater de Strasbourg*. Il s'agit d'une statuette de bronze, haute de 0 m. 135, représentant un personnage coiffé de la blouse gauloise à capuchon. Mais ce Dispater tient dans la main droite quelque chose qui a bien l'air d'être la foudre. Est-il nécessaire de faire de cette image un Dispater plutôt qu'un Jupiter ?

M. Hertlein a donné à GERMANIA, I, 1917, p. 136 sqq., une étude sur un type du groupe de Jupiter et du Géant dont le développement est parallèle à celui du groupe équestre. Le

Jupiter est debout et l'Anguipède est à côté de lui collé contre sa jambe gauche ; les potiers de la vallée de l'Allier ont mis la roue entre les mains du dieu.

M. G. Poisson, dans le BULLETIN HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE L'Auvergne (1920), traite des dieux cavaliers foulant aux pieds un génie anguipède (*Les monuments du cavalier à l'anguipède*, 35 pp.) à propos d'une statue trouvée en 1848 au hameau de Grenier, commune d'Église-Neuve, canton de Billom. Ce monument a été confondu avec celui qui a été découvert en 1886 près de Lussat, canton de Pont-du-Château et qui se trouve actuellement au Musée de Clermont-Ferrand. M. G. Poisson estime que ces monuments sont des monuments religieux et qu'ils sont celtiques et non germaniques. Le dieu est un dieu du ciel et du soleil, commandant l'ordre des jours et des saisons. Il est peut-être identique au Smertullos de l'autel de Paris, qui, lui aussi, est représenté luttant contre un serpent. Le nom de Smertullos se retrouve dans l'épithète de Mercure *Alesmerius* et Mercure a hérité du dieu gaulois *Lugus*, qui était un dieu solaire. Il est peut-être identique au *Gran-nus* gaulois, dieu solaire, qui paraît avoir été particulièrement adoré dans le bassin du Rhin où les monuments du cavalier à l'anguipède sont les plus abondants. Mais ces représentations ne sont pas purement gauloises. M. G. Poisson les rapproche de tous les monuments et de tous les mythes du dieu solaire cavalier qu'ont produits l'Orient, la Grèce, la Thrace, sans préciser d'ailleurs quel genre de rapport suppose ce rapprochement. Mais plus exactement il en fait des images de ce culte solaire qui est devenu la religion commune de l'empire romain au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les vieux cultes solaires des Gaulois ont préparé le terrain au succès de cette nouvelle religion. Cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 364.

M. P. Goessler décrit dans GERMANIA, 1917, p. 118 sqq., un monument des dieux des jours, trouvé en Wurtemberg, près de Neckartailfingen, dont la huitième face est occupée par un génie anguipède, témoignant par cette présence insolite de la parenté de ces monuments avec les colonnes au cavalier foulant le géant.

J'ai publié dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1915, I, p. 28

sqq., *Une nouvelle figure du Dieu au Maillet*, statuette de bronze trouvée à Orpierre, dans les Hautes-Alpes. Le dieu est figuré sous les traits de Silvain. Ce n'est pas le premier monument où les deux divinités paraissent se confondre, mais c'est la première statuette de bronze. J'ai conclu que l'assimilation des deux dieux a été à la fois plus générale et plus complète qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Ils étaient l'un et l'autre des dieux de la nature, des champs, des prairies, les dieux-types de cette catégorie.

M. C. Jullian a pensé très justement, que parmi les attributs du dieu au maillet, devaient se trouver des symboles du foyer. Celui de Viège, qui est au Musée de Genève, porte sur la poitrine un clou et au-dessous un double crochet. M. Jullian suppose que c'est un crochet de crémaillère et publie à ce sujet une correspondance qu'il a eue avec M. Viollier (*REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES*, 1915, p. 63 sqq., *Notes gallo-romaines*, LXXV. *La question de la crémaillère*). M. Deonna, par une lettre publiée dans la même *REVUE* (p. 45, *A propos du dieu de Viège*), a attiré son attention sur des signes de la même forme que la crémaillère hypothétique qui rappelleraient, selon lui, la barque hallstattienne aux protomés de cygnes ; voilà encore le symbolisme prophylactique ! — M. L. de Vesly est revenu sur le même sujet dans une lettre publiée plus loin (*La question de la clé en archéologie*, *IBID.*, p. 209 sq.). Pour lui le dieu de Viège porte une clé ; c'est un gardien de la maison.

M. Deonna revient sur cette question (*IBID.*, 1916, p. 192 sqq.) pour interpréter à la fois la clé et le clou. La clé reste pour lui un symbole cosmique. Il la montre entre les mains du Kronos mithriaque. Le clou est pour lui l'équivalent du foudre qui figure également parmi les attributs de ce Kronos.

M. C. Jullian décrit dans la LXXVIII<sup>e</sup> de ses *Notes gallo-romaines* (*Emblèmes conjugués : roues et maillets*), *IBID.*, 1918, p. 113 sqq., un autel découvert à Balmodi dans le Bas-Languedoc, dédié à Jupiter et à Silvain et portant leurs attributs. Parmi ceux de Silvain une serpette est jointe au maillet. Dieu de la vigne et des tonneaux, pense-t-il. Je le renvoie à mon article sur *Nantosuelta, déesse à la ruche*, paru dans les *Mélanges Cagnat*. L'autel est figuré page 244 de la même année.

Dans le deuxième fascicule de son BULLETIN DES FOUILLES D'ALISE, le Commandant Espérandieu traite du *Groupe éduen du dieu et de la déesse assis*, p. 37 sqq. On n'a pas trouvé au Mont Auxois moins de cinq monuments représentant ce couple assis, celui-ci est le sixième. Les autres proviennent des territoires des Lingons, Senons et Bituriges, mais la plupart évidemment de l'ancien territoire éduen. Le nouveau groupe montre entre le dieu et la déesse une énorme boule ronde, vase ou bourse selon le C<sup>t</sup> Espérandieu. Le mâle du couple est quelquefois le dieu au maillet. J'ai montré (*Mélanges Cagnat*, p. 281 sqq.) que le dieu au maillet était un dieu de la bière. Nous aurions sur le nouveau monument l'équivalent de son tonneau. Le même auteur donne une *Note sur un dieu au maillet* (p. 44), qui n'a laissé que son chien et deux pieds ; une description des sous-sols d'Alésia (p. 47 sqq), pourvus de dressoirs, de tables, et qui ont servi soit de magasins, soit de pièces d'hiver ; quelques lignes sur le verrier Amarantus (p. 52), qui a signé quelques médaillons dont un exemplaire a été trouvé sur le Mont Auxois. Il ajoute au dossier de la question *Sanctuaires ou fours* les extraits de M. Marcel Baudouin, (p. 54 sqq). Il imprime une lettre de M. Morin-Jean, à propos des *Vases de verre d'Alésia* (p. 57).

Dans le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1919, p. LXII, le C<sup>t</sup> Espérandieu donne une carte de répartition des images du dieu au maillet : Saliens, Volques Arécomiques, Cavares, Allobroges, Éduens. Ces représentations, rares dans l'Est de la Gaule, sont inconnues dans les régions de l'Ouest. Il ne croit pas au caractère panceltique du dieu.

M. H. Lehnert publie dans GERMANIA, 1921, p. 104, la face de l'autel au Cernunnos (Musée de Cluny) qui représente un personnage combattant un serpent ; au-dessus se lisent les lettres *Smertos* reconstituées par Mowat en *Smertullos*. M. Lehnert préfère y voir le *Mars Smertrius*.

M. G. Behrens signale (IBID., X, 1926, p. 146-147) une inscription découverte à Bingen et qui mentionne la dédicace à Mercure Toutenus d'un *templum cum [signo] et orn[amentis] virili[s]*.

Parmi les nouvelles inscriptions trouvées à Cologne (IBID., *Revue Celtique*, XLIV.

p. 114 sqq), M. F. Fremensdorf publie un texte mentionnant l'offrande à Mercure par Primus Cellissus de deux grues. On sait que ces oiseaux sont en relation avec le culte du Mercure celtique sur les monuments de Paris et de Trèves.

A Genève, M. Blondel (GENAVA, 1925, p. 68-73) signale la découverte d'un autel ou laraire orné d'un portique près du temple de la Madeleine, sur une place qui était peut-être un marché relié au port romain. Ce sanctuaire était dédié à Maia (*Le sanctuaire de Maia*).

M. E. Babelon a publié dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1914, II, p. 185 sqq., un petit buste de Mercure en argent massif qui faisait partie du trésor de Berthouville. C'était l'emblème d'une phiale. Ce Mercure est en réalité une Maia. La déesse, devenue en Gaule la parèdre féminine de Mercure, en portait les attributs,

M. C. Jullian, dans la LXXV<sup>e</sup> de ses *Notes gallo-romaines : Divinités de métiers : Junon Saponaria* (*Revue des Études anciennes*, 1917, p. 199 sqq.), commente un curieux bas-relief de Grand, conservé au musée d'Épinal. Au milieu se trouve une femme tenant à la main la patère avec laquelle les Génies et les Abondances font leur perpétuelle libation. Mais elle est entourée du mobilier d'une officine où, d'ailleurs, travaille un aide. Pharmacien, a-t-on dit. Parfumerie, pensent d'autres, M. Jullian dit savonnerie. Mais il montre très justement que la savonnière ne peut être qu'une déesse, une *Junon Saponaria*, patronne des fabricants de savon.

M. E. Krüger a inauguré le nouveau Korrespondenzblatt de la Römisch-Germanische Kommission de l'Institut archéologique de Francfort par une étude sur la *Diana Arduinna* (GERMANIA, 1917, p. 4 sqq.). Son point de départ est une statuette de Trèves et il reconstitue l'un des types de la déesse, aux seins découverts, la tunique serrée au milieu de la poitrine ayant à ses pieds un lièvre et un chien. Arduinna serait associée régulièrement à un Mars. Le couple de Diane et de Mars serait représenté sur l'une des faces de l'autel de Mavilly.

M. Linckelheld a publié dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1926, II, p. 212 sqq., un nouveau monument de Nantosuelta découvert à Teting (Moselle), en 1923. La déesse est debout



à côté d'une construction en dôme, surmontée de quelque chose qui peut être un oiseau ; elle tient dans la main gauche une olla. La construction fait penser aux édicules qui sont les attributs de la déesse sur les deux bas-reliefs de Sarrebourg. M. Linckenheld combat l'interprétation que j'avais donnée de ces édicules dans un article des MÉLANGES CAGNAT (H. Hubert, *Nantosuelta, déesse à la ruche*) ; j'y avais vu des ruches. Pour lui ce sont de véritables maisons et la déesse serait une *Juno domestica*. Il n'a aucune peine à montrer (je l'avais fait moi-même) que nous ne savons rien de précis sur les ruches des anciens, Grecs et Romains, et que le vocabulaire indo-européen ne nous éclaire pas davantage. Ce n'est pas la ressemblance des édicules de Nantosuelta avec nos ruches d'aujourd'hui qui a déterminé mon opinion : c'est d'une part, qu'elle était la parèdre d'un dieu au tonneau, de l'autre que la mythologie et les traditions irlandaises nous mettaient en présence d'un dieu de la bière qui devait être comparé au dieu au maillet gaulois et d'une déesse qui pouvait l'être avec Nantosuelta. Je me demande si M. Linckenheld a bien lu ma démonstration, car il prend la liste de dieux au tonneau (très incomplète d'ailleurs) que j'ai dressée pour une liste de groupes comportant le dieu au maillet et une parèdre (p. 216, n. 2). Une Nantosuelta ne peut pas être une *Juno domestica*.

M. S. Reinach s'est occupé dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1915, II, p. 154 sqq., d'*Un groupe inexpliqué de Nérís*. Ce groupe se trouve au Musée de St-Germain. Il se compose d'une déesse debout à côté d'une cavale sous la jambe levée de laquelle passe un enfant. M. S. Reinach pense aux rites consistant à faire passer un malade sous le corps d'un animal pour lui laisser son mal. Nous aurions affaire à un ex-voto, très bien placé dans un établissement thermal. La déesse pourrait être une Epona ; mais cette Epona serait la source de Nérís et la parèdre du dieu Nerius.

M. Héron de Villefosse a signalé dans le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ, 1918, p. XLV, la découverte au hameau de Fissy, en Mâconnais, d'une image d'Epona assise sur un jument avec un poulain à ses côtés.

Dans le fascicule de 1921 des CAHIERS D'HISTOIRE ET D'AR-

CHÉOLOGIE ALSACIENS, M. Forrer traite d'Epona (*Un sanctuaire d'Epona et une station romaine à Mussig-Vicenz*, p. 1249-1260),

Dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1925, II, p. 210 sqq., M. Loth montre que l'offrande d'un cheval au dieu *Rudiobos* dans le sanctuaire de Cassiciate peut s'expliquer par le nom même de la localité qui en fait les frais. Cassiciate est un dérivé de Cassica, forme du vieux celtique \**cassica* « jument », et signifie un haras utilisé sans doute par les troupes à en juger par la présence dans le trésor de trompettes, d'enseignes militaires et de statuette de Mars. Dans un article précédent, M. Loth avait signalé (voir ci-dessus, p. 410) le rôle important joué par le cheval dans les traditions religieuses des Celtes, chez lesquels il semble avoir été considéré comme une sorte de totem, d'ancêtre mythique. Cf. *Rev. Celt.*, XLIII, 471.

M. J. Toutain a publié dans PRO ALESIA, N. S., 8, 1916, p. 145, un fragment d'Epona et un buste de Tutèle d'Alise.

M. Ad. Blanchet a décrit dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1924, p. 327, sqq., un autel dédié à une déesse Atesmerta, parente de Rosmerta, trouvé dans la forêt de Corgebin (Hte-Marne) par les troupes américaines.

Dans la même REVUE (N. S., IV, 16-17, p. 130). M. Toutain consacre une courte note au culte des arbres dans la Gaule romaine. Il rappelle les dieux arbres, *Deus Fagus*. *Deus Sexarbor*, connus par les inscriptions et leurs identifications olympiques (Mars Buxenus), etc. Silvain paraît en avoir absorbé quelques-uns.

M. Friedrich Marx a acheté en 1917-1918 une petite statue de marbre qui n'a pas plus de 11 cm. de haut, d'un travail évidemment gaulois et rappelant en particulier le monument de Saintes. Cette figurine porte au dos une inscription gauloise en lettres grecques. Il vient de la publier après une longue étude (UEBER EINE MARMORSTATUETTE DER GROSSEN MUTTER, MIT DER ÄLTESTEN INSCRIFT DES RHEINLANDES IN KELTSCHER SPRACHE, Bonn, 1922). La statuette paraît représenter une Cybèle ; sa main gauche est posée sur la crinière d'un lion, la main droite sur l'épaule d'une petite divinité tenant dans ses deux mains un canthare. Au revers se trouve le cadre de l'inscription, surmontée d'une tête barbue de travail tout à fait

celtique, sous laquelle se trouve un serpent; la tête est flanquée d'attributs dont un tympanon. L'auteur compare la tête aux têtes coupées bien connues du vieil art gallo-romain; je crois que c'est une tête de divinité. L'inscription se lit comme suit :

ΚΑΣΙΑΝ  
ΞΑΡΚΑ  
ΤΩΥΠ  
ΩΥΟΛΙΙ

M. Marx la transcrit : *κασι ανσαγκατνω υπω υολη*, et le traduit : Kasoios fils Ansankatnos à Upoa Vole, c'est-à-dire à la Grande Mère. Des deux derniers mots de l'inscription, il rapproche de l'un les noms de femme Upo et Uppu, avec le sens approximatif de mère, de l'autre les noms propres Volobriga, Volonicus. le nom commun volema, qui désigneraient en gaulois de grosses poires (Virgile, *Géorg.*, II, 88, Servius : *Volema autem gallice lingua bone et grandia dicuntur*). Les linguistes se prononceraient là-dessus (cf. *Rev. Celt.*, XLI, 287). Les archéologues auront à se prononcer sur l'authenticité de la statuette. M. Lehner, le conservateur du Musée de Bonn, l'a considérée tout de suite comme un faux. Le monument a la garantie de son étrangeté; mais, à mon avis, et jusqu'à plus ample informé, le revers a celle de son style.

GERMANIA, VIII, 1924, p. 44 sqq., prête ses colonnes à la continuation de la polémique engagée l'année précédente (p. 91 sqq.) par M. Lehner sur l'authenticité de cette statuette, qui aurait été trouvée, depuis la guerre, à Cologne. M. F. Marx réfute violemment son contradicteur.

M. G. R. B. Spain a publié dans *ARCHAEOLOGIA AELIANA*, III, xxi (extrait), un autel en trois morceaux découvert au village de Benwell (maintenant englobé par Newcastle). L'autel est dédié par la première cohorte des Vangions au dieu *Antenociticus*. Ce dieu reste mystérieux.

La REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1922, p. 236 sqq., a donné un article de M. Paul Courteault, sur un autel votif à la Tutelle, découvert à Bordeaux. La déesse s'appelle *Boudiga*, c'est-à-dire Boudicca. Le dédicant est un Augustale d'York et de Lincoln. La face latérale droite porte un sanglier qui rap-

pelle sa patrie. La déesse est représentée en Cybèle avec le tympanon et les crotales, flanquée d'un taureau et du pin. Voir *Rev. Celt.*, XL, 476.

La REVUE ARCHÉOLOGIQUE (1921, II, p. 409) signale, d'après un travail de M. Edmond Aude, que je ne connais pas, une inscription trouvée dans une piscine romaine à Aix-en-Provence : *Pompeia Antiopa Orbanus V. S.* Cet *Orbanus* pourrait être un *Borbanus*, c'est-à-dire le dieu même des sources thermales.

Dans les notes d'archéologie rhénane, publiées dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES (1926, p. 270 sqq.), M. Grenier rend compte du 14<sup>e</sup> Bericht der römisch-germanischen Kommission, Francfort, 1923, qui est entièrement consacré à une étude de M. Drexel sur la religion de la Germanie à l'époque romaine (*Die Götterverehrung im römischen Germanien*, p. 1-68). Contrairement à l'opinion de M. Jullian, qui oppose les grands dieux celtiques aux vieilles divinités qu'il suppose d'origine ligure, M. Drexel admet que les dieux panceltiques ont la même origine que ces divinités locales. La place prépondérante qu'ils occupent dans le panthéon des Celtes est due à l'influence d'une tribu ou d'une cité. Dans l'élaboration des images de ces divinités, une part importante doit être attribuée à l'art grec qui les aurait créées de toutes pièces. La popularité de ces représentations aurait fait la fortune du dieu. Il est peut-être téméraire d'avancer que les artisans grecs se soient appliqués systématiquement à figurer les plus grands dieux gaulois; dans ces créations il serait plus raisonnable de faire une large part aux circonstances fortuites qui ont amené l'adoption de telle ou telle de ces représentations. M. Grenier serait tenté de reconnaître dans l'image du dieu au maillet des éléments empruntés à l'Étrurie; il admet avec M. Drexel que le type de cette divinité était certainement constitué avant la conquête de la Narbonnaise par les Romains. De la rareté des éléments se rapportant à la répartition des cultes celtiques en pays rhénan, on ne saurait conclure toutefois à leur absence. Il est nécessaire de se rappeler que les inscriptions et les monuments figurés émanent en bonne partie des habitants des villes, plus romanisés que ceux des cam-

pagnes. Pour les classes rurales de la population nous ne possédons pas de documents, mais il y a tout lieu de supposer qu'elles étaient restées fidèles aux croyances ancestrales. La fusion des divinités celtiques avec les dieux germaniques a dû s'accomplir aisément; avec les divinités du panthéon romain la fusion était sans doute achevée à la fin du règne d'Auguste.

M. Rudolf Much, dans la ZEITSCHRIFT FÜR DEUTSCHES ALTERTHUM, LXIII, 1926, p. 19-22 (*Harimalla, Harimella*), met en parallèle le nom Hermalle, qui se trouve deux fois aux environs de Liège (Hermalle-sous-Huy, Hermalle-sous-Argenteau) et qui au témoignage d'un texte de 779 a revêtu la forme Harimalla, et le nom de la déesse *Harimella*, trouvé sur un autel de la II<sup>e</sup> cohorte des *Tungri* en Écosse, à Birveno, près Middleby. Le rapprochement des deux noms invite à penser que la déesse n'a pas été empruntée par les *Tungri* à la cohorte voisine, *cohors I Nerviana Germanorum*, et que les noms de lieu sont antérieurs à l'invasion des Francs. *Harimella* est bien une déesse germanique, mais les *Tungri* étaient des Germains. Le nom est formé des deux éléments *Hari* = *Her* et *-mella* ou *-malla* = *mallum*. *Harimalla* était le lieu de l'assemblée militaire; *Harimella* était la déesse protectrice de l'assemblée. L'anglo-saxon *Heremedel* confirme cette interprétation.

M. Fr. Craner, dans une courte note de GERMANIA, 1918, p. 8 sqq. rapproche les noms des deux nymphes Vercana et Meduna de Bentic, tant pour la racine que pour la désinence des noms de lieu de la Gaule et de la Haute-Italie.

M. Keune a donné à la même Revue (1924, p. 73 sqq.) une suite d'*Epigraphische Miscellen*. Le n<sup>o</sup> 1 signale deux monuments inédits de *Sucellus*, dont une inscription trouvée à Augst; le n<sup>o</sup> 2 une inscription *Dibus Casibus*, trouvée à Trèves; le n<sup>o</sup> 3 un petit autel au *Deus Varneno*, à Cornelimünster (10 km. à l'Est d'Aix-la-Chapelle) qui peut être le dieu tutélaire du bourg de *Varnenum*.

M. Goessler a publié (GERMANIA, 1926, p. 36) quelques inscriptions trouvées à Cannstatt. Parmi ces monuments figurent deux cavaliers à l'anguipède, deux Epona, un autel à quatre déesses (*Deabus Quadruvis*).

\*  
\* \*

M. Thomas Westropp Johnson poursuit patiemment son voyage autour de l'Irlande, qu'il relate, étape par étape, dans le *JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND*. Il est arrivé, tout au Sud-Ouest, aux comtés de Beare et de Bantry (*The promontory forths of Beare and Bantry*, 1920, vol. L, p. 159 sqq., vol. LI, p. 1 sqq.). Les côtes découpées sont semées de retranchements entourant ou fermant à la gorge des promontoires, délimitant des espaces fortifiés assez restreints, autour desquels s'est déroulée une histoire toute locale, très fragmentée et très obscure. La fin du travail de M. T. J. Westropp paraît s'éloigner à mesure qu'il le poursuit, car ayant commencé avec une liste de 74 forts, il en compte maintenant 260. C'est la côte occidentale qui lui en a livré le plus. Il arrive maintenant au Sud-Est, au Leinster, et, le prenant par le Nord, commence par le comté de Dublin. Les côtes du Leinster sont basses, peu découpées et peu propres à l'installation de ces forts de promontoires que de médiocres travaux rendaient aisément inexpugnables. Cependant il y en a, et de fort beaux, tout particulièrement dans le comté de Dublin. Mais ceux-ci sont riches d'histoire et de mythologie. C'est la terre des dieux et des héros dont l'auteur se plaît à rappeler la légende, à sa façon, par allusions, mais avec une bonne bibliographie. La péninsule de Howth en particulier, qui ferme la baie, est semée de forts et de tumulus qui rappellent les noms de toute la série des Edar, des Etain, de leurs homonymes et de leur parenté (*The promontories forts and adjoining remains in Leinster*, dans *IBID.*, LII, 1922, p. 52 sqq.).

M. Henry S. Crawford décrit (*IBID.*, 1924, LIV, i, p. 31 sqq.) la tour ronde et le château de Timahoe (Queen's County).

Le Rév. Patrice Power a publié (*IBID.*, 1922, LII, p. 77 sqq.) une intéressante note sur une porte de l'église de Kilbunny, dans le comté de Waterford, qui est un curieux spécimen de ce qu'a donné l'architecture romane en Irlande. L'arc de la porte est orné du faisceau de lignes brisées familier à l'archi-

teature romane ; ce qui est irlandais, ce sont les têtes sculptées d'homme et de monstre qui la couronnent et la flanquent.

M. H. S. Crawford décrit (IBID., 1922, LII, p. 1 sqq.) trois châsses de cloches dont deux se trouvent au British Museum, celles de saint Guilean et de saint Conall, et l'autre dans la collection Wallace, celle de saint Mura (*Notes on the Irish bell-shrines in the British Museum and the Wallace collection*). Les châsses de saint Guilean et de saint Mura sont de remarquables exemplaires de l'art qui s'est développé en Irlande, plutôt, je crois, sous l'influence des Anglo-Saxons que celle des Scandinaves. L'art germanique y est représenté par ses terminaisons en têtes de monstres, ses corps d'animaux étirés en arabesques, l'art celtique par l'émaillerie. La châsse de saint Conall est beaucoup plus récente ; le principal de son ornementation lui vient de l'art français du XIII<sup>e</sup> siècle ; toutefois les côtés de la châsse présentent un ornement rectilinéaire en gradins qui rappelle la face arrière de la châsse de saint Patrick et remonte au passé lointain de l'art celtique. M. Crawford retrace l'histoire de ces trois châsses et elle est pleine de renseignements sur le folk-lore de ces cloches.

E. C. R. Armstrong a donné une description (IBID., p. 132) illustrée de belles planches de la fameuse châsse de la cloche de saint Seanan, qu'une vente récente vient de faire entrer au National Museum de Dublin (*The Bell-shrine of saint Seanan, Known as the Clogan oir*). L'ouvrage est fait d'éléments de dates diverses. L'original était un bronze niellé, avec un décor en caissons rempli d'entrelacs zoomorphiques. Il a été recouvert au début du XIX<sup>e</sup> siècle de plaques d'argent gravées.

Le Musée de la Royal Irish Academy a acheté un fragment de reliquaire provenant de la collection Chapman et vendu en juin 1920 à Killua, co. Westmeath. E. C. R. Armstrong le publie dans THE ANTIQUARIES JOURNAL, 1921, p. 48 sqq.) (*An imperfect Irish Shrine recently purchased by the Royal Irish Academy*). C'est une gaine semi-circulaire en bronze de 13 cm. de longueur composée de deux plaques décorées réunies par une monture lisse d'environ 3 cm. de largeur. Le côté principal était doré. Cette face est ciselée. Elle comporte une figure humaine, dont la tête affecte la forme d'un losange, flanquée

de deux dragons avec la gueule ouverte dont le corps borde la plaque; sous les animaux, deux cercles dont le centre est formé d'une lentille d'ambre d'où partent les bras d'une croix. Les intervalles sont remplis de spirales et d'entrelacs. L'autre face a un encadrement d'entrelacs simples, au centre une croix dont les bras sont terminés par des mains, se détachant sur un fond gravé de spirales et de têtes d'animaux. C'est un curieux mélange d'éléments celtiques et d'éléments germaniques. M. Armstrong le place au VIII<sup>e</sup> siècle. Il suppose, mais avec hésitation, que cet objet était la partie supérieure d'un reliquaire de cloche.

M. Henry S. Crawford a donné au *JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND*, LIII, 1923, p. 74 sqq., un précieux travail sur les reliquaires irlandais. C'est un catalogue méthodique avec un essai de classification, une liste des mentions de reliquaires et une carte de distribution. La seconde partie de cette étude a paru dans la livraison suivante (p. 151 sqq.). Il s'agit cette fois de réceptacles de livres, cloches et crosses. Le reliquaire du psautier de saint Colomban (du XI<sup>e</sup> siècle, 1062-1098) associe à une face romane à personnages, un fond en escalier et des côtés compartimentés avec décor d'entrelacs de style nordique. Celui des Évangiles de saint Patrick (VII-VIII<sup>e</sup> siècle) est un des bons exemplaires du style II des archéologues scandinaves et celui des Évangiles de saint Dimma (milieu du XI<sup>e</sup> siècles) un exemplaire également bon du style III. Le boîtier de la cloche de saint Mura (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) présente des séries d'entrelacs beaucoup plus indépendants de l'art germanique qu'il rappelle par les têtes de dragons qui terminent le rebord de la poignée. Un fragment de reliquaire venant de Kellua Castle (co. Westmeath) montre les deux monstres au nez retroussé du style II germanique flanquant un personnage à tête losangique qui tire leurs langues de ses deux mains. La tête du monstre et les entrelacs, dérivés d'éléments zoomorphiques, figurent sur la crosse de Lismore, qui appartient à Nial, fils de Mac Aedu Can, mort en 1113. Une pareille revue montre combien l'art irlandais s'est montré conservateur, à l'égard des modes artistiques venues du continent et qu'il faut être très prudent



dans l'application à sa chronologie des règles élaborées par les archéologues scandinaves.

M. J. J. Buckley décrit dans un mémoire excellemment illustré *Some early ornamented leatherwork* (IBID., 1915, p. 300 sqq.). Ce sont de très bons spécimens de l'art irlandais au temps de la jeunesse expansive du christianisme irlandais. Le plus richement orné est peut-être une cassette du livre d'Armagh, avec des encadrements d'entrelacs, à l'intérieur desquels des groupes de médaillons renferment des animaux contournés et des motifs enchevêtrés du plus pur style carolingien ; un des petits côtés est décoré d'une chaîne de spirales et de triscèles celtiques. Le livre d'Armagh date du début du IX<sup>e</sup> siècle. La cassette n'est évidemment pas faite pour lui, mais elle est au moins du même temps. Le plus précieux, c'est la reliure de Stonghurst, en Lancashire. La page de garde du manuscrit atteste qu'il a été trouvé avec le corps de saint Cuthbert (mort en 687) lorsque sa tombe fut ouverte en 1105.

Nous trouvons dans THE CELTIC ANNUAL, 1914, p. 60 sqq., un article de miss Cl. Hutchinson sur *The Celtic Stones of Islay* ; il s'agit de croix ; la plus belle, celle de Kildalton, est figurée.

M. H. S. Crawford décrit dans le JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND 1915, les croix sculptées conservées dans la péninsule de Inishowen, avec de bonnes photographies (*The Crosses-Slabs of Inishowen*). La croix de saint Mura à Fahan et celle de Cardidonagh sont de très beaux spécimens du décor à entrelacs. Dans le cimetière de Candronagh se trouve une dalle dressée dont la face sculptée porte à la base une croix à quatre branches inscrite dans un cercle et, au-dessus, deux personnages très grossièrement figurés flanquant une tige surmontée d'un cercle contenant une étoile à sept branches épanouies. qui occupe le haut de la stèle. M. H. S. Crawford a publié en 1916 (p. 263) et en 1918 (p. 174) une *Supplementary list of early Cross-Slabs and pillars*.

Dom Louis Gougauud étudie les plus anciennes représentations de la crucifixion en Irlande (IBID., 1920, p. 128, *The earliest Irish Representations of the Crucifixion*), miniatures, croix sculptées et gravées, plaques de métal. Tous ces monuments

ont des caractères communs que dom Gougaud met en évidence. Le Christ y est généralement vêtu ; ses pieds ne sont pas croisés ; il est entouré des mêmes personnages traditionnels disposés symétriquement pour remplir le champ. Dom Gougaud est sévère pour cet art, qui n'a rien de commun avec le naturalisme et où formes et surfaces sont faites et remplies d'éléments géométriques.

M. H. S. Crawford fait d'instructives comparaisons entre l'illustration des anciens manuscrits irlandais et la décoration des croix contemporaines à propos du *Book of Kells* (IBID., 1919, p. 153 sqq., *Notes on the « doubtful » portrait and the cross-bearing pages in the Book of Kells*).

\*  
\*\*

M. Johs Bøe, conservateur-adjoint du Musée de Bergen, a eu la main singulièrement heureuse en faisant la découverte, précédemment annoncée dans la *Revue Celtique*, t. XLIII, p. 472. Il a publié cette découverte dans le *BERGENS MUSEUMS AARBOK*, 1924-1925, *Hist. Antikv. raekke*, nr. 4 (*An ornamented celtic bronze object found in a Norwegian Grave*). C'est une boule de bronze mince surmontée d'une cheminée, à l'extrémité de laquelle se détache une aile terminée par une tête d'oiseau. Elle est composée de deux deux hémisphères ajustés. L'hémisphère inférieur est percé de sept trous. Le décor, gravé très légèrement, comprend, pour l'hémisphère supérieur, deux zones de spirales entrelacées séparées par des zones de tresses ; pour l'hémisphère inférieur, des spirales courantes et des feuilles. L'objet est nouveau. Un fragment d'objet analogue, trouvé à Torstong, paroisse de Gjerdrum (co. Akershus) se trouve au Musée d'Oslo, un hémisphère inférieur transformé en boucle a été trouvé à Jaatten, paroisse d'Hetland, Rogaland, M. Bøe suppose très justement que ce sont des encensoirs. La même tombe a fourni d'autres objets celtiques : une plaquette quadrangulaire à décor zoomorphique, adaptée en broche et une monture de corne à boire. La tombe date de 850. Le décor du bol date d'environ 750. Il est question dans la saga d'Egil d'une famille d'Aurland dont l'un des membres,

Brynjölfur Bjornson, qui mourut en 914-915, était allé en Irlande sur un vaisseau marchand.

M. Bøe joint à son travail un aperçu des objets celtiques trouvés en Norvège. Il y en a plus que dans tout le reste de l'Europe et de magnifiques. On les compte par centaines et par dizaines dans un même tombeau. Ils se trouvent surtout dans les tombes de femmes et dans nombre de cas adaptés en bijoux.

† Henri HUBERT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

SOMMAIRE. I. A. CUNY, Études prégrammaticales. — II. Medieval Studies in memory of G. Schoepperle Loomis. — III. R. E. M. WHEELER, Pre-historic and Roman Wales. — IV. C. PLUMMER, Irish Litanies. — V. Maud JOYNT, Life of Saint Gall. — VI. T. O'RAHILLY, Measgra Dánta. — VII. E. CURTIS, Richard II in Ireland.

### I

Albert CUNY. *Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*. Paris, Champion, 1924 (Collection Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, tome XIV), xxxiv-483 p. 8°.

Bien que ce livre porte la date de 1924, il n'est pas trop tard pour en parler aujourd'hui ; car, malgré des défauts certains, c'est un livre important et qui marquera une date dans l'histoire de la linguistique. C'est le premier ouvrage d'ensemble où se trouve étudiée de façon aussi pénétrante et aussi complète la préhistoire commune à l'indo-européen et au sémitique, et c'est le seul qui existe sur le sujet dans notre langue. A l'étranger, M. Cuny a eu d'illustres précurseurs. Le regretté H. Möller, dont il s'est beaucoup inspiré, a été l'initiateur de ce genre d'étude. Mais M. Cuny a son originalité et ses mérites propres. Il a résolument porté son enquête sur le seul terrain où elle fût scientifiquement possible, celui de la morphologie. De plus, il a très bien vu qu'une morphologie comparative de l'indo-européen et du sémitique supposait une méthode toute neuve, adaptée aux conditions du sujet. La comparaison ne saurait porter en effet sur l'indo-européen, au sens où on l'entend d'ordinaire, c'est-à-dire sur l'état linguistique reconstitué par la méthode comparative, tel qu'il est exposé par

exemple dans l'*Introduction* de M. Meillet. De même pour le sémitique. Les deux états de langue à comparer sont le préindo-européen et le présémitique. C'est ce qu'indique le titre même de l'ouvrage par le mot *prégrammatical*.

Ce mot n'est pas nouveau. Il se rencontre sous la plume de MM. Bally ou Secheyay. Mais dans la doctrine de ces linguistes, il a un sens psychologique. Il s'applique à la forme linguistique embryonnaire, sous laquelle la pensée s'exprime par des procédés spontanés, en partie émotifs et non astreints à la discipline de la logique. Pour M. Cuny, le mot se définit avant tout historiquement : il désigne l'état linguistique antérieur à la constitution des grammaires de l'indo-européen ou du sémitique. Et cela seul marque déjà l'intérêt du livre.

Il y a longtemps qu'on a cessé de considérer l'indo-européen comme une langue primitive. Cette ordonnance si compliquée sur laquelle reposent les idiomes qui devaient servir plus tard à Homère et à Plaute, aux rishis védiques, aux scaldes scandinaves et aux filid irlandais, était l'aboutissement d'une longue élaboration, dont on commence à entrevoir le détail. Au lieu d'une façade sans profondeur, où les faits seraient rangés sur le même plan suivant un dessin tout schématique, l'indo-européen offre aujourd'hui des perspectives lointaines, où les faits s'échelonnent dans le temps, marquant les étapes d'une évolution très complexe. Le mot indo-européen se laisse analyser en des éléments aisément reconnaissables. La racine n'est plus l'atome insécable que certains se plaisaient à imaginer. On rend justice à M. Per Persson, dont le livre fondamental est plein d'idées si fécondes : dans les racines il y a des éléments adventices, jadis mobiles et qui y ont été ajoutés après coup. Le système morphologique, avec ses nombreuses anomalies et ses disparates, résulte d'une adaptation faite peu à peu suivant le hasard des circonstances. On peut croire que l'usage des désinences, surtout après les tout derniers travaux de M. Meillet, est relativement récent : on entrevoit un pré-indo-européen où la flexion n'était pas fixée. Tout cela justifie l'attitude de M. Cuny dans sa recherche du *prégrammatical*.

Mais cette attitude n'est pas sans danger. A certains égards, le *prégrammatical* de M. Cuny rejoint le *prégrammatical* des linguistes de Genève. En effet, M. Cuny est amené à supposer que les procédés linguistiques en usage dans cette période reculée où l'indo-européen et le sémitique formaient une communauté, conservaient encore quelque chose de l'activité spontanée antérieure au *grammatical* organisé. Aussi étend-il sans peine la comparaison au

finno-ougrien, à l'indonésien, au bantou. Ce n'est plus seulement de H. Möller, c'est de M. Trombetti qu'il s'inspire. Il mène ainsi son lecteur jusqu'au point où les langues semblent sortir de la nébuleuse primitive. Il n'y a qu'à dépasser — de bien peu — les limites de son étude pour tomber dans cet inconnu où le rêve seul a accès. Et cela donne le vertige.

Il y aurait une critique sévère à appliquer aux faits sur lesquels il s'appuie. Maint spécialiste pourrait le prendre en défaut sur les détails qui relèvent de sa spécialité. P. 57, il cite un prétendu breton *roaz* « racine », qui n'existe pas ; p. 61, il fait sortir de \**māmā* le mot *mam* « mère » commun à tout le britanique, ce qui est phonétiquement impossible ; p. 441, il rattache à une même racine gr. *πλατύς* et *πλάθζων*, or ce dernier mot qui signifie étymologiquement « gâteau moulé » et non « gâteau plat » sort de la racine de *πλάσσω*, *κοροπλάθος* ; etc. On pourrait multiplier les critiques de ce genre. Sans doute, elles ne suffiraient pas à ruiner la thèse. Lorsqu'une théorie générale est juste, si les exemples qu'on allègue pour l'appuyer sont mauvais, il n'y a qu'à les rayer et à les remplacer par d'autres. Mais il serait aisé de faire porter la critique sur la méthode même de M. Cuny. Elle est loin d'offrir au lecteur toute garantie de sécurité. P. 132, le procédé de la gémiation dans les mots vulgaires ou hypocoristiques est rapproché du procédé morphologique qui consiste à géminer la seconde consonne d'une racine pour élever une bilitère à la trilitéralité. C'est une hypothèse purement gratuite et que la pratique de la gémiation dans les langues indo-européennes ne justifie nullement. P. 254, l'auteur propose de faire sortir lat. *uincō* d'une racine \**gweik-* pour en rapprocher skr. *jetum jitaḥ* (d'une racine \**gwei-* « vaincre »). Assurément le *k* de *uincō* peut-être un ancien déterminant de racine. Mais le rapprochement précédent se heurte à l'existence de l'irlandais *fichim* qui ne peut sortir que de \**weik-*. M. Cuny répondra qu'on peut admettre une alternance de \**gw-* et de \**w-* initial, dont il y a en effet des exemples. Mais en tenant compte de toutes les possibilités, toutes les hypothèses sont admissibles, dès qu'aucun contrôle n'est permis.

C'est le danger de pareilles études que la matière en est trop flottante : les faits peuvent être utilisés pour des fins différentes et même parfois contradictoires. L'emploi d'une méthode rigoureuse se heurte à une difficulté générale. On est amené à n'opérer guère que sur des exceptions, des anomalies. Une grammaire régulière est en effet toujours suspecte de représenter un nivellement, une normalisation qui aurait effacé les traits caractéristiques d'un état

antérieur. Mais cette situation est grave. Après qu'on a poussé l'analyse à ses limites extrêmes, il ne reste plus qu'un résidu tellement émietté, tellement menu qu'on ne saurait l'utiliser pour une construction quelconque. C'est ainsi qu'on apprend p. 19 que le seul élément « radical » du nom de nombre « six », c'est *k* ! On peut alors en rapprocher à peu près tout ce qu'on voudra. Bien des étymologies de M. Cuny supposent un élément primitif aussi dépouillé de toute caractéristique et sans aucune consistance (v. par exemple ce qui est dit p. 418 du nom indo-européen de l'« hiver »).

Il y a dans ce livre un grand effort, dans une voie toute nouvelle. Il pique la curiosité, il séduit par les horizons lointains qu'il fait entrevoir. C'est donc un livre plein d'avenir. Même si tous les enseignements qu'il contient doivent devenir caducs, il conservera aux yeux des linguistes futurs le mérite de présenter une anticipation hardie et courageuse. Mais il décevra beaucoup de ses lecteurs, en leur laissant une impression d'incertitude. Et on ne peut guère en recommander la lecture aux apprentis linguistes, dont l'esprit a besoin d'une discipline rigoureuse.

J. VENDRYES.

## II

*Medieval Studies* in memory of Gertrude SCHOEPPERLE LOOMIS.  
Paris, Champion et New-York, Columbia University Press, 1927,  
xv-335 p. 8° (avec un portrait de G. Schoepperle).

Pour honorer la mémoire de Gertrude Schoepperle Loomis, dont la mort prématurée fut pour les études médiévales une perte si cruelle (v. *Rev. Celtique*, t. XL, p. 238), quelques-uns de ses maîtres et de ses collègues ont pris l'initiative d'un volume de mélanges, auquel vingt-neuf auteurs ont collaboré. L'organisation de l'entreprise a demandé beaucoup de temps, et l'impression a été très lente. Le volume n'a été mis en vente qu'en octobre 1927, mais la plupart des articles qu'il contient sont vieux de trois et parfois de quatre ans.

Huit de ces articles touchent aux études celtiques, qui se partageaient, on le sait, avec les études romanes l'enthousiasme et l'activité de Gertrude Schoepperle.

M. Osborn Bergin (*How Dagda got his magic staff*, p. 399-406), publie un texte irlandais tiré du *Yellow Book of Lecan* (col. 789-  
*Revue Celtique*, XLIV.

790), où l'on apprend comment le géant Dagda se procura la massue de fer dont il est armé dans le *Mesca Ulad* (éd. Hennessy, p. 32). Un des bouts de cette massue mettait à mort les vivants; l'autre bout ressuscitait les morts. Dagda la déroba à trois passants qu'il rencontra sur sa route et qui en furent les premières victimes. Après ce meurtre Dagda s'empressa de retourner sa massue pour faire revenir à la vie son propre fils Cermait, qui avait été tué par Lug mac Eithlenn. Sur le conseil même de Cermait il ressuscita ensuite les trois passants et obtint d'eux la possession définitive de la massue. M. Bergin a fait suivre le texte irlandais d'une traduction anglaise et l'a fait précéder d'une introduction où sont réunis plusieurs textes en vers relatifs à Dagda.

M. R. I. Best (*The birth of Brandub son of Eochaid and of Aedan son of Gabran*, p. 381-390) publie avec traduction anglaise un texte également tiré du Yellow Book of Lecan (col. 786). Il s'agit d'une version restée inédite d'un récit dont K. Meyer a publié une autre version, d'après le ms. Rawlinson B 502 dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. II, p. 134. Aedan, dont il est question ici, est le roi de Dal Riada, bien connu par ses relations avec Colum Cille, qu'il accompagna au Synode de Drumceat en 575; il mourut en 606. Mais le récit n'a rien d'historique; c'est un conte légendaire, qui a fait également l'objet d'un poème de 53 stances conservé dans le ms. Rawlinson B 502 p. 86 à 7.

M. Arthur C. L. Brown (*The Irish element in King Arthur and the Grail*, p. 95-111) revient sur un problème qui lui est cher et qu'il connaît à fond, celui des origines irlandaises du thème du Graal (cf. *Rev. Celt.*, XLIII, 193). Par des comparaisons entre des récits irlandais et gallois et les poèmes anglais ou français sur Perceval, il établit d'abord que le thème du Graal appartient au fonds le plus ancien de la légende arthurienne et ensuite que les matériaux fondamentaux de la légende d'Arthur sont d'origine irlandaise; mais les Gallois qui ont transmis cette légende aux peuples voisins l'ont transformée.

M. Fraser (*the alleged matriarchy of the Picts*, p. 407-412) reprend la question du matriarchat, qui depuis Zimmer (*Zeitschrift der Savigny Stiftung*, XV, 219) a fait couler tant d'encre déjà. Toute la doctrine du matriarchat des Pictes repose sur deux témoignages. L'un est celui de Bède (*Hist. Eccl.*, I, 1); l'autre celui de l'auteur de la Chronique Pictie (ap. Skene, *Chronicles of the Picts and Scots*). On fait dire à Bède que les Pictes élisaient leur roi plutôt dans la ligne féminine que dans la ligne masculine; et on tire de la Chronique Pictie cette conclusion qu'un frère pouvait succéder à son



frère, mais non pas un fils à son père. Or M. Fraser conteste l'interprétation que l'on donne du texte de Bède, et il montre qu'il y a dans la Chronique Picté des cas certains où un père a cédé le trône à son fils. Si des frères se succèdent fréquemment, c'est sans doute le résultat d'un mode d'élection semblable à celui qui se pratiquait en Irlande, où tous les membres de la derbfine étaient éligibles au trône (cf. John Mac Neill, *Celtic Ireland*, p. 114); en même temps ce système explique que tant de fois la Chronique Picté enregistre le règne conjoint de deux rois. Toutefois, il y avait peut-être une différence dans la loi de succession en Irlande et chez les Pictes : c'est qu'en Irlande le fils de la fille n'était pas éligible au trône, tandis qu'en cas d'embarras (*ubi res perueniret in dubium*, Bède), l'usage picté autorisait l'éligibilité suivant la descendance féminine. C'est ainsi que M. Fraser propose d'interpréter la phrase de Bède et de mettre celui-ci d'accord à la fois avec la Chronique Picté et avec la vraisemblance. C'est une très ingénieuse interprétation.

Miss Eleanor Hull (*The Helgi Lay and Irish Literature*, p. 265-275) établit une comparaison entre un chant scandinave, faisant partie de l'Edda, le chant de Helgi, et la littérature irlandaise. Bugge déjà, constatant certains rapports entre le chant de Helgi et la légende irlandaise de Ross na Rig, supposait que l'auteur du chant scandinave avait dû vivre en Irlande; il le voyait à la cour du roi Sitric au temps de la bataille de Clontarf. Miss Hull montre que le chant de Helgi présente avec la littérature irlandaise des rapports plus nombreux et plus étroits encore que ne le pensait Bugge. Elle en rapproche d'une part le fameux poème du « Rendez-vous après la mort » publié par K. Meyer (*Fianaigecht*, p. 1 et ss.) et dont on trouvera une traduction française dans le livre de M. Dottin sur *les Littératures Celtiques*, p. 153; et d'autre part un poème du Dindshenchas sur Inber n-Ailbine, publié par M. Gwynn (*The metrical Dindshenchas*, t. II, p. 26; cf. *Z.C.P.*, III, 243). Son article est un bon modèle du profit que l'on peut tirer en Irlande des méthodes de la littérature comparée.

M. Douglas Hyde (*Mediaeval account of Antichrist*, p. 391-398) publie, d'après le ms. de Lismore, un curieux texte qui appartient à la littérature des apocryphes. C'est une description de l'Antéchrist et une prophétie sur les signes auxquels on devra le reconnaître et sur les méfaits dont il se rendra coupable jusqu'au moment où il périra sous le glaive de saint Michel. Le tout est mis dans la bouche de Jésus-Christ en réponse à une question posée par l'apôtre Jean. Ce texte irlandais, auquel M. Douglas

Hyde a joint une traduction anglaise, est certainement traduit du latin.

M. Ferdinand Lot (*De la valeur historique du « de Excidio et conquestu Britanniae » de Gildas*, p. 229-264) fait le procès du « plus sage des Bretons », ainsi que Gildas est qualifié par Alcuin. La valeur historique du *de Excidio et Conquestu Britanniae* ne fait plus d'illusion à personne. On est d'accord pour considérer cet ouvrage comme un fatras romanesque dont l'imagination fait les principaux frais. M. Lot estime pourtant qu'on s'exagère encore l'importance des quelques données historiques qu'il renfermerait. Répartissant en quelques divisions les multiples chapitres de l'ouvrage, il montre que sur aucun des grands événements de son temps Gildas ne fournit aux historiens autre chose que des déceptions. La conquête de la Bretagne par les Angles, les Saxons et les Jutes avait eu lieu cent ans avant Gildas : que nous donne-t-il sur cet événement considérable ? un tissu de balivernes, sans aucun fait précis, sans aucune chronologie ferme, mais avec des contradictions et des incohérences. Sur l'état de la Bretagne et des pays voisins au temps même où il vivait, Gildas ne présente qu'un déluge d'invectives, une déclamation ampoulée, gonflée de citations de l'ancien et du nouveau Testament ; on a grand'peine à tirer quelque enseignement de ce bavardage insipide. Mais c'est que Gildas n'a jamais songé à faire œuvre d'historien : il n'avait d'autre dessein que l'édification de ses lecteurs. Il voulait ramener au bien les pécheurs endurcis, particulièrement les princes et les clercs, en flétrissant la conduite scandaleuse ou criminelle des tyrans. En cela il était bien de son temps. Pendant une longue suite de siècles, dit M. F. Lot, personne n'a estimé intéressant et profitable de raconter tout bonnement ce qui se passait autour de lui. Un seul a eu cette idée si simple, c'est Grégoire de Tours, qui nous a laissé, en dépit de sa gaucherie et de sa niaiserie, une œuvre incomparable. Il faut excepter aussi Bède le Vénérable, dont les historiens peuvent tirer beaucoup, moins toutefois que de Grégoire. Mais l'exemple de Gildas a été suivi par Nennius et Gaufréy de Monmouth ; pour eux trois l'histoire des Bretons fut vraiment un domaine où l'imagination et la chimère pouvaient se déployer librement.

Enfin le même volume contient, p. 277-283, un article signé J. Vendryes sur *Mellifont fille de Clairvaux* ; il a pour objet de montrer l'intérêt qu'offrent les ruines de l'église de Mellifont aux historiens de l'architecture cistercienne.

J. VENDRYES.

## III

R. E. M. WHEELER [Director of the National Museum of Wales]. *Prehistoric and Roman Wales*. Oxford, Clarendon Press, 1925, 299 p. 8° (avec 109 figures et 4 cartes). 18 sh.

C'est à Henri Hubert que revenait le compte rendu de cet ouvrage. Pour l'entreprendre à sa place, il a fallu le désir de ne pas faire attendre davantage M. Wheeler et la Clarendon Press. Mais le souvenir de l'ami disparu pèse sur l'esprit, et en touchant à une matière où il s'était acquis une compétence si rare, on sent plus vivement encore tout ce que sa mort a fait perdre à nos études.

Le livre de M. Wheeler est sorti de leçons faites à l'Université de Cardiff. C'est un livre de vulgarisation, au meilleur sens du terme ; c'est un manuel d'archéologie galloise, exposant aux profanes sous la forme la plus accessible tout ce que l'on sait sur la préhistoire du Pays. La disposition des chapitres est chronologique et suit l'ordre des époques depuis le temps de l'homme des cavernes jusqu'à l'occupation romaine inclusivement ; le néolithique, les mégalithes, la civilisation du beaker-folk, l'âge du bronze et l'ancien âge du fer forment la matière des chapitres intermédiaires.

Pour mettre au courant de ces questions complexes et mouvantes, dont la principale difficulté est qu'elles se renouvellent constamment, M. Wheeler a fait un livre des plus utiles. Outre le mérite d'un exposé sobre et clair, il a celui d'être fort réservé dans l'hypothèse. Il se tient exactement sur le terrain archéologique. On ne trouve pas chez lui de ces divagations sur les races ou sur les langues qui déparent souvent encore les travaux des archéologues. Il ne fait pas de paléontologie linguistique ; et c'est à peine si dans sa préface il indique une préférence personnelle sur le choix entre les dates proposées pour l'arrivée des Celtes dans les Iles Britanniques. Même en matière d'archéologie, il témoigne d'une prudence, qui est une garantie d'esprit scientifique. Sur les points controversés, il signale les opinions divergentes et ne se prononce qu'à bon escient ; il ne craint pas de marquer combien certaines doctrines sont aventureuses ou certaines conclusions prématurées. On se sent toujours avec lui entre les mains d'un guide aussi prudent qu'expérimenté.

Un autre mérite, également louable, est qu'il évite toute assertion qui ne soit pas appuyée sur un fait. Son exposé repose essentiel-

lement sur l'examen et la discussion des objets préhistoriques trouvés en Galles. Aucun d'eux n'est négligé ; tous ceux qui sont mentionnés servent à éclairer, chemin faisant, la doctrine. La documentation apparaît dans l'illustration, qui est fort abondante et qui complète sur chaque point l'enseignement donné dans le texte. Le livre est ainsi comme une sorte de commentaire explicatif des fouilles et des découvertes. Les visiteurs du National Museum of Wales (v. ci-dessous, p. 465) feront bien de le lire avant d'entrer, et de l'avoir entre les mains en parcourant les salles. Quant aux étudiants du continent, ils y trouveront un complément précieux aux manuels d'archéologie préhistorique et avant tout à notre admirable Déchelette. Le Pays de Galles offre au point de vue archéologique un intérêt particulier que M. Wheeler met bien en lumière dans sa conclusion. Placé dans un coin retiré du monde occidental, il n'a subi que par à-coups et d'une façon irrégulière l'action des grands courants qui partaient du continent. Mais il s'est trouvé exposé aux influences venues d'Irlande, pays où il y a eu aux temps préhistoriques une civilisation originale en relations avec l'Ibérie. L'étude de l'archéologie galloise est instructive pour qui veut bien comprendre celle de l'Europe en général. Certaines des époques importantes n'y sont pas ou y sont mal représentées. Ainsi on n'y trouve ni solutréen, ni magdalénien, mais seulement de l'aurignacien. C'est un paradoxe, que M. Wheeler explique de façon très plausible. Il y a d'autres paradoxes du même genre dans les données relatives à l'âge du bronze et à l'âge du fer. En revanche on a trouvé en Galles des ornements en or d'origine irlandaise, et notamment un croissant qui est parmi les plus beaux connus (trouvé à Llanllyfni, Carnarvonshire, p. 168). Le sol a fourni également des armes de bronze semblables à des modèles usités en Irlande. Tout cela prouve que les rapports entre les deux bords de la mer d'Irlande ont été dès avant l'histoire aussi actifs qu'ils le furent plus tard. Le Pays de Galles a donc été de tout temps un terrain d'échanges. Deux grandes voies de communication le traversaient : l'une au Nord de Chester à Holyhead, l'autre au Sud de Gloucester à St Davids. Ce sont encore à peu de chose près les grandes voies du trafic moderne. L'archéologie prouve qu'elles étaient déjà pratiquées aux temps préhistoriques.

J. VENDRYES.

#### IV

Rev. Charles PLUMMER. *Irish Litanies*, Text and Translation (Henry Bradshaw Society, vol. LXII). London, 1925. xxix-140 p. 8°.

La Société Henry Bradshaw, fondée en 1890 pour l'édition de textes liturgiques rares, s'est fait connaître de tous les celtistes par diverses publications des plus importantes : citons notamment le *Martyrologe* de Gorman, édité par Whitley Stokes (1895 ; cf. *Rev. Cell.*, XVII, 80), le *Liber Hymnorum* irlandais, édité par Bernard et Atkinson (2 vol., 1898 ; cf. *ibid.*, XIX, 348) et le *Félire* d'Oengus, édité par Wh. Stokes (1905 ; cf. *ibid.*, XXVII, 104). L'édition des *Irish Litanies* ne le cède pas en intérêt aux précédentes ; et le nom de l'éditeur, notre savant collaborateur Charles Plummer, dont nous avons eu le regret d'apprendre la mort toute récente, est une garantie que le travail a été exécuté avec toute la compétence et l'exactitude désirables<sup>1</sup>. Ce terme de « litanie » ne doit pas tromper. Il ne s'agit pas de morceaux consacrés par l'usage liturgique, destinés à être récités ou chantés pendant les offices. Ce sont des prières réservées à la dévotion privée. Charles Plummer les a recueillies dans divers manuscrits, et sous une forme qui montre que la tradition n'en était pas exactement fixée. Cela se comprend de reste. La plupart de ces pièces sont en prose ; elles sont constituées de bouts de phrase, généralement assez courts, répondant à une sorte de besoin d'oraison jaculatoire. Ce sont des prières qui s'échappent du trop-plein d'une âme fervente. On y rencontre des accumulations, des répétitions, des chapellets d'épithètes reliées souvent par le procédé artificiel de l'allitération, suivant un usage que la littérature irlandaise profane pratique abondamment. En général, il ne faut pas chercher ici de qualités de style. Ce sont des formules propitiatoires, qui n'ont rien à faire avec la littérature. Elles rentrent bien plutôt dans la catégorie des *loricæ*, dont notre collaborateur Dom Gougaud a fait jadis une savante étude (v. *Rev. Cell.*, XXXIII, 477). On devait les réciter dans des moments difficiles et peut-être en porter sur soi la copie lorsqu'on s'exposait à des dangers. C'est le cas en particulier pour le n° IX du recueil (p. 78), litanie adressée à la Trinité et attribuée à un successeur (*coarb*) de Colum Cille, Mugron, dont les Annales d'Ulster mentionnent la mort en 979. En revanche un morceau comme le n° VI (p. 48) est tout à fait dans le genre des litanies de la Vierge, que récite l'Eglise catholique<sup>2</sup>.

1. Un simple lapsus mérite d'être signalé. P. 48-49, les mots *a arad nime* « ô échelle du ciel » n'ont pas été traduits.

2. Il en existe d'autres du même genre dans la littérature irlandaise, par exemple la « litanie » de sainte Brigitte, publiée d'après trois manuscrits par M. Thurneysen, *Irische Texte*, III. 71.

Quelques pièces sont particulièrement intéressantes. Le n° 1 qui est intitulé dans certains manuscrits *De confessione* offre des points de comparaison avec une « confession des péchés » en latin, attribuée à saint Patrice, que Samuel Berger a éditée dans la *Revue Celtique*, t. XV, p. 155. La pièce irlandaise est attribuée à saint Ciaran de Clonmacnois, qui mourut en 549. La même attribution est fournie pour les pièces 4 et 5, litanies adressées à Jésus et qui commencent l'une par *Ateoch frit* « je t'implore », l'autre par *a Isu noem* « ô Jésus saint ». Ces deux pièces sont dans un étroit rapport. D'après le témoignage d'O'Clery, elles constituaient le « balai de la dévotion », *scuap crabaid* ; il les attribuait à Colgan O'Duinechda, lecteur au monastère de Clonmacnois, dont les quatre Maîtres relatent la mort à l'année 789 ou 791. Suivant une autre source, elles seraient l'œuvre d'Aileran ou Aileran, lecteur au monastère de Clonard, mort de la peste en 665. Ces attributions sont douteuses, bien que les pièces IV et V conservent plusieurs faits de langue qui remontent incontestablement à la période du vieil-irlandais ; quant à l'attribution de la pièce I à Ciaran, elle paraît fantaisiste.

Quatre des pièces publiées par M. Plummer sont en vers. L'une est des plus remarquables pour la pureté de l'inspiration comme pour la délicatesse de l'expression. C'est un hymne adressé à saint Michel (p. 88) ; il est attribué à Maelisu O'Brollaghan (mort en 1086), un poète dont on a d'autres œuvres en irlandais (Wh. Stokes, *Goidelica*, 2<sup>e</sup> éd., p. 174) et en latin (*Liber hymnorum*, éd. Bernard-Atkinson, I, 159 et II, 52 et 221). Une autre pièce de vers est attribuée à Colum Cille (n° XII, p. 96) ; c'est un hymne adressé à la Vierge, déjà édité par Strachan dans *Eriu* I, 122 et traduit par K. Meyer, *Ancient Irish Poetry*, 32. Cette pièce n'est pas antérieure au x<sup>e</sup> siècle (noter que le mot *criol* « coffre, boîte », y est dissyllabique, au v. 2). La dernière pièce du recueil, le n° XIII (p. 102), est une des plus curieuses ; elle comprend deux parties, dont la première invoque le Seigneur au nom de tous les êtres de la création, depuis les astres et les éléments jusqu'aux êtres inanimés. La seconde est davantage une « lorica » (*is luirech dom anmain*, p. 104, l. 28) ; elle offre des ressemblances avec un passage de l'Épilogue du Féilire d'Oengus (v. 177-212).

Charles Plummer a joint à son édition une traduction anglaise, une introduction, des notes et des index de noms de personnes et de lieux.

J. VENDRYES.

## V

Maud JOYNT. *The Life of saint Gall*. Society for promoting Christian Knowledge. London and New York. The Macmillan Company, 1927, 168 p. in-12. 7 sh. 6 d.

Ce nouveau volume d'une collection bien connue de nos lecteurs (v. ci-dessus, p. 203) est consacré à un des apôtres irlandais les plus illustres. Après diverses péripéties assez banales, saint Gall devait venir vers 614 se retirer dans un coin désertique de la vallée de la Steinach, au milieu des Alpes et y fonder une abbaye célèbre, qui perpétua son nom. Ce nom est resté attaché à la ville qui se groupa alentour ; il s'est même étendu à tout un canton de la Confédération suisse. C'est une gloire assez imprévue ; mais les hasards de l'histoire en présentent bien d'autres. Il serait injuste de dire que le hasard, plus que son mérite propre, a valu cette gloire à saint Gall. Toutefois, il n'est pas douteux qu'on ne saurait le comparer ni à Colum Cille, ni à son maître saint Colomban. Il reste bien inférieur à ces deux grandes figures pour la couleur et pour le relief. Ce ne fut pas comme eux un conducteur d'hommes, unissant de vigoureux talents politiques aux âpres convictions de la foi. Ses qualités éminentes étaient la piété, la modestie ; il s'imposa les règles de vie les plus austères, il les appliqua strictement et les enseigna à ses moines, il donna l'exemple et le modèle des vertus monacales. Sa vie fut plus simple, plus unie que celle de bien d'autres apôtres, ses compatriotes. Mais deux circonstances l'ont servi.

D'une part, la gloire du monastère qu'il avait fondé mit autour de son nom une auréole dont l'éclat brille encore après tant de siècles. On ne peut séparer saint Gall des successeurs éminents qui firent de ce monastère un foyer de culture et d'études, un centre de recherches érudites, un arsenal de manuscrits d'une richesse incomparable. Son nom évoque le souvenir des Notker et des Ekkehard, c'est-à-dire que l'hagiographie déborde ici sur l'histoire, sur la philologie et même sur la littérature.

D'autre part, en raison même de l'importance du monastère, on s'attacha de bonne heure à fixer la biographie de celui qui l'avait fondé. Nous possédons trois vies de saint Gall, qui sont toutes trois fort anciennes. La première, conservée à Zurich et qui remonte à la fin du VIII<sup>e</sup> s., n'est qu'un fragment en deux parties, où l'on trouve déjà la division des vies ultérieures : celle de Wet-

tinus (mort en 824) et celle de Walahfrid Strabo (mort en 849). Wettinus écrivit la sienne à la requête de Gozbert, abbé de Saint-Gall en 816. Il s'inspira visiblement de la première ébauche qui avait été faite. Mais les moines furent apparemment mal satisfaits de son œuvre, qui ne mettait pas les mérites de leur patron dans une lumière suffisante. Aussi Walahfrid fut-il chargé de reprendre le travail, et le mena à bonne fin. En somme les trois *Vitae* n'en font qu'une ; elles représentent trois efforts successifs poursuivis dans le même sens pour donner au fondateur de la déjà célèbre abbaye une biographie digne de l'un et de l'autre.

C'est la *Vita* de Walahfrid Strabo que Miss Maud Joynt a naturellement choisie pour en faire une traduction anglaise. Elle n'avait guère à s'inquiéter de l'établissement du texte, minutieusement effectué en dernier lieu par Krusch dans les *Monumenta Germaniae Historica*. Elle ne rencontrait pas non plus de difficultés dans l'interprétation du texte. Aussi la traduction ne comporte-t-elle qu'un très petit nombre de notes. Elle aurait pu en donner davantage en poussant ses recherches dans les textes historiques ou hagiographiques contemporains pour y trouver des points de comparaison ou de rapprochement. Mais en général, ces notes sont exactes et instructives<sup>1</sup>.

La traduction est précédée d'une introduction, qui aurait été notablement plus courte si l'auteur s'était bornée à y étudier la personne de saint Gall<sup>2</sup>. La majeure partie de cette introduction traite en effet du monastère lui-même, dont l'histoire est poursuivie jusqu'au xix<sup>e</sup> s., et de la bibliothèque du monastère, dont les principales richesses sont mentionnées. L'ensemble n'est pas sans intérêt, mais n'apporte rien de neuf ; et l'apôtre irlandais y est trop complètement oublié. Sa vie, historique ou légendaire, et sa carrière de thaumaturge prétaient pourtant à bien des développements ; on s'étonne un peu de ne pas les trouver.

En tête de l'ouvrage, vis-à-vis la page de titre, a été reproduite

1. Il n'est guère douteux que l'expression *signo pulsato* (p. 73) ne se rapporte à l'usage bien connu des cloches irlandaises, qui n'avaient pas de battant et qu'on frappait avec une sorte de bâton en métal (*benaid a chlocc* est en irlandais l'expression consacrée pour désigner l'acte du sonneur ; cf. K. Meyer, *Contrib.*, p. 197).

2. P. 5, l. 20, l'Ognon esi donné comme un affluent de l'Aar (!). C'est, comme on sait, un affluent de la Saône, dont le nom le plus ancien est *Arar*. Il ne faut pas confondre la Saône (anc. *Arar*) avec l'Aar (anc. *Arola*, dans la Chronique de Frédégaire, IV, 18).



la plaque d'ivoire sculpté qui recouvre le fameux Évangile de la bibliothèque de Saint-Gall. On y voit représenté l'épisode célèbre de saint Gall et de l'ours : sur l'ordre du saint, l'animal apporte une bûche pour ranimer le feu du foyer ; en récompense de quoi, le saint lui donne une miche de pain. A la fin de l'ouvrage, un double appendice (pp. 155 et 160) traite de la vie contemplative. Ce qui en est dit est presque entièrement emprunté à deux articles de Dom Gougaud (cf. *Rev. Celt.*, XL, 217 et 218), dont, par un oubli singulier, le nom n'est même pas cité,

J. VENDRYES.

## VI

Thomas F. O'RAHILLY. *Measgra Dánta* (Poèmes mêlés). Cork, University Press, 1927, iv-277 p. in-12. 7 sh. 6 d.

Cet ouvrage se compose de deux parties, qui se vendent séparément (2 sh. 6 d. et 3 sh. 6 d.) et sont disposées exactement sur le même plan. Chacune comprend quarante poèmes (ce qui fait quatre-vingts pour l'ensemble), suivis de notes sur le texte et sur la métrique, d'un petit glossaire et d'index. Ces poèmes roulent sur divers sujets, la nature, la pauvreté, la condition des poètes, l'amitié ; mais il n'y est pas question d'amour. C'est à dire que ces *Measgra Dánta* complètent les *Dánta gradhu* du même auteur, sans faire double emploi avec eux.

Par ce nouveau recueil, M. O'Rahilly ajoute un titre de reconnaissance à ceux qu'il s'est acquis auprès des celtistes. Il y a constitué une anthologie, où se trouvent de fort jolies choses, qui donnent une excellente idée de la souplesse, de l'ingéniosité, de la variété du talent des poètes. Ces poètes appartiennent à des âges très différents. Sans parler de Colum Cille et d'Ossian, qui ne sont ici que des prête-noms, on rencontre parmi les poètes représentés dans le recueil, des gens de tous les siècles, comme Giolla-brighde Mac Conmidhe (xiii<sup>e</sup> s.), Tadhg Camchosach O'Dálaigh (xiv<sup>e</sup> s.), Tadhg Og O'Huiginn et Maolmhuire O'Huiginn (xv<sup>e</sup> s.), Maoilin Og Mac Bruaideadha, Maolmhuire Mac Conuladh Mac an Bhaird, Cúchonnacht O'Dálaigh, Tadhg Dall O'Huiginn (xvi<sup>e</sup> s.). Séathrún Céitinn, Giolla-brighde O'Heódhusa, Muireadhach O'Dálaigh, Brian Mac Toirdhealbhaigh Mac Giollapádraic (xvii<sup>e</sup> s.) et des poètes du xviii<sup>e</sup> s. comme Donnchadh Mac Labhra, Seán O'Nehtain, Giollamhuire Caoch Mac Dartáin et Seán O'Coileáin. On peut ainsi se rendre compte des diverses ins-

pirations que la poésie irlandaise a subies au cours des âges. Mais ce qui frappera le plus le lecteur, c'est que la différence des temps ne soit pas plus marquée, et qu'en somme il n'y ait pas dans le recueil de sensibles disparates. C'est que d'une part les attributions sont souvent douteuses; et d'autre part que les poèmes ont été conservés dans des manuscrits modernes, où ils ont dû subir certains remaniements. D'ailleurs, l'apparat critique que M. O'Rahilly donne de chaque poème dans ses Notes montre assez les flottements de la tradition manuscrite.

La langue de ces poèmes est généralement assez simple, dépourvue de la recherche et de l'érudition qui rendent la poésie irlandaise souvent si malaisée. Les mètres de beaucoup les plus usuels sont la *deibhidhe*, l'*ae freslighe* et les deux types de *ramuigheacht* (*mór* et *beag*), c'est-à-dire qu'il s'agit toujours de versification syllabique (cf. *Rev. Celt.*, XLIII, 444). Mais l'application des règles est assez lâche et admet mainte licence.

L'auteur indique avec soin les sources manuscrites auxquelles il a puisé. A mesure que l'on publiera de nouveaux catalogues de manuscrits, la liste de ces sources augmentera sûrement. Car il s'agit de poèmes qui ont tous été plus ou moins appréciés des lettrés et que les scribes recopiaient volontiers pour leur satisfaction personnelle. Le manuscrit dont la *Revue Celtique* a parlé, t. XLII, p. 172, contient par exemple, et avec des variantes intéressantes, les poèmes numérotés 6 et 22 dans le recueil de M. O'Rahilly; et le même manuscrit contient un poème qui rappelle le n° 36 de ce recueil. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet.

Pour aujourd'hui, il suffit de signaler que plusieurs des poèmes publiés par M. O'Rahilly sont conservés dans des manuscrits qu'il ne semble pas avoir connus. Ainsi, le poème 8 (pp. 14 et 69) figure dans le Ms. Egerton 128 du British Museum (Catalogue, t. II, p. 360) et dans le ms. 1291, H. 1-18, de Trinity College (Catalogue, p. 64); le poème 54 dans le ms. Egerton 138 (Catal. I, 642) et dans les mss. 1347, H. 4-5, et 1421, H. 6-17 de Trinity College (Catal. p. 172 et 295); le poème 55 dans le ms. 1347, H. 4-5, de Trinity College (Cat. p. 172); le poème 68 dans le ms. 1351, H. 4-10, de Trin. Coll. (Catal., p. 175); etc. Le poème 75 (p. 186) figure dans plusieurs manuscrits du British Museum (Catalogue, t. I, p. 628, t. II, pp. 34, 69, 93, 153, 220, 420, 573, et 595) et de Trinity College (Cat., p. 401). A noter dans ce poème un emploi de *in fer* comme antécédent du relatif, appliqué au diable (cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XX, 184): *an diabhal...*, *an fear leis nách áil achl olc* « le diable..., lui qui n'a de plaisir qu'au

nial ». Le poème 55 a été publié avec traduction anglaise par M. Bergin dans les *Studies* (sept. 1926, p. 437).

J. VENDRYES.

## VII

Edmund CURTIS [Professor of Modern History, Trinity College, Dublin]. *Richard II in Ireland (1394-1395) and Submissions of the Irish chiefs*. Oxford, Clarendon Press, 1927, ix-248 p. 8°. 15 sh.

Les souverains d'Angleterre ne montrèrent jamais beaucoup d'empressement à visiter l'Irlande ; il fallut de graves raisons pour les décider à s'y rendre. Le débarquement de Henry II à Waterford le 18 octobre 1171 suivait l'expédition de Strongbow et fut le premier acte de la prise de possession officielle du pays. Celui de Jacques II à Kinsale le 12 mars 1689 fut la conséquence de sa déchéance et le prélude d'une campagne de restauration qui devait finir lamentablement. Entre ces deux voyages, dont les motifs sont assez explicites, deux rois d'Angleterre seulement prirent sur eux de venir en Irlande : Jean sans terre (en 1210) et Richard II, qui même y vint deux fois. Le premier voyage de Richard II marque une date importante dans l'histoire d'Irlande. Lorsqu'il débarqua le 2 octobre 1394 à Waterford, il avait un dessein très arrêté, celui de mettre de l'ordre dans les affaires d'Irlande qui depuis un siècle étaient fort embrouillées et surtout d'y rétablir l'autorité de la couronne d'Angleterre, qui périlait de plus en plus.

Depuis Henry II, le roi d'Angleterre était en même temps Lord of Ireland. C'était un titre de caractère féodal, qui ne touchait en rien aux droits des chefs irlandais sur leurs propres vassaux ; rois, princes, comtes de toute catégorie conservaient leurs titres et leurs pouvoirs conformément à la hiérarchie féodale. Les chefs de cette hiérarchie étaient assujettis à des rapports de vassalité envers le roi d'Angleterre ; mais l'ancienne organisation irlandaise restait exactement la même. Dès 1175, Henry II avait donné à Ruaidhir O'Conor, roi de Connaught, avec le titre de roi suprême une sorte de pouvoir intermédiaire entre lui et les chefs irlandais. Position difficile, que la mauvaise foi du roi autant que la jalousie des chefs rendit bientôt intenable. Le roi, en effet, avec une duplicité consommée, s'arrangeait sans cesse pour empiéter sur les droits des chefs, pour semer la division entre eux et surtout pour favoriser à leur détriment les familles anglo-normandes qui se poussaient dans la domination de territoires de plus en plus étendus. Les

moindres écarts, les moindres atteintes aux règlements ou aux conventions étaient autant de prétextes dont s'autorisait le roi pour intervenir contre les chefs. Mais à partir de 1300 environ, la situation se retourna. La mort éclaircit les rangs dans plusieurs grandes familles anglo-normandes (les de Burgo, les de Lacy, les de Clare, les de Vescy, les de Valence, les de Verdun). Parmi ceux qui restaient, beaucoup s'hibernisèrent, notamment en contractant des mariages avec les vieilles familles irlandaises. Le statut de Kilkenny de 1367, malgré sa rigueur, n'empêcha pas ces mariages, qui eurent pour résultat de constituer un bloc indigène de plus en plus solide en face d'une aristocratie anglaise de plus en plus clairsemée. Redevinrent ainsi gaéliques, politiquement parlant, presque tout l'Ulster, la plus grande partie du Connaught, le Munster du Nord et du Sud-Ouest, la partie montagneuse du Leinster. Le Pale se réduisait à une bande de territoire de plus en plus mince ; en même temps que les taxes payées à la couronne diminuaient progressivement. Les vieilles familles irlandaises relevaient la tête : les O'Neill d'Ulster, les Mac Carthy de Munster, les Macmurrough de Leinster, aidés de leurs vassaux, évincèrent peu à peu les seigneurs anglo-normands des terres qu'ils avaient usurpées. La guerre de Cent ans retenait toutes les forces et toutes les pensées de l'Angleterre. Le gouvernement était impuissant : il se bornait à s'assurer à prix d'argent des intelligences parmi les chefs irlandais. Il était urgent d'agir.

Richard II arriva en Irlande avec une armée considérable : cinq grands pairs du royaume l'accompagnaient, parmi lesquels Roger Mortimer, son héritier présomptif, qui était alors comte d'Ulster, Lord de Connaught Trim et Leix. Pourtant le désir d'un règlement pacifique l'emportait sans doute dans l'esprit du roi sur les intentions belliqueuses. Dans une lettre à son oncle le duc d'York, il distinguait en Irlande trois groupes de gens : « Irrois sauvages, nos ennemis ; Irrois rebelx ; et Anglois obéissantz ». Par « Irrois rebelx » il entendait les chefs anglo-normands hibernisés. Il comprit que c'étaient eux qui faisaient courir à l'autorité anglaise les plus grands dangers, mais aussi que leur attitude s'expliquait par les torts et les injustices dont ils avaient été victimes. Il résolut donc de rétablir l'ordre en fixant par un statut légal les rapports des chefs irlandais et de l'autorité royale. Art Macmurrough avait remporté des succès militaires et menaçait sérieusement l'armée royale. Le roi convoqua pacifiquement les chefs à Drogheda, à Dublin, à Carlow, à Kilkenny, à Waterford. Il les traita en souverains, leur assurant la possession de leurs droits, sous sa suzeraineté royale de

Lord of Ireland. Les chefs vinrent en foule lui rendre hommage et prêter entre ses mains serment d'allégeance : confiants dans sa loyauté, flattés dans leur amour-propre, ils lui étaient reconnaissants de pacifier le pays, de mettre fin par un règlement avantageux à l'état de trouble qui s'aggravait depuis un siècle. Tel est le sens des fameuses « submissions » de 1395, collection de documents d'une importance exceptionnelle à la fois par l'état d'esprit qu'ils révèlent et par les conséquences qu'ils eurent sur les relations ultérieures des deux pays.

C'est à l'édition de ces documents qu'est consacré le nouvel ouvrage de M. Curtis, utile complément à sa belle *History of Mediaeval Ireland* (cf. *Rev. Celt.*, XLI, 480). Il y publie le texte latin des « Submissions » et en donne la traduction anglaise. Le tout est précédé d'une savante introduction, d'où sont tirés les renseignements qui précèdent. C'est l'histoire d'une grave crise que la politique anglaise eut l'habileté de dénouer pacifiquement par une sorte de « home rule » trompeur. C'est aussi l'histoire d'une occasion manquée qu'eurent les chefs irlandais, s'ils s'étaient entendus, de recouvrer la complète indépendance.

J. VENDRYES.

---

## CHRONIQUE

---

SOMMAIRE. — I. Mélanges Antoine Thomas. — II. Festschrift Paul Kretschmer. — III. Homenaje Menéndez Pidal. — IV. Jubilé du P. Delehayé. — V. M. Edward Gwynn Provost de Trinity College. — VI. Inauguration du National Museum of Wales. — VII. Le celtique dans l'île de Man. — VIII. M. J. Fraser et la paléontologie linguistique. — IX. M. Worrell et les anciennes races du Proche Orient. — X. Nouvel article de M. Marstrander sur les casques de Negau. — XI. M. Katsarov et les Celtes dans les Balkans. — XII. M. Bartoli et le consonantisme indo-européen. — XIII. M. Pedersen et la cinquième déclinaison latine. — XIV. La Vie de saint Patrice par Guillaume de Malmesbury, d'après M. Slover. — XV. Discussions sur la renaissance de la langue irlandaise. — XVI. M. Roland G. Kent et les emprunts grecs et latins en anglais. — XVII. Études d'un manuscrit irlandais de Maynooth par l'abbé Walsh. — XVIII. Une grammaire grecque en gallois par M. Hudson Williams. — XIX. Ibsen en Galles. — XX. Un périodique allemand sur les noms de lieu. — XXI. Ouvrages nouveaux.

### I

Les volumes de Mélanges se sont multipliés en ces derniers temps. L'année 1927 a vu paraître les *Mélanges Schoepperle*, dont nous parlons ci-dessus (p. 443); elle ne se terminera pas sans que paraissent les *Mélanges Joseph Loth*, dont nous rendrons compte ultérieurement. Il se publie en cette même année des *Mélanges Thurneysen* sous forme de volumes de la collection des *Indo-germanische Forschungen* et de la *Zeitschrift für celtische Philologie*; nous en parlerons quand ils seront achevés.

En dehors de ces Mélanges, qui intéressent directement nos études, d'autres ont été offerts à plusieurs savants, dont la *Revue Celtique* ne doit pas négliger de faire mention.

C'est le cas avant tout des *Mélanges Antoine Thomas*<sup>1</sup>, remis le 29 mars 1927 au maître des études romanes en France. Par l'ampleur et la variété des sujets traités, ce volume, outre qu'il atteste la fécondité de l'enseignement de M. Thomas, constitue un fort bel ensemble de philologie romane.

Les celtistes français ont été avertis du projet trop tard pour être autorisés à y contribuer. Et c'est dommage ; car leur absence fait une lacune dans un ouvrage offert à un savant, qui a été à plusieurs reprises collaborateur de la *Revue Celtique* (v. t. XIV, 304 ; XV, 216 ; XX, 1 et 438 ; XXII, 216 ; XXXIX, 334 ; XLI, 288), et dont la curiosité toujours en éveil a valu aux celtistes quelques heureuses trouvailles (v. la Bibliographie insérée en tête du volume, sous les nos 643, 671, 745, 787). Le secrétaire de la *Revue Celtique* a vivement regretté de devoir se contenter du rôle muet de scribe.

Les collaborateurs du volume étaient au nombre de 75. Un seul a traité une question qui intéresse nos études. C'est M. Charles Bruneau, avec un mémoire sur *Solimariaca, Solicia, Soulosse* (p. 61-70). Le rapport de ces trois noms a fait l'objet jadis, entre les historiens et les archéologues, de discussions et de polémiques, qui n'ont abouti à aucun résultat. M. Bruneau a eu l'heureuse idée de discuter le problème en utilisant les données toponymiques, et cette méthode lui a permis de le résoudre. Il y a dans le département des Vosges (canton de Coussey), au Nord de Neufchâteau, un village de *Soulosse*, où ont été découvertes des inscriptions romaines portant le nom de *Solicia* et le nom de *Solimariaca* ; il y a d'autre part au Sud de Neufchâteau, dans le département de la Haute-Marne (canton de Bourmont), trois villages voisins portant les noms de *Sommerécourt*, *Nijon* et *Soulaucourt*. Or, la Table de Peutinger indique un *Nouiomagus* à l'endroit où l'Itinéraire d'Antonin place la station de *Solimariaca*. M. Bruneau ramène *Nijon* à *Nouiomagus* et *Soulosse* à *Solicia*. Si le village de Soulosse a fourni des inscriptions portant *Solimariaca*, c'est que le territoire en comprenait jadis deux parties distinctes, *Solicia* et *Solimariaca* ; la partie qui était désignée sous ce dernier nom est représentée aujourd'hui par le hameau de Saint-Elophe, qui dépend de la commune de Soulosse. Saint Elophe, d'après la vie qu'ont publiée les Bollandistes (*Acta sanct. octobr. VII*, p. 799) a été martyrisé à Solima-

1. *Mélanges de Philologie et d'Histoire*, offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis. Paris, Champion, 1927, xcviij-523 p. 80, avec un portrait du donataire.

riaca vers 362. Quant à *Sommerécourt* et à *Soulaucourt*, M. Bruneau les ramène à *Solimariaca-curtis* et à *Solicia-curtis*. C'est-à-dire qu'à une vingtaine de kilomètres de distance, on retrouve les deux mêmes noms groupés, augmentés seulement dans le second cas de l'élément *-curtis*; cette addition est la marque d'une occupation germanique, attestée d'ailleurs dans toute la région. Il faut supposer que les habitants de *Solicia* (auj. Soulosse) et de *Solimariaca* (auj. Saint-Elophé) ont été contraints par une invasion qui aura détruit leurs villages à aller les rebâtir à une vingtaine de kilomètres au Sud. Les nouveaux établissements n'ont laissé que des ruines de mince intérêt; ils ont d'ailleurs été assez rapidement occupés par les Germains, qui ont ajouté à leur nom le mot *curtis*. Leurs habitants, poussés sans doute par un souci religieux, sont retournés ensuite à l'ancien emplacement où ils ont relevé les ruines et bâti les villages actuels de Soulosse et de Saint-Elophé.

## II

Pour fêter le soixantième anniversaire du prof. Paul Kretschmer, qui tombait le 2 mai 1926, trente-deux de ses élèves et collègues lui ont offert un volume de *Mélanges (Festschrift für Paul Kretschmer, Beiträge zur griechischen und lateinischen Sprachforschung, Berlin-Wien-Leipzig-New York, Deutscher Verlag für Jugend und Volk, 1926, 320 p. gr. 8°, 12 M. 60)*. Tous les celtistes connaissent de M. Kretschmer l'*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache* (Göttingen, 1896), qui est du point de vue linguistique un des ouvrages les plus suggestifs sur la préhistoire de l'Europe. M. Kretschmer a touché à plusieurs reprises au problème du ligure (v. par exemple *Rev. Celt.*, XXIII, 221). Mais c'est surtout un linguiste remarquablement averti de tous les problèmes que soulève l'histoire des langues classiques; la revue *Glotta* qu'il a contribué à fonder et dont il continue à partager la direction fait connaître assez quelles sont ses tendances et sa méthode.

Parmi les trente-deux articles que comprend la *Festschrift Kretschmer*, quelques-uns intéressent les études celtiques. L'un est de M. Ettmayer, *Zu den Ortsnamen Liguriens* (p. 23-34); l'auteur y soutient l'origine ligure des suffixes de noms de lieu *-agno-* (*-agna-*), *-egno-* (*-egna-*) et *-ogno-* (*-ogna-*), qui seraient même beaucoup plus sûrement ligures que les suffixes *-asco-*, *-osco-*. Un autre est de M. Runes, qui faisant l'histoire du mot latin *uātes* (p. 202-216), montre que ce mot a eu d'abord exclusivement un caractère



religieux ; mais l'idée que ce mot ait été emprunté par le latin à l'étrusque étonnera tous les celtistes ; on ne peut séparer lat. *uātes* de irl. *fáith* et de v. angl. *wōd* : c'est un vieux mot occidental à valeur religieuse. Un autre encore est du Prince Troubetskoï, *Gedanken über den lateinischen ā-Konjunctiv* (p. 267-274) : on sait que le subjonctif en *\*-ā-* est une formation commune au celtique et à l'italique. L'auteur propose d'y voir un ancien optatif, qui serait équivalent à l'optatif en *\*-oi-* du grec ou du sanskrit. Le slave aurait à la fois des traces de l'optatif en *\*-oi-* (impératif v. sl. *berī* « porte », *berēte* « portez ») et de l'optatif en *\*-ā-* (impératif v. sl. *pījate* « buvez », *plāčate* « pleurez »).

Enfin il faut signaler l'intéressant article de M. Havers, *Zur Bedeutung des Plurals* (p. 39-62). Par des exemples empruntés à des langues variées, M. Havers montre que le pluriel sert souvent à exprimer des notions spéciales, en partie affectives, et de ces notions notamment auxquelles les peuples primitifs attribuent d'ordinaire un pouvoir occulte et mystérieux. Il est intéressant de constater qu'en Allemagne aussi un accord s'établit entre les ethnologues et les linguistes, au plus grand profit des uns et des autres. Le nom de M. Lévy-Bruhl est cité au cours de l'article de M. Havers, dans une page qui contient une bibliographie utile sur les derniers travaux relatifs au *mana* et à l'*orenda* (p. 48).

### III

Certains ouvrages jubilaires prennent les proportions d'une bibliothèque. Il n'a pas fallu moins de trois volumes in-quarto, comprenant en tout 2262 pages (848 + 718 + 696), pour réunir tous les articles que les élèves et les amis de l'illustre philologue espagnol Menéndez Pidal lui ont offerts en hommage<sup>1</sup>. Et encore a-t-on dû se résigner à placer ailleurs, par exemple dans la *Revista de Filología Española*, certains articles trop longs ou d'une impression trop compliquée.

Dans l'ensemble, cette masse d'articles intéresse avant tout les hispanisants. Trois d'entre eux doivent être signalés aux celtistes.

Celui qu'a envoyé au recueil M. Meyer-Lübke est intitulé *Zur Kenntniss der vorrömischen Ortsnamen der iberischen Halbinsel* (t. 1,

1. *Homenaje ofrecido a MENÉNDEZ PIDAL, Miscelánea de estudios lingüísticos, literarios e históricos*. Madrid, Librería y Casa editorial Hernando, 3 vol. 1925, 160 pesetas.

p. 63-84). Il touche naturellement au celtique, car les Celtes en s'installant en Espagne y ont laissé çà et là des traces de leur langue dans les noms de lieu. Ainsi le celtique *dinum* apparaît encore dans les noms de *Navardun* (Zaragoza), *Berdún* (Huesca) ou *Verdu* (Lerida); et un rapprochement s'impose entre *Cornago* (Logroño) et l'ancien *Cornacum* (Κορνάκον Ptolém.), comme entre *Sarnago* (Soria) et le moderne *Ysernay* (Maine-et-Loire). M. Meyer-Lübke s'attache en particulier à signaler les suffixes qui dénoncent une origine préromaine : il y en a de celtiques, mais aussi de ligures et d'ibères. Il est très prudent quand il s'agit de distinguer entre les trois langues. Le radical *Berg-* est fréquent en Espagne ; on y rencontre aussi *Brigantium* et *Brigantia* d'après les textes anciens pour le nom de la ville actuelle de La Coruña, mais les monnaies visigothes portent *Bergancia*. Or, si *Berg-* (dans *Bergomum*, etc.) passe pour ligure, *Brigantium* est certainement celtique. Comment expliquer les deux formes ? On peut imaginer qu'un ancien nom *Berg-* (ligure, ou ibère ?) ait été changé en *Brig-* par les Celtes à leur arrivée en Espagne ; ou bien qu'un nouveau nom *Brig-* donné par les Celtes à un de leurs établissements ait été changé en *Berg-* par les indigènes pour accommoder le mot à leurs habitudes. M. Meyer-Lübke se borne à indiquer les deux hypothèses (p. 64-65). C'est très sage. On rencontre un même suffixe, qui paraît celtique, dans *Rixama*, *Uxama* et *Segisama*. Le premier de ces mots ne peut être que celtique, puisqu'il n'y a pas d'r initial en ibère. Mais on peut imaginer qu'un ancien mot ibère de type *Arixama* aurait été changé en *Rixama* par les Celtes d'après *Rigomagus*, *Rigosamus*, etc. Le mot *Uxama* est sujet à caution : il est représenté aujourd'hui par *Osma*, qui suppose un *u* bref, alors qu'en celtique *Uxello-* avait un *u* long, comme l'atteste le moderne *Ussel*. Même, *Segisama* (Corp. II, 5733, etc.) paraît à M. Meyer-Lübke, pour diverses raisons, plutôt ibère que celtique (p. 70). C'est peut-être un excès de prudence (par exemple l'*u* bref d'*Uxama* pourrait s'expliquer par une alternance vocalique) ; mais cet excès est louable. On peut en revanche conserver des doutes sur l'hypothèse de M. Meyer-Lübke que *Vindonissa* (Vendenesse, Vendresse, Windisch) et *Vilonissa* (Villenaux) contiendraient comme second terme le nom ancien de l'« ile » (irl. *inis*, gal. *ynys*, et non *inise*, *yusy* imprimés dans le volume, p. 72) ; et pour le premier terme de *Vilonissa*, penser à un irlandais *fell* « cheval » (mot de glossaire, conservé par Cormac) paraît bien hardi. La comparaison de *Cantissa*, *Carissa*, *Elouïssa*, *Ituïssa*, *Nabrissa*, *Nemanturissa* donne d'ailleurs à croire que le suffixe était *-issa*.

M. Meillet (t. I, p. 109-111) signale la particularité d'évolution du latin *alter*, qui en passant dans les langues romanes a pris la place de son concurrent latin *alius*, si bien qu'au point de vue sémantique le français *autre* représente deux mots latins différents, *alter* et *alius*. Déjà chez Ovide (*Fast.*, II, 224) on trouve dans une phrase négative *alter* au lieu de *alius*, et au génitif *alterius* tend à remplacer *alius* déjà chez César et chez Cicéron (Neue-Wagener, II, 534). Or, si le mot *alter* est italique commun, il n'est pas indo-européen, car on n'en trouve l'équivalent nulle part : le gotique oppose *aljis* à *anþar* comme le grec ἄλλος à ἄτερος (devenu ἕτερος sous l'influence de εἶς). Les formes *anþar* et ἄτερος sont anciennes (cf. lit. *añtras* et skr. *áularah*). Mais la confusion qui s'est produite en latin apparaît ailleurs : en gotique, *anþar* tend à remplacer *aljis* (cf. Marc 12, 4 et 5, où *anþar* traduit ἄλλος dans une phrase positive); en lituanien, où *añtras* a gardé son sens propre, on a recours pour « autre » à un mot nouveau, *kitas*; en slave, le sens de « autre » s'exprime par la forme déterminée de *drugn* « compagnon » (soit *drugyi* « l'autre »), et *vulorn* « autre (de deux) » n'a survécu qu'au sens de « second ». Il est regrettable que l'auteur n'ait pas fait appel au celtique qui lui eût fourni des faits intéressants. L'italo-celtique avait perdu l'équivalent de got. *anþar*; grec ἄτερος, comme le prouve la création de *alter* en italique; aussi en gaulois, *allo-* s'emploie à la fois pour « autre » (cf. *Allo-broges*) et pour « second » (cf. *allos* et *alos* à la Graufesenque, Thurneysen, *Z. C. P.*, XVI, 299). En bretonique, une différenciation s'est faite : m. gall. *all* veut dire « autre » et pour dire « second » on emploie m. gall. *eil*, bret. et corn. *eil*. Enfin, le celtique connaît comme le slave l'emploi du nom du « compagnon » au sens de « autre » : irl. *céle* gall. *cilydd* pour le masculin, irl. *sélig*, bret. *ben* pour le féminin (cf. *R. Celt.*, XXXV, 222, XXXVII, 36, XL, 468, et Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 215).

M. Antonio G. Solalinde étudie (t. II, p. 219-257) *la Primera versión española de « el Purgatorio de San Patricio » y la difusión de esta leyenda en España*. On sait combien ce thème s'est répandu au moyen âge (*R. Celt.*, XXXIX, 392), depuis qu'un moine de Saltrey l'a mis en latin (cf. G. P. Krapp, *The legend of St. Patrick's Purgatory; its later literary history*, Baltimore, 1900). La plus ancienne traduction du texte latin en catalan remonte à l'année 1320; elle était l'œuvre de Fr. Ramón Ros de Tàrraga (cf. Morel-Fatio, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, 2, p. 122). La première traduction en espagnol en est tout à fait indépendante; elle date des environs de l'an 1300 et se trouve conservée dans le manuscrit 43.20 de la

bibliothèque de la Cathédrale de Tolède, f<sup>os</sup> 159-164; ce manuscrit est du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

## IV

Le Père Jésuite Hippolyte Delehaye, Président de la Société des Bollandistes, achevait en janvier 1927 sa cinquantième année de vie religieuse. On a célébré à Bruxelles cet anniversaire par une fête intime et discrète, qui fût aisément devenue une manifestation mondiale, si on y avait convié tous ceux qui connaissent l'œuvre du P. Delehaye.

A la tête de l'entreprise fondée par Jean Bolland, le P. Delehaye a succédé au P. van Ortray, successeur lui-même du P. de Smedt (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 243). Ces noms sont bien connus de nos lecteurs. On sait toute la part que prend le P. Delehaye à la publication des *Analecta Bollandiana*. Le volume récemment paru des *Acta Sanctorum* (v. ci-dessus, p. 231) est en grande partie son œuvre. Sans parler de nombreux articles dans divers recueils, le P. Delehaye a publié plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : *les Légendes hagiographiques* (Bruxelles 1905), *les Légendes grecques des saints militaires* (Paris 1909), *Les Origines du culte des martyrs* (Bruxelles 1912) et enfin un petit volume paru en 1920, *A travers trois siècles, l'œuvre des Bollandistes (1615-1915)*. C'est une œuvre que le P. Delehaye continue dignement. Par l'indépendance de son esprit, la sagesse de sa critique, il s'est acquis le respect et l'admiration des savants de tous les pays, sans distinction de nationalité ni de croyance.

## V

Le Dr John Henry Bernard, Provost de Trinity College, est décédé le 29 août 1927 à l'âge de 67 ans <sup>1</sup>. Pour le remplacer, les professeurs et les fellows ont élu M. Edward John Gwynn, et le gouvernement du Free State of Ireland s'est empressé de ratifier leur vote. M. Gwynn a été officiellement nommé Provost à la date du 1<sup>er</sup> octobre.

1. John Henry Bernard, qui avait été longtemps évêque anglican de Dublin, était connu pour avoir collaboré avec Robert Atkinson à l'édition du *Liber Hymnorum* (v. *Rev. Celt.*, XIX, 348). D'autres travaux l'avaient fait citer antérieurement dans la *Revue Celtique*, t. XV, p. 132 et t. XVI, p. 258.

Une seule phrase suffit pour marquer la rare valeur de ce choix : c'est qu'il a été approuvé dans l'Irlande entière. Cette unanimité ne tient pas seulement à la sympathie générale que M. Edward Gwynn s'est acquise par sa parfaite courtoisie, par la droiture et la fermeté de son caractère. Pour représenter dignement et pour diriger Trinity College, on ne pouvait choisir personne qui fût davantage de la maison. Fils d'un professeur qui y enseigna toute sa vie, frère et oncle de fellows qui y marquèrent avec distinction leur place <sup>1</sup>, M. Edward Gwynn a lui-même donné tout son temps et toute son activité à cette maison illustre, où il fit ses études universitaires. Né en 1868 à Dublin, il était dès 1888 élu First Classical Scholar à Trinity College ; il y recevait en 1893 le titre de Fellow et en 1907 il y était nommé First Lecturer in Celtic Languages. De 1899 à 1904 il fut en outre Todd Lecturer in Celtic Studies à la Royal Irish Academy. En 1926, la National University of Ireland lui conférait le titre de docteur honoris causa.

C'est sans doute la première fois que le Provost de Trinity College est un maître des études celtiques <sup>2</sup>. Mais c'est une coïncidence vraiment heureuse que l'homme le plus désigné par ses mérites personnels, par son passé universitaire et par ses traditions de famille pour occuper cette haute fonction soit en même temps un des meilleurs connaisseurs de la langue et de la littérature irlandaises. Cette qualité vaudra au nouveau Provost une autorité particulière dans les milieux gaéliques du pays ; et en retour les études celtiques en verront étendre leur prestige auprès de certains qui affectaient jusqu'ici de les dédaigner. A tous égards, la nomination du nouveau Provost est un événement dont les amis de l'Irlande et de l'irlandais ne peuvent que se féliciter.

## VI

Le 21 avril 1927, le roi George V est venu inaugurer à Cardiff les bâtiments du *National Museum of Wales*, dont il avait posé la première pierre quinze ans auparavant. Ce bâtiment est l'œuvre des architectes Smith et Brewer. Il s'élève au Sud-Est de Cathay's Park, dans le voisinage à la fois de l'University College

1. Cf. *Rev. Celt.*, XXXVII, 417.

2. Cf. *Rev. Celt.*, XXI, 246; XXV, 440; XXVI, 274; XXVII, 120; XXXI, 531; XXXII, 481; XXXV, 98; XXXVII, 403; XL, 214; XLII, 175.

et de City Hall ; c'est-à-dire qu'il complète ce magnifique quartier, qui fait à juste titre la gloire de Cardiff.

Le National Museum de Cardiff est le pendant de la National Library d'Aberystwyth. Il est destiné, dit la formule officielle, à instruire le monde sur le Pays de Galles et le peuple gallois sur sa propre patrie. On y doit faire place à tous les aspects de la Principauté sous le rapport de la nature et de la vie sociale : l'archéologie y est représentée comme les beaux-arts, la botanique et la zoologie comme la géologie. On se propose même d'y réunir, pendant qu'il en est temps encore, les traditions qui concernent le costume et l'outillage ; il y a des témoignages d'une valeur documentaire inappréciable qu'il est impossible de rattraper une fois que le cours du temps les a dispersés.

La disposition du musée est excellente et fait l'admiration de tous les visiteurs. Les architectes ont réussi l'adaptation aussi complète que possible du bâtiment à son objet. L'air et la lumière y circulent largement ; par un habile arrangement de galeries circulaires, les cloisons intérieures ont été réduites au minimum, et l'on a du premier étage de larges perspectives sur le rez-de-chaussée. Le conservateur du musée, M. Cyril Fox, a secondé de son mieux l'effort des architectes. Il a placé les objets dans de véritables caisses de verre de façon qu'on puisse les voir sous leurs divers aspects et dans le meilleur jour. Il a en outre muni chaque objet de notices explicatives détaillées, accompagnées de cartes, s'il y a lieu. En un mot il s'est proposé de faire de ce musée non pas un dépôt de collections, mais un établissement d'enseignement populaire. Nous attendrons, pour en dire davantage, d'avoir reçu le catalogue, auquel on travaille actuellement.

## VII

Pour compléter les données statistiques que la *Revue Celtique* a précédemment publiées sur l'état actuel des parlars celtiques (t. XLIII, pp. 217 et 461, et ci-dessus, p. 213), il conviendrait d'en fournir pour la Bretagne armoricaine. Mais il n'existe aucune statistique des individus parlant breton : en France, le recensement ne tient pas compte de la langue. Tout ce qu'on peut dire est que la Bretagne est certainement le pays du monde où la population parlant celtique est à la fois le plus compacte et le plus nombreuse. En revanche, nous sommes en mesure de fournir des renseignements sur l'état linguistique de l'île de Man, où un dialecte celtique est en train de mourir.

Le *Manx Year Book* de 1927, publié à Douglas par la Norris Modern Press, mentionne que sur une population totale de 52.006 habitants, l'île renfermerait encore 19 individus (8 hommes et 11 femmes) ne parlant que le mannois ; il y aurait 896 habitants (463 hommes et 433 femmes) à parler les deux langues, anglaise et mannoise ; mais sur ce nombre, 544 (276 hommes et 268 femmes) seraient âgés de plus de 65 ans. Ces chiffres sont empruntés au recensement (General Census) de 1921.

Une des personnalités de l'île qui en connaissent le mieux l'état linguistique, M. J. J. Kneen, auteur d'un travail sur *The Place Names of the Isle of Man*, conteste formellement cette statistique, en ce qui concerne du moins les unilingues. Dans une lettre adressée à notre collaborateur le professeur John Fraser et que celui-ci veut bien nous communiquer, il soutient qu'il n'existe aujourd'hui dans l'île aucun habitant qui ne sache l'anglais. La mention des 19 unilingues est à ses yeux une simple erreur, due à une mauvaise interprétation du questionnaire du recensement, ou à une négligence de l'enquêteur.

La lettre de M. J. J. Kneen a en outre l'intérêt de fournir le témoignage d'un témoin auriculaire sur la rapide disparition du mannois.

« When I was a boy, écrit-il, between 40 and 50 years ago, I was acquainted with several old people, who were not 'at home' — as one might say — in English and spoke Manx much better. And quite a few spoke a broken English dialect interspersed with Manx words and idioms. In the house where I was reared, about 6 spoke Manx fluently, and at least 2 of them spoke English very haltingly.

« 30 years ago I have passed the Quarter Bridge, outside or Douglas, and have seen about a dozen men sitting on the bridge-wall and conversing in Manx only. I have gone into a country inn, — and on Saturday, market day, into a Douglas inn, — and heard nothing but Manx. But now it is all gone, and one has to search a great deal to find a Manx speaker. »

Le témoignage de M. J. J. Kneen est d'accord avec les résultats publiés des recensements précédents. En 1875, on comptait encore dans l'île 12.340 habitants parlant mannois (dont 190 ne parlaient que le mannois). En 1901, il n'y avait déjà plus que 4.419 habitants parlant mannois, et tous bilingues. Il est sûr que les 896 habitants mentionnés en 1921 comme parlant mannois étaient également bilingues. Les coins de l'île où le parler celtique a survécu le plus longtemps sont aux environs de Cregneish et de

Dalby, c'est-à-dire sur la côte sud-occidentale. On peut affirmer que dans quelques années ce parler ne sera plus qu'un souvenir.

## VIII

M. John Fraser, qui est, on le sait, le successeur de sir John Rhys dans la chaire du celtique de Jesus College à Oxford (v. *Rev. Celt.*, XXXIX, 98), a donné le 26 novembre 1926 une conférence commémorative en l'honneur de son prédécesseur. Cette conférence porte pour titre « Linguistic Evidence and Archaeological and Ethnological Facts ». Elle a paru dans les *Proceedings of the British Academy* de 1927 (18 pages) et se vend au prix de 2 shillings.

Notre savant collaborateur et ami y fait la critique de ce qu'il appelle la « paléontologie linguistique » : il désigne de ce nom une science qui se servirait de faits linguistiques pour établir des faits archéologiques ou ethnographiques. Le rapport entre ces trois ordres de faits a été discuté dans un livre sur le *Langage* paru en 1920 à la Renaissance du Livre et traduit en anglais par M. Radin (Londres, Kegan Paul, 1925). L'auteur de ce livre a grand plaisir à constater que les idées exprimées par lui (4<sup>e</sup> part., chapitre V, p. 303 de la traduction) sont très semblables à celles que développe M. Fraser avec un plus grand nombre d'exemples, il est vrai. On peut voir dans cette rencontre une présomption d'exactitude en faveur de leurs idées à tous deux. La découverte d'une épée d'un certain type et d'un crâne d'une certaine forme dans une région où a été parlée une certaine langue n'autorise nullement à mettre en rapport ces trois faits pour déterminer l'armement et la race des hommes parlant la langue en question. Tout raisonnement de paléontologie linguistique bâti sur un pareil rapprochement suppose une série de postulats qui sont absolument indémonstrables.

C'est dans son principe même que la paléontologie linguistique est en défaut : on ne peut conclure de l'existence des mots à l'existence des choses. Il n'y a pas un parallélisme régulier entre le développement des uns et des autres. Le même objet peut prendre des noms nouveaux, mais le même nom peut être appliqué au cours des âges à des objets différents. En outre, les objets s'empruntent, et les mots aussi. Par suite, la coexistence d'un même mot dans les diverses langues indo-européennes n'implique pas nécessairement que l'objet qu'il désigne ait existé à l'époque indo-européenne. Si la paléontologie linguistique essayait de



reconstituer la civilisation latine au moyen des divers vocabulaires romans, à quelles absurdités n'aboutirait-elle pas ? Il faut se représenter les rapports de l'indo-européen et des diverses langues qui en sont issues de la même façon que nous connaissons les rapports du latin et des langues romanes. L'indo-européen était une langue qui comportait des variétés dialectales, qui avait subi l'influence de parlars variés et comprenait sans doute bien des mots d'emprunt ; le vieux fonds ancien s'était modifié de génération en génération et adapté aux circonstances, en même temps qu'il s'enrichissait d'un apport constant d'éléments étrangers. Vouloir déterminer la civilisation indo-européenne ou en fixer l'habitat ou la date par des moyens linguistiques est une entreprise vaine. Telle est la conclusion de la conférence : conclusion des plus sages, et qui mérite pleine approbation.

Après la critique vigoureuse et pénétrante de M. Fraser il ne reste rien de la paléontologie linguistique. Quelques lecteurs toutefois se demanderont : Où sont donc les représentants de cette science contre laquelle M. Fraser part en guerre, muni d'un arsenal si foudroyant ? Il n'en cite en passant qu'un seul, M. Harold Peake, auteur d'un livre sur *The Bronze age and the Celtic World* auquel il assène un coup décisif. Mais il doit y en avoir d'autres. Toute cette artillerie ne peut avoir été mise en ligne pour écraser un seul adversaire ! Il faut assurément chercher ces autres en Grande-Bretagne ; à l'heure actuelle nous n'en connaissons pas en France.

## IX

Il est question des Celtes à deux ou trois reprises dans le livre de M. William H. Worrell, *A study of races in the Ancient Near East* (Cambridge, Heffer and Sons, 1927, xij-139 p. 8°, 8 sh. 6 d.). Mais c'est surtout du point de vue ethnologique. L'auteur, qui est professeur de langues sémitiques à l'Université de Michigan, fait une large place aux considérations linguistiques dans l'étude des races humaines ; il insiste particulièrement sur les chamites et les Sémites, comme il convenait à son sujet. Il fait intervenir le celtique dans un seul cas, et assez malheureusement à notre avis : c'est à la page 50, où il reprend la théorie exposée par sir John Morris-Jones en appendice à *The Welsh People* de J. Rhys et Brynmor Jones. Suivant cette théorie, la syntaxe celtique, et notamment la syntaxe galloise présenterait avec le berbère et l'égyptien des rapports tels que l'on devrait admettre un substrat chamitique

aux langues celtiques insulaires. M. Worrell n'ajoute aucun argument nouveau à l'appui de cette théorie. Elle soulève de graves objections de principe ; nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler prochainement.

## X

M. Marstrander est revenu récemment sur les inscriptions des casques de Negau (cf. *Rev. Celt.*, XLII, 198). Dans un article des *Avhandlingar utgitt av det Norske Videnskaps-Akademi* (1926, n° 2 ; 26 p. 8°, avec 3 planches et 19 figures), il confirme ou modifie certaines des hypothèses précédemment émises par lui.

Par exemple, un examen des casques eux-mêmes au Kunsthistorisches Museum de Vienne l'a convaincu que sur le casque A il y a bien trois inscriptions à la suite l'une de l'autre. Pour la première et la troisième, il maintient ses lectures antérieures ; pour la seconde, il rejette la lecture *isarni eisvi* comme incompatible avec l'original, et il propose aujourd'hui *Iarni* (ou *Arni*) *Eis(u)vi* en comparant *Arnius* (*Corp. Inscr. Lat.* V 522) ou bien *Iarsi* (*Arși*) *Eis(u)vi* en comparant *Iarsa* (*Corp.* V 2.834) ; mais, ajoute-t-il, aucune de ces interprétations n'emporte la conviction. Sur ce même premier casque, il a découvert une quatrième inscription, à lire *Kerup* (plutôt que *Karup*), qui ne s'explique guère par le celtique.

La lecture de l'inscription du second casque lui paraît également appeler une correction. Il maintient le mot *Harigasti*, mais il coupe les mots qui suivent en *tei fa*. Le génitif *Tei* se rattacherait au nom *Teius*, qui figure sur plusieurs inscriptions de l'Espagne (Holder, II, col. 1789) ; ce serait un mot germanique \**bēja-* (cf. peut-être, *Theia* Τεία; nom d'un fils d'Odoacre ; Schönfeld, *Wörterbuch der altgerm. Pers. und Völkernamen*, p. 225). La syllabe *fa* serait l'abréviation de lat. *faber* ou *fabrica*.

Diverses marques de signification incertaine apparaissent en outre sur ce second casque et sur trois autres casques de Negau.

Profitant de son séjour à Vienne, M. Marstrander a examiné aussi le casque de Watsch (Kunsthist. Mus., Saal XII, Schrank VI, n° 296), trouvé en 1883 et étudié dans l'*Archaeologischer Anzeiger* de 1892, p. 54. Ce casque porte une inscription, qu'il propose de lire *Derisna* ou *Terisna*, nom d'origine étrusque (cf. *Tersina Corp.* VI 217, *Tersinius* ib. III, 2496, 2551 ; étrusque *Trisnei* et

Orsnaï). Le premier signe est formé d'un trait vertical portant un petit cercle en haut, ou bien même en haut et en bas ; c'est celui dont Hubert a parlé ci-dessus, p. 84. M. Marstrander présente de bonnes raisons pour l'identifier au signe qui vaut  $\chi$  dans l'alphabet gréco-étrusque : c'est une dentale, *d* ou *t*.

## XI

Un de nos lecteurs nous demande des précisions au sujet du travail de M. Katsarov, mentionné ci-dessus en note, p. 218.

Il s'agit, non pas d'un livre, mais d'un article de 40 pages, paru en 1919 au tome XVIII des *Mémoires de l'Académie Bulgare*, sous le titre « les Celtes en Thrace et en Macédoine ». Un bulgarisant éminent veut bien nous en donner le résumé suivant :

Après un exposé de la situation politique en Thrace et en Macédoine au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, l'auteur étudie l'apparition des tribus celtiques dans la péninsule balkanique et leurs campagnes en Thrace et en Macédoine. Il énumère les vestiges de leur passage qui ont subsisté dans la toponomastique du bassin du Danube, de la Morava et de la Nišava. Il voit un mot celtique dans le nom même des Serdes (Σερδοί Dion Cassius, LI, 25), d'où serait dérivé *Serdika* (Σερδική), nom ancien de Sofia. Il reconnaît également des Celtes dans un peuple voisin des Serdes, qui a donné son nom à la localité de Meldija sur la route de Belgrade à Sofia, près du village actuel de Dragoucau ; ce seraient des Meldes (cf. les *Meldi* de la Gaule).

L'auteur parle ensuite d'une façon plus détaillée du royaume celtique de Thrace, dont la capitale était Tylé. Cette ville a déjà été identifiée par C. Jireček avec la localité actuelle de Tulovo (13 kil. S. E. de Kazanlik), près de laquelle se trouve un tumulus de grandes dimensions. Il trace les limites de ce royaume celtique, étudie les rapports des Celtes avec les tribus thraces, et utilise notamment les monnaies de Skostokos et de Kavaros (ΚΑΥΑΡΟΣ). Enfin, dans un dernier chapitre, il résume l'histoire des Skordisques (ou Skordistes) d'après les témoignages fournis par les anciens.

## XII

C'est une véritable révolution dans le consonantisme indo-européen qu'a tentée M. Matteo Bartoli en écrivant son article « Di

una legge affine alla legge Verner » (*Rivista della Società filologica Friulana « G. I. Ascoli »*, vol. VI, 1925, p. 161-169). Il aboutit à en supprimer les sonores aspirées, dont les exemples pourtant ne manquent pas en sanskrit, en grec et en latin. Mais on sait qu'en dehors de ces trois langues, les sonores aspirées se présentent comme des sonores simples. Par exemple au *bh* d'un premier groupe (sanskrit *bh*, grec  $\varphi$ , latin *f-*), répond *b* dans un second groupe comprenant le germanique, le celtique, le balte, le slave, l'arménien, le persan. Il faut que l'un des deux groupes ait innové. On admet d'ordinaire que c'est le second (cf. Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 75). M. Bartoli croit pouvoir établir que c'est le premier. La sonore aspirée du sanskrit, du grec et de l'italique résulterait d'un traitement particulier de la sonore simple, lorsque celle-ci était placée devant l'accent. En d'autres termes un ancien *b* restait *b* quand il n'était pas suivi d'accent et devenait *bh* quand l'accent le suivait immédiatement. Cette hypothèse se heurte à un grand nombre de difficultés particulières, dans le détail desquelles il n'y a pas lieu d'entrer. Une difficulté générale mérite seule d'être mentionnée. Pour appuyer son hypothèse, M. Bartoli s'appuie sur deux principes, qu'il appelle *la norma dell'area maggiore* et *la norma dell'area piu isolata*. Ils sont l'un et l'autre contestables, surtout le premier. Mais le plus grave est qu'ils ne s'appliquent pas ici. Car d'une part au groupe du sanskrit, du grec et de l'italique, il faut joindre au moins le germanique et l'arménien, qui distinguent aussi les deux séries d'occlusives correspondant aux sonores simples et aux sonores aspirées du sanskrit. Et d'autre part, l'isolement du sanskrit et de l'italique n'est qu'apparent ; car à l'intérieur du domaine indo-européen ils étaient groupés respectivement avec l'iranien et avec le celtique, si bien que le phénomène d'aspiration des sonores devrait s'être produit indépendamment en italique et en sanskrit. Il n'y a en somme que le balte et le slave qui justifieraient en Europe l'hypothèse d'une sonore unique de l'indo-européen, ultérieurement scindée dans les autres langues en une sonore simple et une sonore aspirée. Cela rend a priori l'hypothèse de M. Bartoli peu vraisemblable.

## XIII

L'origine et la formation de la cinquième déclinaison latine n'ont jamais été élucidées de façon satisfaisante. On s'étonnera des difficultés accumulées comme à plaisir pour obscurcir ce problème,

quand on aura lu l'étude qu'a consacrée M. Pedersen à le résoudre<sup>1</sup> : les faits y sont analysés suivant une méthode rigoureuse et les conclusions s'en dégagent avec une clarté parfaite qui entraîne la conviction. M. Pedersen est parti de l'idée qu'il existait en indo-européen des thèmes nominaux en \*-ē- comparables aux thèmes en \*-ā- et dont le développement a été parallèle. Si ces thèmes en \*-ē- sont parfois malaisés à reconnaître, c'est d'une part parce que, au degré plein, l'indo-iranien ne permet pas de les distinguer des thèmes en \*-ā-, c'est d'autre part parce que au degré réduit les deux thèmes se confondent dans toutes les langues sous la forme *ə* (qui devient *ü* dans les langues de l'Europe). Il y avait donc dès l'origine un motif de confusion entre les deux thèmes. Mais l'existence de thèmes en \*-ē-, parfaitement légitime a priori, se révèle par plusieurs particularités de la flexion des thèmes en \*-ā- dans certaines langues : d'autre part elle est certaine en latin, qui apparaît sur ce point comme une langue particulièrement conservatrice, malgré les confusions qui s'y sont produites entre la flexion des thèmes en -ē- et celle des thèmes en -i-.

M. Pedersen distingue quatre sortes de thèmes en \*-ā- : 1° des thèmes irréguliers sans complication par *i* ou par *u* (gr. *λίαν* « pierre », skr. *puro-gāh* « qui marche en avant ») ; 2° des thèmes irréguliers avec complication par *i* ou par *u* (skr. *nadī-h* « rivière » ; gr. *ισχύς* « force ») ; 3° des thèmes réguliers sans complication par *i* ou par *u* (skr. *ācavā* « cavale », gr. *σοφία*, irl. *tuath* « peuple ») ; 4° des thèmes réguliers avec complication par *i* ou par *u* (skr. *dev* « déesse » gr. *γλῶττα* « langue », irl. *sétig* « épouse » ; irl. *muc* « porc », *fiu* « qualité » gén. *febe*, etc.). On peut également poser quatre catégories de thèmes en \*-ē- ; ceux-ci, moins nombreux sans doute que les thèmes en \*-ā-, participaient cependant à tous les paradigmes des thèmes à voyelle longue finale. Toutefois dans la 2° des catégories précédentes, comme le degré fort était exclu, les thèmes en -ā- et les thèmes en -ē- sont indiscernables.

Le travail de M. Pedersen est un modèle de démonstration élégante et solide. En dehors de l'intérêt qu'il présente au point de vue du latin, il a le mérite d'expliquer maint détail de la morphologie celtique. Il y a en irlandais quelques traces de thèmes en \*-ē-. Sans doute à lat. *uātēs*, thème en \*-ē- authentique, l'irlandais ne

1. H. Pedersen, *La cinquième déclinaison latine*, dans les *Historisk-filologiske Meddelelser* de la Société Royale des Sciences de Copenhague, t. XI, no 5, 1926 ; 88 p. 80, 3 kr. 60 øre.

répond que par *fáith* qui est un thème en \*-i- ; c'est que le paradigme primitif était instable en celtique (p. 58-59). Mais dans la flexions des thèmes en \*-ā- certains accusatifs « irréguliers » peuvent s'interpréter par l'influence des thèmes en \*-ē- : ainsi les accusatif *toil* de *lol* « volonté, désir » (rac. \**twel-* « bouillonner »), *bein* de *ben* « femme » (Thurneysen, *K. Z.*, XLVIII, 65), sans trace de métaphonie, ne sauraient remonter à une forme dont la finale aurait contenu un *y*. On ne peut partir que de \*-*η* donnant \*-*em* ou de \*-*ēm*. M. Pedersen préfère cette seconde hypothèse. On aurait donc dans l'accusatif des thèmes en \*-ā- la forme attendue d'un accusatif singulier de thème en \*-ē-. Il convient de rappeler que M. Pedersen, comme M. Thurneysen, admet pour le celtique l'abrégement d'une voyelle longue en syllabe finale devant *m*. Enfin, une trace de l'ancienne flexion des thèmes en \*-yē- apparaîtrait en vieil irlandais dans le génitif *Avilloriges*, d'un nom propre féminin *Aviloria*, sur une inscription ogamique (cf. Thurneysen, *I. F.*, XXXIX, 202).

## XIV

Dans la dédicace de son traité *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, compilé entre 1129 et 1135, Guillaume de Malmesbury mentionne qu'il aurait précédemment écrit une Vie de Saint Patrice. Cette vie est perdue aujourd'hui. Mais John Leland, le fameux antiquaire au service de Henry VIII, en a eu entre les mains une copie, provenant de la bibliothèque de Christchurch (Hampshire); et il nous en a laissé un sommaire. On y trouve les matériaux suivants : d'abord une liste d'épisodes, apparemment dans l'ordre où l'original les présentait ; ensuite quelques détails précis qui peuvent être des citations ; puis une citation de la *Confessio* de Saint Patrice enfin quelques passages qui paraissent directement tirés de l'original.

En utilisant ces matériaux, M. Clark H. Slover<sup>1</sup> a essayé, sinon de reconstituer l'œuvre de Guillaume, du moins d'en déterminer le plan, les sources et l'esprit. Les sources, en dehors de la *Confessio* et des hymnes consacrés à l'apôtre de l'Irlande, ce sont essentiellement les *Vitae Patricii* existant à l'époque de Guillaume. Parmi ces vitae, celle qu'il prit pour base figurait dans l'archétype commun

1. *William of Malmesbury's Life of saint Patrick*, dans *Modern Philology*; vol. XXIV, august 1926. p. 5-20.

aux deux manuscrits 1.27 de Cambridge et 285 de la Bodléienne d'Oxford ; elle est voisine de la *Tertia Vita* de Colgan (*Trias Thaumaturga*, Louvain, 1647, p. 21 et ss.). Mais il y introduisit certains détails empruntés à une autre Vita en relation avec la *Secunda Vita* et la *Quarta Vita* de Colgan (*ibid.*, p. 11-16 et p. 35 et ss.). En outre, il introduisit certaines modifications pour mettre la chronologie de saint Patrice en accord avec celle de Glastonbury. Bien que la compilation paraisse avoir été faite mécaniquement, une préoccupation s'y révèle : celle d'établir des relations entre le monastère de Glastonbury et saint Patrice. Dans son traité *De antiquitate Glastoniensis ecclesiae*, Guillaume n'enseigne-t-il pas que saint Patrice a vécu les trente dernières années de sa vie comme abbé de Glastonbury, qu'il est mort dans ce monastère et y a été enterré ? On sait que souvent les hagiographes du moyen âge poursuivaient des desseins utilitaires (cf. *Rev. Celt.*, XXXIII, 358). Guillaume de Malmesbury s'est donc simplement conformé à l'usage de son temps.

## XV

La question de la langue est une de celles qui préoccupent le plus à l'heure actuelle le gouvernement de l'Irlande. Depuis la constitution de l'État libre, les efforts pour favoriser la pratique de l'irlandais se sont multipliés. Mais il ne manque pas d'esprits chagrins ou impatientes qui estiment que les résultats ne sont pas en proportion de ces efforts.

Le rapport de la commission d'enquête, dont la *Revue Celtique* a parlé au tome précédent, p. 461, a révélé l'état précaire du parler gaélique ; encore certains jugent-ils les conclusions de ce rapport trop optimistes et les cartes qui l'accompagnent trop flatteuses pour la langue nationale. Un district est représenté comme ayant 90 % d'Irish Speakers : mais les 10 % d'English Speakers sont groupés dans le chef-lieu, tandis que les Irish Speakers sont disséminés sur plusieurs kilomètres carrés dans la campagne. En dépit du pourcentage, l'anglais dans ce district est plus fort, plus résistant que l'irlandais.

Il n'est pas contestable qu'après l'enthousiasme du début, un certain découragement se fait aujourd'hui entendre. On en trouvera l'écho dans un article très courageux que M. Michael Tierney, professeur à la National University et membre de la Dáil, a publié récemment dans les *Studies* (vol. XVI, mars 1927, p. 1 et ss.),

sous le titre « *The Revival of the Irish Language* ». Il y indique fort bien les divers aspects de ce problème si complexe et les difficultés que rencontre l'application d'un programme gouvernemental pour le résoudre. Son article est suivi de réponses envoyées par d'éminentes personnalités que le journal avait sollicitées de donner leur avis. Ce sont le général Richard Mulcahy, président de la Gaeltacht Commission, et les professeurs Patrick Browne, Osborn Bergin et Liam O'Briain. Chacun a répondu suivant son tempérament personnel et en se plaçant à un point de vue particulier. Les conclusions à tirer de cette consultation restent en somme assez indécisées. On peut cependant en dégager quelques enseignements. C'est d'abord qu'en matière de langue des mesures administratives ne suffisent pas. Un gouvernement n'a pas le pouvoir d'imposer à une population qui y répugne la substitution d'une langue à une autre. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'agir sur l'opinion pour y créer un état d'esprit favorable à l'usage d'une certaine langue. Les moyens d'action sont variés, car le problème est des plus vastes et des plus complexes. Une langue recule et disparaît beaucoup plus facilement, beaucoup plus vite qu'elle ne renaît. Pour lui faire regagner le terrain perdu, on ne peut procéder que par étapes, et l'avance est des plus lentes. Un point est déjà acquis en Irlande. La langue nationale n'est plus considérée comme une langue méprisante, qu'un homme distingué ait honte d'employer. C'était encore le cas il y a trente ans dans beaucoup de régions. Il y a donc un progrès, progrès d'ordre moral, qui rétablit l'irlandais dans son prestige ; et c'est un progrès immense. La renaissance d'une langue est d'abord une question de volonté.

Un gros danger vient des théoriciens, qui posent d'avance des conditions au progrès de la langue et en fixent la marche d'après un programme arrêté. Ils sont destinés à être déçus, partant à se décourager, et à décourager les autres. En pareille matière en effet, la vie se charge de déjouer les plans les mieux concertés.

Il n'est pas question de discuter quelle sera la forme sous laquelle l'irlandais vivra, ni de se demander si cette forme sera plus ou moins en accord avec des traditions séculaires. Il n'est pas question de décider si l'irlandais jouera dans l'avenir un rôle littéraire, scientifique ou commercial, ni de choisir entre ces diverses destinations. L'essentiel est que l'irlandais vive. Et pour cela il suffit que chaque Irlandais dans sa sphère s'efforce de parler sa langue et d'en répandre l'usage autour de lui. Tous les efforts particuliers en se combinant aboutiront avec le temps à un certain résultat. Les circonstances décideront alors si l'irlandais est viable et sous quelle forme.



## XVI

Un petit livre de M. Roland G. Kent, *Language and Philology*, qui fait partie d'une collection intitulée « Our Debt to Greece and Rome » (Boston, Marshall Jones Company), a pour objet de montrer par l'examen du vocabulaire anglais tout ce que la civilisation anglaise doit à l'antiquité classique. Langage germanique par ses origines et par sa structure intime, l'anglais est devenu par son vocabulaire une langue plus qu'à moitié gréco-latine. L'auteur donne de ce fait une preuve piquante. Il a imprimé deux morceaux illustres et officiels en langue anglaise, l'un emprunté à la Déclaration d'indépendance des États-Unis, l'autre au Covenant de la Ligue des Nations, en ayant soin de mettre un blanc à la place des mots d'origine gréco-latine. Il ne reste guère que des articles, des prépositions et des pronoms. Le résultat est à peu de chose près identique quand M. Kent applique le même traitement à un passage du livre de M. G. Stanley Hall, *Educational Problems* (New-York 1911, p. 256-257), qui contient une violente attaque contre les humanités classiques ; sans les mots d'origine classique qu'il contient, le passage est incompréhensible.

L'adoption par les Anglais d'un nombre considérable de mots venus du grec et du latin ne leur a pas nui. Bien au contraire : en rendant leur langue plus accessible aux peuples voisins, ils en ont favorisé l'extension et le rayonnement. C'est un bon modèle à opposer au programme d'un nationalisme excessif que certains préconisent pour leur propre langue.

## XVII

La bibliothèque du Collège de Maynooth possède une riche collection de manuscrits en irlandais moderne. L'abbé Paul Walsh en a déjà extrait la matière d'utiles publications. Dans le numéro de juin 1927 du « Journal de Maynooth » (*Irisleabhar Muighe Nuadbat*), sous le titre « A poet's manuscript », il décrit un intéressant manuscrit, qui est de la main du poète Donoghue Roe (Donnchadh Ruadh Mac Conmara) et qui porte le n° 107 de la bibliothèque de Maynooth.

Donoghue Roe était né à Cratloe (Co. Clare) en 1715 et il mourut à l'âge de 95 ans. Il est surtout connu par un poème du genre burlesque, une sorte d'énéide travestie, en 366 vers, intitulé *Eachtra*

*Ghiolla an Amaráin* « Aventures d'un serviteur de l'adversité ». Ce poème a été déjà plusieurs fois publié et traduit, notamment par Standish O'Grady et par Fleming (v. le *Catalogue* de Best, p. 210-211 et cf. Stern, *Z. f. Celt. Phil.*, V, 200). Il a été composé à Waterford en 1745, mais le poète l'a remanié à diverses époques et on en possède plusieurs copies. Celle que publie l'abbé Walsh d'après le manuscrit 107 offre l'intérêt d'être de la main même de l'auteur ; le poème n'y a que 290 vers. Le manuscrit étant daté de 1758, cette copie est instructive pour aider à reconstituer l'histoire du texte et même, si ce n'est pas trop dire, celle de la carrière poétique de l'auteur.

Le manuscrit 107 contient bien d'autres choses encore : sans parler de quelques poèmes, encore inédits, du même Donoghue Roe — l'abbé Walsh en publie un, de quatre quatrains, daté de 1758, sur les événements de la guerre de Sept ans, auxquels des soldats irlandais prenaient part — on y trouve des morceaux variés, choisis par Donoghue Roe dans les œuvres de ses devanciers, ou recueillis par lui dans la tradition orale. Ce sont par exemple la fameuse élégie de Derdriu (*as fada an la gan clann Uisneach*) ou le poème didactique de Tadhg Mac Daire (*Mor ataar theagasg bhflatha*), dont il y a d'innombrables copies ; ou encore la pièce amoureuse *Tuirseach sin, a mhacaoimb mná*, publiée par M. O'Rahilly dans ses *Danta Grádha*, p. 14. Ce sont surtout des œuvres du fameux Donoghue Mor O'Dala, ce fécond poète religieux mort en 1244, dont certaines pièces sont restées classiques ; cf. le *Catalogue* de Best, p. 295, les *Religious Songs of Connacht* de Douglas Hyde, I, p. 27, et les divers catalogues de manuscrits, de Trinity College, p. 433, du British Museum, t. I, p. 624 et t. II, p. 158, de la Bibliothèque d'Édimbourg, p. 269, etc. Il va sans dire que parmi les poèmes attribués à Donoghue Mor O'Dala, beaucoup sont suspects de n'être pas de lui (cf. O'Rahilly, *Measgra Dánta*, p. 273).

## XVIII

Sous le titre *Groeg y Testament Newydd* « Le Grec du Nouveau Testament », M. Hudson Williams, professeur à l'University College de Bangor, publie un manuel de langue grecque comportant les éléments de la grammaire, des exercices de traduction (thèmes et versions) et un petit glossaire (*Cyfrol I*, « 1<sup>re</sup> partie », Wrecsam, 1927, x-77 pages). L'ouvrage est écrit en gallois, et c'est probablement la première grammaire grecque dans cette langue.

Pour s'initier à la connaissance du grec, divers moyens s'offrent au débutant. Il y a quelques années, un helléniste américain a fait un manuel de langue grecque en prenant pour base la langue d'Homère <sup>1</sup>. M. Hudson Williams s'est proposé de faire entrer ses lecteurs dans le grec par le Nouveau Testament. C'est une voie certainement plus aisée que les poèmes homériques, surtout pour des Gallois qui sont accoutumés depuis l'enfance à la lecture des textes évangéliques. Aussi la tentative de M. Hudson Williams ne peut-elle manquer d'obtenir le succès. L'exposé est clair et commode ; il s'inspire d'une sorte de méthode directe, qui consiste à enseigner l'emploi des formes à mesure qu'elles sont mentionnées et à mettre dès le début le lecteur en présence de petites phrases. C'est la meilleure et la plus sûre façon de le familiariser avec le génie de la langue.

Le gallois de M. Hudson Williams se joue avec une parfaite aisance des subtilités de la grammaire grecque. Si on pouvait lui adresser un reproche, ce serait d'être excessif. L'auteur a cru devoir traduire en gallois les termes grammaticaux, et par exemple le nom des cas (*cyflyrau*), qui deviennent *cyflwr testun* « nominatif », *cyflwr cyfarch* « vocatif », *cyflwr gwrthrych* « accusatif », etc. N'y avait-il pas avantage à conserver les termes admis en anglais, en français, en allemand, qui à vrai dire ne sont pas propres à ces langues, mais appartiennent au vocabulaire grammatical européen ? Un helléniste gallois peut avoir besoin de consulter une grammaire grecque écrite dans une autre langue : pourquoi lui en rendre l'accès plus difficile ? Il était digne de M. Hudson Williams de résister en pareille matière aux exagérations du nationalisme linguistique.

## XIX

A l'Eisteddfod nationale de 1927, qui s'est tenue à Holyhead pendant la première semaine du mois d'août, on a représenté en gallois une pièce d'Ibsen, *les Prétendants à la couronne*. Ce fut un événement, dont les journaux ont souligné toute l'importance. Mais ce n'est pas la première fois qu'on joue de l'Ibsen en Galles. Le 10 mars 1926 avait été représentée au Théâtre de Bangor *Maison de Poupée (Nora)*, traduite en gallois par M. Ifor Williams. Cette

1. Clyde PHARR, *Homeric Grammar, a book for beginners*. New-York (Heath), 1920, xliij-391 p. 80.

traduction a été publiée depuis en volume <sup>1</sup>. Le traducteur donne dans la préface quelques indications sur la méthode qu'il a suivie. Sur la scène devant un public populaire, surtout quand l'action se passe de nos jours et met en jeu des sentiments modernes, il est impossible d'employer la vieille langue littéraire, trop éloignée de l'usage courant. Mais si l'on adopte la langue parlée, la langue familière, comme cette langue varie suivant les régions, on risque de n'être bien compris que dans sa région propre, et au lieu de créer un théâtre national on n'aura créé qu'un théâtre provincial. M. Ifor Williams a pris un parti fort sage qui est un parti de compromis. Il a pris comme base la langue littéraire traditionnelle, et il l'a modernisée ; mais il s'est imposé comme règle générale de n'admettre en fait de traits modernes que ceux qui sont communs à tous les dialectes. Il ne manque pas en effet de phénomènes généraux qui caractérisent à la fois l'évolution phonétique et morphologique du gallois sur tous les points du territoire. On trouvera donc dans cette traduction un excellent spécimen de gallois courant, qui peut être compris au Sud comme au Nord. Toutefois, sur quelques points, le traducteur s'est départi de la règle en faveur de son parler natal. Une des principales différences entre le Nord et le Sud est dans l'emploi du pronom explétif placé devant le verbe, quand le sujet ne précède pas. Ce pronom est *fe* (de *eje*, *ef*) au Sud ; il est *mi* au Nord. M. Ifor Williams emploie régulièrement *mi*. Ainsi *mi gawsoch lot o hwyl* ? « Vous êtes-vous bien amusés » ? *Me fuasai' n dda gen i gael bod yno* « il m'aurait été bon d'y être » (p. 21). *Mi gynefniith plant bach befo rhywbeth* « les petits enfants s'habituent à tout » (p. 32). *Mi wyddoch fy mod wedi cael fy nhroi i ffwrdd* « Vous savez que j'ai reçu mon congé » (p. 57). Cela ne détonnerait-il pas si l'on jouait la pièce au théâtre de Swansea ou de Cardiff ?

## XX

On annonce la récente fondation en Allemagne d'une *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, éditée par la maison R. Oldenbourg, à Munich et à Berlin. Le directeur en est M. Joseph Schnetz, de Munich.

Le titre en dit assez l'objet ; il s'agit non seulement de diriger

1. *Ty Dol*, o gyfieithiad Ifor Williams, Bangor, Evan Thomas, 1926, vij-79 p. in-12.

L'étude des noms de lieu dans les divers pays d'après des principes rigoureusement scientifiques, mais aussi de constituer un ensemble de documents fournissant des éléments de comparaison à tous ceux qui travaillent sur ce domaine. Parmi les savants qui ont promis leur collaboration figurent MM. P. Aebischer, Viggo Bröndal, A. Dauzat, Meyer-Lübke, Pokorny et quelques autres dont les noms sont bien connus de nos lecteurs. Le premier volume, publié en 1925-1927, contient, paraît-il, des articles de M. K. von Ettmayer (*Gallische und nichtgallische Ortsnamen in Oberitalien*) et de M. Max Förster (*Koseformdoubletten in Ortsnamen*). Il n'est pas douteux que les celtistes trouveront beaucoup à prendre dans ce nouveau périodique.

## XXI

Ouvrages nouveaux, dont il sera rendu compte ultérieurement :

G. J. WILLIAMS, *Iolo Morganwg a chywyddau'r Ychwanegiad*. Llundain, Cymdeithas yr Eisteddfod genedlaethol. 1926, xix-271 p. 8°.

Roger Sherman LOOMIS, *Celtic Myth and Arthurian Romance*. New York, Columbia University Press, 1927, xij-371 p. 8°.

Tomás O'MAILLE, *Urlabbraidbeacht agus Graiméar na Gaedbilge*, cuid I. Baile Atha Cliath, Comhlucht Oideachais na hEireann, 1927, x-195 p. in-12.

Saunders LEWIS, *Williams Pantycelyn*. Llundain, Foyle's Welsh Depot, 121 Charing Cross Road, 1927, 242 p. in-12, 6 sh.

*Welsh in education and Life*, Report of the Departmental Committee. London, His Majesty's Stationery Office. 1927, xx-346 p. in-12. 1 sh. 6 d.

Th. M. CHOTZEN, *Recherches sur la poésie de Dafydd ab Gwilym*. Amsterdam, H. J. Paris, 1927, xij-367 p. 4°.

F. C. J. LOS, *Das Keltentum in Wolframs Parzival*. Amsterdam, Los, 1927, 121 p. 8°.

C. M. VAN DER ZANDEN, *Étude sur le Purgatoire de Saint-Patrice*. Amsterdam, H. J. Paris, 1927, 178 p. 8°.

Emile ERNAULT, *Gériadurik brezonek-gallek* (Vocabulaire breton-français). Saint-Brieuc, Prud'homme, 1927, 685 p. 16°.

L. MAC KENNA. S. J. M. A. *Dán Dé*, The Poems of Donnchadh Mór O'Dálaigh and the religious poems in the *Duánaire* of the Yellow Book of Lecan. Dublin. The Educational Company, xx-159 p. 8°.

J. VENDRYES.

## PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. I. Lia Fáil. — II. Hermathena. — III. Analecta Bollandiana. — IV. Language. — V. Annales de Bretagne. — VI. Pro Alesia. — VII. Proceedings of the Royal Irish Academy.

### I

Sous le titre LIA FÁIL, « la Pierre de Fál<sup>1</sup> », la National University of Ireland publie une revue, dont un premier volume est déjà terminé, formant deux fascicules, respectivement parus en 1924 et 1927.

Une préface de l'éditeur (fer eagair) de la revue, notre collaborateur M. Douglas Hyde (an Craoibhin), fait connaître les conditions de la publication. Les frais en sont couverts par un legs du docteur Adam Boyd Simpson, mort en 1913 à Birmingham à l'âge de 77 ans. Ce docteur était issu d'une vieille famille originaire de Keady, Co. Tyrone. Son père, Seumas Górdún Simpson (mort en 1845), avait épousé en 1828 Sorcha de Búite (morte en 1862). De ce mariage naquirent cinq enfants : seule d'entre eux, une fille se maria, mais n'eut pas d'enfants ; les quatre autres, dont le Dr Adam, moururent célibataires. Le Dr Adam Boyd Simpson était un grand ami de la langue irlandaise, dont il favorisa le maintien de tous ses efforts. Le legs qu'il a fait à la National University est employé à la publication de textes inédits ou de travaux sur la langue irlandaise, et notamment de mémoires d'élèves ayant servi de thèses pour le grade de M. A.

1. Sur cette pierre, voir d'Arbois de Jubainville, *Le Cycle mythologique irlandais*, p. 301. *Lia Fáil* est édité par la société d'éducation irlandaise (Comhlucht oideachais na h-Eireann), 89 Talbot Street, à Dublin. Le prix du fascicule est de 2 sh. 6 d.

On trouve dans ce premier volume les articles suivants :

*Premier fascicule.* — P. 1-48, une édition, par Treasa Condún, du *Purgadóir Phádraig Naombtha* (Purgatoire de saint Patrice), d'après quatre manuscrits de la Royal Irish Academy : 23 L 24 (copié entre 1766 et 1769), 24 A 13 (copié par Joseph O' Longáin en 1847), 23 M 50 (copié entre 1740 et 1747) et 23 M 24 (xix<sup>e</sup> s.). Une cinquième copie se trouve dans le ms. 1712 (ancien H. 6. 23) de Trinity College (copié en 1821). Il s'agit d'une traduction irlandaise du texte latin de Messingham, *Traclatus de Purgatorio Patricii*, qui fait partie du *Florilegium Insulae Sanctorum* (1624). Le texte irlandais est accompagné d'un apparat critique et de notes.

P. 49-78, une édition par Margaret O' Grady (Mairead Ní Ghráda) de la *Táin bó Geannain*, d'après le ms. 23 O 35 (copié par Bryan O'Ferrall en 1773), de la Royal Irish Academy. On trouve de ce même texte d'autres copies, plus ou moins complètes, dans les manuscrits 23 A 49, 23 H 36 et 23 L 1. Le titre ne doit pas faire illusion ; il ne s'agit pas d'une épopée médiévale, mais d'un récit satirique et burlesque du xvii<sup>e</sup> s., dans le genre du *Pairlement chlainne Tomáis*, que Stern a résumé dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. V, p. 541 et que M. Bergin a édité dans le premier volume de *Gadelica*. La *Táin bó Geannain* porte d'ailleurs comme sous-titre *Eachtra Clainne Tomáis mbic Lóbuis*. Miss Margaret O' Grady a fait figurer cette édition dans une thèse pour le grade de M. A. » sur la « satire en Irlande ».

P. 79-107, édition par M. Douglas Hyde d'une petite *Acallamh* (*an Agallamh bheag*). Chacun connaît l'*Acallamh na Senórach*, contenue dans le Book of Lismore ; elle a été éditée et traduite, d'abord par Standish O'Grady dans la *Silva Gadelica* (1892), puis par Whitley Stokes dans les *Irische Texte* (vol. IV, 1, 1900), avec des morceaux tirés en outre du ms. Laud 610. Mais il existe une *Acallamh* plus courte, partiellement contenue d'ailleurs dans le Book of Lismore lui-même ; le texte intégral en figure dans un manuscrit qui fut laissé par l'évêque Reeves à Maxwell Close, lequel le légua à l'Irish Academy. Nos lecteurs sont déjà renseignés sur cette question par l'article que M. Douglas Hyde a donné à la *Revue Celtique*, t. XXXVIII, p. 289. M. Douglas Hyde donne ici la partie contenue dans le Book of Lismore, avec les variantes du ms. de Reeves en note et une traduction irlandaise moderne en regard.

P. 108-125, édition par Éamonn O'Cuathail de deux « visions » (*dhá thaidhbheadh*), composées par Aodh Mac Domhnaill. L'une de ces deux visions est tirée du ms. 3 B 38 de l'Irish Academy

où elle est intitulée *Haisti bO agus tógbháil oidbche* : l'autre du ms. XVI de la Bibliothèque publique de Belfast, où elle a pour titre *Fáille Pheadair Uí Ghealacáin*. L'auteur, Aodh Mac Domhnaill (Hugh O' Donnell), était de Meath, où il dû naître vers 1780. On a des poèmes de lui, datés de 1842, dans le ms. XXXI de la Bibliothèque publique de Belfast.

P. 126-129, édition par Una de Bhulf de fragments de textes médicaux, tirés du ms. 15 de King's Inns Library, Dublin. Ce manuscrit a été copié en 1512 par Mailechloind mac an Leaga (mort en 1531 d'après les Annales de Loch Cé), lequel appartenait à une famille de Thomond, dans laquelle la charge de médecin était héréditaire.

2<sup>e</sup> fascicule. P. 131-152, édition par Caitilin Ni Mhaolchróin d'une traduction irlandaise du *Spiritus Guidonis*. Il s'agit d'un texte qui raconte une histoire de revenant, survenue à Alès (Gard) en 1323. Quelque temps après le décès d'un nommé Guido, son esprit vint la nuit parler à sa veuve ; celle-ci prévint les autorités ecclésiastiques, qui chargèrent le prieur Jean Gobi et quelques autres clercs d'entrer en conversation avec l'esprit du défunt. Un procès-verbal des entretiens fut dressé en latin. Il eut dans toute l'Europe un énorme succès (cf. Langlois, *Histoire Littéraire de la France*, t. XXXV (1921), p. 538). Mis en prose française dès le xiv<sup>e</sup> s., il fut traduit en haut allemand, en anglais, en suédois, en catalan. On en a signalé une version galloise, qui est encore inédite, dans le ms. 5 de la Free Library de Cardiff (copié en 1527 ; cf. *Reports on MSS. in the Welsh Language*, t. II, 1, p. 100). Le texte latin fut connu aussi en Irlande ; il figure dans le ms. 667 (anc. F 5 3) de Trinity College (xv<sup>e</sup> s.). La traduction irlandaise a été tirée par Miss Mulchrone du Liber Flauus Fergusiorum (Part II, f<sup>o</sup> 13) de l'Irish Academy ; elle y a joint des variantes du ms. 24 P 25 (copié vers 1518), qui contient seulement une partie du texte.

P. 153-176, édition par M. Douglas Hyde de deux récits modernes. L'une, *Eachtra na gConnachtach* (Aventures des gens du Connaught), a dû être composée par quelqu'un du Leinster (probablement de Meath) pour tourner en ridicule la province voisine, dont beaucoup d'originaires viennent chercher du travail aux environs de Dublin et à Dublin même. Le texte en a été tiré par M. Douglas Hyde d'un manuscrit provenant de l'évêque Reeves (n<sup>o</sup> 18) copié par un certain Peadar O'Gealacáin, originaire de Meath. Le second récit, *Bodach ma mbristi gorma* (le rustre à culotte bleue) est donné sous deux formes : l'une provient du comté de



Mayo (où elle a été recueillie par M. Douglas Hyde lui-même d'un paysan des environs de Claremorris), l'autre du comté de Galway (où elle a été recueillie par M. C. M. Hodgson d'un nommé Patrick Rubry, fermier à Oughterard).

P. 177-182, M. T. O' Máille signale des phrases de l'irlandais moderne où certains mots anciens ont été mal compris et confondus avec d'autres, au point que la forme même en a été altérée. Ainsi *óighe* « virginité » s'est confondu avec *óige* « jeunesse », *ainimb* « défaut » avec *ainm* « nom », *crothal* « bruit » s'est transformé en *clochar* « râle », *liud* « se plaindre » s'est confondu avec *luadh* « parler », *fiálnaire* « modestie » est devenu *feallnaire* (*feall* « tromperie »), *sain-* « particulier » (en composition) s'est confondu avec *sean-* « vieux », *thiomain sé* « il a légué » avec *thiomáin sé* « il a expédié », *théalthaigh sé* « il est parti » est devenu *shéaluigh sé* « il a expiré » ; *huga leat* (équivalant à notre « c'est cela » dans une réponse), doit être écrit *th' uga leat* (v. irl. *ucu* « choix ») ; les formes *bóra* dans un appel et *bóidh* dans la réponse à cet appel remontent à *th' óidh ru* et *th' óidh* (*ru* étant un adverbe qui remonte peut-être à *dano*, *dno*, et *óidh* un mot signifiant « attention » ; cf. *in tabaerthi do bur n-óidh*, Ir. Text. II, 1, l. 749 et le verbe *oidim menna* Pedersen *Vgl. Gr.*, II 587) ; l'expression *go maire tusa do shláinte* contient non pas le verbe *mairim* « je reste » mais une déformation du verbe *melim* « je profite, je jouis de » ; *duin* « ferme » avec un *n* palatal est courant en Connaught et se trouve déjà dans un poème de Philip Bocht O' Huiginn (*Z. f. Cell. Phil.*, XII, 384, l. 12).

P. 183-184. M. Douglas Hyde montre que le mot *bunnán* qui figure dans le nom d'un oiseau, *bunnán buidhe* ou *bunnán léana*, angl. « bittern », all. « Dommel », est un dérivé de *beann* au sens de « pointe, corne ».

P. 185-190, le P. Tomás O' Ceáinín étudie la préposition *fa*, *faoi* et donne une série d'exemples, classés d'après le sens, où cette préposition se substitue à *im*.

P. 191-228, édition par M. Douglas Hyde du texte de *An t-amadán mór* (« Le grand fou »), d'après deux manuscrits, H 2 6 (auj. 1297) de Trinity College (1716-1717) et 24 P 16 de la Royal Irish Academy (1730). Ce texte a une grande importance pour les folkloristes et les médiévistes, car d'une part le thème du « grand fou » est répandu dans un grand nombre de littératures populaires et d'autre part il a été incorporé à la légende de Perceval et à celle de Sir Gawayne sous la forme du Green Knight. On possède en gaélique d'Écosse un *Laoidh an Amadáin Mhóir* qui a été édité par Campbell dans ses *Popular Tales of the West Highlands*, III, 146.

P. 229-234, Miss Una de Bhulf donne des extraits d'un traité en irlandais sur la matière médicale, provenant du ms. 23 K 42 de la Royal Irish Academy (1657-1658). Elle y ajoute des variantes tirées du ms. H 3 4 (auj. 1323) de Trinity College.

## II

Dans le volume XX de HERMATHENA (1926), M. E. G. Gwynn a publié une série de *Miscellanea celtica* (p. 62-72) : 1. *irl. ebrón*, que Cormac glose par *iarnd* « fer » signifie proprement « chaudron » ; exemples : *Ériu* VII, 6 et 198 (lire *hi n-ebón* au lieu de *niabron* du manuscrit), *Ir. Texte*, I, 163 (*ri habraid*, L. L., *ri habbron* Edimb., *ri cori mór* dans la glose au texte), O' Dav. Gloss. 1026 (*conberbar bracht i n-ebón bru*). — 2. Malgré Thurneysen (*Hdb.*, § 118 b), il ya en vieil irlandais des exemples de « lenition » du groupe initial *sm-*. Ainsi s'explique *mér* « mère » (*Mon. Tall.* 132, 20 et L. L. 117 b 23) à côté de *smér* et *lethmacht* (L. L. 217 a 32) à côté de *leathsmacht* (B.B. 411 b 26) ; dans *Wb.* 11 d 16 *ledmagtach*, épithète de *fleleg* « salle de festin », représente *lethsmachtach* (« rempli de factions, de querelles » (plus tard, *lethsmacht* signifie « partialité »). — 3. Exemples d'un mot bas latin *gorma*, plus anciennement *uorma*, *worma*, désignant une plante tinctoriale, utilisée notamment par les enlumineurs des manuscrits ; ce mot est apparemment un emprunt au brittonique (cf. vieux breton *Uurm-haelon*auj. *Gourmelon*, J. Loth, *Chrest. bret.*, p. 181) et il a passé en irlandais sous la forme *gorm*. [Mais quelle était la couleur que l'on tirait de cette plante ? certains textes disent la pourpre ; M. Gwynn signale comme traduction de *gorma* ou *uorma* l'anglais « woad » (français guède) ou « madder » (qui veut dire « garance ») ; en irlandais, *gorm* désigne la couleur bleue.] — 4. La glose d'O' Davoren, n° 1404, est à lire : *ainfis lánfiachach Eua, is cumu dorocht forro 7 Adham diblinaib* « la pleinement responsable ignorance de Eve tomba également sur eux deux Adam » (pour *forro 7 Adhamb*, cf. *R. Celt.*, XLIII, 254 et ci-dessus, p. 248). — 5. La glose de Laon publiée par K. Meyer, *Z. C. P.*, VIII, 176, 2, est à lire *i n-anmimm Ciarocáin* « au nom du petit Ciarán » (*Ciarocán* hypocoristique du nom du fondateur de Clonmacnois) ; dans le ms. de Saint-Gall, n° 258, se trouve la glose suivante p. 48, l. 29 : *fri iordanen anear 7 fri muir gulile andess* ; et dans un manuscrit du *de Locis sanctis* d'Adamnán, conservé à la Kantonal-bibliothek de Zurich, f° 3 n° l. 7, *mollí* est glosé par *sclémon*, alors que le ms. de Paris 13048

porte *slemou* (cf. gall. *llyfn*). — 6. Dans l'*Imram Snedgusa ocus Mic Riagla* (éd. Thurneysen, Freiburg, 1904), la trentième strophe est à lire :

*fo cres duillind forna clercho — carsus jiadhu —  
ni fo chleithib — lethir sechid rodaim riada*

« on jeta sur les clercs — que le seigneur aimait, — ce n'est pas un secret — une feuille aussi large que la peau d'un bœuf d'attelage ».

Pour la cheville *ni fo chleithib*, cf. S. na Rann, 6528 ; pour l'équatif *lethir*, au lieu de *lethidir* (L. U. 84 b 22), cf. *leithir* L. L. 252 b 23 et 29. — 7. Dans le *Cath Cairn Chonaill*, édité par Wh. Stokes (*Z. C. P.*, III, 203), se trouve au § 36 (*ibid.*, p. 218) la phrase *is dó doratad tria rath féli in bó co n-áib itba 7 inna sméra 'sind fulliuch* ; cette phrase se rapporte à deux détails contenus dans l'*Imthecht na Tromdáime* (Ossian. Soc., V, 54 et 50) ; la forme *áib* est le datif pluriel de *áe*, anc. *óa* « foie » (pour l'emploi du pluriel de ce mot, cf. *T. B. C.*, éd. Windisch, l. 6184 et *Tree Shafts*, 45. 19 et 26) ; *fuilliuch* est à lire *fuidliuch*, dat. de *fuidlech* (Salt. R. 7628, *R. Celt.*, XIV, 34, § 22) dérivé de *fuidell* « reste ». Dans le même texte (§ 37), le mot *forbaid* doit désigner ou la civière sur laquelle le mort est couché, ou le drap étendu sur son cadavre ; cf. *forbbaid* (*Metz. Dindsh.*, IV, 330) et *forbaid* (*ibid.*, IV, 186), dont le sens propre est « suaire, linceul », peut être pour *forbuith*, nom verbal de *forbi*, cf. *debaid* « lutte » et *sechbaid* « erreur ». — 8. Dans l'*Aided Chon Culaind* (L. L., 121 b 33), *ennach* est un autre nom de *bodb*, la « corneille » en laquelle s'incarne la Morrigan, déesse de la mort ; on en a le génitif *enchi* (*R. Celt.*, XV, 72, § 112) et *enche* (*Ériu*, VII, 146, § 3) ; le diminutif de ce mot sous la forme *fennóc*, *feannóg* existe encore aujourd'hui.

Dans le même volume, p. 84-100, M. le Dr Best publie une étude *ou the « subscriptions » in the Book of Dimma*. En réalité, c'est l'histoire de ce manuscrit qu'il reconstitue, en passant en revue les opinions qui ont été émises à ce sujet. Le Book of Dimma est conservé à la Bibliothèque de Trinity College ; il est enfermé dans une boîte (*cumdach*) qui remonte aux environs de 1154, mais a été réparé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il contient le texte des quatre évangiles en latin, chacun terminé par une signature où il y a quelques mots d'irlandais (cf. *Thes. Pal. bib.*, II, 257). Le nom de Dimma y figure aux quatre endroits. Aussi l'un des derniers propriétaires du manuscrit, Sir William Betham, lui donna-t-il le nom de *Leabhar Dhimma* ; et se référant à une légende suivant laquelle une copie des évangiles aurait été faite miraculeusement en l'espace de quarante jours par

un certain Dimma à la demande de saint Cronan, fondateur de Roscrea, qui mourut vers 619 (cf. Plummer, *V.S.H.*, II, 24), Betham crut qu'il tenait l'œuvre même de ce Dimma et fit remonter son manuscrit à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Or, un examen minutieux de l'écriture du manuscrit et des signatures, entrepris en partie sur une suggestion de M. Lindsay, a conduit M. Best à reconnaître d'abord qu'il y avait plusieurs mains dans le Book of Dimma et ensuite que les quatre signatures portaient la marque d'une main récente, la même sans doute qui avait inséré dans un blanc du manuscrit le texte d'une *Missa pro infirmis*. Cette main, dans une des signatures au moins, avait visiblement gratté un nom antérieur pour y substituer celui de Dimma ; dans les autres aussi, la mention de Dimma apparaît comme une substitution. C'est évidemment pour donner au manuscrit une antiquité plus vénérable que le faussaire a agi. Ce faussaire, qui connaissait la légende de Saint Cronan et sut si bien en tirer parti, a dû accomplir son méfait à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> siècle. Il n'y a donc aucun motif pour maintenir au manuscrit le nom de Book of Dimma. Ce nom lui-même est un diminutif ou un hypocoristique (*ainm mbáide*) de Diarmaid ; il se présente aussi sous la forme *Mo-dimm-óc* (K. Meyer, *Zur Kelt. Wortk.*, nos 33 et 149).

Enfin, le volume XX de *Hermathena* contient deux intéressantes « Notes on Middle Irish Pronunciation » par M. Thomas F. O'Rahilly (pp. 152-195). L'une est consacrée à l'étude des noms irlandais dans la « Chanson de Dermot et du Comte », poème anglo-normand de la première partie du XIII<sup>e</sup> siècle, édité en dernier lieu par M. Goddard H. Orpen. Ce poème est riche en mots irlandais ; M. O'Rahilly en a relevé 68 comme noms de lieu et 41 comme noms de personne, dont l'identification est sûre, plus une vingtaine, douteux et corrompus, qu'il n'a pas réussi à identifier. Pour beaucoup de ces noms deux et même trois formes sont attestées. Il y a donc là des indications précieuses sur la prononciation irlandaise au moyen âge : ainsi en ce qui concerne le *th*- qui est parfois écrit *st*- et le *gb* qui lorsqu'il est palatal est écrit *i* ou disparaît. Mais les romanistes peuvent y trouver aussi des indications sur la prononciation du français : ainsi en ce qui concerne les voyelles épenthétiques (p. 163) ; il est vrai qu'on pourrait attribuer l'épenthèse à la prononciation irlandaise elle-même. — La seconde note de M. O'Rahilly (pp. 163-195) est consacrée à la prononciation des signes *th* et *dh*, dont M. O'Rahilly fait une étude d'ensemble. Pour le *th*, il contredit l'enseignement de Zimmer (*K.Z.*, XXX, 22 et XXXII, 204), de K. Meyer (*Misc. bib.*, pp. 14-15), de

MM. Pedersen (*Vgl. Gr.*, I, 131) et Thurneysen (*Hdb.*, § 119), suivant lesquels *th* aurait abouti à *b* dès le début du moyen irlandais (xi<sup>e</sup> s.) sinon même deux siècles plus tôt. Pour lui, *th* était encore une dentale au début du xiii<sup>e</sup> s. Il appuie cette doctrine sur l'étude des transcriptions de noms irlandais en scandinave (cf. Craigie, *Z. C. P.*, I, 439) et en moyen anglais. Les noms irlandais, conservés dans des documents anglais de 1230 à 1344 prouvent qu'à la fin du xiii<sup>e</sup> s. l'ancienne prononciation de *th* et de *dh* avait commencé à s'altérer ; un siècle après, l'altération était complète : ces deux signes ne représentaient plus des dentales. Si dans nombre de noms de lieux on trouve encore le *th* et le *dh* conservés assez tardivement, c'est dans des formes ou bien influencées par l'orthographe ou bien anciennement fixées en anglais, antérieurement à l'altération que la prononciation a subie en irlandais même. La transformation qui atteint le *th* et le *dh* s'est opérée au cours du xiii<sup>e</sup> s. C'est un siècle pendant lequel les documents manuscrits font défaut. Toutefois, M. O'Rahilly signale lui-même que dans les grands recueils manuscrits du xii<sup>e</sup> s. : le *Lebor na hUídre*, le *Rawlinson B 502* et le *Book of Leinster*, on relève des confusions de *dh* et de *gh*.

## III

Le Père Grosjean a donné au tome XLV des *ANALECTA BOLLANDIANA* (1927, p. 75-83) une édition du Dialogue de Colum Cille et de Mongan, « *S. Columbae Hiensis cum Mongano heroe Colloquium* ». Ce dialogue, intitulé en irlandais *Imacallam Coluim Cille 7 ind oclaig oc Carric Eolairg*, est conservé dans deux manuscrits de Trinity College, H 2 17 (auj. 1319), p. 178, et H 3 18 (auj. 1337), p. 555. Le texte du manuscrit H 3 18 a été édité par K. Meyer, avec une traduction anglaise, dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, II, p. 314. Dans les deux manuscrits, le texte a été copié au xvi<sup>e</sup> s.<sup>1</sup>, et avec une orthographe que le scribe s'est plu à archaïser suivant une fantaisie des plus capricieuses. Mais il est beaucoup plus ancien, comme le révèlent quelques détails grammaticaux incontestables. K. Meyer en faisait remonter la com-

1. Le feuillet du manuscrit H 2 17 où figure ce texte est dans un morceau emprunté au *Yellow Book of Lecan* ; mais ce feuillet avait été laissé en blanc et le dialogue de Colum Cille et de Mongan y a été copié par une main plus récente qui en outre y a laissé en tête une *probatio penna* ainsi conçue : *dus in fo inge sa* « pour savoir si cette oïe est bonne » (entendez « cette plume d'oïe »).

position au IX<sup>e</sup>, et peut-être même au VIII<sup>e</sup> s. Cette datation n'est certainement pas trop ancienne. Il s'agit donc d'un document des plus précieux pour faire connaître quel pouvait être à cette lointaine époque l'état de la légende de Colum Cille. Elle apparaît pleine de paganisme. C'est un caractère de l'hagiographie irlandaise à ses débuts que de mettre les saints chrétiens en relations avec les héros de la légende païenne et de rattacher les uns aux autres. Mais nulle part ce caractère n'apparaît plus nettement que dans les prétendues relations de Colum Cille et de Mongan (cf. K. Meyer et A. Nutt, *The Voyage of Bran*, t. I, p. 87 et ss.), qui forment un pendant à celles de saint Patrice et d'Ossian. Mongan est ce personnage qui revêtit successivement les formes d'un cerf, d'un saumon, d'un cétacé et d'un loup avant de redevenir un homme. Il appartient au groupe des personnages à transformation, sur lesquels A. Nutt a disserté dans son *Voyage of Brau*. On connaît les transformations de Tuan Mac Cairill (*Voyage of Bran*, II 78 et 285) ou celles de Taliessin (*ibid.*, 84 ; cf. *B. Tal.*, p. 23 Ev. [Kat Godeu]).

Dans le récit publié par le P. Grosjean, Mongan est rencontré par Colum Cille qui lui pose diverses questions, notamment sur un lac situé devant eux et sur des îles mystérieuses et lointaines. Mongan fait en quelques mots l'histoire de ce lac, qui a été jadis une terre ferme et sur lequel il a lui-même vécu antérieurement sous diverses formes animales. Et il décrit brièvement les habitants des îles quand Colum Cille l'arrête pour s'entretenir avec lui de secrets terrestres et célestes. Les moines de Colum Cille qui assistaient de loin à l'entretien ne purent obtenir de lui aucun renseignement à ce sujet, sous prétexte qu'il serait plus profitable aux hommes de n'en rien savoir, *ba mó di les do dóinib a nem-aisneis doib*. Il y a aussi un entretien de Colum Cille et de Mongan dans le *Betha Coluim Chille* de Manus O'Donnell (pp. 79-83) ; mais la comparaison entre les deux fait ressortir la différence des époques. Manus O'Donnell ramène le personnage de Mongan à des proportions historiquement vraisemblables et il en tire un motif d'édification : Mongan à la fin se convertit, et Colum Cille sort triomphant de l'aventure, qui est ainsi comme un miracle de plus à l'actif du saint. Quelle différence avec le récit tout païen du naïf rédacteur en vieil irlandais.

Il est seulement fâcheux que ce curieux récit nous ait été transmis sous une forme aussi altérée. Malgré l'existence des deux manuscrits, la critique manque d'éléments de comparaison, car les deux manuscrits remontent à une source commune et les mots y sont souvent tellement estropiés qu'on a beaucoup de peine à les

identifier. Le texte contient encore plus d'une énigme à résoudre. Le P. Grosjean propose de rattacher l'adjectif *ossrach* ou *osrach* au moderne *oisre* emprunté du latin *ostreum*. Cela n'est guère vraisemblable : *osrach* doit sortir de *osar* « fardeau, charge » ; cf. l'expression *osarlár* « sol ferme, capable de supporter une charge » dans un passage de la *Tain* (éd. Windisch, l. 3903) : *cur roleacc é for osarlár an átha* « si bien qu'il le jeta sur le sol ferme du gué ». Il est probable aussi que ce n'est pas le nom de l'« argent » qui figure dans l'adjectif *airgtech* du texte, mais le vieux mot *airge*, qui signifie « troupeau au pâturage » et « pâturage ». Enfin les mots *seol mbnide beres* doivent être traduits « une voile jaune qui emporte (le navire) ».

Dans le même volume des *Analecta Bollandiana*, p. 167-168, le même P. Grosjean publie un aimable compte rendu du *Betha Grighora* édité *Rev. Cell.*, XLII, 119 et ss. Il y mentionne quelques précieuses additions : le paragraphe 4 du texte est le numéro 322 du Catalogue de C. Plummer (cf. *R. Cell.*, XLII, 420) et le paragraphe 13 le numéro 321 (a) de ce même Catalogue. De l'anecdote réimprimée à la suite du texte, p. 149, un texte meilleur se trouve dans le manuscrit H 2 15 a (auj. 1316) de Trinity College, p. 68 b 12. Enfin, il renvoie à R. Flower, *Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum*, t. II, p. 442-443 pour d'autres additions.

## IV

Dans *LANGUAGE*, t. II, p. 165-173, M. A. R. Nykl trace une brève esquisse du « système de numération viségimale en Europe, en Asie et en Amérique ». L'article est important par les références qu'il donne. C'est des langues américaines que l'auteur est parti pour établir des comparaisons avec les langues de l'Europe et de l'Asie. Des traces du système vigésimal apparaissent plus ou moins nombreuses dans les régions les plus variées, en Chaldée comme au Caucase, en pays basque comme en Albanie. On en trouve aux extrémités de l'Europe, en Danemark et dans les trois terres celtiques, Irlande, Galles et Armorique ; de même qu'aux extrémités de l'Asie, à Sakhaline, aux îles Aléoutiennes, au Kamchatka, en Alaska. L'extension du système en Amérique est intéressante. On peut en tirer la preuve que des relations anciennes existent aux temps préhistoriques entre les deux bords du Pacifique, et peut-être entre les deux bords de l'Atlantique, si le mythe de l'Atlantide doit être pris au sérieux.

Dans le même volume, p. 184-190, M. Roland G. Kent étudie « quelques noms d'animaux en italique ». Ce sont les mots lat. *aper*, *auser*, *ariēs*, *canis*, *lupus*, *uolpēs*, *bōs*, ombr. *habina* (« agnas »), qui tous font difficulté si on les rapproche des formes que présentent les diverses autres langues. M. Kent reprend pour certains d'entre eux d'anciennes hypothèses destinées à les expliquer (par exemple pour *lupus* ou *bōs*). Il en explique d'autres par l'hypothèse d'une contamination : ainsi *aper* et *ariēs* devraient leur *a* à *capere*, et *auser* la perte de l'*b-* initiale à *aus*. Pour *canis*, il invente un paradigme primitif des plus compliqués, où l'analogie aurait joué un rôle qui ne l'est pas moins ; l'hypothèse manque vraiment de base, et ne devient pas plus solide si l'on y ajoute l'influence possible d'une contamination de *canere* et de *catulus*. Il ne faut pas oublier que *catulus* s'applique en latin au petit d'un animal quelconque, d'un porc par exemple (Pl., *Truc.*, 268) ou d'un lapin (Varron, *R. R.*, 3, 4).

Le volume III du même périodique contient dans son second fascicule, p. 71-86, un article de M. Louis H. Gray sur « la flexion du présent de l'indicatif actif en indo-européen ». Le celtique y est utilisé à plusieurs reprises. On sait que la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> personnes ont dans le type thématique des formes assez aberrantes : M. Gray voit dans irl. *-bir* « tu portes » un ancien *\*bherei*, qui se retrouverait aussi dans m. gall. *ceryd*, corn. *keryth*, m. bret. *querez* « tu aimes », de *\*-i-yei* ; c'est l'enseignement de M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, 343. En gallois, le *d* final est tombé de bonne heure, probablement sous l'influence des cas où on ajoutait le pronom *di* : ainsi *gwnei* d'après *gwnei-di* issu de *\*gwneid-di* (on lit encore *gwneit* = *gwneid*, B.B.C. 23, 5 Ev.). Pour la troisième personne du singulier en irlandais, M. Gray propose une interprétation personnelle : *-beir* remonterait à *\*bhereit* et non à *\*bberet*, suivant l'enseignement ordinaire : *-bberet* eût dû donner *\*-bir* comme à la 2<sup>e</sup> personne, mais on aurait refait une forme *-beir* d'après *-beram*, *-berid*, *-berat* pour éviter une confusion avec la 2<sup>e</sup> personne. M. Gray, à la fin de son travail, repousse l'hypothèse de Zimmer suivant laquelle la distinction des deux flexions de l'irlandais (absolue et conjointe) continuerait l'ancienne distinction des flexions thématique et athématique. Cela est conforme à la doctrine exposée ici même par M. Meillet (*R. Celt.*, XXVIII, 370).

Enfin, dans le même volume, M. Walter Petersen, étudiant la formation de l'imparfait italique (p. 175-184) oppose certaines objections à la doctrine ordinaire, suivant laquelle il s'agirait d'un ancien thème *\*-bbwā-* de la racine *\*bbew-* ajouté à un radical ver-



bal : *amā-bam*, *monē-bam*, *sci-bam*, *legē-bam*. La principale difficulté est de déterminer la nature de ce radical verbal : *legē-* dans *legēbam* reste en tout cas inexpliqué à moins qu'on ne recoure à l'hypothèse d'une création analogique d'après *monē-bam*. Pour M. Petersen, tous les imparfaits en *-bam* sont analogiques : et l'analogie serait partie d'une forme \**fu-bā-* de \**bhu-bhwā-* plus-que-parfait à redoublement de la racine \**bhewə-*. Cette forme est conservée dans l'osque *fufans* « erant » : elle aurait disparu du latin, éliminée par la concurrence de *erant*. On aurait tiré de \**fu-ba-* un suffixe *-bā-* marquant la durée dans le passé, et ce suffixe aurait été ajouté aux différents thèmes verbaux pour former des imparfaits. L'hypothèse a contre elle d'ajouter quelques difficultés à celles que soulève la doctrine courante. Mais ce n'est pas le lieu de les discuter. Ce qu'il faut en retenir, c'est une tentative pour expliquer l'imparfait en *-bam* comme une création de l'italique. Toutefois, on ne peut séparer l'imparfait en *-bam* du futur en *-bō*, sur lequel il a été visiblement refait (cf. Meillet-Vendryes, p. 274-275, et v. *Rev. Celt.*, XLII, p. 233). En laissant de côté la question du futur, M. Petersen se privait d'un des éléments essentiels du problème.

## V

Le tome XXXVII des ANNALES DE BRETAGNE contient la fin de la traduction en breton moderne du récit gallois de *Peredur* (p. 54-67 et 384-401). On sait que cette traduction, qui est accompagnée du texte gallois et de la traduction française de M. J. Loth, est l'œuvre de M. J. Le Roux (cf. *R. Celt.*, XL, 473).

M. J. Loth a donné au même tome des *Annales*, p. 233-259, un long article sur « l'archéologie et la linguistique dans le Pays de Galles (1921-1923) ». C'est en somme un compte rendu détaillé du premier volume du *Bulletin of the Board of Celtic Studies* (cf. *Rev. Celt.*, XL, 484); mais M. J. Loth y ajoute nombre d'observations nouvelles, dont les lecteurs du *Bulletin* devront tenir grand compte.

Le regretté Largillière (ci-dessus, p. 262) traite dans le même tome (pp. 288-307) du fameux prophète Gwenc'hlan, dont la légende forme une page curieuse de l'histoire littéraire de la Bretagne au XI<sup>e</sup> s. Dom Le Pelletier dans son *Dictionnaire* (publié en 1752, dix-neuf ans après la mort de l'auteur) mentionne à trois reprises un « prétendu prophète nommé Gwinglaff, écrivain du XV<sup>e</sup> s. », dont il cite même un distique. Grégoire de Rostrenen.

\*

dans son *Dictionnaire françois breton* (1732) parle également de Gwinglyaff, mais plein d'enthousiasme pour les antiquités bretonnes et aveuglé par son patriotisme provincial, il en fait un prophète du III<sup>e</sup> siècle de notre ère : sa prophétie daterait de l'an 240 ! Quelques années plus tard, dans sa *Grammaire françoise-bretonne* (p. xvj), il revient sur la question de Gwinclan pour corriger sa première date : il invite le lecteur à lire 450 au lieu de 240 ! Comme le suppose Largillière, Le Pelletier avait dû lui signaler que Gwinclan vivait en 1450 : Grégoire ne s'est pas résigné à rectifier complètement, et a laissé tomber le premier chiffre. L'erreur, plus ou moins consciente, de Grégoire de Rostrenen devait être féconde. Elle a engendré toute une légende dans l'esprit de Miorcec de Kerdanet et d'Hersart de la Villemarqué. Le premier, dans ses *Notices chronologiques sur... la Bretagne* parues en 1818, consacre un article à Guinclan, « si connu encore de nos Bas-Bretons qui l'appellent le Prophète », ce Gwenc'lan qui « prédit vers 450 les révolutions des deux Bretagnes et la gloire dont il devait jouir personnellement dans la postérité ». Un peu plus tard, dans son édition de la *Vie des Saints de Bretagne* d'Albert le Grand (1837), le même Kerdanet enchérit encore sur Guinclan dont il agrémente la légende de quelques traits nouveaux. En 1835, La Villemarqué, jeune attaché à l'École des Chartes, laissait le *Courrier français* annoncer qu'il avait découvert dans une église des Montagnes Noires le manuscrit des poésies de l'ancien barde Quin-clan, écrites en bas-breton du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle. Il est vrai qu'en 1839 dans sa préface au *Barzas Breiz* il remarquait qu'on avait fait confusion mal à propos avec le manuscrit de sainte Nonn récemment exhumé. Cette rectification tardive et réservée ne l'empêchait pas de publier en tête du *Barzas Breiz* une pièce intitulée *La Prophétie de Gwenc'hlan*. Une longue étude sur le prophète accompagnait la pièce : c'était un barde, à la fois agriculteur et guerrier ; il vivait en Armorique au V<sup>e</sup> siècle, farouche représentant de la religion druidique, ennemi acharné des chrétiens. Désormais la légende de Gwenc'hlan est créée ; on la voit se localiser au XIX<sup>e</sup> siècle « entre Roc'h Hellas et le Porz Guenn », mais sans qu'elle prenne racine dans les traditions populaires. Ce n'est qu'un thème littéraire, sur lequel même Anatole le Braz a brodé de fort jolies variations. Après avoir lu l'article de Largillière, on ne sait s'il faut admirer davantage la tranquille audace des mystificateurs ou l'aisance du public à se laisser mystifier.

## VI

PRO ALESIA (Nouvelle série, t. IX-X, nos 39-40) contient, p. 234-247, un article de M. L. Berthoud sur *Mediolanum*. Ce qu'il présente de plus neuf, c'est une discussion des noms de lieu modernes qui remontent à *Mediolanum*. M. Berthoud estime qu'on en a exagéré le nombre : Longnon en comptait 37, Holder enregistre 42. M. Berthoud n'en reconnaît que 12 qui soient certains ; mais 7 autres lui paraissent probables. Il écarte plusieurs Meilhan ou Meillan du Midi, un Molien (Vosges), ainsi que Le Miolan (comm. de Pontcharra, Rhône) et Les Miolands (comm. d'Hurigny, Saône-et-Loire) ; il écarte également six Montmeillant, un Montmélien (Côte-d'Or) et un Mont-Miolan (comm. de Souternon, Loire). Des confusions ont pu en effet se produire entre des noms nouveaux en *-anus*, parallèles aux noms en *-acus* (Meillac, Meilhac) et le vieux nom de *Mediolanum* ; cf. A. Thomas, *Rev. Celt.*, XX, 443.

Il faut signaler dans le tome XI (nouvelle série) de *Pro Alesia* (nos 41-42) le grand travail de M. W. Deonna intitulé « Marques de potiers et graffiti sur les vases romains à glaçure rouge trouvés à Genève » (p. 1-81). C'est un très utile répertoire, accompagné de deux planches ; à noter en particulier la liste des estampilles, classées par lieux de fabrication des poteries (Arezzo, La Graufesenque, Montans, Banassac, Lezoux, Les Martres-de-Veyre, etc.).

## VII

PROCEEDINGS OF THE ROYAL IRISH ACADEMY, vol. XXXVII, Section C (1926).

P. 87-106, M. St. John D. Seymour, *Studies in the Vision of Tundal*. L'objet de cette étude est de montrer que la Vision de Tundal est en grande partie inspirée par la réforme ecclésiastique qui eut lieu en Irlande dans la première moitié du XII<sup>e</sup> s. On sait que telle était déjà la conclusion du Rev. H. J. Lawlor dans son édition de la Vie de saint Bernard par saint Malachie (cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 341). M. Seymour la confirme pleinement, en examinant d'abord la personne de *Tundal* (en irlandais *Tnúthgal* ou *Tnúdgal*) et les circonstances du récit. D'après le texte même de la Vision, c'était un guerrier de noble naissance, habitant Cashel et uniquement occupé de pensées mondaines, lorsqu'il fut saisi

pendant trois jours d'une sorte d'extase, où son âme lui apparut parcourant l'autre monde et en proie à de cruels tourments. A son réveil, il fit en irlandais à un moine nommé Marcus une relation de ce qu'il avait vu en rêve. Marcus mit plus tard cette relation en latin à la prière d'une certaine abbesse de Ratisbonne. Que Tundal ait existé ou non et que sa vision soit ou non authentique, le récit répond évidemment sous la plume de Marcus à un dessein d'édification. Mais il s'y révèle encore d'autres desseins. Marcus était sans doute un moine de Saint-Benoît, attaché à la maison du roi de Desmond Cormac Mac Carthy, qui régnait à Cashel. Il est probable qu'il suivit ce prince dans les péripéties diverses de sa vie agitée ; et après la mort de Cormac (en 1138) il resta sans doute à Cashel, où il eut en 1148 le fameux entretien avec Tundal au sujet de sa vision. Il partit ensuite sur le continent, où il voyagea jusqu'à Ratisbonne. Mais en route il s'arrêta à Clairvaux ; il y vit saint Bernard occupé à écrire la vie de saint Malachie ; et les idées qui inspiraient alors l'abbé de Clairvaux durent faire impression sur lui. Dès son arrivée à Ratisbonne, en 1149, il mit la vision par écrit en latin. Or nous connaissons les idées de saint Bernard. Elles étaient conformes à celles de Malachie (cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 344). En Irlande, saint Malachie, appuyé des rois Cormac Mac Carthy et Conor O'Brien, travailla à la réforme ecclésiastique dans le sens de la politique romaine. Marcus, ami du roi Cormac, fut un champion de la même cause, et non sans doute le moindre. Cela ressort des idées eschatologiques qu'il expose dans la Vision au sujet du purgatoire, aussi bien que des sources auxquelles il a puisé : ainsi il a utilisé les Dialogues du Pape Grégoire le Grand. A la suite de cette étude sur la Vision de Tundal, M. St. John D. Seymour a publié dans le même périodique (pp. 106-117) des *Notes on Apocrypha in Ireland*. Un grand nombre de ces écrits apocryphes, que la liturgie catholique a rejetés, ont été connus en Irlande et y ont même joui au moyen âge d'une grande réputation. M. Seymour en dresse une liste, que l'on pourrait allonger encore.

M. Eoin Mac Neill (pp. 118-140) revient sur l'épineuse question du lieu de naissance de saint Patrice. *Génair Patraic i nNemthur*, dit l'hymne de saint Fiacc. Dans sa *Confessio*, le saint lui-même signale un endroit qui fut *uico Banauem* (var. *Banmauem*) *Taberniae* (var. *Taburniae*) comme celui où son père habitait et d'où il fut lui-même emmené en esclavage. Enfin, Muirchu, le biographe de saint Patrice, après avoir cité *Ban nauem thabur indecha ut procul a mari nostro* (à lire *chaut* [= *haud*] *procul*), ajoute que cet endroit s'appelle aussi *Uentre* (corrigé peut-être de *Uenitre* ou *Uentre*).

J.-B. Bury (*Life of St. Patrick*, p. 322) a déjà essayé de concilier ces divers témoignages, en supposant que *Nemthur*, où Patrice était né, représentait un ancien *Nemeloduron* (cf. *Nanterre*) et que cette ville se trouvait dans la même région que *Bannauenta Berniae*, d'où il fut emmené. *Bannauenta* se décomposerait en *Banna* (cf. Haverfield, *English Historical Review*, V, 711) et *Venta*, nom porté par plusieurs villes de Grande-Bretagne. Quant à *Berniae*, ce pourrait être le nom d'une rivière (?) ou d'un district, ajouté pour distinguer ce *Bannauenta* d'autres lieux du même nom. Tout cela n'est guère satisfaisant. M. Eoin Mac Neill propose une explication différente, et qui est des plus ingénieuses. Il part aussi de *Venta*, nom bien connu d'une station militaire romaine (*Venta Silurum*, auj. Caerwent en Monmouthshire), et suppose qu'il faut voir *Venta* à la fois dans le *Ventre* de Muirchu et dans le *Nemthur* de Fiacc (suggéré sans doute par le mot indigène *nemed*). En effet, l'auteur de l'hymne n'était certainement pas saint Fiacc, contemporain de saint Patrice, mais le successeur de saint Fiacc, l'évêque saint Aed, qui travailla avec Muirchu à la confection de la *Vita*. La phrase de la *Confessio* devrait être corrigée ainsi : *qui fuit uico [Go]banni i Ventae Burrinae* (ou *Subrinae*). Tous ces noms se rapportent à une région bien déterminée : *Venta* est aujourd'hui *Caerwent*, comme on vient de le dire, *Gobannium* est Abergavenny et il y a dans l'Itinéraire d'Antonin une localité de *Burrium* entre *Isca Silurum* (auj. Caerleon) et *Gobannium*. L'énigmatique *burniae* ou *herniae* pourrait donc être corrigé en *Burrinae* à moins qu'on n'y voie une corruption de [*S*]abrinae, nom de la Severn. En tout cas, le lieu de naissance de saint Patrice serait à chercher dans le Pays de Gwent, non loin de la Severn Sea. Or, c'est une région où les incursions d'Irlandais dès les temps les plus anciens ont été fréquentes. Le pays de Brecknock, *Brycheiniog*, au Nord-Ouest de Gwent, fut gouverné au <sup>ve</sup> siècle et plus tard encore par une dynastie irlandaise, dont le chef s'appelait *Braccán* (variante de *Broccán*) ; les *Old Welsh Genealogies* (Anscombe, *Arch. f. Celt. Lex.*, I, 523) donnent comme père à Braccán tantôt Anlach ou Aulach fils de Coronuc ou Gornuc (= Cormac), tantôt Cormuc (= Cormac) fils d'Eurbre (= Coirbre). Ce Braccan eut pour filles Gwladys, mère de saint Cadoc, et Meleri, qui épousa Ceretic, le père de saint David. Les pays de Gower, de Dyfed et de Kidweli qui font suite au pays de Gwent sur la côte furent occupés, au dire de

1. M. E. Mac Neill compare *Corco Coela* (B. Lecan, 449 b) devenu *Corco Ela*.

Nennius, par des Irlandais de la tribu des Ui Liatháin ; cette tribu avait son territoire en Irlande sur la côte entre Cork et Youghal. C'est également en Dyfed que s'installèrent les Dési sous la conduite de chefs de la dynastie des Eoghanacht. Cormac, qui appartenait lui-même à la famille des Eoghanacht, parle dans son Glossaire d'une ville *Dinn map Letan i tirib Bretan Corn .i. Dún maic Liatháin* (s. u. *mugéme*, n° 883 éd. K. Meyer), et dans le même passage il mentionne un *dún tré diu* (« ville des trois fossés ») construit par le roi Crimthann Mór fils de Fidach. Ce Crimthann était précisément un roi de Munster, chef de la famille des Eoghanacht ; il acheva son règne entre 366 et 380. Après lui régnèrent Niall aux neuf otages, Nathí (ou Dathi) et enfin Loegaire, sous lequel Patrice commença son apostolat. Les noms de Crimthann et de ses deux successeurs sont liés dans la tradition irlandaise à des expéditions hors d'Irlande. Il est donc avéré que pendant les quarantevingts ans qui précédèrent la naissance de saint Patrice les Irlandais firent de nombreuses incursions au Sud du pays de Galles et y fondèrent des établissements. D'autre part, nous savons que les fils de Liathan furent chassés de leurs possessions par Cunedda. Cunedda était un Breton du Nord ; mais alors le domaine breton s'étendait d'une façon continue jusqu'à l'estuaire de la Clyde. Un fils de Cunedda était ce Ceretic, grand père de saint David, d'où le Cardigan tira son nom. On pourrait voir en lui le Coroticus, auquel Patrice écrivit une lettre fameuse. Le fait que Coroticus, irl. Coirthech, est appelé par Muirchu roi d'Ail Cluade (Dumbarton) n'empêcherait pas l'identification. Il n'y a peut-être eu qu'un seul Ceretic, ancêtre à la fois de rois Bretons du Nord et de rois du Cardigan : ce sont les généalogistes gallois qui par erreur auraient scindé en deux un même personnage. Une dernière identification pourrait bien resserrer encore le réseau de faits concordants établi par M. Mac Neill. Le père de Patrice s'appelait Calpurnius et sa mère Concessa. Or, une inscription latine, trouvée à Hexham, mentionne un *Q. Calpurnius Concessinus, praef. equ., caesa Corionotolarum manu* (Corp. VII, 481). Les *Corionotolae* sont visiblement des Irlandais ; leur nom serait devenu plus tard *\*Cuirenntuatha*, et on trouve de fait en Irlande, en plus des *Correndaib* ou *Coranmaib* (au datif), un peuple nommé *Cuirenrige* (cf. les *Bolgraigne* à côté des *Bolghuatha*). Ce Calpurnius qui eut à lutter contre une bande d'Irlandais venus pour piller en Grande-Bretagne n'était-il pas de la même famille que le père de saint Patrice ? C'est sur cette question que se termine cette importante étude, si riche d'aperçus originaux.

Enfin, dans la même série des *Proceedings* pour 1926, M. E. J. Gwynn a publié une courte étude sur des *Fragmentary Annals from the West of Ireland* (pp. 149-157). Il s'agit d'un fragment conservé sur deux feuillets de parchemin insérés dans le ms. H 3 18 de Trinity College, à la fin du 2<sup>e</sup> volume. Ce fragment va de 1317 à 1358 ; il se compose surtout d'une série d'obits. Il paraît provenir d'un monastère du comté de Clare.

J. VENDRYES.

---

## NÉCROLOGIE <sup>1</sup>

---

HENRI HUBERT.

La fatalité s'acharne sur l'archéologie nationale. Après le coup si cruel de la mort de Déchelette, voici un coup plus cruel encore. Henri Hubert est mort le 25 mai 1927 sans avoir achevé l'œuvre qu'il rêvait, emportant avec lui un capital de connaissances inestimables, au moment même où plus que jamais on avait besoin chez nous de sa sagesse, de son érudition, de son expérience. Il est mort sans avoir donné toute sa mesure, sauf aux yeux de ses intimes, élèves et amis, qui avaient chaque jour l'occasion d'apprécier sa haute valeur intellectuelle et morale. Son désintéressement, sa modestie, son goût de la vie studieuse et retirée, son éducation parfaite le gardaient de toute démarche qui eût pu sembler inspirée par un motif de réclame personnelle ou de vanité. C'est la honte, et ce sera — il faut l'espérer — le remords des pouvoirs publics, de n'avoir pas su utiliser plus amplement une pareille force pour organiser en France le service des antiquités, pour y assurer l'inspection et la sauvegarde des trésors de notre sol. L'œuvre de longue haleine accomplie par Hubert à Saint-Germain avec une scrupuleuse patience devait aboutir à une complète réorganisation de ce musée incomparable. S'il fait aujourd'hui l'admiration de tous les visiteurs compétents, l'honneur en revient à Henri Hubert, qui y a dépensé sans compter ses forces et sa vie. Des collections si riches et si variées eussent occupé l'activité d'un nombreux personnel. Pendant longtemps, Hubert y travailla seul, sous la haute direction de M. Salomon Reinach. Il déplorait de ne pas

1. L'année 1927 a vu disparaître un des celtistes les plus distingués de Grande-Bretagne, notre savant collaborateur Charles Plummer. Son nécrologe paraîtra dans le prochain fascicule de la *Revue Celtique*.



trouver d'auxiliaires parmi les jeunes agrégés, auxquels son musée aurait offert un champ d'études si fécond. Mais c'est le sort commun de la plupart de nos disciplines scientifiques, qu'on ne peut songer sans inquiétude à l'état où elles seront réduites, quand ceux qui les représentent aujourd'hui auront disparu.

Né à Paris le 23 juin 1872, Henri Hubert, après de fortes études au lycée Louis-le-Grand, entra en 1892 à l'École Normale et fut reçu agrégé d'histoire en 1895. Dès l'École Normale, il s'était senti attiré à la fois par l'histoire de l'art et par l'histoire des religions. Aussi consacra-t-il une partie de son temps à suivre les cours de l'École du Louvre et des deux sections de l'École Pratique des Hautes Études, où il apprit l'assyrien sous la direction de l'abbé Quentin et du P. Scheil, et l'hébreu sous la direction de Carrière. Bel exemple de curiosité scientifique à recommander aux jeunes gens ! Pendant ces premières années de travail intense, les recherches personnelles d'Hubert tournaient autour de la déesse syrienne, à laquelle il projetait de consacrer une longue étude. Le problème qui se posait à lui et dont le culte de la déesse syrienne lui paraissait fournir une des données, était de fixer la nature du phénomène religieux, les conditions de l'origine et du développement des mythes. Cela le conduisit dans le camp des sociologues, où l'attirait déjà sa grande amitié pour M. Marcel Mauss. En considérant ce que leur collaboration a donné, on peut regretter qu'ils n'aient pas publié davantage : plusieurs mémoires fondamentaux en sont issus, réunis en un volume de *Mélanges d'histoire des religions*, Paris Alcan, 1909. Deux ont une importance particulière, l'un sur le sacrifice, l'autre sur la conception de l'espace et du temps. Hubert avait pris pour lui l'étude de la catégorie du temps et de la représentation de cette catégorie dans la pensée collective. Il fut amené dès lors à étudier le système des fêtes dans ses rapports avec les conditions sociales et les conditions mythologiques. C'est son enseignement qui inspira la thèse de M. Czarnowski, à laquelle il mit une préface qui est un véritable monument (cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 332). Ses études d'ethnographie, de sociologie, d'archéologie, de préhistoire et d'histoire des religions, autant que ses fonctions professionnelles au Musée de Saint-Germain et à l'École des Hautes Études l'avaient tourné du côté des Celtes. Il travailla avec passion à fixer la place et l'étendue de la civilisation celtique, à en élucider les légendes, à en interpréter les monuments. Il avait accepté d'écrire le volume consacré aux Celtes dans la collection dirigée par M. Berr, *l'Évolution de l'Humanité*. Le manuscrit en a été retrouvé dans ses papiers, presque complètement achevé. On

doit souhaiter qu'il ne tarde pas à paraître. Hubert était certainement un des rares hommes en France à connaître le sujet sous tous les aspects, à en avoir approfondi les moindres détails. Les articles qu'il a publiés dans l'*Année Sociologique*, dans l'*Anthropologie* l'avaient préparé à embrasser de haut le problème de la civilisation celtique. Ceux qu'il a donnés à la *Revue Celtique* (t. XXXIV, pp. 1 et 418, t. XLII, p. 330, t. XLIV, p. 78), prélude d'une collaboration qu'il se promettait de rendre plus fréquente, montrent qu'il était bien au courant des littératures irlandaise et galloise. Il avait accepté de tenir ici la rubrique archéologique ; les *Bulletins* qu'il a publiés (t. XXXIX, p. 111 ; t. XLII, p. 244 et ci-dessus, p. 382) sont d'une rare valeur. Ils témoignent de la sûreté de son érudition, de la fermeté de son jugement ; ils permettent de mesurer l'étendue de la perte que la mort d'Hubert cause à nos études.

J. VENDRYES.

#### J.-H. BURY

C'était un grand historien de l'antiquité que J.-B. Bury, mort à Rome le 1<sup>er</sup> juin 1927, des suites d'une hémorragie cérébrale.

L'Irlande peut à plusieurs titres le revendiquer comme sien. D'abord comme un de ses enfants, puisqu'il était né dans le comté de Monaghan le 16 octobre 1861<sup>1</sup>, et qu'il passa une grande partie de sa vie à Dublin. Brillant élève de Trinity College, il y resta comme fellow à partir de 1885, comme Professeur d'Histoire moderne, à partir de 1893, et jusqu'à ce qu'il fût élu en 1903 au King's College de Cambridge, comme successeur de Lord Acton dans la chaire d'Histoire moderne. Ses ouvrages se rapportent presque tous à l'antiquité. Dès 1881 il collaborait avec son maître Mahaffy pour une édition classique de l'*Hippolyte* d'Euripide ; en 1886, il donnait aux *Proceedings* de la Royal Irish Academy une étude sur « The Praetorian Prefects and Divisions of the Roman Empire in the Fourth Century » ; en 1889, il publiait en deux volumes *a History of the Later Roman Empire from Arcadius to Irene* (395-800) ; en 1890 et 1892, il éditait les *Néméennes* et les *Isthmiques* de Pindare. En 1893, paraissait son *History of the Roman Empire from its foundation to the death of Marcus Aurelius*, ouvrage plusieurs fois réédité, et en 1900 son *History of Greece to the death of Alexander*,

1. Son père était pasteur de l'église anglicane près de Monaghan et finit ses jours comme chanoine à Clogher (Co. Tyrone).

deux volumes restés classiques dont il donna en 1903 une édition abrégée. Entre temps, il republiait l'histoire de Gibbon, *Decline and Fall*, en sept volumes (1896-1900). Depuis son séjour à Cambridge, il avait pris la direction de diverses entreprises historiques, comme la « Cambridge Medieval History », et la série des « Foreign Statesmen », et celle des « Byzantine Texts ». En 1923, il publiait sur le bas empire romain deux nouveaux volumes, intitulés *a History of the Later Roman Empire from the death of Theodosius I. to the death of Justinian* ; il y reprenait son œuvre de 1889, mais sur un plan plus vaste et avec des idées nouvelles.

Ce qui fera surtout vivre son nom en Irlande, c'est la biographie de saint Patrice qu'il publia en 1905 : *Life of St. Patrick and his place in history*. Livre excellent tant par la solidité de l'érudition que par la sûreté de la critique (cf. *R. Celt.*, XXVI, 390 et XXVII, 117). Il avait fait lui-même une étude minutieuse des sources de l'histoire de saint Patrice ; les résultats de ce travail préalable sont consignés dans de copieux appendices, remplis de discussions pénétrantes et décisives. Le livre lui-même est un modèle d'exposition élégante et claire, une vivante reconstitution du passé. L'idée générale en est que l'apostolat de saint Patrice fut la première manifestation du pouvoir de Rome en Irlande : « he brought a new land into the spiritual federation which was so closely bound up with Rome, nexuque pio longinqua reuinxit ». Saint Patrice fit en Irlande ce que dans les siècles suivants devaient faire saint Augustin en Angleterre et saint Boniface en Germanie : ce fut un pionnier de l'idée romaine. A ce titre, il marque une date de première importance dans l'histoire d'Irlande ; il introduisit les germes d'une révolution dans les mœurs, dans les idées du pays. En traçant de façon si exacte le portrait de saint Patrice, J.-B. Bury a vraiment bien mérité de ses compatriotes.

J. VENDRYES.

#### WALTER BREMER

Walter Bremer, *Keeper of Irish Antiquities* au *National Museum* de Dublin (cf. *Rev. Celt.*, XLII, 443), est mort dans cette ville, le 19 novembre 1926, des suites de la fièvre de Malte qu'il avait contractée lors de ses séjours dans le proche Orient. Il a vécu à peine neuf mois en Irlande, et cependant il laisse une œuvre importante, malheureusement inachevée, consacrée à l'étude des

influences européennes sur la céramique irlandaise. Déjà, dans un mémoire publié après sa mort dans la *Festschrift zur Feier des LXVjährigen Bestehens der römisch-germanischen Central-Museums* (Mayence 1927), il avait étudié la fonction de l'Irlande dans la pré-histoire européenne et montré l'action prépondérante exercée par les modèles continentaux sur les industries de l'île à partir de la seconde période de l'âge du Bronze (*Die Stellung Irelands in der Vor- und Frühgeschichte*).

R. LANTIER.

\*  
\* \*

Au moment de mettre sous presse la fin de ce fascicule, nous recevons la nouvelle de la mort de Georges Dottin, survenue dans la nuit du 10 au 11 janvier 1928. C'est une des pertes les plus graves que pouvaient faire en France les études celtiques. Dottin n'était pas seulement le professeur et l'érudit auquel on doit tant d'ouvrages si utiles ; c'était aussi un organisateur qui savait susciter et faire aboutir le travail autour de lui. Un article nécrologique sera consacré à sa mémoire dans notre prochain fascicule. Sous le coup de ce deuil si inattendu, nous ne pouvons exprimer aujourd'hui que notre affliction [N. d. l. R.].

---

## ADDENDA ET CORRIGENDA

---

A propos de la correction proposée dans le volume précédent, p. 428, au texte du Mabinogi de Math, M. W. J. Gruffydd veut bien nous faire savoir qu'elle peut être considérée comme sûre. Elle est depuis longtemps adoptée dans l'explication du texte des Mabinogion à l'University College de Cardiff; et M. Gruffydd croit bien qu'elle a été pour la première fois proposée par sir John Rhys vers 1900. C'est là pour notre modeste suggestion un patronage illustre, et qui ne peut que nous flatter.

\*  
\*\*

C'est par erreur que le manuscrit D IV 2, de la Royal Irish Academy, a été ci-dessus, p. 14, daté de l'an 1300. Cette erreur provient de M. Thurneysen, mais elle a été corrigée par lui dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. XIV, p. 306..

\*  
\*\*

A propos de la note publiée ci-dessus, p. 97-100, sur le gallois *ystyffwl*, M. Mühlhausen nous écrit pour nous signaler qu'il a lui-même traité de ce mot au cours d'un article sur Peredur-Perceval, paru en 1925 dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLIV, p. 465-543. Le passage en question se trouve p. 504 et ss. M. Mühlhausen y donne une liste d'exemples plus abondante que la nôtre à l'appui de la traduction du mot par « pieu, soutien, pilier » : *ystyfleu* gl. *asserres* (*Anc.*

*Laws*, 836), *ystyffyleu* (*Elucid.* 169, 27), *deu ystyphywl* (*ibid.*, 170, 27). Sur l'histoire du mot en gallois, nos deux opinions concordent donc ; mais elles diffèrent sur l'étymologie. M. Mühlhausen propose de rattacher *ystyffwl* au vieil anglais *stapel* « post, pillar, column » ou au vieil islandais *stópull* « pilier, tour » (cf. Falk-Torp, *Norw. Dän. Etym. Wtb.*, p. 1143), à moins que ce ne soit, ajoute-t-il en note, un emprunt au bas latin *epistylum* métathésé en \**estipylum* (!). Nous préférons notre explication. C'est une raison de plus pour regretter que le travail de M. Mühlhausen nous ait échappé. Nous n'aurions pas manqué de le citer dans notre note.

\*  
\*\*

Au sujet de l'élection de Cathal 'mac an 'Liathánaigh au siège d'Elfin, ci-dessus, p. 341, l. 3 du bas, M. Robin Flower ajoute une référence à M. H. Mac Inerny, *History of the Irish Dominicans*, 1916, pp. 577-583. Cette référence nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le texte.

---

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XLIV

### ARTICLES DE FOND

|   | Pages |
|---|-------|
| L'écriture à l'époque préhistorique chez les Celtes, par J. LOTH . . . . .                              | 1     |
| The parricides of the Children of Tantalus, par Mary E. BYRNE . . . . .                                 | 14    |
| Some aspects of Irish influence on Yorkshire, par A. H. SMITH . . . . .                                 | 34    |
| The battle of Leitir Ruide, par A. G. van HAMEL . . . . .   | 59    |
| A propos de deux allusions chez Dafydd ab Gwilym, par Th. M. CHOTZEN . . . . .                          | 68    |
| Origine du nom de l'île Molènes, par J. LOTH . . . . .  | 76    |
| Les premiers Celtes en Espagne, par H. HUBERT . . . . .   | 78    |
| A propos du verbe « croire » et de la « croyance », par J. VENDRYES . . . . .                           | 90    |
| Gallois <i>ystyffwl</i> et bas-latin <i>*stippulum</i> , par J. VENDRYES . . . . .                      | 97    |
| Saints Lugle et Luglien patrons de Montdidier, par J. VENDRYES . . . . .                                | 101   |
| The blood covenant among the Celts, par John C. HODGES . . . . .  | 109   |
| Le siège de Druim Damhghaire ( <i>fin</i> ), par M. L. SJÆSTEDT . . . . .                               | 157   |
| Notes étymologiques et lexicographiques ( <i>suite</i> ), par J. LOTH . . . . .                         | 267   |
| Le lai du Bisclavret, par J. LOTH . . . . .   | 300   |
| Irlandais <i>peta</i> ( <i>petta</i> ) « apprivoisé », par J. VENDRYES . . . . .                        | 308   |
| Sur un nom ancien de l'« arbre », par J. VENDRYES . . . . .   | 313   |
| Minnodunum, Moudon et Eburodunum, Yverdon, par P. AEBISCHER . . . . .                                   | 320   |
| The Annals in Cotton M. S. Titus A. XXV ( <i>fin</i> ), par A. Martin FREEMAN et Robin FLOWER . . . . . | 336   |
| Croissants et diadèmes en Irlande, par J. LOTH . . . . .  | 362   |
| Sur le passage de César, <i>De bello Gallico</i> , VI, 19, par Alexandre Haggerty KRAPPE . . . . .      | 374   |
| « Boire du tabac », par T. GWYNN JONES . . . . .  | 381   |

### NÉCROLOGIE

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Walter BREMER (R. Lantier) . . . . .  | 503 |
| J.-B. BURY (J. Vendryes) . . . . .    | 502 |
| H. HUBERT (J. Vendryes) . . . . .     | 500 |
| R. LARGILLIÈRE (J. Loth) . . . . .    | 262 |
| H. SCHUCHARDT (J. Vendryes) . . . . . | 266 |

## BIBLIOGRAPHIE

|   |     |
|---|-----|
| Mario BARONE, Studi sul significato fondamentale dell'accusativo (J. V.).....                                       | 210 |
| Albert CUNY, Études prégrammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques (J. V.)..... | 440 |
| Edmond CURTIS, Richard II in Ireland (J. V.).....   | 455 |
| T. P. ELLIS, Welsh Tribal Law and Custom in the Middle Ages (J. V.).....  | 200 |
| T. GWYNN JONES, Caniadau (J. V.).....   | 208 |
| Maud JOYNT, The Life of St Gall (J. V.).....  | 451 |
| L. MAC KENNA, Iomarbhágh na bhfileadh (J. V.).....  | 194 |
| Medieval Studies in memory of Gertrude SCHOEPPERLE LOOMIS (J.V.)  | 443 |
| Sir John MORRIS-JONES, Cerdd Dafod (J. V.).....   | 204 |
| Standish O'GRADY et Robin FLOWER, Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum (J. V.).....                 | 187 |
| T. O'RAHILLY, Measgra Dánta (J. V.).....  | 453 |
| C. PLUMMER, Irish Litanies (J. V.).....   | 448 |
| J. POKORNY, Die älteste Lyrik der grünen Insel (J. V.).....   | 193 |
| J. POKORNY, Die Seele Irlands (J. V.).....  | 192 |
| J. POKORNY, a Historical reader of Old Irish (J. V.).....   | 193 |
| W. REES, South Wales and the March (J. V.).....   | 197 |
| W. Douglas SIMPSON, The historical Saint Columba (J. V.).....   | 189 |
| Thomas TAYLOR, The Life of Saint Samson of Dol (J. V.).....   | 202 |
| R. E. M. WHEELER, Prehistoric and Roman Wales (J. V.).....  | 447 |

## CHRONIQUE

|   |     |
|---|-----|
| <i>Acta Sanctorum</i> (nouveau volume des).....                                   | 231 |
| BARTOLI (Matteo), Di una legge affine alla legge Verner.....                      | 471 |
| BOUVIER (André), Genabum et Genava.....   | 223 |
| <i>Breiz</i> , nouveau périodique breton.....                                     | 241 |
| BRUNOT (Ferdinand), Histoire de la langue française, t. VII.....                  | 239 |
| CHAPOT (Victor), Le Monde Romain.....   | 225 |
| DAVILLÉ (Louis), Le nom de Bar et ses dérivés en toponymie.....                   | 221 |
| DELEHAYE (Jubilé du Père).....  | 464 |
| Folk-lore of Ireland Society (fondation d'une).....                               | 234 |
| FRASER (John), Linguistic evidence and Archaeological and Ethnological Facts..... | 468 |
| GESSLER (Jean), L'éternuement comme présage.....                                  | 228 |
| <i>Gwalarn</i> , nouveau périodique breton.....                                   | 242 |
| GWYNN (M. Edward J.), provost de Trinity College.....                             | 464 |



|   |          |
|---|----------|
| HOFMANN (J. B.), Wege und Ziele der umgangssprachlichen Forschung.....                    | 226      |
| HUDSON WILLIAMS (T.), Groeg y Testament Newydd.....                                       | 478      |
| Ibsen en Galles.....  | 479      |
| Iona (projet d'un centre de culture celtique à).....                                      | 235      |
| JEANSELME (Dr), La chirurgie et l'estimation des blessures.....                           | 227      |
| KATSAROV, Les Celtes en Thrace et en Macédoine.....                                       | 471      |
| KENT (Roland G.), Language and Philology.....   | 477      |
| KRETSCHMER (Festschrift für Paul).....  | 460      |
| Langue gaélique en Écosse (État de la).....   | 213      |
| Langue gaélique dans l'île de Man (État de la).....                                       | 466      |
| Langue galloise en Galles (La distribution de la).....                                    | 216      |
| Langue irlandaise (Discussions sur la renaissance de la).....                             | 475      |
| LÉVY-BRUHL (L.); ses ouvrages sur les peuples primitifs.....                              | 229      |
| LEWIS (Trevor), La langue galloise en Galles.....   | 216      |
| LOT-BORODINE (M <sup>me</sup> ) et SCHOEPPERLE-LOOMIS (Gertrude), Lancelot et Galaad..... | 238      |
| LUGAND (René), L'Itinéraire maritime de Rome à Arles.....                                 | 225      |
| MARSTRANDER (Nouvel article de M.) sur les casques de Negau....                           | 470      |
| MENÉNDEZ PIDAL (Homenaje ofrecido a).....   | 461      |
| National Museum of Wales (Inauguration du).....   | 465      |
| Ouvrages nouveaux.....  | 244, 481 |
| PEDERSEN (Holger), La cinquième déclinaison latine.....                                   | 472      |
| PHILIPON (Edouard), Les Peuples primitifs de l'Europe méridionale.                        | 219      |
| ROTH (Georges), La Geste de Cúchullin.....  | 237      |
| SLOVER (Clark H.), William of Malmesbury's Life of saint Patrick...                       | 474      |
| STÄHELIN (Felix), Magidunum.....  | 222      |
| THOMAS (Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine).                       | 459      |
| VAN HAMEL (A. G.), L'accentuation du dialecte de Munster.....                             | 233      |
| — Le père d'Arthur.....   | 237      |
| VULIĆ (N.), Les Celtes dans le Nord de la péninsule balkanique....                        | 218      |
| WALSH (Rev. Paul), Un manuscrit irlandais de Maynooth.....                                | 477      |
| WILLIAMS (Ifor); sa traduction de Maison de Poupée, d'Ibsen, en gallois.....              | 479      |
| WORRELL (William H.), A study of races in the Ancient near East..                         | 469      |
| Zeitschrift für Ortsnamenforschung (Création d'une).....                                  | 480      |

## PÉRIODIQUES

|  |     |
|--|-----|
| Analecta Bollandiana, t. XLV.....                          | 489 |
| Annales de Bretagne, t. XXXVII.....                        | 493 |
| Bulletin de la Société de Linguistique, t. XXVI-XXVII..... | 258 |
| Ériu, t. X.....  | 253 |
| Hermathena, t. XX.....                                     | 186 |
| Language, t. II et III.....                                | 491 |

|  |     |
|--|-----|
| Lia Fáil, t. I.....  | 482 |
| Pro Alesia, t. IX-XI.....                                      | 495 |
| Proceedings of the Royal Irish Academy. 1926.....              | 495 |
| Revue des Études Anciennes, t. XXVIII.....                     | 256 |
| Revue des Études Latines, t. IV.....                           | 257 |
| Scottish Gaelic Studies, t. I.....                             | 250 |
| Zeitschrift für celtische Philologie, t. XV.....               | 245 |
| Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, t. LII-LIV..... | 259 |
| BULLETIN DES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES, par Henri Hubert..   | 382 |

*Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.*

# TABLE

## DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XLIV  
DE LA REVUE CELTIQUE 1

---

### I. GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE ET OGAMIQUE.

(Voir pp. 256, 391, 420, 431, 432, 460).

|   |  |
|---|--|
| <p>Abona fleuve, 333.<br/>           Acca, 413.<br/>           Ἀκτιώσιος, 219.<br/>           -acum, 248, 331.<br/>           -acus, 495.<br/>           Alesia, 420, 421, 427.<br/>           Alisa, 335.<br/>           Alisantia, 335.<br/>           Aliso, 335.<br/>           Alisontia, 335.<br/>           Allobroges, 247, 463.<br/>           allos, alos, autre ; second 463.<br/>           Antenociticus, 431.<br/>           -anto-, 84.<br/>           -ara, 257.<br/>           Arar, 256, 452.<br/>           Arauris, 256.<br/>           Arduinna, 428.<br/>           Argantia, 85.<br/>           Argantiolum, 85.<br/>           Arganto, 85, 412.<br/>           Ἀργανθίωνος, 79, 84-89.<br/>           Argentorate, 390.<br/>           aricani, 250.<br/>           -aris, 257.<br/>           Arnius, 470.<br/>           Arola, 452.</p> | <p>Aronna, 256.<br/>           arto-, ours, 322.<br/>           Arula, 256.<br/>           Atesmerius, 425.<br/>           Atesmerta, 430.<br/>           Avaricum, 412.<br/>           Avitoria, gén. AVITTORIGES, 474.<br/>           Balanus, 219.<br/>           Banuabi, 403.<br/>           Barrivendos, 221.<br/>           barro-, sommet, 221.<br/>           Bastarni, 219.<br/>           Bebronna, 256.<br/>           Belatucadrus, 94.<br/>           Belisama, 251.<br/>           Bergusia, 421.<br/>           betula, bouleau, 7, 9.<br/>           bitumen ? 7.<br/>           Boii, 219.<br/>           Bolgios ou Belgios, 219.<br/>           Bormo, Borvo, 83.<br/>           Brigantes, 398.<br/>           Brigantia, 462.<br/>           Brigantium, 462.<br/>           Brita, 412.<br/>           briva pont, 261.</p> |
|---|--|

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

- Calleva Atrebatum, Silchester, 408.  
 Calonna, 256.  
 Cambodunum « forteresse située à un coude de la rivière », Kempten, 223, 323.  
 Cantissa, 462.  
 Carissa, 462.  
 Casibus (Dibus), 433.  
 Cassanomagus, 334.  
 Ca-siciate « haras », 406, 430.  
 Catmelus, 219.  
 catu-, combat, 94.  
 Celti, 412.  
 Celtitanus, 412.  
 Cempsi, 86.  
 Kerethrios, 219.  
 Cernunnos, 427.  
 Kerup ? 470.  
 Cincibilus, 219.  
 Cintusmos, 251.  
 Coccus, 55.  
 corio-, troupe, 277, 280.  
 Corionototae, 498.  
 Κορυκτων, 462.  
 Crastanonis, 413.  
 Cunobarros, 221.  
  
 Daleva, 412.  
 dubn-, 84.  
 dubro-, eau, 256.  
 -dunum, 223, 322, 323, 333, 334, 390, 462.  
 -durum, 335.  
  
 Eburius, 329.  
 eburo-, if, 322, 331.  
 Eburodunum, 223, 323, 328, 329, 334, 333.  
 Eburomagus, Bram, 332.  
 Eburus, 329.  
 Eis(u)vi, 470.  
 epo-, cheval attelé, 410.  
 Epona, 410, 429, 430.  
 Equoranda, 256.  
 eti et, 410.  
 Etouissa, 462.  
 ex-, 280.  
  
 gabro-, chèvre, 224, 327.  
 Gēnabum, Cēnabum, Orléans, 223, 224  
 Genava « embouchure », Genève, 223, 224, 402.  
  
 Gobannicum, Abergavenny, 496, 497.  
 Grannus, 425.  
  
 -ialum, 319.  
 Iarni ? 470.  
 Iarsa, 470.  
 -issa, 462.  
 ieuru, εἰωροου, 258.  
 Isca Silurum, Caerleon, 497.  
 Iturissa, 462.  
  
 Lemoialos, 334.  
 Lesia, Guernesey, 204.  
 Leucamulus, 328.  
 LIE pierre, pilier de pierre, 292.  
 Limonius, 335.  
 LUGUAEDON, de Lugaed, 292.  
 Lugus, 425.  
 luritus, 250.  
  
 MACCI du fils, 292.  
 Magidunum « forteresse de la plaine », Magden, 222, 223, 323.  
 -magos champ, 223.  
 marca cheval monté, 410.  
 Marlosama, 251.  
 Mediolanum, 495.  
 Medutica, 412.  
 Meduttici, 413.  
 Meldi, 471.  
 Mellodunum, 294.  
 Melmanus, 412.  
 MENUEH de Menb, 292.  
 Minna, 321.  
 Minnidunum, Minnodunum Moudon, 320, 322, 324, 327, 328, 334.  
 Minnius, 321.  
 Molistomos, 219.  
 mori-, mer, 323.  
 Moridunum, 323.  
 -mulus 77.  
  
 Nabrissa, 462.  
 nanto-, vallée ; cours d'eau, torrent, 256.  
 Nantosuelta, 426, 428, 429.  
 Nantus, 409.  
 Naria, 423, 424.  
 Nemanturissa, 462.  
 Nemausus, 409.  
 Nemetodurum, Nanterre, 497.  
 Nerius, 429.

- Noviodunum 323, 412.  
 Noviomagus, 459.  
 -ni-, 84.
- Ogmios, dieu de l'éloquence, 6.  
 -onios, 84.  
 -onna, 256, 327.  
 onno, gl. flumen, 256.  
 -onnus, 256.  
 -onos, 84.
- Petromantalum « carrefour », 411, 412.  
 Petrucorii, 277.  
 Petrumviaco, 412.  
 Pict(avisin), 418.  
 prinni loudin, lancement du bois, pour consulter le sort ? 8.  
 Prymiaco, 418.
- QOICOGINI gén. « Fils du fleuve », 251.  
 -rate, 390.  
 Reburrinus, 412.  
 Rēnos « cours d'eau », 256.  
 Rigomagus, 462.  
 Rigosams, 462.  
 ris, 250.  
 Rixama, 462.  
 Rosmerta, 423, 430.  
 Rudiobus, 406.
- sama, 251.  
 -samos, -smos, 251.  
 Sauconna, 256.  
 Scordisci ? Σκόρδισται, 219, 471.  
 Scota, 255.  
 Scottus, 255.  
 Segisama, 462.  
 Σεργοί, 471.  
 Smert..., 427.  
 Smertullos, 423, 425.  
 Solicia, 459, 460.  
 Solimariaca, 459, 460.
- sosin, sosio, ce, 253.  
 Sucellus, 422, 433.  
 Sulevia, 423.
- tanno-, 319.  
 Taruodunum, Zarten, 223.  
 tecuanboebo, 250.  
 Teutates, 409.  
 tidres, 250.  
 Toutenus, 427.  
 Tragisama, 251.  
 trianis, 250.  
 Tricorii, 277.  
 tubni, 84.  
 tudos, tuddos, compte collectif ou groupe collectif ? 410.  
 turno-éminence, hauteur, 409.
- Ucuētis, 421.  
 Uppo, 431.  
 Uppu, 431.  
 Uxama, 413, 462.  
 uxello-, 462.  
 uxsedia, extrême, le chiffre le plus haut, 410.
- Varneno, 433.  
 veda, marque d'honneur, 253.  
 Vendubarros, 221.  
 Venta, 496, 497.  
 Vepomulus, 77.  
 verna, aune, 334.  
 Vernodubrum, 335.  
 Vernoialos, 334.  
 Victimulus, 77.  
 VIDOSAMO « très sage » ou « très savant », 251.  
 vidu-, bois, 4, 5.  
 Vilonissa, 462.  
 Vindonissa, 462.  
 volema, grosses poires, 431.  
 Volobriga, 431.  
 Volonicus, 431.
- zossio, ce, 253.

## II. IRLANDAIS.

(Voir pp. 18, 19, 22-25, 30, 31, 36-40, 54, 57, 58, 60-63, 67, 74, 104, 106, 114, 116, 119, 128, 157-186, 193-196, 212, 234, 248, 249, 254, 255, 259, 310, 316, 337-339, 344-361, 477, 478, 482-484, 486-489, 491).

- acair, très court, 176.  
 -ach, 233, 234.  
 -acht, 233, 234.  
 adhaim, il lave, 255.  
 adronestar, gl. sustinuit, 255.  
 Aedan, 444.  
 Aedh Mac Bric, 232.  
 aicme famille ; section de l'alphabet oghamique, 4.  
 -aidhe, -ī, 233.  
 -aighe, -ī, 233.  
 Ailill, 3.  
 ailm, sapin, 318.  
 Aimpiter, 32, 33.  
 -ain, gén., 40.  
 ainimh, défaut, 485.  
 ainm, nom, 485 ; ainm mbaide, diminutif ou hypocoristique, 488.  
 airge, troupeau au pâturage ; pâturage, 491.  
 airgh, pâturage d'été dans les montagnes, 39, 40, 51.  
 airpettim, je joue, je m'amuse, 312.  
 Albu, 247.  
 Alcom (e) ? 40.  
 Amlaibh, 44.  
 an, dim., 41, 44, 47, 49.  
 An t-amadán, mór, 485.  
 ascuirim, je renverse, 272.  
 argat, argent, 80.  
 asim, je grandis, 249.  
 atclairn (dat.), postérité reculée, 177.  
 athchor, retourner, rendre ; revenir, 273.  
 bágim, je combats, 283.  
 barr, sommet, pointe, 221.  
 Barrfhin, 221.  
 beccán, beagán, petit, 306.  
 -beir, il porte, 492.  
 beith, beithe, bouleau, 6, 318.  
 ben, ac. bein, femme, 474.  
 Benén Benignus, 232, 233.  
 benn, beann, pointe, corne, sommet, 319, 485.  
 Bennchor, monastère éminent, principal, 273, 274.  
 bert haut fait, exploit, chance, 6, 314.  
 Betha Grighora, 491.  
 bethe bouleau ; peigne, 7.  
 -bhadh, 233.  
 bile, arbre ; an bile a betha, ô arbre de la vie ! 316.  
 Bile Tortan, 316.  
 -bir, tu portes, 492.  
 bithchotach, accord perpétuel, 126.  
 bodb, corneille, 487, voir ennach.  
 bolg, sac, 255.  
 Bolgraige, 498.  
 Bolgthuatha, 498.  
 boroma, sorte de tribut, 113, 115, 116, 122, 138, 139.  
 Brandub, 113, 114, 116.  
 bráú, bró, moulin, broyeur de grains, 411.  
 Brettan, Brethan, Brittan, 46.  
 Brian, 40, 41, 135, 136, 141.  
 Brigit, g. Brigte, Brigitte, 43.  
 Broccán, Braccán, 497.  
 brú, bord, 261.  
 bunchor, fondement de l'édifice, fait de claies d'osier, 274.  
 bunnán, butor, 485.  
 Cairech Dergain, 309.  
 Cairnech, 143, 146.  
 caitheamh, consommer ; boire, manger, fumer, 260, 381.  
 capell, cheval, 36.  
 Caratnia, 249.  
 ceirt (queirt), pommier ; verger ; arbre ; ceirt-abhaill, pommier, 313, 314, 317, 318.  
 cèle, (son) compagnon, un autre, 463.  
 certlis, cidre, 314.

- cia, qui ; que ; quoique, 233, 288.  
 Ciarán, 450.  
 Ciarnat, 411.  
 Ciarocáin, du petit Ciarán, 486.  
 claim, gale, 41.  
 clam, galeux, misérable, 41.  
 cli, pilier, soutien, 99.  
 clocc, cloche, 452.  
 cloch, pierre, 287.  
 Coch, 55.  
 cocur, conférence, conversation, chuchotement, secret, 272.  
 coemthach, rapports intimes, 16, 17.  
 coichin, cuisine, 178.  
 cóiláigim, cóiláim, je rends mince, je deviens mince, 281.  
 cóile, caoile, étroitesse, 281.  
 Coirthech, 498.  
 coIl, coudrier, 316-318.  
 Colman, 40, 41, 47, 48.  
 Columban, 41.  
 Colum Cille, 133-135, 147-150, 189-191, 316, 436, 444, 450, 451, 453, 489, 490.  
 comainm, fête onomastique, 254.  
 comchocor, consultation, 272.  
 comchogar, conspiration, 272.  
 comfid, instrument de musique en bois, 4.  
 comha, taille, contribution exceptionnelle, présent, 178.  
 comman, eucharistie, 92, 93, 178.  
 Conchobar, 114, 139, 297, 346.  
 concuirim, je renverse, j'abats, 272.  
 conoel, loup-garou femelle, 307.  
 conugud, outrager ? 18, 19.  
 cor, contrat, accord, 272.  
 cor, (en aucune) façon, 272.  
 cor, torsion, 273.  
 cor, lancer, envoyer, 273, 277.  
 cor, mélodie, 275.  
 cora, pierre, 287.  
 cora, g. corad, mur de pierre, 287.  
 Corc, 3.  
 Cormac, 133-135, 147, 148, 150, 411, 498.  
 corr, héron ; cigogne, 308.  
 Correndaib ou Corannaib (dat. pl.), 498.  
 corthe (clochi), pilier (de pierre), 292.  
 cosc, corriger, 367.  
 cotach, g. cotaig, convention, traité, 115, 124, 126, 130-132, 138.  
 crann, bois ; sort ; destinée ; crannchur, lancer le bois, consulter le sort, 8.  
 Craobh Dathi, 316.  
 Craobh Mughna, 316.  
 credal, croyant, 93, 95.  
 cretar, cretaïr, reliques des saints ; reliquaire, objet béni, pourvu de vertu ; instrument, gage de protection, 90-96.  
 cretem, croyance, 95.  
 cretim, je crois, 90, 95.  
 Crimthann « renard », 190, 498.  
 Crin, « sec, desséché », 41.  
 criol, coffre, boîte, 450.  
 Crith Gablach, 228.  
 cró, sang ; cró cotaig is óentad, alliance (ou sang) de convention et d'unité, 115, 120, 122, 124, 128, 138, 139.  
 crod, crodh, troupeau, 275.  
 cromleac, dolmen, 284.  
 Cromm Cruaich « le courbe du terre », 371, 372.  
 Cronan, 488.  
 cú, chien, 19.  
 Cuaran, « patois », 45.  
 Cúchulainn, 3, 19, 116-130, 146, 147, 150-152, 174, 237, 238, 248, 311, 369.  
 cuire, troupe, 257, 280.  
 Cuirenrige, 498.  
 culmen, l'œuvre d'Isidore de Séville, 255.  
 cumdach, boîte, 254, 487.  
 curu, gl. gyros, 273.  
 dabaich, cuve, 114, 116.  
 Dagda, 443, 444.  
 dáig, dáig, dáigain, à cause, à l'intention de ; parce que, pour que, de façon que ; fo dáig, à cause, ar mo dáig, ar mo dáigin-si, à cause de moi, 281, 283.  
 daimh, respecte, accepte, 179.  
 dair, daur, chène, 318.  
 Dair Mughna, 316.  
 Dal Riada, 419.  
 dano, dno, donc, 485.  
 dé, deux, 288.  
 debaid, lutte, 487.

- dechor, dechur, différence, 273.  
 delg, broche, 252.  
 deman cailligi, « un diable de nonne »,  
 une nonne diabolique, 309.  
 Derbfcrgaill, 127-130, 146-148, 150,  
 152.  
 Dési, 498.  
 dia, die, Dieu, 287.  
 dia, deux, 287, 288.  
 Diarmaid, 488.  
 dichor, bannir, expulser, 273.  
 digal, vengeance, 367.  
 Dimma, 436, 487, 488.  
 do, à vers, 212.  
 dobor, eau, 83.  
 Domnhall, Donallus, 41.  
 Dondán, Donnán, 106.  
 don deóra dagfir « à l'étranger de  
 héros », au héros étranger, 309.  
 Donnucuan, 41.  
 dragan, guerrier, 41.  
 Druim Damhgaire, 157-164, 196.  
 Druim na nDruad, 62.  
 dub, noir, 47.  
 Dubhan, 47.  
 Dubhgaill, étrangers noirs, Danois,  
 34, 42.  
 Dubhghall, Dugald, 42, 46, 47.  
 Dubhthach, 228.  
 Dublin, 53.  
 dúin, ferme, 485.  
 Duma na nDruad, 62.  
 dún, enclos fortifié, 288.  
 Dunchad, 41.  
 Dunlang, 47.  
 Dún triliacc, le Dún aux trois  
 piliers, 288.  
 eachlasc, fouet, 179.  
 edadh, tremble, 318.  
 ebrón, chaudron; fer, 486.  
 ennach, g. enchi, enche, la corneille  
 en laquelle s'incarna la Morrigan,  
 487.  
 Eo Mugna, 316.  
 Eo Rossa, 316.  
 Eochaid Abhratruadh (aux sourcils  
 rouges), 288.  
 Eogan, Eoghan, 50, 130, 131, 133.  
 Eoghanacht, 498.  
 Érainn, 247.  
 erchor, irchor, aurchor, action de  
 lancer, 274.  
 Ériu, Irlande, 247.  
 esc, eau, 261.  
 ess-, -s-, 280.  
 fa, faoi, sous, etc., 485.  
 fáel, féel, loup, 307.  
 faolchú, loup, 307.  
 fáith, prophète, 461, 474.  
 feall, tromperie, 485.  
 Fec, Fiacc, Fiacha, 42.  
 fechaím, gl. placó? 249.  
 fell, cheval, 462.  
 fennóg, feannóg, petite corneille,  
 487.  
 Feradach, 3.  
 Ferbaeth, 125-127, 151.  
 Ferchertne, 5.  
 Ferdiad, 117-127, 152.  
 fern, aune, 318.  
 feta, favori, bien-aimé, 310, 311.  
 féta, féata, brave, généreux, hé-  
 roïque, 311.  
 fetarlaic, petarlaicc, ancien Testa-  
 ment, 310.  
 féth, forme, 311.  
 féth, calme, repos, 249, 311.  
 Fiacc, 496, 497.  
 Fiach, 48.  
 fiad, dat. féid, honneur, 253.  
 fiálnaire, feallnaire, modestie, 485.  
 fichim, je combats, 442.  
 fid, bois; voyelle, 4.  
 fidhell, sorte de jeu d'échecs, 5.  
 fingala, meurtre d'un membre du  
 même clan, 14.  
 Fingall, 53.  
 Finghal, 42.  
 Finn, 42.  
 Finnabair, 118.  
 Finnbharr, 221.  
 Finnchad, 92.  
 Finngaill, étrangers blancs, Norvé-  
 giens, 34, 42.  
 Finghall, 48.  
 -fitir, il sait, 94, 249.  
 fiu, g. febe, qualité, 473.  
 Flaithbertach, 314.  
 flesc, baguette; ligne médiane autour  
 de laquelle se groupaient les carac-  
 tères oghamiques, 4.  
 fochaeligim, je m'amincis (j'ai des  
 vertiges?), 249.  
 focheirt, il lance, 275.



- fodail, division, 170.  
 fogail, dommage, dégât, 170.  
 fomaire fir, « un géant d'homme », 309.  
 forncertor itruimmi « je suis jeté en lourdeur », gl. uertiginor, 249.  
 for-, 193  
 forbaid, suaire, linceul, 487.  
 forbonn, rigueur, autorité affectée ; mœurs, habitude ? 169 ; excès, exagération, 181.  
 forfid, consonne, 4.  
 fuidell, reste, 487.  
 fuil, sang, 114, 121, 128, 130, 131, 135, 136, 181, 182.  
 Fursy, 107, 108.
- gabail de, prévenir, empêcher, 170.  
 gaddiu, je vole, gl. manticolor, 249.  
 Gae Bulga, arme magique, 120.  
 gai, gaethe chró (dards sanglants), douleurs aiguës, 28, 29.  
 Gailfuin, 247.  
 Gaill, étrangers, Danois, 34.  
 Gaithen, 48.  
 Gall, 451-453.  
 ge oie ; plume d'oie, 489.  
 gilla, serviteur, 42, 48, Gillepatric, Gillaphdraig, Giollaphatraicc, de saint Patrice ; Giolla Brigde, de sainte Brigitte, 43.  
 gin, giun, bouche, 223.  
 glac, prise, étreinte (de la main), 181.  
 Glúniairn « aux genoux de fer », 43.  
 Gobban, 107.  
 gorm, bleu, 486.  
 gort, lierre, 318.  
 Grellan, 232.  
 grend, barbe, 319.  
 grinn, spirituel ; exact, 45.  
 Grugan, 43.
- huath, aubépine, 318.
- iasc, poisson, 261.  
 ibar, ibhar, iubar, if, 316, 318, 331.  
 idadh, if, 318.  
 -idhe, -i, 233.  
 -ighe, -i, 233.  
 imbolc, 1<sup>er</sup> février, 255.  
 imrimm, course, 372.
- imscimm, diadème, couronne, 369, 370, 372, 373.  
 imscing, diadème, couronne, 369-373.  
 imscing, lit ; chambre à coucher, petite maison ayant un lit, 370, 372.  
 i n-, dans, vers, 212.  
 inber, embouchure, 252.  
 inber, pièce d'eau, étang, 252.  
 indmat, laver, 255.  
 in fer, lui, celui (qui), 454.  
 inis, île, 462 ; inis na noemh, l'île des saints, 232.  
 íomarbhág na bhfileadh, la querelle des poètes, 194.  
 is fo cia, il est bon que, 233.
- læb, laobh, qui est de biais, tors, oblique ; partial ; (vache) aux cornes recourbées, 268, 269.  
 læg, lóeg, laogh, veau ; terme de tendresse ; lóeg na teóra mbó, vase contenant le lait de trois vaches, 267, 268.  
 lann, clair, brillant, 270.  
 lannir, éclat, 270.  
 Laisren, 312.  
 lamh, main, 182.  
 land, lann, plaque de métal, lame d'épée, etc., 365.  
 laoghain, je flatte, caresse, 268.  
 leath-adharc, une des cornes, 306.  
 lebur, g. libuir, livre, 95.  
 lecc, leac, pierre plate, 284, 292.  
 leccan, petite pierre plate, 292.  
 leccset ? 16, 17.  
 ledmagtach, rempli de factions, de querelles, 486.  
 legdha, ledeta, fille de Léda, 20, 21.  
 léimm, saut, 372.  
 Leitir Ruide, 59.  
 léniud, souillure, 247, 248.  
 léss, léas, léus, lumière, 270.  
 lestar, leastar, vase, 95, 130, 133.  
 lethidir, lethir, lethir, aussi large, 487.  
 lethsmacht, partialité, 486.  
 lia, lie, dat. liic, nom. pl. lieic, pierre ; pilier de pierre, 287, 292, 293 ; lia, cloche, pilier de pierre, 287, 292, 293 ; Lia Ailbe, 292, Lia Fail, 482, Lia Nothain, 293.

- liacán, liagán, petite pierre, 292.  
 lie, lia, flot, 367.  
 lige, tombe, 292.  
 lind, boisson; étang, 367.  
 lingim, je saute, 372.  
 litir, lettre, 4; dar mo litre, (je jure)  
 par mes lettres, 5.  
 liud, se plaindre, 485.  
 loch, noir, 49.  
 Lochan, 49.  
 Loegaire, Laeghaire, 107, 498.  
 loim, gorgée, trait, 128.  
 Lorcan, 32.  
 Lua, 107.  
 luadh, parler, 485.  
 Lug, 237.  
 Lugaid, 107, 128, 129, 312.  
 Ligidus, 107.  
 Lugil, 107.  
 Lugith, 107.  
 luis, orne, sorte de frêne, 318.  
 Luoch, 107.  
 lúrech, luirech, cuirasse, 93, 450.
- mab, gland, 44.  
 mabóg, chéri, 44.  
 mac, mag, fils, 45; mac na cretra,  
 fils de l'eau bénite, 92; Mac Cair-  
 thin, du sorbier; Mac Cuilinn, du  
 houx; Mac Cuill, du coudrier;  
 Mac Daro, du chêne; Mac Dregin,  
 de l'épine; Mac Ibaire, de l'if, 316;  
 Mac Moilín (O Maoilchonaire),  
 341.  
 Macus, Maccus, 44, 45.  
 máel, maol, chauve; qui a les che-  
 veux courts, coupés; sans cornes;  
 sans barbes; humble, simple d'es-  
 prit, sans cervelle; (mesure) rase,  
 295-299.  
 máel, tête en partie tondue, 296;  
 máel, maol, colline plus ou moins  
 arrondie, tas de forme analogue;  
 tête, 297, 298.  
 máelán, passage, 297, 298.  
 Maelcolumban, -coluim, Maolcolm,  
 serviteur de saint Colomban, 45.  
 máeldorn, poing nu et fermé; poi-  
 gnée d'épée, 294, 298, 299.  
 máele, calvitie, 296.  
 Maelmaedhog, serviteur de Maedoc,  
 45; Maelmuire, Maolmuire, de  
 Marie, 40, 49, 296; Maelpatric,  
 -traic, de saint Patrice, 46, 296;  
 Maelsuthan, de Suthan, 46, 50.  
 mairim, je reste, 485.  
 Mancan, Manchan, 49.  
 maoilín, marteau de forgeron, 294,  
 299.  
 Maolbeannacta, serviteur de saint  
 Benoit, 45.  
 mar uar, j'ai bien froid; ou mo  
 ruar, hélas? 253.  
 Mathonus, 232.  
 Meall a Ghabhra, 294.  
 Medb, 3, 118, 122, 123, 126, 369,  
 370.  
 méde, le bas du cou, 26, 27.  
 melim, je profite, jouis de, 485.  
 mell, meall, masse globulaire, ballé,  
 ballon; petite colline; mell-dorn,  
 poing fermé, 294.  
 mell, coup, 294.  
 mella a dromo, épine dorsale, 295.  
 menn, chevreau, 321, 327.  
 mennair, gl. macula, 366.  
 -mhadh, 233.  
 mind, minn, insigne, ornement dis-  
 tinctif; ornement ceignant la tête,  
 diadème, couronne; reliques;  
 homme noble (élevé), ou savant,  
 364-370, 373; mind súla, l'arc  
 des sourcils ceignant l'œil, 368.  
 minnaim, je prête serment, 90.  
 mo, mon, 312.  
 Modimmóc, 488.  
 molán, petite colline, 295.  
 Molasse, 312.  
 Molua, 107, 312.  
 Mongan, 490.  
 morfheser « septaine », 260.  
 Morigan, déesse de la mort, 487.  
 mucc, porc, 473.  
 muilcheann, haute tête, 295.  
 muilenn, moulin, 411.  
 Muillethan, « à la tête large », 295,  
 299.  
 muin, ronce, 318.  
 muinél, le haut du cou, 27, 368.  
 Muirchertach, 130, 132, 133.  
 Muiredach, Muireadhach, 45.  
 mul, tas, amas plus ou moins co-  
 nique ou arrondi; tête, 77, 295.  
 mulán, tas de blé, 295.  
 mulas, petite colline, 77.

- muldorn, poing fermé, 77, 182, 183, 294, 295, 299.  
 mullach, sommet; sommet de la tête; tête, 77, 295, 299.  
 mullachán, colline; personne à grosse tête, 295.
- Nathi ou Dathi, 498.  
 necht, neacht, nièce, 270.  
 nemed, gl. sacellum, 497.  
 Nemthur, 496, 497.  
 ngedal, roseau, 318.  
 Niall, 45, 419, 436, 498.  
 nimhá, je n'ai pas; je ne suis pas, 194.  
 nion, frêne, 318; dar ninu, (je jure) par les frênes, 5.
- óa, ac, dat. pl. áib, foie, 487.  
 onu, genét, 318.  
 óentu, g. -tad, union, traité, 115, 132, 134, 138.  
 Ogme, Ogma, dieu inventeur de l'écriture, 6.  
 ogum, ogham, écriture magique; écriture linéaire, oghamique, 2, 3, 5-7, 292.  
 óidh, attention, 485.  
 óige, jeunesse, 485.  
 óighe, virginité, 485.  
 oisre, huitre, 491.  
 ól tobac, fumer, 381.  
 orgim, je tue; ro ort, il fut tué, 314.  
 osar, fardeau, charge, 491.  
 osarlár, sol ferme, capable de supporter une charge, 491.
- Patraicc, Patrice, 46, 50, 52, 190, 496.  
 petta, petta, objet favori; petta eoin, oiseau apprivoisé, 308-310, 312, Poireth, Pirithous? 28, 29.  
 popa, celui qui enseigne, 50.
- Ragnvald, Regnold, 35.  
 recht, paroxysme (de douleur ou de colère), 28, 29.  
 réimm, course, 372.  
 -rige, 248.  
 ríghbile, arbre royal, 316; rigidol, idole principale, 372.  
 ro-, 193.
- Ronan, 309.  
 ruis, sureau, 318.
- sail, saule, 318.  
 Sailchenn, 107.  
 sain-, particulier, 485.  
 scáilim, scaoilim, je relâche, étends, délire, disperse, 281.  
 scaoiledh, action de relâcher, 281.  
 Scathach, 118, 120, 121, 123, 124, 126, 127, 146.  
 sceng, sceang, sceing, lit; chambre à coucher, 372, 373.  
 scing, diadème, couronne, 368-370, 372, 373.  
 scing, couverture, 372.  
 scing, peau, 373.  
 scingidóir, gl. pellicarius, 373.  
 sclemon, slemon, gl. molli, 486, 487.  
 scor, sgor, troupe, multitude, 279; 280.  
 scor, sgor, enclos pour les chevaux, écurie, tente, 279.  
 scor, sgor, se débarrasser de, dételé; endroit où on détèle; chevaux dételés; bœufs, 279, 280.  
 scuap crabaid, le balai de la dévotion, 450.  
 shéaluiigh sé, il a expiré, 485.  
 seabhac, faucon, 192, 234, 381.  
 sean-, vieux, 485.  
 sechbaid, erreur, 487.  
 sechithir, il suit, 249.  
 Senchus Mór, 228.  
 sét-, souffler, 312.  
 seta, seata, favorite, concubine, 310, 311.  
 sétig, (sa) compagne, l'autre, 463, 473.  
 siur, fiur, sœur, 310.  
 smér, mér, mûre, 486.  
 sneachta, pl. snechti, neige, grésil, 270.  
 snigid, snighid, il pleut, il neige, 270.  
 son, son, 272.  
 sonn, pieu, palissade, 271.  
 sonnchrith, vibration, tremblement violent; sonngaoth, vent violent, 272.  
 straif ou straih, prunier sauvage, 318.

- t-, prétérit, 258.  
 Tadh, 130-133.  
 Táin bó Cúalnge, 3, 7, 110, 111, 116-119, 124-127, 138, 139, 174, 177-180, 185, 231, 272, 277, 279, 292, 297-299, 369, 370, 491.  
 taithchor, tachur, revenir, 273.  
 teile, térébinthe, 261.  
 teinne ou tinne, houx, 318, 319.  
 théalthaig sé, il est parti, 485.  
 thiomain sé, il a légué, 485.  
 thiomáin sé, il a expédié, 485.  
 th'uga leat, c'est cela, 485.  
 Tigernach, 192.  
 Tnúthgal, Tnúdgal, Tundal, 495.  
 Togail Troi, 14, 15, 137-139, 145, 372.  
 tol, ac. toil, volonté, désir, 474.  
 topur, source, 252.  
 Torna Eices, 195.
- trágud, reflux, 283.  
 tre-, trois, triple, 26, 27.  
 trebraid ? 26, 27.  
 triliag, à trois pierres, trilithe, 287.  
 troid, querelle, 46.  
 tromm, lourd, 249.  
 Tuan Mac Cairill, 490.  
 tuath, peuple, 473.  
 tus, début ; le meilleur, l'excellent, 169.
- ucu, choix, 185.  
 -ughad, -ū, 233.  
 -uidhe, -ī, 233.  
 -uighe, -i, 233.  
 Uí Liatháin, 498.  
 Ulaid, les Ulates, 113, 114, 254.  
 Unnius, Uisnig, 316.  
 ur, bruyère, 318.  
 urchar, jet, action de lancer, 275.

### III. GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

(Voir pp. 250-252).

- aber, abar, marécage, tourbière, 251, 252.  
 adhairt, en avant, 253.  
 aid, pointe, piquant, 252, 253.  
 airigh, pâturage sur une colline, 51.  
 airueach, maladie de la bouche, 253.  
 airtneal, fatigue, 253.
- bicheanta, continuuel, 253.  
 Bride, Brigitte, 43.  
 bucach, gamin, 253.  
 burraidh, rustre, 253.
- cabhag, hâte, 253.  
 cálda, apprivoisé, 253.  
 card, prunelle, 252.  
 cardainn, bois de prunelliers, 252.  
 carraid, lutte, 253.  
 cartit, prunellier, 252.  
 Kincardine, 252.  
 ciotag, vêtement, 253.  
 clathnáire, modestie, 253.  
 coiseachd, marche à pied, 253.  
 comach, brèche, 253.  
 comar, confluent, 252.
- crudha, sabot de cheval, 253.  
 cubhag, coucou, 253.  
 cugullach, mobile, 253.  
 cumail, garde, 253.
- daobhaidh, obstiné, 253.  
 daonnan, continuellement, 253.  
 daorach, ivresse, 253.  
 dar, quand, 253.  
 deann, mouvement violent, 253.  
 dochair, incorrect, 253.  
 Donndrad, Duncan, 41.  
 Dufgal, Dughall, 42.  
 Dun Bretan, Dumbarton, « la Forteresse des Bretons », 222.
- eabar, boue, 252.  
 eachdarran, parc (à bestiaux), 253.  
 eireachdail, de bonne apparence, 253.
- falbli, vidé, 253.  
 falman, rotule, 252.  
 Fionnghal, 42.

- Gilleandrais, serviteur de saint André ; Gillebride, de sainte Brigitte, Gillemicel, de saint Michel, 43. Muiredhaigh, 45.  
 Niall, 46.  
 ionbhar, embouchure, 252. oidhirp, tentative, 253.  
 ionndruinn, compte, 253.  
 Maëlmoire, serviteur de Marie, 49. peanas, punition, 253.  
 maireann, fait de durer, 253. peata, apprivoisé, 253.  
 Manuis, Magnus, 44. piuthar, sœur, 310.  
 Melcolm, Malcoloum, serviteur de saint Colomban, 45. saobhaidh, repaire, 253.  
 mo ruar mi leat, j'ai pitié de vous, 253. tobar, source, 252.  
 Tweed, 253.

#### IV. MANNOIS.

- Fingal, 42. -Patrick, Patrice, 52.

#### V. GALLOIS.

(Voir pp. 73, 74, 199, 206, 207, 209, 210, 212, 246, 497).

- a-, de, 273. Bangor, monastère éminent, principal, 273, 274.  
 achor, accès ; qu'on peut aborder, 273. ban(n)gor, entrelacs de claies (d'ossier) formant la voûte de l'édifice, 273.  
 agor, ouvrir, 272, 273. barr, sommet d'un arbre, branches les plus élevées de la cime, 221.  
 agored, ouvert, 273. beddrawt, cimetière, 274.  
 alch Noe, l'arche de Noé, 69. bedw, bouleau ; bois, bosquet de bouleau, 6, 8, 9 ; dail bedw ! (menace amicale ou surprise). 8 ; bedw-wawd, poème de bon augure, de premier ordre, 8.  
 all, autre, 463. berth, beau, joli, brillant, 6, 314.  
 Allt Glud, 189. berthig, joli, brillant, 314.  
 amob r, droit payé par l'époux au moment du mariage, 202. berthog, beau, joli, brillant ; riche, 6, 314.  
 Angiw, Aensio, Anjou, 73. blaen, sommet, 8, 9.  
 arfolli creiriau (saisir, embrasser les reliques), prêter serment, 91. blaenbren, privilège, bonne fortune, 8.  
 arglwyddiaeth, district, portion de territoire sous un gouverneur, 197. Bledcu, 304.  
 ariant, argent, 80. Bledgur, 307.  
 Arthbleid, 304. Blecuudrit, 304.  
 Arthur, 236, 237, 297, 444. Brycheiniog, Brecknock, 497.  
 atcor, revenir, retourner, 273, 280. bwrgeis, bwrdeis, bourgeois, 73.  
 atcor, adgor, attelage ; bœufs attelés à la charrue ; charrue attelée, 280. bychan, petit, 306.

- cadr, beau, fort, 94.  
 Caer-Guorcon, 43.  
 Caerwent, 497.  
 cant o lechi, 128 ardoises ; cant o  
 benwaig, 126 harengs, 260.  
 cardden, buisson d'épines, 252.  
 casgoord, gl. satellites, 276.  
 Castell Cymer, château du confluent,  
 252.  
 cerdd dafod, « art de la langue »,  
 chant ; art poétique, 204, 205,  
 208.  
 cerdded, marche, 275.  
 Ceretic, 498.  
 ceryd, tu aimes, 492.  
 cilydd, (son) compagnon, l'autre,  
 463.  
 Cinbleidiou, 307.  
 coch, rouge, 55.  
 Concenn, Cincenn, 77.  
 Conthigirn, Cyndeyrn, 77.  
 cor, groupement d'animaux ; cor yr  
 ychen, étable à bœufs ; corlann,  
 parc à bétail, corlann (defaid), parc  
 à moutons ; corgi, chien du trou-  
 peau, 274, 276.  
 cor, troupe de musiciens, de chan-  
 teurs, compagnie d'artistes ; cor  
 kywoeth, source de richesses pour  
 la troupe (d'amis, d'artistes), 274,  
 275.  
 cor, réunion, communauté ; monas-  
 tère, 273.  
 cor, réunion, cercle de tombes,  
 sépulture, cimetière, 274, 276.  
 cor, accord, 272.  
 cor, chœur d'église, 274, 275.  
 corbwl, tourbillon d'eau, 273.  
 cordd, cor, clan, famille, 275-277,  
 280.  
 corddi, baratter ; agiter, troubler,  
 277.  
 corddlan, village ; cimetière, 276.  
 cored, barrage, pêcherie, 287.  
 corfflan, cimetière, 276.  
 corwynt, tourbillon de vent, 273.  
 cosgordd, famille (des moines), 276.  
 credu, croire, 95.  
 creir, crair, pl. creireu, creiriau,  
 reliques des saints ; reliquaire ; ser-  
 ments ; sauvegarde, 90, 94, 96.  
 cromlech, dolmen, 284.  
 cul, étroit, maigre, 281.  
 cun-, con-, cin-, 77.  
 Cunedda, 498.  
 cyflyrau, les cas (gramm.) . cyftwr  
 testun, nominatif, c. cyfarch, vo-  
 catif ; c. gwrthrych, accusatif, 479.  
 cymmer, confluent, 252.  
 Cynfael, 76.  
 cynghanedd, harmonie, concordance  
 poétique, 206.  
 cynghor, contrat, accord, 272, 273.  
 cynghreir, serment, 91.  
 Cynlas, 76.  
 cywyd, deux vers ou bras de vers  
 rimaux dans des conditions parti-  
 culières ; genre particulier de  
 poème ; (chanter sans) mesure, 4.  
 dail, feuilles, 8, 9.  
 dedwydd, heureux ; habile, 9.  
 deugain, quarante, 248.  
 diachor, inaccessible, 273.  
 Din Eidin, Edimbourg, 277, 278.  
 dor dyrchauat, herse, 72.  
 dragon, dragon, chef, 276, 277 ;  
 dragons, 237.  
 dwfr, eau, 83.  
 efwr, berce, 332.  
 ehofyn, hardi, 247.  
 Eidyn gaer, Edimbourg, 278.  
 eil, second, 463.  
 Eil tonn, fils de la vague, 278.  
 ergyr, coup (lancé), attaque, 275.  
 ergyrwayw, coup de javelot ou  
 lance, 275.  
 escor, yscor, se débarrasser de ;  
 éviter, cesser ; accouchement,  
 278, 279.  
 estavellauc o greyc, « une cham-  
 brière de femme », une femme  
 de chambre, 309.  
 evras, fort, vigoureux ?, 298.  
 fe, pron. explétif, 480.  
 ffau, fosse, 304.  
 fflonn, bâton, 271.  
 ffraw, vif, alerte, 271.  
 ffrestan ?, 246.  
 ffrwt, m. et f. ruisseau, 246, 247.  
 genau, bouche, 223.  
 geol, eol, géole, 72-75.  
 Geralt, 73.

- Gilbert, 73.  
 Gilis, 73.  
 Giwan, Siwan, Jeanne, 73.  
 glasgor, cimetièrre verdoyant, 274.  
 goddeu, intention ; im goddeu, vers,  
 pour moi ; ar oddeu, dans l'inten-  
 tion de, pour, 281-283.  
 gorchordd, troupe, réunion de musi-  
 ciens, poètes, 276.  
 goreu, il fit, 246.  
 gosgordd, troupe, phalange, 276.  
 guneit, gwnei (-di), tu fais, 492.  
 Guorcein, 43.  
 Guotodin, 276, 278.  
 gur, homme, 307.  
 -gur, 307.  
 gwawd, poème élogieux ; louange ;  
 moquerie, 8.  
 gweilgi, océan, 307.  
 gwely, famille libre, noble ; gwely-  
 gordd, clan, 277.  
 Gwenn Pen Dragon, 237.  
 gwisgi, remuant, alerte, prompt ;  
 (noix) mûre, 259.  
 gwlat gord, troupe (ou clan) du  
 pays, 276.  
 gwnaeth, il fit, 247.  
 gwyddbwyll, sorte de jeu d'échecs,  
 5.  
 gŵyr, il sait, 94, 249.  
 hebgor, mettre de côté, se passer de,  
 273.  
 iwsio baco, mâcher ou fumer du  
 tabac, 381.  
 linisant, ils lavèrent, 367.  
 llafr, qui s'étend, s'élargit, 306.  
 llafreu, culottes, 305.  
 llafrog, larges hauts-de-chausses,  
 culotte ; celui qui porte une large  
 culotte, 305, 306.  
 llathru, briller 270.  
 lech, pierre plate, 284.  
 lled, moitié, 306.  
 lledrith, magie, forme menteuse,  
 306.  
 llestyr, vase, 71, 72.  
 lliant, flot, 367.  
 lloch, flotter, caresser, 268.  
 lloe, llo, pl. lloi, lloeu, veau, 297.  
 llug, livide, 49.  
 llyfn, lisse, 487.  
 llyther, lettre, 4.  
 Mabon, 44, 236.  
 mam, mère, 442.  
 mann, tache, excroissance, 366.  
 mi, pron. explétif, 480.  
 minn, gl. sertum ; minnou, gl. stem-  
 mata, 368.  
 moel, chauve, qui a les cheveux  
 courts, coupés ; humble, simple  
 d'esprit, 295-297, 299.  
 moel, colline plus ou moins arron-  
 die ; petit tas ; chef, 297, 298.  
 moelldwrn, dwrn moel, poing nu  
 et fermé, 298.  
 mwrnwgl, cou, 368.  
 myn, chevreau, 321.  
 naf, moyeu ; soutien, 99.  
 nant, ruisseau, 256.  
 neidio, sauter, 270.  
 nen, voûte ; soutien, chef, 99.  
 nith, nièce, 270.  
 Noe, Noé, 69.  
 noe, écuelle, vase, 69.  
 ôg, herse, 71, 72.  
 ongyr, coup de lance, 275.  
 ɔnnen, frêne ; lance, 275.  
 organ y nos, l'orgue de la nuit ; le  
 coq, 70.  
 oswydd, ennemis, 277, 278.  
 parth ac, vers, du côté de, 212.  
 Pen Annwfn, Chef des Enfers, 237.  
 Pen dragon, Chef des Dragons, 237.  
 Peredur, 5.  
 perth, buisson, haie, 314.  
 porthcwlis, herse, 72.  
 pren dedwydd, arbre heureux, bou-  
 leau, 9.  
 Pwyll, 237.  
 Rosser, Rosier, Roger, 73, 74.  
 ruyfadur fit, champion de la foi,  
 189.  
 sain, son, 272.  
 seinio, sonner, 272.  
 seiniol, qui sonne, 272.  
 sieler, geôlier, 75.  
 swn, son, 272.

- synnu, être stupéfié, saisi ; regarder  
fixement, 271.
- Taliesin, 490.
- telyn, harpe, 70.
- tresford, village, 277.
- trei, reflux, 283.
- trew, éternuement, 229.
- ucher soir, 248.
- ugain, vingt, 248.
- Uther, Pen Dragon, 236, 237.
- wedgor, sépulture ? cercle, réunion  
en vue ? 274.
- y à, vers, 212.
- yfed tobacco, fumer, 381.
- ynys, île, 462.
- yscor, escor, enclos, enceinte, 279,  
280.
- yscor, accouchement, 278.
- ysgor, troupe, 277, 278.
- ysgordd, troupe, 278.
- ystyffwl, pilier, colonne ; tige rigide ;  
pouvant soutenir une table ou  
barrer une porte ; soutien, 97,  
100, 505, 506.

## VI. CORNIQUE.

- bedewen, un bouleau, 6.
- Bledros, 304.
- Bleidarf, 304.
- keryth, tu aimes, 492.
- cor, (en aucune) façon, 272.
- cregyans, croyance, 73.
- cul, maigre, étroit, 281.
- dascor, rendre, 273.
- egery, ouvrir, 273.
- eil, second, 463.
- geyler, gèdlier, 73, 75.
- goscors, gl. familia, 276.
- gwlascor, royaume, 276.
- hepcor, mettre de côté, se passer de,  
273.
- lavrak, culotte, 305.
- loch, leauh, veau, 268.
- Maccos, 44.
- Mulfra, 298.
- skullye, répandre, disperser, 281.
- terlentry, resplendir, étinceler, 270.
- teulell prenn, lancer le bois, consul-  
ter le sort, 8.
- Triger, Trigg, 277.

## VII. BRETON DE FRANCE.

(Voir pp. 241-244, 442).

- aber, embouchure, 252.
- ach, -age, 268
- beduu, bezo, boulevaux, 6.
- ben, (sa) compagnie, l'autre, 463.
- berh, prospérité, 6.
- Berthwalart, 314.
- bescorn, (vache) qui n'a qu'une  
corne, 305.
- beska, beski, écourter, 305, 306.
- beskell, sillon le plus court du  
champ, souvent en biais, 305.
- bestead, qui bredouille, bégue, 305.
- bezret, cimetière, 274.
- bihan, petit, 306.
- bisc-, besc, écourté, écoulé ; court,  
insuffisamment, mal vêtu ; an  
Besch, 305, 306.



- Biscan, Bescan, 305.  
 bisclavret, loup-garou, 300-307.  
 Bisquello, 305.  
 Bleidbara, 304.  
 bleiz, loup; blei-bara, celui qui se jette avidement sur le pain; bleiz-garo, loup-garou, 303-305.
- cadr, cazr, kaer, beau, 94.  
 Conan, 76, 77.  
 cored, barrage, pêcherie, 287.  
 coscor, famille, peuple; serviteurs, 276.  
 cromlec'h, cercle de pierres debout, 284.  
 Cunglas, Conglas, 76.  
 Cunmail, Conmail, 76.
- dall, aveugle, 294.  
 dascor, daccor, rendre, 273.  
 den-bleiz, den-vleiz, loup-garou, 303.  
 diaoul: eun diaoul a zen, un diable d'homme, 309.  
 digor, ouvrir, 272, 273.  
 दौर, eau, 83.  
 Dubrien, 251.  
 Dumnouuallon, Dumuallon, Donuallon, 76.  
 Dum(n)uall, Donuual, 79, 77.
- eil, second, 463.  
 enes, ile, 76, 77.  
 ercor, gl. ictus, 275.  
 evor, bourdaine, 331.
- Foubleid, Foubleth, 304.  
 frèu, vif, gaillard, bien portant, 271.  
 fréuat, se ragaillardir, 271.  
 Froteginoc, 77.  
 Frotquestell, 77.  
 frouit, ruisseau d'eau vive, 77.  
 fru, embruns; monet get er fru, être orgueilleux, 270, 271.  
 fruial, être emporté par les embruns, 271.
- Galvrout, 77.  
 garo, dur, 305.  
 genou, bouche, 223.  
 gaskôr, serviteurs, 276.  
 grann, sourcil, 319  
 Guele-Comarhou, Guiligomar, -arch, le clan des Comarch, 277.
- Gwinglaff, Guinclan, 493, 494.
- Hucunan, Hucunnan, Hocunan, Hogonanus, 77.
- i hepcorim, gl. cassum, 273.  
 inginn, engin, 73.
- kerzet, marcher, 275.
- labous: eul l. a varver, un gaillard barbier, 309.  
 Landreger, la ville de Tréguier, 277.  
 lavaret, dit, 304, 305.  
 lavrec, culotte, 305.  
 -lavret, culotté, qui porte des hauts-de-chausses, 305.  
 lec'h, pierre plate; pierre levée, menhir chrétien, 284, 285.  
 lein, (eau) limpide, transparente, 269, 270.  
 leue, lué, lé, pl. leïow, veau, leuhach, propos qui ne méritent pas confiance, trop flatteurs, qui ne valent pas la peine qu'on s'y arrête, 268.  
 lia, lié, liac'h, pierre, pilier de pierre, 286, 287, 291, 293, voir liaven.  
 liaven, liac'hven, liavéan, monument mégalithique, du genre dolmen, loge de pierre; portique ou imposte de monument mégalithique; pont de pierre, 285-289, 291, 293.  
 Liavène, 286.  
 lig, lige, 73.  
 limm: maré l., le moment où l'on pêche, avant ou après le coucher du soleil, 269.  
 limmen, le point où s'arrête le courant, qu'il ne dépasse ni d'un côté ni de l'autre, 269.  
 lizer, liher, lettre, 4.  
 loafus, (paroles), agréables, flatteuses, 269.  
 Loch-Ezeou, 77.  
 Loevet, 269.  
 luh, loch, étang, 77.  
 Luzamae, Luzadmae, 287.
- maen, men, min, pierre, 284, 286, 287, 293.

- meill-dorn, -dourn, meill an dourn, mel-dorn, poing, poing fermé, 294.  
 mél, miel, 294.  
 meill, boule, balle ; ballon, « soule » ; pilon, marteau ; faisceau de gerbes, variant de 5 à 11 ; ur m. den, un homme fort et grand (massif), 294, 299.  
 mell, articulation, 295.  
 mellat, jouer à la soule, 294.  
 mellenn an penn, sinciput, 295, 299.  
 mell-kein, épine dorsale, 295.  
 Méné-Lié, 286.  
 Méné-Liaven ; Menez-an-Liaven, 286.  
 menhir, pierre longue, 283, 284.  
 menn, chevreau, 321.  
 messenger, messenger, 73.  
 moel, moal, chauve, 76.  
 Molenes, Énes-moul, Molènes, 76, 77, 293, 295.  
 mor-nij, -nich, -niz, embruns de la mer, 270.  
 mornijal, faire des embruns, 270.  
 Moul, enez Moul, Molènes, 76.  
 Moulig, f.-en, Molénais, 76.  
 moulec, mulet, poisson, 76.  
 nij, neij, vol, essor, 270.  
 nijal, voler, 270.  
 nizes, nihes, nièce, 270.  
 Parc-en-Liay, 287.  
 Plougonvel, 76.  
 poellat, polat, bon sens, réflexion, 76.  
 prendenn, malheur, méchanceté, 8.  
 Quimper, « confluent », 252.  
 querez, tu aimes, 492.  
 Samson, 203.  
 scuilla, scuill, répandre, verser, surtout un liquide, 281.  
 sonn, sounn, ferme, solide ; (réflexion) sérieuse ; fermement, solidement, 271, 272.  
 sounna, engourdir, sounnet, (membres) raidis, 271, 272.  
 sounnerez, torpille, poisson, 271.  
 tal, front, 294.  
 tan, chêne, 319.  
 taol, tol, table ; an dol-ven la table de pierre, 284.  
 -o-, 312.  
 Towedocus, 312.  
 Treger, Tréguier, 277.  
 tric'houec'h, dix-huit, 260.  
 Weten-cunan, 76.  
 Uurmhaelon, Gourmelon, 486.  
 zoñt, raide, droit, 271, 272.



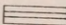






P  
LaCelt  
R

Revue Celtique  
t.44(1927)

|   |  |
|---|--|
| <br>UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY<br>READING ROOM LOAN |  |
| CALL NUMBER<br><br>P<br>LA<br>Celt R  | AUTHOR _____<br><br>TITLE <u>Revue Celtique</u><br><br>VOLUME<br><u>44</u> |

